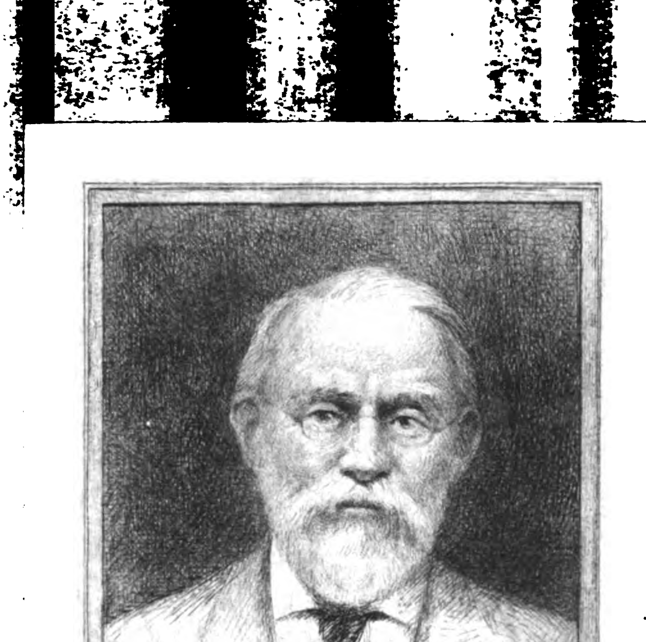
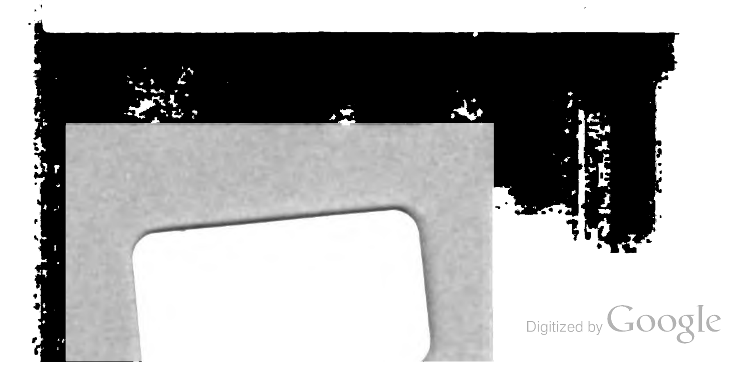






SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS

DE POLIGNY

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS

DE POLIGNY

(JURA)

7me ANNÉE. 1866.



POLIGNY
IMPRIMERIE DE G. MARESCHAL

1866

COMPTE-RENDU ANNUEL

des Travaux de la Société, de son Concours et de ses Récompenses en 1863.

Messieurs et chers Collègues,

C'est bien peu de chose que le cours d'une année pour celui qui, sur le retour de l'âge, en a parcouru si souvent l'intervalle, et cela se conçoit : s'il est vrai, comme on l'a dit, que le temps se mesure au nombre et à la variété des impressions que l'on éprouve, la durée d'une période identique doit paraître diminuée à chacune des évolutions accomplies, à peu près comme une route doit infiniment moins attirer l'attention du voyageur familier habituel des divers incidents qu'elle peut offrir.

Il me semble donc sortir de notre séance annuelle de l'année dernière; aussi n'aurai-je l'honneur de vous adresser que quelques paroles, afin de ne pas être exposé à des répétitions involontaires.

Aussi bien, les conseils et les encouragements nous viendront-ils du dehors. Un irrésistible élan est imprimé dans notre pays aux sciences, aux lettres, aux arts, et surtout au premier et au plus précieux, l'agriculture. Point de province, de departement, d'arrondissement qui, sous ce rapport, n'ait ses séances générales et particulières, indépendamment des expositions universelles et internationales.

Ce que nous pourrons avoir à vous présenter, ne sera donc qu'une note inaperçue dans un vaste concert; il y aurait alors mauvaise grâce à vouloir en hausser le ton; la convenance et le goût ont d'avance tracé les limites de notre programme et lui ont imposé la plus grande simplicité.

La raison qui nous interdit les développements, est une de celles qui ont rendu les exhibitions locales moins fréquentes. Trop rapprochées, elles offraient, en effet, l'inconvénient de ne pas assez différer d'une station à l'autre, en ne laissant pas aux concurrents la faculté de procéder efficacement à de nouveaux essais, de nouvelles améliorations; conséquemment, de se produire sans grand profit réel, en n'excitant plus la même curiosité, la même affluence, tandis qu'il serait de l'intérêt du plus grand nombre de prendre part, ou du moins d'assister à ces luttes pacifiques de l'industrie et du travail; d'en bien comprendre l'importance et le but; quand surtout elles exerceraient une influence des plus heureuses sur les cultivateurs, assurés ainsi par le témoignage de leurs propres yeux, du prix attaché à leurs honorables occupations,

et gagnés au désir sincère de les voir s'éprendre de plus en plus d'affection et d'estime pour la culture et le séjour des champs, séjour et culture éminemment propices à la conservation de la santé, et de l'âme et du corps.

D'autant plus que la plupart de ces concours présentent la réunion des produits agricoles proprement dits, les produits de la terre, et des productions idéales et plus intimes de la pensée. Association légitime et de toute justice : les travaux manuels et les labeurs de l'esprit sont solidaires et dans un état de mutuelle dépendance; leurs progrès s'opèrent en sens direct; la valeur productive est essentiellement subordonnée, chez l'artisan en tout genre, à la valeur intrinsèque, ainsi que le faisait excellemment remarquer un récent rapport officiel (1). Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil rapide sur la marche parallèle des résultats obtenus dans le domaine matériel, et des succès conquis dans la sphère de l'intelligence, depuis un ou même un demi-siècle.

Que notre situation actuelle, au physique et au moral, nous place loin du temps, assez peu éloigné pourtant par la date, du temps où Labruyère traçait en caractères sanglants l'affreux dénuement des paysans de l'époque.

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet, ils sont des hommes; ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines : ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

A ces traits désolants, qui pourrait reconnaître les bons, braves, sains et robustes campagnards d'aujourd'hui?

A ce tableau hideux de la misère, il est fâcheux que le grand moraliste n'ait pas donné pour pendant la peinture non moins déplorable de l'ignorance contemporaine; mais on peut s'en faire une idée en se rappelant que, par une observation étrange, incroyable, elle fut longtemps érigée en mérite, et que des membres de la noblesse allaient jusqu'à se glorifier de ne pas savoir écrire.

(1) Rapport du Ministre de l'Instruction publique à l'Empereur, sur la convenance qu'il y aurait d'associer les produits littéraires aux produits de l'industrie, à l'Exposition de 1867.

De l'excès du mal devait naître le remède, lentement, sans doute, à la longue, mais sûr, confiant, irrésistible. A qui faire honneur de ces acheminements dans les voies du bien?

Incontestablement à la grande régénération de la fin du xviiime siècle, signalée par la division de la propriété et la multiplication des écoles. Et ses effets ne tardèrent pas à se montrer dignes de la cause. Ils étaient tels dès 1814, que les émigrés, de retour en France, seulement après un exil de quinze à vingt ans, se montraient surpris des signes d'aisance et de bien-être manifestés de toute part parmi les populations. Toutefois, quelles traces profondes n'avaient pas laissées les âges précédents!

Seule, une portion du sol arable livrée à la culture, et cette portion, relativement faible, soumise, la troisième année, au repos ruineux de la jachère, en sorte qu'un tiers de la terre labourable restait constamment improductif. — Point de froment dans les pentes montagneuses, mais seulement du seigle, de l'orge, du méteil. — La plaine elle-même n'étant guère mieux partagée. — Peu de fumier, d'engrais. — Des récoltes à l'avenant. — Dans leur état d'imperfection, impuissance des instruments aratoires à conjurer la pénurie universelle, ou en diminuer la gravité. — Par l'absence des prairies artificielles, aujourd'hui d'un si grand rapport, les prairies naturelles, incapables de fournir une nourriture suffisante aux bestiaux, bestiaux pourtant en si petit nombre, qu'on voyait répandus épars dans de rares et maigres pâturages, à la recherche d'une herbe clair-semée, et dont la faim ne leur permettait pas de distinguer la qualité nutritive ou malfaisante. — Les animaux domestiques enveloppés dans la commune souffrance. Bien qu'étiques, étiolés, leur sort en été pourtant, comparativement tolérable, bien que vivant au dehors, errant à l'aventure, exposés aux intempéries, aux brûlantes ardeurs du jour, comme aux fraîcheurs pénétrantes des nuits; mais en hiver! Dans de prétendues étables ouvertes aux quatre vents du ciel, point de provisions, de fourrages au ratelier, ni trèfle, ni luzerne, ni sainfoin, mais quelques résidus tirés on ne sait d'où. En pareille condition, quel courage, quelle force au cheval, haridelle efflanquée, pour accomplir sa tâche? Quel lait au pis des vaches épuisées et privées de leurs aliments quotidiens? Quelle laine à la toison des moutons chétifs, des brebis haletantes, rendus par le besoin accessibles au moindre souffle de l'épidémie?

— Mais les ressources des communes? — des communes rurales? — Nulles : leur territoire étant envahi par les landes, les marais, les étangs, les pâtis, et leurs habitants occupés de pourvoir à leur propre

subsistance. — Vie au jour le jour, réduction au stricte nécessaire. — Insolvabilité des fermiers, malgré l'inanité de leur alimentation, de leur entretien : du pain de seigle, des légumes, de l'eau sur la table du père de famille entouré de ses enfants : le pain de pur froment, la viande, le vin n'y faisant leur apparition que dans des circonstances exceptionnelles. — Pour vêtement, une étoffe grossière, du droguet, propre à contrarier plutôt qu'à entretenir la chaleur du corps. — Pour logis, de chétives cabanes, etc.

A cette esquisse de la misère, est-il besoin d'ajouter celle de sa compagne assidue, l'ignorance? A quoi bon? Les preuves en existent dans la personne de ces anciens qui ont vécu sans pouvoir apposer une signature, sans pouvoir se satisfaire à la lecture d'une affiche ou d'un almanach.

Voilà le douloureux régime dont nos pères furent, ou les tristes agents, ou les passifs témoins.

Quelle transformation! Prenons garde de tomber dans un excès contraire et oublieux des règles de la prudence et de la modération, de violer les saintes lois de la tempérance et de la sobriété. Au souvenir de cette pensée du grand fabuliste :

« La fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne, » restons donc armés et sur nos gardes.

Il s'agit donc moins aujourd'hui pour le cultivateur de l'emploi des bras que des conseils de la tête; et si toutefois il le fut jamais, le travail de la terre a cessé d'être un métier pour devenir un art et une industrie, à présent que les denrées, longtemps habituées à se consommer sur place, s'enlèvent et se transportent au loin avec une si merveilleuse facilité.

Mais comment la culture des champs, du point où nous venons de la voir, voisine de stérilité et d'impuissance, est-elle parvenue, relativement parlant, à un état satisfaisant de fertilité et d'abondance?

Il s'est rencontré un ou plusieurs hommes animés d'une généreuse audace, et conduits par une courageuse initiative, qui, ayant jeté un regard mélancolique sur cette terre, cette bonne et bienfaisante terre, *alma tellus*, que le monde ancien se représentait sous l'image d'une forte et robuste femme, aux larges et puissantes mamelles, se sont dit : il est impossible que la mère nourricière des mortels n'aie pas été créée avec la mission de nourrir tous ses enfants.

Alors ils se sont mis à l'œuvre, exemple bientôt suivi, résultats conformes à cette salutaire émulation : étangs et marais desséchés; — landes incultes, pâtis, terrains de vaine pâture mis en rapport, au grand

avantage des communes; — côtes et côteaux ardus même et escarpés, se couvrant de vignes et de guérets; — aucune parcelle de terre ne restant en friche; — en même temps perfectionnement des instruments de labour; — traitement raisonné et multiplication des engrais, aux engrais naturels venant s'ajouter ceux façonnés par la main de l'homme; — gradation rapide des procédés et presque changement à vue.

Aussi ces parages désolés où l'on voyait errer quelques rares bestiaux, souffreteux et faméliques, réjouissent maintenant les regards par de nombreux troupeaux pleins de santé, au pelage luisant, aux membres fortement accusés; — ces prairies, où se trainaient en rampant quelques brins d'herbes souvent malsaines, nous font admirer de belles et superbes tiges; — grâce à la vertu miraculeuse du drainage, ces parties du sol arable, humides, fangeuses, ces espèces de cloaques d'où s'exhalaient des miasmes putrides et des fièvres pestilentielles, converties en de larges fossés récipients, attirent le trop-plein des eaux dans des réservoirs pour les tenir en réserve et les distribuer au fur et à mesure des besoins; — en place du seigle, du méteil, de l'orge, dominateurs exclusifs des parties montagneuses et étendant leurs usurpations jusque dans les plaines, le blé, le pur froment, ce don précieux entre tous, de la blonde et mythologique Cérès.

Comme suite et conséquence, le bien-être tendant à se généraliser dans les masses, le vin, la viande, à devenir plus communs; les habitations plus saines et plus salubres.

Que sont devenues la cabane et la chaumière, objets de tant de descriptions poétiques, et formant une antithèse si saillante avec le palais et le château? Que sont devenues nos gaudes, ce déjeûner classique de nos anciennes ménagères? Disparues pour faire place au nectar d'Arabie. Voyez cette longue suite d'habits noirs, conduisant au dernier asile un parent, un ami, un confrère, et cherchez à distinguer le paysan du citadin, l'artisan et l'ouvrier du fonctionnaire ou du bourgeois. Progrès dont nos pères, revenus un instant parmi nous, ne se montreraient pas, sans doute, médiocrement étonnés.

Qu'est-ce à dire? L'idéal a-t-il été atteint? Le cultivateur est-il à proclamer le plus heureux des hommes? Faut-il prendre à la lettre l'exclamation Virgilienne :

O fortunatos nimiùm sua si bona norint
Agricolas!

Telle n'est pas notre opinion, et il nous parait probable que s'il était donné à nos contemporains de reparaître en ce monde, dans un demi-siècle, ils ne seraient pas peu surpris, à leur tour, des améliorations

accomplies, dans ce laps de temps, par leurs enfants, leurs petits-fils et leurs arrières-neveux.

Nous traversons une période de transition : les innovations incessantes de l'industrie, la découverte de la vapeur, de l'électricité, ont apporté un changement notable dans les relations de peuple à peuple, de pays à pays, de particulier à particulier. Les extractions fréquentes des mines aurifères ont jeté dans la circulation un surcroît d'or et d'argent qui en a grandement altéré l'ancienne valeur représentative. Et si pour l'ouvrier le salaire s'est élevé à proportion du prix des aliments, l'introduction de la liberté du commerce, l'empressement de tant de navires à traverser l'Océan pour importer sur nos marchés les récoltes d'au-delà les mers, ces circonstances irrésistibles et résultant de la force même des choses, semblent avoir exercé, au contraire, sans compensation, jusqu'à nouvel ordre, sur l'abaissement du prix des grains, une influence regrettable et fait une brèche fâcheuse à la juste rémunération des travaux champêtres.

De là une des causes de la désertion des campagnes, par le désir bien légitime de demander aux cités et aux établissements industriels, une rétribution et plus convenable et plus conforme à l'équité; de là, par conséquent, la rareté croissante des bras, et par suite, effet inévitable, la cherté croissante de la main-d'œuvre.

Que faire en attendant que le mouvement se coordonne, et ramène l'équilibre? Au déficit des agents naturels, opposer la coopération des machines. Déja, dans plus d'une exploitation, la faucille a été remplacée par la faulx, à remplacer elle-même par la moissonneuse ou faucheuse; déjà des champs de betteraves et autres légumes ont été binés par la charrue.

Que la culture des céréales apprenne de la viticulture à triompher des obstacles. Quelle partie du sol plus impressionnable que la vigne, plus sensible aux froids de l'hiver, aux gelées du printemps, au souffle des brouillards, à la coulure, et à cette étrange maladie connue sous le nom d'Oïdium?

Eh bien! malgré ces conditions, elle a su s'accroître du double, sinon en étendue, au moins en produits. Ingénieuse à s'assurer des moyens de préservation, afin d'abréger le temps des épreuves, elle réussit à hâter la maturité du fruit qu'elle abrite sous son feuillage, par des plants racineux, par des taillures, par l'enfouissement, recouverts de quelques centimètres de terre, des yeux ou boutons de ses ceps, etc.

Dans l'arène agitée d'ici-bas, dans le combat interminable de la li-

berté contre la fatalité, de l'esprit contre la matière, de la raison contre les passions, pour arriver à jouir, comme il en a tant le droit, des bienfaits d'une existence commode et facile, sous le rapport de l'alimentation, de l'entretien et du domicile; afin de se créer cette indépendance de position que procure, autant que la prospérité, une honnête aisance et cette *médiocrité dorée* suffisante à l'ambition du Sage, le cultivateur a bien des précautions à prendre, parlons plus exactement, bien des obligations à remplir: imprimer à ses affaires une direction qui lui permette de disposer chaque année d'une certaine quantité d'engrais, de fourrages, d'animaux; dès lors, multiplier ses troupeaux de manière, en se tenant au courant des demandes, à se trouver en mesure d'y satisfaire; consulter scrupuleusement ses recettes, pour y subordonner ses dépenses; par des épargnes prévoyantes dans les années privilégiées, obvier aux temps de disette et de stagnation dans la production; enfin ne se laisser surprendre par aucune éventualité, d'où qu'elle surgisse, de la nature ou de l'homme, telle est une portion de la tâche qui incombe au cultivateur, et qui se recommande, pour ne pas dire qui s'impose à sa sollicitude et à sa vigilance.

Il ne lui sera pas inutile, en vue de s'en acquitter avec moins de gêne et de contrainte, d'acquérir une certaine notion de l'économie politique et de se familiariser avec le vocabulaire de cette science, à peine naissante et déjà si impérieuse. Quest-ce que l'économie politique, et quels en sont les rapports avec la politique proprement dite, le droit, sa législation, la philosophie, l'histoire, la statistique etc.? Quels sont les éléments constitutifs de la richesse des nations? Ce qu'est le libre échange, cette nécessité de notre temps, par suite de la tendance des peuples à se rapprocher et à renverser les barrières qui les séparaient les uns des autres. Ce que signifient ces expressions, l'offre et la demande, et les variations, les alternatives de hausse et de baisse qui peuvent et doivent résulter de la prédominence de l'une d'elles, dans la valeur vénale des marchandises; ce qu'on entend par échelle mobile; dans quel ordre de mérite entrent, dans toute grande entreprise, ces trois agents: travail, capital, talent, et leurs intermédiaires; division du travail, diversité des instruments à son service, que de connaissances et de qualités presque indispensables à l'agronome, notamment pour gagner la confiance de l'acheteur toujours un peu hésitant, et dont les yeux se portent tour-à-tour sur la récolte passée, sur la moisson sur pied, dont l'oreille se prête à tous les bruits du dedans, à toutes les sources d'inquiétude du dehors!

Il s'agirait maintenant, pour être fidèle au plan de ce discours, à son

objet, à son but, de confronter avec les résultats obtenus dans les produits de la terre, les progrès accomplis dans la sphère intellectuelle. Mais nous n'avons été déjà que trop long, et l'espace nous manque. D'ailleurs, à quoi bon cette revue et les développements qu'elle comporte? Etes-vous à savoir, Messieurs, ce qu'était le programme des études classiques, au commencement du siècle, et les dimensions qu'elles ont reçues de nos jours? N'entendez-vous, ne lisez-vous pas tout ce qui se dit et s'écrit sur cette question radicale : instruction primaire obligatoire et gratuite. N'assistez-vous pas au mouvement des bibliothèques populaires, et à la création de nouvelles écoles, écoles de tous les dégrés et pour tous les besoins; écoles de jour, écoles de nuit et pour tous les âges (1)? Et ne reste-t-il pas évident, qu'après avoir été reléguée longtemps au dernier rang des préoccupations, l'instruction publique s'est replacée à l'avant-scène, au poste que lui avaient assigné les anciens législateurs, et qu'elle n'aurait jamais dû déserter, puisqu'elle est chargée du rôle initiateur?

Ce n'est pas sans motifs, Messieurs, que j'ai eu l'idée de soumettre à votre attention la marche parallèle des produits agricoles et des productions de la pensée. Aujourd'hui que le suffrage universel a heureusement confié nos destinées au libre arbitre des campagnes; aujourd'hui que par la pluralité des suffrages dont elles disposent, elles décident de notre sort dans l'urne fatidique des scrutins, il est d'une nécessité absolue qu'elles comprennent la terrible responsabilité qui pèse sur leurs votes et sur leurs actes. Il faut donc qu'elles soient instruites. C'est une question de vie ou de mort, *to be or not to be*, comme on dit chez nos voisins d'Outre-Manche : l'*être* ou le *non être*, *être* ou *n'être pas*. Fidèles au sentiment d'ordre et de conservation qui les anime et leur fait un besoin d'un régime de paix et de tranquillité, qu'elles s'attachent à détourner, autant qu'il est en elles, par leur esprit de prudence et de sagesse, toute semence de guerre aux frontières et tout germe de nouvelles conflagrations à l'intérieur. En possession, par le nombre, au moral et au matériel, des quatre grandes forces sociales : le champ qui nourrit le corps et qu'elles fécondent; l'armée qui le protège et qu'elles recrutent, en majorité, de leurs enfants; la religion qui console l'âme, et le sacerdoce, dont elles forment le principal séminaire; la

(1) Depuis quelques mois, a dit S. M. l'Empereur, dans son discours du 22 janvier, depuis quelques mois, grâce au dévouement des instituteurs, 13,000 nouveaux cours d'adultes ont été ouverts dans les communes de l'Empire.

science, sous toutes ses manifestations, qui l'éclaire et qu'elles pourvoient de disciples zélés et laborieux, combien n'est-il pas de leur intérêt et de leur honneur qu'elles fassent un noble et patriotique usage de ces puissances tutélaires, ornées chacune de son oriflamme ou étendard :

Calamo, Cruce, Ense, Aratro!

Ces réflexions m'ont été suggérées, Messieurs, par la lecture des articles du Bulletin dont cette année a fourni le contingent, et qu'il est temps de vous présenter dans un rapide aperçu. Elles émanent directement, d'ailleurs, du but complexe assigné à notre institution, et poursuivi, comme vous savez, par ces trois moyens :

Création d'une Bibliothèque et d'un Musée; progrès et propagation des sciences; distribution annuelle d'encouragements.

1° Dons au Musée et à la Bibliothèque.

Au Musée : Nous n'avons guère à mentionner ici qu'un don de M. d'Arcine :

Une plante cueillie au sommet des Alpes, appartenant aux *brômes* et aux *avoines*. Elle est appelée par Linnée, *spica pinnata* ou *pennata aristis pinnatis* , terminée par une barbe très-longue. Articulée à sa base, elle se prolonge et se termine en plume ou duvet, d'où lui vient cette épithète *pinnata*.

Par MM. Lajarrige et C[ie], exploiteurs d'une carrière de soufre à Apt (Vaucluse), des pierres remarquables tirées de cette mine.

M. Casimir Blondeau, une pièce de monnaie ancienne.

Cette espèce de suspension ou d'arrêt dans les offrandes, est facile à expliquer. A l'origine de la Société, les amateurs locaux ou des environs qui pouvaient se trouver détenteurs de quelque objet de curiosité, se sont empressés d'en disposer en sa faveur; quant aux étrangers, possesseurs d'établissements analogues, au lieu natal ou à ses côtés, ils y déposent naturellement leurs générosités, préférence légitime : ce qu'on appelle patriotisme de clocher, étant la condition et le premier degré du dévouement à la mère et commune patrie.

A la Bibliothèque : Ici encore, le mouvement semble s'être un peu arrêté, circonstance également parfaitement concevable. Dans l'hommage qu'ils font de leurs œuvres, les écrivains sont mus sans doute par un grand sentiment de bienveillance, mais aussi par le désir de se faire connaître. Or, l'intervalle de nos publications; l'espace qu'elles sont obligées de consacrer aux compositions manuscrites, primeurs à notre destination, retardent nécessairement et abrégent, malgré notre volonté, le compte-rendu apprécié et raisonné des livres imprimés.

Les ouvrages reçus cette année ont été insérés successivement dans le Bulletin, auquel on peut avoir recours.

Indépendamment de l'envoi périodique des annales, archives, bulletins et mémoires des diverses Sociétés agricoles ou académiques avec lesquelles nous entretenons un rapport d'échange, telle qu'elle est pourtant, assez honnête paraîtrait, si nous la reproduisions, la série des ouvrages à nous adressés depuis le dernier Concours, et dont un certain nombre a été analysé. Là, sur notre bureau, les autres attendent leur insertion par ordre d'ancienneté, et le résultat d'un impartial examen, assez semblables à ces ombres privées de sépulture, que le plus sensible des poètes pythagoriciens nous représentent errantes sur les bords du Styx, et de leurs mains suppliantes, conjurant le vieux et dur Caron de les recevoir sur sa barque funèbre et de les transporter sur la rive ultérieure du fleuve, à cette différence que nos chères analyses aspirent aux purs rayons de la lumière, tandis que les ombres mythologiques sont fatalement poussées à s'ensevelir dans les eaux oublieuses et stagnantes du Léthé, sans espoir, hélas! d'émerger jamais du sombre empire et des ténèbres infernales, pour revenir aux régions supérieures y jouir, à nouveau, de la douce et bénigne clarté des cieux.

Le nombre des admissions de cette année, en qualité de membres titulaires ou correspondants, ont à peine comblé les vides occasionnés dans nos rangs, par décès ou changement de position. A la perte de notre compatriote, M. Gros, sont venues se joindre celles de M. Royer-Collard, professeur à la Faculté de droit de Paris, et de M. le Docteur Rollande du Plan, etc., etc.

Nous sommes arrivés à la seconde partie du Programme.

2° Propagation des sciences, des lettres et des arts.

Agriculture. — Le premier qui se présente sur le terrain, et que recommande à la fois l'autorité du zèle, de l'âge et de l'expérience, est précisément notre respectable Vice-Président, l'honorable M. Vionnet. Toujours en haleine et sur le qui-vive, constamment occupé à découvrir le moyen de déraciner un abus fâcheux, pour y substituer une innovation féconde, il n'est pas moins en éveil sur ce qui se passe au dehors, et d'un moindre empressement à signaler, soit à proximité, soit dans le lointain, ou les conceptions des hommes de théorie, ou les essais des hommes de pratique et d'exécution. Un des membres les plus assidus, bien que non résidant, rien, ni les sueurs de la haute température, ni les frissons de la saison des frimas, rien pour lui n'est obstacle à franchir une distance susceptible d'offrir à tant d'autres un motif plausible d'empêchement et d'abstention.

Courant au plus pressé, dans une zône montagneuse, et mise en demeure par sa position, de tirer avantage du lait des vaches, des chèvres et des brebis, ici il s'occupe du choix des graines pour faire des prés non arrosés, et indique les procédés de conversion des champs en prés naturels; là il établit le mérite respectif du fumier d'étable et des engrais artificiels. Plus loin, ému de compassion envers la taupe, pauvre animal occupé à soulever la masse qui le couvre, ce n'est cependant pas au nom de la pitié qu'il demande grâce pour elle, mais à titre de conservatrice des grains; mais il abandonne résolument à la destruction les insectes voraces qui attaquent le blé sur pied. Ailleurs, il compulse ce qu'il y a de plns remarquable dans les feuilles vouées à l'agriculture; sous cette rubrique : chronique agricole, il rend compte des conférences de M. Georges Ville, à Vincennes, et des travaux de la Société d'apiculture à Paris; il s'occupe de l'enquête agricole, et, sous le titre d'observations, d'un excellent travail de M. Gindre, sur la préférence à donner au fumier de ferme plutôt qu'aux préparations et manipulations quelconques, M. Gindre, son jeune émule en recherches et dévouement, à cet égard un autre lui-même, et tous deux Arcadiens, *Arcades ambo.*

M. Gindre aussi prend la défense de la taupe, et à l'exemple du professeur Fleischer, en démontre l'utilité, en qualité d'auxiliaire de l'homme contre les ravages des vers blancs ou mans; s'autorisant encore des essais réussis de M. Ferdinand Gloëde, et relatés dans le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, et de ceux du chimiste Ventura, mentionnés dans l'*Economia rurale* du 10 Mars dernier, il propose également l'emploi de la fleur de soufre qu'il sera facile à nos cultivateurs de se procurer, en s'adressant à M. Alexandre Jacquot, marchand de bois à Dole, et représentant dans le Jura de la Compagnie Lajarrige, exploitant la mine de soufre des Tapets, à Apt (Vaucluse).

Mais il ne suffit pas d'assurer une récolte, il faut la déposer dans une grange, et guetter le moment favorable d'en tirer un prix honnête. Cette idée a conduit M. Gindre à celle des moyens de transport, et subséquemment, à établir la nécessité d'une préparation anti-solaire plus efficace que l'imbibition de l'huile bouillante, le séjour préalable dans le casier, des différentes pièces de charronage pour préserver les roues d'une usure anticipée. Etendant plus loin ses vues, il considère la potasse au point de vue de l'agriculture.

Nous devons à M. Louis Fourquet, horticulteur à Dole, un excellent rapport sur le brôme de Schrader.

Barème en main, avec son talisman de chiffres, appliqués à l'évaluation des fumiers en comptabilité agricole, M. Sauria, jeune, a su nous

faire apprécier toute l'importance de cet élément actif de production et de fécondité.

Il est deux sciences passées à l'état de professions, et toutes deux, l'une par ses conseils, l'autre par ses applications, vouées au même objet, le maintien ou le rétablissement de la santé, ayant dès lors toutes deux plus d'un rapport et d'un point de contact avec l'agriculture, car, s'il est vrai, comme l'a dit dans le langage du temps, le fidèle ministre de ce roi devenu populaire, par son désir de voir chaque dimanche la poule au pot sur la table du paysan, que *labour* et *patour* soient les deux principales mamelles de chaque état, il va de soi que la médecine et la pharmacie doivent lutter d'efforts pour assainir et féconder ces artères nourricières et vivifiantes. De là le nombre de médecins et de pharmaciens qui nous honorent de leurs sympathies et nous aident de leur coopération.

M. Chonnaux-Dubisson, médecin à Villers-Bocage, notre honorable correspondant, ne s'est donc pas contenté de nous adresser un long travail sous ce titre : *Recherches expérimentales sur le goître*, terrain sur lequel il s'est rencontré avec M. le doctr Bergeret, d'Arbois, il a encore enrichi cette année notre Bulletin d'une œuvre remarquable sur cette question : *Moyens d'augmenter à la fois la richesse publique et la richesse privée.*

Cette thèse, notre honorable compatriote ne l'a-t-il pas aussi traitée d'une manière indirecte, dans son *hygiène du vigneron*, ou *précaution qu'il doit prendre pour conserver sa santé?* Celle-ci n'est-elle pas en effet la première condition de l'activité physique et morale, c'est-à-dire de l'instrument indispensable à l'acquisition de la richesse ou même de la simple aisance?

C'est le peu d'épaisseur du mur mitoyen qui sépare la culture de la terre de celle de l'esprit, et le traitement de la santé du corps des soins dus à celle de l'âme, qui nous a mis en rapport avec l'*Abeille médicale*, la *Gazette de médecine*, la *Médecine contemporaine*, la *Médecine mentale*, et qui explique la fréquente apparition dans notre recueil mensuel de noms de médecins et de pharmaciens.

Viticulture. — Ce titre nous remet en mémoire les beaux rapports de M. le docteur Jules Guyot à S. Ex. M. le Ministre de l'agriculture; le travail de M. L. Pasteur, d'Arbois, membre de l'Institut : *de l'influence de l'air dans la vinification*; son étude sur la *conservation et l'amélioration des vins*; une note sur la dégustation de cinq échantillons de vins chauffés et non chauffés; des remèdes ou préservatifs contre l'oï-

dium, par M. Chavanton; contre la Grêle, par un de nos correspondants de Salins.

Horticulture. — M. Tourniaire s'est occupé d'enrichir nos vergers et nos jardins d'un arbre encore peu connu, du moins dans l'usage varié qu'on peut faire de son fruit; il s'agit de l'azerolier. — Moyen de posséder promptement des radis.

Apiculture. — Tandis que M. Baud, Casimir, apiculteur et cultivateur au Fied, conformément à son premier titre, recommandait des réserves pour obvier à la disette qui menaçait les abeilles cet hiver, conséquent avec l'autre, il faisait connaître les procédés propres à obtenir d'excellentes pommes-de-terre.

Sylviculture. — Ce chapitre a fourni à M. Gindre des observations très-judicieuses sur les moyens pratiques d'améliorer les forêts des montagnes dans le Jura; et à M. Jules Léon, l'occasion de rappeler les avantages domestiques qu'on peut retirer de l'emploi intelligent du bois de quillay.

Géologie appliquée. — Une note, comme il l'appelle, de M. Pidancet, sur les matières utiles du sol jurassique, peut être considérée comme faisant suite à son grand travail sur la Géologie du Jura. — Lettres sur les Roches du Jura, par M. Jules Marcou.

Economie rurale. — De l'Ecrevisse : ses usages; sa rareté toujours croissante; nécessité de la conserver et de la multiplier dans nos cours d'eau; mesures à prendre; tel est le thème, on ne peut plus opportun, qu'a choisi M. Rouget, d'Arbois. — Conservation du lait.

Hygiène. — Nous plaçons sous ce titre un travail de M. le docteur Perron, sur le régime intérieur des Hôpitaux au XVIIIme siècle, qui montre combien ce régime était encore vicieux à cette époque, et le peu de cas qu'on y faisait de la vie des hommes.

Sciences naturelles. — Sous ce titre : *Fulminabilité arboréale*, M. Gindre a recherché si le hêtre jouissait du privilège attribué par les anciens au laurier, d'être et de mettre à l'abri de la foudre, et s'est prononcé pour la négative.

Et sous le titre de : *Quelques points de Philosophie chimique*, M. Jules Léon a traité des propriétés de quelques acides encore mal compris.

Archéologie. — Muni des armes et éclairé des lueurs de cette science, l'intéressant auteur du *Jura pittoresque*, M. Sauria, aîné, nous a conduits à l'antique abbaye de Château-Chalon, et le savant M. Francis Wey, dans l'intérieur des grottes de Baume. M. Bousson de Mairet a mis sous nos yeux une cascade de la vallée des Planches (Jura); M. Vionnet nous a donné la description d'un sceau de Grégoire IX, pape au XIIIme siècle.

Histoire. — Fréquents sont les tremblements de terre en Algérie, mais aucun n'a été accompagné de circonstances aussi émouvantes et n'a eu des suites plus désastreuses pour la domination espagnole, que le tremblement de terre d'Oran, auquel nous a fait assister M. le docteur de Bourilhon.— Lettre autographe de Mirabeau.— Littérature proprement dite : elle a eu pour interprête une plume qui n'aime pas à être nommée, mais qui, malgré elle, partagera la réputation, je n'ose dire la renommée, du *Lecteur et son Livre.*

Linguistique. — Le patois des Fourgs, par M. Tissot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, travail savamment apprécié par M. Ed. Girod, bibliothécaire de la ville de Pontarlier.

Biographie.— Un historien qui nous est cher, Chevalier, de Poligny, a trouvé un historien de sa vie digne de lui, dans l'auteur du *Génie du Sacerdoce,* l'actif et fécond M. Marminia.

Revue bibliographique. — Ont passé sous nos yeux, consciencieusement analysés : *Monographie du Théâtre antique d'Arles*, par M. Jacquemin; — *La Vie et l'OEuvre de Charles-Frédéric Gérhardt;* — *Considérations sur la Science et les Savants*, à propos d'un travail géologique, par M. Fernand Papillon; — *La Vie de M. de Chaffoy*, de Besançon; — *Les Voyages dans les deux Hémisphères*, de M. Jules Marcou; — *Le Breviari d'Amor*, de Matfre Ermengaud, par M. Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société archéologique de Béziers; — *De la Décentralisation intellectuelle et des progrès des arts*, *des sciences et des lettres en province*, par M. Arsène Thevenot; — *Jean-Michel de Pierre-Vive*, premier médecin de Charles VIII, et le *Mystère de la Passion*;— *Bibliothèque d'un médecin au commencement du XVme siècle*, par M. le docteur Achille Chereau; — *Nouveaux Chants prosaïques*, de M. Ernest de Rattier de Susvallon; — *De l'Emprisonnement cellulaire*, par M. de Piétra-Santa; — *Infanticide*, *Momification naturelle du Cadavre*, par M. Bergeret.

Une traduction en vers de l'*Enlèvement de Proserpine*, poème de Claudien, par M. Jules Léon.

Peut-être plus d'un assistant se demande comment il n'a pas encore entendu prononcer le nom de M. Bel, notre vénérable doyen. Ce n'est pas parce que ce nom est un de ceux qui, à l'instar des images de Brutus et Cassius, brillent par leur absence; c'est que, d'une quasi universalité, comme celle des Marcile-Ficin et Pic de la Mirandole qui, au temps des joutes littéraires, se faisaient forts de parler sur tout ce que l'on sait ou peut savoir, *de omni re scibili*, il est difficile de le rattacher à une catégorie, une spécialité quelconque : M. Bel nous a entre-

tenus des *Moyens de détruire les Pies, les Geais et les Larves des Hannetons*; — *s'il n'y aurait pas lieu d'admettre une troisième Alize*; — ce qu'il faut ajouter aux observations de M. Gindre, *sur le sens des syllabes ca, cha, chau, etc.*; — *Des inconvénients de la date fixée actuellement à l'entrée en vacances et à la rentrée des classes dans les écoles publiques*; —*De Calvin et de la Réforme, à propos de la Tour-du-Meix.*— *Nouvelles données sur la ville d'Antre et le Pont-des-Arches, à l'est de Moirans.*

Poésie. — On crie à l'abandon du culte de Polymnie pour celui de Plutus. Il n'en est rien, à en juger du petit au grand, par les offrandes déposées au pied du modeste autel que nous lui avons élevé.

Le Sacrifice; *Le Ravin*, par M. A. Millien; — *Une Vente à l'enchère chez une Phryné parisienne*, par M. Regnault; — *Le Foyer paternel*; *La Liberté s'exilant de la Pologne*; *L'Espérance*, par M. Oppepin; — *Le Songe de Lise*, par M. Blondeau; — *Mère et Fils*; *La Société de Secours mutuels de Poligny*, par Mlle Bourotte; — *Jean le Laboureur*; *La Franche-Comté*; *Eloge de la Pomme*, par M. Chevassus; — *Le Bonheur des Champs*, par M. Sénamaud; — *La Bonté de Dieu*, par M. Hector Berge, auteur d'une *Scène du Passé*; — *Feuilles de Roses*, par M. Lambert. — *A deux pas de Paris*, vraie poésie, moins la rime, par M. Alfred Fauconnet.

3me partie de notre Programme :

PROCLAMATION DES LAURÉATS DU CONCOURS (1).

Médaille de vermeil (grand module) à M. Chonnaux-Dubisson, docteur en médecine à Villers-Bocage (Calvados), pour deux mémoires intitulés : Hygiène du Vieillard et de la Péritonite puerpérale.

Médaille de vermeil à M. Henri Cler, professeur émérite, Secrétaire-général de la Société, pour son travail sur l'Expiation en ce monde, poème didactique, religieux, philosophique et moral.

Médaille de vermeil à Mme Raindre, pour un mémoire intitulé : Des Loisirs pour l'enfance et la jeunesse dans l'éducation de famille.

Médaille de 1re classe à M. Chonnaux-Dubisson, docteur en médecine à Villers-Bocage (Calvados), pour un travail intitulé : Existe-t-il des plantes qui aient une tendance à fuir la lumière?

Médaille de 1re classe à Mlle Mélanie Bourotte, de Guéret (Creuse), pour

(1) L'impression des rapports des Jurys d'examens aurait demandé trop d'espace dans le *Bulletin*; il a fallu se borner à ne donner ici qu'une simple liste des lauréats.



une pièce de vers à Son Excellence M. Duruy, Ministre de l'Instruction publique.

Médaille de 1re classe à M. Marminia, interprète juré près les Cours et Tribunaux de Paris, pour sa biographie de Jacques Parisot et un travail intitulé : Sur le choix d'une profession.

Rappel de médaille de 1re classe (décernée en 1861) à M. Millet, docteur-médecin à Tours (Indre-et-Loire), pour un petit Traité d'hygiène à l'usage des écoles primaires.

Médaille de 2me classe à Mlle Arnoult, institutrice à Blois (Loir-et-Cher), pour ses travaux intitulés : le 1er, la Femme essentielle; le 2me, le Beau moral, ou Benoit XIV.

Médaille de 2me classe à M. Lonchamp, instituteur à Peintre (Jura), pour un travail intitulé : Une Excursion dans la campagne.

Médaille de 2me classe à M. Kreyenbielh, de Paris, pour divers Chants orphéoniques.

Médaille de 2me classe à M. Ad. Chevassus, de Mâcon, pour deux pièces de vers intitulées : La Violette et l'Immortelle, et le Retour au Village.

Médaille de 2me classe à M. Hector Berge, de Bordeaux, pour diverses pièces de poésie.

Médaille de 2me classe à M. Regnault, archiviste et bibliothécaire honoraire du Conseil d'Etat, à Paris, pour une pièce de vers intitulée : L'Angleterre.

Médaille de 2me classe à M. Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), pour deux pièces de poésie intitulées : Voyage humouristique, et Près d'un Berceau.

Médaille de 2me classe à M. Giboz, instituteur à Dampierre (Jura), pour un petit Traité élémentaire d'agriculture à l'usage des Ecoles primaires du Jura.

Mention honorable à M. Berge, de Bordeaux, pour une allégorie en prose, intitulée : Deux Roses.

Mention honorable à M. Jean Sénamaud, jeune, de Bordeaux, pour une pièce de vers intitulée : Dialogue entre un Paysan et un Bourgeois.

Mention honorable à M. Genty, instituteur à Saizenay (Jura), pour un Mémoire renfermant la marche à suivre pour conserver à l'école, pendant l'été, la plus grande partie des élèves qui l'ont fréquentée durant l'hiver.

Le Secrétaire-Général, H.-G. Cler.



POÉSIE.

Le Pauvre,

PAR M. HECTOR BERGE, MEMBRE CORRESPONDANT.

I.

La campagne n'a plus sa robe de verdure. —
Tout meurt! — Le sombre hiver nous couvre de frimas.
L'oiseau cherche un abri; le pauvre sous la bure
S'endort paisiblement la tête sur son bras.

Il songe au blond soleil qui rayonnait naguère,
Vaste foyer des cieux, maintenant sans chaleur;
Il demande sa part de bonheur sur la terre,
Du pain pour se nourrir, la gaîté pour son cœur.

Mais la bise, vautour, le ronge en sa mansarde;
Et la faim, sœur du froid, ride son pâle front :
Il croise en grelottant son vieil habit de garde,
Vêtement qui, jadis, le sauva d'un affront.

Des souvenirs amers bercent sa dure couche;
Le passé, sombre oiseau, sans cesse le poursuit;
La mort, avec humeur, met un doigt sur sa bouche
Et montre à ses regards son effrayante nuit.

Ce doigt sec et noueux qui palpe son visage
Le réveille en sursaut. — O mort! que me veux-tu?
Si mon heure a sonné, fauche, j'ai du courage;
Dans le champ du malheur, ai-je assez combattu?

II.

Riche! souvent tu ris lorsque le pauvre pleure :
Tu le blesses mortellement.
Et quand, sans le vouloir, sa guenille t'effleure,
Tu le repousses brusquement.

Les salons sont ouverts, et l'orchestre t'appelle,
Place, place au viveur du jour!
Hâte-toi, tu pourrais faire attendre ta belle,
Ta belle qui vend son amour!...

Ton cœur est sans pitié : va, le bal te réclame;
Cours-y te noyer dans les fleurs.
Le lustre est tout en feu, si de glace est ton âme :
Toi, mendiant, verse des pleurs!

Laisse-le s'énivrer de parfums, de lumière,
Poison lent de la volupté.
Toi, dors sur ton grabat; clos ta rouge paupière :
Un ange veille à ton côté.

Vieillard! la charité, cette vierge immortelle
Ouvre ses ailes de saphir;
Elle part, elle vole, oh! vois comme elle est belle!
Elle vient pour te secourir.

Ne désespère pas : l'espérance est un baume
Qui rafraîchit le cœur brisé;
C'est une fleur céleste au bienfaisant arôme,
Au pétale pur et rosé.

C'est une lyre d'or qui guérit et console
L'être souffrant gorgé de fiel;
C'est l'arc aux sept couleurs; c'est la douce parole
Du messager de l'Eternel.

Riches! soyez humains, donnez à votre frère :
Vous avez tout, et lui n'a rien.
Pour voir les Ariels éclatants de lumière,
Au malheureux faites du bien.

Partagez avec lui votre or, son œil l'envie;
La faim fait naître ce désir :
La misère est un puits plein d'absinthe et de lie
Que l'humanité doit tarir.

III.

Donnez pour qu'au printemps votre rosier fleurisse;
Donnez pour qu'à l'été vos vergers aient des fruits;
Donnez, donnez afin que le grain vert mûrisse
Et que l'Étoile au ciel brille toutes les nuits.

Le cœur est plus joyeux quand la main s'est ouverte;
Le soleil est plus beau, le ciel plus radieux;
Le pauvre pleure moins; les oiseaux chantent mieux;
La fleur est plus suave et la feuille est plus verte.

La campagne n'a plus sa robe de verdure. —
Tout meurt! Le sombre hiver nous couvre de frimas.
L'oiseau cherche un abri; le pauvre sous la bure
S'endort paisiblement la tête sur son bras.

ARCHÉOLOGIE.

Nouvelles données sur la ville d'Antre et le Pont-des-Arches, à l'est de Moirans,

PAR M. BEL, MEMBRE CORRESPONDANT.

(*Suite et fin*).

Les historiens placent Gergovia sur la montagne dite Montagne de Gergovia, et non sur la Montagne-Gergovia. Suivant les découvertes faites depuis 50 à 60 ans, Gergovia serait Clermont-Ferrand, où l'on a trouvé, rue d'Assas, à 6 mètres de profondeur, une tête de Méduse en mosaïque; puis d'autres mosaïques, notamment dans le petit séminaire, à près d'un kilomètre de là. Il existe encore à Chamalières, aussi à un kilomètre de Clermont, plusieurs édifices romains bien conservés. En creusant les fondements d'anciens remparts romains, à moitié de béton, dans la cour extérieure du lycée de cette ville, au joignant de la place Michel-l'Hospital, on fut obligé de faire jouer la mine pour pratiquer des fosses d'aisances; car les fouilles tombèrent sur cette construction. Dans un des éclats se trouva engagé un *os* d'Adrien. Or, César était encore dans les Gaules 28 ans avant la naissance de J.-C., et Adrien ne revêtit la pourpre impériale que l'an 171 de notre ère. Ces chiffres additionnés donnent le nombre 199. Est-il à croire que cette durée aurait suffi à établir là une grande cité, d'une enceinte de près de 7 kilomètres? Au reste, pas de marques d'édifice quelconque sur la plate-forme de Gergovia, dont le contour est de près d'une lieue, et remarquable par l'écroulement d'une enceinte de pierres sèches brutes. Cette enceinte eût été de briques, si une ville avait occupé cette haute plate-forme. Que si l'on a trouvé dans toute la superficie arable de grandes amphores, des cratères et autres vases, c'est que les Cervemates avaient dû y monter de quoi l'abreuver.

La voie d'Antre à Genève arrivait à Brives, sur la Bienne (*Brevia*, gué, passage dans une rivière). Le mot Brive et même la syllabe initiale *Bri*, désigne presque toujours un passage, un gué, un pont, un

péage ; preuves : *Brives* près du Puy, où l'on passe la Loire pour se rendre à S[t]-Étienne ; *Brives-le-Vieux* à quelque distance de Brioude. Dans ce village existe sur l'Allier un beau pont romain; Brioude (brevium, chemin du pont), Brives-la-Gaillarde, Biare, Bridge. Ce dernier mot (comme ège, èdge, aigue, *eau*) signifie toujours un endroit distingué par ce liquide; Cambridge, Barège, Aigue-Morte. Il en est de même des finales aix, ax ; Aix, Des Aix (village dont la famille du général Désaix possédait la seigneurie), joignant les deux syllabes pour déguiser sa noblesse, ainsi que le fit d'Avout, qui signa Davoust, tandis que son père et son neveu ont toujours signé d'Avout (village près d'Avalon) ; Aix-la-Chapelle, Ax, Dax, etc.

La voie d'Antre à Genève traversait, pour aboutir à Brives, des fermes en haut desquelles on remarque de profondes ornières dans le roc, au levant du crêt de Chatié, le territoire de *Laucona* (aujourd'hui Saint-Lupicin). *Laucona* semble formé de deux mots grecs aussi, qui expriment au mieux ce plateau rocheux ; pierre et cône, crêt nu : car telle est la hauteur qui domine ce village.

Que l'on ne rie pas trop des étymologies grecques et latines qui sont assignées aux lieux dont nous avons fait mention. Est-ce que notre langue ne dérive pas en totalité de la langue grecque et de la latine? Notre contrée pouvait-elle rester étrangère à l'idiôme de l'antique colonie de Marseille, et la Séquanie au langage de ses dominateurs romains? Qui oserait dire, pour ne citer qu'un exemple, que le nom *orage* n'est pas formé de chasser, pousser montagne?

Puisque nous en sommes aux étymologies, à l'occasion de Brives-sur-Bienne, donnons encore celle des noms propres Condat, aujourd'hui S[t]-Claude, Conde, commune au confluent de cette rivière et de l'Ain ; Condé, Condrieu, Gondé, Conflans, Confolens, etc.; évidemment, ces deux dernières viennent de *Confluentes*, confluent, et les précédentes de *Condatus*, qui a la même signification.

Revenons encore une fois à la voie d'Antre. De Brives, elle arrivait, pour aboutir aux salines de *Ledo*, Lons-le-Saunier, et de Montmorot au Pont-de-la-Pyle, porte ou col étroit, entre les deux roches de La Tour-du-Meix, qui s'appela d'abord le Mas, Meix (les noms Mas, Mai, Maisons, Mée, près de Melun, Meix, ne sont que des altérations du latin *mansio*, séjour, demeure, comme maison), de Claustre, à raison de la barrière, *claustrum*, établie dans ce défilé pour la perception du péage à acquitter par les populations de la rive gauche de l'Ain qui se rendaient dans la contrée de la rive droite. Le domaine de La Tour-du-Meix s'appela ensuite le Meix de Saint-Claude, parce que cette enclave,

hors de la terre de la noble abbaye, appartenait à cette dernière, qui la tenait des princes de Chalon.

De la Baume, évêque et prince temporel de Genève, qui avait été abbé de Saint-Claude, aimait à passer la belle saison au château de la Tour-du-Meix. Il y était lorsque Calvin se mit à prêcher sa réforme dans la ville épiscopale de Pierre de la Baume. Un premier courrier en apporte la nouvelle au prélat, qui se contente de répondre : *j'irai.* Un second messager le prévient que cette doctrine fait de rapides progrès ; à quoi il répond encore : *j'irai.* Enfin un troisième lui annonça que les portes de Genève lui étaient fermées. Ce La Baume pratiquait en plein l'adage, *à demain les affaires.*

La route d'Antre longeait le pied des hauteurs de Saint-Christophe, franchissait, dans un col, les bois de Marnésia, et arrivait aux *Poids-de-Fiole* (Puits de Fiole); le mot poids, en patois, veut dire puits. Trois des sept puits romains de cette localité ont été comblés. Les quatre autres, d'une belle structure, donnent une eau limpide excellente (voir dans le n° 2 de notre Bulletin, page 37, année 1865, l'article : *Une troisième Alise).*

Terminons cette trop longue notice par une observation qui a bien son prix.

Il est dit dans la vie de saint Romain et de saint Lupicin, que *Condat* (Saint-Claude) était un désert quand ces deux frères vinrent d'Isernore *(Isarodurum)*, dans le Bugey, y mener la vie d'anachorètes. S'il en était ainsi, comment des chasseurs de Nyon, en Suisse, seraient-ils venus les y découvrir sur une terre étrangère et si loin de leur patrie. Comment l'étroit emplacement où ils plantèrent leur tente, et où est la ville de Saint-Claude, portait-il déjà le nom de Condat ? et le *replat* rocheux sur lequel est assis St-Lupicin, le nom de *Laucona*, et toutes les crêtes des montagnes de ces parages, les noms de Joux-Devant, Joux-Derrière, etc. ? La destruction d'Antre, dont on ignore les auteurs et l'époque, avait dû y laisser des habitants qui conservèrent ces dénominations. Le désastre de cette cité et de cette contrée remonte-t-il plus haut que 451, année où Attila repassa des Gaules en Italie, en rasant toutes les villes qu'il trouva dans sa fuite. Cela est probable, mais de 451 à 480, qu'arriva Saint-Lupicin à Condat, les vallons du Jura n'auraient pas eu le temps de se couvrir de forêts. Quoi qu'il en soit, cette destruction eut lieu postérieurement au règne de Gordien III ; car, l'urne en bronze trouvée sous une large pierre, sur le territoire d'Estival, et remplie de 1400 pièces romaines, en renfermait de tous les empereurs, depuis Jules-César jusqu'à cet Antonin, mort en 244. Cette urne, sur

la poignée de laquelle est une Cérès, est au Musée de Lons-le-Saunier. Estival, à 6 kilomètres d'Antre, est le point culminant entre S[t]-Claude et le chef-lieu du département du Jura, et sur une *via*, qui allait du lac d'Antre vers le col actuel des Rousses et en Helvétie.

VARIÉTÉS.

Le Château de Vadans (Jura),

PAR M. BOUSSON DE MAIRET.

A la sortie de la ville d'Arbois par la route du nord, l'œil se repose sur une riche et vaste plaine d'environ six kilomètres de longueur, dont l'uniformité est interrompue par un beau village, et que sillonnent, avec de nombreux détours, les eaux de la Cuisance. Sur la gauche s'élèvent des côteaux qui produisent d'excellents vins, et à droite, de belles et giboyeuses forêts balancent leurs cimes verdoyantes. A l'occident, la vue est bornée par une colline, sur le penchant et au pied de laquelle se groupent les maisons d'un village populeux, que surmonte une tour de quarante mètres de hauteur sur une égale circonférence, dont la masse arrondie se détache de l'azur du ciel. C'est le Chateau de Vadans, qui fut, au moyen-âge, le séjour de ces preux chevaliers et de ces fiers barons renommés par leur courtoisie et par leur courage.

Au onzième siècle, ce manoir féodal était la propriété des sires de Vadans; dans le siècle suivant, il appartint aux sires de Salins, et ce fut dans ses murs, à ce que rapporte l'historien Beauchemin, que l'un d'eux, Gaucher III, fonda dans un même jour trois abbayes : celles de Rozières, de Goailles et de Mont-S[te]-Marie. Maurette, sa fille, devenue l'épouse de Gérard, comte de Vienne et de Mâcon, transporta cette seigneurie dans l'illustre maison de Vienne, qui s'honora de compter parmi ses membres l'intrépide défenseur de Calais. Possédée ensuite par la puissante famille de Vergy, qui, pendant plusieurs siècles, a brillé de tant d'éclat, elle fut acquise, en 1539, par Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, qui, condamné à mort pour avoir favorisé la fuite du connétable de Bourbon, reçut sa grâce sur l'échafaud. Il laissa cette seigneurie à sa fille Diane, dont les charmes et la beauté, lui assujétissant le cœur de Henri II, l'élevèrent, sous le nom du monarque, au souverain pouvoir. La terre de Vadans resta dans cette famille jusqu'au XVIII[e] siècle, où le dernier de ses représentants, Philippine de Poitiers, la légua

au duc de Choiseul-la-Baume : le duc de Choiseul-Stainville, mort en 1839 pair de France, aide-de-camp du roi et gouverneur du Louvre, hérita du château et des terres environnantes, et les céda, en 1809, au lieutenant-général baron Delort.

Ainsi que toutes les forteresses du moyen-âge, dont il n'était pas la moins redoutable, le château de Vadans a essuyé toutes les vicissitudes du temps et des révolutions. Des débris d'armes, des éperons, des fers de lances et de flèches à demi dévorés par la rouille, des monnaies découvertes à diverses époques et conservées avec tout le soin que méritent ces souvenirs des temps qui ne sont plus, nous en offrent la preuve. Sans doute, dans toutes les guerres dont la Franche-Comté fut le théâtre, il eut plusieurs sièges à soutenir ; mais les annales du pays ne nous ont laissé les détails que d'un seul. C'était au temps où la politique de Richelieu avait déchaîné sur notre province les bandes féroces du compagnon de Gustave-Adolphe, le fameux Bernard de Weimar. Ces troupes, qui ne vivaient que de pillage, réunies à une armée française, commandée par le duc de Longueville, livrèrent nos contrées à toutes les horreurs que peut commettre une soldatesque effrénée. Longueville assiégea Vadans, qui lui opposa une résistance vigoureuse, mais inutile. Le 14 juillet 1638, le château fut pris d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée, et les flammes le dévorèrent ; il n'échappa à leur action que les parties sur lesquelles elles ne purent avoir de prise. La chapelle même fut incendiée ; il n'en resta que les fonts baptismaux, et avec eux, la tour, beaucoup plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui, l'enceinte fortifiée et la citerne creusée dans le roc. Ce ne fut qu'en 1667 que la comtesse de Saint-Vallier s'occupa de le reconstruire ; c'est à elle que l'on doit l'habitation qui s'élève à peu de distance de la tour, et que le général Delort a restaurée.

Lorsqu'en vertu du traité de Nimègue la Franche-Comté fut définitivement réunie à la France, Louis XIV ordonna que toutes les villes et châteaux fortifiés de la province, à la réserve de Besançon, Salins, le fort de Joux et quelques autres places situées sur la frontière, fussent démolis. Vadans fut compris dans cet ordre, mais on se contenta de le démanteler, et du côté de l'occident, qui regarde l'ancienne France, une vaste brèche fut pratiquée dans la tour, de manière à en rendre toute défense impossible.

De ce vaste monument de la féodalité, il ne subsiste aujourd'hui qu'une majestueuse enceinte de remparts, qui, quoique à demi ruinés, attestent encore son importance et sa splendeur ancienne, et cette tour, dont l'œil du voyageur ne peut se détourner, et dont la masse imposante

semble braver l'action du temps. Là, si l'on en croit les récits transmis aux enfants par leurs pères, apparaissait le spectre formidable de la fée *Mélusine*, moitié femme, moitié serpent, qui venait déplorer, en lugubres accents, les malheurs qui avaient frappé ou devaient frapper encore l'illustre maison de Poitiers, qui tira d'elle son origine.

Le reste du château est occupé par la maison moderne, où la commodité se joint à l'élégance, du moins dans la décoration intérieure, par des jardins et des bosquets où l'on respire un air vif et pur, et d'où se déroule un des panoramas les plus étendus et les plus variés que présente la Franche-Comté.

A l'Orient, la vue embrasse les riches côteaux de Montigny, ceux d'Arbois, une partie de la ville même, et suit les capricieux détours de la rivière de Cuisance, qui précipite ses eaux argentées et limpides à travers la plaine riante et fertile dont nous avons parlé ; au midi, les rocs escarpés, où s'élevait jadis la forteresse de la Châtelaine, d'immenses forêts, les côteaux de Pupillin, les chemins de fer de Bourg à Besançon et de Paris à Neuchâtel, la grande route de Strasbourg à Lyon, et d'autres rochers nus, au sommet desquels se dressaient, il y a deux siècles, les tours menaçantes du fort de Grimont, d'où, semblables à des oiseaux de proie, s'élançaient les garnisons françaises pour porter dans les campagnes environnantes le carnage et la dévastation : à leur pied est assise la ville de Poligny; en descendant vers l'occident, de nombreux et opulents villages, des prairies, des côteaux, des terres dont aucune parcelle n'échappe à la culture, puis le clocher de la ville de Dole, le mont auquel la tradition rapporte que l'immortel neveu de Charlemagne, qui termina à Ronceveaux une vie héroïque par une mort plus héroïque encore, a donné son nom, et dans le lointain, les montagnes au-dessous desquelles la capitale de la Bourgogne étale ses églises et ses palais; au nord, enfin, le cours sinueux de la Loue, dans laquelle se réfléchit l'azur du ciel, une multitude de villages, les ruines du château de Vaugrenand, qui élève au milieu des forêts sa cîme découronnée, pareil à l'aire d'un aigle ou au nid d'un vautour; et le mont Poupet, ce géant des montagnes jurassiennes, premier anneau de cette chaîne immense du Jura et des Alpes, dont les dernières sommités se reflètent dans les eaux de la Méditerranée.

De tous les villages des environs d'Arbois, Vadans est peut-être celui qui mérite le mieux d'être visité. Les côteaux qui l'environnent produisent des vins exquis, et son territoire est d'une grande fertilité. De nombreuses maisons de campagne, appartenant à des propriétaires aisés l'embellissent. Au milieu de la place, on admire une fontaine cons-

truite sur les plans et aux frais du célèbre statuaire Dejoux, qui dota en même temps l'école où les enfants des deux sexes reçoivent l'instruction élémentaire. Ce fut ainsi que l'illustre artiste honora son berceau autant par ses talents que par sa bienfaisance, et ses concitoyens reconnaissants ont consacré sa mémoire par cette inscription gravée sur leur fontaine, et due à la plume élégante du général Delort.

Il a fondé l'école où l'on instruit l'enfance ;
Notre fontaine est due à sa munificence ;
Ainsi, par deux bienfaits honorant ses talents,
Dejoux, célèbre ailleurs, est béni dans Vadans.

Ce village a vu s'éteindre aussi, en 1833, un homme qu'entourait, à bien juste titre, la vénération publique, et dont la famille en était originaire, M. Pierre Bouvenot, qui siégea à l'assemblée législative, devint successivement président des tribunaux de première instance d'Arbois et de Lons-le-Saunier, traversa, pur de tout excès, mais non sans dangers, les orages révolutionnaires, et signala une vie de près d'un siècle par l'exercice de toutes les vertus de l'homme privé, du magistrat et du citoyen. *(Jura Pitt.)*

SÉANCE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Le Secrétaire-Général lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La correspondance manuscrite comprend une lettre de M. Bel, nous adressant cinq articles sur autant de sujets différents ; celle imprimée se compose des circulaires et pièces suivantes : Ministère de l'Instruction publique : Par arrêté ministériel du 5 janvier, la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes à la suite du Concours de 1865, aura lieu à la Sorbonne, le samedi 7 avril 1866, à midi. La réunion générale sera précédée de trois jours de lectures publiques, les mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 avril.

Aucun mémoire ne sera admis s'il n'a été préalablement lu devant la Société savante dont le candidat est le délégué, et jugé digne par cette Société d'être proposé pour la lecture publique.

Les manuscrits des notices et mémoires devront être transmis au Ministère au plus tard le 15 mars, dernier délai.

Même ordre d'idées. *Congrès des délégués des Sociétés savantes.* Le

Congrès des délégués des Sociétés savantes qui, depuis dix-sept années, se réunit rue Bonaparte, 44, au Palais de la Société d'encouragement, s'ouvrira le 20 mars 1866, à une heure précise. Pour siéger dans cette réunion, il faut être délégué par une Société agricole, savante ou littéraire, et chacune peut s'y faire représenter par trois de ses membres.

Le Congrès se réunira chaque jour, à une heure, en séance générale, sous la présidence de M. de Caumont, ou en cas d'empêchement, sous celle d'un des vice-présidents, M. Challe, d'Auxerre, M. Ch. Des Moulins, de Bordeaux.

Académie d'archéologie de Belgique. Cette Académie nous fait également l'honneur de nous inviter à assister au Congrès archéologique international qui s'ouvrira à Anvers le 12 août prochain.

Pour mieux faire ressortir l'importance de cette session au point de vue de l'avancement de la science, et décider les savants des différentes régions de l'Europe à y coopérer, elle en place sous nos yeux le programme où sont inscrites, en effet, des questions d'une importance majeure et du plus haut intérêt.

Comité d'agriculture de l'Académie de Mâcon. L'Académie de Mâcon vient d'être autorisée officiellement à tenir un Congrès agricole au mois de mai prochain, époque à laquelle un Concours régional doit s'ouvrir dans le chef-lieu de Saône-et-Loire.

Elle a décidé que les Sociétés et Comices agricoles de la région seraient invités à envoyer des délégués à ce Congrès.

Dans l'espoir de notre coopération, elle veut bien nous consulter sur la rédaction de son programme, et, en attendant, appelle notre attention sur les points suivants :

1° Ouvrir une véritable enquête sur la situation de l'agriculture dans notre région, chercher les causes de ses souffrances et les moyens d'y remédier;

2° Etudier les questions importantes qui se rattachent au progrès agricole;

3° Ouvrir aussi une enquête sur la production viticole;

4° Etudier les questions importantes qui se rattachent au progrès de la viticulture, à l'extension de ses débouchés et aux procédés de vinification.

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

La Société met au concours pour 1866 :

1° Etudes sur les anciennnes verreries et faïenceries de la Provence.

Prix : Une médaille d'or de 100 fr.

2° Etude comparative de la garancine et du rouge d'aniline.

Prix : Une médaille d'or de 100 fr.

3° Une pièce de vers au choix.

Composition à envoyer avant le 30 juin.

Exposition universelle de 1867. La Commission impériale de l'Exposition a organisé un groupe particulier sous ce titre : *Objets spécialement en vue d'améliorer la condition physique et morale des populations*, tels que : meubles, vêtements et aliments de toute origine, distingués par les qualités utiles, unies au bon marché.

Est nommé membre correspondant de la Société, M. Gagneur, Louis, sous-lieutenant au 52e de ligne.

Convoquée principalement à l'effet de fixer d'une manière définitive le jour de la distribution des récompenses du Concours annuel, la Société adopte pour dernier terme, le huitième jour de février.

On procède ensuite au renouvellement du Bureau pour 1866, qui est ainsi composé :

Président honoraire,	MM. Demougin.
Président titulaire,	Clerc-Outhier.
Vice-Présidents,	Vionnet et Gindre.
Secrétaire-Général,	Henri Cler.
Secrétaire-Adjoint,	Edmond Sauria.
Archiviste,	Charles Sauria.
Trésorier,	Mareschal.

CHRONIQUE AGRICOLE.

Une question qui occupe tous les esprits sérieux, et dont la solution paraît fort embarrassante, c'est celle des céréales.

Chacun sait que dans les départements où la culture du blé prend la majeure partie du sol, le cultivateur n'est pas rémunéré ; la difficulté des ventes, le bas prix des cours et le poids des charges mettent l'agriculture dans la détresse.

Les pays comme le nôtre, où les céréales partagent le terrain avec d'autres cultures étendues, telles que prairies ou vignes, n'éprouvent pas d'aussi graves embarras. Ils en ont cependant : dans nos contrées, le vigneron est dans le besoin à côté de ses produits qu'il ne peut vendre faute d'acheteur ; le cultivateur, que la sécheresse a laissé avec trop peu de fourrages, n'a pu hiverner tout son bétail ; il en a vendu à vil prix, et il est encore dans la nécessité d'être parcimonieux pour la nourriture de celui qu'il a conservé.

Mais il est rare que les cultivateurs ne soient pas atteints chaque année de quelque manière ; ils sont exposés à mille revers. Quand ils se plaignent, c'est qu'ils souffrent, et ils le font souvent sans bruit. Ils se croient encore heureux, si leurs pertes leur laissent entrevoir une compensation quelconque. C'est ainsi qu'ils attendent avec patience, les uns le moment de la vente et de meilleurs débouchés, les autres une douce température et les herbes printanières qui viendront restaurer les estomacs affamés de leurs pauvres animaux.

Le travailleur de la terre ne se décourage pas. S'il est trop chargé dans le présent, il regarde l'avenir : son bonheur est dans l'espoir.

Lorsque à la suite d'abondantes récoltes, les prix ne sont pas élevés, on n'y voit souvent qu'une conséquence toute naturelle ; mais s'il en résulte une gène prolongée et qui embrasse une grande étendue de pays fertiles, ces gênes, en atteignant d'immenses intérêts, font naître les plus hautes questions en matière d'économie et de crédit.

La crise actuelle a-t-elle d'autres causes que l'abondance des produits ?

La liberté commerciale nuit-elle à l'agriculture ?

Un droit protecteur sur les blés étrangers eût-il soutenu les prix ?

Quels sont les moyens propres à adoucir les souffrances agricoles ?

Ces questions, très-complexes, sont à l'étude et vivement discutées, de même que celles qui se produisent à la suite. Au milieu de ces débats importants, les opinions restent flottantes et ne peuvent se former définitivement qu'après avoir entendu, dans leurs plaintes et leurs vœux, les producteurs intéressés.

Ces raisons nous ont déterminé à attendre l'enquête pour dire notre mot ; nous l'appelons de toutes nos forces, et en même temps nous exprimons le désir que satisfaction soit donnée au plus tôt aux besoins les plus pressants, dans la mesure du possible.

A d'autres époques, l'agriculture a traversé des crises redoutables, sans avoir pu faire entendre ses plaintes. Ces temps ne sont plus ; tout est changé. Aux cris des grandes souffrances, le pouvoir s'émeut, et tout le monde répond par les meilleures dispositions à porter secours.

C'est la solidarité qui s'affirme entre tous les membres de la Société par une sublime spontanéïté.

Dans la circonstance, l'Empereur a, le premier, fait entendre des paroles d'espérance. Le discours d'ouverture de la session législative contient le passage suivant :

« L'agriculture, dit l'Empereur, a fait de grands progrès depuis 1852. Si « en ce moment elle souffre de l'avilissement du prix des céréales, cette

« dépréciation est la conséquence inévitable de la surabondance des récoltes, « et non de la suppression de l'échelle mobile. Les transformations écono- « miques développent la prospérité générale, mais elles ne peuvent pas pré- « venir des gênes partielles et des perturbations temporaires.

« J'ai pensé qu'il était utile d'ouvrir une sérieuse enquête sur l'état et « les besoins de l'agriculture; elle confirmera, j'en suis convaincu, les prin- « cipes de la liberté commerciale, offrira de précieux enseignements, et « facilitera l'étude des moyens propres, soit à soulager les souffrances locales, « soit à réaliser des progrès nouveaux.»

Le Corps Législatif, dans son adresse, dit à ce sujet :

« L'enquête destinée à constater et à mettre en lumière les besoins et les « vœux de l'agriculture, sera accueillie dans nos campagnes comme parmi « nous, avec le sentiment de la plus vive gratitude. Nous sommes certains « de répondre à l'intention de Votre Majesté en exprimant l'espoir que cette « enquête, poussée avec rapidité, s'accomplira dans tous les départements, « de manière à permettre aux intérêts divers de se manifester avec la liberté « la plus complète. Elle fera ressortir les conditions d'infériorité qui ont « jusqu'à ce jour paralysé les progrès de l'agriculture, en même temps que « les remèdes qui peuvent être applicables. Ces populations agricoles si « laborieuses, si modestes et si profondément dévouées à l'Empire, place- « ront avec confiance sous vos yeux, Sire, les souffrances qu'elles éprou- « vent et les soulagements qu'elles espèrent.»

Devant ces déclarations solennelles, l'agriculture suspend ses plaintes et attend du résultat de l'enquête le terme de ses souffrances.

Mais il reste des devoirs à remplir. Les Sociétés d'agriculture n'oublieront pas la tâche qui leur incombe; elles se mettront à l'œuvre; elles savent que chacune d'elles doit apporter à l'enquête ouverte les fruits de ses études et de son expérience.

Celle de Poligny n'y faillira pas. J. C.

STATISTIQUE AGRICOLE.

Nous avons pensé qu'il convient de placer ici les renseignements qui vont suivre, sur la production, la consommation et le commerce des grains. Le tableau qui les contient est officiel et complet; seulement, les chiffres de 1865 ne sont pas définitifs. Les premières appréciations sur le résultat de la récolte de blé, en 1865; se trouvent modifiés par les rapports désignés sous le nom d'*états numériques*. L'exposé de la situation de l'Empire avait annoncé que cette récolte présentait un déficit d'à peu près 10 0/0, comparativement au produit d'une année moyenne. D'après les derniers documents, elle aurait atteint pour l'en-

semble de la France, le chiffre de 95,400,000 hectolitres, et le produit moyen des dix années précédentes (1855 à 1864) ayant été de 97,000,000 d'hectolitres, le déficit de la dernière récolte, par rapport à la production moyenne, ne serait guère que de 2 0/0 environ.

Des documents recueillis en 1864, établissent que la consommation moyenne du froment, dans la France entière, est de 90,275,490 hectolitres, dont 75,391,240 hectolitres pour l'alimentation humaine; 14,197,490 pour semailles; 409,608 pour la nourriture des bestiaux; 277,152 pour divers usages.

On sait que la France est divisée en dix régions géographiques. Le total des hectares ensemencés en froment, était pour les dix régions :

En 1861, de	6,754,227
1862,	6,881,613
1863,	6,918,768
1864,	6,889,073
1865,	6,891,440

Le nombre d'hectolitres récoltés a été :

En 1861, de	75,116,287
1862,	99,292,224
1863,	116,781,994
1864,	111,274,018
1865,	95,431,028

Le prix moyen de l'hectolitre de froment varie suivant les régions, mais les mercuriales générales constatent qu'il a été en moyenne :

De 24 f.	55 cent.	en	1861
23	25	—	1862
19	78	—	1863
17	58	—	1864
16	41	—	1865

Les importations, qui étaient, en 1861, de 10,272,314 quintaux, se sont progressivement abaissées à 265,620, chiffre de 1865.

Les exportations, qui étaient de 922,585 quintaux en 1861, ont monté pour 1865, à 3,582,826.

Pour établir ces totaux, les quintaux de farine ont été convertis en quintaux de graine. J. C.

Nous lisons dans le *Journal d'Agriculture progressive*, du 1er février 1866 :

Notre excellent collaborateur, M. Victor Chatel (1), nous communique

(1) M. Victor Chatel est membre correspondant de la *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*.



un modèle de permission qu'il se propose de délivrer aux nécessiteux des villages où sont situées ses propriétés. On ne saurait trop applaudir à cette nouvelle et philanthropique initiative; si des règlements analogues ou variant dans leurs dispositions, suivant les circonstances particulières et les exigences locales étaient adoptés par tous les possesseurs de bois, peut-être y aurait-il moins de causes de répression, moins de difficultés et de procès, et plus de respect de la propriété forestière et des propriétaires.

Bon pour permission valable, sauf révocation, jusqu'au 31 *décembre* 1866, *de ramasser dans les bois de M. Victor Chatel, de la bruyère, de la fougère, du genêt, du vignon et des petites branches de bois mort.*

La bruyére devra être arrachée et non coupée à la faucille, qui détruit les jeunes plants d'arbres, venus de graine.

Il est expressément défendu :

1° De couper aucune espèce de bois mort dans les deux coupes de l'année;

2° De couper des houx, des genêts et des vignons dans les parties des bois où il n'y a pas de taillis, c'est-à-dire qui sont en bruyère;

3° De couper les branches de houx pouvant servir à faire des verges de fouet; ces branches devront être respectées partout où elles se trouveront;

4° De couper aucune branche sèche ou verte de sapins;

5° De ramasser des feuilles vertes ou sèches d'arbres et de sapins;

6° De rien enlever avec cheval, voiture, civière ou brouette;

7° De rien ramasser dans la bruyère au-dessus du moulin, et même d'y circuler en dehors du sentier public;

8° De faire pâturer dans les bois aucune vache ou autres animaux;

9° De dénicher aucun nid d'oiseaux, excepté ceux de pies;

Cette défense est faite dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture, et aussi de la conservation des bois taillis et des arbres de haute futaie, les oiseaux pouvant seuls détruire les insectes qui les attaquent, ainsi que ceux qui causent tant de dommages aux céréales, aux colzas, aux betteraves, aux pommes-de-terre, aux légumes, aux fruits et aux arbres fruitiers;

10° De tuer les hérissons qui détruisent surtout les vipères, ainsi que beaucoup d'autres petits animaux et d'insectes nuisibles;

11° De chasser sur les propriétés de M. Victor Chatel et de pêcher dans l'étang et le long des ruisseaux des prairies;

12° Toute personne trouvée franchissant le nouveau fossé de clôture du haut du bois du Roi, sera passible d'une amende;

13° Toute personne trouvée de nuit avec un paquet quelconque des objets dont l'enlèvement est permis et qui ont été ci-dessus désignés, sera passible d'une amende et du retrait de cette permission, si elle lui a été délivrée;

14° On devra toujours, en venant dans les bois, être porteur de cette permission, afin de pouvoir l'exhiber à toute réquisition du garde de M. V. Chatel.

La Présente permission, qui a été délivrée le 1866, à de la commune de village de , devra être renouvelée tous les ans.

A Valcongrain, le 1866. VICTOR CHATEL.

DONS.

Il est offert à la Société, par :

M. BASSET, antiquaire à Paris :

1° Statuette en bronze, de 9 centimètres de hauteur, trouvée à Villers-farlay. Cette figurine, nue, a quelques rapports aux fétiches gaulois de même métal, trouvés à Orgelet; mais l'attitude du dieu est tout-à-fait semblable à celle du personnage celtique qu'on voit au cabinet des médailles.

2° Hachette en bronze trouvée à Clucy, près de Salins. M. Désiré Monnier a donné la description de cette arme gauloise dans l'*Annuaire du Jura*, page 168 (1853).

3° Un fragment d'épée en bronze, trouvé à Montigny, près d'Arbois. Ce morceau est recouvert d'un vernis ou patine, qui décèle une haute antiquité.

4° Une agrafe de même métal, de l'époque romaine.

5° Deux meules à bras, en granit, trouvées en Bief-de-Corne, au-dessus des Planches-les-Arbois, sur une ancienne voie gauloise.

6° Une amphore romaine, trouvée à Villette-les-Arbois. Les deux anses et le col du vase sont brisés.

MM. VILMORIN-ANDRIEUX et Cie :

Extrait général des Catalogues de leurs plantes; *liste de celles qui y paraissent pour la première fois.*

MM. Jean SÉNAMAUD et Jules LÉON :

Leur livre en commun, *le Dahlia bleu.*

M. le docteur BERGERET :

Un opuscule sous ce titre : *La Fièvre intermittente dans le Jura.*

La Société littéraire des deux localités ci-après :

Compte-rendu à l'Académie d'Yverdun et Grandson, pour la protection des animaux.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

Biographie de Mgr GABET,

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

AVANT-PROPOS.

Dire un éternel adieu à sa patrie; s'arracher pour jamais à l'affection des siens; aller affronter sous toutes les latitudes des difficultés et des périls sans nombre, des souffrances de toute nature et la mort sous ses plus sombres aspects, tel est le sort, telles sont les perspectives de cette pléïade de généreux apôtres qui s'en vont annoncer la doctrine du Christ sur les points de notre globe les plus reculés. La vie du missionnaire *in partibus infidelium* exige à chaque minute du jour et de la nuit un courage surhumain, un zèle sans bornes, une charité immense. De tels hommes sont une preuve vivante de la force énergique de dilatation et de la vitalité exubérante de la religion qu'ils vont faire connaître, et qui possède plus que jamais une expansibilité dans tous les sens.

La France, cette terre unique sous le rapport du dévouement comme sous tant d'autres, a constamment alimenté dans de larges proportions les rangs des héros apostoliques. Le sang de ses prêtres, versé par le fer du bourreau, a coulé à maintes reprises sur cent plages lointaines et inhospitalières. Les ciels les plus glacials, comme les zônes les plus torréfiantes; les lieux les plus insalubres, ainsi que les plus sains, ont été et continuent d'être les témoins de leur infatigable ardeur. Ces hommes, que la couleur et la forme de leurs habits n'empêchent pas d'être nos compatriotes, tout en n'ayant d'autre but que le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu, ne se lassent pas, dans la mesure de leur position et de leurs forces, d'être utiles aux lettres, aux sciences et aux arts. C'est par eux que l'Europe a connu des langues et des idiômes nouveaux; c'est par eux qu'elle a acquis des notions exactes sur des pays très-peu connus auparavant. Il n'est pas jusqu'à la politique et au commerce dont ils ne puissent au besoin

devenir de puissants auxiliaires. La France leur a dû son influence prépondérante dans le Levant. La chambre de commerce de Marseille, ville qui a eu le monopole du trafic avec la Turquie, l'Egypte et la Syrie, votait chaque année une somme considérable pour venir en aide aux missions. Nos prêtres avaient depuis longtemps fait connaître avantageusement le nom français aux populations grouillantes du Céleste-Empire, quand nos braves légions sont allées naguère leur faire apprécier la puissance de nos baïonnettes. Si nous sommes à juste titre fiers de nos valeureux soldats, nous devons également l'être de nos missionnaires à l'étranger, et placer notre illustration religieuse à côté de notre gloire militaire.

Le Jura, ou plutôt le diocèse de Saint-Claude, qui a donné le jour au jésuite Attiret (1), a toujours été représenté largement dans ces émigrations fréquentes de pionniers de l'Evangile, de la civilisation, de la liberté et de l'émancipation des peuples. Plusieurs de ses enfants ont été promus à la dignité épiscopale, après avoir, pour nous servir d'une expression militaire, gagné leurs grades à la pointe de leur épée. MMgrs Rameau, Gabet, Canoz et Jantet ont porté presque simultanément la mitre et le bâton pastoral. Mais parmi les missionnaires jurassiens, il n'en est point dont la vie ait été plus accidentée, plus pittoresque, plus aventureuse et plus mouvementée que celle de Mgr Gabet.

I.

Le 4 décembre 1808, dans le riant et fertile vallon au fond duquel la Seille, en dessinant les nombreux méandres du thalweg, promène lentement ses ondes, et où la blonde Cérès et le rubicond Bacchus se disputent les bras des habitants, les échos du village de Nevy répercutaient les premiers cris d'un nouveau-né. Ce nouveau-né était le futur évêque de Troane, M. Joseph Gabet. Ses parents étaient des cultivateurs foncièrement religieux et jouissant d'une honnête aisance, due à leur travail et à leur économie. Ils mirent tous leurs soins à élever leur famille dans la crainte du Seigneur. Leurs efforts furent bénis du ciel et couronnés d'un ample succès : deux de leurs enfants se sont faits prêtres, une

(1) Né à Dole en 1703 et mort à la Cour de Pékin en 1768.

troisième a pris le voile et partait plus tard avec son frère Joseph pour les missions étrangères.

M. Joseph Gabet montra de bonne heure qu'il était bien partagé sous le rapport des facultés intellectuelles et qu'il avait des dispositions à suivre les traces de son aîné. Celui-ci, déjà dans les séminaires, se préparait à exercer le saint ministère : il est aujourd'hui le respectable curé d'une modeste paroisse du canton de Poligny.

Quand le jeune Joseph eut atteint sa douzième année, son père l'envoya apprendre les premiers éléments de la langue latine chez l'honorable M. Beaupoil, curé de Desnes et originaire de Domblans, village rapproché de Nevy-sur-Seille. Ce fut à Desnes, où il resta trois ans, que M. Gabet se lia d'amitié avec un enfant de cette localité, M. Rameau, qui, à quelques années de là, devait parvenir à l'épiscopat et faire ensuite une fin tragique sous les murs de Macao. Malgré une différence sensible d'âge, les relations entre ces deux jeunes hommes s'établirent d'autant plus facilement, que le dernier était un des conséminaristes du frère du premier. Dans ses nombreux rapports avec M. Rameau, M. Gabet sentit naître aussi en lui la pensée d'aller évangéliser les nations infidèles. Cette pensée se changeait à la longue en désir, puis en résolution inébranlable.

A quinze ans, le jeune lévite entra au petit séminaire de Vaux, où il compta bientôt autant d'amis qu'il y avait d'élèves, et où il sut se distinguer par sa bonne conduite, sa docilité, son aptitude et ses progrès. L'année 1828 avait paru sur l'horizon, et le grand séminaire, jusque-là à Orgelet, venait d'être transféré au chef-lieu du Jura, quand M. Gabet fut envoyé dans cet établissement. Ses quatre années de séminaire étaient achevées, et il n'avait que vingt-quatre ans, c'est-à-dire qu'il ne pouvait pas encore être ordinand. Il ne devint prêtre que l'année suivante. De plus en plus rempli du projet longtemps mûri et bien arrêté de se dévouer à l'apostolat parmi les trop nombreux peuples assis à l'ombre de la mort, il se rendit à Paris au commencement de 1834, chez les Lazaristes, pour s'y préparer aux rudes labeurs des Missions. Ne consultant que leur tendresse, ses parents l'engagèrent en diverses

reprises à se contenter d'aller en Afrique; mais il répondit invariablement que, faisant un sacrifice, il tenait à le faire aussi grand que possible.

II.

Le 21 mars 1835, à deux heures de l'après midi, le vaisseau français l'*Edmond* quittait le Hâvre, ayant à son bord huit missionnaires, parmi lesquels se trouvait M. Joseph Gabet. Quelques tempêtes et du calme plat vinrent tour-à-tour rompre la monotonie de sa route à travers les plaines liquides des océans et contrarier équipage et passagers. Un peu plus de trois mois après, le 26 juin, le navire mouillait, à cinq heures du soir, dans la rade de Batavia, au milieu d'une quarantaine d'autres vaisseaux anglais, hollandais, chinois, portugais, etc.

Le 3 juillet, M. Gabet et ses compagnons descendaient de l'*Edmond*, qui revenait en France, pour monter à bord du navire anglais le *Royal-George*, qui devait les transporter à Macao. Pendant la halte qu'il fit dans cette ville, notre compatriote se livra à l'étude du Chinois. Sa mémoire était tellement heureuse, qu'au bout de quelques mois il était parvenu à entendre et même à parler cette langue, qui a des aspirations presque impossibles pour des organes européens. Il fut alors décidé qu'il devait quitter Macao pour se rendre au poste qui lui avait été assigné, c'est-à-dire dans la Mission de Pékin. Pour avoir quelques chances d'y arriver, il fallait en quelque sorte s'assimiler aux marchandises de contrebande et voyager comme un malfaiteur qui craint à chaque instant de tomber entre les mains de la police; les vêtements européens devaient nécessairement être échangés contre des habits chinois.

Le soir de l'Assomption 1836, une barque vint le prendre avec un autre missionnaire et le conduisit à dix lieues du port, sur un vaisseau chinois, dont le capitaine était chrétien. Après vingt jours de navigation, on entrait dans un petit golfe, entre Fou-Nin et Fou-Tchéou, et M. Gabet et son confrère descendaient dans une petite embarcation qui les remontait sur un fleuve jusqu'à une demi-lieue de la résidence du vicaire apostolique de Fokien. Ce vicaire apostolique était un bon vieillard, âgé de plus de quatre-vingts ans; il y avait neuf lustres passés qu'il habitait dans ces

contrées. Il fit aux nouveaux venus l'accueil le plus cordial et le plus paternel. Pendant un séjour de trois semaines qu'il fit chez cet hôte vénérable, M. Gabet crut avoir retrouvé pour un instant la France et une famille; aussi, ne fut-ce pas sans une profonde émotion qu'il le quitta, le 23 septembre, pour s'acheminer sur le Kiang-Si. M. Gabet et M. Perry, son compagnon, voyagèrent d'abord comme on voyage dans le midi de la Chine, c'est-à-dire qu'au lieu de voitures et de bêtes de somme, ils prirent des hommes et des brouettes. Les frais de transport étaient fabuleusement minimes : les porteurs, pour un trajet d'environ 120 lieues, dans des chemins excessivement montueux et difficiles, ne demandèrent chacun que dix piastres. Au bout de onze jours, M. Gabet atteignait la chrétienté du Kiang-Si. Son cœur devait y saigner encore à nouveau : M. Perry était arrivé à destination et restait pour s'adjoindre à M. Larible, qui évangélisait déjà le pays. Après des adieux qui furent d'autant plus touchants que M. Gabet allait désormais se trouver comme isolé au milieu d'un peuple dont il ignorait complètement les us et coutumes, qui diffèrent des nôtres en mille manières, et dont il ne possédait encore qu'imparfaitement la langue, notre jeune condiocésain se mit en chemin le 6 octobre pour le Hou-Kouan. Il n'avait au plus qu'une vingtaine de lieues à faire à pieds; pour le reste de la route, il fallait changer de mode de locomotion et prendre la voie des barques. Le lendemain de son départ, le missionnaire tomba malade et se trouva dans la nécessité de louer une chaise à porteurs et de se faire transporter dans la demeure de son catéchiste, où il resta trois jours. Il put ensuite gagner une maison qui appartenait à la Mission, et distante seulement de trois lieues. Pendant une douzaine de jours, il y fut tourmenté par une fièvre violente. Le 29 du même mois, c'est-à-dire d'octobre, se trouvant suffisamment rétabli, il se remit en marche, et par un froid des plus intenses entrait, le 3 décembre suivant, dans la ville populeuse de Han-Ko : M. Rameau y était attendu de jour en jour; c'était aussi la résidence d'un célèbre et saint apôtre, M. le comte de Bési, à qui M. Gabet s'empressa d'aller rendre visite. Cette courtoisie fut très-agréable au comte; il retint quelques jours chez lui le prêtre ju-

rassien et ne le laissa partir qu'après l'avoir comblé de bontés et de présents. M. Rameau arriva sur ces entrefaites. On se figure aisément quelles durent être la joie et le plaisir qu'éprouvèrent les deux amis à s'embrasser à plusieurs milliers de lieues de leur pays natal, et quel bonheur tendre ils goutèrent pendant les trois semaines qu'ils passèrent ensemble. Il fallut enfin songer à se séparer; M. Gabet était impatient d'atteindre le terme de sa course. Le 27 décembre, il étreignit une nouvelle et dernière fois dans ses bras son intime, et, s'arrachant des siens, reprit son bâton de voyage, semblable au Juif-Errant qui n'arrive jamais. Vers la mi-janvier 1837, il abordait dans la capitale du Ho-Nan et en repartait après une halte de deux jours pour arriver dans le voisinage de Pékin, non sans avoir couru maints dangers sérieux d'être reconnu pour un européen, et d'être détroussé par les voleurs, bimanes qu'on rencontre un peu partout, mais spécialement en Chine. Un prêtre indigène que M. Gabet avait fait prévenir, lui envoya une voiture qui le conduisit dans une famille parente de l'Empereur et chrétienne d'ancienne date : il y resta caché pendant huit jours et y fut entouré de soins et d'égards. Il restait une contrée montagneuse à parcourir; les chemins en étaient escarpés et rendus glissants par la neige et la glace; aussi ne fut-ce qu'au bout de six jours que M. Gabet put enfin franchir la *Grande-Muraille*. Siwan n'était plus qu'à une demi-journée, et il y entrait le 6 mars au soir. C'était le centre de la mission où il venait collaborer. Il y trouva M. Mouly, cloué en ce moment sur un lit de douleurs par une forte maladie, et qui, par une Bulle du 28 août 1840, fut nommé évêque de Fussulan *in partibus;* deux prêtres chinois y étaient en outre. Il y avait sept mois que M. Gabet était entré dans le Céleste-Empire, où il n'avait pas fait moins de sept cent cinquante lieues, et près de deux ans qu'il avait quitté les rivages de la France.

En avant! en avant! tel est le seul cri que les enfants du Jura comprennent et répètent au champ d'honneur; tel était aussi celui que l'imagination ardente de M. Gabet lui répétait à chacune des étapes qui ont jalonné sa route à travers l'empire le plus antique et le plus colossal de notre planète, et qui lui a fait surmon-

ter sans défaillance aucune tant de fatigues, de dangers et de difficultés préliminaires. Ces mêmes mots, il continuera de les entendre à Siwan, dans les déserts tartares et à travers les montagnes du Thibet.

(A suivre).

De la médecine vétérinaire et de l'empirisme

PAR M. HENRI GIRAUD,

Président et lauréat de la Société d'agriculture des Deux-Sèvres, membre correspondant de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

Dans un temps où l'on peut redouter que la maladie qui décime les bestiaux de l'Angleterre fasse invasion dans notre pays, il convient de vous entretenir de la médecine vétérinaire.

Nous sommes d'avis, en effet, qu'il convient de favoriser l'exercice de la médecine vétérinaire, et que l'intérêt des agriculteurs exige que cet art ne soit pratiqué que par des hommes véritablement capables et instruits.

Il existe, dans nos campagnes, un certain nombre d'hommes, maréchaux-ferrants ou autres, qui, prétendant posséder l'art de guérir les animaux domestiques, inspirent, sur ce point, une grande confiance aux cultivateurs. Ce sont eux qu'on appelle, alors même qu'on a, près de soi, des médecins vétérinaires habiles et dévoués, dont le savoir, dont l'expérience donneraient toute garantie aux cultivateurs.

Pourquoi fait-on venir l'empirique plutôt que le médecin vétérinaire? Est-ce une question d'économie? Ce serait dans tous les cas une économie fort mal entendue, de confier la santé, la vie d'un animal qui représente toujours une valeur importante, à un homme inhabile, parce que ses soins coûteraient moins cher. — Mais d'ailleurs, si l'on calcule bien, on verra que le traiteur de bestiaux, comme on l'appelle quelquefois, fait payer en définitive, avec la multiplicité des remèdes de toutes sortes qu'il fournit, tout aussi cher que le médecin vétérinaire.

Ce n'est point une considération d'économie, vous le savez bien tous, qui vous porte à demander les conseils, les soins de ces prétendus guérisseurs de bestiaux, auxquels la crédulité publique a fait une réputation dans vos campagnes; c'est tout simplement cette aveugle confiance qu'inspirent au plus grand nombre tous les charlatans.

Si je vous parlais des rebouteurs et des gens qui font métier de guérir

certaines maladies, ce serait encore une question brûlante, sur laquelle nous ne nous entendrions pas, car ces hommes sont appelés partout, malgré les poursuites dont ils sont l'objet de la part des tribunaux, malgré les conséquences déplorables que produisent souvent leurs soins inhabiles et leurs remèdes dangereux.

Si je vous parlais des devins, des toucheurs, dont la parole, dont la main suffit, dit-on, pour guérir les maladies les plus rebelles, vous ne me permettriez pas de rire de ces sottises; car il y en a beaucoup, dans vos contrées, qui, la nuit qui précède une grande fête, arrivent, vers minuit, dans la maison du toucheur, tout encombrée de gens atteints de toutes sortes de maux.

Si l'on pouvait parler raison avec ceux qui se laissent aller à d'aussi folles croyances, je leur demanderais comment ils peuvent penser que, parce qu'il est le septième enfant mâle de sa famille, cet homme ait, dans sa main, la source invisible des remèdes capables de guérir tous les maux; comment, si Dieu veut faire des miracles en faveur de certains malades, il est besoin de les envoyer se faire toucher par un simple laboureur.

Mais tous les raisonnements du monde ne peuvent rien sur les esprits égarés qu'entraîne, qu'aveugle la crédulité, et nous aurons beau faire, nous n'empêcherons pas les malades d'aller chez le toucheur, chez le guérisseur, chez le rebouteur, chez tous les charlatans de nos villages ou de nos foires. — Nous aurons beau faire, nous n'empêcherons pas le cultivateur d'appeler le traiteur de bestiaux au lieu de recourir à l'habileté du médecin vétérinaire.

Tous les jours cependant le cultivateur a sous les yeux des faits qui lui démontrent les tristes conséquences des médications inefficaces ou dangereuses de ces prétendus guérisseurs de bestiaux, et, tout dernièrement encore, dans une commune voisine de Niort, un bœuf succombait sous l'influence d'un remède qu'on lui avait administré sans connaître sa maladie.

Comment voulez-vous que, sans avoir fait d'études spéciales, sans connaître même la construction intérieure des animaux domestiques et le jeu de leurs organes, un homme, qui n'a reçu d'ailleurs aucune instruction, puisse discerner les maladies des bestiaux et savoir quel remède convient pour les guérir. — Parce que cet homme avait, dans sa famille, un autre traiteur de bestiaux, ou bien parce qu'il a appris à ferrer les chevaux et qu'il vient de s'installer dans un village comme maréchal-ferrant, parce qu'il a surtout beaucoup d'aplomb, un air sérieux et capable, un langage sententieux; parce qu'il a toujours pour toutes les

maladies, des remèdes tout prêts à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur, cet homme va conquérir bientôt la confiance générale, et, dans peu, soyez assurés qu'on viendra le chercher de trois lieues à la ronde.

La conséquence de ceci est facile à déduire : c'est que les médecins vétérinaires, délaissés, sans clientèle, ne peuvent s'établir dans nos campagnes, et que souvent, dans tout un arrondissement, on n'en compte pas plus d'un ou deux. La conséquence, c'est que les bestiaux sont livrés presque partout aux soins inhabiles, aux traitements meurtriers des prétendus vétérinaires de campagne, qu'ils succombent en grand nombre, et que les épizooties qui se déclarent deviennent une cause de pertes énormes, quelquefois de ruine pour les cultivateurs.

Avant d'arriver à pouvoir exercer sa profession, le médecin vétérinaire est obligé de faire de grandes dépenses et de consacrer un grand nombre d'années à l'étude, et s'il n'est pas assuré de trouver, dans les produits de sa clientèle, des ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de son existence et pour élever sa famille, comment voulez-vous qu'un homme intelligent et capable, devant qui s'ouvrent d'autres voies plus faciles et plus avantageuses, consente à parcourir cette carrière ingrate?

Ces longues études qui précèdent l'obtention du diplôme de médecin vétérinaire, les épreuves qu'il faut subir pour obtenir ce diplôme, devraient vous faire comprendre combien sont insensés ceux qui négligent d'appeler ces hommes habiles et expérimentés pour soigner leurs bestiaux malades.

Des écoles spéciales, dirigées par des hommes profondément instruits, de véritables savants dans l'art vétérinaire, reçoivent les jeunes gens qui se destinent à cette honorable profession, et, pendant plusieurs années, cette jeunesse studieuse travaille avec ardeur, suit assidûment les cours qui sont faits par ces habiles professeurs, prend part aux expériences qui ont lieu sous ses yeux, et apprend ainsi à connaître l'anatomie, la construction intérieure des animaux domestiques, le siège, le caractère, la cause des maladies qui peuvent affecter leurs organes et, en même temps, les moyens propres à les guérir.

Quand ces jeunes gens ont ainsi laborieusement pénétré les secrets de la science vétérinaire, quand ils nous apportent, avec la théorie puisée dans les meilleurs livres écrits sur cette matière, la pratique, exercée pendant plusieurs années, sur les maladies les plus compliquées, les cas les plus graves, qui sont toujours soumis aux études, aux expérimentations des écoles, quand ils viennent pleins de zèle pour l'exercice de leur profession, pleins d'ardeur pour le succès de leurs soins, vous au-

tres, au lieu de recourir à leur savoir, vous continuez, vous vous obstinez de plus en plus à confier le sort de vos bestiaux malades à l'ignorance, au charlatanisme des empiriques de village.

Ou bien, quelquefois, quand le traiteur que vous avez appelé d'abord a laissé le mal s'aggraver ou qu'il l'a lui-même aggravé par les remèdes malencontreusement appliqués, quand la maladie est devenue incurable, vous vous décidez enfin à faire venir le médecin vétérinaire, dont la science ne pourra plus désormais sauver la vie de votre animal.

Dans votre prévention, dans votre ingratitude, vous oserez encore reprocher la perte de votre animal à l'inhabilité du médecin vétérinaire, et vous réserverez toutes vos félicitations, votre reconnaissance imméritée pour l'empirique qui se vantera d'avoir guéri l'un de vos animaux d'une maladie dont il avait à dessein exagéré la gravité, et qui aurait parfaitement guéri seule et sans aucune des nombreuses médications qu'il avait inutilement appliquées.

Voilà l'état des choses, cet état déplorable que je constate et qui appelle en effet un remède prompt et efficace.

Si vous le vouliez tous, il ne serait pas nécessaire de faire de loi, ni de prendre aucun arrêté pour atteindre ce but, et, le jour où vous aurez la sagesse, la force d'arracher de votre esprit la confiance aveugle que vous inspirent des hommes ignorants et dangereux, le jour où vous ouvrirez les yeux à la lumière que répand autour d'elle la vraie science, le jour où vous voudrez, en leur donnant votre clientèle, assurer la position des médecins vétérinaires, vous verrez s'augmenter le nombre de ces hommes utiles et dévoués, qui consacrent leur vie à la guérison, à la conservation de vos bestiaux, et qui contribuent ainsi puissamment à la fortune des cultivateurs et à la prospérité de l'Agriculture.

(Bulletin de la Société protectrice des animaux).

POÉSIE.

Un de nos correspondants, l'honorable Louis Oppepin, d'Imphy, vient d'obtenir un magnifique succès. *La Tribune Lyrique*, feuille artistique, scientifique et littéraire, organe de l'Union intellectuelle de Paris et de la province, avait eu l'heureuse idée d'ouvrir un concours entre tous les poètes désireux d'obtenir l'hospitalité de ses colonnes. Quarante-neuf nourrissons de la Muse ont pris part à cette lutte pacifique, et c'est M. Oppepin qui a été proclamé le premier lauréat, et jugé le plus

digne du prix proposé, une médaille bien au-dessus par sa valeur morale, de sa valeur matérielle, une centaine de francs.

Voici la pièce qui lui a valu cet honneur :

Enthousiasme.

La mansarde est glaciale et nue,
Compagne de la pauvreté,
La faim s'assied, livide, aiguë,
Souvent au foyer dévasté !
Un sombre toit brusquement borne
L'horizon désiré du cœur;
Le sol est froid, le jour est morne;
Partout suinte le malheur!

Pourtant ce froid séjour de rayons s'illumine!
L'espace s'agrandit, l'air se remplit d'encens!
Un immense horizon tout-à-coup s'y dessine,
Étincelant d'azur comme un ciel de printemps!
C'est que, pareil à cette lave
Que jette au ciel un mont ardent,
L'enthousiasme sans entrave
Y soulève un crâne brûlant!

C'est le Poète, enfant des rêves,
Qui ne sait pas si le jour pur
A du feu pour toutes les grèves,
Des rayons pour tout ciel obscur!
L'œil plongé, palpitant, dans l'avenir des âges,
Il n'entend pas les bruits qui roulent sous ses pieds!
La misère et la faim ont de sombres mirages :
Qu'importe? pour son front la gloire a des lauriers!

Le voyez-vous, l'œil plein de flamme,
Notant sous ses doigts inspirés
Des rythmes délirants de l'âme,
Des chants du vulgaire ignorés?
Sa puissante pensée a soulevé le monde!
Il vole sans effort de l'homme à l'Eternel!
Partout sa main s'étend, son œil éclaire et sonde!
Il règne; il est puissant! son nom est immortel!

Des jardins parsemés de roses,
De diamants et de rubis,

Se teignent de lumières roses,
Où passent de blanches houris!
Des parfums énivrants, inconnus à la terre,
Éveillent dans son cœur de douces voluptés!
Son beau ciel resplendit d'amour et de mystère...
C'est de l'Illusion les palais enchantés!

Puis voici qu'une voix l'appelle,
Si pleine de suavité,
Qu'il sent son âme qui chancelle
Sous un poids de félicité!
C'est elle, l'ange aimé de son plus chaste rêve,
La muse au doux regard qui soutient ses accents!
Elle, dont le nom seul l'énivre et le soulève
De cette froide terre à des ciels éclatants!..

Et, poursuivant son doux mensonge,
Il voit l'univers ébloui
Des rayons où son front se plonge
Chanter incliné devant lui!
Car cet astre puissant qui se nomme Génie,
En versant dans son sein d'ardents rayons de feu,
A fait comprendre à tous la Liberté chérie,
L'Espérance et l'Amour, ces trois filles de Dieu!

. . . .
. . . .

Et le poète au fier sourire,
Courbé sous ce rêve enchanteur,
Laissait tomber dans son délire
Les douces notes du bonheur!
Et sa pensée en feu s'imprimait sur la page!
Et les vers jaillissaient de son cerveau brûlant!
C'était l'éclair terrible échappé du nuage;
C'était l'aigle emporté dans son vol tout puissant.

. . . .

O rêve encor, pauvre poète!
Rêve longtemps, rêve toujours!
L'Illusion, de sa baguette,
Te fait si beaux tes sombres jours!...
En vain ton front pâlit sous la veille énervante,

La misère et la faim engourdissent tes pas!
Le souffle inspirateur brûle ton âme ardente,
Et tu vis dans ton rêve !!! Oh! ne t'éveille pas!...

L'Archéologie celtique dans le Jura.

La collection des débris de l'industrie celtique, présentée par M. Z. Robert au congrès des Sociétés savantes de France, a conquis d'emblée une importance de premier ordre dans le monde des connaisseurs et des savants. Nos lecteurs savent ce que le *Pays* du 25 mars a dit de la découverte faite par M. Robert et du haut intérêt qui s'y rattache. Aujourd'hui, ce journal revient à la charge et s'exprime comme il suit:

Nous pouvons, dès à présent, grâce à l'obligeance de M. Rebour, président de la Société d'émulation du Jura, et de M. Robert, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, rendre compte avec quelques détails d'une découverte qui a causé une vive impression et que nous avons déjà mentionnée dans notre numéro d'hier.

« Il ne s'agit de rien moins que la découverte d'une fonderie celtique. Un paysan qui binait un champ situé entre une forêt et un étang, au village de Larnaud, à 7 kilomètres de Lons-le-Saunier, amena à la surface un morceau de bronze vert. Les paysans savent maintenant partout qu'il y a des hommes instruits et dévoués qui portent attention à ces « vieilles ferrailles » et en donnent un bon prix. Le nôtre va immédiatement trouver M. Robert, qui court à l'endroit où avait été trouvé le morceau de bronze. S'agissait-il encore une fois d'un de ces champs de bataille où, comme l'a dit Virgile :

Agricola...
Exesa inveniet scabra rubigine pila,
Aut gravibus rostris galeas pulsabit inanes?

« Un jour le laboureur trouvera des javelots rongés par la rouille crasseuse, ou bien la pointe de son soc pesant viendra heurter des casques vides...

« Mais on n'avait souvenir d'aucun combat ni d'aucun « camp de César » dans cette région.

« M. Robert examina le terrain, qui formait un dos d'âne : 0m70 de terre végétale, du sable d'alluvion, puis de l'argile. Il semblait que la terre végétale eût été peu à peu entraînée du sommet du dos d'âne sur

les pentes, ce qui avait amené les objets enfouis à effleurer le sol. Le terrain fut circonscrit; puis ouvert par des tranchées rayonnant du centre à la circonférence, et l'on trouva 1962 objets de toute nature, les uns finis, les autres ébauchés, tous en bronze magnifique, lourd et compacte, revêtus par le temps d'une splendide patine verte, et dans un complet état de conservation.

« Dans ces 1962 objets, on remarquait des moules, des outils de toute sorte, marteaux, glaives, poignards, faucilles, matrices, serpes, bijoux, scies, limes, flèches, lances, ornements de cheval, les uns terminés, les autres à divers états d'avancement.

« Nous avons vu toute la collection, mise en ordre par M. Robert, avec une patience véritablement surprenante.

« Evidemment, ce n'est pas là un amas d'objets fortuitement réunis. Il en est auxquels adhère encore la bavure de la fonte; le bourrelet formé par l'excédant du métal; d'autres, particulièrement des instruments tranchants, sont recourbés en vue d'essayer l'homogénéité de l'alliage avant la trempe; d'autres sont trempés et aiguisés. On distingue partout les traces de la lime et du burin; beaucoup d'ornements sont gravés en arabesques. Il ne manque absolument que la soudure pour que le travail soit semblable à celui des temps modernes.

« M. Robert et M. Rebour pensent qu'il existait à cet endroit une fonderie celtique, remontant à l'âge de bronze pur, qui vient après l'âge de pierre. Les ouvriers, surpris par une guerre de peuplade à peuplade, auraient enfoui leurs outils et les objets en cours de fabrication, et auraient péri dans un combat. Ce qui donne un grand poids à cette hypothèse, c'est que le sable qui forme la seconde couche du terrain, et dont plusieurs objets inachevés sont encore incrustés, est du vrai sable de mouleur. A proximité se trouve une forêt qui fournissait le combustible, et l'étang donnait l'eau nécessaire.

On ne s'expliquerait pas autrement cette réunion d'armes, de bijoux et d'outils. En outre, la collection renferme des culots de bronze, des copeaux produits par le ciseau qui servait à ébarber les pièces et agglomérés par les doigts de l'ouvrier, sans doute pour être remis au creuset. La composition de l'alliage est uniformément de 9 de cuivre et de 1 d'étain, comme le bronze grec : c'est la proportion à peu près exacte du bronze des canons, et par conséquent celle qui donne le bronze le plus résistant.

« M. Regnault, dans son Traité élémentaire de chimie, nous apprend que tous les alliages de cuivre et d'étain sont durs et souvent cassants quand ils sont refroidis lentement, et deviennent au contraire malléables

quand, après les avoir chauffés au rouge, on les trempe dans l'eau froide. La trempe produit donc sur ces alliages un effet opposé à celui qu'elle exerce sur l'acier. Nous avons connu un ouvrier qui s'occupait de retrouver le secret perdu de la trempe du cuivre, et ses essais, peu scientifiques d'ailleurs, avaient donné d'autres résultats.

« Il faut croire qu'il y avait chez les anciens des procédés de trempe qui arrivaient à produire un acier de cuivre, pour ainsi dire, car les sculptures si nettes et si fouillées de l'Obélisque portent des traces de cuivre, et dans la collection dont nous nous occupons, nous voyons une épée non trempée recourbée sur elle-même, de manière à montrer que l'alliage n'était pas parfaitement homogène, puisque la surface de grande courbure présente des fissures et, à côté, des fragments d'une autre épée cassée aussi nettement qu'une lame du plus fin acier.

« Du reste, là n'est pas l'intérêt de cette collection ; ce qui frappe surtout, c'est le grand nombre des objets, et surtout le grand nombre de ceux qui sont entiers ; la délicatesse des formes, la netteté des dessins, et ce rapprochement entre le travail achevé ou en cours d'exécution et les outils qui ont servi à ces ouvriers disparus depuis si longtemps. *Après les découvertes de M. Boucher de Perthes, celle-ci doit prendre rang parmi les plus précieuses — Mathorel.* »

Nous félicitons vivement M. Z. Robert du succès bien légitime que sa découverte obtient : ce succès éclatant n'est que le juste prix d'une vie consacrée tout entière aux progrès de la science archéologique dans notre département. Et l'on sait que M. Z. Robert est de ceux qui ont le feu sacré.

(*Sentinelle du Jura*). Ernest FIGUREY.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Farcin chronique développé chez l'homme sans causes connues. Probabilité de son développement spontané. Observation lue à la Société centrale de Médecine du département du Nord, dans la Séance du 28 octobre 1863. Par M. le docteur Alfred Petit (de Lille), Membre correspondant.

Cette étude, destinée spécialement aux disciples d'Hippocrate, discute une grave question d'étiologie. Le Farcin, comme on sait, et comme l'a défini Vegèce, est une gale ou une tumeur cancéreuse particulière aux chevaux. Ainsi que la rage chez le chien, cet hôte aimé

du foyer, ce virus se manifeste naturellement et spontanément chez le cheval. L'homme, au contraire, a semblé longtemps n'en être atteint que par l'effet de la contagion et du contact.

Or, le malade soumis au traitement du savant docteur de Lille, n'a jamais eu de rapports, ni directs ni indirects avec des chevaux malades. Ce cas exclut donc l'idée, même hypothétique, de l'inoculation et de l'infection. Là gît la difficulté.

Que conclure? En résulte-t-il que la production du Farcin spontané chez l'homme est absolument démontrée? Le prudent et discret praticien n'ose pas l'affirmer; il se borne à invoquer en faveur de cette thèse un grand caractère de probabilité.

Ce point de diagnostic ne pourrait être éclairci que par l'inoculation à un cheval du pus de l'œdème humain. La réussite de ce procédé serait une preuve positive, l'insuccès ne prouverait pas le contraire; car si le Farcin chronique du cheval, bien constaté, n'est pas toujours inoculable au cheval, ne saurait-on admettre *à fortiori* que de l'homme au cheval la capacité d'inoculation soit moindre encore?

Comme acheminement à cette expérimentation, on pourrait tenter un autre essai, non moins important: établir une écurie où seraient logés les chevaux atteints de morve d'une manière douteuse, et cela au grand avantage de la fortune publique, puisque un certain nombre de ces chevaux pourraient être guéris; au grand avantage aussi de la santé publique, puisque les propriétaires de chevaux soupçonnés malades songeraient beaucoup moins à cacher le mal, assurés que leur cheval ne serait point abattu, d'après un soupçon, mais d'après une certitude, et l'on n'ignore pas que la plupart des affections farcino-morveuses, communiquées à l'homme, le sont par des animaux douteux, dont on se défie le moins.

Un point est acquis à la science: inné ou accidentel et emprunté, le Farcin chronique se développe dans l'homme de la même manière que chez le cheval et sous l'influence des mêmes causes: ces causes proviennent d'un excès de travail et d'une alimentation insuffisante; d'où le remède: chez l'un comme chez l'autre éviter l'excès de fatigue, et réparer la déperdition des forces par une nourriture propre à en rétablir l'équilibre.

Encore un pas dans le sens de l'observation de l'auteur, et il sera pris de plus grandes précautions contre le danger; on comprendra mieux la grande facilité de la contagion, de l'affection farcino-morveuse du cheval à l'homme, s'il est bien démontré que le Farcin peut, bien que rarement, se développer spontanément chez l'homme.

(1) Cette étude se termine par une prière de l'auteur à ses confrères de l'aider de leurs investigations et de leurs conseils, et par la communication qu'il leur fait du traitement qu'il a prescrit et qui a consisté dans les analeptiques, le vin de quinquina, l'iodure de potassium, l'iodorure du fer alternativement, et dans certains cas qu'il spécifie, le sulfate de quinine, administré à hautes doses.

On suit avec intérêt, bien qu'à travers les termes techniques, l'histoire de l'affection mise en scène. C'est un drame qui vous attache et dont vous parcourez, non sans émotion, les vicissitudes, les péripéties, les alternatives d'améliorations et de rechutes. La description vous fait presque oublier le malade et le médecin, tant il est vrai

Qu'il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Puis la réflexion vous ramène au pauvre patient, et la reconnaissance à son bienfaiteur, à cet homme dévoué qui, pendant quatre ans, le jour et la nuit, s'est mis à la disposition d'un pauvre ouvrier, empressé d'accourir au moindre appel. On bénit une profession ainsi vouée au soulagement de l'humanité souffrante, et on ne s'étonne plus de l'origine céleste dont l'a honorée la docte antiquité.

Mais si la médecine attribue sa naissance à un dieu, elle a les arcanes d'une secte, elle a les mystères d'une religion; ainsi que la statue d'Isis, elle est couverte d'un voile qui la dérobe aux regards; comme dans l'institut de Pythagore, exotérique pour les profanes, sa langue ne devient ésotérique que pour les initiés et au fur et à mesure du progrès des adeptes. Ainsi,

Evolution spontanée, en lisant ce titre d'un autre opuscule du même auteur, notre honorable correspondant de Lille, M. le docteur Petit, plus d'un lecteur en cherchera le sens, et il n'en trouvera l'explication que dans le développement suivant :

Présentation présumée du siége, puis du dos, convertie en une présentation de l'épaule par une tentative de version. — Evolution spontanée. — Emploi fautif de l'ergot de seigle. — Réflexions.

Il s'agit, ainsi qu'on le voit, d'un accouchement laborieux. Cette étude se recommande donc bien moins aux gens du monde qu'elle ne s'impose aux médecins, et subsidiairement aux femmes à qui le titre de *sage* prescrit la loi de ne rien hasarder, et dès lors de se tenir au courant de tout ce qui est expérimenté et publié sur les difficultés de leur profession. Un des plus grands dangers auxquels elles puissent être exposées, est de céder à la demande inconsidérée d'une malade, impatiente de hâter l'heure de sa délivrance, et qu'un sentiment de

(1) Même sujet traité (rédacteur M. Henri Giraud) dans *Maître Jacques*, numéro de mars 1866

pudeur porte à préférer un médicament à une opération qui l'obligerait de recourir à l'intervention d'un consultant, médicament dangereux, très-énergique sans doute, excellent quand on l'emploie bien, ce qui est rare; très-mauvais, au contraire, quand on se trompe sur l'indication. L'auteur appelle donc l'attention sur les périls de l'administration du seigle ergoté, et il invoque le témoignage de plusieurs de ses collègues, MM. Testelin, Wannebroucq, Binant, Féron, etc., pour montrer que l'erreur en ce cas a souvent entraîné la mort et de la mère et de l'enfant.

Par M. Léon Jaybert, avocat à la Cour impériale de Paris, Secrétaire-Général de la Société des Sauveteurs : *Un peu de tout.*

C'est-à-dire des pièces de poésie sur des sujets divers, comme le *Chant maçonnique*, *la jeune Mère*, *l'Enfant;* des fables, comme *le Vieillard, ses trois Fils et les petits Oiseaux*, *la Lune au pays de Cocagne;* des allégories, comme *la Foi à Marie;* des imitations de poètes, Horace, Anacréon; des odes, comme *Sébastopol;* une comédie-vaudeville, sous ce titre, *le Chevalier du Château-Rouge.*

Citons quelques vers qui suffiront à prouver que l'auteur manie aussi bien le langage des dieux que celui des hommes.

Chant maçonnique. — 1re strophe.

A l'Univers offrant un noble exemple,
Le vrai maçon élève dans son cœur
A la vertu le plus glorieux temple,
Car sa devise est *tout pour le malheur.*
Aussi, jamais on ne voit la misère
Lui faire en vain un douloureux appel;
Sa main toujours est ouverte à son frère,
La charité, c'est la fille du ciel...

Jeune Mère.

Il est une volupté pure,
Un rayon échappé du ciel,
Une harmonie, un doux murmure,
Plus doux que le rayon de miel,
C'est le premier cri que la mère
Entend s'échapper du berceau, etc.

Ce volume de poésies est terminé par un morceau en prose, sous cet énoncé : *Origine du Drapeau tricolore*, sujet bien propre à intéresser les lecteurs, qui nous sauront gré, sans doute, d'en détacher quelques idées à leur intention.

Du drapeau tricolore quelle est la date précise, quel en est le sens, la signification exacte?

La réunion des trois couleurs ne remonte-t-elle qu'à la révolution de 89, représentant les trois ordres siégeant aux États généraux, et signifiant la Nation, la Loi, le Roi, ou tout au plus la *livrée* de la maison d'Orléans? Ou bien, y a-t-il quelque chose de sérieux dans l'opinion qui prétend que Henri IV combattit à Ivry sous ces couleurs? Entre ces avis divers, on le voit, la distance est grande, et la controverse facile.

Eh bien! aucune de ces hypothèses ne serait la vraie, c'est ailleurs, selon M. Léon Jaybert, c'est dans la *Vie des Saints*, par Godescard, qu'il faut chercher la solution de cette question de morale et d'histoire.

Au treizième siècle, sous le pontificat d'Innocent III, célébrait sa première messe, à Paris, dans la chapelle de son évêque (Maurice de Sully), en présence des abbés de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève, et du recteur de l'Université, un prêtre jeune et obscur, mais qui devait bientôt devenir illustre par sa sainteté : tout-à-coup et au moment solennel du saint sacrifice, un ange lui apparaît : vêtement blanc, une croix rouge et bleue sur sa poitrine; les bras du messager céleste sont chargés de chaînes, et ses mains appuyées sur deux captifs, l'un maure, l'autre chrétien.

Cette vision fit aisément comprendre à Jean de Matha, c'est le nom du prêtre, qu'il était appelé à travailler à la rédemption des captifs tombés au pouvoir des infidèles, et une seconde apparition, celle au bord d'une fontaine, d'un cerf d'une éclatante blancheur et portant entre les deux cornes une croix rouge et bleue, vint le confirmer dans l'idée de cette vocation. Accompagné d'un saint de royale origine, saint Félix de Valois, petit-fils de Hugues III, il se rendit à Rome solliciter d'Innocent III l'institution d'un nouvel ordre religieux à la destination spéciale et constante du rachat des captifs.

Avant d'accueillir cette demande, le pape voulut à son tour invoquer les lumières d'en haut, par la célébration d'une messe solennelle dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran.

Au moment de l'élévation, la première vision de Jean de Matha s'étant reproduite aux yeux du Saint-Père, il approuva l'institution sollicitée, en lui imposant comme souvenir, pour insigne, l'habit aux trois couleurs, et pour désignation, le nom même de la Trinité.

Mais s'il nous est permis de hasarder une interprétation, ne serait-il pas possible, sans recourir à la légende du moyen-âge, d'introduire l'idée religieuse dans le rapprochement des trois couleurs, qui corres-

pondraient aux trois vertus théologales : le bleu à la foi et ses plaines d'azur; le blanc à l'espérance, l'espérance de la félicité et de la blanche innocence; le rouge à la charité, au dévouement, au sang des martyrs?

Quoi qu'il en soit, rien d'étonnant que notre régénération politique ait emprunté son enseigne à une tradition sacrée, et que cette enseigne soit devenue le signe et le garant de nos glorieuses victoires !

H.-G. Cler, *professeur émérite.*

Analyses quantitatives du Sucre renfermé dans les différentes variétés de Pommes et de Poires recueillies en 1864,

PAR M. LE DOCTEUR PACTET, MEMBRE FONDATEUR.

Le procédé d'analyse employé est le même que celui indiqué lors de la publication de mon tableau sur les raisins.

Les chiffres représentent en centigrammes et milligrammes la quantité de sucre renfermée dans un gramme de jus.

POIRES RÉCOLTÉES SUR DES QUENOUILLES.

Baronne de Nello, . . .	0,146	Fondante des bois, . . .	0,176
Bergamote espérin, . . .	0,162	Grosse marquise, . . .	0,24
Besi de Montigny, . . .	0,192	Louise bonne d'Avranche,	0,24
Bonchrétien de Rans, . .	0,146	Lord de Glines, ...	0,137
Beurré d'Argençon, . . .	0,24	Monseigneur Afre, . . .	0,191
Id. clerjon, ...	0,191	Passe-Colmar, ...	0,176
Id. doré, ...	0,266	Poire crassane, ...	0,266
Id. gris, ...	0,169	Id. curé, ...	0,162
Id. de Malines, . . .	0,146	Id. oignon,.	0,20
Id. six, ...	0,165	Id. orange, ...	0,15
Doyenné Boussok, . . .	0,163	Saint-Germain, ...	0,252
Doyenné du Comice, . .	0,20	Sterkmann, ...	0,176
Duchesse d'Angoulême, .	0,155	Sucrée verte, ...	0,30
Echassery, ...	0,15	Triomphe de Jodaigne,. .	0,125

POIRES RÉCOLTÉES SUR DES POIRIERS EN PLEIN VENT.

Beurré blanc, ...	0,20	Poire Bavouse, ...	0,137
Id. gris, ...	0,169	Id. Bellefleur, ...	0,192
Id. jaune, ...	0,22	Id. Catillac, ...	0,218
Besi d'Héri, ...	0,228	Id. crassane, ...	0,252
Cuisse-Madame, ...	0,293	Id. curé, ...	0,24
Duchesse d'Angoulême, .	0,184	Id. livre, ...	0,30
Gros-Guillot, ...	0,229	Id. maille, ...	0,22
Impériale à feuilles de chêne	0,192	Id. noire, ...	0,191
Martin sec, ...	0,282	Id. sauvage, ...	0,16
Messire Jean, ...	0,24	Saint-Michel, ...	0,184
Petit Rousselet, ...	0,20	Sucrée blanche, ...	0,184

POMMES RÉCOLTÉES SUR QUENOUILLES ET CORDONS.

Belle-ménagère, ...	0,146	Reineitte à côtes, sur cordon	0,176
Fenouillet gris anisé, . .	0,22	Id. grise, ...	0,20
Reinette d'Angleterre, . .	0,20	Id. de Hongrie, . .	0,169
Id. id. sur cord.	0,162	Pomme d'Api rose, . . .	0,22
Id. du Canada, id.	0,169		

POMMES RÉCOLTÉES SUR POMMIERS EN PLEIN VENT.

Calville d'été, ...	0,15	Pomme-poire, ...	0,184
Id. d'hiver, ...	0,171	Id. Reil, ...	0,218
Court-pendu, ...	0,169	Rambour d'été, ...	0,169
Mou de chien, ...	0,24	Id. d'hiver, . . .	0,282
Pigion d'hiver, ...	0,208	Reineitte à côtes, . . .	0,176
Pomme à cidre, ...	0,184	Id. du Canada, . .	0,191
Id. blanche, ...	0,218	Id. dorée, ...	0,20
Id. douce, ...	0,266	Id. franche, . . .	0,161
Id. égrin, ...	0,228	Id. grise, ...	0,22
Id. Gramment, . . .	0,171	Pomme sauvage, ...	0,20

MOYENNES.

Poires sur quenouilles, .	0,188	Pommes sur quenouilles, .	0,184
Id. sur pleins vents, .	0,215	Id. sur pleins vents, .	0,198

D'après ces moyennes, on voit que le principe sucré est à l'avantage des fruits venus sur des arbres à grands développements.

Est-il bon de permettre d'enlever le bois mort de nos forêts et de pêcher dans les eaux qui ne sont pas du domaine public,

PAR M. BEL, MEMBRE CORRESPONDANT.

Il n'y aurait pas lieu de répondre négativement à la première de ces deux questions, si les permissionnaires se contentaient d'enlever le bois mort naturellement. Mais la plupart y commettent le délit d'y couper avec la serpe et d'y faire mourir avec *la scie de voleur* des sujets bien venant qu'ils vont ensuite chercher quand ils sont secs. Ne vaudrait-il pas mieux que la commune, elle qui se charge de fournir à l'indigent une partie de son chauffage durant les grands froids, se chargeât de ramasser les débris morts de nos bois, et d'établir des chauffoirs publics pour la mauvaise saison? Le pauvre, outre l'avantage d'être à l'abri du froid, y trouverait celui d'occuper le temps des chaleurs à gagner par jour de 1 fr. à 1 fr. 50, au lieu de 15 à 20 centimes que lui rapporte un fagot. Ajoutons que le transport écrasant de ce dernier est pour beau-

coup dans la dégénérescence de cette classe et dans l'aspect repoussant des haillons qui la couvrent.

Quant à la seconde question, on ne saurait y répondre que négativement. En effet, presque tous les pêcheurs de profession, outre la perte d'un temps qu'ils devraient employer utilement, dépeuplent nos cours d'eau de poissons par la pêche à la main dans les cavernes d'écrevisses, dans les trous où se cachent certaines espèces, par les nasses, les lignes dormantes et les divers filets à mailles étroites. Trop paresseux pour se livrer à des travaux légitimes, ils foulent les prés riverains, encombrent de matériaux les lits de rivière par les barrages qu'ils y établissent, et détruisent les murs et les arbres de défense des bords : de là des inondations fréquentes et désastreuses.

Ces malheureux ne se contentent pas de prendre le gros poisson, mais ils épuisent du fretin les rivières aussi bien que les ruisseaux. Que dis-je? Souvent au moyen de la coque-du-levant, et, mieux encore, de la graine de chenevis, ils empoisonnent tout ce qui vit dans l'eau. C'est en vain que l'on s'ingénie à repeupler nos cours d'eau : tant que ces désordres n'auront pas cessé, on n'obtiendra pas de résultats. A l'Administration de les faire cesser.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 FÉVRIER 1866.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend : une lettre de M. Delpis de la Cour, de Loches, lauréat de l'Académie française, qui, en exprimant le regret de ne pas avoir été prévenu assez tôt de notre Concours de 1865, nous annonce son intention de prendre part à celui de 1866; — de M. Louis Gagneur, de Molain, sous-lieutenant au 52me de ligne, nous remerciant du diplôme de membre correspondant qui lui a été décerné; — de M. Adolphe Huard, membre honoraire, qui nous recommande l'admission, comme titulaire, de M. Gourdon de Genouillac, directeur-rédacteur en chef de la feuille littéraire, *Le Monde artiste;* — de M. Emile Kreyenbielh, qui nous adresse une homélie prononcée par Mgr l'Evêque de Poitiers à l'occasion du 50me anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr l'Evêque d'Angers, et des vers composés par lui sur la fête de sainte Geneviève, et insérés dans la feuille religieuse dite

Choix de bonnes Lectures; — Fondation, par M. Auguste Guyard, d'une feuille mensuelle relative à la commune modèle.

Suivent les lectures à l'ordre du jour : de M. Bel : *Macédoine d'améliorations agricoles*; — *Nouvelles données sur la ville d'Antre et le Pont-des-Arches, à l'est de Moirans*; — *Notice sur Orgelet, son baillage, son district et son canton*; — *Insurrection de Clermont-Ferrant, en 1841, à propos du recensement*. — De M. Leon Jaybert : *Le Livre d'or des Sauveteurs*; — *Un peu de tout* (de ces deux dernières publications, analyses par M. Cler).

La séance est terminée par le Rapport sur les travaux de l'année 1865, et par la distribution des Récompenses, à la suite du Concours de cette année. (Ce travail a été publié dans notre dernier numéro).

AMÉLIORATIONS AGRICOLES,

PAR M. BEL, MEMBRE CORRESPOND[t].

Destruction des larves de hannetons ou vers blancs, et des courtilières ou taupes-grillons.

Ces deux sortes de rongeurs sont des fléaux d'autant plus grands pour l'agriculture en général, et en particulier pour les jardins ou *curtils*, qu'ils attaquent les racines de toutes les plantes utiles, céréales, légumineuses, fourragères, voire tous les tubercules : pommes-de-terre, betteraves, etc.

Depuis quelques années, les vers blancs se sont tellement multipliés sur le premier plateau du Jura, dans les finages, les prés et jusque dans les steppes ou pelouses des parcours communaux, que de vastes espaces n'ont pas conservé ombre de verdure. Les ravages sont d'autant plus considérables que les sols sont composés de terre pure ou sans cailloux et ainsi la plus féconde. Au contraire, les champs fort pierreux ont été cette année, comme toujours, presque tous épargnés. Cet état de choses ne devrait-il pas déterminer nos cultivateurs à mélanger de gros gravier, même de *cassage*, les sols qui sont dépourvus de pierres? Cette mesure couperait court aux galeries qu'y tracent les courtilières et les larves, outre qu'elle serait une sorte de drainage ou assainissement des *combes* sujettes à un excès d'humidité. Souvent le sous-sol des terres pures est graveleux; dans ce cas, il suffirait de le mélanger avec la

couche arable, pour que les deux ennemis cessent de fouir nos labours.

En attendant cet heureux résultat, qui n'est pas l'affaire d'un jour, faisons la guerre, d'abord à la courtilière, en enlevant en mai et juin ses nids, qui sont un globe creux, dont les parois intérieures sont tapissées de milliers d'œufs blancs, et écrasons avec soin ces derniers. Ces nids gisent sous un léger renflement du sol; un coup de bêche ou de fossou (houe) les déterre aisément. On détruit beaucoup de taupes-grillons en introduisant dans leurs galeries, que l'on rebouche, de petits morceaux de chaux vive, dont le gaz asphixie cette vilaine bête. Ce procédé réussit aussi pour se débarrasser de la taupe et du campagnol (souris des champs). Quant aux vers blancs, on en fait mourir des myriades, en faisant suivre le soc de la charrue par un enfant qui, de la raie, les jette sur le labour, dans lequel ils ne savent pas s'enfoncer et sur lequel ils périssent.

Moyens de doubler et de tripler les produits agricoles.

Il est, dans les arts comme dans la morale, des choses qui, à raison de leur importance, ne sauraient être trop répétées. En cela, on imite le divin maître, dont les paraboles, prises la plupart dans le domaine de l'agriculture, aboutissent toujours au règne de Dieu ou de la vérité, lequel ne peut s'établir que par la liberté vraie, qui consiste essentiellement dans l'obéissance de la volonté humaine à la voix de la conscience, qui n'est autre que la voix du Créateur.

Du royaume céleste, descendons au royaume terrestre, qui ne saurait prospérer qu'en obéissant à la raison. Le corps a besoin de la nourriture et cherche le bien-être, comme l'âme l'instruction et la paix. Et d'abord, il faut à l'homme du blé, de la viande et même des boissons fermentées, du vin principalement. Comment en accroître et en améliorer les produits? Les procédés ne font pas défaut, mais par manque de lumières, la pratique souvent s'égare :

« Faute d'instruction, l'ouvrier de la terre,
« De ses rudes travaux, perd le juste salaire. »

Souvent notre belle France subit des disettes de grains, de liquide et même de viande. Montrons comment on peut et on doit désormais les prévenir.

Le cultivateur est dans une déplorable erreur quand il s'imagine devoir récolter, sur un sol peu riche, en proportion de l'étendue de ses labours. Vienne la sécheresse, et elle arrive trop souvent, il jeûne

de blé, et son troupeau la paille. Il en serait tout autrement s'il restreignait de moitié ses emblaves, et couvrait le reste de ses terres de plantes fourragères : sainfoin (esparcette), luzerne, fromental, racines, etc. Un hectare rend jusqu'à 45 milliers pesant de betteraves, de carottes blanches à collet vert. Par là il doublerait le chiffre de ses têtes de bétail, la masse de ses engrais, et la partie emblavée, recevant une bonne fumure, lui donnerait quantité et qualité de céréales.

« L'are fumé rend plus que trois privés d'engrais,
« Souvenons-nous-en bien : tourner tout et toujours,
« C'est vouloir ne porter culotte de velours. »

En 1732, les conditions de culture étaient les mêmes, sauf le vignoble, en Angleterre qu'en France : 2/7 de prairies et 5/7 de céréales. Ce système a dès lors changé du tout au tout chez nos opulents et fiers voisins : ils ont 5/7 de prés et 2/7 de céréales. Par là ils ont triplé le nombre de leurs beaux troupeaux, et leurs 2/7 de labours, bien engraissés, leur donnent autant et de meilleurs grains que les 5/7 qui, auparavant, jeûnaient de fumier. Imitons les Anglais en ce point; mieux dotés sous le rapport du climat, nous parviendrons à les devancer.

En attendant que s'accomplise cette révolution pacifique, à laquelle s'oppose encore la stérilisante routine, notre pays, qui n'a guère que le tiers de l'engrais qui lui est nécessaire, ne peut, ne doit-il pas à l'exemple des Flandres, où l'agriculture rivalise avec l'Angleterre, avoir ses fosses à purins, où se réunissent les fumiers, les eaux d'évier, les matières fécales et les épluchures, au lieu de sièges à maltras, dévorés par les ardeurs du soleil et ravagés par les eaux d'averses? De ces fosses voûtées et appelées caves à engrais, le flamand puise le liquide dont il emplit de vieux cuviers, et qu'il épand sur une bonne partie de ses prés et de ses champs, en temps utile, et dont il mène, à l'époque des labours, sur l'autre partie, la matière pâteuse du fond, pour l'enfouir fraîche. Chez nous, quelques propriétaires ont commencé à exploiter cette Californie et s'en trouvent fort bien. Il est un autre moyen de suppléer au déficit d'engrais. Au lieu de l'assolement triennal et du *sommard* ou sommeil de la terre, qui s'appelle en style d'agronome, *jachère*, divisons notre sol arable en 4, 5, 6 et même 7 soles ou parties égales, sur chacune desquelles ne doit revenir la même semence que tous les 4, 5, 6 ou 7 ans. Plus alors de jachères, et la quantité d'engrais nécessaire diminue en proportion de la longueur rotative, de sorte que les trois dernières soles pourraient se passer d'engrais.

On se plaint de ce que les mauvaises herbes foisonnent dans nos em-

blaves : à qui la faute? Pourquoi, au lieu des sarclages pénibles et inefficaces du printemps, ne pas, ce qui serait souverain, recouvrir par un coup de herse, aussitôt que les graines parasites tapissent le sol? Elles lèveraient pour être enfouies par la charrue d'automne et pourrir durant l'hiver. Ce procédé est toujours efficace. Au reste, ne semons jamais *blé sur blé*, mais céréales après les plantes sarclées, et nos grains seront propres.

Il est encore un moyen sûr d'éviter les sarclages à la main ; c'est de semer en lignes, ce qui permet de passer le soc dans les intervalles, afin d'opérer le buttage et de prévenir la verse.

Le coup de herse, en automne, donné dans les prés, les délivre des mousses, épanche les taupinières et leur fait rapporter plus de foin.

Les semailles en lignes n'exigent guère plus de temps qu'à la volée et économisent les deux tiers de la semence, ce qui mérite d'être pris en considération.

Nos faucheurs et nos moissonneurs laissent sur pied les patiences (choux gras), les carottes des prés et les gros chardons, comme des baliveaux de repeuplement; ne devraient-ils pas les réunir en tas et les brûler, afin que les vents n'en dispersent plus les graines, ce qu'ils font dans tous les sens? La mesure devrait être générale et obligatoire; sinon la négligence d'un voisin suffirait pour infester le champ d'un propriétaire soigneux de l'appliquer.

N'emblavons point nos communaux.

Depuis quelques années, il est de mode, et la mode est un tyran, de provoquer l'adjonction de nos pâturages à la superficie excessive de nos guérets. A-t-on bien réfléchi que l'engrais dont ces derniers ne pourraient se passer, appauvrirait d'autant cette superficie, et que cet accroissement, en augmentant la main-d'œuvre et en privant notre bétail de sa *provende*, serait une ruine, un désastre? Défrichez les meilleurs parcours, soit; mais que ce soit pour les transformer en prés naturels, s'ils sont irrigables, et en prés artificiels, dans le cas contraire. De part ou d'autre, il y aura profit. Les écobuer, les essarter ou *écouenner*, et en brûler les mottes ou gazons, comme c'est l'habitude, c'est perdre à jamais ces terrains. La terre brûlée par *fournaches* ou fourneaux, est réduite en nature de tuile et à jamais impropre à féconder. Le restant, épuisé de sels nourrissiers, devient léger comme de la cendre, et le jouet des averses et des vents.

Après la disette de 93, il fut permis, du moins dans nos montagnes du Jura, d'essarter les communaux. La première année, ce travail pro-

duisit d'assez beau seigle ; la seconde donna, mais seulement dans les places des brûlis, de l'orge passable, et la troisième, plus rien. Dès lors, le sol, devenu vain et volatile, en a disparu pour toujours. Nous ne parlons ici que des communaux *plains :* ceux en pente n'ont conservé que la roche nue. Gardons-nous désormais d'user, le cas échéant, de semblables permissions, à moins que ce ne soit à la charge de revêtir nos côtes trop inclinées, ici de vignes, là d'herbages, et ailleurs d'arbres fruitiers, sinon nos hauts pacages auraient le sort des montagnes des Hautes-Alpes, dont la population a disparu avec ses forêts et ses terres végétales.

Aménagement de nos communaux.

Malgré le déplorable état où les abus ont réduit ces sols indispensables à nos bestiaux, il en reste quelques portions qu'un sage aménagement peut améliorer. Elles sont envahies par les genêts, les euphorbes, les tithymales et autres plantes nuisibles ; elles sont en outre couvertes de pierres d'anciens murgers écroulés. Quelques journées de prestation, dans la morte saison, leur rendraient partie de ce qu'elles ont perdu. Quelle valeur n'acquerraient-elles pas, si, expurgées de leurs parasites et des pierres roulantes, elles recevaient, par des canaux, l'eau des sources et des ruisseaux qui les dominent ! Que de pentes sèches et abruptes deviendraient ainsi d'excellents prés ! *Donnez-moi de l'eau,* dit un adage allemand, *je vous ferai un pré.*

Mais sur le point de l'amélioration de nos pâturages, se présentent, outre l'apathie du villageois qui veut toujours en tirer sans y rien mettre, les obstacles à vaincre auprès de l'Administration des eaux et forêts. C'est en vain que l'art 644 du Code civil permet au riverain d'un cours d'eau qui n'est pas déclaré du domaine public de s'en servir pour l'irrigation de sa propriété ; elle l'oblige à en faire la demande ; d'où enquête sur enquête, levée de plans, et, par suite, des dépenses qui découragent et particuliers et communes ; et l'eau continue à aller se perdre dans les rivières et à la mer, comme à aider aux inondations de la plaine.

A propos d'irrigation, faisons observer que chez nous, l'irrigation, faute de loi *ad hoc*, est un vrai gaspillage. Un propriétaire qui vient d'ouvrir ses rigoles a à peine tourné le dos que son voisin les bouche et ouvre les siennes pour faire boire son pré : de là des plaintes, des rixes et souvent pis encore.

(*A suivre*).



Nous publions, sur la prière qui nous est faite de son insertion au Bulletin, l'article suivant, dont la responsabilité est laissée à son auteur.

Si peu de goût que j'aie pour la publicité en général, et notamment pour celle relative à des discussions qui ne sauraient aboutir, l'énorme dépense de forces cérébrales opérées dans les colonnes des journaux agricoles à la quête d'un remède aux souffrances de l'agriculture, m'engage à vous soumettre à ce sujet quelques réflexions qui ne paraîtront peut-être pas dénuées de tout intérêt.

Le remède à de telles souffrances qui ne sont pas près de finir, et que j'ai annoncées à qui a voulu m'entendre depuis 12 ans, soit à une époque où chacun rêvait une ère de prospérité et de progrès indéfinis pour notre pauvre métier de cultivateur, ce remède, dis-je, n'est ni affaire de technologie, ni affaire de géologie ou de chimie. A peine si la deux ou trois centième partie des cultivateurs sait ou peut lire les ingénieux conseils que fournit à notre art l'agronomie; et en face de tels préceptes, les deux tiers au moins de cette infinie minorité sont réduits, hélas! à s'écrier constamment :

Video meliora probo que, deteriora sequor.

En dépit de la science, l'agriculture, notre agriculture française surtout, est avant tout un *métier*, un *métier vulgaire*, un *métier de paysan*.

Or, je ne vois pas trop que le paysan proprement dit, l'homme qui fournit par lui-même toute la main-d'œuvre de son exploitation et vit sur le produit brut, celui surtout qui a réalisé ce rêve d'or de tout paysan, de vivre indépendant sur le lopin de terre qui lui appartient, se trouve bien rudement éprouvé par la crise présente. Les prix toujours croissants des ventes de terre en détail, résultat de la compétition acharnée du paysan, en est un témoignage assez éloquent. La subdivision, le morcellement toujours envahissant des fermages entre les mains des vrais paysans, là où ces derniers n'ont pas encore accumulé assez d'épargnes pour entamer le sol comme propriétaires, fournit à cette preuve un complément irréfutable.

Cette persistance, que dis-je, cette extension constamment progressive d'une confusion de plus en plus complète de la double qualité d'entrepreneur et de travailleur chez les mêmes hommes, alors qu'une séparation de plus en plus nette de ces deux genres d'attributions, conséquence du grand principe de la division des fonctions, de la *divi-*

sion du travail, comme dit l'économie politique, caractérise la plupart des autres branches de production, me semble un fait bien digne de remarque envers l'agriculture.

Mieux médité, il serait de nature à modérer bien des illusions sur l'avènement prétendu de la science agricole. Bien loin de manifester une prochaine tendance à se transformer en science, l'agriculture, qui ne saurait jamais être qu'un art, n'a pas même atteint la phase d'art industriel, elle reste essentiellement à celle du métier. La confusion entre le travailleur et l'entrepreneur, entre le bras qui exécute et la tête qui conçoit, dirige et administre, est, en effet, le caractère essentiel qui distingue l'art du métier. Il fut une époque peu éloignée de nous encore, où le fer se fabriquait comme se produit aujourd'hui le blé, la viande. Quelques hommes, transportant sur leur dos, de place en place, à la lisière de chaque forêt où se décélaient des traces de minerais, leur haut-fourneau et leur grossier outillage, fabriquaient le charbon, déterraient la mine, fondaient la gangue et forgeaient en plein vent le lopin ardent en barre de fer. Comme nos paysans actuels, ces maîtres de forges d'il y a sept à quatre siècles, ne demandaient à leur métier que de les faire misérablement subsister *indépendants*. Ils étaient tout à la fois entrepreneurs et ouvriers. Il y a cent ans à peine que chaque chaumière bretonne, picarde ou flamande constituait une filature dont l'outillage se bornait à un rouet tourné incessamment par de misérables femmes, heureuses et fières, comme nos forgerons primitifs, de leur indépendance.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que les unes et les autres ont consenti à abdiquer leur titre si cher d'entrepreneurs pour venir s'entasser dans les colossales usines de nos maîtres de forges et filateurs modernes, et s'y plier à une sévère et inflexible discipline. La nécessité seule les y a forcés. A vouloir lutter contre les puissants établissements rivaux, les malheureux ne gagneraient plus non seulement le morceau de pain noir qu'ils mangeaient autrefois, mais même l'eau qu'ils boiraient. C'est que la métallurgie et la filature ont cessé d'être des métiers pour se transformer en arts industriels; et l'art, comparé au métier, s'en distingue surtout par un abaissement des prix de revient finissant par anéantir toute concurrence entr'eux.

Or, je le demande à toute personne judicieuse et de bonne foi, en est-il ainsi de l'agriculture? Qu'une fée aux doigts d'or visite les années prochaines le chaume de nos vingt-six millons de paysans français bourrant de banknotes et de louis le tiroir de l'armoire enfumée, combien resterait-il chez nous après dix ans de grandes fermes à constitution

industrielle, c'est-à-dire régies et administrées par de véritables entrepreneurs? Sous l'influence d'une pareille fiction féerique, et avec un remaniement dans la constitution politico-sociale de la propriété territoriale, l'Angleterre, elle-même si fière et si vantée par la constitution industrielle de son agriculture, serait métamorphosée en quelques années : partout les *gentlemen farmers* auraient cédé le sol aux paysans. L'Irlande est là pour l'attester tristement par le morcellement qui s'y est opéré, non dans la propriété, mais dans le fermage du sol.

Me bornant donc à affirmer un fait incontestable et à le recommander aux méditations de tous les hommes sérieux qui ne se paient pas de mots, je dirai que la phase de métier dans laquelle se trouve encore l'agriculture est la cause des souffrances qu'éprouvent ceux qui, dans une sphère d'activité qui ne comporte pas encore une telle séparation, se posent en *entrepreneurs* vis-à-vis du paysan. Ils sont écrasés par cette redoutable concurrence qui, eu égard à la constitution du milieu social, puise de nouveaux éléments de vie et de force dans tous les perfectionnements scientifiques et techniques et même politiques qui, tels que la vulgarisation des connaissances, la création des voies ferrées, le libre échange, etc., etc., qui ont pu d'abord sembler propres à l'anéantir. A l'instantanéité près, et vis-à-vis du paysan, c'est-à-dire de cet être dont la passion pour une sauvage indépendance reste à peu près l'unique besoin, dans une société dévorée, rongée de tant d'autres besoins, lesdits perfectionnements jouent à peu près le rôle de la fée aux doigts d'or dont je parlais plus haut.

Que l'enquête sur les souffrances de l'agriculture, dont il est fait tant de bruit depuis quelque temps, s'entame et se poursuive convenablement, elle mettra inévitablement en plein relief ce fait capital, que ces souffrances effleurent à peine le paysan proprement dit, qui vit sur le *produit brut*. Cet homme, si l'on sait l'interroger et le comprendre, indiquera un remède à lui à la crise sans issue qui enserre et enserrera de plus en plus nos *entrepreneurs* d'agriculture, ou personnes ayant à demander un *produit net* à l'exercice de cette profession.

« L'aménagement le plus lucratif du sol, dirait-il, c'est de me le vendre. Vous ne savez pas faire descendre votre main-d'œuvre salariée au-dessous de 20 à 25 centimes l'heure : travaillant avec mes bras et ceux de ma famille, la mienne se réduit de 2 cent. 1/2 à 3 cent. Quelles spéculations culturales, au point de vue du doit et avoir, ont jamais valu et vaudront jamais celles que, par mon ardente compétition du sol, j'ai fait réaliser à tous les entremetteurs de morcellement? Au prix où j'ai fait ainsi monter la valeur vénale et locative du sol, toute entre-

prise culturale est déjà frappée d'impuissance devant la simple élévation du taux du loyer. Ajoutez à cela mes exigences insatiables lorsque j'interviens comme aide salarié dans la grande ferme, opposé à l'incroyable réduction que, seul au monde, je sais encore faire subir à mes besoins, lorsque, travailleur libre, j'entre en concurrence avec vous. C'est que dans cette dernière situation, j'ai pour moi une compensation suprême, l'*indépendance!* Grâce à la nature complexe de l'agriculture et aux phénomènes biologiques si obscurs encore qui dominent cet art, les perfectionnements d'ordre purement technologique et économique ne sont pas encore prêts à me ravir cette compensation, comme dans la manufacture proprement dite, où les phénomènes ne sont assujettis qu'aux lois du monde inorganique, bien plus simples et mieux connus de la science. Cessez donc une lutte impossible et vendez-moi le sol et laissez-moi l'exploiter à ma guise. Je ne redoute, moi, ni l'avilissement des céréales, ni la hausse des salaires. Facilitez-moi l'accession à la possession du sol, inventez de nouvelles combinaisons propres à atteindre ce but, et, au lieu de la ruine certaine qui vous attend, en vous obstinant à une lutte impuissante, vous trouverez dans cette voie les chances de salut que vous cherchez vainement ailleurs. Vous y trouverez non-seulement le salut, mais encore une source assurée d'immenses profits. »

Tel sera, j'ose l'affirmer sans crainte d'être contredit, au moins par les faits, le seul résultat auquel puisse aboutir une enquête sérieuse sur la crise agricole.

On s'effraiera sans doute d'une pareille solution, d'où résulterait l'émiettement du sol à raison d'un hectare par tête. Mais vainement on cherchera une autre issue à la crise dans notre organisation sociale. Qu'on le veuille ou non, cet émiettement est la conséquence forcée de notre triple régime économique, politique et social. Ce n'est là qu'une affaire de temps, que la diffusion de l'instruction primaire si vantée ne pourrait qu'accélérer, si elle devait fonctionner seule.

Quant à la recherche d'une solution moins extrême et plus rassurante, elle est interdite à cette publication, en tant que fatalement et nécessairement liée à l'économie sociale. Vouloir apprécier de pareilles matières en dehors de l'économie sociale me paraît tout-à-fait l'équivalent de la prétention d'étudier le phénomène de la digestion, par exemple, à l'aide de la seule chimie en dehors de toute appréciation phisiologique. Aussi, je le répète, je ne veux pas l'aborder ici, cette recherche. Mais j'en aurai dit assez, je l'espère, pour faire sentir à tout véritable penseur l'inanité de certaines solutions préconisées dans les

colonnes des journaux agricoles.

C'est ainsi que je n'ai pu lire, par exemple, sans un véritable sentiment de tristesse, le remède proposé aux agriculteurs dans le *Journal d'agriculture pratique*, dans son numéro du 20 janvier dernier, par M. H. Hertel. On conseille à ceux-ci de supprimer l'emploi de la paille comme litière, et d'utiliser cette substance non point comme fourrage, mais comme produit de vente, dont on en pourrait espérer au moins 3 cent. le kilog. Ce serait en effet là une assez importante ressource. Mais pourrait-on sérieusement espérer le placement d'un tel produit sur les marchés urbains, si 8 ou 10 pour 100 seulement des agriculteurs français s'avisaient d'un pareil expédient? Il serait puéril d'insister davantage sur ce côté de la question.

Mais c'est à un autre point de vue que je la place. Il me semble, en effet, que l'exposé froidement systématique de pareilles duretés envers les animaux domestiques, ces utiles et précieux auxiliaires volontaires de notre espèce, en vue d'un plus grand profit à en tirer, est fait pour attrister toute nature un peu sympathique. Quel cultivateur aimant vraiment son bétail, condition première de tout fructueux aménagement, et professant pour ces êtres intéressants et sensibles un peu de cette juste affection qu'ils méritent à tant de titres, pourra se résoudre à leur supprimer la litière, pour les réduire à reposer leurs membres fatigués, soit sur un plancher ou un dallage à claire voie, soit sur une fange terreuse, humide et froide, l'hiver surtout.

Il faut l'avouer à la gloire de notre espèce, trop souvent brutale et cruelle sans propos envers les animaux, il y a heureusement chez les hommes certaines fibres délicates, grâce auxquels les plus séduisants calculs du doit et de l'avoir restent sans grands effets. C'est ainsi, par exemple, que je me suis toujours expliqué la répugnance à utiliser la viande de cheval dans l'alimentation. L'instinct public, mieux inspiré que nos docteurs de l'hypophagie, a senti qu'on ne peut décemment manger les compagnons de nos fatigues et de nos périls.

Peu d'agriculteurs, assurément, se sont plus préoccupés que moi de l'utilisation des matières terreuses, poreuses, comme excipient des déjections animales. La preuve, c'est que j'emploie annuellement dans ma modeste exploitation, près d'un millier de mètres cubes de vase d'étang mêlée en compost, et cela avec d'immenses avantages à mes fumiers. Mais je l'avoue, je n'ai jamais pu me résoudre à supprimer la litière à mes animaux. Je me plais à croire que bon nombre de mes confrères penseront comme moi.

A. H...
Cultivateur-propriétaire à Alfred-Ferme (Allier).



POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

Biographie de Mgr GABET,

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

III.

Le personnel de l'établissement religieux de Siwan s'était à peine accru d'un nouveau confrère, qu'on vint y chercher un prêtre pour aller administrer un malade dans une chrétienté éloignée d'une trentaine de lieues, et située à l'ouest, sur la frontière mongole. M. Mouly était alité, ainsi que nous l'avons dit, et les prêtres indigènes se trouvaient absents. M. Gabet dut partir. Il en fut d'autant plus satisfait, que depuis longtemps il se promenait en perspective au milieu des tentes et des troupeaux des nomades scythes; il espérait aussi que ce voyage lui fournirait l'occasion de réaliser un des vœux les plus chers de M. Mouly, c'est-à-dire d'amener à Siwan quelques mongols dont on se servirait, après leur conversion, pour introduire le christianisme parmi ces hordes errantes, où il n'y avait pas encore un seul fidèle.

Le lundi de Pâques, 27 mars, M. Gabet, accompagné de deux chinois également à cheval, quittait de grand matin la chrétienté où il était venu apporter les derniers secours de la religion, et arrivait, vers dix heures, au premier camp mongol, composé seulement d'une dixaine de tentes, et comme perdu au milieu de ces contrées, qui ne sont qu'une immense prairie, ne paraissant avoir d'autres limites que le lever et le coucher du soleil. Ses deux truchements l'introduisirent sous une tente dont ils connaissaient le maître, et où l'on s'empressa de préparer du thé au lait pour les trois visiteurs. En le buvant, les chinois, au courant du dessein de M. Gabet, dirent qu'il était un savant, dont la vie était consacrée à l'étude, qu'il désirait connaître la langue du pays et emmener avec lui quelques jeunes gens qui lui serviraient à l'apprendre. En retour, si leurs parents le voulaient, il leur enseignerait la sienne. Les hôtes se contentèrent de répondre qu'ils y songeraient. L'homme de Dieu comprit qu'on le renvoyait aux calendes grecques, et que, sous une forme polie, on lui faisait un refus. Ce premier échec ne le découragea pourtant pas; il se di-

rigea vers un autre camp, où ses *ciceroni* lui faisaient espérer plus de succès.

Comme ils marchaient le pas tartare, c'est-à-dire qu'ils galopaient à perte d'haleine, ils y parvinrent d'assez bonne heure encore. Ils entrèrent dans la tente qui avait le plus bel aspect et qui paraissait la plus grande. Trois frères, dont le plus âgé était lama ou religieux, leur firent une réception toute patriarchale. Le lama alluma sa pipe, en tira quelques bouffées, et, suivant les règles de la politesse mongole, la présenta à M. Gabet; mais ne fumant point, celui-ci déclina une pareille marque d'honnêteté. Le religieux offrit alors sa tabatière, petite bouteille en pierre précieuse; mais encore une fois, peu amateur de tabac, sous quelque forme qu'il se rencontre, notre compatriote jurassien fut obligé de s'excuser. Plus tard, il sut que ce dernier refus était considéré dans le pays comme une marque de haine ou de mepris, et qu'il avait peiné l'accort tartare. Pendant que la mère, leur hôtesse, faisait chauffer le thé, les chinois répétèrent ce qu'ils avaient dit dans le premier camp : le lama se proposa de suite pour être le précepteur qu'on demandait. Ne voulant rien faire sans avoir consulté M. Mouly, M. Gabet évita de répondre d'une manière positive et fit entendre qu'il préférerait des adolescents. On en fit venir deux, âgés, l'un de douze ans et l'autre de quatorze; mais leur père, vieillard rempli de bon sens, ne voulut en aucune façon consentir à laisser partir ses fils. « Ce voyageur, « dit-il aux chinois, a l'intention d'apprendre le mongol; or, voilà « un lama, très-instruit et sachant le chinois, qui s'offre à partir, « et vous ne le voulez pas : vous préférez ces enfants-ci, qui ne « savent pas les livres et n'entendent pas un mot de votre langue ! « en vérité, c'est à n'y rien comprendre, et je ne vous les confierai « jamais. » Le lama et ses deux frères dirent alors au missionnaire de ne point perdre espérance et qu'ils viendraient bien à bout de lui procurer les moyens d'apprendre leur langue. Ils étaient vraiment flattés de ce qu'un étranger fît tant d'estime de leur idiome et de leurs livres, qu'il ne craignît pas de faire cinquante lieues pour arriver à s'en instruire. Les chinois les ayant avertis qu'il était leur chef de religion, ces hospitaliers mongols

voulurent apprêter eux-mêmes son cheval et le tenir par la bride jusqu'à un petite distance, ce qui, chez eux, est la marque d'un profond respect.

Dans un troisième camp où ils se rendirent ensuite, M. Gabet acquit la conviction qu'il avait encore moins de chances de réussite que dans le second, et que ce qu'il avait de mieux à fairepour le quart d'heure, était de rentrer près de ses confrères, à Siwan.

Pendant sa petite excursion, M. Gabet avait remarqué d'innombrables gazelles qui paissaient au milieu des troupeaux mongols, et qui disparaissaient avec une vélocité extraordinaire, dès qu'elles voyaient les trois cavaliers poindre dans le lointain.

Après s'en être concertés entr'eux, les Pères du Séminaire siwanais dirent qu'ils recevraient un lama avec plaisir. Les hommes qui avaient ramené M. Gabet, le firent savoir à celui dont nous venons de parler; mais ce religieux, un peu mortifié de ce que le prêtre chinois (c'est ainsi qu'il désignait M. Gabet) avait paru faire assez peu de cas de lui, s'en va à son *Chemos*, où un de ses oncles était un des chefs, trouver son jeune frère, âgé de vingt-trois ans, et regardé comme un des premiers de la lamaserie pour sa science et sa capacité. Il l'engage à aller servir de précepteur à l'étranger qui en était venu chercher un, et lui présente la chose sous une face si séduisante, qu'il le décide bientôt. Le difficile était d'obtenir le consentement de la mère : cette femme aimait éperdûment son jeune lama et ne pouvait se faire à l'idée de le voir partir si loin d'elle. L'aîné plaida si bien la cause de son frère, que la mère, à son tour, consent et va demander elle-même son fils au *Chemos :* sans cette démarche, la discipline de la pagode n'aurait pas permis au jeune religieux de sortir. On ne le laissa partir toutefois qu'avec beaucoup de répugnance; son maître, après l'avoir vivement exhorté à toujours bien observer la loi bouddhique, ne lui accorda qu'un congé d'un mois. Son oncle le menaça de sa malédiction et de la vengeance de Bourhan (Bourhan, en mongol, Foo, en chinois, Bouddha, en thibétain, désignent la même chose) s'il ne revenait pas au temps qui lui avait été fixé. Il promit tout ce qu'on voulut et partit pour se rendre dans sa famille. Là, de nouveau, il assura à sa mère qq'il ne tar-

derait pas à rentrer, puis il vint chez les chrétiens qui avaient accompagné M. Gabet et s'achemina avec eux vers Siwan, où ils arrivèrent la veille de l'Assomption. Le jeune lama y fut logé dans la maison du grand catéchiste. Le lendemain, à midi, le missionnaire jurassien lui rendit visite, et, après les premiers abords : — Veux-tu, lui dit-il, rester pour m'apprendre ta langue? — Je désire bien t'être utile; mais, ajouta-t-il modestement, je ne suis guère instruit. — Puisque le Seigneur du ciel t'a amené ici, je m'en réjouis et suis convaincu qu'il a des desseins de bénédiction sur toi. — Ces dernières paroles semblèrent le surprendre vivement; il ne s'attendait vraisemblablement pas à les rencontrer dans la bouche d'un homme qu'il prenait pour un chinois : les habitants du Céleste-Empire sont en effet considérés par les mongols comme s'occupant assez peu et même point du tout de la divinité.

Il fut convenu que M. Gabet commencerait immédiatement ses classes, et qu'à défaut de livres, le professeur écrirait lui-même un abécédaire que l'élève apprendrait ensuite et qu'il réciterait à la leçon suivante. Six jours après, le studieux écolier savait parfaitement les douze abécédaires mongols, et avait surpris son maître par la correction avec laquelle il articulait les lettres A et R, les chinois prononçant *Nga* pour A et *L* pour R.

Les abécédaires finis, le jeune tartare avait l'intention de procéder par la voie des versions, c'est-à-dire de faire traduire du mongol en chinois; mais M. Gabet fit observer que cet ordre le contrariait et qu'il préférait au contraire faire des thèmes. Bien plus accommodant que ceux de nos collèges qui, en semblable occurence et pour faire surnager leur autorité, n'auraient pas manqué de menacer de l'application d'un des nombreux articles du Code pénal scolaire, le professeur mongol consentit volontiers à ce qu'on lui demandait, ne soupçonnant pas d'arrière-pensée ni l'habile plan du missionnaire. Sans avoir l'air d'y toucher et par conséquent sans l'effaroucher, M. Gabet avait dorénavant le moyen de faire connaître au lama toutes nos vérités religieuses. Il s'empressa donc de rédiger en chinois un compendium de doctrine chrétienne et en fit tous les jours mettre par son maître quel-

ques phrases en mongol. Ces phrases ainsi traduites, il les transcrivait et les apprenait ensuite, après s'être fait rendre compte du sens particulier de chaque mot. Impatient de savoir quelle impression ces idées nouvelles faisaient sur l'esprit du disciple de Bourhan, notre compatriote lui demanda au bout de quelque temps : — Que penses-tu de cette doctrine? — Elle est à peu près comme la nôtre, elle est bonne.— Quand tu la connaîtras mieux, tu l'admireras davantage; elle ne vient pas des hommes, mais elle émane de Dieu.

Phrase par phrase, alinéa par alinéa, M. Gabet avançait son cahier, et rien dans le précepteur ne dénotait qu'il fût bien sensiblement touché par ce qu'il avait déjà entendu. C'était, au contraire, une opinion nettement formulée à Siwan qu'il ne se convertirait pas. Les prêtres chinois qui avaient voulu l'aller argumenter, en désespéraient complètement. Le grand catéchiste disait à qui voulait l'écouter, que le Père était allé courir en pure perte à la Terre-des-Herbes (nom chinois des plaines de la Mongolie). Pour surcroît de difficultés, les conférences du missionnaire avec le gentil n'étaient rien moins que faciles : il n'y avait que quelques mois que notre condiocésain résidait à Siwan, et il ne parlait le chinois qu'en l'écorchant; le tartare le parlait encore moins bien que lui. On ne pouvait donc guère compter sur des effets d'éloquence pour atteindre le but que tout le monde désirait ardemment.

Dans une telle conjoncture, l'homme de Dieu hésitait à entamer le chapitre de la Rédemption, parce qu'il craignait d'exposer au mépris et à la risée d'un adorateur du démon nos mystères les plus augustes. Cependant, après une courte irrésolution, il se décida à continuer. — La doctrine que tu as entendue jusqu'ici, lui dit-il, n'est-elle pas sainte et véritable? — Oui. — Celle qui reste à te faire connaître est bien autrement grande. Je regrette beaucoup de ne pouvoir parler de manière que tu me comprennes bien, et je n'ose commencer à te l'expliquer avant d'avoir prié. — Sur ce, le prêtre se jette à genoux et adresse au Seigneur une courte mais fervente oraison mentale pour le supplier d'ouvrir les yeux du pauvre infidèle. Si l'homme qui, dans l'humble pos-

ture d'un coupable, élance ses vœux vers le trône de l'Éternel, commande toujours le respect, même aux plus mondains, à plus forte raison, l'action de M. Gabet devait-elle frapper vivement l'âme religieuse jusqu'au fanatisme du jeune bouddhiste et la prédisposer à écouter la voix intérieure de la grâce. Aussi, la leçon finie, ce lama demanda-t-il avec intérêt : — Cette doctrine est-elle finie? — Non, tu n'as fait que la commencer. — Eh bien! tu me feras plaisir de m'en donner à traduire tous les jours. — Il était écrit là-haut que la première main mongole qui tracerait le nom de Jésus, embrasserait le Christianisme, et pourtant, à cette heure-là, si quelqu'un était loin de s'en douter, c'était à coup sûr l'hôte étranger du grand catéchiste de Siwan. Quand le descendant des anciens scythes l'eut, de son poinçon, laissé tomber en caractères de son pays sur le papier, M. Gabet lui dit : — Remarque bien ce nom-là, c'est celui du Sauveur de tous les humains. Tu ne l'adores pas encore, mais il désire tant ton salut qu'il trouvera bien les moyens d'attendrir ton cœur. — Le missionnaire lui avoua ensuite franchement le dessein où il était de l'engager à devenir chrétien; s'il était allé chez les mongols, c'était bien moins dans le but d'y trouver un maître qui lui enseignât leur langue que pour chercher à leur ouvrir la voie du ciel. En lui dessinant du bout du doigt une mappemonde et en lui en montrant la partie occidentale : — Vois-tu, lui dit-il, tous les peuples qui sont là professent la religion que je te fais connaître. Depuis trois cents ans déjà elle est implantée en Chine; maintenant, dans les décrets mystérieux du Créateur, l'heure des tartares est arrivée. C'est toi que sa providence a choisie pour faire entrer tes frères dans le véritable chemin du bonheur futur.

Loin de se rendre, le lama, qui jusque-là avait fait peu d'objections sérieuses, répondit : — Bourhan, que j'adore, et Jésus-Christ, me semblent le même individu. Le premier a été envoyé par Armusta pour sauver le monde; il a prêché la doctrine sacrée et appris la voie du salut aux hommes, avant lui grossiers et ignorants; il a fait pénitence pour eux et est mort en travaillant à leur sanctification. Il est aussi le fondateur d'une religion établie dans d'immenses contrées, qui a d'innombrables lamas et un culte bien

ordonné; de plus, Foo donne tous les jours dans les chemos des preuves incontestables de sa toute-puissance. Au reste, si la doctrine dont tu me parles est la seule véritable, pourquoi Dieu ne nous l'a-t-il pas fait connaître, et puisqu'il y a ramené les autres nations, pourquoi n'en a-t-il pas fait autant à notre égard? S'il nous a laissés comme nous sommes, ne s'ensuit-il pas que notre doctrine est également bonne?

Comme on le voit, le ministre du Seigneur n'avait pas affaire à un joûteur ordinaire; aussi lui fallut-il entrer dans de longs développements pour répondre à toutes les difficultés qui lui étaient présentées, et malgré tout, il ne put parvenir immédiatement à convaincre tout-à-fait celui qui les avait faites.— Examine bien tes livres et vois ce qu'ils disent de tout cela, continua ce dernier; sur tout le reste je ne crains pas ce que l'on pourra m'objecter; mais quand je m'en retournerai et que j'en parlerai, si l'on me fait les questions que je viens de t'adresser, je ne sais pas trop ce que je répondrai.—A ces mots qui, de même que l'aube présage l'astre radieux des jours, annonçaient une conversion, sinon achevée, du moins très-prochaine, le cœur du missionnaire bondit de joie. Son lama était enfin comme un navire décapé qui n'attend plus que la brise pour mettre à la voile. Cette brise, une circonstance allait bientôt la faire surgir pour dégager l'horizon moral et dissiper tous les doutes, toutes les incertitudes du bouddhiste.

Le moment de faire retraite venait d'arriver pour les Pères de Siwan. M. Gabet allait laisser seul son instituteur pendant qu'elle durerait, c'est-à-dire pendant une semaine. Mais dans huit jours celui-ci serait à peu près au bout de son congé et reprendrait le chemin de la lamaserie. Il y avait fort à craindre qu'en rentrant dans ce milieu, l'ébauche chrétienne qu'il avait reçue ne s'effaçât graduellement de son esprit et qu'il ne devînt ce qu'il était avant son départ. Tant d'efforts de prosélytisme, tant de douces espérances n'auraient alors abouti qu'à une amère déception. Un missionnaire seul peut comprendre toutes les transes, toutes les angoisses qu'une aussi navrante perspective devait faire éprouver à l'âme de M. Gabet. Il faut le dire, il était véritablement attaché à

son professeur, dont le caractère droit, franc et généreux lui plaisait. Dans l'intérêt du salut de cet ami, comment donc employer le plus utilement possible ces huit jours? Une idée qui devait avoir les plus heureux résultats, lui fut sans doute suggérée par l'Esprit divin. Il prend le cahier où il avait griffonné en mongol toutes les leçons qu'il avait déjà reçues et le porte au lama, en le priant de le mettre au net. De même qu'un paysage produit un tout autre effet quand l'œil peut en saisir en même temps toutes les parties que lorsqu'il ne les découvre que les unes après les autres, de même aussi ce travail de copiste, en permettant au gentil de voir notre religion dans son ensemble, dans sa force de cohésion, dans sa sainte et lumineuse beauté, l'ébranla complètement. Quand le missionnaire le revit, il le trouva déterminé à se faire chrétien; mais il n'osait se déclarer de suite publiquement, tant il redoutait encore la vengeance de Foo. Pour couper le dernier des cordages qui le tenaient amarré aux superstitions qu'il avait sucées avec le lait, M. Gabet lui dit : — Si ton Bourhan avait une puissance quelconque, crois-tu qu'il ne me punirait pas, moi qui le déteste, le maudis et le méprise, moi dont toute l'ambition est de détruire son culte? Qu'espères-tu, qu'attends-tu de ta fidélité à ton idole? — La métempsycose, répondit-il timidement. — Est-il croyable que tu sois abusé à ce point? Quand la transmigration des âmes serait possible, aimes-tu donc tant cette vie que tu désires y revenir pour faire, pendant des siècles infinis, dans ta pagode, des singeries, des momeries devant une statue d'airain qui ne les voit pas? De l'autre côté de la tombe, nul n'est libre de revenir. Ceux qui ont servi Dieu, montent pour jamais au ciel; ceux qui l'ont méconnu tombent dans un abîme de feu pour y brûler pendant l'éternité. Tu es maintenant suffisamment instruit : choisis donc entre le paradis ou l'enfer. — Sur ces mots, prononcés d'un ton inspiré, notre condiocésain fit mine de se retirer; mais le pauvre tartare le retint par le bras : — Père, lui dit-il, ne t'en vas pas encore. — Que me veux-tu? Est-ce que je ne perds pas mon temps auprès de toi? — Attends un instant, je vais revenir. — Incontinent, il se dirige vers sa chambre. Il en sort un instant après, ôte sa calotte de lama et se met à genoux. Au bout de

deux minutes il se relève et annonce que tout est fini. — Que veux-tu dire par là, demanda M. Gabet; es-tu décidé à te faire chrétien? — Oui, mais tu comprendras que quand on a été longtemps ami avec quelqu'un, on ne peut, sous peine de manquer à toutes les convenances, le quitter sans lui dire adieu; or, c'est ce que je viens de faire à Foo. — Eh bien! agenouille-toi et répète après moi, sur ce crucifix, les paroles de ton abjuration; je t'exorciserai ensuite.

Cette conversion qui, en faisant abstraction de l'aide toute puissante de Dieu, mettait en relief le tact, la prudence et les capacités de l'enfant de Nevy, causa une joie profonde à tous ses confrères et même dans tout Siwan. Les Pères invitèrent immédiatement le néophyte à résider au séminaire. M. Mouly le reçut catéchumène et lui donna le nom de Paul, dans la pensée que, comme son auguste patron, il deviendrait, lui aussi, l'apôtre des gentils, ses anciens coréligionnaires.

Avant de quitter le Chemos, Paul avait consulté l'oracle et avait reçu cette réponse: — Ne vas pas en Chine, ce voyage ne vaut rien pour toi. — Mais comme tout était déjà disposé pour le départ, le lama insista : — Puisque tu t'obstines à y aller, soit, dit une seconde fois l'oracle; si tu y demeures plus d'un mois, tu es perdu et ne pourras jamais revenir. — Paul abjurait, en effet, un mois après son arrivée à Siwan.

(A suivre).

POÉSIE.

Son Excellence Monsieur DURUY,

PAR Mlle MÉLANIE BOUROTTE, MEMBRE CORRESPONDANTE.

Simple est le seuil de son histoire :
Lambris soyeux, berceau de moire
Pour lui ne chatoyèrent pas;
C'est aux durs chemins de la vie,
Sous le soleil et sous la pluie
Qu'il essaya ses premiers pas.
Mais sans doute il a dû sa force

A des combats longs et divers,
Comme un grand chêne dont l'écorce
Durcit au vent froid des hivers.

Ce fier géant de la futaie,
De son tronc généreux étaie
Le lierre en son flexible essor;
Au printemps, les palombes blanches,
Tissent leurs nids entre ses branches,
L'abeille y cache un rayon d'or.
Il semble qu'un pouvoir suprême,
En lui donnant force et beauté,
Voulut qu'il en douât lui-même
Le faible et le déshérité.

Ainsi prodiguant la science,
Le maître, d'un trésor immense,
Ouvrit pour tous les profondeurs;
Il sut allumer dans les âmes,
Avec les studieuses flammes,
De fortifiantes ardeurs.
La Vérité, de sa parole
Jaillit, avec un pur élan;
Sa chaire fut un Capitole
Et son trône fut le talent.

Qui l'a vu s'en souvient encore :
Parole facile et sonore,
Simple tenue et geste vrai;
Rapidité, grâce, énergie,
Douce malice et bonhomie,
Tous les dons au même degré!
Sincère ami de la jeunesse,
Il n'en flattait point les erreurs;
Et cette loyale tendresse,
Comme un soleil fondait les cœurs.

Mais après la pleine journée,
L'heure du sommeil ramenée
Tintait pour d'autres que pour lui...
Que de fois sur la docte page,
Au bruit vif de sa plume sage,
Jusqu'au matin sa lampe a lui!

Quel écrin de joyaux superbes
Il exhuma du souvenir.
Combien d'épis et quelles gerbes
Il entassa pour l'avenir!

Tous ont lu ces œuvres savantes;
Tous, de leurs pages émouvantes
Ont goûté le charme vainqueur.
Il est pourtant un plus beau livre...
Et si jamais il vous le livre,
Lisez sans crainte... c'est son cœur :
Un jour que brisant la barrière,
On veut le faire asseoir en haut :
« Non, dit-il, je marche derrière:
Les vieux maîtres partis plus tôt. »

Il est un regard sûr qui percerait la nue;
Il est un vaste esprit qui conçoit largement;
Il est un cœur sans tache, une âme bien connue
Que l'amour de la France agite incessamment.
Il est un homme enfin, tour-à-tour Maître et Père
Dont les jours sont voués à terrasser l'erreur;
Qu'il parle, on obéit; qu'il paraisse, on espère...
Cet homme-là, c'est l'Empereur!

L'Empereur, en sondant les replis de la France,
De l'ombre fit surgir des horizons cachés,
Il dévoila surpris des devoirs en souffrance
Et découvrit des buts que nul n'avait cherchés.
Dès lors, traçant le plan d'une tâche nouvelle
Pour la lui confier, il cherche un autre lui;
Il faut grand caractère et grand cœur et grand zèle :
La triple essence eut nom Duruy!

Il n'eut point de vertige en arrivant au faîte;
Le poids de son pouvoir ne le fit pas faiblir;
Et si, dans son regard, brilla son âme en fête,
C'est qu'il songeait au bien qu'il devait accomplir.
Depuis lors, sans repos, il a marqué chaque heure
Par un progrès atteint, un obstacle vaincu;
Le préjugé vieilli, que du doigt il effleure,
Croule et pour jamais a vécu :



Ainsi, depuis longtemps on avait feint de croire
Que la philosophie épanche le poison;
On l'accusait d'horreurs de sanglante mémoire,
Et de germes mortels répandus à foison.
Mais si le diamant est pur malgré la gangue,
Et si le champ mûrit malgré l'ivraie en fleurs,
Frappera-t-on d'exil la sublime harangue
Pour quelques impurs orateurs?

Non!... La philosophie est une chaste reine
Qui brûle dans sa lampe une huile au doux parfum;
L'erreur en a parfois pris l'allure sereine,
Mais il n'est dans les fins rien qui leur soit commun.
Son sceptre reconquis n'a plus d'éclat sinistre;
La conscience bat sous ses enseignements,
Et, pour les diriger, le prévoyant ministre
En suit les développements.

Mais une autre science effrayait notre époque :
L'histoire de nos temps demeurait un secret;
L'héroïsme d'hier comme un vain bruit qui choque
Tombait frappé d'oubli sous un ingrat décret.
Les enfants connaissaient le géant Alexandre,
Et devant ses exploits, restaient les yeux béants,
Mais nul ne leur disait : « Soyez fiers de descendre,
Amis, de plus nobles géants! »

Il est temps de parler, alors qu'on ne doit craindre
Pas plus le souvenir que la comparaison;
Quand, pour étinceler, on n'a besoin d'éteindre
Aucun des fiers soleils brillant à l'horizon.
Parlez donc, tables d'or du siècle qui s'écoule;
Dites bien haut les noms de tant d'illustres morts,
Pour qu'après eux, demain, l'adolescente foule
Tente aussi les mêmes efforts!

Le ministre le veut! un grand souffle circule
Dans ces jeunes esprits qui se sentent monter;
Devant sa tâche alors aucun d'eux ne recule,
Quand l'obstacle se dresse, ils savent le dompter.
Voyez comme prélude aux luttes sérieuses
Cette ardeur aux concours qui viennent de surgir.

Si tous n'ont point leur part aux palmes studieuses,
D'eux-mêmes peu doivent rougir.

L'œuvre serait pourtant incomplète et stérile
Si pour les sommets seuls la lumière éclatait,
Et si, placé plus bas, en sa marche virile,
Le peuple, dans la nuit, incessamment restait.
Il faut de l'air aussi, pour sa large poitrine !
Son œil trouve déjà l'horizon circonscrit;
Le pain du corps est peu... d'une saine doctrine
Se montre avide son esprit.

Eh bien! quand sa raison cherche le mot des choses,
Il est sage et prudent de le lui révéler;
Il est bon qu'il apprenne à connaître les causes;
Il est juste qu'il monte où son pied peut aller!
Dans les infimes rangs s'étiolent des génies
Qui, pour s'épanouir, ont besoin du soleil;
Qu'il luise aussi pour eux! que ses clartés bénies
Soient l'aube du commun réveil !

Quelquefois, il est vrai, trop de lumière tue;
L'arbre de la science enfante un fruit mortel;
Sous le poids du savoir l'âme reste abattue,
Et l'encens vicié voile à jamais l'autel !..
Mais quand le rayon vient d'une origine sainte;
Quand les fruits sont offerts par une sage main,
Pourquoi crier : malheur ! et fixer avec crainte
Les regards sur le lendemain ?

Ah ! si l'étude un jour dépeuplait les campagnes,
Si l'ouvrier pour elle avait fui l'atelier,
Si les bras du mineur manquaient pour les montagnes,
Maudit serait le maître et maudit l'écolier !
Le peuple aurait alors tourné contre lui-même
L'arme, en sa folle main remise imprudemment;
La sanglante anarchie et l'envie au front blême
L'auraient pour aveugle instrument...

Qu'on se rassure ! Il est des cimes trop ardues
Pour tenter l'impuissant et stimuler son vol.
Si l'aigle plane en haut les ailes étendues,
Le passereau des champs fait son nid près du sol.

Toujours l'humble travail et les modestes œuvres
Feront agir des bras et couler des sueurs;
Tant qu'il faudra du pain, l'on verra des manœuvres
Courbés sous les pressants labeurs.

Mais ces hommes nouveaux, d'une époque plus fière,
Par un peu de science auront charmé le jour,
Et si le bras se lasse à frapper la matière,
Les fêtes de l'esprit auront du moins leur tour.
Près des foyers, le soir, d'émouvantes lectures
Jetteront sur la vie un reflet d'idéal,
Et l'esprit, s'élevant aux jouissances pures
Y prendra le cœur pour féal.

Gloire donc à Celui dont l'âme généreuse
Aux petits, fait gravir de bienfaisants degrés!
Gloire à ce zèle ardent qui d'heure en heure creuse
Le lit où coulera le fleuve du progrès.
Gloire au chef paternel de la ruche enseignante
Quand pour l'abeille active, il sème aussi des fleurs...
Le baume va sécher la blessure saignante
Et l'aisance, tarir les pleurs!

L'Enseignement et l'Emigration.

Un instituteur intelligent, M. Page, a eu l'heureuse pensée d'introduire dans son école l'enseignement agricole, et il a réussi.

Dans le rapport que cet honorable professeur du peuple a adressé au Comice agricole de l'arrondissement de Reims, il a exposé sa méthode qui est très-simple. En voici le résumé :

Menant en quelque sorte de front la théorie et la pratique, M. Page se sert, pour la théorie, d'un traité d'agriculture; il en fait chaque jour la dictée à ses élèves et leur explique en même temps les règles de la grammaire et les principes agricoles.

Le lendemain, la dictée, corrigée, est transcrite sur un cahier qui doit être conservé.

L'élève se trouve ainsi en possession de la leçon d'orthographe et d'écriture, mêlée d'agriculture.

Les passages de ce même traité, concernant les frais et le rendement

d'une exploitation agricole, donnent la même facilité pour l'étude de l'arithmétique.

De plus, les exercices de mémoire, fixés au jeudi matin, qui autrefois se faisaient sur des pièces de vers ou des morceaux de littérature, se font aujourd'hui spécialement sur des livres d'agriculture.

Pour la pratique, il profite de toute occasion pour parler à ses élèves de la nature des diverses parties du sol du territoire communal et de ses productions, de l'avantage de mélanger les terres et du soin qu'il faut apporter à la conservation et l'emploi des fumiers et engrais.

Dans son petit jardin, où croissent des légumes, des fleurs et quelques arbres fruitiers, les enfants qu'il y conduit se plaisent à y faire avec lui des semis et plantations, et chacun d'eux finit par désirer avoir son petit jardin à soigner. Il éprouve le plus vif plaisir à la vue des fleurs et arbustes qu'il a plantés et qui prospèrent; il les visite souvent et s'en constitue le gardien fidèle.

Ainsi, la nouvelle méthode de M. Page consiste tout simplement dans la substitution des livres élémentaires d'agriculture aux livres élémentaires ordinaires. L'enfant y trouve la même facilité pour apprendre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'exercice de l'esprit, qu'avec les méthodes en usage, et il en ressort, comme bénéfice net, l'exercice du corps, le goût du travail et la connaissance théorique et pratique des notions de la profession agricole.

Il y a grand intérêt à l'encourager, et il est facile de la répandre; il suffit que chaque autorité locale dispose d'un terrain convenable à la proximité de la maison d'école pour servir de champ d'expérience, et d'une petite somme pour frais de premier établissement. L'instituteur fera le reste en s'inspirant du zèle dont M. Page a si bien donné l'exemple.

Comme éducation professionnelle, ce premier pas est heureux. Ce qui s'apprend dans le bas âge sous la double inspiration de la parole et de faits attrayants, est ce qui se retient le mieux et se perd le moins. L'adolescent et le jeune homme en seront d'autant plus attachés aux travaux champêtres, qu'il y a pour celui qui sème et prend soin, qui voit croître et mûrir, et qui récolte, un bonheur de tous les jours et de tous les âges,

Un bonheur que l'oisif, cet inutile ingrat,
Est assez malheureux pour ne connaître pas.

Mais si ce bonheur est goûté toute la vie par celui qui travaille dans l'aisance, il n'en est pas de même chez celui qui ne possède rien en propre; il y peut naître des difficultés de toute nature, et si la jeunesse,

alors qu'elle commence à réfléchir, voit la gêne dans la famille, si les fermages sont arriérés, si l'avenir ne lui montre qu'une perspective sans profit, il est à craindre qu'un jour son attachement au sol ne puisse tenir contre le besoin d'aller à la recherche d'une position meilleure.

Voilà une des causes principales du mouvement des campagnes vers les villes.

Ce n'est pas de gaîté de cœur que l'on quitte son foyer et ses parents ; c'est pour obéir à une nécessité. L'influence même de l'éducation agricole n'aurait pas toujours le pouvoir de retenir ceux qui se trouvent aux prises avec les grandes difficultés de la vie.

Il ne faut donc pas trop s'étonner que la campagne perde une partie de ses forces actives, de ses bras les plus robustes.

Mais où vont ces jeunes gens, que deviennent-ils?

L'intérêt étant la mesure de toutes les actions, ils se dirigent du côté où cet intérêt les appelle; c'est vers les grandes cités où sont les richesses, le luxe et les plaisirs, où se font les grands travaux et les grandes dépenses.

On prétend que la misère, la pauvreté, les embarras de toutes sortes les y attendent.

S'il est vrai que quelques-uns ne réussissent pas (ce qui arrive dans toutes les entreprises), il est également certain que l'immense majorité se place, travaille, gagne et économise, et qu'après plus ou moins de temps il s'en trouve un assez bon nombre qui envoient des secours à leur famille dans la détresse.

Cette petite prospérité, comparée au malaise du cultivateur qui n'a que ses bras, me porte à croire qu'elle n'est pas étrangère à l'augmentation toujours croissante de la dépopulation champêtre. C'est la contagion du profit.

Pour arrêter l'émigration, il ne suffirait pas en ce moment d'améliorer la condition du cultivateur, il faudrait diminuer l'attrait du dehors ; et de ces deux choses, la seconde est la plus difficile. En effet, quand même on parviendrait à intéresser plus vivement l'ouvrier au travail des champs, l'argent semé de toutes manières et à profusion dans les grandes cités ne cesserait pas d'être un aimant puissant, irrésistible. Les bénéfices des deux côtés ne peuvent se compenser. L'équilibre se ferait un jour, mais trop tard.

Comment porter remède à une telle situation?

Cela n'est guère possible tant qu'à la ville dureront les salaires élevés et les commodités de la vie; tant que la fortune absorbera, pour ses besoins capricieux et frivoles, des masses de domestiques bien nourris,

bien vêtus et grassement payés.

Il ne peut y avoir que l'instruction. Le plan de M. Page en fournit l'idée. Il ne parle que de l'éducation agricole pour le peuple; qu'on l'étende à l'instruction professionnelle et qu'on la rende obligatoire pour tous, pour les riches comme pour les pauvres, pour les grands comme pour les petits.

Il est juste que tous sachent s'occuper. Le travail est le premier des devoirs; personne ne doit s'en croire dispensé.

L'instruction professionnelle obligatoire pour tous aurait pour effets :

De supprimer l'oisiveté, justement appelée la mère de tous les vices;

De glorifier le travail et de dissiper le reste des préjugés existant contre lui;

De rendre tout le monde utile et d'ajouter ainsi à la masse active des forces du pays;

De diminuer le nombre des gens de service dans les villes et de ramener des bras à la terre;

De donner à l'individu la juste mesure de sa propre valeur;

De concilier les intérêts et les principes;

Enfin, de mettre les propriétaires en rapport direct et fréquent avec leurs fermiers.

Ce projet, s'il est réalisé, assurera l'avenir de l'agriculture.

Le présent, chargé de la crise agricole, va la soulager autant que possible; mais que pourra-t-il contre les émigrations?

Au moins ne rien faire qui puisse les provoquer.

Depuis quelque temps, par les discours et les écrits, il est fait une sorte de guerre au morcellement de la propriété et à la petite culture.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les doctrines émises à ce sujet. Je dirai seulement qu'elles ne présentent que de légers avantages difficiles à réaliser, et qu'elles ont le grave inconvénient d'éveiller la susceptibilité du cultivateur en ce qu'elles mettent en question la propriété du sol et la liberté du travail et des entreprises agricoles.

La petite propriété et la petite culture se tiennent; ensemble, elles composent les trois quarts de la population agricole. Dans une grande partie de la France, elles ont le même intérêt que la moyenne et la grande culture, avec lesquelles elles se mêlent, en se prêtant de mutuels services qui tournent au profit de la main-d'œuvre et de la production.

La petite culture rend proportionnellement autant que la grande et n'est pas moins adhérente au sol; le petit propriétaire aime sa petite propriété, il la soigne, elle est son trésor.

Toucher d'une manière quelconque à la petite propriété et à la petite culture, serait jeter le trouble au milieu d'une masse de travailleurs intéressants, et préparer de nouvelles émigrations.

Améliorons, ne décourageons pas. J. Ch.

BIBLIOGRAPHIE.

EDOUARD II, drame en prose, en trois actes et sept tableaux, par M. Jules Léon, membre correspondant, et M. Evariste Carrance.

Le sujet est emprunté à l'histoire d'Angleterre. Le trône de la Grande-Bretagne était occupé par le prince qui donne son nom à la pièce. Sous prétexte que par la faiblesse de son esprit, la débilité de son caractère, et même la corruption de ses mœurs, il souillait la couronne et déshonorait la nation, mais en réalité pour se livrer impunément à ses propres débauches, l'indigne femme du malheureux roi, Isabelle de France, a conjuré sa perte au moyen de l'assassinat, de complicité avec un seigneur de la cour dont elle se dit éprise, et qui lui rendant ruse pour ruse, en vue de son ambition, fait semblant de partager son amour. Le succès, un succès de quelques années, a suivi l'odieux complot : régicides, adultères, les meurtriers sont parvenus à usurper le sceptre qui devait passer aux mains du fils de la royale victime, et qu'ils ont exilé. Mais une conspiration se forme en sa faveur : il est rappelé, rétabli, et vengeur de son père, il inflige aux coupables la peine due à leur crime.

Le premier acte débute par une mutuelle déclaration d'amour entre le comte Durostein, le futur libérateur, et Clotilde, fille de Wilton, un des seigneurs demeurés fidèles, mais d'une fidélité active et dévouée. Survient le père qui approuve leurs engagements réciproques, et qui emmène sa fille.

A ce premier tableau en succède un autre d'un genre bien différent, intitulé : l'orgie. Durostein y assiste. Ayant proposé la santé du roi, un des seigneurs refuse de s'associer au toast, le duc de Mortimer, révélant ainsi ouvertement sa déloyauté. Duel, duel malheureux pour Durostein, dont l'épée est jetée au loin par celle de son adversaire, et dont le pied, dans une seconde passe, glisse et le laisse à la merci du provocateur. Feinte réconciliation. Les seigneurs roulent sous table, appesantis par l'ivresse. Durostein simule le sommeil pour saisir les *a parte* du conspirateur.

La reine qui vient d'entrer a entendu le vœu qu'il a formé de parvenir à la royauté, et confirme Mortimer dans son espoir.

La toile tombe sur cette assurance, qui termine le 1er acte.

Acte 2me, 3me *tableau*. — Le coucher du roi.

Après les fatigues d'une journée laborieuse et pleine d'angoisses, le monarque, abreuvé de dégoûts par les procédés d'une épouse éhontée, sent le besoin de goûter quelque repos; mais en proie à je ne sais quel pressentiment, il fait appeler son fils, comme s'il devait l'embrasser pour la dernière fois. Il arrive.

Le Roi. — Mon fils! mon cher enfant!

Le Prince. — Je viens embrasser mon père.

Le Roi. — Viens, viens, mon espoir, l'espoir de ma maison, l'orgueil de ma vie.

Le Prince. — Oh! vous êtes bien le modèle des pères.

Le Roi. — Le trône ne vaut pas ton regard... C'est seulement lorsqu'ils sont éloignés du tumulte et du bruit que les souverains peuvent penser sérieusement à leur enfant, et se délasser en sa présence. Car la vie est bien lourde pour ceux qui portent sur leur front une couronne... Fardeau bien pesant et qui demande courage, persévérance, abnégation (il embrasse son fils), abnégation, oui, c'est le seul mobile qui puisse et doive s'appliquer à toutes les actions d'un roi.

Le Prince. — Vous m'aimez bien, mon père.

Le Roi. — Pauvre enfant! tu le demandes? Mon sang, ma vie pour toi, ô mon fils bien aimé...

Le Prince. — On me disait que tu ne m'aimais pas.

Le Roi. — Les cruels! vouloir me retirer l'attachement de mon fils... Qui donc te disait cela, mon enfant?

Le Prince. — La Reine.

Le Roi. — La Reine... oh! sa mère... (moment de silence).

Le Prince. — Je m'en vais, père, il est tard!

Le Roi. — Oui, il est tard sans doute, car mes paupières s'alourdissent et mes yeux se ferment malgré ma volonté.... ma tête est brisée!...

Le Prince. — A demain, papa, à demain.

Le Roi. — A demain, mon enfant, je ne sais...

La toile tombe.

4me *Tableau*. — Le dévouement.

Entrevue de Wilton et de son gendre. Confidences qu'ils se font sur

la marche de la conspiration. Crainte de ne pouvoir empêcher l'exécution du complot. Mais protestation de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour en poursuivre la vengeance. A sa fiancée qui survient, Durostein, dans ce but, lui offre de retirer ses aveux et de recouvrer la liberté de son cœur. Refus de l'amante qui se retire.

Un huissier de la cour se présente :

Messieurs, j'ai une pénible mission à accomplir.

De Wilton. — Laquelle?

L'huissier. — Je viens vous prier, messieurs, de me remettre vos épées et de me suivre.

Durostein. — (Avec hauteur) Monsieur!

L'huissier. — J'espère, messieurs, que vous obéirez aux ordres de la Reine.

Durostein. — Jamais, le Roi seul a le droit...

L'huissier.— Vous me pardonnerez alors, messieurs, si j'emploie des moyens rigoureux... A moi, gardes... Les deux seigneurs tirent silencieusement leurs épées qu'ils brisent et jettent.

La toile tombe.

5me *tableau.* — La mort du Roi.

La Reine et Mortimer délibèrent. Isabelle rappelle à son complice la promesse qu'il lui a faite de la délivrer de son époux, et d'acheter ainsi la conquête de sa main et celle de la couronne. Il hésite, il recule; mais l'ambition l'emporte sur les cris de sa conscience; armé de l'instrument du supplice que lui remet cette autre Frédégonde, il s'approche du lit où le roi dort d'un sommeil agité, et le crime est consommé, crime qui préside à leur hymen scellé dans le sang. De ce moment, expiation, remords, horreur que commencent à s'inspirer les deux bourreaux. Fin du 2me acte.

Acte 3me, 6me *tableau.* — L'espoir.

Le projet de délivrance a fait des progrès; ses deux chefs ont recruté de puissants auxiliaires à la cause d'Edouard III, à tel point que Clotilde ayant proposé à son tour à Durostein de renoncer à leur union pour ne conserver l'un envers l'autre que les sentiments de frère et de sœur, Durostein parvient à rassurer sa fiancée; il fait plus, la prenant par la main, tous deux s'inclinent sous celle de Wilton, qui les bénit.

7me *tableau.* — La justice du ciel.

Cette justice s'achemine vers le dévouement. Une lettre d'Edouard III à Durostein l'informe qu'il arrivera le jour même. Trois mille et



quelques cents hommes sont échelonnés vers le point où il doit aborder, avec la certitude de rallier toute la population; et, pour qu'elle reconnaisse mieux le jeune Edouard, le vêtement habituel de son père a été expédié au prince. C'est pendant que l'orage se forme et que la foudre gronde sur la tète de Mortimer qu'il a réuni son Parlement. Il entre dans l'assemblée, revêtu du manteau royal, et monte au siège qui lui a été préparé. Son front est chargé de nuages : il a été prévenu que son trône et sa vie étaient menacés; il s'informe, mais aucun membre ne peut lui donner des renseignements certains. Pour faire face à cette crise, il désirerait le vote financier de 500,000 livres sterling, mais une voix fait observer que le peuple est déjà accablé d'impôts. De guerre las, il s'adresse à Durostein, et pour avoir avec lui un entretien particulier, il clôt brusquement la séance publique. Réduit à s'humilier devant un ennemi, après s'être cru assez fort pour chasser la Reine de sa présence, après l'avoir traitée comme la dernière des femmes, il se voit braver et insulter pour prix de sa tentative. Ce n'est qu'un avant-goût des humiliations qui l'attendent. Un cri du dehors pénètre dans l'enceinte. Vive Edouard III. Le prince apparaît, il ordonne l'arrestation de l'usurpateur assassin, et même celle de sa mère, accourue au bruit. Bientôt, en opposition au châtiment du vice et du crime, la vertu, la fidélité trouvent leur récompense : l'approbation royale sanctionne le mariage de Durostein et de Clotilde, mettant ainsi le comble au bonheur de Wilton, qui, à la tête de la force armée avait eu l'honneur de recevoir le fils de son roi et de ce moment roi lui-même.

Certes, on ne reprochera pas à cette composition de manquer de moralité. Quoique l'amour n'y tienne pas une grande place, et que la terreur ajoutée à la pitié n'y cause pas de violentes émotions, elle se fait lire avec intérêt. Que serait-ce mise en action aux yeux des spectateurs, avec les péripéties de chaque scène, le renouvellement de personnages, d'un acte à un autre, et les décorations changeantes de chaque tableau?

Si les auteurs se décident à faire représenter leur œuvre, qu'ils me permettent de leur faire part de mes impressions, ce qui ne veut pas dire qu'elles seraient générales.

Pourquoi rendre Durostein l'obligé de Mortimer? Pourquoi le rendre par deux fois redevable de la vie à un homme dont il doit rester l'ennemi implacable! On souffre, ou du moins je souffre, en l'entendant accabler des épithètes les plus méprisantes un adversaire deux fois son vainqueur en champ clos, et deux fois son vainqueur généreux. Je ne m'explique pas non plus, un peu plus loin, comment Durostein et son

futur beau-père ayant dû remettre leurs épées et livrer leur personne aux gardes de Mortimer, ils se trouvent ensuite rendus à eux-mêmes et libres d'ourdir tout à leur aise la suite du projet de délivrance. Il y a là une lacune, et comme on dit, une solution de continuité.

L'assassinat du Roi, de la façon dont il est perpétré, n'est-il pas un peu invraisemblable? Quoi, pas une âme autour de sa chambre à coucher, excepté un enfant? N'est-ce pas aussi dépasser les bornes de la méchanceté humaine (elle suffit déjà bien telle qu'elle est) que d'armer une mère d'une barre rouge pour détruire le père de son enfant, et de changer ainsi une femme en Eumenide, en furie? Il ne manquait plus que de hérisser sa tête de serpents et de faire crier par un Oreste de la foule :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes (1)!

Encore deux petites observations et j'ai fini. Est-il convenable que Durostein, qui est le plus jeune, envoie de Wilton, un vieillard, courir les hasards d'une collision armée, tandis qu'il reste, lui, ayant l'air aussi de se plaindre de la grandeur qui l'attache au rivage. Enfin, je n'aime pas entendre un fils ordonner l'arrestation d'une mère, même coupable.

Si ces faibles critiques paraissent fondées, il sera bien facile de faire disparaître ces taches plus que légères.

H.-G. Cler, *professeur émérite.*

SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 MARS 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Le Secrétaire-Général lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La correspondance manuscrite comprend : une lettre de M[me] Raindre, au sujet d'un tirage à part de son dernier ouvrage; — de M[lle] Mélanie Bourotte, sur sa pièce de vers, avec remerciements pour les modestes récompenses décernées à leurs travaux. — Mêmes remerciements, et pour le même sujet, de M. Ad. Chevassus, qui nous exprime l'intention de s'occuper de quelques ouvrages en prose concernant le Jura et à la destination de notre prochain Concours; — de M. Hector Berge, manifestant le même sentiment de reconnaissance et témoignant le même

(1) Le trait est historique. L'histoire ne brode-t-elle pas un peu? En tout cas, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

désir; — de M. Emile Kreyenbielh, aussi notre lauréat; — de M. le docteur Auguste Millet, pour son rappel de médaille; — de M. Marminia, délégué de notre Société pour la représenter aux lectures de la Sorbonne, au mois d'avril.

La correspondance imprimée se compose : Ministère de l'Instruction publique : Accusation de réception des Bulletins à l'adresse des Compagnies savantes avec lesquelles nous pratiquons l'échange; réglementation des séances de la section scientifique à l'occasion de la réunion des Sociétés savantes devant avoir lieu à Paris, les 4, 5, 6 et 7 avril. — Congrès scientifique de France : 33[me] session, à Amiens, le 1[er] août 1866. Programme des questions qui seront traitées du 1[er] au 10. Conditions pour être admis à faire partie de ces assises scientifiques et littéraires. — Circulaires : La Société des amis des arts de l'Yonne, créée dans ce département en 1858, vient de se reconstituer à l'occasion du Concours régional qui doit avoir lieu à Auxerre. La Commission administrative se propose d'organiser une exposition dans cette ville, à l'occasion de ce Concours, qui s'ouvrira vers le 28 avril prochain. — Société d'émulation des Vosges. Sous l'empire de cette idée que les esprits voués au culte des lettres ne composent vraiment qu'une seule et même famille, la Société d'Epinal exprime le désir de réunir dans un album et conserver dans ses archives les portraits des principaux membres des Sociétés confraternelles, tandis que M. le comte Achmet d'Héricourt (Paris, 9, rue Royer-Collard) continue à publier l'Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'Etranger, et que sous le titre d'*Art ancien*, M. Franck s'occupe de la collection des photographies célèbres. — Société protectrice des animaux. La Société protectrice, placée sous le patronage de Son Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, décerne chaque année des médailles et autres récompenses : 1° aux auteurs de publications utiles à la propagation de son œuvre; 2° aux instituteurs qui ont introduit dans leur enseignement les idées de bienveillance et de compassion envers les animaux; 3° aux inventeurs et propagateurs d'appareils propres à diminuer les souffrances des animaux ou à faciliter leur travail; 4° aux gens de service ayant donné des soins intelligents aux animaux de la race bovine sans cornes; 5° aux serviteurs et servantes de ferme, à toute personne ayant fait preuve à un haut degré, de bienveillance, de bons traitements et de soins assidus pour les animaux.

Ces récompenses seront distribuées cette année, le 21 mai, lundi de la Pentecôte, à 2 heures.

A ces communications, succèdent les lectures à l'ordre du jour :

De M. le docteur Pommier : Myopie et moyens d'y remédier. — De M. Jules Léon : Le Choléra est-il contagieux? — De M. Gourdon de Genouillac, directeur-rédacteur en chef de la feuille littéraire le *Monde artiste* : Compte-rendu de l'assemblée générale de la Société des gens de lettres, tenue le dimanche 18 février, à la salle Scribe. — De M. le docteur Pactet : Analyses quantitatives du sucre renfermé dans les différentes variétés de pommes et de poires qu'il a pu recueillir en 1864.

Est nommé membre titulaire de la Société, M. Gourdon de Genouillac, Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, directeur-rédacteur en chef du *Monde artiste*.

SÉANCE AGRICOLE PUBLIQUE DU 5 MARS 1866.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2, par M. le Vice-Président Gindre.

La première partie de l'ordre du jour est consacrée à une de ces questions qui intéressent toujours le cultivateur, en se rattachant à celle des engrais, qui seuls peuvent nous donner des productions fourragères, céréales ou industrielles agricoles : le *plâtre* et les *plâtras*.

M. Gindre lit à ce sujet le passage suivant, publié par le journal de la Société d'agriculture de la Suisse romande, dans son Bulletin de janvier 1866.

PLATRES OU GYPSES.

Le plâtre est composé de 58,5 d'acide sulfurique, et 24,5 de chaux. En chimie on le désigne par *sulfate de chaux*, et en minéralogie par celui de *chaux sulfatée*.

On trouve dans le commerce deux sortes de plâtre :

1° Le *plâtre crû*, qui sort de la carrière et n'a subi d'autre préparation qu'une pulvérisation plus ou moins parfaite;

2° Le *plâtre cuit*, qui ne diffère du précédent que par 10 pour 100 d'eau environ qu'il contient de moins que lui. Cette cuisson s'opère en l'exposant dans des fours convenablement disposés, à une température de 115 à 120°.

Les agronomes ne sont pas encore unanimes sur le point de savoir lequel, du plâtre *crû* ou du plâtre *cuit*, mérite la préférence pour les usages agricoles, ni sur la manière dont il exerce sur le sol et sur les récoltes son action fertilisante.

D'après M. Liebig, le rôle du plâtre consiste à absorber et à fixer l'infiniment petite quantité d'ammoniaque et de carbonate d'ammoniaque, amenée sur le sol par les eaux pluviales. En les transformant en sufate d'ammoniaque, il s'oppose à leur volatilisation.

Le plâtre n'agit pas avec la même efficacité sur toutes les variétés de sols, et sur toutes les espèces de plantes.

Il est employé sur les terres légères, sablonneuses, chaudes, sèches, qui ne contiennent qu'une faible proportion de calcaire, et qui ont été bien fumées.

Ses bons effets n'ont été constatés jusqu'à présent d'une manière indubitable que sur la luzerne, le trèfle, le sainfoin, les vesces, les pois, les haricots; son action paraît encore sensible sur le tabac, sur les choux, le colza, la navette, le chanvre, le lin, le sarrasin. Il agit faiblement sur les prairies naturelles. — Ses effets sont douteux sur les récoltes sarclées ordinaires, et à peu près nuls sur les céréales et la plus grande partie des graminées. Sur les sols froids et humides, sur les terres épuisées ou qui ne contiennent qu'une très-faible quantité de matières organiques ou d'humus, son effet est aussi nul.

Il est ordinairement appliqué au printemps, lorsque l'atmosphère est chaude et humide, le temps couvert, et lorsque les feuilles des plantes couvrent la terre.

Des expériences nombreuses ont montré que l'emploi du plâtre en automne donne plus de beauté aux récoltes sensibles à son action, et que leur précocité peut en être avancée d'une quinzaine de jours. C'est ce qui arrive notamment pour le trèfle incarnat.

PLATRAS.

Les plâtras sont les débris provenant des démolitions de murs, de cloisons construites en plâtres, etc. Ces matières contiennent ordinairement des débris de pierres et d'autres substances peu efficaces; mais, en revanche, elles sont salpêtrées, ce qui ajoute à leur puissance comme engrais. Les plâtras contiennent habituellement :

Des carbonates	de chaux,	Des chlorures	de calcium,
Id.	de magnésie,	id.	de magnésium,
Des nitrates	de potasse,	id.	de potassium,
Id.	de chaux,	id.	de sodium.
Id.	de magnésie,		

Et enfin des matières organiques.

Le mélange de sels solubles qu'on en retire par le lessivage contient en moyenne sur 100 parties :

Nitrate de potasse et chlorure de potassium	10
Nitrates de chaux et de magnésie . . .	70
Sel marin (chlorure de sodium)	15
Chlorures de calcium et de magnésium . .	5

On leur attribue, sur les prés un peu humides, une action énergique et de longue durée; ils conviennent aux sols argileux.

Les betteraves préfèrent les plâtras salpêtrés à tout autre engrais.

On a remarqué qu'on les emploie avec avantage sur les céréales d'hiver, qu'ils font produire plus de grains à proportion que de paille, et que le grain est d'excellente qualité.

Beaucoup de cultivateurs proscrivent le plâtrage des plantes à *cosses*, parce que, sous son influence, elles poussent trop en feuilles et pas assez en graine; parce que la plante reste en fleur beaucoup plus longtemps, et qu'une partie de la graine est mûre et exposée à être perdue quand le reste est à peine formé.

Plusieurs cultivateurs prennent part à la discussion qui suit la lecture de cet important travail, et arrivent à conclure que ces deux substances, d'origine minérale, jouent un très-grand rôle dans la production végétale. Le plâtre, par son action spéciale sur les légumineuses ; le plâtras, en favorisant la croissance des plantes des prairies, surtout celles qui sont humides.

M. le Vice-Président appelle ensuite l'attention de l'assemblée sur la *nécessité de développer les cultures fourragères*.

Toutes les personnes présentes donnent leur assentiment à cette proposition, car elles comprennent, surtout à ce moment de crise des céréales, l'importance de l'extension de cette culture.

Dans notre Jura, où l'on peut presque partout faire venir la luzerne, le sainfoin et le trèfle, on ne doit rien négliger pour en assurer la réussite. Ces plantes, bien aménagées, ne paient-elles pas largement le cultivateur? Si le brôme Schrader ne dément pas sa haute réputation, il est appelé à devenir un puissant auxiliaire de ces bonnes légumineuses. Mettons-nous donc hardiment à l'œuvre ! Avec le fourrage, on nourrit des animaux qui donnent non-seulement du travail et de la viande, mais encore du fumier, et le fumier fait pousser le blé.

Au mois de juin dernier, a paru en Angleterre une loi préparée par un comité, sous la présidence de lord Robert Montagu et adoptée par les deux Chambres.

Cette loi a pour but la conservation et l'utilisation des matières fertilisantes si généralement jetées dans les égoûts des grandes cités. C'est une réforme à la fois sanitaire et agricole plus applicable dans les villes que dans les campagnes, où on devrait mieux comprendre l'importance de ces masses d'engrais de toute nature, que les moindres pluies entraînent avec elles dans les cours d'eau.

La *Loi Montagu* pose en principe que les municipalités ont le droit de disposer des immondices, et leur permet de faire les emprunts nécessaires pour leur transformation en produits plus facilement utili-

sables à la fermentation de la terre, tout en assurant l'état sanitaire des populations. Après quelques observations présentées par quelques-uns des assistants, la séance est levée à 4 heures 1/2.

AMÉLIORATIONS AGRICOLES,

PAR M. BEL, MEMBRE CORRESPOND[t].

(Suite).

Utilité réciproque des troupeaux et des forêts.

Pourquoi certaines forêts, qui donnaient de forts bois de quartiers et de corde, n'en produisent-elles plus que de charbon et de fagots? C'est que, dans le premier cas, le bétail y pratiquait, dès que les taillis étaient défensables, des jours, des sentiers, qui facilitaient la circulation de l'air et des rayons du soleil, et qu'en broutant, les tendrons des ronces et autres épines, ainsi que les gourmands des arbres, ces parasites ne s'y multipliaient pas; c'est que aujourd'hui, ces végétaux meurtriers, dont les graines mûres tapissent le sol, y germent, et en aspirent, au détriment des bonnes essences, les sucs nourriciers et le privent d'air et de chaleur. Les troupeaux, quand il leur était permis de pâturer les bois, ce qui ne se pratiquait guère que pendant les grandes chaleurs, temps où les parcours sont en quelque sorte brûlés, y trouvaient une nourriture fraîche et abondante, étaient à l'abri des mouches et s'y étrillaient pour ainsi dire, en se frottant contre le tronc des arbres, avantages qui leur font défaut sur des steppes sans ombrages. Quelle différence ne remarque-t-on pas entre les bêtes à cornes qui hantent, par exemple, les forêts de haute futaie, surtout les forêts de sapins, et celles à qui cet avantage est refusé? Les premières semblent tenir de la beauté et du volume des arbres, et les secondes, de la laideur et de la maigreur de leur parcours. Aussi, la vache qui paît dans les bois, donne-t-elle jusqu'à 20 litres et même plus, de lait par jour, au lieu que celle qui est condamnée aux parcours dénudés, en donne à peine 6 ou 8.

Comment soutenir la concurrence que nous font les blés et les vins étrangers.

Ne nous faisons pas d'illusion : depuis que les transactions commerciales de nation à nation sont devenues libres, et que les journaux de

tous les pays apprennent aux négociants les contrées du globe où un produit abonde et celles où il manque, les marchands en grand savent bien transporter, des premières aux secondes, ce dont celles-ci ont besoin. C'est ainsi que les immenses plaines de la Russie, de la Baltique, de l'Egypte, et les terres vierges de l'Amérique, ne cesseront pas de nous inonder de leurs blés que ces pays produisent à bas prix. C'est ainsi que le Midi, dont les vins forts en couleur, mais qui ne supportent pas l'eau, et dont la main d'œuvre, parce que les ceps y sont en ligne, ne coûte pas le dixième de chez nous, tueront par leur mélange avec les nôtres, si peu *chargés*, quoique plus généreux, notre industrie vinicole.

Si nous voulons lutter avec succès contre le Languedoc, adoptons le cépage en lignes.

Nos vins sont généralement chargés d'acides, ce qui déplait au palais des gens qui ne sont pas du pays : fabriquons les comme font des leurs nos voisins de la Côte-d'Or et du Beaujolais, et ils lutteront avec le Baume et le Mâconnais. Des essais dans ce sens, notamment à Rothalier, ont chez nous trompé les plus fins gourmets de Dijon ; combien le succès ne serait-il pas plus complet, si St-Laurent, l'Etoile, Arbois et Salins entraient en lignes ! Les blancs de ces localités, convenablement champagnisés, ne le céderaient assurément point au meilleur Epernay.

Déjà nos *paille* et notre Château-Châlon, qu'imitent parfaitement d'autres vignobles du Jura, ne jouent-ils pas à s'y méprendre le divin Madère ? Nos grands crûs blancs naturels s'exportent déjà en Italie et en Angleterre ; combien le commerce n'en grandirait-il pas si nous les traitions comme à Aï ?

Mais nous perdons de vue que nous ne faisons pas un traité d'agriculture, et que nous écrivons surtout pour les montagnes du Jura. Nous y revenons donc :

La construction géologique des *plateaux* disposés en étages, nous est une occasion d'indiquer les moyens d'en repeupler de végétaux ligneux les parties que le temps et les abus en ont dépouillées.

On ne peut valablement douter que les Alpes, dont le Jura n'est qu'une sorte d'appendice, n'aient été soulevées du fond des mers par les feux intérieurs du globe terrestre, car toutes les roches et leurs débris ne sont que des agglomérations de coquillages et de végétaux marins, dont les bancs superposés, une fois à l'air, se sont pétrifiés, et par le retrait, se sont divisés en des myriades de roches et de pâtés rocheux, laissant entre ces dernières autant de crevasses appelées balmes, lézardes ou *lézines*, dirigées dans tous les sens, mais principalement du Nord-

Est au Sud-Ouest, comme la chaîne jurassique. Les Alpes sont les plus jeunes montagnes du globe, car la croûte terrestre était déjà trop épaisse pour que les feux centraux pussent la traverser lors de leur soulèvement: toutes les autres montagnes de la terre sont donc plus vieilles, puisqu'elles sont volcaniques, et que les feux se sont fait jour avant qu'elle eût atteint cette épaisseur.

Toutes les *lézinières*, comme les hauts lieux et leurs pentes, ont été couvertes de vastes forêts, ainsi que le sont encore d'arbres verts les fondrières de la région des sapins, et quelques parties de la région des essences à feuilles caduques, dont les unes n'ont jamais été détruites, et les autres repeuplées par les graines, les noyaux et les pepins que la main de l'homme a pris soin de jeter dans les lézines, lesquelles recèlent une terre de bruyère, excellente pour l'arboriculture, parce qu'elle est le résidu des débris végétaux fort anciens.

Comment les forêts qui couronnaient les crêtes des Monts Jura en ont-elles disparu? Nous allons essayer de le dire.

Le paganisme, instruit sans doute par l'expérience des siècles, avait déclaré sacrés et mis sous la protection de la religion moins variable que les institutions civiles, tous les bois des hauteurs et de leurs pentes abruptes. On savait déjà alors qu'il était nécessaire de compenser les pertes que ces sortes de sols faisaient par le ravinage, par la descente de la terre, ne fût-ce que par son propre poids, et que cette compensation ne pouvait se faire que par la chute des feuilles et autres débris végétaux; aussi les peuples païens avaient-ils placé sur ces éminences leurs temples, *templa cœli*, espaces découverts, où se prenaient les augures, *avium garritus*, et les auspices, *avium species*, de l'inusité, *specire*, voir, regarder; ces lieux étaient aussi redoutés que leurs prêtres vénérés des populations.

Les Chrétiens, en haine des superstitions païennes, durent saccager ces lieux, et enlever aux pics leurs couronnes de verdure.

Cantonnement des parcours.

Il est peu de municipalités de nos montagnes qui n'aient qu'un berger. De temps immémorial elles en ont autant que de rues et de quartiers. Et ces gardiens sont des garçons et des filles de 10 à 14 ans, et chacun d'eux mène son troupeau, qui au nord, qui au midi, qui au levant ou au couchant, cela sans règle que le caprice. Il arrive ainsi que l'un d'eux trouve aujourd'hui le lieu où il se rend, dépouillé dès la veille. Parfois ils se rencontrent tous ensemble. Nous laissons à penser aux inconvénients moraux de cette réunion.

Les autorités locales ne devraient-elles pas régulariser l'usage des pâturages, les distribuer en portions ou cantons équivalents, qui seraient successivement dépouillés du premier au dernier, de façon que l'herbe eût repoussé dans celui-là, quand celui-ci aurait son tour? En Angleterre, et même à Londres, où l'on joint toujours l'utile à l'agréable, les troupeaux sont *parqués*. La reine Victoria voit, des fenêtres de son palais, en dehors de l'avant-cour, de superbes moutons paître chaque jour partie des frais tapis de verdure ombragés qui entourent sa splendide demeure. Là, on sait que les ruminants ont besoin de se reposer sous le feuillage des arbres, où les taons et autres mouches ne les tourmentent pas. Quand nos pâturages offriront-ils de semblables abris à nos races bovines et ovines? C'est l'affaire des bergers, qui doivent savoir greffer en bons fruits les sauvageons de pommier, de poirier et de cerisier, qui bordent nos haies et nos bois, Ce service serait encore mieux accompli si, à l'exemple de certains pasteurs, nos curés demandaient de planter sur le sol communal, un arbre pour rappeler les principaux actes religieux : baptêmes, mariages, etc. Les produits de ces plantations accroîtraient encore le budget municipal.

Quelques mots sur les avantages des Associations agricoles,

PAR LE MÊME.

Si les cultivateurs savaient les avantages que procurent les associations pour l'exploitation de la plupart des branches de l'industrie rurale, presque tous les travaux s'exécuteraient en commun sous la surveillance et la direction de Syndicats, sortes de tribunaux paternels chargés de préparer et de défendre les intérêts individuels et sociaux. Chaque municipalité aurait son battoir mécanique, ses charrues, ses attelages, sa faucheuse, sa moissonneuse, son four banal, comme elle a sa fromagerie ou fruitière, laquelle a décuplé la valeur du lait par la fabrication du fromage de Gruyère. Que de temps perdu et de dépenses de moins! Sans associations, pas moyen d'ouvrir et d'entretenir un canal d'irrigation, un chemin d'exploitation rurale. N'est-ce pas l'association qui a créé les églises et substitué à l'arbre sous lequel se réunissaient nos pères, à la sortie des offices, pour délibérer sur leurs intérêts généraux, la maison d'école et la mairie? Sans l'association des bras, sous le nom de *corvées*, le règne de Louis XV aurait-il substitué nos grandes routes aux *charrières*, véritables casse-cous, qui mettaient en communication

nos pauvres populations? Sans l'association de capitaux appelés par les Compagnies, posséderions-nous le double réseau de nos canaux et de nos voies ferrées?

Nos terres arables, par suite de leur division en parcelles, forment une sorte de marqueterie, voire de mosaïque, qui oblige chaque propriétaire à perdre beaucoup de temps par le transport de ses attelages de l'une à l'autre, et toutes ses fractions sont séparées, ici par des murs ou des haies, là par des sentiers, dont le moindre inconvénient est d'engendrer des procès; pourquoi, après une estimation syndicale et un cadastre régulier, ne pas exploiter le tout en commun? C'est ce qui a réussi déjà aux localités qui ont eu le bon sens et le courage de recourir à la justice syndicale. Chaque ménage avait jadis son four, son moulin à bras, d'où autant de dépenses individuelles de combustible et de forces. Depuis qu'on en est venu au four public et qu'ont été inventés les moulins hydrauliques, combien cette dépense n'a-t-elle pas diminué! Puissent ces données appeler de plus en plus l'attention de nos campagnes sur le bien-être que l'association peut et doit un jour leur procurer, soit par l'exploitation en commun de nos tourbières, dont les alentours recèlent la terre *palud* ou de marais, la meilleure pour la culture de la garance et du lin; soit par la culture d'autres plantes industrielles, telles que le houblon, qui est indiquée dans nos contrées, et qui réussit même sur les bords de nos cours d'eau et jusque dans nos *murgers*!

On lit dans le *Courrier du Havre :*

Le mois de février 1866 est un mois unique dans l'histoire du monde. Il n'a pas eu de pleine lune; janvier en avait eu deux, mars en a eu deux. Cet agencement des temps, d'où il résulte que la lune a montré sa face entière quelques heures avant l'éclosion du mois, puis de nouveau quelques heures après son expiration, est une chose fort rare dans la nature; — mais à quel point cette chose est rare, le devineriez-vous ô lecteurs? Non, assurément. Elle n'est pas arrivée depuis que vous êtes nés, ni depuis l'invention de l'imprimerie, ni de la poudre, ni depuis Pharamond, ni depuis l'ère chrétienne, ni depuis la chute d'Adam, ni depuis le commencement du monde. Et, ce qui est plus fort, cela ne se reproduira pas, suivant les computations des astronomes, avant deux millions et demi d'années.

Un de nos correspondants et de nos délégués aux lectures annuelles de la Sorbonne, M. Marminia, vient d'être l'objet d'une distinction bien flatteuse.

Sa Majesté Victor Emmanuel II, roi d'Italie, a daigné lui faire présent d'une magnifique épingle en or et en brillants, au chiffre royal, pour son dernier ouvrage intitulé : *Les Animaux philosophes*, œuvre d'une lecture attachante comme un apologue, et instructive comme une histoire.

Nous apprenons avec plaisir que les deux tableaux présentés par un de nos membres correspondants, M. Achille Billot, au Salon de cette année, viennent d'être admis par le Jury.

Nous apprenons avec le même plaisir qu'un de nos membres titulaires et des plus distingués, M. Paul Tamisier, vient d'être promu au grade de médecin major de 2me classe.

ERRATA.

Page 350, ligne 6 du dernier Bulletin de 1865, nous avons imprimé : « De l'abîme, on descend dans un chemin, antique tranchée ouverte à travers un immense pâté rocheux, horizontal et ayant 3 kilomètres de long, pour aboutir au hameau de la Ragea, nom dérivé de crevasse, tranchée; de la Ragea, cette voie descendait au Patay, mot venant de chemin battu, pavé. » Nous aurions dû, après Ragea, écrire *Rhagas*, crevasse, et, après Patay, mot venant de *Patos*, chemin battu, pavé, ce qui aurait fait disparaître toute obscurité.

Page 19 du 1er N° de 1866, ligne 21, au lieu de : *os*, lisez *as* (pièce de monnaie).

Même page, ligne 31, au lieu de : *Cervemates*, lisez : *Arvernates*. — Ligne 32, au lieu de : *l'abreuver*, lisez : *s'abreuver*.

Page 20, ligne 4 (*brevium, chemin du pont*), il fallait imprimer : *brevium hodos*.

Même page et même ligne, au lieu de *Biare*, lisez : *Briare*.

Même page, ligne 23, nous avons imprimé : « Qui oserait dire, pour ne citer qu'un exemple, que le nom *orage* n'est pas formé de chasser, pousser montagne ? » Après les mots n'est pas formé, nous aurions dû remplacer les mots grecs par les mots latins correspondants : *orea agere*, chasser, pousser montagnes.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



ARCHÉOLOGIE.

Extrait des libertés et franchises concédées, en 1266, à la ville d'Orgelet (Jura), par Jehan de Châlon (Jean-le-Sage), prince d'Orange, seigneur de Rochefort, sire de Salins et baron d'Orgelet.

N. B. — Cette pièce donne une idée du servage des populations seigneuriales avant le XIIIme siécle, de la condition de celles qui furent affranchies, de la moralité de ces époques reculées et des charges écrasantes de régimes que l'ignorance de l'histoire peut seule excuser d'appeler le BON TEMPS, *temps de liberté, de foi naïve et de religion éclairée*. Le lecteur jugera si l'égalité et la fraternité chrétiennes étaient respectées, et si la Révolution française a eu tort d'en revendiquer la jouissance légitime. Quelque lourds que soient les impôts actuels, ils sont loin d'approcher du fardeau qui pesait sur nos ancêtres.

PROÈME (INTRODUCTION).

« Nous, Jehan de Châlon, comte d'Auxerre, prince d'Orange et seigneur de Rochefort, à tous faisons à savoir que, de notre propre volonté et consentement, aussi du conseil des nobles chevaliers et tous autres nos amis;

« Considérée l'évidente utilité, tant de nous que des nostres, et tant du présent que du futur, nous *concédons* à tous nos hommes d'Orgelet, tant présentement habitants qu'au temps à venir, aussi à tous ceux qui, en ladite ville d'Orgelet, ont des biens à souffisance, pour estre *hommes* ou bourgeois de ville, par pure, légitime et perpétuelle liberté.

« *Premièrement*. Concédons aux dessus dits, nos hommes et bourgeois, que, dores en avant, ne aient à donner, ne à nous, ne à autruy, charrains, courvées ne ouvrées corporelles d'hommes ou de bestes, soient chevaux, bœufs ou ânes; aussi ne soient obligiez de donner quelqu'exaction en manière que ce soit, pareillement qu'ils ne puissent estre violentés à prester ne à fournir de maisons à nul de notre famille, ne à celui qui tiendra notre lieu. »

Après ces spécimens de la traduction du texte latin, original sur parchemin, faite au XVIme siècle, nous nous bornerons généralement à donner le fond de chaque article des susdites *Libertés et Franchises*, qui forment un Code de moyenne et basse justice seigneuriale, ou, pour mieux dire, un Code financier, judiciaire et pénal, voire commercial ou douanier.

Pour apprécier les charges que ces *Libertés et Franchises* laissaient à supporter par les manants et habitants dans la seigneurie d'Orgelet, nous

donnons ici les valeurs respectives de diverses monnaies courantes au XIIIme siècle.

1 denier de Bourgogne valait 3 deniers tournois.
1 sol — environ 3 liards ou 9 deniers tournois.
1 sol viennois, ainsi que le *quart*, 9 id.
1 obole, ainsi que la *maille*, 1 denier 1/2.

Ces valeurs, comparées à celles du franc actuel, peuvent être estimées à cent fois plus que ne portent leurs noms, parce que le numéraire, au XIXme siècle, est cent fois plus abondant qu'au XIIIme.

1. Pour chaque toise en longueur de la façade d'une maison, 3 sous annuels au seigneur (ce qui équivaudrait à 15 fr. actuels).

2. Vente de maison, vigne, pré ou autre fonds de terre, 1 denier par livre du prix de vente.

3. Pour service de guerre, chaque famille, excepté les clercs ou ecclésiastiques, les maisons privilégiées et les veufs, fournira annuellement, pendant 12 jours et 12 nuits, un homme nourri et équipé à ses frais.

4. Pour mise en culture d'un sol boisé, 2 deniers par charretée de foin et de bled, plus la taiche (la taxe), soit la 11me gerbe, et pour chaque muid de vin des vignes, 4 deniers, plus le *quart* (9 deniers).

5. Pour 7 poses de nos terres arables et pour une charretée de foin de nos prés, 1 émine de froment et 1 d'atome, plus 16 deniers, payables à la Saint-Michel en nostre chasteau d'Orgelet. Si cette mise n'est pas acquittée dans l'année, elle sera doublée, et, si elle ne l'est pas dans la seconde année, le tenancier perdra la terre, et le seigneur fera du pré et de la terre sa volonté.

6. Pour paroles injurieuses prouvées ou avouées, le rée (*reus*, le prévenu) paira 3 sous; pour coup de poing, 3 sous; pour un cop de la palme de la main (un soufflet), 5 sous; pour un coup de pied, 7 sous; un coup de fust (*fustun*, bâton) ou de pierre, sans effusion de sang, 7 sous, et avec effusion de sang, 60 sous au seigneur et l'indemnité au patient (au blessé).

7. Si quelqu'un fait clamour et querelle (procès et plainte) de sang répandu violentement, ou de membre froissé ou perpétuellement débilité, ou de choses qui lui sont outrageusement impropérées (reprochées), comme s'il dit qu'aucun l'ait appelé larron, homicide, traitre ou autrement crimineux; porry (pourri), punais, ladre ou autrement vicieux, et qu'il ait appelé à femme meurtrière, putain, jaillarde, ribaude ou autrement vicieuse; porrie, punaise; s'il veut poursuivre objection et injure, il doit seulement 7 sous au seigneur pour la clamour

et doit satisfaire compétemment à la personne offensée, comment dessus est dit expressément.

8. Pour fer ou pierre lancée avec dessein de nuire, mais n'ayant point blessé, 7 sous au seigneur et satisfaction au patient.

9. Tout habitant la ville d'Orgelet, non repris de justice, est sous la sauvegarde du seigneur.

10. Les choses mises en gage chez le seigneur, seront vendues au bout de 14 jours, et de 7 jours chez tous autres. Le gage doit valoir plus d'un tiers que la chose due.

11. Qui manquera à faire le guet (à monter la garde), sera contraint à le faire deux fois.

12. La maison où est femme ou fille gisante (en couches), ne doit ni guet ni écharguet (guet extérieur), ni service militaire, non plus que la maison des fours seigneuriaux, les seuls qui puissent cuire dans la ville.

13. Les délits commis de jour dans les propriétés horticoles ou agricoles, constatés par les custodes (les gardes), sont punis d'une amende de 7 sous, et de 60 sous s'ils ont lieu la nuit.

14. Le seigneur ne peut disposer d'aucune propriété rurale sans le consentement des bourgeois.

15. Les officiers du seigneur, s'ils sont bourgeois, sont tenus à toutes les obligations des bourgeois.

16. Tout boulanger qui fera *moïcedre* le pain (la miche), paiera 3 sous au seigneur, et les miches seront saisies et données aux pauvres.

17. Le seigneur, ni autre pour lui, ne peut prendre gélines (volailles), foin, bois, paille, ni autre chose dans la ville, ni autre lieu en dépendant.

18. Liberté pleine et entière est concédée aux bourgeois de vener, chasser, pêcher.

19. Si le possesseur d'une terre non occupée par un bâtiment, mais propre à une construction, se refuse à en édifier une, le seigneur peut la vendre à qui voudra demorer à Orgelet et bâtir maison sur cette terre.

20. Quiconque de notre cour ou de notre famille aura maltraité ou injurié un bourgeois, sera jugé et puni comme un particulier.

21. Nul n'est responsable des faits d'autrui, pas même le père vis-à-vis de son fils, à moins d'en être complice ou consentant.

22. Les larrons publics et notoirement convaincus sont délaissés à la volonté du seigneur.

23. Les bourgeois sont exempts de tous frais et dépens pour les procès entre eux et portés au tribunal du seigneur.

24. Quiconque vend à faux poids ou fausse mesure, paie 60 sous au seigneur.

25. Quiconque donne caution ne doit être appréhendé ni emprisonné, excepté les cas réservés au seigneur.

26. Toute cense non payée dans l'année doit être doublée.

27. Le seigneur ni son prévot ne peuvent admettre aux avantages de la ville aucune personne suspecte.

28. Tous seigneurs, quels qu'ils soient, avant d'être reçus dans ladite ville, jureront, assistés de 4 chevaliers, d'observer et confirmer les usages, coutumes, libertés et franchises contenues en ladite carte (charte), et de ne jamais y contrevenir.

N. B. Cette clause était nécessaire, puisque ces libertés et franchises n'étaient que *concédées*, et que toute concession est révocable.

29. Tout homme de 16 ans et au-dessus sera requis de jurer qu'il ne contreviendra aux droits du seigneur.

30. Les sergents et officiers du seigneur, renouvelés chaque année, jureront d'observer les libertés et bons usages de la ville et de servir fidèlement les droits de la seigneurie.

31. L'apposition de notre scel (sceau) sur contrat quelconque, sera payé 4 sous.

32. Le seigneur ne peut concéder de vendanger que par bans et du consentement des bourgeois. Toutefois, il peut vendanger ses vignes à sa volonté, avant tout autre, qui perdra sa récolte, s'il le fait avant le temps voulu; il en sera de même pour la moisson, dont l'ouverture doit être fixée par la décision des bourgeois.

33. Si quelque privilège était oublié en cette carte, dont quelques villes fussent dotées, nous voulons que nos bourgeois d'Orgelet en jouissent à toujours.

34. Nous jurons sur les saints Evangiles de ne jamais captionner (saisir) les personnes ni les choses de nos bourgeois, à moins de délits ou crimes, que Dieu ne permette jamais arriver.

35. Le seigneur jure de s'en rapporter à la décision de 4 arbitres, 2 choisis par lui et 2 par les bourgeois, pour les différends qui surviendraient entre lui et la ville libre.

36. Le seigneur s'oblige de faire payer les dettes selon les moyens du débiteur. Si l'affaire est dénoncée officiellement, le débiteur doit 3 sous au seigneur.

37. Le seigneur ne peut appeler personne en sa justice sans *dénon-*

ceur, et l'on ne peut prendre de gage ou garantie avant le prononcé du jugement.

38. Si quelqu'un anticipe sur la terre d'autrui, l'amende à nous réservée est de 3 sous.

39. Quiconque ôte ou déplace méchamment bornes et limites d'un champ, est remis à la discrétion du seigneur.

40. Pour raisins achetés hors de la ville, on paiera 7 sous et les fruits seront confisqués. Toutefois, licite à tous d'acheter en gros la récolte des vignes avant et après la mise des bans.

41. Pour chaque porc surpris dans les vignes ou les blés, 4 deniers, et 6 par vache, bœuf ou jument, outre le prix du dommage. Le rapport sera cru sur serment.

42. 7 sous pour barres ou fermetures indues sur les chemins publics.

43. Quatre consuls assermentés par nous ou par nos successeurs, jureront de nous être fidèles dans la perception de nos droits et de lever impôts sur les habitants pour les besoins de la ville; et ils rendront leurs comptes devant les bourgeois.

44. Les moines, les clercs et les religieux sont exemptés de ces impôts.

45. Chaque boucher, à chaque saint Martin d'hiver, nous paiera une cense de 4 deniers.

46. Nous excluons totalement les juifs habitant ladite ville de la jouissance desdites *libertés et franchises.*

47. Les fours banaux appartiennent exclusivement au seigneur. Pour chaque quartal de pain de froment, le bourgeois paiera 12 deniers et 7 deniers pour égale quantité de pain d'avoine, plus 2 deniers pour sécher le quartal d'avoine.

(*A suivre*).

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

IV.

Il n'est pas hors de propos, avant d'aller plus loin, de faire connaître le champ évangélique qu'avait alors à cultiver et à soigner

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.

en Mongolie le clergé de Siwan : il se composait uniquement de chrétiens chinois, que le trop-plein de leur patrie avait contraints à aller chercher de la place sur un sol étranger, ou que le vent des persécutions avait emportés loin des pénates paternels. Ces chrétiens vivaient, dispersés par groupes d'une variable importance, dans un grand nombre d'endroits différents et souvent fort écartés les uns des autres. On ne comptait pas moins de cinq cents lieues pour parcourir entièrement cette Mission, dont la visite occasionnait au prêtre les plus grandes fatigues et lui prenait dix mois de l'année. Les nomades indigènes faisant constamment une petite guerre de partisans aux chinois qui avaient implanté parmi eux leurs foyers sédentaires et leurs cultures, tout voyageur vêtu à la chinoise courait de fréquents dangers au milieu des plaines tartares. Il fallait au missionnaire une santé de bronze, une vigueur d'acier, un courage et une patience à toute épreuve. En écrivant à M. Genevay, supérieur du grand séminaire de Lons-le-Saunier, M. Gabet disait : — « Je traverse les fleuves sans ponts et les monta-
« gnes sans routes tracées. Couvert de sueur en été et chargé de
« glaçons en hiver, je voyage toujours et n'arrive jamais ; ma course
« est une course sans terme, une navigation sans ports. Je suis
« étranger partout, et aux fatigues d'un jour succèdent les fatigues
« du lendemain. »

Au commencement d'octobre 1837, des envoyés de ces chrétientés mongoles vinrent à Siwan y chercher un missionnaire. M. Gabet fit ses préparatifs pour s'en aller avec eux ; le 8, emmenant avec lui son néophyte, dont il tenait à compléter l'instruction religieuse, et un catéchiste, il se mit en route. Il avait à sa disposition une voiture et deux ânes ; le catéchiste et les chinois montèrent sur le véhicule ; M. Gabet et Paul enfourchèrent les solipèdes et chevauchèrent côte à côte, conversant ensemble. — Vois-tu, Père ! disait le nouveau converti déjà plein de ferveur, en montrant les plaines qu'ils laissaient à leur gauche, il y a là des millions d'hommes qui n'ont jamais ouï parler de la bonne doctrine ; s'ils l'entendaient, je suis sûr qu'ils se convertiraient. — Je t'avouerai que depuis longtemps j'ai le dessein d'aller chez ces peuples aussitôt que je le pourrai ; c'est même uniquement dans ce but que j'ai voulu ap-

prendre ta langue. — A cette promesse, Paul fut comblé de joie et sentit s'accroître l'affection qu'il ressentait pour celui qui avait éclairé son âme des rayons de la foi; dès ce moment, il ne le considéra plus que comme le missionnaire des mongols, et l'avertit souvent avec beaucoup de liberté de ce qui, dans ses manières ou ses paroles, pouvait choquer les usages de ces tribus.

Le mois d'avril 1838 finissait, quand M. Gabet quitta le nord de la Mission pour se rendre dans la partie sud. Dans ce trajet, il rencontra sur la grande route de Pékin un lama qu'on peut offrir comme un des plus curieux spécimens du genre. Parmi ces religieux, il y en a qui se dévouent pour ainsi dire afin de sauver tout le monde; or, celui-là était précisément de ce nombre. A cette intention, il s'était imposé une pénitence aussi terrible qu'extraordinaire et bizarre: il faisait un pas, puis se couchait ou plutôt se précipitait dans la poussière et se frappait le front contre terre. Se relevant ensuite, il faisait encore un pas et tombait de nouveau pour recommencer de pareilles et d'interminables chutes. La chaleur était déjà accablante et la sueur lui ruisselait sur le visage. Il portait au front un cal de la grosseur d'une noix, qui provenait évidemment du choc trop répété de son crâne contre le sol. La paume de ses mains était protégée, dans chaque *cubitus*, par deux petites palettes en bois. Quand M. Gabet l'aperçut, il était entouré de curieux venus d'un village rapproché; cette circonstance rendait impossible pour le moment tout entretien particulier avec lui et obligeait à remettre au lendemain de lui parler. De bon matin et sans même prendre le temps de déjeuner, Paul partit à cheval pour rattraper le singulier pénitent, dont la marche, on le comprend, devait être d'une excessive lenteur. — Arrête-toi! lui cria-t-il dès qu'il le vit, je veux causer avec toi. — Laisse-moi faire encore une vingtaine de prosternations, et je t'écouterai. — Paul attacha sa monture à un arbre et attendit à l'ombre que son interlocuteur eût achevé. — Quel péché as-tu commis, pour que tu fasses une semblable pénitence? lui demanda-t-il aussitôt. — Je n'ai pas commis de grands péchés, mais je veux assurer le ciel à mon âme et à celle de mes parents. — Tu n'en tiens pas le chemin et tu ignores un fait: c'est que Foo et tout ce que

l'on dit de sa doctrine sont des choses complètement fausses. Bourhan est un démon qui trompe les mortels, et sa religion conduit directement en enfer. J'étais lama, moi aussi; j'ai cru et espéré en lui, mais l'on m'a fait découvrir mon erreur. Il existe une religion qui a seule le pouvoir d'ouvrir le Paradis aux hommes; c'est celle qui m'a été enseignée et que je professe maintenant. — Puis dans un entretien qui dura longtemps, Paul fit ensuite l'exposé du Christianisme. — Où donc, répartit le pénitent, as-tu appris tout cela? — Sache que Dieu a établi un Pontife souverain pour gouverner l'Eglise fondée par son Fils, et que ce chef suprême envoie par tout l'univers des prêtres pour sauver les âmes et remettre les péchés. C'est un de ces saints hommes que j'ai eu le bonheur de rencontrer, qui m'a fait connaître ce que je viens de te dire. — En quel endroit y a-t-il de ces hommes-là? — Celui qui m'a initié à la vraie doctrine, n'est pas loin d'ici; je suis maintenant à sa suite. — Allons le voir. — Sur le champ ils partent pour se rendre auprès de M. Gabet. — Où allais-tu? dit le missionnaire à son visiteur. — De Pékin j'allais au Thibet; je voulais sauver mon âme, celle de mes proches et celle de tous les êtres (les bouddhistes accordent des âmes à tous les individus du règne organique). — Si tu désires tant te sauver, je t'avertis que tu es en dehors de la sanctification. Cependant, comme tu es de bonne foi, Dieu a pitié de toi et te procure aujourd'hui les moyens de connaître la véritable voie. — Toute mon ambition étant d'assurer le bonheur à venir à la partie la plus noble de moi-même, puisque tu veux bien t'offrir à m'apprendre la science du salut, dis-moi ce qu'il faut faire et je l'exécuterai. — Je pars demain; ton instruction ne peut pas se terminer dans un jour, ni même dans une semaine ou deux : viens-t'en avec moi. — Volontiers. — A dater de son arrivée à Siwan, ce lama se mit à l'étude avec une ardeur et une persévérance étonnantes. Dès qu'il posséda suffisamment les principaux éléments de la religion chrétienne, on l'admit catéchumène et on lui donna le nom de Pierre. La couronne apostolique de notre lazariste s'était enrichie d'un deuxième fleuron. Disons aussi que Paul fut baptisé le jour de la S[t] Vincent de Paul, ce bienfaiteur de l'humanité, patron de la Congrégation de S[t] Lazare, c'est-à-dire

le 19 juillet 1838, quelques jours seulement après son retour au Séminaire.

Pendant trois ans encore M. Gabet serait forcé d'ajourner sa visite chez les tartares et de réfréner son impatience, que Paul attisait presque continuellement. — Il y a, disait ce nouveau disciple du Christ, deux cents prêtres en Chine et pas un seul en Mongolie. Les âmes de mes compatriotes ne sont-elles pas immortelles comme celles des chinois? N'y a-t-il plus de place dans les cieux pour elles? Qu'ont-ils donc fait pour qu'on les abandonne aussi cruellement et qu'on les laisse impitoyablement tomber dans les abîmes infernaux, eux qui soupirent tant après l'éternelle félicité?..... — De telles paroles transperçaient le cœur du pauvre missionnaire; mais avant de songer à faire des conquêtes, il faut d'abord bien garder ce que l'on possède; or, les ouvriers évangéliques de Siwan ne suffisaient même pas aux plus pressants besoins des chrétientés à leur charge. Jusqu'à ce qu'un collaborateur fût venu renforcer leur sainte milice, notre condiocésain ne devait pas penser à mettre à exécution ses propres desseins et à satisfaire l'ardent désir de son ex-lama. Cette recrue vint enfin: c'était M. Huc, qui, avec notre jurassien, devait bientôt s'illustrer par un voyage à Lassa, capitale du Thibet et centre du Bouddhisme.

(A suivre).

POÉSIE.

Le Retour au Village,

PAR M. AD. CHEVASSUS, MEMBRE CORRESPONDANT.

Marcel avait vingt ans quand il perdit sa mère :
En bon fils il eût dû, pour consoler son père,
Brave et digne fermier du pays des Ormeaux,
Avec lui demeurer, l'aider en ses travaux,
Et devenir un jour l'appui de sa vieillesse :
Mais trop souvent, hélas! ingrate est la jeunesse!
Il était grand et fort, mais une étrange erreur
Lui faisait mépriser l'état de laboureur.

Lui, fils de paysans, rêvait d'un autre monde,
Et sa pensée, au loin, errait en vagabonde,
Tandis qu'il conduisait les bœufs dans le sillon,
Et sa main avait peine à tenir l'aiguillon.
Récolter à l'été, puis semer à l'automne,
C'était, à son avis, grandement monotone;
Tondre l'herbe des prés ou faucher l'épi mûr,
Lui semblait un labeur trop pénible et trop dur :
Il lui fallait, — amant du plaisir et du faste, —
Un plus large théâtre, un horizon plus vaste;
Et ne voyant aux champs que des déshérités,
Il voulait, plus heureux, briller dans les cités...
S'il eût connu la vie et certains vers d'Horace
Il n'eût pas, à coup sûr, désavouant sa race,
Quitté le sol natal. Mais il avait vingt ans!
Mais l'orgueil à tout âge a fait des mécontents :
Or, dès qu'il fut majeur il s'enfuit du village,
Emportant quelque argent, maternel héritage,
A l'insu de son père et sans un mot d'adieu,
Oubliant tout, parents, et son devoir et Dieu :
Il n'eut pas même un mot pour la charmante Elise,
Qui, par un don du ciel, devenait sa promise
Et qui réunissait, assemblage charmant,
Une âme virginale avec un cœur aimant....

Affectant à Paris une mine hautaine,
Il quitta pour l'habit sa veste de futaine,
Prit ce ton à la mode et sceptique et railleur,
Et changea de visage ainsi que de tailleur.
Il suivit de son temps les ornières banales,
Il eut de faux amis et des amours vénales,
Et s'oublia longtemps en cet impur égoût
Qui ne vous laisse au cœur qu'amertume et dégoût...

Mais un jour il fut pris de cette nostalgie
Qui, réveillant soudain son cœur en léthargie,
Fait, aux yeux du proscrit, revivre et flamboyer
L'aspect du sol natal et l'amour du foyer :
Il entrevit, là-bas, dans les plaines fécondes,
Les doux jeux d'autrefois, les danses et les rondes;
Il vit la jeune Elise, il entendit sa voix,
Et comme un doux concert venu du fond des bois,

Où sous l'œil des parents, chacun rit et s'amuse,
Le son de la musette et de la cornemuse.
Puis, songeant à son père, il crut l'apercevoir
Menant, comme autrefois, les bœufs à l'abreuvoir,
Mais vieux et désormais au travail inhabile,
Et s'aidant d'un bâton pour sa marche débile.

Donc, il voulut revoir, mais en réalité,
Ce paternel enclos, trop longtemps déserté,
Et sur Paris lançant un terrible anathême,
Il partit. Ce lui fut comme un nouveau baptême
De respirer enfin par les champs diaprés
L'arôme du fenouil et la senteur des prés;
De fuir la Babylone où le cœur s'atrophie,
Et d'aspirer gaîment l'air pur qui vivifie.
On était au mois d'août, presque en pleine moisson,
Le laboureur alerte et la veste au buisson,
Sur le sol dépouillé couchait l'épi superbe,
Chacun arrondissait ou la meule ou la gerbe,
Epargnant, toutefois, dans le sillon jauni,
La caille ou l'alouette à l'étroit dans son nid.

Il erra jusqu'au soir dans les bois et la lande,
Où croissent les ajoncs, le buis et la lavande,
Et quand il déboucha par le sentier désert,
Des ombres de la nuit le val était couvert.
Son cœur, en approchant du lieu qui le vit naître,
Palpitait d'espérance et de crainte, peut-être;
Car il se demandait quelle sorte d'accueil
Il allait recevoir en franchissant le seuil :
Son père avait souffert et versé bien des larmes;
Et qu'avait-il fait, lui, pour calmer ses alarmes?
A son appel jamais il n'avait répondu,
Et sans doute au village on l'avait cru perdu,
Ce fils qu'un faux orgueil domine et tyrannise
Au point d'abandonner son père et sa promise!
Il comprenait enfin tout le prix du devoir;
Il marchait lentement et tout honteux d'avoir
A ce bonheur des champs préféré la chimère;
Puis, secouant le poids de sa pensée amère,
Il appelait à lui comme un consolateur,
Le travail fécondant et régénérateur,

Et l'agreste parfum que lui portait la brise
Semblait rendre à son cœur avec l'amour d'Elise,
Ce filial amour trop longtemps méconnu
Et l'espoir d'un pardon aisément obtenu....

Il découvrit enfin la calme métairie
Au milieu de l'enclos ouvert sur la prairie ;
L'onde, comme autrefois, courait sur le gazon,
Et le lierre et la vigne ombrageaient la maison :
Ce flot bleu, caressant une barque légère,
C'était l'étang limpide, encadré de fougère,
Où jadis il glissait, sous un regard ami,
Comme Moïse enfant sur la vague endormi...
Rien n'était donc changé, du moins en apparence :
Mais pourquoi porte close, et pourquoi ce silence?
Il écoute, il regarde avec anxiété,
Le logis lui paraît désert, inhabité :
Pas de lampe fumeuse à la poutre appendue,
Et pourtant, pour veiller, l'heure n'est pas indue :
Où peut être son père, où donc Jean le valet?
Et qui donc ainsi laisse entr'ouvert le volet?
Et d'où vient que Médor, à sa voix bien connue,
N'a pas d'un bond joyeux salué sa venue?
Mais le bon chien lui-même a déserté l'enclos;
Plus d'amoureux ramiers sous la toiture éclos :
Tout est vide; en un coin gît la pioche ou la pelle,
En vain il a frappé, c'est en vain qu'il appelle,
En ce hameau joyeux, où tout le saluait,
Aucun écho ne vibre et l'huis reste muet...
. . . .
. . . .

Et Marcel, au matin, d'un laboureur austère
Apprit l'hymen d'Elise et la mort de son père....

Marcel est riche encor, et, de plus il est jeune,
Mais ses traits amaigris, comme par un long jeûne,
Mais son regard atone et son air attristé
Accusent la souffrance et la débilité.
Il marche lentement ou plutôt il se traîne
A travers le bois sombre, où son humeur l'entraîne,
Evitant avec soin, dans le val jaunissant,
La rencontre du pâtre ou l'abord du passant.

Si parfois son visage et se crispe et s'allonge
C'est qu'alors, plus intense, un noir souci le ronge,
Ou peut-être un remords, car il a, l'insensé,
Gaspillé sa jeunesse, et par un noir passé
Terni son avenir aux couleurs si riantes
Et méprisé l'appel de deux voix suppliantes.
Il se dit quelquefois, j'ai mérité mon sort;
Ma conduite à mon père a dû donner la mort;
Sans doute il m'a maudit! Et ce remords s'attise
Du souvenir encor tout palpitant d'Elise;
Car il a dédaigné, le stupide garçon,
Ce cœur droit qui du sien battait à l'unisson!

BIBLIOGRAPHIE.

Le Livre d'or des Sauveteurs, par M. Léon Jaybert, avocat à la Cour impériale de Paris, Secrétaire-Général de la Société des Sauveteurs. — S. M. l'Empereur, Protecteur.

Ce serait ici l'occasion d'étudier les causes de cette étrange manie de l'époque contemporaine de se calomnier elle-même. Il en est deux qui se présentent à première vue : La publicité des débats judiciaires et les fréquents changements du pouvoir. Outre qu'il est dans la nature du mal de frapper l'imagination bien plus vivement que le bien, uniquement parce qu'il est mal, c'est-à-dire désordre, l'attention publique se porte bien plus vers les tribunaux et leur triste pâture, les vices, les passions, les crimes, que vers une séance de l'Académie distribuant des prix de vertu. La presse, celle qui spécule sur cette curiosité malsaine, est bien plus empressée d'en recueillir les incidents, que de tirer de l'ombre des actes méritoires.

D'autre part, la fréquence des révolutions dont la France a été tourmentée depuis près d'un siècle, ces perpétuelles perturbations sociales, en mettant en présence leurs champions et leurs adversaires respectifs, en les rendant successivement vainqueurs et vaincus, en précipitant le lendemain le parti élevé la veille, en ont fait tour-à-tour autant de mécontents, et dès lors, autant de détracteurs du temps où nous vivons; et ces rancunes, ces récriminations, ces plaintes, multipliées l'une par l'autre, ont fini par attirer à la période que nous traversons, une renom-

mée qui, certes, heureusement, ne sera pas ratifiée par l'impartiale histoire.

Elle n'aura pour revenir au vrai, qu'à puiser dans nos annales quelques faits, comme ceux dont rend compte M. Léon Jaybert; il lui suffira d'ouvrir un livre comme celui dont il est question.

Ce livre se compose de trois parties : 1° Recherches historiques sur les actes de sauvetage; 2° Rapports, en séance publique annuelle, des actes de sauvetage accomplis dans chacune des années 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863; 3° Biographie de M. le comte de Lyonne, président de la Société des Sauveteurs; Biographie de Simon Faivre, le plus intrépide des sauveteurs, et qu'une ville voisine, Auxonne, a l'honneur de compter parmi ses enfants; Biographie de Duvoir; celle du marquis de Béthisy; avec l'annonce qu'elles seront suivies des biographies de chacun des principaux sauveteurs, en France et à l'Etranger.

1° Recherches historiques sur les actes de sauvetage, et qui ont préparé la Société des sauveteurs.

Ce terme à lui seul indique clairement le but que cette Société se propose : *Sauver* ou *périr*, telle est sa devise; sauver des eaux, des flammes, d'un éboulement, d'un sinistre quelconque; sauver un malheureux de son propre désespoir, ou une victime des mains d'un malfaiteur.

Ces actes courageux d'exposer sa vie pour sauver celle d'autrui, remontent, ainsi qu'on le comprend sans peine, à une haute antiquité. On sait qu'une loi d'Egypte punissait de mort tout témoin d'une agression qui ne se portait pas de sa personne à la défense du sujet en péril. Plus anciennement, si l'œil s'efforce de percer les ténèbres du lointain des âges, si on remonte le fleuve du temps jusqu'au régime dit *loi de nature*, c'est-à-dire, où il n'existait pour chacun d'autre loi que ses propres instincts, régime, dès lors, justement qualifié de temps de *Barbarie*, on verra que ce temps n'a fait place à la phase *Héroïque*, que grâce aux faits de sauvetage; ces faits seuls constituent l'héroïsme et font les héros; ce sont eux qui méritent à Hercule, à Thésée, à Pirithoüs, etc., le titre de demi-dieux.

Transmises à Rome païenne, ces traditions y faisaient décerner une couronne au libérateur d'un de ses semblables.

Dans l'ère moderne, sous le règne de la féodalité, au moyen-âge, ce sont les actes de sauvetage qui président à l'institution de la noblesse, ainsi qu'en font foi les armoiries de plusieurs maisons châtelaines, et cette double condition inscrite sur leurs armoiries : *Dévouement et valeur*.

Ces faits, à la fois si méritoires et si glorieux, n'obtiennent pas aujourd'hui les mêmes honneurs, par la raison, peut-être, qu'ils sont devenus plus communs, plus habituels, et du domaine, en quelque sorte, des faits ordinaires, prescrits qu'ils sont par la morale, et les préceptes d'une religion qui fait du dévouement une obligation et un devoir.

Mais si, toujours, plus ou moins, ils se sont vus appréciés, encouragés, récompensés, longtemps ils ont été abandonnés à la libre impulsion individuelle, sans régle, et privés de toute entente et de centre commun, en dehors de toute organisation publique et légale. Bien tard est venue aux gouvernements l'idée de les placer sous leurs auspices, et de les tirer de leur isolement pour les réunir en faisceaux. Et, encore, ce fut moins d'abord de la sécurité des personnes qu'ils se montrèrent préoccupés, que de la sûreté des propriétés, qu'ils songèrent à entourer de barrière et de garantie.

En ce sens furent édictées en France les ordonnances de 1661, du 13 juin 1735, de 1787, les lois du 13 août 1791, du 16 septembre 1807; et, tandis que, dès 1774, l'Angléterre pouvait s'énorgueillir de la fondation de sa Société royale humaine; tandis que, depuis 1803, la Suède voyait en pleine activité une Compagnie de sauvetage, régie par une constitution et des règlements pleins de sagesse; que, depuis la même époque, le Danemark jouissait d'un semblable bienfait; et bien qu'il soit constaté par la statistique, que les naufrages engloutissent chaque année plus de 30,000 personnes et plus de cent millions de biens, il a fallu en venir chez nous jusqu'à Napoléon III pour prendre la chose au sérieux; c'est l'Empereur qui, par le décret du 8 septembre 1856, daté de Biarritz, et par la nomination, comme président, de M. le comte de Lyonne, a véritablement donné naissance à la Société des sauveteurs.

2° Rapports de M. Jaybert.

Année 1858.

Le premier sauveteur mentionné est Metzger, sauveteur dès l'âge de neuf ans, où il retirait de la rivière un de ses camarades qui se noyait en se baignant; prélude à une vie incessamment et volontairement exposée à des périls de mort imminents : tantôt un cheval effrayé et furieux arrêté dans sa course dangereuse; des baigneurs imprudents arrachés à une submersion inévitable; un homme atteint par la foudre et par ses soins rappelé à la vie; des assassins éloignés par une audace calme et froide; un incendie éteint au prix de trois blessures, bien mieux adoucies par le témoignage du devoir accompli, que par la mé-

daille d'or, bien que distinction flatteuse de S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur.

Il faudrait citer ensuite : Himet, architecte à Montmartre ; les deux capitaines de pompiers, Laval, de la Chapelle, et Querrière, de Montmartre ; Bégué, sapeur-pompier à Clichy-la-Garenne ; M. Duchesne, membre du Conseil administratif de la Société, triomphant du dégoût de la nature pour rendre la respiration à un noyé, au moyen de *l'insufflation de bouche à bouche*, et MM. Mauhé, père et fils.

Je regrette que le défaut d'espace ne me permette pas de parcourir les rapports suivants de M. Jaybert, et de donner au moins une faible idée des actes de sauvetage, avec le nom de leurs auteurs, accomplis les années 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 ; on se sentirait édifié à la vue de ces grands cœurs qui battent dans des poitrines que la nature seule a souvent formées, et que n'ont façonnées ni les lumières de l'instruction, ni les sollicitations vaniteuses de l'amour propre et de la fortune.

3° Une idée sur chacun des personnages des biographies ci-dessus énoncées.

Né le 21 septembre 1804, à Sauleing, petite localité voisine du château de Servan, M. le comte de Lyonne descend de cette noble et ancienne race de Lyonne, dont un ancêtre fut le compagnon de saint Louis, en 1268, au rapport de sire de Joinville.

Depuis six cents ans, tous les membres de cette famille ont occupé des postes importants, civils ou militaires.

Cette dernière carrière fut embrassée par le comte dont nous nous occupons. Entré à l'Ecole polytechnique en 1822 ; lieutenant en 1825, il fit brillamment la campagne de Belgique, fut décoré par le roi lui-même, le 10 janvier 1833, et nommé capitaine peu de temps après. — Retiré de la vie militaire en 1837, pour des raisons de famille, il fut longtemps membre du Conseil général de Seine-et-Marne. Puis il résigna ses fonctions pour donner tout son temps à des œuvres philanthropiques.

Comme homme privé, comme militaire, comme sauveteur, M. le comte de Lyonne, déjà promu par ses mérites au titre d'Officier de la Légion-d'Honneur, était digne d'être le chef de la Société dont l'Empereur s'est proclamé le protecteur officiel.

Simon Faivre. — Faivre, comme on l'a dit, est né à Auxonne (Côte-d'Or) le 25 avril 1814, et à peine âgé de 50 ans, il compte plus de trois cents sauvetages accomplis. — Sapeur-pompier dans sa ville natale, il se distingue à chaque incendie, ce qui ne l'empêche pas de se précipiter dans les ondes dès qu'il s'agit d'une proie à leur arracher, et de se jeter

tête baissée dans les périls de toute sorte qui peuvent menacer l'existence de ses semblables, qu'il considère tous comme ses frères. .

Cette fois, du moins, la reconnaissance publique s'est-elle fait un devoir de rémunérer ces innombrables prodiges d'abnégation et de courage : médailles de toutes classes ; croix de la Légion-d'Honneur placée sur sa poitrine par l'Empereur, alors Président de la République ; prix Monthyon ; aucune distinction honorifique et morale ne lui manque. Quant au bien-être physique, son modeste emploi d'éclusier de la Monnaie lui crée une honnête aisance à lui et à sa famille, si intéressante et si digne d'un pareil père.

Duvoir.— Comme son camarade, Duvoir a une vie toute entière remplie de belles actions, et, pour ainsi dire, de conquête sur tous les éléments.

Né à Paris le 9 juin 1809, Jean-Marie Duvoir commença sa carrière de sauveteur en 1823, sans préjudice de ses devoirs de défenseur de la société comme citoyen, et de soutien de l'honneur et des droits de sa patrie, comme soldat : Trois médailles d'honneur ont été accordées à Duvoir en 1837, 1849, 1855.

Le marquis de Béthisy.—Alfred-Charles-Gaston, marquis de Béthisy, est né à Paris le 10 mars 1815. Sa famille, originaire de Picardie, est une des plus anciennes de France, datant des Croisades, et par ses alliances avec la maison princière de Rohan et la maison royale de Savoie, comptant dix générations successives de lieutenants-généraux, un évêque d'Uzès et un grand écuyer de France, dans la personne du célèbre comte de Brienne.

Le grand-père de M. Alfred est mort lieutenant-général et gouverneur des Tuileries, ainsi que son fils, héritier en quelque sorte de son grade, de sa charge et de sa croix de Saint-Louis.

Des deux fils de ce dernier, l'aîné suivit la carrière militaire ; il était officier d'ordonnance du maréchal de Bourmont, pendant la campagne d'Afrique. Pair de France, il légua, par sa mort, cette dignité à son jeune frère, qui en fut bientôt dépossédé par les événements qui survinrent. Libre de soins politiques, il s'est tourné tout entier vers les œuvres de bienfaisance. La Société des sauveteurs de la Seine, après l'avoir appelé au sein de son Conseil administratif, lui a décerné avec acclamation le titre de Président d'honneur, et c'est à lui que M. le Secrétaire-Général a dédié son beau livre, si bien nommé, le *Livre d'or*.

H.-G. Cler, *professeur émérite*.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Le Sechium comestible,

PAR M. LE DOCTEUR BLANCSUBÉ, MÉDECIN A MOSTAGANEM.

Le catalogue des plantes alimentaires de l'Algérie va s'enrichir d'une nouvelle espèce. Celle-ci ne s'annonce pas avec cette explosion de grandes espérances qui accompagne quelquefois certaines autres conquêtes du même genre plus ou moins assurées; elle ne se fait pas ouvrir les portes à deux battants; elle n'arrive pas avec de pompeuses promesses, avec des cascades dorées en perspective. Non, elle se présente plus humblement que cela. Mais aussi point de désenchantements, point de pénibles désillusions. Ce qu'elle promet, elle le tiendra; je pourrais dire dès aujourd'hui qu'elle le tient. Que promet-elle, en effet? Ni plus, ni moins qu'une bonne et saine nourriture et de l'ombre par dessus le marché, de l'ombre dans un pays où l'on soupire souvent après elle. La plante qui vient modestement s'établir parmi nous comme certaines petites industries que l'on ignore d'abord, que l'on bénit plus tard, quand on s'aperçoit qu'elles contribuent à l'accroissement de la richesse publique, c'est le *Sechium comestible*. — *Sechium edule (Swartz. Flor, ind. occid.)* et vulgairement *Chayote*. Elle vient de loin; des Antilles. Les botanistes la signalent plus particulièrement à la Jamaïque, et surtout à Cuba.

Elle est de la famille des cucurbitacées. Ses fleurs unisexuelles, placées sur le même pied, sont d'un jaune blanchâtre; les mâles, disposées en faisceaux alternes de trois à quatre, le long d'un axe accrescent, forment des grappes longues et lâches : les femelles, avec leur ovaire inférieur côtelé, sont d'une élégance remarquable : le dessinateur de fabrique gagnerait à s'inspirer de ses proportions et de ses lignes gracieuses.

Le fruit, d'un jaune verdâtre, varie de forme; la plus commune est celle d'un œuf un peu aplati, ayant de 13 à 15 centimètres à son grand diamètre, et relevé de cinq larges côtes. Il est tuberculeux, luisant, hérissé de quelques aiguillons mous, pesants, charnus, ne contenant qu'une seule graine grande, ovale, plate, sans enveloppe, composée de deux cotylédons plissés sur les bords, d'un corps radiculaire donnant, par un commencement de germination à l'air libre, plusieurs mamelons allongés, semblables à ceux que l'on voit poindre aux nœuds inférieurs des tiges de maïs, et d'une gemmule qui, aussitôt le fruit mûr, se développe et s'allonge même beaucoup, sans attendre le secours de la

terre, ce qui donne à tout cet ensemble l'aspect d'une capricieuse arabesque.

La tige, garnie de feuilles grandes à cinq lobes aigus et échancrés en cœur à leur base, est herbacée, grimpante, de la grosseur du petit doigt, est armée de puissantes vrilles. Elle s'élève à une hauteur de trois à quatre mètres, court sur les arbres, les tonnelles, devient à la fois un ornement et un abri contre les ardeurs du soleil.

Cette plante est vivace comme cette autre cucurbitacée qui croît dans nos haies, la bryone, dont on dirait un grand format, avec cette différence que la feuille est moins gracieusement découpée, mais d'un vert plus agréable à la vue. Elle ne fleurit qu'en octobre, et donne ses fruits qui croissent très-rapidement dans le mois de décembre. Il ne serait donc pas possible de la cultiver dans les pays froids. Peut-être réussirait-elle avec beaucoup de soins dans les départements méridionaux de la France. Pour la reproduire on enterre le fruit, le pédoncule en bas.

Le premier pied obtenu ici est à sa 3me année. La 1re, il n'a pas donné de fruits à cause de sa mauvaise exposition; le vent de mer lui a été nuisible. Changé de place, la seconde année il a produit une végétation luxuriante et une vingtaine de fruits pesant ensemble 13 à 14 kil. Il est probable que la récolte eût été plus abondante si, élevées en colonne serrée, un certain nombre de ses tiges n'eussent pas été privées de lumière; il n'y a eu de fleurs qu'à la périphérie.

Cette année, les tiges encore vertes ont été coupées en janvier, alors que d'autres sortaient déjà. En avril, la plante paraît sensiblement plus forte que par le passé. On lui donne toute l'expansion dont elle a besoin. J'ai tout lieu d'attendre de plus beaux résultats.

Le fruit peut être introduit avantageusement dans les usages d'économie domestique, comme l'ont fait depuis longtemps les habitants de Cuba qui, au rapport de Poiret, le mettent à leurs ragoûts. Dans un dîner de sept couverts, dont le but principal était son appréciation au point de vue culinaire, il a été présenté apprêté de cinq façons différentes : en friture, en salade cuite, au gras, au maigre avec du lait, et confit au vinaigre comme les cornichons. Cette agréable expérience a donné pour résultat, qu'il a obtenu les suffrages de toute l'assistance, qui l'a considéré comme légume supérieur, bien qu'il fût arrivé un peu tard, c'est-à-dire alors que les estomacs, plantureusement et finement traités, commençaient à sentir une suffisante plénitude. On ne lui a pas trouvé de saveur prononcée, et, sous le rapport de ses qualités nutritives, on a pensé qu'il devait avoir sa place entre le topinambour, le

navet, le chou-rave d'une part; la patate, l'igname et la pomme-de-terre de l'autre. S'il n'est pas aussi nourrissant que cette dernière, il a quelque chose de plus agréable, et demande peut-être moins de frais d'assaisonnement. Enfin il possède deux autres qualités qui ne sont pas à dédaigner : sa culture exige peu de main-d'œuvre, et, selon toutes probabilités, il se prête aux longs voyages.

VARIÉTÉS.

Ruines d'Arlay,

PAR M. CH. SAURIA, MEMBRE FONDATEUR.

Honneur au passé! gloire aux ruines que le temps épargne encore! Pourquoi le présent ne s'occuperait-il que de l'avenir? Pourquoi la jeunesse des choses, qui est si fugitive, mériterait-elle seule nos idolâtries? Pourquoi l'homme du jour mépriserait-il les générations humaines qui se sont éteintes hier, tandis que le soleil divin féconde avec indifférence la terre où nous faisons naître nos moissons et fructifier la vigne parmi les cendres de nos ancêtres?

En parcourant nos vertes vallées, il est pour ainsi dire impossible de lever ses regards sur les collines qui les environnent, sans apercevoir la sombre silhouette de quelque château en ruine; mais parmi ces vieux édifices que les siècles et les hommes ont à l'envie mutilés, il n'en existe guère de plus remarquable que celui dont nous n'offrons ici qu'un fragment. Sentinelle avancée et indice de nos montagnes, le côteau que ces imposants débris couronnent, fut autrefois séparé des monts qui l'avoisinent par ces grands courants diluviens dont les eaux impétueuses ont déposé, en se retirant, les riches terrains qui constituent le sol actuel.

N'est-ce pas le fameux manoir de Jean de Chalon? ne semble-t-il pas menacer encore les humbles chaumières qu'il domine de ses murs écroulés et de ses tours démantelées? Au spectacle de ses grandes ruines qui subsistent, on se surprend à les admirer, telles qu'elles sont, comme un monument complet, sans aucun regret de leur passé; mais l'illusion ne dure qu'un instant : le lierre qui les couvre, la vigne qui les entoure, la population qui les anime ont bientôt dissipé tout le prestige, et vous êtes contraint d'évoquer des souvenirs pour ne pas voir la triste réalité. La position de l'antique château d'Arlay mérite quelque attention :

de quelques-unes de ses portes ou du sommet de ses tours, la vue s'étend au loin sur de riches campagnes; du côté du Jura, la perspective s'arrête au vaste rideau formé par cette chaîne bleuâtre et vaporeuse, et l'œil rencontre çà et là, sur les cîmes les plus ardues, les nombreux vestiges de la féodalité. Dans un rayon plus rapproché, on distingue le beau vallon de Voiteur, semé de villages, couvert de riantes cultures et sillonné par les mille détours de la Seille; enfin au-delà de ce magnifique paysage, dans lequel se trouvent encadrés Domblans, Menétru et Blandans, on reconnaît à ses quatre tourelles symétriques le sévère donjon du Pin, qui reçut autrefois Henri IV. Du côté de la Bresse, l'aspect est différent : la vue plane sur des champs sans limites et d'une admirable fécondité. Ce sont Arlay, Ruffey, Bletterans, le grenier de la Bresse; Desnes avec ses toits de chaume, ses verts bocages et ses étangs qui fument au soleil levant et se couvrent d'un réseau de gaz dès l'aurore; enfin le regard ne peut plus discerner les lignes de l'horizon terrestre, qui se confondent avec les nuances délicates du ciel.

Voilà, dites-vous, les riches contrées dont la vue stimula si souvent l'ambition des valeureux seigneurs d'Arlay, opulents comme des rois, et toujours plus cupides à mesure qu'ils étendaient leurs conquêtes. A quel degré de l'antiquité place-t-on le berceau de leur menaçant domaine? Les tronçons d'armes, les vases, les sarcophages, les mosaïques mêmes que la bêche ou la charrue a mis à découvert, ont laissé peu de doute à cet égard. Vers le milieu du VIIme siècle, saint Donat, archevêque de Besançon et seigneur d'Arlay, renversa, dit-on, un temple d'Apollon, et remplaça l'édifice païen par l'église paroissiale. Arlay appartint durant plusieurs siècles aux archevêques de Besançon, et ceux-ci l'inféodèrent aux ducs de Bourgogne; puis, en 1311, Hugues de Chalon reconnut le tenir de ces ducs. Sous ce prince, digne émule de Barbe-Bleue, et qui a légué aux chroniques de ces contrées de si terribles souvenirs, le manoir d'Arlay devint le repaire de tous les crimes et le théâtre des plus affreux brigandages. Mais il était aussi destiné à de brillantes vicissitudes, en compensation de ces sinistres époques; car, sous les descendants des ducs de Bourgogne, Arlay vit flotter au pied de ses remparts l'orgueilleuse bannière des preux et des paladins. Les tournois et les passes d'armes, ces fêtes bruyantes de la bravoure et de la courtoisie, firent de cette résidence le rendez-vous de la plus haute noblesse et des plus fameux chevaliers. C'est là que Raoul, comte de Neufchâtel, couvert d'une armure resplendissante, vint, comme on le sait, faire hommage de la principauté à la comtesse Laure, femme de Jean, comte de Bourgogne; la réception se fit solennellement dans la

grande salle plénière, splendidement ornée de trophées et d'armoiries, en présence de toute la cour parée de ses costumes d'étiquette.

Sous le roi Louis XI, une armée commandée par Craon fit le siège d'Arlay, et détruisit le bourg-dessus (1479). Aymé de Boujailles, gouverneur du château, fut décapité sur le seuil de la porte. Les sires d'Arlay, princes d'Orange, continuèrent à posséder ce beau domaine jusqu'en 1530. Dès lors, il a passé successivement à la maison de Nassau, et, par acquisition, au prince d'Isenghien en 1684 ; par succession enfin, il échut à Mme la comtesse de Lauraguais, aïeule de S. A. S. le prince Pierrre d'Arenberg, possesseur actuel.

Tandis que vous rappelez ces divers souvenirs, vous laissez disparaître à l'occident, sous un voile de pourpre et d'or, le soleil dont l'éclat sied mal aux ruines et aux tombeaux. La pensée mélancolique qu'inspirent les temps écoulés et les générations éteintes vous accompagne et s'entretient mieux dans le jour assombri et le silence crépusculaire; elle est muette et fugitive quand le soleil inonde de ses rayons la pierre blanche des murailles et communique à tout ce qui vous entoure la gaieté, la vie et le mouvement. Mais à l'heure où la lune se lève à l'horison, il y a un charme pieux qui fait battre le cœur à se dire : nos pères ont passé ici ; ici vécurent et s'agitèrent ces fiers ancêtres qui ne sont plus. Cette clarté harmonieuse ajoute on ne sait quelle tristesse aimable à la sévère majesté des vieux édifices. C'est alors seulement qu'il convient de visiter et de parcourir ces ruines, si l'on veut subir la poétique influence de ces noms antiques, dont les esprits turbulents et inquiets viennent peut-être encore planer au-dessus d'elles. C'est alors que l'oreille attentive entend de lointains et sourds murmures, semblables à des gémissements qui s'exhalent des souterrains aux grilles de fer, de ces profondes oubliettes, où trépassèrent tant de victimes descendues vivantes dans la tombe. Les nuages légers et rapides qui passent devant le disque de la lune, projettent parfois sur ces pans de murailles des ombres plus rapides encore, qui semblent être les fantômes errants de ces infortunés, sacrifiés jadis à toutes les passions vengeresses de la tyrannie !

Et si, laissant un moment ces choses humaines et périssables, vous levez les yeux vers le ciel, où scintillent des myriades d'étoiles, vous sentirez bien mieux encore ce néant de l'homme dans le passé et son infirmité dans le présent.

Mais tout-à-coup une voix solennelle, celle de l'horloge du hameau, interrompt vos rêveries ; l'homme a toujours si peu de temps à consacrer aux pensées supérieures, que son esprit redescend bientôt sur la terre,

et qu'il s'empresse de se distraire du souvenir de ce qui n'est plus, au spectacle des choses imparfaites qui survivent. Ici, comme partout, l'esprit du siècle a marqué sa place; au milieu de ces belles ruines, dans ces vastes cours où piaffaient des coursiers vigoureux et hennissants, on voit des bœufs indolents traîner lentement les lourdes voitures que l'industrieux fermier a chargées de ses récoltes, appelé par un prince digne de son siècle à féconder d'inutiles côteaux. De la ferme, en traversant le parc, une avenue de sombres tilleuls vous ramène au château moderne. Sa large façade n'est éclairée que d'une seule lumière : c'est l'œil vigilant du portier; du reste, pas un bruit, pas une voix ne vient troubler le silence des échos voisins. C'est qu'à cette heure le château est solitaire, et son maître absent. Espérons toutefois que cette habitation splendide ne restera pas longtemps déserte, et que les brillantes fanfares, se mariant aux cris confus de la meute et au roulement des équipages, rendront bientôt au château d'Arlay sa vie et son éclat accoutumés.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 AVRIL 1866.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance manuscrite comprend : Une lettre de M. T. Chonnaux-Dubisson, premier lauréat de notre dernier Concours ; — de M. Longchamp, instituteur, demandant l'insertion *in extenso* ou par extrait, de la pièce qui lui a mérité une récompense ; — de M. Regnault, qu'un voyage en Angleterre a empêché d'achever les biographies jurassiennes auxquelles il travaille ; — de M. Sénamaud, jeune, nous annonçant l'envoi d'une nouvelle intitulée : *Le Bourreau de l'Estramadure*, nouvelle qui ne nous est pas parvenue ; — de M. Jules Léon, qui se propose de nous adresser incessamment une analyse chimique du bois de genevrier; — de M. Marminia, admis à lire à la Sorbonne son mémoire sur les mariages jurassiens, aux XVIIme et XVIIIme siècles ; — de M. Achille Millien, s'excusant de ne pas nous avoir encore accusé réception de son diplôme et de sa médaille ; — de M. Fleury-Lacoste, président de la Société centrale d'agriculture de la Savoie, qui fait hommage à la Société d'un exemplaire d'un nouvel ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Guide pratique du Vigneron*, culture, vendange et vinification, édité par M. Eugène Lacroix, éditeur, quais Malaquais, n° 15, ouvrage favorablement accueilli par la presse agricole, et bonoré d'une

souscription à 200 exemplaires, de son Exc. le Ministre de l'agriculture; — de M. Ad. Huard, qui nous propose l'adoption, comme membres titulaires, de M. le baron de Septenville, au château de Liguières-en-Poix (Somme) et de M. le baron Cacault, sous-préfet de Barcelonnette, tous deux membres de la Société des sauveteurs.

Correspondance imprimée : Dessin de l'usine de la Bénazie, fabrique de noir animal et du guano agenais, de la maison Jaille, d'Agen (Lot-et-Garonne), avec une notice sur la fabrication du guano agenais, par M. Rolain, directeur-gérant du *Cultivateur agenais*, 2e édition. — Liens pour gerbes de blé, bottes de foin, etc., automatiques et inaltérables, note accompagnée d'un spécimen à mettre sous les yeux des cultivateurs, lue à la Société de Berry, dans la séance d'avril 1865, par M. de l'Apparent, directeur des constructions navales. — Laitue à distribuer, d'une grosseur et d'une fécondité peu commune, *Lactuca Bossina*, de M. Bossin, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de plusieurs ouvrages, notamment : *Propositions sur la nécessité et l'utilité d'adapter des adjectifs latins aux noms génériques des plantes potagères.*— Engrais Krafet, fabriqué à l'abattoir aux chevaux de la ville de Paris, par J. Dulac, ingénieur des arts et manufactures. Bureaux, 65, rue d'Hauteville, à Paris.—Lectures sur le gazonnement et le boisement des montagnes, par Augustin Vial (Digne, 1865). — Société d'agriculture de Compiègne : Enseignement professionnel agricole, par Louis Gossin.— Fête agricole de l'Institut normal agricole de Beauvais, 12 décembre 1866.

Lectures à l'ordre du jour : De M. Jules Léon : *De la Jurisprudence contre l'ivrognerie à différentes époques ;* — Médecine vétérinaire : *De la Molette des chevaux ;* — *De l'Influence du Tabac sur la santé.* — De M. Gourdon de Genouillac : Appréciation du dernier ouvrage de Victor Hugo : *Les Travailleurs de la Mer.* — Du docteur Guilland, président sortant : *Discours prononcé à la Société médicale de Chambéry.* — De M. H. Cler : *Faits mémorables, dates et synchronismes célèbres.* — En collaboration de MM. Jean Sénamaud, jeune, et Jules Léon : *Le Dahlia bleu;* — *Les Hommes d'élite*, 1re série : *les Sauveteurs* (de ces deux dernières publications, analyses par M. H. Cler).

Sont proposés et nommés membres de la Société : *titulaires*, M. le baron de Septenville, Chevalier des Ordres du Christ de Portugal et de Charles III d'Espagne, etc. — M. le baron de Cacault, sous-préfet de Barcelonnette. — *Correspondant*, M. Guy, militaire en retraite à Grozon.

SÉANCE AGRICOLE PUBLIQUE DU 2 AVRIL 1866.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2, sous la présidence de M. Clerc.

On remarque dans la salle, outre les membres du bureau et plusieurs membres de la Société, un grand nombre de cultivateurs et de vignerons attirés par les questions intéressantes portées à l'odre du jour.

La parole est donnée à M. Vionnet sur les différentes méthodes qu'on peut employer pour soigner les vins de la récolte de 1865. Après une remarquable dissertation du zélé Vice-Président, la Société prie M. Pidancet, présent à la séance, de vouloir bien prendre place au bureau et de donner quelques renseignements scientifiques à l'appui des observations de M. Vionnet.

M. Pidancet entre alors dans de longs détails sur la composition de l'air atmosphérique et sur le rôle de l'oxygène ozoné; il rappelle aux personnes présentes les nombreuses observations faites par notre célèbre compatriote, M. Pasteur, sur les ferments et sur les maladies des vins du Jura. L'assemblée prête le plus vif intérêt à la claire improvisation de notre collègue.

M. Vionnet lit ensuite, à propos de la deuxième question portée à l'ordre du jour, la note suivante, sur la cuscute.

De la Cuscute ou Teigne.

Cette plante a des tiges filiformes, rameuses, rougeâtres, qui rampent sur le sol et qu'elles couvrent de cette espèce de chevelure. La tige et les rameaux, tous de la même grosseur, s'enroulent et s'attachent par des suçoirs ou crampons autour des plantes et les font périr. La cuscute a de petites fleurs rosées, donnant naissance à une capsule à deux loges, d'où sortent de très-petites graines jaunâtres. Ce sont ces graines qu'on n'aperçoit pas en semant la luzerne, mais qui détruisent parfois cette dernière dès sa seconde année d'existence. Ce n'est pas que cette plante parasite soit vivace, car la tige périt même aussitôt que les fils peuvent atteindre la plante qui doit les nourrir; mais si on laisse mûrir les graines, les places en sont infestées pour l'année suivante, et la prairie artificielle est gravement compromise.

M. Heuzé dit qu'on a proposé mille moyens pour détruire la cuscute ou arrêter sa marche envahissante. Voici ceux qu'il propose :

1° Couper fréquemment à rez-de-terre la luzerne attaquée par cette plante, en ayant soin d'arracher tous les filaments de tiges qui existent sur la terre.

2° Faucher les parties envahies, les couvrir d'une couche de paille de 10

à 20 centimètres d'épaisseur, et y mettre le feu. Si la cuscute reparaissait, il faudrait répéter cette opération qui, jusqu'à ce jour, a donné d'excellents résultats.

3° Ecobuer les parties infestées et incinérer les gazons aussitôt qu'ils sont secs, en ayant soin de placer au centre du fourneau tous les fragments de tiges que l'on remarque sur le sol.

Dans ces trois opérations, il faut agir un peu au delà de l'espace que la cuscute a envahi.

4° Faire dissoudre 5 à 10 kilogrammes de sulfate de fer ou couperose dans 100 litres d'eau, et arroser avec cette dissolution les places envahies par la cuscute, après avoir enlevé à la faulx et au râteau le plus gros de la luzerne et de la cuscute. Si l'opération est faite par un temps clair, ce qui hâte l'oxidation du sulfate de fer, trois jours suffisent pour faire disparaître la plante parasite; il ne reste plus qu'à enlever, au moyen d'un coup de faulx, tout ce qui pourrait encore rester dans l'endroit attaqué.

M. Danicourt donne dans le *Journal de la Ferme* un compost qui serait, selon lui, supérieur au guano, non seulement comme engrais, mais qui détruit en outre la cuscute.

Voici la composition du guano de M. Danicourt :

1,000 kilog. sel de coussin, dit de morue.
500 — chaux éteinte à l'air.
500 — cendres de bois ou charrée.
700 — fiente de volaille ou fumier de lapin, de mouton ou de tout autre fumier chaud, sans paille.
300 — phosphate de chaux-fossile (formée de coprolites).

Ce compost a donné de beaux résultats pour les céréales, les plantes fourragères et les légumes. Sur un terrain maigre, le seigle a produit 36 hectolitres par hectare.

Il faut que le mélange qui entre dans la composition Danicourt soit le plus intime possible. Il faut le recouper plusieurs fois avec la pelle, le laisser fermenter quelques jours et le répandre ensuite à la volée à raison de 300 kilogrammes à l'hectare. Ces 300 kilog. ne coûtent que 21 fr. 90 centimes. La dose serait double, que ce compost serait encore l'engrais le plus économique qu'on puisse employer.

Nous nous empressons de déclarer ici que cette communication nous est faite par un chimiste dont on ne peut suspecter la bonne foi. Essayons d'abord de ce compost pour détruire la cuscute qui atteint si souvent nos champs de luzerne, puis nous verrons ensuite si ce guano indigène peut convenir à nos terrains.

Après cette lecture, l'heure avancée de la Séance ne permettant pas

d'épuiser l'ordre du jour, on procède à la distribution des graines offertes aux cultivateurs par la Société, et la Séance est levée à 4 heures 1/2.

La Jaunisse des Vignes.

Depuis quelques temps, toutes les vignes de la plaine du territoire de Poligny sont atteintes d'une maladie que l'on peut appeler la jaunisse.

Au printemps, la végétation s'y montre d'abord comme à l'ordinaire, verte et saine; mais au moment du développement des bourgeons, les feuilles pâlissent, et la sève semble ne plus suffire à la nourriture du cep qui bientôt porte tout entier le signe visible du dépérissement.

Ce mal, qui empire chaque année, laisse à peine une demi-récolte dans ces vignes naguère les plus productives du territoire.

Faut-il l'attribuer à la fatigue du sol, à la nature du plan où à l'âge du cep?

Il est possible que le maldoux, presque exclusivement cultivé dans cettee contrée, ait épuisé le sol et par sa durée et par l'abondance soutenue de son produit.

La vigne qui n'a qu'un seul plant, a, comme toutes les autres plantes, besoin d'être assolée; elle ne peut vivre dans le même terrain qu'un certain nombre d'années proportionné à sa fertilité. Mais la vigne qui en a de plusieurs espèces, dure, pour ainsi dire, indéfiniment au moyen des changements que le provignage et le chaponnage y apportent.

Convient-il mieux de combattre la maladie que d'arracher la vigne et changer la culture?

Cette question occupe certainement les propriétaires intéressés; hommes de pratique et d'expérience pour la plupart, ils sauront faire le choix qui leur sera le moins défavorable. Les vignes de la plaine n'étant pas également atteintes, c'est sur le degré du mal qu'ils prendront conseil. Il est prudent de ne se décider pour le parti extrême que lorsque la maladie ne laisse plus d'espoir, et d'essayer la guérison des vignes auxquelles il reste encore un peu de vigueur.

D'après une lettre pnbliée par le *Messager agricole du Midi*, la jaunisse ou chlorose de la vigne, n'est pas une maladie nouvelle; elle est connue depuis longtemps et sévit actuellement dans ce pays. Elle aurait pour cause autant l'affaiblissement des organes du cep que les conditions plus ou moins malsaines du sol et de l'atmosphère où il vit, et le remède consisterait à restituer à la vigne, par l'abondance et la qualité des fumures, les déperditions de sève qu'elle éprouve.

L'auteur de cette lettre dit avoir, en 1863, parfaitement réussi en fumant ses plants malades avec des bourres de mécanique fortement imprégnées d'huile, et avec du tourteau d'olives.

A l'appui de ses opinions, il rapporte les lignes suivantes, tirées d'un Cours d'agriculture imprimé en 1809 :

« La jaunisse, y est-il dit, est causée par le fond de terre trop com-
« pact, soit de tuf, soit de glaise blanche, grise ou jaune, qui retient
« les eaux dont l'infiltration ne peut se faire à travers ce banc massif ;
« elles y séjournent, inondent les racines, leur causent un froid mortel;
« la plante souffre, jaunit, et le fruit avorte.

« Il n'y a qu'un remède à cette maladie : c'est de réchauffer les ra-
« cines par l'engrais le plus chaud, par exemple, les boues et immon-
« dices des rues, les cendres, les balayures de toute espèce, imbibées
« des eaux de savon, de teinture, du sang de boucheries, des urines,
« etc., l'usage de ces engrais produit les meilleurs effets pour les vignes
« jaunissantes; tel est l'efficace et l'unique spécifique contre la jaunisse
« des vignes qui, pendant des siècles, avait exercé la patience et
« épuisé la bourse de nos pères, en les forçant de laisser en friche des
« portions considérables de terrain qui aujourd'hui portent des vignes
« florissantes. »

Le fonds de terre de la plaine de Poligny est un sable plus ou moins mêlé de cailloux et qui ne retient pas les eaux, en sorte que l'humidité n'y peut nuire à la constitution de la vigne; d'où la conclusion que la jaunisse provient plutôt de l'affaiblissement du sol et du cep.

La différence dans la nature du terrain n'empêche pas que le remède indiqué, abstraction faite de sa forme, ne soit parfaitement applicable chez nous. On ne peut en douter quand on sait que le plant maldoux veut de l'engrais, encore de l'engrais et toujours de l'engrais.

Dans le midi, les viticulteurs cherchent à se débarrasser de la jaunisse qui occasionne, comme à Poligny, des pertes considérables. Ils ont recours aux remèdes fortifiants. Après avoir fait déchausser les ceps, les uns les garnissent de terre nouvelle, les autres mettent aux pieds du sulfate de fer, des boues ou d'autres engrais.

Si nos propriétaires pensent que ces moyens, tout dispendieux qu'ils soient, ne doivent pas être négligés, et qu'il est bon de les employer partout où il y a lieu d'en attendre un heureux résultat, ils y recourront. Le prix d'établissement des vignes et leur valeur à l'état de production, commandent d'ailleurs ces sacrifices et ces nouveaux efforts en faveur de celles que la maladie menace et que les soins ordinaires ne peuvent sauver.

C'est ici l'occasion de rappeler que les terres provenant des caves et fondations et du curage des fossés, ainsi que les boues ramassées dans les rues ou sur les routes, ne doivent pas être portées de suite sur les vignes. Il faut les mettre en tas et les y laisser pendant un an. Pas plus que la marne, elles ne peuvent être employées avec succès qu'après avoir été fusées, c'est-à-dire épurées et réduites en poudre sur le terrain. Je n'apprends rien à nos viticulteurs, mais je crois que ceux qui en font usage n'attendent pas que ces matières neuves, froides et humides, aient acquis, par l'action soutenue de l'air et de la chaleur, toute leur vertu fécondante. J. Ch.

Le chaulage des choux.

On assure que le chaulage des choux donne les meilleurs résultats; c'est M. Dumas, jardinier-chef de la ferme école de Bazin (Cher), qui le déclare dans un *Traité de Culture maraichère* pour le midi de la France.

« Le chaulage consiste, dit cet horticulteur, à répandre en automne ou au printemps, sur les feuilles et sur toute la surface du sol, une couche de chaux pulvérisée. On choisit de préférence un temps pluvieux ou le moment de la rosée, car par ce moyen cette poussière ne séjourne pas longtemps sur la surface de la plante, mais elle descend au pied et contribue puissamment à son accroissement, en lui donnant une vigueur telle que dans quelques jours elle n'est plus reconnaissable.

« La différence des choux chaulés avec ceux qui ne le sont pas est tellement frappante qu'on est à se demander si le moment de la plantation est le même, ou si ces plants (ceux non chaulés) ont été travaillés.

« Je ne saurais trop recommander à mes amis, tous les jardiniers, un moyen très-simple produisant de si bons résultats, et surtout pour le plant.»

Pourquoi M. Dumas ne dit-il pas sur quelles natures du terrain il a opéré? Il est évident que si l'élément calcaire fait défaut, le chaulage ne peut qu'activer la végétation; mais les mêmes faits se produiraient-ils dans un sol suffisamment calcaire? Oui et non : oui, si la chaux de la terre ne se rencontre pas dans un état de division assez grand pour que la plante se l'assimile facilement; non, quand le contraire a lieu.

Il faut donc bien réfléchir avant de livrer à la publicité les résultats de telle ou telle expérience, et ne pas toujours dire, lorsque l'on a

réussi par une circonstance quelconque : *post hoc*, *propter hoc*, c'est-à-dire : j'ai fait usage de tel procédé, donc il est excellent.

Dans tous les cas, les cultivateurs feront bien d'essayer le chaulage des choux indiqué par M. Dumas; mais nous avons la faiblesse de croire que cette opération sera plus avantageuse dans les terrains non calcaires que dans ceux offrant cet élément en quantité suffisante.

(Economie rurale). A. DE LAVALETTE.

Brôme de Schrader.

Nous lisons dans *Maître Jacques*, Journal d'agriculture de Niort.

Nous avons entretenu nos lecteurs du Brôme de Schrader, dans le dernier numéro de ce journal. Les avantages qu'il présente à l'agriculture gâtinaise, pour la nourriture de ses nombreux bestiaux, nous intéressent assez pour que nous ayons dû recueillir avec empressement de nouveaux enseignements sur les bienfaits à retirer de l'usage de cette plante.

Un ancien officier supérieur en retraite, qui s'occupe d'agriculture avec succès, et dont les travaux ont été souvent couronnés dans nos Concours agricoles, nous rapportait, il y a peu de jours, avoir semé, l'an dernier, quelques graines de Brôme, qui lui coûtaient cinquante centimes prises à Paris. Il en avait si peu, qu'il les sema une à une dans son jardin. Mais son semis, soigné avec attention et bien fumé, avait produit une quantité de graine si abondante, qu'il évaluait sa récolte, dans moins d'un are, à sept doubles décalitres.

Cette plante, nous disait-il, est sans prix pour la Gâtine; une fois connue, les fermiers en couvriront des champs entiers. J'ai coupé cinq fois, pendant le cours de la dernière saison, et, dès ce moment, je puis faire une récolte verte, mon Brôme étant déjà haut comme ma canne.

Que cette plante soit verte, qu'elle soit sèche, les animaux la mangent avec une avidité surprenante : moutons, chèvres, cochons en sont tous gourmands; la paille même provenue du battage de ma graine a été parfaitement bien consommée par les vaches.

Le Brôme, continua-t-il, remplacera le foin naturel et le trèfle dans les années improductives; un peu de pluie suivie de beau temps en été, le substituera aux fourrages qu'un printemps froid ou sec aurait rendus rares.

On ne peut trop engager les cultivateurs gâtinais, qui doutent toujours trop longtemps du succès d'une nouveauté, à s'approprier le Brôme, en les assurant qu'ils n'auront qu'à se féliciter de leur essai.

Le cultivateur dont nous venons de rapporter le récit pense que celui qui voudra cultiver le Brôme en grand, fera mieux de le semer à la volée, la terre se garnira davantage et l'emploi de la faux pour le couper abrégera le temps.

Il n'y a guère plus de soixante à soixante-dix ans que la pomme de terre, si précieuse pour la nourriture de l'homme et des animaux, est connue et cultivée en Gâtine. Il n'y en a guère plus de trente, que les experts, qui se livrent aux visites d'entrée et de sortie de nos fermiers, ont cessé de considérer, comme surcharge dommageable au propriétaire, un semis de pommes de terre, immédiatement suivi d'un ensemencement quelconque. L'avoine même était considérée comme surcharge dans une partie de l'arrondissement de Parthenay, lorsqu'un fermier la semait après un seigle.

Les torts reprochés alors aux fermiers étaient, nous le reconnaissons, les premières tentatives d'une agriculture qui cherchait à secouer le joug de sa captivité, et à s'affranchir d'usages dont l'observation rigoureuse suspendait l'ardeur d'un généreux élan; aussi était-il très-commun, dans ces temps arriérés, de trouver des fermiers qui ne se livraient qu'à l'élève du bétail, ne cultivant le blé que pour la paille dont ils avaient besoin, et ne ramassant pas toujours la provision nécessaire à la nourriture de la famille.

Aujourd'hui, il n'est point de propriétaire qui craigne la surcharge de ses terres; on ne demande que deux choses à un fermier : varier ses cultures et fumer en semant. En effet, semblable à l'homme dont le goût se fatigue d'un mets trop souvent répété, la terre se fatigue d'un produit uniforme et finit par ne donner que de minces récoltes.

Si on n'élevait pas en Gâtine plus de bestiaux qu'autrefois, si on ne labourait pas davantage, les prix de ferme n'y auraient pas doublé depuis vingt-cinq ans.

En définitive, nous espérons que la culture du Brôme dans nos contrées, marquera l'une des grandes époques à l'aide desquelles se sont opérées la transformation de notre sol et l'accroissement de nos richesses. Nous l'avons dit autrefois, et nous le répétons avec plaisir, le sol de la Gâtine n'a pas encore dit son dernier mot. On songe déjà à diviser les grandes fermes pour en améliorer la culture et les produits.

Pierre Endurant.

— Voici l'effectif présumé du bétail existant en France dans les 89 départements :

Chevaux, 3 millions ; ânes, 400,000 ; mules et mulets, 300,000 ; bêtes à cornes, 10,200,000, dont 330,000 taureaux, 2 millions de bœufs, 5,800,000 vaches, 2,100,000 élèves ; veaux nés dans l'année, 4 millions ; bêtes à laine (moutons et agneaux), 35 millions, dont 26 millions de mérinos et 7 millions seulement de bêtes communes ; porcs au-dessus d'un an, 1,400,000 ; cochons de lait et marcassins, 3,900,000.

La France possède 5,100,000 hectares en prairies naturelles ; 2,600,000 en prairies artificielles, et 6,600,000 en pâturages et landes.

DONS.

Il est offert à la Société, par :

M. le docteur Goenrise DUVIVIER :

Prospectus analytique du *Guide des malades atteints d'affections des voies urinaires*.

M. le docteur TAMISIER, médecin à l'hôpital de Mostaganem, au nom de l'auteur :

Lettres à une Mère de famille, suivies d'une note sur la langue des calculs de Condillac, et d'une exposition de la théorie rationnelle de cette science, par Adolphe Pelliat, ancien professeur à l'école primaire de l'Ain et à l'école municipale de jeunes filles de Paris.

M. le docteur Jules GUYOT :

Sur la *Viticulture de l'Est de la France, et notamment du Jura*, rapport à Son Exc. M. Rouher, Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

M. GUY, militaire en retraite :

Une *Meule à bras* très-antique, trouvée dans son jardin, à Grozon.

Par les Académies ci-après :

Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, tome IX. — Société centrale d'apiculture : *Documents relatifs à l'Exposition des Insectes, tenue à Paris, en* 1865. — *Programme des Concours ouverts par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* — *Mémoires de la Société dunkerquoise*, 1864 *et* 1865. — *Mémoires* lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes, tenues les 19. 20 et 21 avril 1865 : histoire, philologie et sciences morales

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



ARCHÉOLOGIE.

Extrait des libertés et franchises concédées, en 1266, à la ville d'Orgelet (Jura), par Jehan de Châlon (Jean-le-Sage), prince d'Orange, seigneur de Rochefort, sire de Salins et baron d'Orgelet.

(*Suite*).

DROITS DU SEIGNEUR SUR LES MARCHANDISES.

48. Pour chaque banc de drap, 5 sous.

Pour vente de denrées quelconques dans les foires de mai et Saint-Michel, 10 sous.

Pour vente dépassant 5 sous, 1 denier, et si ce denier n'est payé dans la huitaine, le marchand paie l'amende double de 60 sous.

49. Pour vente d'un bœuf ou d'une vache, 1 denier.

Pour un taureau aux foires de mai et Saint-Michel, qu'il soit ou non vendu, 12 deniers, et aux autres jours, 4 deniers.

1 veau, 1 porc, 1 mouton, 1 brebis, 1 chèvre, chacun 1 denier.

La charge de sel, 2 deniers 1/2.

6 fromages ou tomes, 1 maille.

Toute bête chevaline, 4 deniers.

Un cuir de bête chevaline, tanné ou non, 4 deniers.

Un cuir de bœuf ou de vache, 1 denier.

50. Toute denrée qui se pèse en gros, doit se peser au poids de la ville et paie 2 deniers.

Si l'on pèse ailleurs, amende de 60 sous pour les étrangers et de 7 sous pour les bourgeois.

51. Tout étranger vendant fromages, en doit le meilleur, par chaque un au seigneur.

52. Pour la charge de fruits quelconques apportés par bêtes, 2 coupes de ces fruits; s'ils le sont sur charriots, 4 coupes.

53. Chaque charge de verres ou de pots de terre, donne 1 verre ou 2 pots, au choix de l'amodiateur du fermier.

54. Tout ustensile de bois, depuis le tonneau jusque et y compris l'écuelle et le râteau, doit une pièce desdits ustensiles.

55. L'*embotage* ou droit du seigneur de lever à son profit un coupon sur 18 deniers de tout grain qui se vend en ville par des étrangers.

56. Doit tout boucher pour chaque banc, au seigneur, 10 sous et les langues des grasses bêtes, plus la cense annuelle de 4 deniers.

57. Tout héritage de bâtiments et de fonds de terre doit, pour lodi et vente (redevance) le 12me du prix de vente.

58. Tout chef de famille, en cas de péril imminent, de s'armer de toutes pièces à ses frais, et tous ceux qui ne le peuvent, de se munir de lances, piques, arbalètes, bâtons, etc. Tout récalcitrant paiera 3 sous au profit du commandant du château, et tout villageois qui ne paraît pas aux revues militaires ordonnées par cet officier, lui doit 7 sous.

DROITS DEHUS A DIEU EN L'ÉGLISE D'ORGELET, D'ANCIENNETÉ, PAR LES PAROISSIENS, PAR COUTUME LOUABLE.

59. 1° Tout paroissien, chef de famille, les nobles exceptés, doit 5 sous pour chaque sépulture, et, pour le *trentenier*, 30 deniers.

Pour les 7 *De Profundis* dits pendant 7 jours après l'enterrement par le *vicaire* (le curé appartenant à la familiarité), il lui est dû 7 sous. Si le défunt n'a qu'un habit, celui-ci est dû au vicaire, et s'il en a plusieurs, le vicaire et les chapelains prennent le meilleur.

Pour le drap mortuaire, chaque fois qu'il sera presté, les héritiers paieront 12 deniers.

2° Le 1er *annuel* est payé une écuelle de bois de froment, 3 œufs et 3 chandelles de cire, le dimanche qui suit l'enterrement.

3° Chaque dimanche, durant un an, les héritiers du défunt doivent offrir à la grand'messe, un pain et une chandelle de cire du prix de 3 deniers, et au dernier offertoire dudit *annuel*, une aune de toile ou deux aunes de serviettes ou torchières.

4° Tout enfant en âge de discrétion et faisant sa première communion, doit 4 deniers, et le survivant de plusieurs enfants non mariés, doit les droits de sépulture accoutumés, et pour les défunts, 4 deniers.

5° La femme en couches, adultère, fornicatrice ou autrement, doit, comme la légitime, la première fois qu'elle retourne à l'église, 4 petits blancs et une chandelle, plus une *engrougne* (1 denier 1/2) au clerc.

6° Chaque mariage et confession *ad hoc* doit payer 4 deniers au jour de Pâques. — Chaque veuf et veuve doit 4 deniers pour le luminaire de confession. — Le lendemain de Noël, chaque chef de famille doit offrir à la grand'messe, 3 deniers ou un pain appelé *espoigne*.

7° Chaque charrue de la paroisse, pour chaque *pose* de terre, doit 3 gros tournois auxdits vicaire et chapelains.

8° Le droit d'épousailles dû aux vicaire et chapelains, par homme et par femme, est de 5 sous, et une écuelle de la viande des noces, de la valeur de 3 sous. En outre, l'époux donne 12 deniers à la porte de l'église. — Le lendemain des noces, le mari doit offrir à la grand'messe paroissiale une pinte de vin, et l'épouse une chandelle et un pain. — La permission de se marier hors d'Orgelet coûtera 10 sous. — Pour

plus d'une pose de terre, chaque mariage doit annuellement un *quarteron* de froment de semence, et pour chaque journal de champ (32 ares) deux gerbes de froment, au choix des vicaire et chapelains. — Chaque ménage ayant vaches, doit, pour chacune, un fromage d'une traite, environ la St-Jean d'été; s'il ne fait pas fromage, il ne doit qu'un denier par vache.

9° Les habitants de Morléa (hameau actuel d'Orgelet) doivent la dîme des agneaux. — Toute la paroisse doit une gerbe sur 16, et un *menou* (un fagot) de chanvre sur 16.—Le marguilier (la fabrique) prend aussi la dîme sur le froment et l'avoine.—Le clerc de ladite église prend une gerbe de froment sur toute semaille excédant une *pose* de terre.

N. B. Comme il n'est jamais question d'orge, qui est la principale céréale du territoire d'Orgelet, il est probable que ce nom ne vient pas d'orge, bien que les armoiries de cette ville portent 3 épis de cette denrée.

10° Chaque mariage doit aussi à la fabrique 5 sous; et chaque enterrement dans l'église, 20 sous, et seulement 5 dans le cimetière y attenant.

Sont jointes à la copie des libertés et franchises deux documents :

1° Une ordonnance de *Jean-sans-Peur*, duc de Bourgogne et comte de Franche-Comté, datée de Courtrai, ayant pour objet de restaurer et remettre en état de défense toutes les forteresses, forts et places de guerre, de telle façon que les habitants des environs puissent s'y retirer avec tous leurs moyens d'existence, même avec les moulins à bras et les ferrements des moulins à eau. Les nombreux articles de l'ordonnance n'oublient rien, pour que *les terres* du duc et du comte soient à l'abri contre les entreprises de la maison d'Orléans, dont il avait fait assassiner, à Paris, le chef du nom de Louis, ce qui porta au comble l'animosité sanglante des deux maisons de Bourgogne et d'Orléans.

2° La reconnaissance, par Philippe-le-Bon (1421), des *libertés* qu'il jure d'observer et faire observer, avant d'obtenir l'entrée dans Orgelet, pour se rendre de vers le duc de Savoye.

(A suivre).

Nouvelles découvertes, dans le Calvados, de silex taillés de l'âge de la pierre.

On lit dans le *Moniteur du Calvados :*

Nous avons rendu compte, il y a quelque temps, d'après un journal de Rouen, d'intéressantes découvertes de silex taillés de main d'homme

et appartenant à l'âge de la pierre, trouvés dans la Seine-Inférieure. Nous apprenons que notre compatriote, M. Victor Chatel, en a de nouveau recueilli un très-grand nombre (1,000 à 1,200), depuis quelques mois seulement, dans les champs de sa propriété de Campandré-Valcongrain et des villages environnants. Tous ces silex se rencontrent à la surface du sol, surtout à la suite des labours, et parmi les plus curieux de ceux dernièremeut découverts, on remarque une scie parfaitement dentelée, sur une longueur de 6 centimètres, et un siflet formé d'une pierre percée et dont on peut tirer des sons très-aigus.

Il y a aussi une belle hache d'environ 15 centimètres de longueur trouvée tout près du magnifique *oppidum refuge* signalé par M. Chatel dans les bois de Saint-Martin-de-Sallen, au village des Trois-Maries, à droite de la vallée de Valcongrain à Harcourt.

En dehors de la grande diversité de formes de ces pierres taillées, celle des espèces de grain et de couleur est très-remarquable, et il paraît bien difficile d'expliquer comment elles se trouvent réunies sur le même lieu. Les côteaux des bois de M. Chatel renferment du reste, comme on le sait, plusieurs centaines de tombelles celtiques, dont quelques-unes de forme ovale présentent encore un relief de plus d'un mètre de hauteur, sur une longueur de 5 à 7 mètres. Les tombelles circulaires ne sont qu'en petit nombre. Y aurait-il eu là un lieu consacré au culte et une espèce de nécropole? Les gros blocs de pierre que M. Chatel considère comme d'anciens autels dits druidiques, auraient-ils eu, en effet, cette destination dans ces temps de l'âge de la pierre polie?

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

V.

Libre dès lors de donner suite à ses projets, M. Gabet se mit en devoir d'organiser une caravane pour parcourir les solitudes de la Tartarie Orientale où il voulait s'enfoncer. Il chargea Paul d'aller lui louer des dromadaires; de son côté, il procura une

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.

tente, une chaudière, un marteau et des clous, un vase en bois pour aller chercher de l'eau, une pêle pour creuser des puits quand les circonstances l'exigeraient, etc.

Le 10 juillet 1841, tout fut prêt pour le départ. Accompagné de Paul et de Pierre, et monté sur un des animaux dont se servaient autrefois les patriarches, ce ne fut pas sans serrements de cœur que notre apôtre quitta ses confrères. Comme Jacob partant pour la Mésopotamie, il répéta intérieurement cette prière : — *Daigne le Seigneur être avec moi et me garder dans la route où je m'engage; puisse-t-il me donner du pain à manger au désert, un vêtement pour me couvrir, et me ramener sain et sauf.* — Au coucher du soleil, la caravane atteignit le pied d'une montagne, et le chef des conducteurs qui avait pris les devants pour trouver un point propre à dresser la tente, donna l'ordre de s'arrêter. Tout le monde se disposa en cercle autour de lui; puis, il cria : — *Boo* (descendez);— chacun se hâta de tirailler le cordon passé dans la narine de sa bête, en disant : — Sok ! Sok ! (à genoux ! à genoux !). Les animaux s'accroupirent incontinent; on les débarrassa de leur fardeau et on les chassa au hasard pour aller pâturer où ils pourraient. On établit ensuite le pavillon; les uns procurèrent de l'eau, d'autres allumèrent du feu, d'autres ramassèrent du bois sec pour l'alimenter, d'autres enfin préparèrent un frugal repas avec les provisions apportées, car dans ces plaines inhabitées, il était impossible d'en trouver d'aucun genre. On soupa de bon appétit; des peaux de boucs étendues sur le sol servirent de couches aux voyageurs, et Morphée versa à flots sur eux les plus soporifiques de ses pavots.

Au point du jour, le chef poussa un cri particulier, qui fut le signal du lever. Les conducteurs partirent à la recherche des dromadaires, qu'ils trouvèrent couchés çà et là, suivant leur capricieuse habitude; ils les ramenèrent au camp, on ploya la tente, les animaux furent rechargés, et chacun ayant grimpé sur sa monture, on se remit en marche.

On ne trouvera sans doute pas mauvais que nous ayons décrit une scène de campement et de décampement d'une caravane dans les steppes asiatiques, où, pour combustible, on ne rencontre la

plupart du temps que des *argols*, mot par lequel les Tartares désignent les fientes sèches de leurs animaux.

Dans ce voyage de reconnaissance à travers des pays inconnus où tout, dans les habitants, dans les mœurs, dans la manière de vivre et de voyager était l'antipode de ce qu'il avait vu jusque-là, M. Gabet s'avançait à petites journées dans une direction nord-nord-est. En écrivant à M. Etienne, procureur général des Lazaristes (1), il lui fait minutieusement connaître, à tous les points de vue possible, les contrées qu'il a parcourues; l'histoire, la géographie, la topographie, la climatologie, la géologie, la minéralogie, la production, la faune, l'archéologie, les usages, les mœurs, la religion, le commerce, la situation militaire, rien n'est oublié par sa plume, son œil a tout embrassé, son esprit a tout saisi. Il serait certainement fastidieux d'énumérer ici tous les lieux que traversa notre intrépide explorateur, parce que cela n'intéresserait qu'autant qu'on en aurait sous les yeux la carte complète; nous nous contenterons donc de signaler le grand désert de Gobi, qu'il peint en empruntant la palette de Jérémie: *Terre meurtrière et impénétrable, terre de soif, image de la mort, région désolée où nul voyageur ne dirigea ses pas, où nul homme ne fixa sa demeure* (Jérém. 2. 6.)

Ce désert, nommé Chamo par les Chinois et Gobi (terre aride) par les Mongols, a plus de cent lieues de largeur sur une longueur quadruple. La nature du sol y est en général un gravier dur et serré comme du béton; tantôt il est d'une désolante nudité, tantôt il est couvert par des touffes d'ails sauvages dont l'odeur rend encore plus insupportables les feux du soleil. Certains endroits sont hérissés d'une plante épineuse, également d'une senteur repoussante, que nul animal ne veut brouter, excepté le chameau quand il est pressé par la faim. On y rencontre des puits distants de sept à huit lieues, que les Chinois qui vont commercer dans le nord, ont creusé pour les besoins des caravanes. De temps à autre, on voit des troupeaux de dromadaires, de chevaux, de bœufs haletants de soif et la langue pendante, courir à toutes jambes vers les lieux où ils savent pouvoir s'abreuver. Les oasis et les sources

(1) Juin 1842.

y sont fort rares.

Les journées de marche s'ajoutant les unes aux autres, notre compatriote finit par atteindre la frontière des états du grand Lama de Tartarie et entra peu après au Grand-Kouren, résidence de ce chef suprême (1). Cet endroit est le principal marché de toute la Mongolie; les marchandises russes et chinoises y abondent. Au lieu de numéraire, les transactions s'y font avec des paquets de thé, de la grosseur et de la forme d'un livre in-8°. — Combien de thés veux-tu de ce cheval, de ce chameau? demande un acheteur à un vendeur. — Un thé vaut deux *mas*, c'est-à-dire un franc cinquante centimes de notre monnaie. Cinq thés équivalent à un *taël*, ou une once d'argent. Le domaine temporel du Grand-Lama comprend seulement un carré de territoire de quatre journées de côté; mais son pouvoir spirituel, qui s'étend sur tous les pays mongols, est peut-être la puissance la plus absolue qu'il y ait dans le monde. Ce chef n'aurait qu'à parler, et aussitôt la Tartarie ébranlée dans ses profondeurs, depuis la mer du Japon jusqu'au Turkestan, se soulèverait comme un seul homme; ces hordes nomades, chassant devant elles leurs troupeaux, emmenant femmes et enfants, n'auraient qu'un cri, qu'un élan pour se ruer comme des bêtes fauves vers le but assigné à leur dévastation par celui qu'elles révèrent comme leur divinité vivante. Il ne serait pas impossible que les invasions barbares qui, à diverses époques, ont ravagé l'héritage de Japhet, eussent eu pour origine l'inspiration de quelques-uns de ces grands lamas, ou bouddhas vivants (Hoo-Foo, en chinois). Quand le Grand-Lama vient à trépasser, on brule son cadavre, puis on attend que son âme transmigre dans le corps de quelque homme vivant et dise à celle de ce bienheureux mortel: — Ote-toi de là, que je m'y mette, et va-t-en loger à la belle étoile. — C'est presque toujours au Thibet, cette terre d'où rayonnent les croyances palingénésiques, qu'il a soin d'opérer sa métempsycose. Habituellement il reste peu à l'état de chrysalide et se fait reconnaître, assure-t-on, par des signes certains, par des faits merveilleux.

M. Gabet aurait pu arrêter sa course au Grand-Kouren: il avait

(1) Kouren, en mongol, signifie enceinte, rassemblement.

vu la Tartarie dans toute sa largeur et il se trouvait dans sa ville sacrée, où l'on voit des flots de pèlerins, venus quelquefois de cinq à six cents lieues, avec leur famille tout entière, pour se prosterner devant le *Saint* et lui faire agréer leurs présents. Mais comme du point où il était jusqu'à Yacsa, premier poste russe, la distance n'était pas très-grande, il en prit le chemin, après quelques jours de repos, dans le but de s'assurer s'il ne serait pas possible aux missionnaires de s'introduire par ce passage, en traversant l'empire moscovite. Mais un matin, en s'éveillant au milieu d'une vaste forêt où il avait fixé sa tente la veille au soir, il s'aperçut avec la plus vive douleur qu'il avait été volé pendant la nuit. Les pick pockets tartares qui, paraît-il, ne le cèdent pas en adresse à leurs confrères d'Europe, avaient été si habiles, que personne n'avait rien entendu ni senti. Sa position était devenue singulièrement critique : il se voyait sans argent et sans provisions au milieu des bois, à plus de trois cent cinquante lieues de toute chrétienté !..... Son embarras fut un instant indicible, extrême, désespérant. Tout-à-coup cependant, Pierre se rappelle qu'au début du voyage son maître lui a confié quelques onces d'argent, avec recommandation expresse de les toujours porter sur lui ; il se fouille et annonce à ses compagnons consternés qu'ils sont sauvés. C'était une planche de salut que M. Gabet avait complètement perdu de vue et qu'il accepta comme une personne en danger de se noyer saisit la perche que lui tend une main dévouée. Ils rebroussèrent chemin et revinrent précipitamment au Grand-Kouren pour y faire emplette de vivres. La quantité que leurs moyens leur permettaient d'acheter suffisant à peine pour le retour, ils durent à regret revenir sur leurs pas. Par des marches forcées, qui duraient quelquefois deux jours et deux nuits consécutifs, sans trève ni repos, ils atteignirent Siwan en trois semaines : il y avait deux mois et demi qu'ils en étaient sortis.

Nous pensons ne pas devenir fatigant en faisant ici une petite digression ethnographique sur les peuples que M. Gabet venait de visiter. Les Tartares ou Mongols sont fort sobres ; la plupart d'entre eux n'ont pour unique nourriture que le laitage de leurs troupeaux. Ils sont très-robustes et surtout endurcis au froid. On dit qu'ils se

fortifient contre les rigueurs de l'hiver, si affreuses dans leurs contrées, en mangeant de la chair de cheval et en buvant des infusions de bois de cerf. Pendant la mauvaise saison, la neige tombe parfois en abondance; le vent du Nord s'élevant ensuite, souffle avec une violence inouïe, et toute la Tartarie offre alors l'image d'une immense mer de frimas soulevée en vagues énormes. Ces jours-là, les Tartares volent au secours de leurs troupeaux, en danger d'être ensevelis sous des montagnes de neige, les rassemblent à la hâte et les poussent, à travers la tourmente, vers quelque vallon qui puisse les abriter un peu contre ses fureurs. Montés sur des chevaux ou sur des dromadaires et habillés d'une peau de mouton, on les voit courir çà et là, sans s'émouvoir au milieu des ondées glaciales que le vent lance sur eux; on les entend chanter et même rire au plus épais des tourbillons; insensibles aux crises de la nature, ils semblent braver la tempête ou plutôt en savourer l'intensité.

Au milieu des nations mongoles, on croit se trouver au sein de ces anciens peuples de la Mésopotamie. Si les Tartares parlent d'un homme riche, l'énumération de ses biens se fait comme celle des patriarches bibliques : il a tant de centaines de dromadaires, tant de troupeaux de bœufs, tant de moutons. S'agit-il d'un roi ? on dit : sa ville est à tel endroit, comme on disait de ceux de Chanaan; en effet, il n'y a qu'une ville par royaume, tout le reste du pays est couvert de tentes. Les Mongols élèvent aussi des monceaux de pierres sur les hauteurs, comme firent Jacob et Laban sur le mont Galaad; ces informes monuments, dont le sommet de chaque colline est couronné, sont pour eux l'objet d'un culte superstitieux et qui rappelle l'adoration sur les points culminants, *loca excelsa*, si commune aux Juifs, quoique réprouvée par les Prophètes. Les *acervi* tartares sont dédiés au génie particulier de chaque montagne et protecteur des voyageurs qui en franchissent les cîmes; ces ex-voto sont appelés *obos*. On prétend que dans quelques endroits de la Tartarie il existe des hommes d'une taille titanique, mais M. Gabet n'en a point aperçu pendant sa pérégrination.

(*A suivre*).

POÉSIE.

Chants Orphéoniques,

PAR M. EMILE KREYENBIELH.

PRIÈRE A LA MADONE.

O Madone chérie,
Doux espoir du pécheur,
Ecoute, je t'en prie,
L'humble voix de mon cœur :
Prie au ciel pour ma mère,
Et veille sur mes jours;
Dans ma douleur amère,...
Ah! viens à mon secours.

Au printemps de mon âge,
Si le souffle maudit
Fait pâlir mon courage,
Viens chasser son esprit.
Protège ma demeure,
Viens diriger mes pas;
Que mon pain de chaque heure
S'échappe de tes bras.

O douce Souveraine!
Viens du plus haut des cieux,
Viens partager ma peine,
Mes jours seront heureux.
Sois ma seule espérance
Auprès de l'Eternel,
Allège ma souffrance,
Attends-moi dans le ciel.

LES PETITS BERGERS.

Paissez, brebis, paissez, petits agneaux,
Allez, allez dans la plaine fleurie;
Mais fuyez tous le loup dans sa furie,
Et revenez à l'heure du repos.

Jeunes bergers, partons, voici l'aurore,
La brise est fraîche et le ciel radieux,
Le flot murmure et le côteau se dore,
Nos blancs moutons bondissent tout joyeux.

Près du buisson où chante la fauvette,
Ensemble, amis, allons avec bonheur;
Après avoir planté notre houlette,
Nous chanterons un hymne au Créateur.

Quand sonnera l'Angelus au village,
Assis sur l'herbe, à l'ombre du moulin,
En respirant les parfums du bocage,
Nous mangerons en gaîté notre pain.

Quand le soleil, dans sa course rapide,
S'inclinera derrière le côteau,
Chaque troupeau reviendra vers son guide
Et reprendra le chemin du hameau.

LE MOIS DE MARIE.

Joli mois de Marie
Viens réjouir nos cœurs.
Pour la Vierge chérie,
Viens nous donner des fleurs.

Reviens, saison chérie,
Reviens, ô doux printemps,
Viens orner la prairie,
Nos vergers et nos champs,
Pour tresser des couronnes,
Pour orner les autels
De la sainte Madone,
De notre Mère au Ciel.

Sur la nature entière
Répands tes riches dons;
Autour de la chaumière
Fais germer les moissons.
Par la brise embaumée,
Sous les bosquets riants,

La Vierge bien-aimée
Bénira nos présents.

Donne à l'oiseau fidèle
L'ombrage pour son nid.
La gentille hirondelle
Retourne au toit béni.
Réjouis l'innocence,
Ramène la santé,
Redonne l'espérance
Au vieillard attristé.

LES ENFANTS DE TROUPE.

En avant, ran tan plan,
Fils des preux chéris de la France,
Sous l'étendard de la vaillance,
En avant, ran tan plan.

Entendez-vous l'illustre Renommée
Dire sans cesse, aux quatre coins des cieux,
Tous les hauts faits de l'invincible armée,
Et proclamer le nom de nos aïeux.

Depuis Moscou jusqu'au fond de l'Espagne,
Le nom français toujours sut imposer,
Pour l'Italie et la fière Allemagne
Notre canon gronde et fait tout trembler.

Bravant le feu, les climats et les ondes,
Le cœur français partout sut conquérir;
Hier encor, et jusqu'au bout du monde,
Il protégea la foi de nos martyrs.

Fils des héros que la France révère,
Nous grandirons en narguant le destin;
Nous suivrons tous les traces de nos pères :
La même gloire est au bout du chemin.

LES MATELOTS.

Matelots, matelots, sur le pont!
Allons vite, on nous hèle, aux cordages!

Le vaisseau sans nous ferait naufrage;
Vite aux mâts, gardiens du pavillon!

D'un pôle à l'autre et loin de la patrie,
Notre corvette aux brillantes couleurs,
Brave gaîment les ondes en furie,
Portant toujours la joie et le bonheur.
Sans nul souci de l'impudent corsaire,
Qui l'arme au poing s'en va piller partout,
Elle parcourt l'un et l'autre hémisphère,
Ne craignant rien que le ciel en courroux.

Notre navire, à de lointains rivages,
Avec l'honneur porte mille bienfaits;
Aux passagers, permet d'heureux voyages,
Se montrant fiers du pavillon français.
Si l'ennemi, jaloux de notre gloire,
Tente parfois d'éprouver notre bras,
Forts de nos droits et sûrs de la victoire,
Nous jetons l'ancre et nous le coulons bas!

Après avoir exploité les deux mondes,
La voile enfin tourne à l'autre horizon,
Vers la patrie elle file sur l'onde
Comme l'oiseau qu'appelle la saison.
Le cœur ému, tout rempli d'espérance,
Sous un ciel pur cède à mille transports.
Nos yeux ravis aperçoivent la France;
Les chants joyeux nous ramènent au port.

Qu'est-ce que la commune modèle?

Une œuvre, un type, une académie, un journal.

L'Œuvre, qui comprend tout le reste, a pour but général *d'éduquer*, d'élever le paysan, de le doter des biens de l'âme et du corps, en un mot de le rendre heureux dans son village amélioré qu'il ne voudra plus quitter quand il y trouvera les avantages qu'il va aujourd'hui demander aux cités. L'Œuvre de la commune modèle ne se propose rien moins, on le voit, que de compléter l'affranchissement civil et politique des campagnes par leur émancipation intellectuelle, morale et matérielle.

Le TYPE est le but spécial de l'Œuvre. Il fallait d'abord créer en France un village que les autres pussent imiter. Or, ce village existe dans la Haute-Saône; il s'appelle Frotey-lez-Vesoul, et a été inauguré *officiellement* en qualité de *commune modèle* le 4 mai 1863. Il est vrai que ce village, appelé modèle — par anticipation, comme les villes du Mans, de Reims, de Cambrai, etc... s'intitulèrent *communes* avant leur affranchissement, — n'est guère encore exemplaire que de nom et d'aspirations. Mais tout commence par l'embryon, les soleils eux-mêmes.

Cependant Frotey possède déjà : un petit institut communal, des instruments agricoles perfectionnés, deux bibliothèques, un petit musée, des cours d'adultes, des distributions de prix, un dispensaire gratuit, un asile pour les nécessiteux, un concours cantonal d'éducation et d'agriculture entre 26 villages, etc. Mes *Lettres aux gens de Frotey*, qui sont aussi un livre de haute morale religieuse, donnent le programme complet d'une commune modèle et l'histoire de la fondation de celle de Frotey.

L'ACADÉMIE *de la commune modèle*, qui siége à Paris, se compose des amis de l'Œuvre. Elle cherche les moyens de réaliser l'œuvre générale et l'œuvre spéciale, et surtout celui de fonder le plus tôt possible un village modèle autour de Paris dans un rayon de 10 à 15 lienes au plus.

En fait d'honneurs, l'Œuvre de la commune modèle n'a plus rien à ambitionner. Elle a reçu, l'an passé, du chef de l'État une médaille d'or et une médaille d'argent pour sa principale institution, *son concours cantonal d'éducation et d'agriculture* entre 26 communes, et son académie compte parmi ses patrons et parmi ses membres, les plus illustres personnages. Mais en fait de ressources pécuniaires elle a presque tout à désirer.

Le JOURNAL tente de combler ce vide. Il remplace mes *Lettres aux gens de Frotey* et continue ce qu'elles ont commencé. Il est présentement avec ces lettres et mes autres ouvrages, à peu près l'unique moyen de l'Œuvre : son capital et son revenu.

Mais ce protoministre des finances est avant tout un croisé. Si de la gauche qui n'en rougit point, il tend négligemment la sébile, de la droite il brandit la plume et appelle à grands cris les généreux et les braves

autour de l'humble idéal arboré sur son front : La Commune-modèle ! Dieu le veut.

D'un ton moins haut, ce journal vient semer son idée à tous les points de la rose des vents, dans la foi, dans l'espoir qu'elle trouvera, cette idée, un coin de bonne terre où s'enraciner, fleurir et fructifier.

Il voudrait stimuler les nombreuses sociétés agricoles qui lui ont dès longtemps tracé la voie, à étendre leur idéal et leurs programmes, en faire ses aides et ses complices. Ce qui ne l'empêchera pas d'être surtout un journal d'éducation rurale et un moniteur des progrès matériels de l'agriculture.

On commence à comprendre chez nous que le bien-être matériel et moral des campagnes est le remède au paupérisme et à l'immoralité des grands centres, et bien des efforts généreux font individuellement guerre à l'ignorance et à la routine du paysan. Ce journal voudrait centraliser ces efforts afin d'en centupler la puissance.

Il y a en villégiature ou domiciliés dans nos trente mille communes rurales, une multitude de riches oisifs qui ne savent à quoi dépenser leur temps et leur argent, ou qui pourraient le mieux dépenser. Ce journal vient leur dire : « Tuez l'ennui qui vous tue ; moralisez, canonisez vos écus ; embellissez, béatifiez vos loisirs à faire des communes modèles ; et vous serez bénis, aimés, adorés de votre vivant, pleurés à votre mort et vous vivrez dans la mémoire de vos concitoyens. Venez tout au moins en aide à mon rédacteur sans or et sans puissance, en souscrivant à ses travaux littéraires pour le prix d'une bague, d'une loge, d'un billet de concert. Une souscription de mille, de cent, de dix francs même, inscrira votre nom au livre d'honneur des fondateurs, des bienfaiteurs ou des coopérateurs de son œuvre de civilisation des campagnes. »

Par son titre et par son but, ce journal se recommande de lui-même aux maires des trente huit-mille communes de l'Empire, aux membres des sociétés d'agriculture, à tous les amis des paysans et aux paysans éclairés, amis de leur village et d'eux-mêmes. Cependant quinze-cents abonnés suffiraient à fonder et à soutenir le journal et l'Œuvre.

Mais, pour qu'à ma faible voix quinze cents échos argentins répondent, il faut que les journaux de Paris et des départements, il faut que tous les amis de l'Œuvre veuillent bien redire cet appel. Ils le feront, j'en suis sûr. Aussi d'avance envoie-je à mes généreux

confrères et à mes amis mes remerciements dévoués et mes affectueux saluts.

Paris, 4 mai 1866.

AUGUSTE GUYARD,
Ancien réd. en chef du *Bien public*, fondateur de l'Œuvre de la Commune modèle.

BIBLIOGRAPHIE.

Des moyens d'élever au sein des classes rurales le niveau des connaissances agricoles, par M. Jean DUNAND, officier d'Académie, directeur de l'établissement d'instruction agricole, commerciale et industrielle de Chailly-Guéret (Mâcon), auteur de plusieurs ouvrages d'éducation ; mémoire couronné par l'Académie de Mâcon.

> « C'est sur l'enfance et la jeunesse qu'il faut agir. L'instruction et l'éducation peuvent attirer au bien, chaque année, une partie de la génération. C'est long, mais les peuples ne meurent pas. »
>
> Jacques BUJAULT.

Afin de remplir dans sa lettre et dans son esprit la teneur de la question mise au Concours par l'Académie, l'honorable concurrent, devenu lauréat, n'a pas craint d'ouvrir devant lui un vaste horizon : douze chapitres, non compris l'exorde et la conclusion.

I. *Aperçus historiques sur l'agriculture.* — Née immédiatement après la période exclusivement pastorale, ou plutôt à ses côtés, et aux premiers jours de la création, l'agriculture, indispensable à l'homme pour vivre, n'est pas seulement de tous les arts le premier en date, mais aussi en considération, et, par son plus ou moins de développement, la pierre de touche du degré de civilisation d'un peuple ou d'une époque.

II. Après avoir défini l'agriculture l'*ensemble des travaux ayant pour but de faire produire à la terre toutes les substances de première nécessité et d'agrément ;* après l'avoir distinguée de l'*agronomie*, celle-ci à celle-là, comme la théorie à la pratique, possesseur qu'il est de son sujet, il lui suffit de quelques mots pour indiquer la spécialité de chacune des branches agricoles, et notamment pour nous faire apprécier la différence entre l'*économie rurale* et l'*économie domestique*.

III. C'était assez de ces définitions, de ces subdivisions pour nous laisser pressentir quelles connaissances étaient nécessaires à celui qui

veut se livrer avec intelligence aux travaux agricoles, mais l'auteur fait plus, il en déroule le tableau, qu'il embellit de la citation d'un beau passage d'un discours de M. Dumas, où l'illustre chimiste montre que la science donne à l'agronome la clef de chacun des phénomènes qui se passent sous ses yeux; et, après lui avoir expliqué les ressorts intérieurs du grand travail de la nature, l'aide à les rendre plus assurés et plus féconds; stimulant bien propre à le détourner des carrières dites libérales, ajoute M. Dunand, s'il compare les avantages qu'elles rapportent, acquis à force de temps et d'argent, avec ceux que lui promettent les labeurs champêtres sagement entendus et convenablement dirigés.

IV. De ces considérations découlent l'importance de l'enseignement agricole. La base de l'agriculture, ainsi que le rappelait dernièrement une revue italienne, ce n'est ni le climat, le sol, l'un et l'autre; ni la théorie de ces trois agents, la rotation, la direction administrative, la comptabilité; cette base, c'est l'homme; l'homme, il s'entend, digne de ce nom, sous le rapport de l'instruction et de l'éducation agricoles. Vérité de temps immémorial, témoin, l'antique adage : « *Si vaut l'homme, si vaut la terre,* » mais fait assez récent, par l'intervention du Gouvernement et des Comices, fait bien tardif à éclore, quand une expérience vieille comme le monde avait dû démontrer à tous l'aptitude de la terre à répondre à tous les bras, pour si nombreux qu'ils fussent, à préserver de tout chômage, de toutes positions déclassées et des passions mauvaises traînées à leur suite.

V. Grâce aux jalons semés sur notre route, le problème posé par l'Académie de Mâcon : *Des moyens d'élever le niveau des connaissances agricoles*, ce problème, en synthèse, dès ce moment implicitement résolu, ne demande plus à l'analyse que des développements dont quelques-uns se devinent : débutant par le commencement, agir sur l'enfance, celle des campagnes surtout, en la dotant d'une bonne instruction agricole élémentaire, de nature, tout ensemble, à prévenir dans le jeune âge les fausses idées, les préventions, la routine, et à lui inspirer du goût, de l'estime, de l'affection pour l'état de ses pères, de manière à le soustraire plus tard à la tentation décevante d'une regrettable émigration.

VI. *Enseignement primaire agricole. — L'Ecole rurale.* — Il va de soi que cet enseignement serait confié aux instituteurs, ces courageux pionniers de la civilisation, appelés à exercer une influence de plus en plus marquée sur le cours des choses, sur la marche des Etats, politique, morale et sociale. Afin d'en obtenir les résultats désirables, rendu obligatoire de facultatif qu'il est aujourd'hui, il ferait partie du

programme imposé à l'admission au brevet de capacité de premier degré; et reçu dans les écoles normales, les élèves-maîtres, pourvus d'un grade *ad hoc*, le transmettraient à leur tour avec d'autant plus de chance de succès, qu'à l'aide d'un jardin d'essai annexé à la maison d'école et d'une terre de 15 à 20 ares, érigée en champ d'épreuves et d'expérimentations, il leur serait toujours loisible, à la leçon de joindre l'emploi plus saisissant et plus efficace encore de la démonstration et de l'exemple. A ce plan seraient subordonnés les divers exercices de pédagogie : lectures, dictées, calculs, modes de comptabilité, et sur place, en vue des objets, plantations, semences, taille des arbres, de la vigne, et selon les localités, éducation de l'abeille et des vers à soie.

Encore un pas, et au lieu de l'école transportée dans un champ, nous trouverons le champ inséré en quelque sorte dans l'école, et prendre le nom de ferme-école.

VII. *Les Fermes-Ecoles*, — Qui dit ferme, dit exploitation, mise en valeur d'un terrain de certaine étendue, enfin travaux de culture agricole, horticole, etc., sur une plus ou moins grande échelle.

Mais si l'on veut que les fermes-écoles se multiplient et qu'elles attirent les fils des cultivateurs aisés, de préférence aux classes de français attachées aux collèges, aux pensionnats des villes, il ne faut pas qu'elles se contentent d'exercer les bras et de les habituer à manœuvrer des outils, des instruments, des charrues, des machines perfectionnées. Non moins soucieuses des besoins de l'esprit, elles doivent continuer et compléter les exercices précédents : lecture, écriture, orthographe, calcul et ses applications à la comptabilité, géométrie, arpentage, dessin, hygiène des hommes et des animaux, instruction religieuse, etc. Le personnel enseignant s'y composera donc, outre le directeur, de l'instituteur, d'un professeur spécial, d'un médecin· vétérinaire, d'un ecclésiastique, indépendamment des chefs de service. L'auteur exprime le vœu qu'il soit créé, à peu près sur ce modèle (1), des établissements à l'usage des jeunes personnes de la campagne, ainsi soustraites au séjour des villes, à des institutions élégantes, à des rapports journaliers avec des *demoiselles*, au luxe mondain, relation contagieuse qui les pousse à leur retour à conjurer leurs parents d'abandonner le village, heureux berceau de leur enfance.

Mais avançons, et du premier passons au second degré.

VIII. *Enseignement secondaire de l'agriculture. Ecoles régionales.* — Etablies dans un des départements, d'une circonscription de ce nom,

(1) Commencement d'exécution à Annecy (Haute-Savoie).

et se recrutant naturellement des élèves sortis des fermes-écoles, munis d'un diplôme, d'un stage de deux ou trois ans, elles pourraient toutefois recevoir pour une durée d'une année seulement, des jeunes gens qui, après examen, seraient jugés capables d'en suivre les cours, à la condition de se conformer strictement à la discipline et aux règlements en vigueur. Les leçons en seraient principalement théoriques, ayant pour objet l'étude de tout ce qui touche à la science agronomique, à l'arboriculture, à la pisciculture, à l'apiculture, à la sériciculture, à l'économie rurale, à la mécanique appliquée aux machines agricoles, à la chimie, traitant de la nature des sols, des engrais, à la distinction des bonnes races d'animaux, provisions de connaissances qui n'attendraient plus qu'un dernier échelon à franchir.

IX. *Enseignement supérieur de l'agriculture.* — L'enseignement supérieur serait confié aux maîtres de la science, et donné soit dans une grande Ecole normale, soit dans un Institut agronomique, où seraient admis les sujets d'élite sortis principalement des écoles régionales et destinés au professorat, à résidence fixe ou en tournée d'inspection. Organisé en internat, l'Institut agronomique aurait part aux subventions de l'Etat; en externat, il aurait des ressources pour aider les élèves les plus méritants. A défaut d'un établissement spécial, l'enseignement supérieur ferait partie des cours des Facultés, sûr d'attirer autant et plus d'auditeurs, que des leçons sur les langues étrangères, ou même les mathématiques transcendantes.

Ainsi seraient parcourus tous les anneaux de la chaîne scientifique agricole; ainsi des écoles primaires aux fermes-écoles; de celles-ci aux écoles régionales; des écoles régionales à l'Institut ou aux Facultés, serait franchie la distance qui sépare le laboureur, homme de peine, du cultivateur-artisan; celui-ci de l'agriculteur, artiste et industriel, et l'agriculteur de l'agronome penseur, observateur et progressif. Quel mouvement d'émulation, surtout si l'enseignement agricole était introduit dans les lycées, les colléges, les séminaires et tous les établissements d'instrucion publique, et favorisé des sympathies des diverses administrations.

X. *Encouragements agricoles.*— Ils ne sont pas seulement demandés pour la jeunesse, en vue d'exercer son ardeur pour l'étude, par des prix, des mentions, des ouvrages; ils viendront solliciter aussi les agriculteurs de tous les âges, et les presser d'entrer en lice dans les concours de divers ordres, et disputer des palmes enviées. Les concours d'arrondissement sous la présidence des Comices, auraient pour mission d'encourager spécialement les cultivateurs opérant sur des terres peu éten-

dues, la *petite culture*, par des primes en argent, des machines d'une utilité éprouvée, des animaux des meilleures races, des herses, des charrues; aux concours départementaux, sous les auspices des Sociétés d'agriculture; aux concours régionaux, sous la direction d'un délégué de l'autorité centrale, incomberait le devoir de reconnaître les services de la *grande culture*, par des médailles, des diplômes et autres récompenses honorifiques; les localités en possession de pépinières, pourraient y ajouter une distribution d'arbres, de plantes, et propager ainsi les meilleures variétés de semences et de fruits.

Mais aucune exhortation au bien ne saurait remplacer le puissant aiguillon de la publicité. Il doit exister dans les archives des chambres consultatives d'agriculture, des Sociétés et des Comices agricoles, une foule de documents ignorés et précieux à connaître. La création d'un journal dans la capitale de la France, vers lequel convergeraient, comme des rayons au foyer, les communications de tous les instituteurs et autres personnes livrées à l'agriculture, journal d'un prix accessible aux habitants des communes rurales, viendrait heureusement les tirer des limbes dont ils demeurent enveloppés.

En attendant ces améliorations, il est des mesures à prendre d'urgence.

XI. Ce qu'il faudrait faire immédiatement : 1° décider l'établissement immédiat, dans tous les chefs-lieux de canton, de conférences tenues par les instituteurs de la circonscription; — 2° répandre dans toutes les communes des ouvrages traitant de l'agriculture et de l'horticulture;— 3° conseiller aux instituteurs de mettre ces mêmes ouvrages entre les mains de leurs élèves ; — 4° avec leur concours, les engager à cultiver le jardin annexé à la maison d'école, et, s'ils l'ont obtenu, un terrain d'expériences suffisamment vaste ; — 5° leur recommander de réunir, durant les soirées d'hiver, deux ou trois fois par semaine, les adultes de leur commune, et de leur faire des lectures accompagnées de leurs explications ; — 6° enfin, ainsi que le désir en a été déjà exprimé, créer un journal mensuel, d'un abonnement infiniment modique, rédigé qu'il serait à peu de frais, sous le titre de *Moniteur de l'Agriculture*, à l'aide de la collaboration d'un grand nombre d'instituteurs d'élite, comme aussi au moyen des communications qui parviendraient au directeur de tous les points de l'Empire.

Pour assurer les résultats de ces perfectionnements ou innovations, il serait besoin d'une surveillance et d'un contrôle, prompt à se transporter dans tous les lieux qui en réclameraient la présence et l'action.

XII. *Inspecteurs départementaux pour l'agriculture.* — A l'exemple

des missionnaires de sciences et de littérature de Charlemagne et d'Alcuin, *missi dominici*; sur le modèle, des professeurs ambulants d'Henri IV, chargés par ce prince de parcourir les provinces et d'y faire connaître les procédés de la magnanerie ; parallèlement aussi aux inspecteurs généraux actuels de l'agriculture, mais ayant surtout pour attributions la présidence des jurys dans les concours régionaux, il serait créé pour chaque département des inspecteurs, à cette fin de s'assurer si l'enseignement agricole théorique et pratique est donné avec fruit dans les fermes-écoles, dans les écoles normales et dans les écoles de villages; de présider des conférences, soit pour les instituteurs, soit pour les cultivateurs ; et même, ici il est vrai, à titre simplement officieux, et avec l'agrément des propriétaires, de visiter les fermes et les exploitations du département.

Le personnel de cette inspection nouvelle se recruterait facilement parmi les anciens élèves des écoles régionales ou les stagiaires des fermes-écoles, et parmi tous les hommes ayant acquis des connaissances sérieuses et le talent de les communiquer. — Aux départements de pourvoir à tous les frais de traitement et de déplacement, et à MM. les Préfets de se faire rendre compte fréquemment de tout ce qui aurait été vu, observé et étudié.

Mais il ne faut pas oublier que la clef de voûte de l'édifice reposant sur les instituteurs, et que le succès dépendant surtout de leur active intervention, la justice aussi bien que l'intérêt impose la loi de la mériter.

Conclusion et dernier vœu. — En continuation des améliorations sensibles qui commencent à être apportées à la position de l'instituteur primaire, qu'il lui soit alloué un traitement qui le mette à l'abri du besoin, avec l'assurance d'une tranquillité qu'il n'a pas toujours aujourd'hui, et qui le laissant tout entier aux soins de sa classe et à la culture des terrains qui lui sont confiés, le dispense de demander des ressources à d'autres travaux.

Puisse ce vœu parvenir à qui peut l'exaucer !

H.-G. Cler, *professeur émérite.*



ÉCONOMIE RURALE.

Mûriers et Ronces,

PAR M. LE DOCTEUR A. ROUGET, D'ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR.

I.

On s'explique difficilement la rareté des mûriers dans nos localités.

1° Le *Mûrier noir* se recommande par ses baies si succulentes, acidules et sucrées, que l'on mange au dessert ou au commencement des repas. C'est avec elles que l'on prépare, chez les confiseurs et les pharmaciens, cet excellent sirop de mûres d'un usage universel. On en fabrique une sorte de vin, une boisson dont on retire de l'alcool par la distillation (1).

2° Depuis la maladie des vers à soie, le *Mûrier blanc*, dont les feuilles cessaient d'être utilisées, a été généralement arraché dans un moment de désespoir. Cependant, ses fruits bacciformes donnent un rendement lucratif. Cueillis à maturité, pressés et fermentés, ils produisent à la distillation un alcool pur et franc de goût, pouvant rivaliser avec les meilleurs alcools de vins. Deux propriétaires intelligents du Midi, MM. F. Boyer et G. Flandin (2) ont obtenu de 150 kilog. de mûres un hectolitre de suc, qui a rendu un septième à la distillation, soit environ 14 à 15 litres. Ajouter que les frais de cueillette et de fabrication sont presque insignifiants, c'est appeler sur cet arbre l'attention des agriculteurs : vienne enfin à disparaître la maladie des vers à soie, ils auraient à choisir entre l'exploitation de la feuille et celle du fruit.

L'écorce du mûrier noir peut être filée; on en fabrique des cordes, du papier, etc. — Les racines de ces mûriers sont purgatives et vermifuges. Desbois de Rochefort (3), sous le rapport des propriétés tæniafuges, assimile les racines du mûrier blanc à celles de la fougère mâle.

II.

On se contente généralement de maudire les nombreuses variétés de *ronces* qui pullulent dans les haies, les lieux déserts, incultes et les clairières des forêts. On ferait mieux de les utiliser.

1° Le *Framboisier* (rubus idœus), la seule des plantes de ce genre, de la famille des rosacées, dont la tige est droite, fait exception; on

(1) Pallas, *Voyages*.
(2) *Courrier du Gard*, 1865.
(3) *Cours élémentaire de matière médicale*, tome second, page 197.

le cultive même dans les jardins, où il donne des fruits moins parfumés et plus facilement altérables.

D'après Macquart, les fleurs seraient aussi sudorifiques que celles du sureau.

Ses grosses baies rouges, sucrées, odorantes, constituent, par l'écrasement dans l'eau, une excellente boisson.

Pour justifier la faveur dont jouit le framboisier, il suffit de rappeler qu'on obtient de ses fruits du sirop, du ratafia, une sorte de vin, de l'hydromel, du vinaigre, des confitures, des glaces, etc.

2° Quant aux *ronces* proprement dites, les deux variétés principales dans notre climat, sont : les ronces à fruits noirs (rubus fruticosus) et celles à fruits bleus (rubus cœsius). Elles jouissent d'ailleurs de propriétés analogues.

Leurs feuilles, légèrement astringentes, sont, comme celles du framboisier, d'un usage populaire dans les angines.

Les Francs-Comtois sont exempts de ce préjugé, qui (1) attribue aux *mûres* ou *framboises sauvages*, la production de la fièvre, de la gale, de la teigne, etc. Les baies douces et sucrées de ces *rubus* sont, pour les habitants des montagnes, une véritable manne tombée des cieux, que les enfants recherchent avidement et que recueillent avec soin les personnes qui ont le loisir de vaguer dans les forêts. On les mange aux repas après qu'elles ont subi un commencement de fermentation, ou fraiches et arrosées de lait ou de vin sucré.

Lorsque l'on réfléchit à l'immense quantité de mûres qui, chaque année, servent de pâture aux oiseaux ou pourrissent sur pied, on éprouve du regret. Ne semble-t-il pas que l'on oublie d'en tirer parti? Par la fermentation, elles donnent une boisson vineuse agréable, que la distillation transformerait en un alcool bien préférable pour la santé à celui de gentiane. Il n'y a qu'à se baisser pour récolter ces vignes qui ne coûtent rien de culture et qui redoutent peu les intempéries.

L'utilisation sur une large échelle de ces mûres sauvages préviendrait peut-être encore une sophistication du vin. On assure, en effet (2), que certains marchands colorent leurs vins avec le suc de la mûre noire (morus nigra) et que, dans certains pays (3), c'est avec celui de la ronce noire que l'on falsifie le vin muscat.

(1 et 2) Mérat et de Leus. *Dictionnaire de matière médicale,* tome VI.
(3) *Encycl. méth. Botanique,* VI.



CHIMIE VÉGÉTALE.

Analyse du bois de Genevrier,

PAR M. JULES LÉON, PHARMACIEN-CHIMISTE, MEMBRE CORRESPONDANT.

COMPOSITION CHIMIQUE, USAGES.

A. *Action de l'eau.*

L'eau bouillante dissout un principe amer, peu de résine, mais par l'ébullition prolongée, la liqueur s'est fortement colorée par la dissolution d'un principe colorant rouge rosé plus abondant que le principe amer, dans le bois proprement dit.

L'écorce fournit moins de principe colorant, mais le principe amer et résineux y existe en plus forte quantité et mieux caractérisé par le goût et l'odeur du *sassafras* dont le genevrier est à coup sûr le succédané, d'après une analyse comparative que nous avons faite de cette dernière écorce exotique.

B. *Action de l'alcool.*

Le bois de sassafras cède peu de principes à ce véhicule, mais l'écorce colore fortement ce liquide en rouge. On peut conclure de là que la matière colorante du bois diffère capitalement de celle de l'écorce, puisque celle-ci seule se dissout dans l'esprit de vin. La teinture d'écorce de genevrier présente aussi le goût et l'odeur du sassafras.

C. *Action de l'acide chlorhydrique.*

Les décoctions aqueuses de genevrier sont précipitées en jaune par l'acide chlorhydrique, et la liqueur se décolore. Cette couleur ne résisterait donc pas à l'action des acides énergiques.

D. *Action de la potasse et des alcalis.*

Coloration en violet foncé avec les alcalis en général et le carbonate de soude en particulier.

Nous passons sous silence la composition en centièmes, ces résultats étant purement théoriques, et nous bornons ici ce modeste aperçu de la composition du bois et de l'écorce du genevrier, aperçu suffisant pour indiquer aux praticiens que le bois de genevrier, surtout son écorce, sont susceptibles, comme nous l'avons indiqué déjà *(Bulletin N° 8, 1864)*, de rendre des services signalés à la médecine comme tonique et dépuratif, et dans l'industrie de la liquoristerie, comme condiment et adjuvant des propriétés hygiéniques de certaines liqueurs de table.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 10 MAI 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, President.

Le Secrétaire-Général lit le proces-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Correspondance manuscrite : M. Tamiser, médecin-major au 2me régiment de zouaves, nous fait l'honneur de nous adresser une notice du docteur Blancsubé, médecin à Mostaganem, sur l'acclimatation, en Afrique, de la chayote (sechium edule), plante comestible qui peut être appelée à rendre de grands services. Notre honorable compatriote se propose, à la récolte prochaine, de nous en faire parvenir un échantillon. — M. Gagneur, de Molain, nous écrit de Montpellier qu'il nous expédie par le chemin de fer une caisse remplie d'objets curieux, venus de l'Afrique et de la Cochinchine. — M. Marminia n'attend qu'une occasion pour nous faire hommage de son dernier ouvrage intitulé : *Les Animaux philosophes*. — M. Oppepin serait heureux de posséder quelques numéros du Bulletin qui contient son Ode couronnée par l'Académie de Mâcon.

Correspondance imprimée : Compagnie anonyme d'entrepôts et de magasins généraux de blé, d'avoine, de farine, situés rue Dejean, en face de la gare des marchandises du chemin de fer du Nord à Amiens, joint à la circulaire un exemplaire des tarifs. — Au Petit Jardinier, Duvivier, grainier, fleuriste et pépiniériste, quai de la Mégisserie, 2, Paris : graines de fleurs, oignons à fleurs, plantes potagères, fraisiers; — graines de prairies, gazons pour pelouses, plantes diverses. — Etablissement horticole de Liesval, rue de Villiers, 42, quartier des Ternes, à Paris : plantes nouvelles, plantes à feuillage ornemental.— Dounand, rue Cassette, 9 : véroniques nouvelles obtenues de semis par Mme Treze. — Albertine Varenque. Fleurs qui sont d'un beau violet vif en s'épanouissant et d'un violet lilacé plus tard. — Machines agricoles anglaises de Th. Pitter, agent en France de J. et F. Howard, 9, rue Fénélon. — *Le Cultivateur agenais* publie une circulaire adressée par M. Jaille aux Sociétés d'agriculture, relativement à un projet d'association agricole pour la fabrication et la vente, à prix réduits, des engrais industriels connus sous le nom de guano agenais.— *Société centrale d'apiculture :* Le succès que la Société centrale d'apiculture a obtenu dans l'exposition des insectes utiles et de leurs produits, des insectes nuisibles et de leurs dégâts, tenue au Palais de l'industrie le 15 avril dernier, l'a engagée à fonder une grande Société internationale

d'insectologie, formée des trois sections suivantes : 1° Société ou section de sériciculture et autres insectes utiles; 2° Société ou section d'apiculture; 3° Société ou section des insectes nuisibles. — Dans la séance du mois de janvier, elle a arrêté les bases de cette vaste Association et organisé les bases de chaque section. Sous peu, les statuts seront imprimés et envoyés aux personnes qui en feront la demande. Les adhésions sont reçues au Secrétariat de la Société d'agriculture, rue Saint-Vic, 67, près le Jardin des Plantes, à Paris.

Lectures à l'ordre du jour : De M. le docteur Blancsubé, médecin à Mostaganem : Notice sur l'acclimatation, en Algérie, du *Sechium comestible*, nouveau produit alimentaire dont il a fait l'expérience. — De M. le docteur Andrieux, de Brioude : Explication devant l'Académie impériale de médecine, de deux *Appareils de sudation* dont il est l'inventeur. — De M. Gourdon de Genouillac : *Symptômes d'une transformation prochaine dramatique et littéraire.* — De M. H. Cler : Allégorie : *Invocation au Vaisseau de la Patrie*, imitation paraphrasée d'une ode d'Horace.

Est nommé membre correspondant de la Société, M. Simonin, Emile, sous-chef de gare de remplacement à Lons-le-Saunier.

AGRICULTURE.

De l'alternance des herbes dans les prés naturels,

PAR M. VIONNET, VICE-PRÉSIDENT.

De savants sylviculteurs ont reconnu que des essences différentes de bois se succèdent les unes aux autres, dans un même sol, à de longs intervalles. Ainsi, après une longue suite de coupes, soit de sapin, soit de toute autre essence résineuse, si la dernière coupe est à blanc, on verra sur la même place se développer soit du hêtre, soit du charme, etc. Il y a lieu de croire que les graines de ces dernières essences ont conservé toute leur force germinative, et qu'elles n'attendaient qu'un peu plus de lumière et surtout l'absorption possible d'une grande quantité de gaz carbonique dont s'emparaient avidement les hautes futaies des conifères.

Cette alternance se remarque encore plus particulièrement sur les plantes herbacées, parce qu'elles reviennent à de plus courtes périodes.

Il est vrai que la température doit apporter de notables variations à cette périodicité, car les années pluvieuses favorisent principalement l'accroissement des mauvaises herbes. Nous sommes cependant obligés de constater que ce développement de certaines mauvaises plantes n'a pas toujours lieu dans une année humide ; on les a vues infester les fourrages par une température normale et même plus chaude que froide. Qui n'a vu ces dernières années, nos prés secs comme nos prés gras, entièrement blanchis par la grande marguerite ? Cette plante est très-nuisible à la santé du bétail, et elle est même insecticide : On ne voit jamais une abeille sur sa fleur, ce qui prouve assez ses caractères repoussants.

Déjà en 1865, cette radiée était remplacée dans nos prairies par une autre plante de même taille, mais qui peut être consommée impunément par toute sorte de bétail : c'est la centaurée noire, appelée tête d'oiseau dans le Jura. Comme cette plante est vivace et que ses racines pénètrent assez profondément dans le sol, elle redoute peu les sécheresses. Dans plusieurs bonnes prairies situées sur les cours d'eau du Jura, où les gramens étaient grillés l'année dernière après la fenaison, la centaurée a fourni, avec le lotier corniculé, tous le regain qu'on a récolté dans ces prairies. Ce dernier, dont on ne prend pas assez de soins, a pu mûrir en août, et il fournira une bonne récolte en 1867.

La *Berce-franc-ursine*, qu'on appelle panais bâtard, a aussi infesté nos meilleurs prés ces dernières années. La vigueur de cette plante semble avoir diminué sensiblement cette année, et son règne a passé.

Mais voici qu'une autre plante grossière est venue la remplacer avec peu d'avantages : c'est la chicorée ou *laitue vireuse*, dont les fleurs jaunes en corhymbe émaillent en ce moment nos prairies naturelles et artificielles. On ne voyait naguère cette herbe que le long des haies et sur les talus ; elle a pullulé cette année jusque dans les jardins potagers. Son fourrage vert est assez recherché par le bétail, mais à l'état de foin, il devient comme des chenevottes, et les chevaux seuls peuvent s'en accommoder. Chose singulière : une autre plante de la même famille, la scorsonère bâtarde, dont les enfants mangent les jeunes tiges, se fait aussi remarquer cette année dans nos prairies. Son fourrage est encore plus grossier que le précédent.

Dans certains terrains calcaires, d'autres mauvaises plantes infestent également les prairies artificielles, et les cultivateurs devront nécessairement prendre des précautions pour laisser le moins possible de ces herbes dans les fourrages.

Nous ne parlons pas du rinanthe ou grelot, qui ne se désempare pas

volontiers d'un sol qui lui convient. Comme sa graine est large en proportion de la grosseur de la plante, on ferait bien de passer au crible toutes les balayures de grenier avant de les semer pour faire du pré.

Les gramens de toutes les espèces ont singulièrement grandi cette année. On ferait bien de réserver certaines places pour obtenir des graines de ces précieux fourrages.

VITICULTURE.

Le Louage des Vignes,

PAR M. J. CH..., MEMBRE TITULAIRE.

Toutes les propriétés rurales sont exploitées par ceux qui les possèdent ou par des fermiers. Données à ferme, les conditions en sont arrêtées par écrit ou réglées par la loi. Le bail sans écrit est censé fait pour le temps qui est nécessaire, afin que le preneur recueille tous les fruits de l'héritage affermé; ainsi, le bail d'un pré, d'une vigne et de tout autre fonds, dont les fruits se recueillent en entier dans le cours d'une année, est censé fait pour un an, et le bail des terres, lorsqu'elles se divisent par soles ou saisons, est censé fait pour autant d'années qu'il y a de soles. A la fin de ce temps, il cesse de plein droit.

La loi est si claire qu'elle n'a pas besoin d'être commentée. Le propriétaire et le fermier, quand il s'agit de biens ruraux, y voient leurs droits fixés sans écrit, sans frais, ni formalité; ils peuvent se quitter d'un seul mot.

Est-ce cette simplicité qui a fait étendre à peu près à tous les vignobles l'usage ancien des locations verbales?

Il est certain que les engagements par écrit, pour le louage des vignes, sont rares. Généralement, le vigneron cultive en qualité de colon partiaire; il est en quelque sorte l'associé du propriétaire avec lequel il partage la récolte des fruits. Sa jouissance peut n'être que d'une seule année.

Ce court délai est une facilité; est-ce un avantage?

L'observateur attentif, curieux de savoir d'où vient la différence qui existe dans la culture générale d'un vignoble, regarde, interroge et apprend :

Que les vignes cultivées par les propriétaires eux-mêmes se distinguent par leur bonne tenue; l'engrais et le travail les ont peuplées et rendues vigoureuses;

Que celles cultivées sous la surveillance des propriétaires, par des vignerons qu'ils savent conserver, laissent rarement ou peu à désirer; si les effets de l'engrais ne s'y montrent pas, la main-d'œuvre n'y est du moins pas épargnée.

Que celles qui changent souvent d'ouvriers sont remarquables par les ouvrages et les réparations dont elles ont besoin.

Les vignes se soutiennent sans engrais lorsque les fosses y sont établies, la taille et le provignage faits et les coups donnés selon l'usage. Celles qui sont en mauvais état accusent donc le manque de travail et de soin.

Je ne recherche pas si le vigneron a tous les torts, si le propriétaire n'a pas eu assez d'activité et de prévoyance; j'examine si le bail purement verbal, qui laisse aux parties la faculté de se donner congé à la fin de chaque année, n'est pas nuisible à leur intérêt commun; en d'autres termes, s'il ne conduit pas à la diminution du produit, sinon à la ruine de la propriété.

Rien n'encourage l'ouvrier au travail, rien ne l'attache à l'entreprise, s'il redoute d'être averti de l'abandonner à la fin de l'année. Il se gardera d'améliorer, même en vue d'une indemnité, parce que le chiffre peut en être contesté, et qu'une difficulté l'exposerait à ne pas la recevoir entière. Il fera ce qui est commandé par la coutume, encore est-il à craindre que, juge du mérite de son travail, il ne s'en contente trop facilement.

Pour le propriétaire, qui peut avoir aussi à réclamer des indemnités pour mauvaise culture, se présentent les mêmes appréhensions, augmentées quelquefois de l'insolvabilité, le plus invincible des empêchements.

Il est une quantité de vignes dont la culture passe fréquemment d'une main dans une autre, et beaucoup qui sont retenues uniquement parce que le bailleur et le preneur craignent de tomber de Charybde en Scylla ou de mal en pire. Les unes et les autres sont rarement en bon état, et je crois en voir la cause principale dans l'incertitude sur la durée de la jouissance.

De toutes parts s'élèvent des plaintes contre la négligence des vignerons et sur le mauvais état des vignes.

Les baux écrits, même ceux faits sans frais, pourraient amener d'heureux changements à ce fâcheux état de choses. Il suffirait de porter la jouissance à un certain nombre d'années, de déterminer, pour les réparations et les améliorations, la juste part de frais qui devrait être à la charge soit du bailleur soit du preneur, et de fixer un délai pour

l'exécution. Outre les autres conditions ordinaires des baux, les parties pourraient ajouter un état des biens qui servirait à la fin du bail.

A part les circonstances particulières qui ne leur permettent pas de se lier par un long bail, les parties doivent préférer une jouissance assurée pour un certain temps à la routine des locations annuelles ou verbales ; elles y ont un égal et même intérêt.

Le vigneron qui se sent assis dans sa possession travaille comme pour lui-même ; il fait convenablement tous les ouvrages accoutumés et se met volontiers aux améliorations, si le maître sait donner l'impulsion et l'encouragement. La tranquille jouissance et le bon propriétaire font le bon vigneron.

La Grêle et la Viticulture,

PAR M. CH. COSTE, DE SALINS, MEMBRE CORRESPONDANT.

Nous avons publié dans *le Salinois* du 28 mai 1865, une relation météorologique de l'orage qui avait éclaté sur le canton de Salins le 20 mai précédent. Les vignes atteintes par la grêle ayant été littéralement hachées, nous avons ajouté à cette relation des considérations sur les soins à donner aux ceps mutilés, en vue de ne pas perdre la récolte de 1866. Ces considérations reposaient entièrement sur l'autorité des praticiens les plus distingués, M. le docteur Guyot, M. Du Breuil, M. Rore-Charmeux ; bien d'autres encore ont écrit sur ce sujet, et tous sont unanimes pour conseiller une seconde taille : seulement, les limites d'un article de journal ne nous permettaient pas de les citer tous. Ces conseils furent complètement perdus, attendu que le nombre infiniment petit des viticulteurs qui ont retaillé leurs vignes était composé de personnes instruites, connaissant parfaitement les mesures à prendre en cette triste circonstance.

Nous n'avons pas publié plus tôt le résultat de la seconde taille appliquée aux vignes grêlées le 20 mai 1865, parce qu'il était indispensable de répondre à une objection spécieuse faite par les viticulteurs qui ont jugé à propos de ne pas retailler leurs vignes. D'abord, disaient les uns. il ne poussera pas de bois suffisamment longs pour obtenir des branches à fruits, des *courgées*, comme on les appelle dans le pays ; puis d'autres ajoutaient : quand même il pousserait des sarments suffisamment longs pour en faire des courgées, ces sarments seront stériles, ils ne porteront pas de fruits l'année prochaine. Nous n'avons pas pris la peine de réfuter la première objection, parce qu'elle était contraire aux lois de la

physiologie végétale. La seconde objection était embarrassante : comment prouver que les contre-bourgeons fourniraient des sarments fructifères? Dire que cela s'était produit à cinquante lieues d'ici, amenait de suite pour réponse : c'est possible, mais ici il n'en sera pas de même, vous n'aurez pas de fruits l'année prochaine. La preuve de fait pouvait seule répondre péremptoirement à cette objection, et pour cela, il fallait attendre l'apparition des grappes en 1866.

Ainsi que nous en avions la conviction, dès que la végétation du printemps de 1866 eût développé les bourgeons, nous avons trouvé que les contre-bourgeons de l'année précédente étaient devenus des sarments tout aussi fructifères que les sarments des vignes qui n'avaient pas été grêlées, ni plus, ni moins, il n'y avait pas de différence. En d'autres termes, le succès était complet.

Ceci dit et constaté, il nous reste à faire connaître les remarques que nous avons faites au fur et à mesure que se produisaient les résultats de cette seconde taille. Pour arriver au meilleur résultat possible, les soins à donner aux vignes grêlées se composent de quatre opérations très-importantes ; l'omission ou l'exécution imparfaite d'une seule de ces opérations compromet gravement ou au moins diminue dans de fortes proportions la récolte de l'année suivante.

1° En retaillant la vigne, ne pas hésiter à sacrifier les quelques grappes qui ont échappé au fléau, pour ne conserver que deux tronçons de bourgeons , les plus rapprochés de la souche, et tailler ces tronçons à un seul œil.

2° Pendant que cette seconde taille s'exécute, ou après qu'elle est terminée, au plus tard, donner un binage à la vigne afin de favoriser la végétation.

3° Dès que les bourgeons auront atteint dix à douze centimètres de longueur, jeter bas avec le plus grand soin tous les bourgeons inutiles et n'en laisser qu'un ou deux destinés à servir de branches à fruits pour l'année suivante. S'il était nécessaire d'en conserver d'autres en vue d'opérations ultérieures, les pincer rigoureusement.

4° Si l'oïdium attaquait les nouvelles pousses, procéder à un soufrage dès qu'il apparaîtra.

Jusqu'à ce jour, il a été impossible de conjurer les désastres causés par la grêle. Puisqu'au moyen des opérations décrites ci-dessus, il est possible d'en atténuer les effets, en ne perdant pas la récolte de l'année suivante, il serait heureux que la Société d'agriculture de Poligny voulût bien renouveler l'épreuve sur quelques ceps d'essai, afin de s'assurer de son efficacité. Quand elle saura par elle-même à quoi s'en tenir sur

la valeur des opérations proposées, elle pourra, par tous les moyens dont elle dispose, en répandre la connaissance dans les populations viticoles de notre arrondissement, afin qu'elles ne se trouvent plus au dépourvu quand leurs vignes auront été atteintes par le fléau.

DONS.

Il est offert à la Société, par :

M. Louis GAGNEUR, sous-lieutenant au 52me de ligne :

1° Une Flûte arabe ; — 2° Deux Pistolets arabes ; — 3° Deux Couteaux arabes avec leurs gaînes ; — 4° Un grand morceau de Draperie venant de la Djemmâa de Dar-el-Razzi (Kabylie orientale). Un des bouts porte une espèce de coulisse, ce qui laisserait supposer qu'on s'en servait en manière de bannière ou de drapeau. — 5° Deux Tablettes en bois, sur lesquelles sont inscrits, en lettres arabes, quelques versets du Coran. Elles servaient à apprendre à lire aux enfants ; — 6° Un Chapelet arabe ; — 7° Un Porte-Monnaie arabe ; — 8° Un petit Vase rapporté de Cochinchine ; — 9° Une Statuette de Boudha, venant de Cochinchine ; — 10° Un sac renfermant 24 Médailles et Monnaies de différents pays, 5 monnaies arabes, 6 monnaies chinoises et 94 pièces de monnaie trouvées dans les fondations de la caserne de l'Horloge, à la Casbah de Constantine.

M. Evariste CARRANCE :

A vingt ans, un acte en vers.

M. BONVALOT :

Le quatrième Monde.

M. Jean MACÉ :

2me *Séance annuelle de la Société des Bibliothèques communales du Haut-Rhin.*

M. le doctr DE PIÉTRA-SANTA, médecin par quartier de S. M. l'Empereur :

La Trichina spiralis d'Oran, histoire naturelle, pathologique, médicinale, hygiène publique, police médicale.

M. FLEURY-LACOSTE, Président de la Société centrale d'agriculture du département de la Savoie :

Guide pratique du Vigneron, culture, vendange et vinification.

Par l'auteur :

Etude sur les Baux à ferme, avec projet de bail.— Notice sur les Semoirs-Rayonneurs-Villard.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



ARCHÉOLOGIE.

Extrait des libertés et franchises concédées, en 1266, à la ville d'Orgelet (Jura), par Jehan de Châlon (Jean-le-Sage), prince d'Orange, seigneur de Rochefort, sire de Salins et baron d'Orgelet.

(*Suite et fin.*)

QUELQUES DONNÉES RELATIVES A LA VILLE D'ORGELET POSTÉRIEURES AU XVme SIÈCLE.

1532. — Une patente de Charles-Quint autorise l'établissement d'un octroi au profit de la ville.

Sans entrer dans des détails qui pourraient ennuyer le lecteur, nous nous bornerons à des sommaires qui feront juger combien les nouvelles charges, ajoutées au lourd fardeau des droits seigneuriaux et ecclésiastiques, devaient écraser les producteurs et les consommateurs sur la *terre de liberté* d'Orgelet. Quelle devait donc être la condition des terres *sans libertés et franchises?*

Le droit d'*encavage* de tout vin, à dater de 1666, est de 1 fr. par barral (60 litres), celui sur 24, 16 de pain, de 4 sous 5 deniers. Le droit d'encavage, donné par bail, produit en 1763, 2,420 fr., celui de la panetterie, 330, de la boucherie, 800, du champ de foire, 313; total au profit de la ville, 3,864 fr. L'encavage ne lui donne, en 1864, qu'environ 1,200 fr.

Les procès qu'Orgelet intente à chaque commune limitrophe, avant la révolution, à Merlia, Plaisia, Mérona, La Tour-du-Meix, Onoz, Bellecin, etc., prouvent une seule chose : que *les gros poissons en veulent toujours aux petits*. Si Orgelet prétend dominer le faible, il est obséquieux, à genoux devant le fort. En effet, chaque année, on donne pour *étrennes secrètes*, 5 louis d'or à l'intendant, autant à son secrétaire, pour *bons offices*. On ajoute 30 f. pour le valet de chambre, les portiers et les laquais de l'intendant, et 50 f. au secrétaire de son cabinet. Et cela se passe encore en XVIIme siècle, sous Louis XV !

Les réceptions des intendants et des archevêques en tournée étaient loin d'alléger le fardeau féodal. Outre les dépenses de la réception du marquis d'Yeune, en 1665, la ville lui fait un *cadeau* de 20 louis d'or.

1716. — La réception de Mgr. l'archevêque coûte 411 f. 14 sous 6 deniers.

1738. — 11 mars, achat de vins de Bourgogne, de Champagne et de Muscat pour repas de Mgr. l'archevêque.

1739. — 5 mai, réception de M. l'intendant, défrayer son *équipage*, envoyer vins d'honneur et autres *délicatesses*.

Police. — Outre les prescriptions contenues dans la *concession de libertés et franchises* par Jean de Châlon, un fort bon règlement de police urbaine fut rédigé en 1585, d'après lequel il est défendu, 3 mars 1621, de loger plus de 13 jours aucun genevois ni autre suspect d'hérésie. Il paraîtrait que le prosélytisme protestant, autant que la peste, fit convertir cette défense en prohibition sévère de loger aucun étranger sous peine d'une forte amende. Cette mesure, du 7 septembre 1623, était sage; car la guerre entre les opinions religieuses engendre nécessairement les guerres civiles, lesquelles sont aussi désastreuses que les épidémies.

Remarques. — 1° La Seigneurie d'Orgelet passe successivement des Châlon-d'Orange au prince d'Isenghien; en 1701, aux Nassau, rois d'Angleterre; en 1702, au prince de Conti, pour retourner aux d'Isenghien, puis au duc de La Rochefoucauld, qui, en 1770, avait épousé Mlle d'Isenghien. Elle passe, en 1773, à Mme de Lauragais; enfin, en 1774, au prince d'Aremberg, par son mariage avec la fille de cette dame.

1616. — Toute sortie de filles et femmes publiques est taxée de 6 à 50 livres.

2° 1772. — 1er novembre, interdiction des œuvres de Daguesseau, éditées à Yverdun, en Suisse.

1772. — 13 janvier, ordre d'acheter pour 200 fr. le *mannequin* (le portrait) de Mme Du Coudray.

3° Le titre de Bourgeois se vend par la ville de 30 à 175 fr. Le droit *d'incolat* (droit d'habiter) se payait de 30 à 50 fr. C'est sans doute pour forcer à payer ce dernier droit, qu'en 1623, le 22 décembre (au fort de l'hiver), le Magistrat d'Orgelet ordonne l'expulsion immédiate de tous les habitants non reçus, outre celle des *inutiles* et des *mendiants*! Et la Seigneurie, aussi bien que la ville, s'appelait la *terre de la liberté* ou simplement *la liberté*! La liberté y était si grande que l'on enjoint, en 1618, à Pierre Blanc de verser 150 fr. pour le titre de bourgeois qu'on lui offre; s'il n'accepte pas, il est banni de la ville.

4° La vanité bourgeoise se révèle dans l'acte suivant, du 14 mars 1719.

« Certificat aux familiers que Mathieu Levrat n'a aucuns biens, qu'il « a été domestique chez M. Chapuis, a porté la livrée, a tenu gargote « et a fait toutes sortes d'ouvrages les plus vils et du dernier des « manants. »

5° 17 mai 1743. — Le droit de bourgeoisie est fixé à 300 liv.

Orgelet imitait en ce point le bon roi de Lorraine, Stanislas, mais non comme ce prince, afin de se créer des ressources pour des monuments tels que les somptueux édifices de Nancy, Commercy, Lunéville, etc. Stanislas délivrait, pour 300 fr., des lettres de noblesse à tout chef de famille reconnu pour *honorable*.

1736. — Les coupes de bois sont distribuées aux seuls bourgeois.

1772.— 8 janvier, défense de louer maison aux étrangers *non reçus*, sous peine de 50 livres.

Quel respect pour la propriété !

6° De 1585 à 1717. — Chaque prédication du carême, faite sur demande de la ville, par Cordeliers, Capucins, Jésuites, Bénédictins ou Oratoriens, lui coûte de 150 à 200 fr.

7° Le couvent des Capucins est établi par la ville sur un vaste sol donné à cet effet, en 1716, par M. de Marnix. La caisse municipale leur donne annuellement, cadeaux de barraux de vin vieux, de carpes, de queues de morues, de café, de tabac, de sucre, et se charge des frais de toute réception de leur provincial, plus mandats sans fin de sommes assez considérables, outre leurs quêtes et les aumônes. Les pauvres gens !

8° A cette époque, le collège d'Orgelet n'a que deux et quelquefois trois régents, logés et nourris chez les parents des élèves à tour de rôle et qui ont de 100 à 300 fr. de traitement, plus les mois de classe, fixés à 10 s. Notons que le Principal est généralement docteur en théologie. Et voilà comment on rétribuait l'instruction officielle ! Et pourtant, sans doute à raison des *Libertés et Franchises*, on trouve dans la liste des Principaux du vieux collège d'Orgelet, des prêtres, l'un, venu de Rennes en Bretagne, un autre de la Champagne, un troisième de Rodez et qui de Pontarlier, qui de Besançon ou de Dole. Qui peut donner la raison de ces déplacements d'ecclésiastiques pour venir enseigner *la lecture, l'écriture, le calcul et les éléments du latin* dans une petite ville qui possède 18 prêtres familiers et une douzaine de capucins?

A. Bel, membre correspondant.



SCIENCES MÉDICALES.

Hygiène du Vieillard,

PAR M. CHONNAUX-DUBISSON, MEMBRE CORRESPONDANT.

Il faut honorer la vieillesse.

Dans tous les siècles, chez tous les peuples, la vieillesse a été honorée; les nations les moins civilisées même, ont rendu une espèce de culte aux vieillards; dans tous les pays on leur a donné le maniement des affaires, on leur a confié les missions les plus importantes. Les républiques de la Grèce, la république Romaine, choisissaient des vieillards pour gouverner la chose publique et pour juger leurs affaires privées; tous les citoyens obéissaient sans murmurer à ces magistrats recommandables ; tous se soumettaient à leurs décisions quand il survenait quelque difficulté entre eux; leur longue expérience, leur probité, leur attiraient la vénération générale.

Sans remonter à des temps aussi reculés, ne voyons-nous point parmi les nations modernes que l'on a toujours eu les plus grands égards pour les vieillards, le plus grand respect pour leurs arrêts? Les charges les plus importantes de la magistrature ne sont-elles pas données à des hommes d'un âge déjà avancé?

Les peuplades les plus féroces de l'Afrique, les habitants de l'Inde, ceux du Nouveau-Monde, avant l'invasion des Européens dans leur pays, se réunissaient par hordes ou tribus, à la tête desquelles était un vieillard. Tous demandaient ses conseils, tous obéissaient à ses arrêts; ils aimaient leur chef, qu'ils regardaient comme leur père commun; leur chef les chérissait comme ses enfants et son appui.

On rapporte que quelques bandes sauvages de l'Amérique avaient coutume de donner la mort à ceux auxquels les infirmités nombreuses ne permettaient plus de jouir des agréments de la vie : cette exception ne détruit pas ce que nous avons avancé plus haut. Cette coutume barbare avait un but bien moins blâmable qu'on ne le pourrait croire ; ce n'était point pour se débarrasser des vieillards qu'ils les privaient de la vie, mais parce qu'ils croyaient mettre de cette manière un terme à leurs souffrances, ou les envoyer à une vie plus heureuse.

Les vieillards ont droit à notre vénération et à notre sollicitude, parce que leurs organes affaiblis ne sont plus proportionnés à leurs besoins, qui sont devenus plus nombreux avec les années ; parce qu'ils dirigent nos pas encore mal assurés dans les sentiers étroits de la vertu ; parce

qu'ils nous aident de leurs conseils salutaires, mûris par une longue expérience; parce qu'ils nous communiquent et les connaissances qu'ils ont acquises, et celles qu'ils tiennent de leurs pères; parce qu'ils nous consolent dans l'adversité et qu'ils nous donnent sans cesse des preuves de leur tendresse.

Si nous reçevons notre éducation par les soins de maîtres que leur âge a rendus expérimentés, si c'est à leurs conseils, à leurs bons exemples que nous devons la pratique de toutes les vertus sociales, avec quelle ardeur ne devons-nous pas chercher à nous rendre utiles à des hommes dont nous tenons tant de bienfaits! Nos faibles efforts les dédommageront-ils des contrariétés que nous leur avons fait éprouver et de toutes les peines que nous leur avons données? Ne donnons-nous pas un bon exemple que nous verrons suivre avec plaisir? La jeunesse, la vigueur, ont un terme; bientôt nous serons nous-mêmes courbés sous le poids des années, et l'on aura pour nous la même piété que nous aurons eue pour la vieillesse. Chaque jour nous approchons du terme fatal; nous y arriverons au moment où nous aurons acquis une somme de connaissances assez considérable pour passer heureusement notre existence. La vie est un songe plus ou moins varié, mêlé de plaisirs et de peines, de joie et de tristesse, de folie et de raison: elle fuit avec la rapidité de la foudre. Le temps vole, nous parvenons promptement à la vieillesse, nous sommes assaillis par une multitude d'infirmités, nos facultés s'affaiblissent, la mort survient souvent avant que nous ayons pu jouir de la vie.

Eheu! fugaces, Posthume, Posthume labuntur anni.

Une des fins les plus essentielles de nos travaux est donc de faire tous nos efforts pour nous rendre utile aux vieillards. Nous devons sans cesse rechercher avec ardeur tous les moyens capables de rendre aux auteurs de nos jours la vie plus agréable, faire tous nos efforts, en interrogeant la nature, pour alléger la somme de leurs maux.

L'homme, comme tous les êtres vivants, est soumis aux lois immuables de la nature. Naître, croître, décroître et mourir, tel est notre sort. En effet, la vie s'écoule comme un fleuve dont rien ne peut arrêter le cours, et nous ne sommes jamais le lendemain ce que nous étions la veille. Chaque époque de notre existence est marquée par des changements qui nous rendent différents de ce que nous étions. L'enfance, la puberté, l'adolescence, la jeunesse, l'âge viril, passent, et nous arrivons insensiblement au terme de l'accroissement; alors la marche de notre organisation suit une progression inverse; car le corps n'a pas plutôt atteint son point de perfection, il n'est pas plutôt parvenu au solstice de la vie,

qu'il commence à déchoir; tous les jours il perd, tous les jours il se détériore; et là, nous sommes arrivés à l'âge du dépérissement, époque du commencement de la mort.

Les changements qui arrivent alors à l'économie commencent à se manifester entre quarante-cinq et cinquante ans; ils sont d'abord insensibles; la graisse commence à diminuer, les articulations contractent plus de rigidité; mais bientôt, arrivé à soixante ans, tout ce que la vieillesse a de plus terrible commence à assaillir sensiblement notre machine; les solides s'endurcissent, deviennent plus fragiles; la peau se dessèche et se ride; la barbe, les poils, les cheveux blanchissent, une partie tombe; les jambes faiblissent sous le poids du corps devenu courbé et un peu raccourci par l'affaiblissement des cartilages intervertébraux; les poumons deviennent plus sujets à s'engorger; l'ossification des cartilages costaux rend la respiration difficile; les sinus frontaux font saillie, les yeux s'enfoncent, les dents tombent, la face se raccourcit, le nez s'allonge, le menton se courbe, la bouche s'enfonce; les tendons, les glandes conglobées, le cerveau, les viscères acquièrent plus de densité; le calibre des vaisseaux diminue, les pores absorbants et exhalants s'obstruent, les fluides s'altèrent, leur quantité devient moindre, la sensibilité diminue, tous les sens s'affaiblissent; le cœur perd de sa force, le pouls offre moins de pulsations, la liqueur séminale devient plus claire et moins abondante, quelques désirs viennent encore assaillir cette machine qui s'use; mais les muscles érecteurs refusent de les seconder.

Chez la femme, la vieillesse est toujours plus hâtive: après l'époque où elle cesse de concevoir, il est encore un espace de temps trop court sans doute, où elle intéresse par un reste d'attraits qui rappellent le souvenir de ceux qu'elle n'a plus. Mais bientôt la vieillesse produit en elle des ravages encore plus sensibles que chez l'homme; impitoyablement flétrie par le progrès des ans, la femme qui n'a reçu que la beauté pour partage, n'a plus qu'à gémir.

Au moral, les changements ne sont pas moins considérables; ils suivent la même progression que ceux qui arrivent au physique. Tout le monde connaît le portrait qu'Horace a tracé de cette époque de la vie :

Multa senem circumveniunt incommoda : vel quòd
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti :
Vel quòd res omnes timidè gelidè que ministrat.
Dilator, spe longus, iners, pavidus que futuri;
Difficilis, querulus, laudator temporis acti,
Se puero, censor castigator que minorum.

La vieillesse vient tarir dans les cœurs la source de la joie, dégoûter du présent, faire craindre pour l'avenir; elle vient nous rendre, pour ainsi dire, insensible à tout, excepté à la douleur; la timidité, bientôt même la pusillanimité, marchent avec elle. Le vieillard sent sa mémoire diminuer de jour en jour; son cerveau ne laisse plus passer que lentement, et de temps à autre, ces rayons d'intelligence, de génie, qui causaient notre admiration; il vit retiré; l'amitié n'a plus pour lui le même attrait : asservi par la longue habitude, il n'a plus de ressource contre ses défauts; il ne peut plus se plier sur lui-même contre certaines habitudes qui ont vieilli avec lui, ce qui fait dire à Michel Montaigne : « On s'envieillit des ans, sans s'assagir d'un pouce; on va tou-« jours en avant, mais à reculons. Il serait beau être vieil, si nous mar-« chions vers l'amendement; mais le marcher de cet aage est celui d'un « ivrogne titubant, vertigineux; c'est l'homme qui marche vers son « décroist. »

C'est ainsi que nous avançons vers le terme où nous devons rentrer sous l'empire des lois physiques; mais cette marche n'est pas uniforme; les uns vieillissent plus tôt, les autres plus tard, selon la constitution physique, les habitudes, le genre de vie, les passions auxquelles on a été livré. Quelques personnes conservent encore à cet âge, et sans altération, leurs fonctions intellectuelles : plusieurs ont montré une fermeté, un courage qui n'appartiennent ordinairement qu'à ceux qui jouissent au plus haut point de leurs facultés physiques et morales.

Si les vieillards sont sujets à beaucoup d'incommodités, qu'ils se consolent : celui qui a passé sa vie dans la culture de l'esprit, dans la bienfaisance et la pratique des vertus sociales, sera assez dédommagé. Ceux-là ne doivent pas redouter la mort, qui, comme Cicéron l'a dit, est une des quatre grandes causes qui rendent la vieillesse malheureuse : *Quartam, quòd haud procul absit à morte.* Ils savent qu'elle est l'effet inévitable de notre existence; ils savent, comme le disait le philosophe que nous venons de nommer, que rien n'est plus dans le vœu de la nature que la mort des vieillards.

Les jeunes gens meurent comme la flamme qu'on éteint à force d'y jeter de l'eau : ils sont comme les fruits d'un arbre qu'on arrache sans qu'ils soient mûrs; les vieillards, au contraire, meurent comme de leur propre mouvement, sans violence; ils ressemblent au fruit qui a atteint sa maturité et qui tombe. Ils doivent attendre ce terme avec patience.

Attendons que la parque
Tranche d'un coup de ciseau
Le fil du même fuseau

Qui dévide les jours du peuple et du monarque;
Lors satisfaits du temps que nous aurons vécu,
Rendons grâce à la nature,
Et remettons-lui sans murmure
Ce que nous en avons reçu.

Lorsque nous sommes parvenus à la vieillesse, les infirmités déjà contractées font des progrès plus rapides; mille autres peuvent successivement se joindre à celles-ci, et accélérer notre destruction. C'est donc à cet âge aussi qu'on doit redoubler de soins pour ralentir les unes et prévenir les autres; tout doit être bien approprié, rien ne doit être fait sans en connaître autant que possible le résultat : il faut savoir respecter les habitudes qui sont devenues nécessaires à l'entretien de la santé, restreindre celles qui pourraient être nuisibles; il faut être attentif à écarter tout ce qui peut être contraire, user de tout ce qui peut être utile, car on ne peut plus appliquer aux vieillards ce que l'on peut dire avec quelque justesse aux jeunes gens : *Omnia sana sanis.*

Nous allons donc essayer de tracer quelques règles d'hygiène indispensables au vieillard qui veut parvenir le plus heureusement possible au terme que lui a assigné la nature, sans avoir la prétention de rien dire de neuf; mais seulement de réunir, de rapprocher les faits qu'on trouve épars dans différents auteurs. *(A suivre).*

Mariages dans le Jura aux XVIIme et XVIIIme siècles,

PAR M. MARMINIA, MEMBRE CORRESPONDANT.

Mémoire lu à la Sorbonne, dans la réunion des délégués des Sociétés savantes de France, les 4, 5 et 6 avril 1866.

Les auteurs qui se sont plu à donner sur le Jura des notions dont l'exactitude ne peut être révoquée en doute, se sont étendus avec complaisance sur les cérémonies en usage au XVIIme siècle, dans certaines localités, à l'occasion des mariages que contractaient entre eux les jeunes garçons et les jeunes filles.

Les mœurs et les usages des habitants du Jura, cette contrée fertile et riante qui avoisine la Suisse, ne laissaient pas d'être étrangers aux XVIIme et XVIIIme siècles, si l'on a égard aux récits que les historiens nous ont fidèlement transmis, sans omettre aucunes de ces particularités qui intéressent le lecteur, sans qu'il lui vienne à la pensée de soupçonner la bonne foi de l'écrivain.

Parmi les usages bizarres en vigueur dans le Jura à l'époque où nous reportons nos souvenirs, se trouvent décrites les cérémonies préliminaires du mariage, qui diffèrent essentiellement de celles que pratiquent de nos jours ces bons et simples habitants des contrées jurassiennes qui, après avoir affiché des idées entachées d'exagération, de servilisme et de barbarie, se sont policés au contact des lumières et du progrès, en suivant docilement le torrent des âges dont ils se promettent bien de ne plus rebrousser le cours.

Aujourd'hui, chez presque tous les peuples, mais principalement dans notre belle France, le mariage est envisagé sous un point de vue tellement sérieux, qu'on croirait en ternir la sublimité et la pureté des institutions en entourant de pratiques ridicules et superstitieuses les cérémonies qu'il entraîne forcément.

Mais si nous nous reportons par la pensée aux siècles fameux qui virent éclore au soleil du génie tant d'hommes illustres que le monde n'a pas oubliés ; si nous ouvrons au hasard le grand livre de l'histoire, qui est en même temps celui des destinées humaines, nous ne tarderons pas à nous convaincre de la simplicité et de la sottise qu'affectaient certaines contrées à une époque où le flambeau de la civilisation et du progrès n'avait point encore éclairé de sa lumière bienfaisante et régénératrice les coins obscurs de ce temple ignoré que le temps s'est chargé de produire au grand jour.

. . . .

Un jeune garçon formait-il le projet de prendre femme, aussitôt il priait un de ses amis les plus fidèles et les plus dévoués de se charger d'entamer les négociations préliminaires au mariage qu'il entendait contracter selon ses goûts et ses inclinations.

Alors que chez nous la gravité la plus excessive préside toujours à une demande en mariage, le contraire avait lieu dans le Jura, et le délégué du futur, sous le nom burlesque de *Trouille-Bondon*, se rendait chez les parents de la jeune fille.

Là, l'officieux ami faisait un éloge pompeux des qualités physiques et morales du fiancé, en vantant surtout sa fortune, non sans s'étendre, bien entendu, sur les vertus et les agréments de celle dont il était chargé de gagner les bonnes grâces.

Il arrivait bien souvent que ce Mercure matrimonial, s'enflammant d'un beau feu pour l'objet dont il demandait la main pour un soi-disant ami, devenait un rival préféré, à la barbe même du trop crédule jeune homme dont les prétentions avortaient en présence d'une pareille duplicité. Mais ce sont des détails dont l'histoire ne doit point se préoc-

cuper, puisqu'ils ne servent rien moins qu'à nous écarter de notre sujet.

La demande était-elle agréée, ou du moins présentait-elle quelques chances de succès, les parents se concertaient, se voyaient de part et d'autre pour sonder le terrain et vérifier par eux-mêmes si les rapports qui leur avaient été faits par le fameux Trouille-Bondon, répondaient à leur attente.

Après l'accomplissement de ces formalités indispensables, la demande était faite solennellement.

A l'issue d'un festin auquel étaient conviés les parents et les amis du futur prétendant, ce dernier, placé à côté de la jeune fille à la main de laquelle il aspirait, lui présentait sur une assiette ou dans son propre verre, un rouleau de pièces d'or ou d'argent, suivant ses ressources pécuniaires.

Si la jeune personne acceptait, elle mettait aussitôt les *arrhes* en poche, et cette action formulait sa réponse.

A dater de ce moment elle était fiancée et ne pouvait rompre l'engagement solennel qu'elle avait contracté à la vue des deux familles, sans rendre au futur le double de la somme qu'elle en avait reçue.

Les bans se publiaient comme de nos jours.

A la veille de leur publication, les futurs étaient dans l'usage de distribuer à leurs parents, amis et connaissances, des dragées ou autres sucreries, des gâteaux et principalement des beignets, et cette coutume s'appelait alors *donner les fiançailles.*

Au jour de la signature du contrat, et quelquefois la veille, la fiancée réunissait chez elle plusieurs amies intimes, lesquelles étant diversement déguisées, se retiraient dans une pièce écartée, comme des actrices prêtes à jouer leur rôle.

Le fiancé, assisté de ses proches, voire même de ses camarades, arrivait en foule et frappait à la porte du logis de la jeune personne en réclamant avec instance une brebis qui était censée leur appartenir.

On refusait de leur ouvrir. Ceux-ci insistaient, bien entendu, et finissaient par se faire introduire, non sans fureter partout et renouveler leur demande à la porte de l'appartement où les jeunes filles s'étaient retirées.

Enfin, un homme se présentait aux jeunes gens, et leur affirmait qu'aucune brebis étrangère ne s'était introduite dans le troupeau du maître de céans.

Afin de prouver ce qu'il avançait, l'homme, chargé de donner le change au prétendu, faisait défiler une à une devant celui-ci les jeunes filles cachées dans la pièce voisine.

Le futur les faisait danser à tour de rôle; et si, pendant cet intervalle, il venait à ne point reconnaître sa fiancée, il se voyait l'objet des railleries de la bande joyeuse.

Cette farce devenait le prétexte d'un bal champêtre où la gaîté la plus franche régnait toujours, comme la chose a lieu entre jeunes gens qui s'aiment et se comprennent.

On apportait ensuite la robe de noces qui était d'autant plus riche et plus ornée que les époux étaient plus fortunés.

Un membre de la joyeuse assistance adressait alors aux futurs époux une harangue où les ennuis et les désagréments de l'hymen n'étaient point ménagés.

On offrait ensuite un morceau de pain noir et dur à la prétendue, puis on lui donnait, par compensation, un gâteau et du vin, par allusion aux peines et aux plaisirs qu'entraîne toujours avec lui l'état du mariage.

Les danses alors recommençaient de plus belle jusqu'à l'heure du souper, auquel assistaient les hommes et les femmes.

Toutefois, les femmes qui auraient pu gêner les hommes dans les propos plus ou moins grivois qu'ils débitaient à table, selon la louable coutume, n'y faisaient qu'une courte apparition.

Quant au sexe portant barbe, il y restait bravement toute la nuit, non sans chanter, rire et boire, comme si le repas eut eu lieu dans une auberge ou dans un cabaret.

Les cérémonies préliminaires de l'hymen étant scrupuleusement accomplies, le mariage avait lieu le lendemain dans la paroisse de la fiancée, comme la chose se pratique encore de nos jours.

Parée de ses plus beaux habits, et la tête ornée d'une conronne de myrthe fleuri, emblême consolant de l'amour le plus tendre, la fiancée se laissait conduire, après quelque résistance feinte, à l'église de l'endroit, au bruit des armes à feu et au son des violons traditionnels.

La mariée ouvrait le cortège. Son père, ou, à défaut, le plus proche parent de la future, donnait le bras à celle-ci, tandis que le prétendu demeurait en arrière avec les vieillards.

Venaient ensuite les amis intimes des jeunes époux, lesquels, sous le nom de *garçon franc* et de *fille franche*, s'avançaient aux premiers rangs, et, à l'instar des *garçons et filles d'honneur*, étaient chargés de régler les cérémonies des noces.

Avant d'étendre sur les fiancés le poële traditionnel, le célébrant avait coutume de bénir l'anneau d'or et la pièce d'argent ou d'or dont l'époux gratifiait sa future moitié.

Cette cérémonie imposante donnait lieu à une altercation plaisante.

Si la jeune personne prétendait à la domination dans le ménage, ou si, en termes vulgaires, elle entendait *porter les culottes*, elle s'efforçait de retenir en-deçà de la seconde phalange l'anneau que le mari, vivement préoccupé du soin de s'assurer le gouvernement des choses du logis, cherchait à faire glisser le plus loin possible.

De nos jours, les épousées se gardent bien de montrer leur façon de penser à cet égard. Elles entendent bien être maîtresses, mais elles ménagent, en ce jour solennel, du moins, la juste susceptibilité du mari.

La cérémonie de l'église terminée, l'épouse était ramenée au logis par le père du jeune homme, et, pendant tout le parcours, des cris de joie, des coups de fusils, entremêlés des sons criards de la musette, témoignaient de la franche gaîté du jour.

Quand le mariage avait lieu entre deux familles d'un village différent, on chargeait sur des charriots attelés de bœufs enrubanés et enguirlandés le mobilier et le *troussel* ou trousseau de la mariée.

A un signal donné, le grave cortège s'ébranlait : si la nouvelle épousée n'excitait aucuns regrets, son départ n'était jamais troublé par les manifestations tumultueuses de la jeunesse du pays qu'elle quittait. Le contraire avait lieu si elle provoquait les regrets du village. Alors la jeunesse s'efforçait de retarder son départ, en entravant le chemin qu'elle devait parcourir, et en jonchant le sol de fleurs et de feuillage ; et, à la sortie du village, on lui offrait gracieusement un bouquet en signe d'alliance et d'amitié.

C'était une touchante ovation...

La demeure du jeune homme était toujours fermée. Le couple s'y présentait, et la mère du marié lui jettait par la croisée quelques poignées de blé, de maïs, de fèves ou autres légumes et céréales, symbole de la prospérité future qu'on souhaitait aux jeunes époux.

La porte s'ouvrait alors, et la mère, en s'avançant sur le seuil, présentait à sa belle-fille un morceau de pain trempé dans du vin que celle-ci s'empressait de partager avec son époux pour lui montrer que désormais tout devait être commun entr'eux.

Après cette communion symbolique, la jeune épousée était introduite dans la maison.

Là, elle subissait diverses épreuves en matière de ménage et d'économie domestique.

On posait, entr'autres exemples, un balais par terre en travers de la porte. Si elle était soigneuse, propre, laborieuse, elle ne manquait pas de le ramasser et de le remettre à sa place, ou mieux encore, de balayer la chambre, et cela, en vue des spectateurs.

Une partie du temps était consacrée à visiter la maison de fond en comble; puis on se remettait à table, à l'exception du marié qui servait tout le monde, tandis que les honneurs et les prévenances étaient réservés pour sa femme.

Une mascarade avait lieu à la fin du souper, et les amis ainsi affublés, venaient faire leurs compliments au jeune couple. C'est ce qu'on appelait *aller à la poule.*

Les danses allaient leur train, et les époux heureux et fêtés, regagnaient vers le matin le gîte qui leur avait été préparé.

L'histoire ne dit rien touchant la *cérémonie de la jarretière* et celle du *coucher de la mariée* qui réjouissent si fort les paysans de nos provinces, notamment les francs Bourguignons qui se plaisent à assaisonner d'un sel plus ou moins attique, plus ou moins gaulois, les propos qu'ils ne manquent jamais de débiter dans ces cérémonies aussi ridicules qu'inconvenantes que l'on pratique encore aujourd'hui.

Depuis longtemps déjà, ces coutumes singulières introduites dans la célébration si touchante du mariage, sont tombées en désuétude dans le Jura. Si la gaîté préside toujours aux repas et aux danses, ausi bien dans les villes que dans les campagnes, la gravité du saint lien n'est, du moins, plus troublé par la scène que nous avons décrite dans le cours de ce mémoire, et la décence préside à toutes les actions qui ont pour but d'unir par des liens indissolubles deux êtres que le ciel a créés l'un pour l'autre.

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

VI.

M. Gabet et un autre lazariste dont nous avons déjà fait mention, M. Huc, exerçaient leur ministère dans la vallée des Eaux-Noires, située à près de cent lieues au nord de Pékin, quand un courrier leur apporta des instructions particulières de leur Vicaire apostolique. Entre autres choses, Mgr. Mouly les chargeait d'explorer la Mongolie et d'étudier d'une manière intime les mœurs,

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.



les habitudes et le caractère des peuples de cette partie de l'Asie; il les engageait en outre à faire tout leur possible pour pénétrer dans le Thibet, et se renseigner exactement sur la nature et la grandeur des difficultés qui s'opposeraient à l'introduction du Christianisme dans cette région.

Le 3 août 1844, les deux Pères, après s'être préparés en caravane, s'élancent dans les déserts tartares, sans autres guides qu'une boussole et une carte de l'empire chinois par Andriveau-Goujon. Le bruit de leurs pas s'éteint dans le silence de la solitude et on perd bientôt leurs traces. Deux grandes années s'écoulent sans qu'on reçoive à Siwan de leurs nouvelles; leur évêque, justement alarmé par une aussi longue absence, désespère de leur retour et les considère comme à jamais perdus. Cependant, une fois en route, les missionnaires cheminent du côté de l'occident, à travers des pays où nul écho n'avait encore répété la voix d'un envoyé du Christ. Ils surmontent toutes les fatigues et tous les obstacles semés au-devant de leurs pas; ils bravent les dangers incessants que, comme une autre épée de Damoclès, leur font courir les bêtes féroces et les brigands. A la vérité, ils trouvent une ample compensation à leurs misères dans l'accueil plein de bienveillance et de cordialité qui leur est fait sous toutes les tentes qu'ils visitent. Par prudence, les deux prêtres tiennent autant que possible à éviter le sol inhospitalier pour eux, que circonscrit la Grande-Muraille; néanmoins, pour ne pas traverser les plaines sablonneuses du *Halechan*, où leurs animaux seraient morts de faim, ils se voient forcés d'entrer dans le *Kan-Sou*. Le long trajet qu'ils venaient de faire en Mongolie, couchant sous la tente et soumis au régime alimentaire des nomades, avait singulièrement modifié leurs traits et rembruni leur teint européen. Il eût été difficile, à première vue, de ne pas les prendre pour des Tartares, dont ils parlaient, du reste, fort bien la langue. Leur contact avec les païens chinois qu'ils avaient souvent rencontrés, dans leur voyage, les avait en outre mis au courant des expressions populaires de cette dernière nation. Ils pouvaient donc, avec infiniment moins de craintes d'être étranglés ou dépecés que naguère, faire nargue des mandarins de tous les grades et de tous les globules.

Au commencement de 1845, ils atteignirent *Tang-keou-eul*, petite ville très-commerçante située sur un cours d'eau à la limite du *Kan-Sou* et du *Kou-kou-noor*. Jusqu'à ce moment, les deux apôtres avaient suivi avec un succès qui avait même dépassé leurs espérances, l'itinéraire qu'ils s'étaient tracé; il s'agissait maintenant de le poursuivre jusqu'au bout et de pénétrer à Lassa. Or, la chose, leur assurait-on, était tellement hérissée de difficultés, qu'il était par trop téméraire de la tenter; dans leur intérêt, on les engageait à regarder le point où ils étaient parvenus, comme de nouvelles colonnes d'Hercule, quel que désolant qu'en fut pour eux le *nec plus ultra*. Tout le monde s'accordait à donner sur la route du Thibet des renseignements dont la laideur était capable de faire la chaire de poule aux plus mâles courages : il fallait marcher pendant quatre mois, dans des contrées complètement inhabitées; le froid, dans la période hibernale, y descendait au-dessous de la congélation du mercure, et les voyageurs y étaient très-souvent gelés ou ensevelis sous des avalanches de neige; en été, il s'en noyait beaucoup en traversant des fleuves larges, profonds, rapides et dépourvus de ponts ou de tout autre moyen de translation nautique; en outre, comme pour rembrunir ce tableau déjà passablement sombre, il y avait des hordes de bandits qui parcouraient le désert, à la recherche des caravanes, pillaient tout et abandonnaient ensuite les malheureux qu'ils avaient dévalisés, sans vêtements ni vivres, à toutes les horreurs du climat! Ces brigands étaient connus sous le nom générique de *Kolos*. Malgré des perspectives aussi nébuleuses, les deux français se dirent que, du moment où des troupes de marchands, partant de *Tang-keou-eul*, avaient pu arriver au cœur du Thibet, il ne leur serait pas impossible, à eux aussi, d'entreprendre et d'exécuter pour les intérêts de la foi ce que d'autres hommes entreprenaient et exécutaient dans l'espoir d'un gain tout-à-fait aléatoire. Ils résolurent seulement de ne pas précipiter leur départ et d'attendre, pour l'effectuer, le retour de Pékin d'une ambassade envoyée l'année précédente vers le Fils du ciel par les grands lamas du Thibet. Déterminés qu'ils étaient à atteindre Lassa à tout prix et à y implanter le Christianisme, il leur devenait indispensable d'apprendre l'idiome du Talé-Lama, ce pape du Bouddhisme, et de cher-

cher un maître de cette langue.

A onze lieues de *Tong-keou-eul* existe une lamaserie importante qui compte près de quatre mille conventuels, et qui doit sa célébrité à la naissance de *Tsong-Kaba,* le fameux réformateur de la religion bourhanique (1). D'après la légende, l'éducation de ce précurseur asiatique de Martin Luther aurait été faite par un *lama à grand nez de l'Occident* (2). Cela est d'autant plus présumable qu'on s'expliquerait facilement par là les nombreux traits de similitude entre les rites romains et les rites lamanesques, tels que les a créés la réforme. Ce couvent est appelé *Koumboun*, de deux mots thibétains qui signifient *Dix mille images*; il doit ce nom à un arbre singulier qui se trouve dans des murs et qui porte, sur chacune de ses feuilles constamment vertes, ainsi que sur l'écorce changeante et annuelle de son tronc, des lettres thibétaines très-bien formées. Il va sans dire que les adorateurs de Bouddha le considèrent comme un miracle permanent en faveur de leurs doctrines, et lui donnent une origine fabuleuse. Il est vrai que nos deux lazaristes qui le virent plus tard et purent l'examiner tout à leur aise, avouent humblement qu'il leur a été impossible de découvrir dans ce fait curieux la moindre trace de supercherie de la part des lamas, et ils laissent à de plus sagaces qu'eux la primeur d'expliquer un pareil phénomène.

Une seconde fois en quête d'un linguiste sémitique, ce fut vers Koumboun que M. Gabet dirigea ses pas. Son absence ne dépassa pas cinq jours; en rentrant près de son confrère, il amenait avec lui un lama, philologue distingué qui possédait parfaitement le thibétain, le mongol, le chinois, le si-fan et le dchiahour. Les missionnaires se mirent sur-le-champ à l'étude avec une ardeur presque fébrile et un succès à l'avenant. Leur précepteur, qui les quittait souvent pour se rendre à sa lamaserie, les engagea un jour à y transporter leurs pénates. Cette proposition fut d'autant plus goûtée, qu'elle fournissait aux Pères une très-belle et peut-être unique occasion de s'initier à la connais-

(1) Au 14me siècle de notre ère.

(2) Probablement un Franciscain.

sance du Bouddhisme. Il y avait quatre mois qu'ils étaient installés à *Dix mille images*, quand les supérieurs de ce couvent leur firent dire, avec une exquise délicatesse et la plus grande urbanité, que, du moment où leur religion ne leur permettait pas de porter les habits sacrés des lamas, ils feraient bien de changer de domicile et d'aller demeurer à vingt minutes de là, dans une petite succursale de leur monastère. Ils s'empressèrent, on le conçoit, de déférer au désir de ces chefs, et, pendant quelques mois encore, dans leur nouveau séjour, ils continuèrent à s'occuper du thibétain.

A la fin de septembre 1845, les deux apôtres apprirent que l'ambassade thibétaine dont nous avons parlé plus loin et qu'ils attendaient, était enfin arrivée à Tang-keou-eul, où elle devait faire une halte de quelques jours ; ils surent qu'elle s'était grossie d'un grand nombre de caravanes tartares, qui avaient aussi saisi cette circonstance pour entrer dans le Thibet. A cette agréable nouvelle, ils se hâtèrent d'acheter des vivres en quantité suffisante pour l'énorme distance qu'il leur restait à parcourir, et ils vinrent attendre au passage la gigantesque troupe, qui ne comprenait pas moins de deux mille hommes, douze cents chameaux, autant de chevaux et quinze mille yaks. Le 15 octobre, cette troupe étant arrivée au lieu où ils étaient campés, ils se joignirent à elle et marchèrent de conserve. La caravane atteignait les montagnes qui servent, à l'orient, de contreforts aux plateaux de la Haute-Asie, quand l'hiver et le froid vinrent brusquement encombrer le sol d'une épaisse couche de neige et glacer la nature. Sous l'influence des éléments boréaux déchaînés, notre condiocésain eut le visage, les mains et les pieds gelés ; sa faiblesse devint peu à peu si grande qu'on fut obligé, après l'avoir soigneusement enveloppé dans des couvertures, de le lier sur sa bête de somme. La température avait atteint un degré si bas, que des bœufs sauvages, en traversant à la nage le *Mouren-ousson*, étaient restés pris dans la glace, au moment de la concrétion presque subite des eaux. Etres humains et animaux ne pouvant recueillir, les uns, des argols pour faire du feu, les autres, quelques plantes pour lester leurs estomacs, étaient journellement décimés par tant de misères accumulées.

La grande caravane s'était fractionnée, et la troupe où se trouvaient les missionnaires ne se composait plus que de dix-huit individus, lorsque, pour mettre le comble à leur affreuse situation, ceux-ci tombèrent entre les mains de vingt-sept *Kolos* armés jusqu'aux dents. Le seul homme que son état mettait dans une impossibilité absolue d'opposer la moindre résistance ; celui que, sans M. Huc, on eût probablement abandonné sur la route à son triste sort, devint le passif et inespéré instrument de salut de ses compagnons, pétrifiés par la terreur. — Quel est celui-ci ? demanda le farouche chef de la bande agressive, en désignant de la main M. Gabet, attaché sur sa chamelle. — C'est un lama du ciel d'occident, lui répondit un Thibétain ; le pouvoir de ses prières est infini.... — Ces derniers mots firent pâlir à son tour le Kolo, car c'est le propre des ignorants et des peuples encore dans l'enfance, de croire aux puissances occultes, et de redouter à l'égal du tonnerre ceux qu'ils en supposent doués. Il adressa à voix basse quelques paroles à son interlocuteur, comme s'il avait craint d'être entendu de notre compatriote jurassien, sur lequel il avait toujours l'œil ; puis, ayant fait un signe à ses brigands, ils remontèrent tous à cheval, partirent au galop et disparurent un instant après derrière les grands plis de terrain de la contrée.

Le ciel s'était rasséréné, mais les trop obliques rayons du soleil, neutralisés par un impétueux vent du nord, étaient impuissants à déterminer une hausse thermométrique appréciable. Les Pères gravissaient la chaîne des monts *Tan-la*, dernière barrière qui les séparait encore des pays habités ; un immense plateau en forme le sommet ; sur cette plaine, la plus élevée de l'Asie, règne un air très-riche en oxygène et d'une vivacité extrême. Au dire des gens d'expérience, M. Gabet y allait infailliblement succomber ; mais, contrairement à de si fatales prophéties, ce milieu atmosphérique rendit graduellement à notre lazariste la santé et ses forces premières. Les missionnaires touchaient, du reste, au terme des rudes épreuves : une vingtaine de journées de marche sur une route rocailleuse et encombrée de deux montagnes d'une ascension difficile et vertigineuse, les rendirent aux portes de Lassa, où ils arrivèrent le 29 janvier 1846.

(*A suivre*).

POÉSIE.

La Prophétie du Dante (*).

L'ITALIE DÉLIVRÉE.

Me voici retombé dans ce monde fragile,
Laissé depuis longtemps et pour moi dans l'oubli,
Je ressens de nouveau le poids de cet argile,
Hélas! trop tôt privé du rêve qui m'a fui;
Vision immortelle où mes douleurs humaines
Auraient pu se guérir, m'attirant sans retour
De ce gouffre profond vers les plaines sereines,
Jusqu'au pied de Dieu même en son divin séjour.
Je sortais de l'abîme où les âmes damnées,
De leurs cris de détresse et de leurs hurlements,
Frappèrent mon oreille, à souffrir condamnées.
Je quittais d'autres lieux, d'inférieurs tourments,
D'où l'homme peut monter plus pur du fond des flammes,
Pour rejoindre plus tard, enfin régénéré,
Le chœur des Séraphins, des bienheureuses âmes,
Sur le creuset du feu, radieux, épuré.

Ma Béatrice, ici ma compagne fidèle,
De sa clarté limpide a béni mon esprit,
A ta base sacrée, ô Triade immortelle,
Grand Dieu premier, dernier, excellent, infini,
Mystérieux, unique, en trois, triple puissance,
Toi, l'âme universelle! Et je suis arrivé
Mortel, sans succomber sous ta magnificence,
D'astre en astre montant vers ton trône élevé.
O Béatrice, toi dont la forme légère
Sentit peser la terre et le marbre glacé,
Unique séraphin de ma flamme première,
D'un ineffable amour par moi si caressé,
Que rien depuis n'a su m'intéresser sur terre,
Te rencontrer au ciel, pour moi, c'était toucher
L'objet sans quoi mon âme errante et solitaire,
Triste colombe, allait sous l'arche te chercher,
Pour reposer son aile après t'avoir trouvée.
Sans ta douce clarté mon sombre paradis,

(*) Le lecteur est invité à supposer que le Dante s'adresse à lui dans l'intervalle entre la conclusion de la Divine Comédie et sa mort, et peu avant sa fin, prédisant les Destinées de l'Italie en général dans les siècles à venir.

De son plus pur rayon, solitude privée,
N'eût été qu'imparfait, n'ayant pas ton souris.

. . . .
. . . .

L'Esprit des jours fervents, l'esprit de l'âge antique,
Lorsque les mots devaient comme un fait s'accomplir,
Quand au loin jaillissait la pensée électrique,
Aux hommes dévoilant le destin à venir
Des enfants des enfants, exhumé de l'abîme
Des siècles, qui seront un jour la vérité,
Chaos d'évènements, où, mystère sublime,
Tout doit subir sa forme et sa mortalité ;
L'Esprit que d'Israël portaient les grands prophètes,
Qui dominait en eux, plane aujourd'hui sur moi,
Et si, comme Cassandre, au milieu des tempêtes,
Des conflits, nul ne veut écouter cette voix,
En l'entendant sortir du désert creuse et vaine,
C'est leur faute ; qu'à moi, mes propres sentiments
Soient mon prix, de ce cœur récompense certaine,
Seul prix connu de moi, seul auquel je prétends.

N'as-tu donc pas saigné ? Dois-tu saigner encore,
Italie ! Ah ! pour moi la fatale lueur
Qui du fond des tombeaux à mes yeux vient éclore,
Me force d'oublier dans le tien mon malheur.
Nous ne pouvons avoir tous deux qu'une patrie,
Même tu m'appartiens ; mes os auront ton sein,
Mon âme, les doux sons de ton âme enfouie
Dans le vaste occident, sous le débris romain ;
Mais j'en ferai renaître une langue magique,
Aussi noble et plus douce, à la fois s'élançant
En soupir de l'amour, en trompette héroïque,
Et pour tous les sujets prêtant son mol accent ;
Chaque mot reflétant de ton beau ciel les fêtes,
Tu seras pour l'Europe un rossignol chantant,
Le rossignol d'amour, splendide, étincelant,
Tu réaliseras le rêve des poètes,
Aussi toute autre langue à nos sens sonnera
Une note d'oiseaux d'un vulgaire ramage,
Et tout autre pays, vaincu, reconnaîtra
Qu'il est barbare auprès de ton divin langage.
Tu devras avouer que c'est au Gibelin,
A ton barde toscan, au proscrit ta victime,
Celui que tu bannis sans pitié de ton sein,

Que tu dois ce bienfait... Mais du fond de l'abîme
Malheur! malheur! Des temps le voile est déchiré,
Les mille ans qui dormaient couchés en léthargie,
Comme de l'océan dort le flot azuré,
Montent devant mes yeux de la sphère infinie,
Et de l'Eternité, sombre ondulation,
La tempête en son lit couve et sommeille encore,
La nue au haut du ciel garde sa station,
Le tremblement de terre inné gît sans éclore,
Avant que d'éclater il repose en son sein;
Et le chaos sanglant demande l'existence;
Mais tout est disposé pour sceller ton destin.
Chaque élément attend cette sombre sentence :
« Que les ténèbres soient. » Tu deviens un tombeau.
Et toi, ma mère, toi, tu sentiras le glaive.
Italie, ô mon Dieu, ton paradis si beau,
Qui revivait en toi, dont refleurit la sève,
Par l'homme sera-t-il, par les enfants d'Adam,
Deux fois perdu? Contrée adorable, enchantée,
Dont le soleil si pur fait produire à ton champ
Dans un seul rayon d'or la corne d'Amaltée;
Grenier du monde, toi dont le ciel sait parer
Ton brillant firmament d'étoiles plus brillantes,
Et ta robe d'azur qu'il se plaît à dorer;
Toi, dont l'été construit les palais et les tentes.
O toi, qui sus fonder en tes berceaux étroits
Un empire, et donner à la ville éternelle
Des ornements formés des dépouilles des rois,
Vaincus par sa milice, indomptable, immortelle,
Toi, le nid des héros et la châsse des saints;
Le séjour de la gloire et terrestre et céleste,
Lieux que la fantaisie avec bonheur a peints,
Mais pâle en sa couleur qui s'éclipse et qui reste
Toujours au-dessous d'eux, de leur prisme charmant!
L'œil en est ébloui comme aux alpestres cimes
Des neiges, des rochers, des murs de diamant
Où le pin croît, s'élève, amoureux des abîmes,
Amoureux des déserts, opposant à l'autan
Son front droit, inflexible et d'émeraude verte;
D'où le regard humain sur toi se dilatant,
Implore par pitié comme une découverte
Tes plaines de soleil qu'il brûle d'approcher,
Ton sol patriotique, ô ma douce Italie,
Qui plus proche devient à mon âme plus cher,

Le plus cher, si du joug tu vivais affranchie !
Sous le pied des tyrans, et de chaque Attila
Tu dois sécher. Le Goth passa ; sur ta colline
Les Huns, Germains et Francs fondront un jour. Déjà
Fière d'anciens exploits, trône ici la ruine ;
Sur le mont Palatin, ce mont impérial,
Du vandalisme ancien contemplant le ravage,
Attendant de nouveau le choc non moins fatal,
Lorsque Rome conquise au milieu du carnage
Gît sanglante à ses pieds ; du sacrifice humain,
Quand la rougeur funèbre a souillé l'atmosphère,
Et qu'en miasme infect, le massacre romain,
Teint de safran le Tibre, en fleuve funéraire,
Qui roule dans ses eaux d'épais amas de morts.
Le prêtre sans défense, encor moins offensive
La vierge des autels, tous deux fuient de ces bords,
Les remplissant de cris et de leur voix plaintive ;
Ils ont tous deux cessé leur ministère saint.
Les nations ensemble ont fondu sur leur proie,
Ibères et Lombards attirés par la faim ;
Tous, la brute et l'oiseau dont l'aile se déploie,
Hormis que l'animal auprès d'eux est humain.
Lui s'abreuve de sang et de la chair se gorge,
Mais le sauvage humain sent la faim d'Ugolin,
Immense, insatiable, et, dans sa rage égorge,
Et ressaisit son crâne, incessant, acharné,
Et le ronge sans fin, à son mets cramponné.
Mais Alpes, écrasez ; Pô, dans tes ondes noie
L'étranger quand il ose, insensé, vous franchir,
Car pourquoi voir aussi l'avalanche dormir,
Quand sur le pèlerin seul elle se déploie ;
Et pourquoi voir aussi le flot de l'Eridan
Au fond d'un lit fangeux pour l'étranger avare,
Engloutir la moisson du pauvre paysan ?
La proie est-elle indigne ? Une horde barbare !
Cambyse vit jadis dans les vastes déserts,
Son armée enfouie en une mer de sables,
Les flots sur Pharaon roulèrent entr'ouverts.
Pourquoi montagnes, flots, être moins redoutables,
Et ne pas à présent faire comme eux jadis,
Quand de les imiter ils jettent les défis ?
Et vous, hommes romains, vous que ma voix appelle,
Vous n'osez pas mourir ? Race de ces héros,
Nobles vainqueurs de ceux qui, rare et beau modèle,

Avaient détruit Xerxès et ses errants troupeaux ;
Où sont tombés ces morts, au fond de quels asiles,
Quelle tombe les cache, inconnue à l'oubli?
Les Alpes ne sont donc rien près des Thermopyles,
Leur col est-il plus doux au pied qui l'a franchi,
Au chef envahisseur d'une armée étrangère?
Qui d'elles ou de vous, de ces monts vos remparts,
A tous ouvre la porte et lève la barrière,
Laissant entrer à flots leurs libres étendards?
Quoi! La nature enraie à son roc formidable
D'un féroce ennemi le char triomphateur;
Quoi? La nature rend votre sol imprenable,
Si le sol pouvait l'être? Ah! sans un protecteur
Il ne combat pas seul; seul ne fait pas la guerre,
Il aide le guerrier digne de son pays
Où les mères font croître une race sévère
D'hommes, non de bâtards, non point d'indignes fils.
Pour eux, point de remparts! L'antre du vil reptile
Est plus sûr sous son dard qu'un mur de diamant;
Privé d'un défenseur, faible, impuissant asile,
Quand au dedans les cœurs défaillent en tremblant.
Etes-vous sans cœur? Non, la terre d'Ausonie
A des cœurs et des bras, des armes, des soldats
Contre l'oppression. Mais vain sans l'harmonie
Est l'effort de ces cœurs désunissant les bras,
Quand la discorde au loin souffle la zizanie,
Semence de faiblesse et germe de malheur.
Puis alors l'étranger de sa horde ennemie,
Fond, dévore et détruit tout le fruit du labeur;
O ma belle patrie, abattue, et la tombe
De l'espoir de tes fils! Il faut un coup qui tombe
Sur ta chaîne et la brise! Et le vengeur pourtant
S'arrête; entre les tiens et toi glisse, s'élève,
Le doute, la discorde. Un perfide assaillant
Les sème sur ta tête, en aiguisant son glaive.
Que faut-il pour donner enfin la liberté,
De toute nation ce droit irrécusable,
A l'Italie, en plein pour montrer sa beauté?
Quoi? des Alpes rendez le chemin impassable,
Et nous, d'un mouvement prompt, spontané, ses fils,
Agissons tous ensemble, et tous soyons unis.

(Traduit de l'Anglais, de Lord Byron).

A. Regnault,
membre correspondant.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Notice sur M. Berlandier et ses voyages dans l'extrême Orient, par Frédéric Billot, membre de la Société de Géographie de France, membre correspondant.

S'il est vrai, ainsi que l'a dit Sénèque, qu'il n'y ait pas de spectacle plus digne des regards de la terre et des cieux, que la contemplation d'un mortel en butte, sans faiblesse et sans défaillance, aux atteintes de l'adversité, n'est-il pas permis d'appliquer la pensée du philosophe stoïcien, à l'intrépide pionnier de la civilisation, obstinément aux prises avec les hostilités réunies de la nature et de l'homme?

Tel celui que l'auteur, pénétré et convaincu de la notice, offre à juste titre à notre admiration.

Mais du nord passons au midi de la France.

Là, dans la Provence, le Languedoc, le Comtat, etc., une des principales ressources de la contrée, l'industrieuse opération de la soie est, ou du moins, était gravement compromise par la double maladie du mûrier et de l'insecte précieux qui y puise la nourriture et la vie. Il s'agissait de régénérer l'un et l'autre, non plus seulement par des graines de Grèce, de Sicile, ou d'Italie, provenance reconnue inefficace, mais par celles de Chine ou plutôt du Japon, dernier empire alors encore hermétiquement fermé à toute relation européenne, au sein duquel on ne pouvait pénétrer qu'au péril de ses jours.

Comment faire? La distance est longue, la dépense énorme, le danger évident. Tel est le problème que se pose l'audacieux spéculateur, bien décidé, une fois résolu affirmativement, de le poursuivre à travers tous les obstacles et de le conduire à une heureuse fin.

Voyons comment il se prépare de loin à l'accomplissement de ses desseins, et pour le suivre avec plus d'intérêt dans ses pérégrinations, commençons par acquérir la connaissance de son énergique individualité.

Berlandier (Pierre-Bonaventure), est né à Barbentane (3e arrondissement des Bouches-du-Rhône), le 14 juillet 1826, de parents laborieux et honnêtes, jouissant, dit son biographe, d'une fortune modeste.

La réputation d'intelligence, de travail et de conduite dont il jouissait, lui fit contracter, en 1847, un riche mariage, mais dont tous les avantages furent anéantis dans la grande inondation de 1856, qui vint submerger ses propriétés, situées au confluent de la Durance et du Rhône.

Ce désastre ne fut pas capable de briser son courage. Afin de réparer ses pertes et de se procurer insensiblement les fonds nécessaires à son grand projet, il s'associa Léon Convers, célibataire et boulanger à Gardanne, et, dès le mois de juin de la même année, les deux amis partent ensemble pour l'Egypte, dans le but de prendre une entreprise dans le canal de

Suez. Les profits n'ayant pas répondu à leur attente, cette première étape, ils la quittent au bout de dix mois.

Ils vont tenter fortune en Australie, mais cette seconde station de vingt mois ayant peu ajouté à leurs ressources, ils se dirigèrent sur Calcutta, où ils arrivèrent le 28 février 1859. Là, Convers se mit à faire du pain et des biscuits, tandis que Berlandier eut recours, pour gagner sa vie, à son talent de machiniste.

Calcutta ne leur offrit pas d'avantage, cette terre de Chanaan, objet de leurs rêves et de leurs espérances; ils en repartent, après un assez court séjour, pour Hong-Kong, où les appelait d'ailleurs la présence des drapeaux unis de la France et de l'Angleterre, et où ils arrivèrent le 22 juillet 1860.

Aussitôt Berlandier et Convers se mettent à l'œuvre : heureusement inspirés, ils la choisissent dans la fabrication du tabac, du tabac pour l'armée française, et cet article seul leur rapporte, dans quelques mois, un bénéfice net de plus de 20,000 fr.

Désormais attachés par tous les liens, ceux de l'intérêt et ceux du patriotisme, à l'expédition française, le 24 octobre, ils quittent sur ses traces Hong-Kong, pour se rendre à Ta-Kou, et de là à Tien-Tsin, par le Pekio, pourvus d'avance de l'autorisation de fournir des vivres au corps d'armée qu'ils accompagnaient.

C'était pour Berlandier une corne d'abondance ; mais en y faisant participer Convers, il n'avait pu lui communiquer, ou la trempe de son âme, ou la force de son corps, et il eut l'inexprimable douleur de voir son compagnon succomber à la tâche, le 29 avril 1861. Le soin de procurer à son ami une tombe inviolable, le retient autour de ses restes jusqu'au mois de septembre 1862, et il ne s'éloigne du Tien-Tsin qu'à cette date, c'est-à-dire environ onze mois après le départ de notre expédition de ce point stratégique.

Ajoutons qu'il était au moment de recevoir la nouvelle accablante de la maladie désespérée d'un être encore plus cher, d'une femme tendrement aimée, qu'il ne devait plus revoir que sur un lit d'agonie, et pour la déposer dans le dernier et mystérieux asile du tombeau. Continuons notre odyssée.

Seul, maintenant, il descend à Shang-Haï, où il ouvre un magasin de fournitures navales, de comestibles de toute nature, et, tâche plus difficile encore et plus grave, où il se charge de fournir de la viande spécialement à l'armée anglaise. Dignement récompensé de tant de peines et de tant de labeurs, il songe à franchir le pas décisif.

En vain un décret de 1859 a défendu à tout japonais de vendre de la graine locale de ver à soie, sous peine de mort. Cet arrêt, au lieu de le déconcerter, l'irrite. Autre argonaute à la conquête d'une autre toison d'or, s'il ne peut l'espérer par les armes, il aura recours à la ruse. Maxime un peu païenne sans doute (1), mais il se retranche derrière les circonstances

(1) Dolus an virtus quis in hoste requirat.

atténuantes et le droit humanitaire pour le progrès, d'écarter la barbarie qui se met en travers.

Fort de ce raisonnement, Berlandier arrive, le 12 juillet 1863, à Yékouama, ville considérable du Japon, où il rencontre, pour ministre de France, l'honorable M. Duchesne de Bellecourt, qui, tout en applaudissant à sa tentative, la regarde comme aveugle, téméraire et d'un accomplissement impossible. Berlandier ne se laisse pas ébranler. Il sait, comme Philippe de Macédoine, qu'aucune forteresse n'est imprenable pour un mulet chargé d'or. C'est l'argument qu'il fait valoir et qu'il développe largement à un employé local, et celui-ci, fidèle au moins aux clauses du marché, dont il a exigé le prix d'avance, lui apporte bientôt les échantillons convenus.

Ce n'était là que le commencement. Plus enhardi que jamais à marcher sur des charbons ardents et à jouer sa tête, usant seulement de la précaution de ne voyager que la nuit, il s'avance dans le cœur du pays, escorté d'un guide et d'un interprète, parcourant les villages réputés pour produire les meilleurs vers à soie, et par l'offre d'un prix plus élevé que le cours de l'endroit, il trouve à acheter autant qu'il veut.

L'acquisition était difficile, et pourtant un simple jeu devant les difficultés du déplacement. Elles consistaient à faire transporter les cartons, plus volumineux que pesants, au bord de la mer, et de là, leur faire franchir, sur une jonque, la ligne de douane de la baie de Yedo, yeux d'Argus qui pouvaient, en le dénonçant au Taïcoün, l'envoyer droit à la potence. Pis encore; mais il se fie à la clef qui ouvre toutes les portes et aux bons offices du ministre de France à Yékouama, empressé de lui faire expédier un bâtiment français au service de l'Etat pour transporter la précieuse cargaison dans cette ville, et de ce dernier point à Shang-Haï.

Le voilà dans ce port d'où, le 22 octobre 1863, il s'embarque pour Takau, qu'il atteint le 29 du même mois. Il en repart et arrive dans la capitale du Céleste Empire; il y va rendre visite à M. de Barthélemy, ministre de France, qui se montre émerveillé de son voyage et lui donne toutes les instructions propres à le faire aboutir. Il part de Pékin les premiers jours du mois de novembre 1863.

Désireux de préserver à tout prix les graines de la chaleur, pour éviter des éclosions prématurées et des pertes immenses, au lieu de prendre la voie de la mer et de s'engager sous les feux des tropiques, Berlandier se détermine à s'acheminer vers le nord.

Voyez-le avec des bêtes de somme et une escorte composée d'abord de Chinois, et plus tard de Mongols, franchir la grande muraille, s'élancer dans la Mongolie, traverser la Sibérie de Kiaétah au mont Oural, et de l'Oural à Moscow, s'enfoncer dans des routes impraticables, s'il en est dans ces déserts, dans ces tristes lieux ensevelis dans les glaces et les neiges... Mais à l'horreur de ces affreuses solitudes, que vient encore ajouter la malice des hommes?... trahison et abandon,... la caravane qu'il a soldée le délaisse et s'enfuit, non sans l'avoir au préalable volé et dépouillé de tout ce qu'il

possédait, excepté les cartons dont elle n'eût su que faire.

Est-ce assez de contre-temps, est-ce assez de misères? Mais lui, Berlandier, impassible à cette épreuve, et aussi acharné à défier le sort que le sort à le persécuter, pousse en avant et continue sa route.... Enfin, arrivé à Moscow, il se trouve à peu près sauvé, quant à sa personne, mais ses marchandises? Hélas! tombées de Charybde en Scylla, s'il a pu les soustraire à l'influence pernicieuse de la zône torride, elles n'ont point échappé aux ravages des frimas et aux conséquences inévitables d'une marche lente et embarrassée. Cette circonstance devait lui porter le coup le plus funeste.

En effet, Berlandier ne put aborder la France que vers la fin de mars 1864, et au moment où ses graines tombaient en éclosion, et où cette chute entraînait pour lui une perte de 200,000 fr. Que lui importe? Dans ce vaste naufrage, son honneur a surnagé. Pour ce caractère trempé d'acier, cela suffit. Il annonce qu'il va repartir. Oh! cette fois, ce ne fut qu'un cri d'admiration; aussitôt le crédit s'offre à lui de toutes parts. La maison *Duseigneur*, de Lyon, se distingue dans cette manifestation.

Ainsi donc, non plus comme un sublime chercheur de chances et d'aventures, mais sous l'égide de la sauvegarde publique, et sur les recommandations patriotiques du gouvernement à ses consuls, Berlandier s'embarque à Marseille, le 12 août 1864, sur un bateau de la compagnie péninsulaire et orientale. Il arrive à Yékouama, le 1er octobre. Et de cette ville, dès le 10 novembre suivant, Son Excellence, M. Roche, qui y avait succédé comme ministre de France, à M. Duchesne de Bellecourt, s'occupe de lui expédier, de concert avec l'amiral Jouarès, la corvette *le Dupleix*, qui transporte Berlandier et ses cartons authentiques à Shang-Haï. De cette station, il repart le 21 pour la Cochinchine, où, à peine arrivé à Saïgon, il remet au commandant français de cette station navale, l'amiral de Lagrandière, les dépêches qu'il avait pour lui. Parfaitement reçu, l'illustre marin lui propose une escorte et tous les moyens propres à opérer une descente dans les localités favorables à sa mission de recueillir des échantillons de soie, de cocons, de graines et de mûriers de Cochinchine, ajoutant « qu'il ne voulait pas qu'un compatriote déboursât une sapèque, qu'il se chargeait de tout. » Honneur, s'écrie M. Billot, honneur à de tels caractères.

Le 23 décembre 1864, Berlandier arrivait à Suez, sans autre encombre que les secousses imprimées aux caisses dans les transbordements, et malgré quelques lésions inévitables, le convoi touchait à Marseille, le 1er janvier 1865, dans le meilleur état.

A leur débarquement, les graines furent aussitôt visitées par des experts désignés par la Société d'acclimatation, qui en reconnurent la parfaite qualité.

Berlandier fut, aussitôt après, délégué pour aller dans les contrées séricicoles désignées par le *Moniteur universel*, opérer, aux enchères, la vente des graines dont il s'agit.

C'est à cette opération que se termine et que le laisse le récit du bio-

graphe, qui, tout en lui décernant la première palme, a pourtant des éloges pour ceux qui l'ont secondé : les ministres de la France dans ces parages lointains, auxquels il joint M. l'abbé Mermet, autrefois attaché aux missions françaises, aujourd'hui interprète de notre ambassade au Japon ; M. le docteur Bordone, auteur d'une brochure imprimée en novembre 1864, ayant pour titre : « *Considérations générales sur la maladie du mûrier et du ver à soie et sur les moyens d'y remédier.* »

Depuis, M. le Préfet de la Drôme ayant résolu de faire acheter au Japon 5,000 cartons de graines, et ayant chargé de l'exécution de cette mesure la Société d'agriculture du département, celle-ci s'était tout naturellement adressée à M. Berlandier, qui, par une heureuse erreur, porta ce nombre à 9,000, nombre reconnu à peine suffisant pour satisfaire à toutes les demandes.

Enfin, on lisait dernièrement dans le *Messager agricole du midi* : « Nous « avons annoncé que l'Empereur avait mis à la disposition des sériciculteurs « français les 15,000 cartons de graines du Japon qui lui ont été envoyés « par le Taïcoün. Ces graines, de provenance authentique et présentant « toutes les garanties possibles, peuvent aider à la régénération des nos « races à vers à soie. Le département de l'Hérault ayant été compris pour « 1,000 cartons dans la libéralité de l'Empereur, M. le Préfet a chargé la « Société d'agriculture départementale, de faire entre les diverses com- « munes où est cultivé le mûrier, et en proportion des surfaces consacrées « à cette culture, la répartition gratuite de ces 1,000 cartons. »

Salutaire fécondité de l'émulation, puissance admirable de l'initiative irrésistible d'un homme de bien résolu ! Qu'à l'instar d'un guerrier sur le champ de bataille, Berlandier soit donc ceint, sinon d'un laurier belliqueux, du moins d'une couronne pacifique qui déclare à tous qu'il a bien mérité de son pays.

H.-G. Cler, *professeur émérite.*

SÉANCE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 1866.

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance manuscrite comprend : une lettre de M. le baron Edouard de Septenville. De son château de Liguières (Somme). M. le baron nous fait l'honneur de nous écrire pour nous remercier de sa nomination comme membre titulaire ; et, comme preuve de dévouement à notre Société, il lui fait hommage de deux de ses ouvrages et met une somme importante à sa disposition pour notre prochain concours. — M. Tamisier, médecin-major au 2ᵉ régiment de zouaves, toujours

heureux de contribuer à la prospérité de notre association, présente à ses suffrages un de nos compatriotes de Montmirey-la-Ville, près de Dole, M. Patin (Emile), lieutenant au 2e régiment de zouaves, à Oran. M. Tamisier nous rappelle en même temps qu'il nous a adressé de Mostaganem un cours de mathématiques de M. Pelliot (lettres à une mère sur l'arithmétique). Cet ouvrage mérite en effet d'être recommandé, et contient une partie neuve et du plus haut intérêt, c'est la question des fractions, dont les opérations si compliquées pour les jeunes intelligences sont ramenées à celles des nombres entiers. M. Pelliot a fait de cette question, à la mairie de Mostaganem, le sujet de leçons publiques fort suivies et très-appréciées. — Mlle Mélanie Bourotte, surmontant les résistances de sa modestie, s'est décidée, sur notre demande, à offrir à M. Duruy le bel éloge en vers qu'elle a fait de l'éminent grand-maître de l'Université.— D'Arbois, M. le doctr Rouget; de Bordeaux, M. Jules Léon; de Salins, M. Charles Coste, nous annoncent les articles dont il sera bientôt question.— Correspondance imprimée. Ministère de l'Instruction. M. le Ministre a reçu et fait parvenir à leur destination les exemplaires du dernier bulletin, envoyés par l'intermédiaire de ses bureaux aux compagnies savantes avec lesquelles nous pratiquons l'échange. — Sociétés académiques ci-après : La Société des antiquaires de Picardie nous accuse réception de notre dernier envoi. — La Société de médecine de Versailles décernera un prix de 200 fr. en octobre 1867. La question est la suivante : *Du service médical des pauvres en France, tant à la ville qu'à la campagne, et de la façon dont il devrait être établi pour répondre à la fois aux nécessités des malades indigents et aux exigences légitimes des médecins.* — La Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres met au concours pour 1867 : 1° travail historique ou archéologique se rapportant aux provinces ou à une partie des provinces du Poitou, de la Saintonge ou de l'Aunis. — 2° Etude d'une région des provinces désignées, au point de vue de l'histoire naturelle, de l'industrie, des beaux-arts ou de l'état physique et moral de la population. — 3° Recherches bibliographiques ou littéraires ayant trait aux mêmes provinces. — 4° Appréciation bibliographique d'un des hommes illustres de la contrée. — La Société d'horticulture des arrondissements de Melun et Fontainebleau ouvrira la onzième session du Congrès pomologique de France, à Melun, du 14 au 19 septembre prochain. Elle se propose d'organiser, à cette occasion, une Exposition générale des produits de l'horticulture, à laquelle sont invitées à prendre part toutes les autres Sociétés, par l'envoi de délégués spéciaux, et d'une collection

des fruits cultivés dans leur circonscription respective. Suit un programme très-détaillé que nous tenons à la disposition de nos horticulteurs. — La Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils de la Gironde nous fait parvenir en deux fascicules le dernier numéro de ses comptes-rendus. — Les Sociétés d'agriculture recommandent : Le journal de la Ferme et des Maisons de campagne, paraissant le samedi de chaque semaine. (Paris, Victor Masson et fils, place de l'Ecole-de-Médecine). — Le Dimanche du village, par Auguste Guyard, au profit de la commune modèle, et le Village à Paris, par le même; son fils Stanislas, secrétaire de la rédaction, et M. Alexis Meunier, rédacteur en chef. — Sous le nom de *Bibliothèque agricole, horticole, forestière, populaire*, plusieurs ouvrages du plus haut intérêt pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture. (Rothschild, éditeur à Paris, 43, rue St.-André-des-Arts). — Les moulins à noix dentés, propres à moudre les céréales et concasser les graines de toutes sortes, de Peuge et frère, à Valentigney. — Les Semoirs-rayonneurs-Villard, semoirs inventés par MM. Villard, père, ancien agriculteur, et Lucien Villard, son fils, ancien élève de l'école polytechnique et officier d'artillerie. — 1re catégorie : grands semoirs, avec train de char; 2me catégorie : semoirs à bascule; 3me catégorie : semoirs à brouette.

Lectures à l'ordre du jour : de M. le docteur Rouget : Mûriers et Ronces; — de M. Jules Léon : Analyse du bois de genevrier; — de M. Gourdon de Genouillac : question de la contemporanéité et de la perpétuité de la propriété littéraire; — de M. Durand, de Mâcon : des moyens d'élever au sein des classes rurales le niveau des connaissances agricoles. (De cette dernière publication, analyse par M. H. Cler).

Admission, comme membre correspondant, de M. Patin, Emile, lieutenant au 2me régiment de zouaves.

SÉANCE AGRICOLE PUBLIQUE DU 4 JUIN 1866.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2, sous la présidence de M. Gindre, Vice-Président.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la *Jaunisse de la vigne*. M. le Vice-Président lit à ce sujet un article déjà publié dans le N° 4 de 1866.

A la suite de cette lecture, plusieurs personnes prennent part à la discussion et émettent des opinions très-diverses sur la nature et les causes de la maladie qui envahit assez souvent quelques-unes des parties

de notre vignoble. C'est ainsi que quelques-uns, parmi lesquels nous devons citer M. Etiévant, regardent l'imperméabilité du sous-sol comme étant la cause principale de cette altération de la vigne ; de son côté, M. Loiseau attribue cette maladie à la coutume, généralement suivie dans notre pays, de surcharger d'un trop grand nombre de ceps les souches destinées au repeuplement.

La seconde question portée à l'ordre du jour, *du Louage des vignes*, fournit encore à M. Gindre l'occasion de lire un travail publié également dans le N° 5 de 1866.

L'heure avancée empêche la Société de s'occuper des autres questions portées à l'ordre du jour.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

On lit dans le numéro de juin de la *Revue littéraire de la Franche-Comté* :

« Une demoiselle (nous pouvons ajouter son nom et son prénom, Mlle Mélanie Bourotte, le poète de Guéret, et que notre Jura pourrait envier au département de la Creuse) se révèle comme une véritable muse dans les cahiers de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. Le dernier Bulletin de cette intéressante publication contient une pièce adressée à Son Exc. M. Duruy, dans laquelle le talent souple et viril de Mlle Bourotte a su mettre en relief les qualités éminentes qui distinguent le Ministre de l'Instruction publique. »

Ce témoignage d'un juge aussi compétent, impartial et éclairé que la Revue littéraire de notre province, vient ajouter une nouvelle palme à celle dont le bel hommage en question a été honoré par notre Société.

Un de nos honorables correspondants et délégués aux lectures annuelles de la Sorbonne, M. Adolphe Huard, vient de recevoir de S. M. Napoléon III, une médaille d'argent (grand module). En 1864, il avait déjà été honoré d'une médaille en argent de S. M. qui a daigné, l'année dernière, l'honorer de l'envoi de sa *Vie de César*.

M. le baron Cacault, Sous-Préfet de Barcelonnette, membre de notre Société, vient, sur la présentation de M. Huard, rédacteur en chef du *Sauveteur*, d'être nommé Président d'honneur de la Société des sauveteurs de Saône-et-Loire. — Le diplôme de ce digne fonctionnaire porte : *Pour le courage déployé par lui*, le 11 décembre 1865, dans l'incendie du bourg de Lauzet (Basses-Alpes).

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



PROGRAMME DU CONCOURS DE 1866.

Dans sa séance de janvier 1867, la Société décernera des récompenses (médailles, livres, instruments, mentions honorables, etc.) pour tout effort accompli dans la voie du progrès, notamment :

1° **Agriculture.** — Cultures fourragères, de toute nature, les plus abondantes. — Améliorations agricoles. — Mise en valeur des terres incultes. — Introduction d'espèces végétales les plus avantageuses. — Comptabilité agricole la mieux tenue. — Nomenclature raisonnée des produits de culture les plus utilisables dans le Jura à remplacer les produits trop abondants et trop peu rémunérateurs du blé froment, etc. — Améliorations des prairies naturelles avec le plus de soin et d'intelligence, par la fumure, le drainage et l'irrigation.

2° **Viticulture.** — Culture en lignes. — Préservatifs des gelées et de l'oïdium.

3° **Sylviculture.** — Moyens pratiques, économiques et sûrs, de repeuplement des vides des forêts, etc., etc.

4° **Sciences naturelles.** — Recherches sur la diminution des épidémies et épizooties de l'espèce bovine dans le département. — Le tournis, chez la race ovine, peut-il être guéri par une opération chirurgicale?

5° **Sciences et Lettres.** — Histoire d'une localité, d'un personnage remarquable du Jura. — Abbayes, églises, villes du Jura. — Les prieurés de Château-sur-Salins, de Gouailles, de Rosières, etc. — Continuation de l'histoire de Poligny, de 1700 à 1848 exclusivement. — Les biographies de l'avocat J.-B. Perrin (de Lons-le-Saunier); du général Cler (de Salins), etc. — Monographie du château de Montrond. — Topographie, statistique médicale ou agricole d'une commune ou d'un canton du département. — Recherches historiques ou archéologiques inédites concernant le Jura.

6° **Instruction primaire.** — Moyens pratiques à la disposition des instituteurs pour obtenir une fréquentation plus régulière des classes en été. — Questions de Pédagogie.

7° **Encouragements divers.** — La Société se réserve de récompenser et d'encourager les auteurs de productions ou travaux scientifiques, littéraires, agricoles, etc., non mentionnés dans le présent programme.

Les mémoires devront être adressés à M. Henri Cler, Secrétaire de la Société, à Poligny, pour le 1er janvier 1867 (terme de rigueur).

Le Président, CLERC-OUTHIER.

SCIENCES MÉDICALES.

Hygiène du Vieillard,

PAR M. CHONNAUX-DUBISSON, MEMBRE CORRESPONDANT.

(Suite).

CIRCUMFUSA.

L'air atmosphérique qui entoure le vieillard, et qu'il respire continuellement, doit être le plus pur possible : car ses organes respiratoires, affaiblis par l'âge, n'ont plus, comme dans la jeunesse, la force de résister aux causes délétères qui peuvent s'y trouver contenues, et qui tendent à troubler l'action de ces organes. Les vieillards doivent donc éviter les lieux où il se fait de grands rassemblements, lieux où l'air, n'étant pas renouvelé, finit par devenir dangereux; il doit peu fréquenter les salles de spectacles, ou du moins, il doit choisir l'endroit où l'air, par sa position, est le moins vicié; il devra éviter par cette raison le parterre, où l'acide carbonique prédomine à cause de sa pesanteur spécifique. La prédominance de l'azote dans les places les plus élevées de la salle doit aussi lui en interdire l'entrée.

Comme dans la vieillesse les fonctions de la peau sont notablement diminuées, et la graisse étant plus ou moins dissipée, on doit éviter tout ce qui peut tendre à altérer l'action de cet organe, et à produire un refoulement vers l'intérieur. Le vieillard doit donc bien prendre garde à ne pas s'exposer au froid, surtout au froid humide. Dans cet état de la température, la peau se crispe, prend l'aspect qu'on appelle vulgairement *chair de poule*, les bouches exhalantes de la transpiration se resserrent ; cette humeur est excrétée et expulsée en bien moins grande abondance. Les poumons et les reins, qui suppléent à cette diminution de l'humeur excrémentitielle cutanée, font encore qu'on doit être plus attentif à entretenir autant que possible les fonctions de la peau, parce que les poumons et les reins, par suite de la détérioration générale de nos parties, sont devenus sujets à certaines maladies auxquelles prédispose et que détermine même leur augmentation d'action.

Les vieillards qui se sont livrés à des études opiniâtres, qui ont fatigué leur cerveau d'une manière quelconque, ont encore une autre raison d'éviter le froid, parce qu'il gêne la circulation, la ralentit sensiblement, la fait tendre à des congestions au cerveau, et prédispose ainsi à l'a-

poplexie et aux affections du cœur, maladies si communes dans la vieillesse. L'air froid a encore l'inconvénient de rendre plus irascible, et on sait les inconvénients que peuvent entraîner les mouvements de colère.

L'air est en général plus humide le soir que dans les autres parties de la journée; il serait donc dangereux au vieillard de s'y exposer, surtout ceux qui habitent les pays chauds, où l'air du soir est toujours plus humide que dans les pays froids ou tempérés.

L'air du matin est le plus pur et le plus salubre; il est dégagé d'une grande partie de son humidité : c'est pourquoi il convient particulièrement aux personnes avancées en âge.

Les vieillards habitués à garder leur appartement pendant l'hiver, qui y respirent constamment un air chaud, ne doivent point s'empresser de le quitter lorsque les beaux jours ne font que commencer à reparaître : car le changement brusque de température les exposerait à beaucoup d'inconvénients.

La chaleur n'est point aussi nuisible au vieillard que le froid; cependant une trop grande élévation de température lui deviendrait aussi préjudiciable : c'est toujours un air tempéré qui lui sera le plus convenable.

Parmi les causes qui influent d'une manière avantageuse ou nuisible sur la santé de l'homme, et plus encore sur celle des personnes avancées en âge, il en est peu qui exercent une influence plus grande que l'habitation. Le vieillard devra choisir la sienne dans un lieu bien aéré, élevé, qui soit ainsi hors de la portée des divers effluves qui ne peuvent monter jusque-là. De cette manière, l'air renouvelé sans cesse par les courants, étant plus pur, favorisera le jeu de la respiration, aidera l'action de la peau, produira une douce excitation tendant à favoriser toutes les fonctions. La maison du vieillard sera percée de manière à ce que l'air puisse circuler et être facilement renouvelé; son exposition sera telle, que les appartements soient exposés à l'action vivifiante du soleil et de la lumière qui en émane. Il évitera d'habiter dans des maisons récemment bâties qui, par cela même sont toujours humides, et dans lesquelles il serait exposé aux vapeurs métalliques qu'exhalent les peintures imparfaitement sèches.

Dès que la température commencera à se refroidir et qu'on approchera de l'hiver, on aura soin de faire du feu dans les appartements du

vieillard, pour les sécher et les maintenir dans un degré de chaleur égale. La plus grande propreté doit être entretenue partout.

APPLICATA.

Favoriser la transpiration est un des points principaux de l'hygiène du vieillard. Les vêtements étant un des moyens les plus efficaces pour entretenir cette fonction, on doit porter une grande attention sur la manière dont le vieillard devra s'habiller.

Les habits doivent être conformes à la saison et confectionnés de manière à ne pas gêner; autrement, ils seraient nuisibles. A cet âge, plutôt encore qu'à tout autre, on doit s'affranchir du joug de la mode, la sacrifier à l'utilité, à la commodité.

Les habits doivent être faits avec des étoffes propres à conserver, à entretenir la chaleur, tels que des ouates ou des draps de laine, qui sont la meilleure matière dont on puisse user à cet effet. Le vieillard doit quitter tard les habits d'hiver, et les reprendre de bonne heure, dès que les premiers froids commencent à se faire sentir. Il peut user en tout temps avec avantage d'un gilet de flanelle sur la peau, et d'un pantalon de même étoffe, laquelle a la propriété d'absorber la matière de la transpiration et d'exciter légèrement cet organe; mais ils doivent avoir soin de la changer souvent, parce que ces sortes d'habits s'imbibent de sueur, qui, se corrompant promptement, exhale, lorsque le corps est chauffé, des miasmes qui, quand ils sont arrêtés, portent une impression nuisible sur la peau et peuvent même y occasionner une éruption.

Les vieillards doivent toujours se tenir la tête dans une température égale; ils ne doivent pas la laisser longtemps découverte; leur chaussure doit être assez ample pour ne pas gêner le pied; elle doit être chaude et privée de cette partie de l'humidité. Cette précaution pour eux est de première nécessité.

Il est un moyen auquel les anciens avaient peut-être attaché trop d'importance, mais que les modernes ont certainement trop négligé : je veux parler des frictions. Leur effet étant d'imprimer au tissu cellulaire un mouvement d'oscillation, d'y faire circuler les fluides avec plus de force, de les faire aborder en plus grande abondance à la périphérie, de faciliter la transpiration, de rendre la peau plus souple en la dépouillant de cette couche albumineuse qui la recouvre, de faire éprouver un sentiment de bien-être général, le vieillard retirera toujours un grand avantage de ce moyen. Les frictions peuvent d'ailleurs remplacer, autant

que possible, l'exercice; on les pratiquera avec des brosses, des étoffes de laine, un linge, durant l'espace de quinze ou seize minutes ; on ne doit pratiquer les frictions que lorsque la digestion est entièrement achevée.

Les bains chauds, c'est-à-dire de 95 à 96°, thermomètre de Farenheit, ont la propriété de diminuer la vitesse du pouls, et d'autant plus que la durée de l'immersion se prolonge : ils ralentissent régulièrement le jeu de la respiration ; quelque temps après qu'on y a été plongé, ils impriment plus d'énergie aux propriétés vitales du système dermoïde; ils favorisent la transpiration, sollicitent la sueur, déterminent impétueusement l'afflux du sang vers le cerveau.

Les bains froids font d'abord éprouver à la peau une sorte de resserrement spasmodique : la transpiration devient plus courte, irrégulière, elle se précipite ; le pouls devient plus fréquent; les vaisseaux exhalants se resserrent; les membres contractent de l'engourdissement; on ressent le besoin d'uriner; quelque temps après le bain froid, une sensation plus forte de chaleur ne tarde pas à se manifester : on se sent plus vigoureux, plus dispos; la circulation augmente d'énergie.

On voit, par l'exposé des phénomènes qui ont lieu dans l'usage des bains chauds et froids, qu'ils ne peuvent être utiles au vieillard; il doit donc s'en abstenir, et d'autant plus qu'à chaque instant ils peuvent lui devenir très-dangereux; mais il pourra user avec avantage de bains tièdes, qui n'ont pas la même influence sur la respiration et la circulation, et qui ont de même la propriété de nettoyer la peau des saletés qui peuvent s'accumuler sur l'épiderme, et par là de favoriser la transpiration. En sortant du bain, il est bon de pratiquer des frictions sur tout le corps ; le vieillard aura soin aussi, en sortant du bain, de bien se couvrir et de s'habiller chaudement, ou mieux encore de se mettre dans un lit chaud pour entretenir l'action de la peau qui est augmentée, sinon, il s'exposerait à contracter un catarrhe ou toute autre affection qui, à cet âge, peuvent souvent occasionner la mort.

Le lit du vieillard sera placé dans une chambre bien aérée, bien percée; il ne devra point être entouré de rideaux, qui empêchent toujours la libre circulation de l'air; il doit jouir d'une certaine élasticité, et être formé de substances dont la souplesse ne soit pas trop considérable, pour éviter d'accumuler une trop grande chaleur, pour rendre le sommeil moins long et la sortie du lit moins nuisible.

La plus grande propreté doit toujours être observée par les personnes avancées en âge. Le vieillard aura soin de se laver la figure tous les matins, usage qui aura la propriété de tenir la figure fraîche et de la dégager de toute saleté. Il devra observer la même règle pour les mains et les pieds. Beaucoup de personnes ont une transpiration abondante par la plante des pieds, et le pédiluve tend à favoriser cette excrétion.

Le linge doit être changé souvent.

Les personnes âgées qui portent des perruques ne doivent jamais les quitter. Ceux qui conservent encore des cheveux doivent avoir soin de les peigner tous les jours.

(*A suivre*).

HYGIÈNE PUBLIQUE ET MÉDECINE LÉGALE.

Des falsifications du beurre,

PAR M. A. ROUGET, DOCTEUR EN MÉDECINE A ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR.

Le beurre, cette matière grasse du lait, dont chacun connaît l'utilité et les usages, joue un rôle important dans l'alimentation publique. Sa consommation a pris un développement considérable; celle-ci, suivant M. Husson, (1) a doublé à Paris dans l'espace de soixante ans; de 13 grammes par tête et par jour, en 1788, elle s'élevait, en 1853, à 27 grammes.

Le prix de vente de ce produit a naturellement suivi la même proportion que l'augmentation du débit. Cet enchérissement rapide a sollicité la cupidité des sophisticateurs qui se sont ingéniés à tromper le consommateur.

L'étude de cette frelaterie intéresse doublement la population franc-comtoise. Les cultivateurs comprendront la nécessité de ne pas laisser compromettre la réputation méritée d'un des plus importants produits de leurs fermes, et les acheteurs, celle de vérifier attentivement la qualité d'un aliment que la sophistication a pu transformer en poison.

Mais, avant d'entrer en matière, il faut signaler chez certains cultivateurs une pratique déloyale qui tend à se répandre.

Autrefois, dans plusieurs de nos marchés, les marchands de beurre se rangeaient à des places déterminées, suivant le lieu de provenance de leur marchandise, et y étalaient des pains couverts d'empreintes particulières dues à des moules spéciaux et propres aux localités où ils avaient été fabriqués. Cet usage avait le mérite de donner à l'acheteur des renseignements

(1) M. A. Husson. Les consommations de Paris, 1856.

précis sur la qualité du beurre mis en vente. L'astuce de quelques-uns a su l'exploiter. Les places habituelles des marchands de beurre fin sont envahies de bonne heure par des concurrents dont la marchandise de qualité inférieure, de provenance étrangère, porte cependant leurs marques et présente un aspect extérieur identique. Cette ruse ne constituât-elle point le délit de tromperie, sur la qualité de la marchandise vendue, la répression peut néanmoins en être obtenue. Il suffirait aux habitants des localités qui produisent du beurre de qualité supérieure et dont les marques sont usurpées, de s'associer et de faire connaître la déloyauté de concurrents jusqu'ici trop bien avisés.

Quant aux moyens habituels de frelaterie, on peut les ranger en deux classes, suivant que la fraude porte plus particulièrement 1° sur la *quantité* ou 2° sur la *qualité* du beurre.

I. Lorsque le beurre vient d'être obtenu par le battage de la crême, on se hâte de le débarrasser du caséum et du sérum qu'il retient et qui le rendent si facilement altérable. C'est pour cela qu'on le malaxe en le lavant à grande eau jusqu'à ce qu'il ne blanchisse plus ce liquide. Oubliant qu'il ne doit pas retenir plus de 16 pour 100 de lait de beurre, quelques sophisticateurs se contentent de n'opérer qu'un semblant de lavage; d'autres s'ingénient à ménager, dans l'intérieur des pains, des cavités qu'ils remplissent de lait de beurre.

Depuis plusieurs années la fabrication du beurre de petit-lait a pris une grande extension. Il est blanc, désagréablement sapide, dépourvu d'odeur aromatique, et par suite, de dernière qualité. Le beurre de cette nature qui n'est pas consommé par le producteur est utilisé pour la sophistication. Quelquefois on le mélange par malaxation avec du beurre marchand; plus souvent il forme la partie centrale d'un pain que l'on enveloppe en tous sens d'une couche plus ou moins épaisse de beurre fin. Les marchands de beurre en gros et les *messagers* sont assez fréquemment victimes de cette fraude à laquelle ne rougissent pas de s'abaisser quelques cultivateurs. Ignoreraient-ils que leur mauvaise foi expose ces utiles intermédiaires à des pertes sérieuses, à des reproches blessants et même à des poursuites judiciaires?

M. Chevallier (1) signale d'autres moyens de frelater le beurre. On y a incorporé de la craie, de la fécule de pommes de terre, des pommes de terre cuites, de la farine de blé, du lait durci au feu, du suif de veau, etc.

Comme transition à l'étude des falsifications du second groupe, il faut mentionner une altération du beurre fondu dans des chaudières en cuivre, et contre les dangers de laquelle on ne saurait trop se tenir en garde. Elle

(1) Dictionnaire des altérations et falsifications, par M. Chevallier. Tome I, page 111.

consiste dans la présence, dans le beurre où ils se sont dissous, d'oxides de plomb et de cuivre formés aux dépens du métal des ustensiles dans lesquels on l'a laissé refroidir. Elle détermine des accidents graves, des empoisonnements sérieux.

II. Les falsifications du beurre comprises dans ce groupe ne sont décelées que par l'analyse chimique.

Le beurre blanc étant moins recherché que le jaune, la sophistication a fait des tentatives nombreuses pour le colorer. On emploie dans ce but : à Paris, l'orcanette, le curcuma, le safran, le fruit de l'alkekenge; en Franche-Comté, le souci, les baies d'asperge, le sucre de la grande chélidoine et le jus de carottes. Circonstance atténuante pour le jus de carottes, il paraîtrait (1) posséder la propriété d'enlever au beurre sa rancidité.

Si les moyens précédents ont l'avantage de n'être pas dangereux pour la santé publique, il n'en est pas de même de celui qu'emploient certains fruitiers de Paris. Ils incorporent au beurre de qualité médiocre auquel ils veulent donner l'apparence du beurre fin, une pâte composée de beurre, d'orcanette ou de curcuma et de *jaune de chrôme*. Ils font un secret de cette composition et ils en vendent des quantités considérables à Paris et dans les départements comme s'ils ignoraient les dangers auxquels ils exposent les consommateurs. Ce secret a été révélé d'abord par un propriétaire suisse (2) qui, rencontrant des difficultés pour la vente de son beurre, s'était mis à la recherche des moyens propres à lui donner l'aspect et la couleur voulus et s'était procuré de cette fameuse pâte. Dernièrement enfin, M. Poggiale (3), chargé par le Conseil d'hygiène publique d'examiner un échantillon de cette pâte saisi chez un marchand de beurre qui en avouait l'usage, trouvait par l'analyse chimique la présence du chromate de plomb. Or, ce sel est extrêmement vénéneux, et l'on ne saurait rechercher avec trop de soins, ni réprimer avec trop de sévérité, une sophistication aussi dangereuse.

INDUSTRIE.

Poterie de cuisine allant au feu,

DE M. DEGERMANN AINÉ, A TASSENIÈRES (JURA), MEMBRE CORRESPONDANT.

On lit dans le *Monde industriel*.

Il existe dans le département du Jura, à Tassenières, canton de

(1) Journal des pharmaciens, cité par Mérat et de Lens, ou Dictionnaire universel de matière médicale, etc. Tome I, page 588.

(2) Schw. Zft. f. Pharm. 1858, N° 4, et Écho médical suisse, 1859, page 106.

(3) Journal de pharmacie et de chimie, novembre 1863. Tome 44, page 391.

Chaussin, une fabrique de poterie de cuisine allant au feu, très-intéressante, et qui mérite d'être mentionnée avec quelque étendue.

Cette fabrication toute spéciale est une découverte due à M. Jean Degermann, dont le fils aîné continue aujourd'hui le travail avec succès.

M. Jean Degermann, arrivé à Tassenières en 1827, travailla d'abord chez un très-modeste potier de terre de ce bourg. Il remarqua que la terre dont on se servait, et qui ne rendait encore en 1839 que des produits grossiers et de très-mauvaise qualité, n'était pas cependant un argile sans valeur et que l'on pourrait en tirer un meilleur parti.

Pénétré de cette idée, il parvint, tant avec l'aide de quelques amis, qu'avec celle de ses faibles économies, à se construire un petit atelier, dont, avec un seul manœuvre, il composa pendant trois ans tout le personnel. C'est pendant ce laps de temps qu'il se livra aux recherches qui l'ont si heureusement conduit à ses découvertes, et lui ont permis d'élever son industrie, que l'on peut considérer comme unique dans le pays, à un très-haut degré de perfection.

Aussi, acquit-il bientôt une clientèle assez nombreuse pour l'obliger à doubler sa fabrication.

Encouragé par le succès, il continua jusqu'en 1855 des expériences poursuivies avec persévérance, qui lui donnèrent successivement des résultats meilleurs; il entreprit et réussit la poterie moulée, véritable spécialité en ce genre dans la Franche-Comté.

Ses procédés s'améliorant chaque jour, lui permirent d'obtenir une fabrication active, une qualité de produits à l'épreuve et un travail parfaitement achevé.

Sa clientèle s'est tellement accrue, que sa maison occupe aujourd'hui 100 ouvriers, avec lesquels il produit deux millions cinq cent mille pièces de poteries, de toutes formes et dimensions qui, sous le nom de *poteries de Tassenières allant au feu*, sont connues et expédiées dans tous les départements de la France, en Algérie et en Suisse. Leur aspect gracieux, leur bon marché et leur excellente qualité pour tous les usages culinaires, légitiment la vogue toujours croissante dont ils jouissent et assurent de plus en plus leur avenir.

L'élégance et le bon goût des formes adoptées, qui distinguent ces produits, ajoutés à leurs qualités exceptionnelles, ont dû nécessairement contribuer pour la plus large part au succès immense qu'ils ont obtenu et qui grandit encore tous les jours.

Les spécialités les plus marquées de cette fabrication, qui, nous devons le dire, sont nombreuses, consistent dans la production d'objets, tels que : assiettes, bols, casseroles plates, à becs, couvertes, cafetières-

marabouts, suisses, à filtre et autres, plats à œufs, plats ronds, longs, unis, à oreilles, marmites, pot-au-feu de diverses formes, saladiers, soupières, vases à fleurs vernis, et surtout non vernis, très-recherchés des horticulteurs amateurs et commerçants.

Ces produits ne sont ni de la porcelaine transparente, ni de la porcelaine opaque, ni du cailloutage, ni même de la faïence; ils s'assimilent la plupart des qualités de ces divers genres, aspect, dureté, solidité, résistance au feu, mais c'est un article complètement différent, connu et recherché dans le commerce et dans les ménages pour une poterie de cuisine toute spéciale et endurant impunément le feu.

L'usine attire journellement de nombreux visiteurs, curieux de connaître ce genre de fabrication, d'admirer l'étendue et la disposition des bâtiments nouvellement édifiés, les ateliers, entrepôts, séchoirs, fours, magasins, etc., ainsi que l'activité qui règne dans l'ensemble de cet établissement.

La disposition extérieure des bâtiments est parfaitement comprise, mais leur division intérieure et l'organisation du travail de la manufacture, sont surtout remarquables. Un puissant moteur fait mouvoir les différents appareils destinés à la trituration et à la manipulation des matières, opérations très-minutieuses, qui sont la base et la condition essentielle d'une bonne fabrication. Le même moteur fait aussi fonctionner une meule horizontale, des cylindres et des moulins, dont le travail consiste à écraser, malaxer, cylindrer les terres et moudre les vernis, qui sont ensuite emportés aux ateliers pour y subir les différentes transformations que doivent leur donner les tourneurs, mouleurs, émailleurs et retoucheurs.

L'eau utile est distribuée dans toutes les caves, ateliers et autres lieux, au moyen d'une pompe aspirante et foulante, qui alimente un grand réservoir placé dans la partie supérieure des ateliers, d'où partent, dans toutes les directions, des tuyaux de distribution en plomb, garnis de leurs robinets.

Cette eau est employée au délayage des terres destinées à être trempées et cylindrées, ainsi qu'à la composition des couleurs et émaux nécessaires pour engober et vernir la poterie.

Le tournage s'exécute comme dans la plupart des autres fabriques, au moyen de tours de diverses formes pour ébaucher et tournasser les pièces plus ou moins grandes que doit faire l'ouvrier tourneur; le moulage s'opère sur bosse ou à la housse, suivant la forme des moules de toute espèce fabriqués dans l'établissement par d'habiles ouvriers sculpteurs et modeleurs.

Le garnissage ou rachevage est terminé par des femmes régulièrement occupées dans l'usine; l'engobage, l'émaillage et le vernissage s'opèrent par des hommes qui, au moyen de la pratique et d'une cuillère plus ou moins grande, en recouvrent toutes les surfaces. Ce travail exige une réelle habileté. Des ateliers, les marchandises sont transportées dans les séchoirs, où elles doivent demeurer jusqu'à ce qu'elles aient acquis une siccité complète; des séchoirs, elles sont portées dans des fours disposés en conséquence, et où des ouvriers spéciaux sont chargés de les soumettre au feu. Après cette opération, un chauffeur et son aide en amènent la cuisson, en 15 ou 18 heures, au moyen d'un calorique dont la température s'élève graduellement à mesure que les articles permettent de la supporter. Douze heures de refroidissement suffisent; des femmes alors défournent les objets et les emportent dans les magasins pour y être triés d'après leur valeur et répartis en divers choix suivant la réussite aux fours, ce qui ne dépend pas seulement de l'adresse ou de la connaissance du cuiseur, mais surtout des différentes essences des bois plus ou moins secs employés pour la cuisson. Un magasinier chargé de la vérification des choix est constamment en surveillance aux chantiers pour s'assurer de l'exécution et de la régularité de ce travail.

Les emballeurs ont aussi leurs spécialités pour ranger et empailler les divers articles à expédier, suivant leur nature de fragilité, dans des sortes de paniers ou cages appelés harasses. Ces emballages sont ceux destinés aux clients de second ordre; les marchands en gros reçoivent leurs commandes dans de grands cadres fabriqués exprès pour cet usage, qui se replient sur eux-mêmes étant vides, et qui sont ainsi renvoyés à la fabrique après chaque expédition.

M. J. Degermann, qui dès son entrée dans la partie, avait compris tout ce que l'art de la poterie était susceptible de recevoir de perfectionnements, s'est constamment occupé, pendant sa longue et laborieuse carrière industrielle, d'en simplifier et améliorer la fabrication. Une dernière machine de son invention, en pleine activité aujourd'hui dans ses ateliers, permet au premier ouvrier venu, à un simple manœuvre qui ne se serait même jamais occupé de poterie, de fabriquer en un jour de 1,500 à 2,000 pièces de différentes sortes, tandis que l'ouvrier le plus habile ne pouvait à peine auparavant en produire 400. De plus, cette machine donne aux produits un fini auquel nul ouvrier ne saurait atteindre. Dirigée par un homme connaissant bien le métier, cette ingénieuse machine peut donner jusqu'à 300 pièces en une heure.

En étudiant la marche de sa nouvelle machine, M. J. Degermann a

projeté pour elle de nouveaux perfectionnements qui lui permettront de doubler encore son travail.

M. Degermann fils aîné, déjà associé de son père, et qui vient de prendre seul la suite de cette intéressante fabrication, s'occupe en ce moment de réaliser ces changements, lesquels doivent opérer une véritable transformation de l'art de la poterie, au double point de vue de la rapidité de production et du bon marché d'objets irréprochables.

M. Degermann père se retire des affaires avec une ample moisson de médailles; il n'en compte pas moins de 9, en or, vermeil, argent et bronze, obtenues aux expositions de Dole, Besançon, Poligny, Dijon, Chambéry et Paris, pour la supériorité de ses utiles produits.

M. Degermann fils aîné, dont l'activité et l'intelligence égalent celles de son père, à l'école duquel il s'est formé, se prépare à figurer d'une façon digne de son nom et de sa maison, au grand concours universel de 1867: il y commencera sans doute, pour son compte personnel, une nouvelle série de récompenses industrielles.

L. Duverry.

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

VII.

La métropole du monde bouddhique, monde qui, d'après M. Balbi, ne comprend pas moins de 170 millions de croyants, est assise au milieu d'une large vallée, et entourée d'arbres séculaires qui lui forment une épaisse ceinture de feuillage durant l'été. Les maisons, généralement vastes, y ont plusieurs étages et sont d'une blancheur que des lavages à l'eau de chaux entretiennent presque immaculées. De nombreux temples y font rutiler au soleil leurs toitures dorées. A 1 kilomètre au nord de la ville, se dresse comme un piédestal cyclopéen, le conique *Bouddha-La* (montagne de Bouddha), au-dessus duquel est bâti le palais du Talé-Lama. Ce vatican est composé de plusieurs édifices de grandeur et de ma-

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.

gnificence différentes; celui du centre, où réside le Bourhan incarné, domine tous les autres et se termine par un dôme entièrement recouvert de plaques d'or. Les constructions secondaires servent de demeures à une foule de lamas dont toute l'occupation est de servir leur divinité et de lui faire la cour. Deux belles avenues, bordées d'arbres élevés, conduisent de Lassa à Bouddha-La et fourmillent de pélerins étrangers qui, déroulant leur long chapelet bouddhique entre leurs doigts, viennent se prosterner au pied de la montagne sacrée pour adorer Foo dans la forme humaine qu'il se perpétue par une suite de *nirvans* (morts) et de métempsycoses successives.

Le Talé-Lama est le chef politique et religieux de tout le Thibet; mais on peut dire qu'il règne et ne gouverne presque pas. Pour le remplacer dans le prosaïsme des choses sociales, où il ne pourrait entrer à tout propos sans déroger à sa prétendue essence divine, il choisit parmi les lamas de l'échelon hiérarchique le plus élevé, un *Nomekan* ou régent, qui conserve ordinairement sa charge pendant toute sa vie, et il lui adjoint quatre ministres ou *Kalons* qui, n'appartenant pas à la caste sacerdotale, peuvent être mariés. Les fonctionnaires subalternes, tous nommés par les kalons, sont en général des conventuels, c'est-à-dire des hommes vivant dans le célibat et la continence. Le gouvernement thibétain est certes le plus théocratique de l'univers; Lassa surpasse Rome, et le Talé-Lama laisserait derrière lui le premier Pontife chrétien de toute la distance qui existerait entre une déité et un mortel. Néanmoins, malgré cette hégémonie cléricale, la plus ample liberté de conscience règne dans ce pays : prêchez vos doctrines, élevez des temples de votre culte, faites vous des disciples si vous le pouvez, c'est votre affaire et non celle du pouvoir, qui n'a pas de Torquémadas pour vous envoyer sur les bûchers et faire un auto-da-fé de votre corps pantelant. Bien plus, tous les individus qui s'occupent de religion, trouvent un bon accueil dans cet Etat, et surtout parmi les lamas, à quelque degré qu'ils soient parvenus.

La population de la capitale thibétaine, y compris les religieux qui en forment près des deux tiers, est d'environ quarante mille

âmes. Outre les indigènes, elle comprend des Chinois, des Indiens, des Mongols et des Turcs. Chacune de ces fractions a un gouverneur ou plutôt un ambassadeur de sa nation propre, qui est chargé de représenter ses compatriotes et de répondre d'eux auprès du gouvernement local.

En arrivant dans cette ville, la première préoccupation des deux Français fut de chercher un logement à louer. A peine en avaient-ils trouvé un et s'y étaient-ils installés, que des agents d'une administration ayant pour mission particulière de surveiller les étrangers, se rendirent à leur domicile. MM. Gabet et Huc leur dirent franchement qu'ils étaient des prêtres venus de la France dans le Thibet pour y enseigner leur religion et dresser des autels à Jésus-Christ. L'employé qui reçut cette déclaration, l'écrivit sur son registre, sans mot dire, et essuya ensuite à ses cheveux son poinçon de bambou, encore imbibé d'encre, en leur disant : *Yak pazé* (c'est bien). — Ainsi en règle avec la police, les Pères se sentirent heureux de la précieuse latitude des cultes laissée à tout le monde sur le territoire talé-lamaïque. La facture caucasique de leur visage les faisait remarquer entre tous les autres non-naturels, et donnait lieu à une foule d'hypothèses différentes sur leur compte, parmi les régnicoles. Ils étaient journellement visités par une foule d'individus qui leur demandaient des renseignements sur leur nationalité et le but de leur séjour à Lassa. Loin de trouver importun ces curieux, les missionnaires étaient au contraire très-satisfaits d'être assaillis d'auditeurs, ils ne se lassaient pas de répétér ce qu'ils avaient déjà dit aux police-men et de parler du divin Crucifié. L'empressement que l'on mettait à venir les voir et à connaître nos dogmes évangéliques, les remplissait des plus douces espérances et les dédommageait au centuple des souffrances qu'ils avaient endurées depuis leur départ de la vallée des Eaux-Noires. Le Régent lui-même avait voulu les voir et les avait assurés de sa haute protection. Il poussa la bonté si loin à leur égard, qu'il les invita à loger dans son palais. Son plus grand plaisir était de parler religion avec eux. Un jour, il leur tint ce langage : — Les choses que vous m'avez dites m'ont profondément impressionné. Il s'agit d'une question de la dernière importance que je

veux élucider avec vous. Apprenez bien le thibétain, afin que nous puissions discuter sans intermédiaire; ensuite, si je vois que votre doctrine est la véritable, je vous promets de l'embrasser. — Il y avait à peine un mois que les Lazaristes étaient à Lassa, et déjà tout le monde parlait avec admiration et respect de la religion de Jésus et du grand royaume de France. La protection gouvernementale, la sympathie populaire, tout leur donnait à penser qu'ils pourraient fonder dans cette ville une Mission dont l'action se ferait bientôt sentir sur les nomades de la Mongolie, au moyen des nombreux dévôts tartares qui venaient fréquemment se prosterner au pied de Bouddha-La. Jamais l'avenir ne s'était offert à eux sous d'aussi brillantes couleurs, et ils semblaient avoir oublié cet hémistiche du cygne de Mantoue, *latet anguis in herba* (1). Leur bonheur eût été sans mélange, si des soucis matériels, ce fatal fardeau de la race adamique, n'étaient venus les tourmenter. Ils se voyaient à peu près au bout de leurs ressources pécuniaires; le vin qu'ils avaient apporté avec eux s'était tellement dénaturé en route, qu'il ne pouvait plus servir à la célébration du saint sacrifice, et il était impossible de s'en procurer au Thibet. Il leur tardait aussi de rentrer en correspondance avec leur vicaire apostolique et Paris. Tout cela formait un *cirrhus* qui gazait le bleu de leur firmament. Pour débrouiller leur zénith, c'est-à-dire pour assurer leur position, ils décidèrent que M. Gabet, franchissant les chaînes des Himalaya, se rendrait à Calcutta, d'où il écrirait à la Propagande et au supérieur des Missions; il retournerait ensuite rejoindre à Lassa son confrère, dans le plus court délai possible, avec des secours, du vin et, ils l'espéraient du moins, des collaborateurs. Ils communiquèrent ce plan au Nomekan qui, non-seulement abonda dans ce sens, mais promit à notre condiocésain de lui donner une escorte et de le faire conduire aux frais du trésor public jusqu'à la limite de ses Etats. Mais, hélas! faut-il que souvent, alors que tout paraît sourire et marcher à souhait, on se trouve à la veille des plus poignants chagrins.

L'ambassadeur chinois, Ki-Chan, digne représentant de la politique ombrageuse et intolérante de son maître, avait aussi appris

(1) Le serpent se cache sous l'herbe.

par la clameur publique l'arrivée des deux lamas extraordinaires et, avec un flair particulier, avait aussitôt deviné nos compatriotes et leurs projets. Les faire expulser devint dès lors son point de mire et le but de manœuvres d'abord souterraines, mais qui finirent par éclater au grand jour. Dans le principe, il chercha à circonvenir l'esprit du régent et à lui inspirer des craintes sur le sort du Bouddhisme, dans le cas où les deux lamas de l'Occident continueraient à demeurer dans le Thibet; mais ce bon prince lui avait dit : — Si la doctrine de ces hommes est fausse, mes sujets ne l'adopteront pas; si, au contraire, elle est vraie, ils feront sagement de la suivre. Du reste, tu le sais bien toi-même, la terre thibétaine offre une sûre hospitalité à tous les étrangers, et particulièrement à ceux qui s'occupent des questions religieuses. Je n'ai donc pas de motifs pour traiter ceux dont tu me parles en dehors du droit commun et traditionnel chez nous. — Résolu à ne reculer devant rien et à employer le *fas* et le *nefas* pour arriver à ses fins, le haut dignitaire chinois changea de tactique et, mettant en pratique cette satanique maxime : *Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose*, insinua que nos deux prêtres, émissaires politiques, s'occupaient d'explorer le pays et d'en faire la topographie. Cette calomnie n'eût pas le résultat qu'en attendait celui qui l'avait dite; elle n'avait pourtant pas laissé que de donner quelques inquiétudes au Nomekan, qui avait immédiatement voulu voir les deux Pères pour les interroger sur ce point chatouilleux. Ceux-ci, comme on le pressent bien, lui avaient protesté avec effusion que leur religion leur imposait le devoir inviolable de ne s'immiscer dans aucune affaire étrangère à la prédication de leurs dogmes. Les âmes droites ne supposant pas gratuitement le mensonge chez les autres, le Régent, complètement édifié à l'endroit des missionnaires, leur avait promis son appui ainsi que son amitié, comme nous l'avons dit plus loin, et les avait, quelques jours après, logés dans son palais. Mais le plénipotentiaire du Fils du Ciel n'était pas homme à se décourager pour cela et à n'avoir qu'une flèche ou deux dans son carquois. S'adressant directement au couple évangélique, il essaya si des caresses comme en savent prodiguer ses compatriotes ne les décideraient pas à

abandonner le terrain; cette nouvelle tentative avait encore tourné à sa honte. — Admis dans le Thibet par l'autorité du lieu, lui avaient fait observer les apôtres, nous ne reconnaissons ni à toi, ni à qui que ce soit, le droit d'y troubler notre séjour. Pourquoi veux-tu exclure les Français d'un pays ouvert à tous les peuples? Si les étrangers doivent partir de Lassa, comment se fait-il que tu y restes, toi qui n'es pas plus indigène que nous?... — Se doutant bien que les deux ministres chrétiens n'avaient pas dû se mettre en voyage sans s'être au préalable munis de cartes géographiques, Ki-Chan, déployant une ténacité digne d'une meilleure cause, crut pouvoir, avec ces pièces, les convaincre de fausseté auprès de leur protecteur et en avoir ensuite facilement raison. Il redouble de sollicitations et menace le Régent de faire connaître à l'Empereur de Chine l'indifférence qu'il montrait pour les intérêts du Talé-Lama et du culte bouddhique. Fatigué des obsessions de cet ambassadeur et un peu sous l'impression de la crainte, le souverain thibétain fait prendre un matin et déférer à son tribunal les malles scellées qui renfermaient les objets mobiliers des Lazaristes; la visite en commence immédiatement sous les yeux de leur acharné persécuteur. L'exhibition des ornements sacerdotaux, du calice, des images, des médailles, fournit aux missionnaires l'occasion d'exposer à toute l'assemblée les vérités du Christianisme. Un microscope acheva de mettre le comble à l'admiration de tout le monde et fit dire que les Français sont les premiers artistes de l'univers. Visant à une réputation d'érudition, Ki-Chan, avec beaucoup de prétention et de vanité, donna au public l'explication de ce dernier instrument, puis il en pria les possesseurs de placer quelque animalcule à son objectif. — Nous pensions, dirent ceux-ci, en remettant l'appareil d'optique dans sa boîte, nous pensions être ici pour subir un jugement, et non pour jouer une comédie. — A cette observation empreinte d'une dignité toute gauloise, le Ministre chinois répliqua vivement : — Nous n'avons pas de jugement à rendre; nous avons seulement voulu visiter vos effets et savoir au juste qui vous êtes, voilà tout. — Et les cartes de géographie, continuèrent les deux compagnons, tu n'en parles plus? — Ah! oui, oui, dit le préteur, c'est le point important; où sont-elles? [illegible] voilà. —

(*A suivre*).

POÉSIE.

La Violette et l'Immortelle,

PAR M. AD. CHEVASSUS, MEMBRE CORRESPOND[t].

LA VIOLETTE.

I.

La Violette à l'Immortelle
Dans la rosée, un beau matin,
Sur un ton d'amère crécelle,
Se plaignait ainsi du Destin :

Voyez si je suis bien lotie,
Et dites-moi si, franchement,
Sous la haie où je vis blottie
Je puis avoir quelque agrément!

Au pied d'un arbuste égarée,
Dans un atrophiant gazon,
Je nais et je meurs ignorée,
Sans espace et sans horizon.

Parfois, en leurs dédains superbes,
Si mes sœurs daignent remarquer
Ma fleur, à l'étroit dans les herbes,
C'est pour sourire et s'en moquer.

Je suis si petite et si frêle!
Vraiment, ce n'est pas sans raison
Que souvent au sort j'en appelle,
J'existe à peine une saison.

Si du moins comme vous, ma chère,
Insensible aux rigueurs du temps,
Je pouvais, vivace et prospère,
Vivre au-delà de mon printemps;

Si, me créant faible et chétive,
Le sort m'eût donné pour appoint
Comme à vous, une fleur qui vive
Longtemps et ne se fanât point!

Ma plainte serait moins amère,
Et je tiendrais d'autres discours :
Mais je suis la fleur éphémère
A qui Dieu mesure les jours :

Je vis sans éclat et sans tige,
Un pied distrait peut m'écraser;
Du bleu papillon qui voltige
Vainement j'aspire au baiser.

L'ingrat, pour de plus élégantes,
Dédaigne les fleurs du chemin
Comme moi faibles ou rampantes,
Et va de l'œillet au jasmin.

Le lourd pavot qui se pavane
Tout le jour au bord du sillon,
Et la rose, altière sultane,
L'attirent par leur vermillon;

Pour charmer ce lépidoptère
Je n'ai pas le ton qui séduit,
Et je vis, humble et solitaire,
En mon pauvre et triste réduit.

Mais, sans respect pour mes pétales,
Qu'un vil insecte, apte à ronger,
Vienne à passer par intervalles,
Il ne craint pas de m'outrager...

Où le sort me parque et m'enchaîne,
Sous l'aubépine et le fusain,
Pour seul confident de ma peine
J'ai le brin d'herbe mon voisin.

Mais à vous qu'un hasard fit naître
Non loin de mon frêle berceau,
Je dis : hélas! que ne puis-je être
Robuste comme un arbrisseau!

Je vivrais sans tristesse aucune
Si je pouvais vous ressembler,
Vous, que jamais rien n'importune,
Que nul ennui ne vient troubler.

L'IMMORTELLE.

II.

Calmez-vous, ma sœur, je vous prie,
Ces propos sont hors de saison;
Vous me paraissez trop aigrie
Et vous vous plaignez sans raison.

Parmi les herbes de la route
Que parfois la ronce envahit,
Vous vivez dans l'ombre sans doute,
Mais un doux parfum vous trahit.

Hélas! combien je voudrais, même
Au prix de ma longévité,
De ce doux parfum que l'on aime
Posséder la suavité!

Car ma fleur est sèche, inflexible,
Sans odeur et rude au toucher;
Et nul regard d'être sensible
Sur moi ne daigne s'attacher.

On craint l'odeur des tubéreuses
Qui souvent se change en poison :
Vos sœurs parfois sont dangereuses,
En vous jamais de trahison.

Plus d'une en secret vous jalouse
Et voudrait comme vous, l'été,
Embaumer la verte pelouse
Au bois plein d'ombre et de clarté;

Comme vous croître sous les chênes,
Sous les verts buissons d'églantiers,
Près des ruisseaux et des fontaines
Ou dans la mousse des sentiers...

Que l'enfant, non loin de la ferme,
Vous découvre au pied du sorbier,
Avec amour il vous enferme
Dans le vélin de son herbier.

Au creux du vallon abrité,
Heureuse de ne point vieillir,
C'est une main fine et gantée
Qui peut-être ira vous cueillir;

Et vous tiendrez, fleur fortunée,
La place d'honneur au bouquet
Dont s'ornera la cheminée
Ou la corbeille du banquet.

Peut-être, d'un galant message
Serez-vous l'objet, un beau jour;
Peut-être aurez vous le corsage
De quelque belle pour séjour?

Quittez ce ton morose et triste;
Combien préfèrent à coup sûr,
Votre corolle d'améthyste
Aux corolles d'or et d'azur!

Mieux que les pâles véroniques,
Mieux que les bleus myosotis,
Vous avez les grâces pudiques
Que Dieu souvent donne aux petits.

Par des chants, au rythme sonore,
Les poètes de tous les temps
En vous, ont salué l'aurore
Des jours fortunés du printemps.

La jeune fille, aimable et preste,
Qui vous recherche avec ardeur,
Salue en vous la fleur modeste
Et l'emblème de la pudeur.

Comme vous j'aimerais à vivre
A l'abri d'un buisson fleuri,
Dont la molle odeur nous enivre
Aussitôt qu'Avril a souri.

Mais du noir destin qui m'entraîne
Il faut, hélas! subir la loi :
Car, peut-être à l'heure prochaine
Une main s'abattra sur moi;

Et puisqu'au deuil on m'associe,
On mettra ma tige en lambeaux;
Mes fleurs, dont nul ne se soucie,
Iront couronner des tombeaux;

Il faudra dire : adieu les mousses,
Adieu la senteur des buissons;
Plus de grillons aux voix si douces,
Mais des glas au lieu de chansons!

Vous irez chez la Bouquetière,
J'irai, moi, chez le fossoyeur;
Au fond d'un obscur cimetière,
Où tout est tristesse ou frayeur;

Où le vent sans cesse murmure
De sourds et funèbres accords;
Où l'on croit dans quelque ramure,
Entendre la plainte des morts.

Vous ignorez, dans vos demeures,
Dans vos gazons fleuris et frais,
Combien moroses sont les heures
Que l'on passe sous les cyprès!

Le bon Dieu qui vous fit heureuse
En vous donnant un meilleur lot,
Vous prête, en la nuit ténébreuse,
Quelque vert luisant pour falot;

Là-bas, où j'irai, tout est sombre,
Tout est triste, amer et glacé :
J'aurai, pour sommeiller dans l'ombre,
L'épitaphe d'un trépassé.

Pourtant, ce monde où tout s'efface,
On m'y croit donc utile encor,
Puisqu'ainsi je trouve ma place
Dans un funéraire décor?

A quoi donc servirait ma plainte?
Loin de gémir, je bénis Dieu :
J'entrevois l'avenir sans crainte,
Car je suis la fleur de l'adieu...

Tandis que, pâle et desséchée,
De ma nuit cherchant le flambeau,
Je languirai, demi-couchée,
Sur un tertre ou sur un tombeau,

Au champ clos où, lugubre et traître,
Le vol du hibou s'abat seul;
Plus riche, vous aurez peut-être,
Une guipure pour linceul !

BIBLIOGRAPHIE.

Catéchisme d'hygiène populaire mis à la portée de la classe ouvrière des villes et des campagnes, ayant rempli avec succès le programme mis au Concours par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen; par M. J.-M.-A. Guillaume, docteur en médecine de la faculté de Paris, membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

Il semble bien difficile d'admettre, au premier aspect, que l'art culinaire, bien qu'ayant la prétention de s'ériger en science, sous le nom de *gastronomie*, bien qu'ayant été chanté sur tous les tons de la gamme élogieuse, en vers, dans le poëme de Berchoux, en prose, dans les œuvres de Caresme, de Brillat-Savarin et autres pontifes du ventre et de la bouche, *gulæ et ventris*, comme dit Salluste, bien difficile que cet art puisse jamais revêtir le caractère d'un sujet grave et sérieux.

Mais on reviendra de cette première impression à la pensée qu'un seul cheveu même ayant son ombre, tout, dans l'ordre des choses, a son importance, importance relative, et que tout dépend du point de vue où l'on se place.

De ce fait d'observation, la preuve sera bien vite acquise et dès le début des pages du livre, véritable code de l'art de vivre, entendu dans le sens de se nourrir, qu'il serait à souhaiter de le voir aux mains de tous nos pannetiers et de tous nos échansons, depuis les maîtres d'hôtel jusqu'aux plus simples ménagères.

Dans ce manuel, fruit d'une longue et studieuse expérience, rien, de ce qui peut servir à l'alimentation, rien ne se présente comme d'un usage indifférent et sans influence ou favorable, ou nuisible à la santé, selon les conditions d'âge, de sexe, de tempérament, de climat, d'atmosphère, en même

temps que rien n'est oublié : ni l'oiseau, si heureux de la possession de l'air, son domaine, ni le poisson de mer ou d'eau douce, ni le quadrupède à notre service; ni les fruits, les plantes, les racines, productions des prairies, des vergers, des bois et des champs.

Ainsi passées en revue, les diverses substances animées, inanimées, déposées près des feux de l'âtre, y apportent l'étiquette des modes variées de cuisson et d'assaisonnement dont elles sont susceptibles, pour s'approprier aux estomacs qu'elles ont à satisfaire. Les modifications que peuvent leur faire subir la pharmacie, l'épicerie, la confiserie ne sont pas non plus omises, et nous apprenons à confectionner glaces, gelées, compotes, limonades, sirops de toute sorte, boissons fermentées ou non fermentées. Que de détails inconnus sans doute à la pluralité des lecteurs!

Et comme il s'agit ici de tout ce qui concerne la vie matérielle, et que celle-ci ne consiste pas seulement dans le boire et le manger, mais qu'elle a besoin d'être protégée contre les intempéries des saisons, le consciencieux auteur, afin de rendre son ouvrage complet, s'est fait un devoir de nous renseigner sur les qualités ou les défauts qui peuvent rendre une habitation salubre ou malsaine, ainsi que sur l'étoffe et la coupe d'un vêtement propre à favoriser ou à contrarier les mouvements et le bien-être du corps.

Conformément à l'habitude, le catéchisme d'hygiène procède par demandes et par réponses, et si l'on veut se donner ce plaisir, on peut prendre le temps d'étudier la question et s'essayer à la résoudre.

Suit, en forme d'annexe, un tableau des ravages produits sur la santé, par les dérèglements, les passions et les vices.

Mais ce qui n'est qu'un point accessoire dans le travail du docte praticien de Dole, devient le fond et le principal objet que s'est proposé la publication qui suit, et due à une plume non moins compétente.

***Influence de l'état moral de la société sur la santé publique*, par M. le docteur Descieux, Chevalier de la Légion-d'Honneur, médecin de l'hôpital de Montfort-Lamaury (Seine-et-Oise), lauréat de l'Académie de médecine et membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes de France et de l'Etranger, auteur de deux ouvrages arrivés à leur 4e édition : *Leçons d'Hygiène à l'usage des enfants des Ecoles primaires; — Entretiens sur l'Hygiène à l'usage des Campagnes*, ouvrages autorisés par décision du Ministre de l'Instruction publique.**

Suivre la méthode analytique ou inductive, c'est-à-dire, aller du connu à l'inconnu, du simple au composé, des effets aux principes générateurs, en remontant l'échelle des causes secondaires, de manière à saisir la cause efficiente et première, telle est, comme on sait, la voie dialectique la plus sûre

et la moins exposée à s'égarer dans le champ de l'hypothèse. Cette marche est celle adoptée par l'auteur.

Dès lors, le premier pas à faire pour s'orienter et se mouvoir, était tout d'abord de bien constater l'état actuel de la santé publique. Est-elle prospère, est-elle en souffrance? C'est le dernier cas qui est admis et affirmé.

Seconde difficulté à résoudre : Alors d'où cet état provient-il? de la surexcitation du système nerveux, au préjudice du sang, d'un sang généreux, énergique; au détriment de la vigueur et de la force musculaire.

Preuves à l'appui, sous l'invocation de son propre témoignage de médecin assistant au Conseil de révision : Que voyons-nous depuis quelques années à chaque tirage? Supposez l'appel, dans un canton, de trois cents jeunes gens; sur ce chiffre, un tiers seulement est désigné pour le service. Eh bien! il pourra se faire, on l'a vu, que la liste toute entière, du premier au dernier numéro, y passera, par suite des éliminations successives, à peine suffisante à fournir le contingent demandé, et cela, faute de taille ou autre vice de constitution.

Autre exemple encore emprunté à l'armée : Quel était jadis le principal élément du gain des batailles? Ces régiments épais et compactes de grenadiers, renouvelés de la phalange macédonienne, murs d'airain, en quelque sorte, impénétrables au feu et au fer. Et maintenant de qui dépend le succès? De ces zouaves légers et mobiles, prêts à se précipiter comme une avalanche et tout renverser sur leur passage. Ainsi tout-à-l'heure le sang-froid, la résistance tranquille et réfléchie, la force imposante et sûre d'elle-même; et en ce moment, la fougue, le délire, l'ardeur fiévreuse, l'inflammation cérébrale.

Troisième solution à obtenir : Etant démontrée la prédominance des nerfs, d'où l'appauvrissement du sang, la débilitation musculaire, et comme conséquence, la destruction de l'équilibre dans l'organisme et l'économie, source de maladies, se transmettant de l'individu à la société, quelles sont les causes de ce désordre? Nombreuses, innombrables, impossibles à énumérer dans le cadre minime qui nous est tracé. Signalons seulement leur point de départ. Le corps social se dressant comme un mât de cocagne et graduant ses faveurs sur les degrés parcourus, l'enfance, énorme danger à l'âge du développement, est exercée à y grimper des pieds et des mains, haut, très-haut, le plus qu'elle pourra, véritable course au clocher.

L'intelligence peut bien gagner à ce régime; mais la moralité y trouve-t-elle son avantage dans des proportions équivalentes? En d'autres termes, l'éducation y marche-t-elle d'un pas égal et parallèle à l'instruction? Le contraire paraissant probable, sinon évident, n'est-il pas à craindre de voir se reproduire, dans les facultés de l'âme, la perturbation montrée précédemment dans l'appareil organique et née de la destruction de l'harmonie dans les éléments dont il se compose.

Ainsi d'une part, en physiologie, prépondérance du système nerveux sur les autres parties du corps, dont il étouffe la vitalité ; en psychologie, ascendant de l'esprit sur le cœur, dont par ses tendances ambitieuses, cupides, il absorbe les aspirations affectueuses, honnêtes, calmes et paisibles; d'autre part, par l'action du moral sur le physique, aussi grande, plus grande peut-être que celle du physique sur le moral, sujétion de plus en plus prononcée de la nature matérielle de notre être à la nature spirituelle, sorte de lame usant le fourreau, et se répandant comme une épidémie, de la famille dans la cité et dans l'État, faut-il chercher ailleurs l'explication de l'affaiblissement de la santé publique et de la détérioration du type humain?

Quatrièmement enfin, le mal connu et révélé par ses symptômes, quels en seront les remèdes? Précisément l'opposé des causes qui l'ont engendré.

Or, le propre de la civilisation étant d'élargir le cercle des connaissances, et par les connaissances d'amener de nouveaux besoins, elle imprime un mouvement violent à l'acquisition des richesses, allume la soif de l'or et de l'argent, crée, suscite la convoitise des jouissances sensuelles et des besoins factices. Cette impulsion désordonnée qui, à côté des productions légitimes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des lettres et des arts, place les jeux aléatoires, les entreprises suspectes, les écrits licencieux, il faut la combattre où elle prend son origine, dans l'enfance; que le système pédagogique actuel soit modifié; qu'il modère ce cri *en avant*; qu'il dépouille l'idée de progrès des scories qui l'obstruent, en se fondant sur le sentiment religieux et en prenant pour base la législation évangélique.

Mais de toutes les plaies qui affligent l'humanité, la plus désolante sans aucun doute, est celle qu'étale à nos yeux un des médecins les plus recommandables du département.

***La Prostitution et les Maladies vénériennes dans les petites localités*, par le docteur Bergeret, d'Arbois.**

Notre savant compatriote appelle l'attention sur les quatre propositions suivantes :

1° La prostitution est pratiquée en toute liberté et sans aucune garantie dans nos petites localités, parce que les règlements qui devraient en surveiller l'exercice y sont très-rarement appliqués.

2° La prostitution dans les grandes villes, avec son organisation réglementée, son existence je dirai presqu'officielle, est une *école publique de* démoralisation où les jeunes gens, les pères de famille vont puiser l'habitude et par suite, le besoin de la débauche.

3° La prostitution est, pour les maladies vénériennes, la voie de transmission la plus commune.

4° Il faut supprimer la prostitution légale et punir de peines sévères la prostitution clandestine.

Propositions appuyées sur douze exemples ou *observations*, et suivies de la réfutation des objections qui pourraient être opposées à ce projet de réforme.

H.-G. CLER, *professeur émérite.*

Les Fleurs de pleine terre,

Par MM. VILMORIN-ANDRIEUX et Cie (2e édition).

Au moment où la floriculture prend une extension vraiment prodigieuse, les amateurs et même les horticulteurs de profession ont besoin d'être guidés, non seulement dans le choix à faire des fleurs, mais encore dans la manière de les cultiver. On possédait déjà, il est vrai, quelques bons ouvrages sur cette matière, mais leur prix était trop élevé pour être accessible aux petites bourses. Il était réservé à ceux qui occupent l'un des premiers rangs dans la science horticole de combler cette lacune, et, dans notre opinion, nous pouvons dire que la tâche que se sont imposée MM. Vilmorin-Andrieux a été largement remplie.

Nous ne parlerons pas du mérite de la méthode de classement adoptée par les auteurs, mais on doit leur savoir bon gré de s'être étendus plus particulièrement dans la description de nos fleurs indigènes, surtout de celles qui sont odorantes. C'était justice, car ces dernières faisaient les délices de nos pères comme elles font encore les nôtres.

Il est bien entendu que nous rangeons au nombre des fleurs indigènes toutes celles que nous cultivons depuis très-longtemps et qui ont acquis le droit de cité parmi nous. Telles sont les *Chrysanthèmes de l'Inde* (*Pyrethrum indicum*), *la Jacinthe d'Orient, l'Œillet de Chine, la Pensée de l'Altaï, la Reine-Marguerite,* etc.

Toute cette catégorie de fleurs, odorantes ou non, nous semble devoir primer sur celles d'outre-mer, presque toutes sans odeur, et qui ne peuvent pas même supporter le plus doux de nos hivers.

Mais si les auteurs du livre nous ont particulièrement satisfait de ce côté, nous ne leur sommes pas moins reconnaissant d'avoir donné à chaque fleur, par ordre alphabétique, non-seulement le nom français et latin, mais encore la synonimie. Ceci sera d'un grand secours pour faciliter les recherches, car souvent dans deux provinces voisines, la même fleur ne porte pas le même nom.

Ces diverses désignations, dans notre langue, étaient déjà une innovation im[illegible]nte à noter; mais les auteurs ne s'en sont pas tenus-là : ils ont

voulu que dans les exhibitions internationales, devenues maintenant si fréquentes, les exposants et les visiteurs pussent se comprendre. C'est dans ce but qu'ils ont formulé un *Dictionnaire des principaux termes botaniques et horticoles*, lequel est suivi des synonimes *anglais*, *allemands*, *italiens*, *espagnols et portugais*, pour les principales espèces décrites.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie ne pouvaient plus utilement terminer leur livre qui deviendra, croyons-nous, le *vade mecum* de tous ceux qui s'occupent de floriculture.

VIONNET, Vice-Président.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 JUILLET 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance manuscrite. — M. le baron Cacault, Sous-Préfet de Barcelonnette, veut bien nous remercier du titre de membre titulaire qui lui a été conféré dans une précédente séance. — Lettre de M. Simonin, nous témoignant sa reconnaissance pour son diplôme de membre correspondant. — M. Delphis de La Cour fait hommage à la Société de son poème de Vercingétorix, poème couronné par l'Académie française dans sa séance du 3 août 1865, et désire être informé de la date de notre concours de cette année. — De son château des Granges-Cathos, près de Talmond (Vendée), M. Léon Audé, ancien secrétaire général de cette Préfecture, rappelle à la Société que, vers 1861, elle a mis au Concours la biographie du général Travot, comme préliminaire de la statue que la ville de Poligny se proposait de lui ériger, et il nous prie de vouloir bien lui en adresser un exemplaire, en fondant sa demande sur cette considération, que si les murs de notre cité ont eu l'honneur de donner naissance au soldat victorieux et pacificateur, c'est aux champs de la Vendée qu'il a conquis son illustration, et que son nom restera à jamais attaché à l'histoire de cette contrée célèbre. La Société n'eût pas été sollicitée par des motifs aussi légitimes, qu'elle ne s'en serait pas moins fait un devoir de déférer à un désir juste et naturel. Elle s'est empressée de faire parvenir à l'ancien secrétaire général une double biographie du général Travot, toutes deux couronnées par elle : celle de M. Cl.-S. Jeannin, chef d'institution à Paris, et celle de M. Ad. Huard, auteur d'une histoire de la famille Bonaparte. — Annonces, par leurs auteurs respectifs, des ouvrages dont il sera fait mention ci-après.

Correspondance imprimée.— 7me concours de *La Tribune* (2me concours mutuel). Le 7me concours poétique et littéraire de *la Tribune*, ouvert le 5 juillet, sera clos le 15 septembre prochain. Les compositions devront être adressées avant cette époque, sous peine de rejet, au directeur du journal, à Mâcon. Comme le précédent, ce concours sera *mutuel*, c'est-à-dire que les concurrents seront investis du droit d'émettre leur avis sur le mérite des compositions présentées au concours et décerneront eux-mêmes, au moyen d'une minime cotisation, un prix d'une certaine valeur intrinsèque, à la composition en vers et à la composition en prose qui obtiendront le plus grand nombre de suffrages. Mêmes formalités que l'année précédente. — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault). Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 30 mai 1867, cette société décernera : 1° Une couronne de laurier, en argent, à l'auteur d'un mémoire historique sur le Languedoc ou sur quelque autre province du midi de la France ; 2° un rameau de chêne, en argent, à la meilleure pièce de vers français ; 3° un rameau de laurier, aussi en argent, à la meilleure poésie en langue néo-romane. Tous les idiomes du midi sont appelés à concourir. Adresser avec les formalités d'usage, avant le 1er avril prochain, à M. le Secrétaire de la Société. — Journal des maladies chroniques et de l'hydrothérapie combinée, par le docteur Andrieux, de Brioude, membre correspondant, auteur d'une notice sur l'hydrothérapie combinée à l'établissement central d'Auvergne, notice qui, outre la description de l'établissement et les résumés de plusieurs centaines d'observations, contient trois lettres sur les sujets suivants : 1° en quoi consiste l'hydrothérapie; 2° que doit être un établissement hydrothérapique; 3° rôle de l'hydrothérapie combinée.

Tuteurs métalliques et éventail pour œillets et autres plantes. Les appareils seront très-utiles pour toutes les plantes susceptibles d'être palissées, les plus légers aux plantes en pot, les autres aux plantes en pleine serre. S'adresser pour le transport et les prix, à Cudrue, 150, rue St.-Maur, à Paris. — Destruction infaillible de tous les insectes. Procédé A. Mismaque-Bourgeois et sœurs, successeurs, Paris 11 et 13, rue Mazagran.

Lectures à l'ordre du jour.— De M. le docteur Rouget : *des Falsifications du beurre*. — De M. Regnault : *Extrait d'une prophétie du Dante sur la situation actuelle de l'Italie*. — De M. Gourdon de Genouillac : *Mort de Méry*, auteur de *Napoléon en Egypte*, du *Fils de l'homme*, etc. — De M. Alfred Fauconnet : *Une première page de roman*. — de M. Tourniaire : *du Système pileux*. — De M. Pidancet, à la demande de

MM. Ledieu et Cie : *Rapport sur leur exploitation de marbre de Miéry.* — De M. Frédéric Billot : *Notice sur M. Berlandier et ses voyages dans l'extrême Orient.* (De cette dernière publication, analyse par M. H. Cler.)

Admission, comme membres correspondants : de M. Eugène Cortet, secrétaire de la rédaction de l'annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger, et de M. Loup, mécanicien à Poligny.

AGRICULTURE.

Dans une des dernières séances de la Société, l'honorable M. Vionnet a donné lecture d'un article sur la Cuscute, imprimé depuis dans le Bulletin.

M. Vionnet n'ayant pu avoir connaissance d'un savant mémoire publié par M. Martegoute, dans le *Journal d'agriculture pratique* de M. Barral, nous pensons être utile à nos lecteurs en publiant *in extenso* le travail précité, qui nous paraît de nature à jeter une vive lumière sur la question qui avait été portée à l'ordre du jour de la Société. *(Note de la Rédaction du Bulletin).*

Les Cuscutes.

Parmi les nombreux fléaux qui attaquent les plantes cultivées, la cuscute excite en ce moment une attention particulière. En effet, ce parasite détruit en partie nos principales plantes fourragères, le trèfle et la luzerne, et sa présence met les acheteurs étrangers en défiance sur le mérite des graines du commerce, de celles surtout qui viennent du Midi, leur principal lieu de production. S'inspirant d'une telle situation, la Société d'horticulture et d'acclimatation de Tarn-et-Garonne a mis pour cette année au concours l'étude des moyens propres à détruire la cuscute et à en prévenir l'apparition dans les luzernes. Le fait seul de l'ouverture de ce concours révèle les préoccupations et les alarmes de l'agriculture.

Des craintes semblables s'étaient produites il y a plus de quarante ans. En 1819, la Société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine ouvrait un concours au sujet de la cuscute. Ce concours fut fermé en 1827, et l'on accorda une médaille d'argent à M. Bonafous, directeur du Jardin des Plantes de Turin, pour une *Note* qui a été reproduite dans le *Journal d'agriculture pratique*, en 1842 (1re série, t. VI,

p. 210). La même année, à la suite de cette reproduction, M. le baron Crud, de Lausanne, et M. Vuitry, père du président actuel du Conseil d'État, publièrent des observations personnelles et rectifièrent certaines assertions de M. Bonafous (*Journal d'agric. prat.*, t. cité, p. 257 à 259).

D'autres travaux peuvent encore être indiqués. Je citerai un Mémoire de M. Lagrèze-Fossat, botaniste et agronome distingué, de Moissac (*Recueil agronom. de Tarn-et-Garonne*, 1846); un Mémoire de M. Benvenuti, imprimé à Modène en 1847, traduit par M. le docteur Herpin, et inséré dans les *Mémoires de la Société centrale d'agriculture*, en 1850 (1re partie, p. 338); un Résumé des moyens pratiques de la destruction de la cuscute, dû à M. le docteur Clos, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse et directeur du Jardin des Plantes de cette ville (*Journal de la Soc. d'agr. de la Haute-Garonne*, ann. 1857, p. 172); enfin, des Observations consignées, en 1859, par M. Magne, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, dans son *Traité d'agriculture pratique* (2me partie, p. 423-426). En dehors de ces publications, je n'aurais à signaler que des indications éparses dans les recueils d'agriculture, et qui presque toutes font revivre, sous d'autres noms d'auteurs, les procédés déjà connus.

Rappelons les plus importants de ces procédés. Les uns ont pour but de détruire la cuscute quand elle exerce ses ravages; les autres tendent à prévenir son invasion.

Au nombre des premiers, je mentionnerai d'abord le moyen indiqué, dès le commencement de ce siècle, par le Comité d'agriculture de Genève. Ce moyen consiste à répandre une légère couche de paille sur les parties des prairies artificielles envahies par la cuscute et à y mettre le feu. La flamme détruit le parasite et ne produit presque pas de mal à la plante attaquée. M. Bergère de Mandement, de Sézanne (Marne) et M. Mathieu de Dombasle ont proposé des coupes réitérées et même le pâturage sans relâche des prairies infestées : la cuscute, qui serait annuelle, ne pouvant fructifier, finirait par disparaître. M. le baron Crud voudrait raser la prairie artificielle en tranchant le sol, dans les luzernières, au-dessous du collet de la plante, et au niveau du collet dans les champs de trèfle, et écobuer sur place les débris résultant de l'opération.

Plusieurs expérimentateurs, MM. Devèze de Chabriol, Vuitry, de Montbrison et Lagrèze-Fossat conseillent d'étendre du tan sur les places atteintes, après avoir préalablement enlevé, par un fauchage, le plus de brins possible de cuscutes. M. Laquerbe, de l'Aveyron, a voulu sup-

primer la cuscute au moyen d'un brossage énergique. Enfin, d'autres ont fait emploi d'arrosements de liquides tenant en dissolution des substances corrosives, telles que l'acide sulfurique ou le sulfate de fer. M. Ponsard indique un dosage de un kilogramme de sulfate de fer pour dix litres d'eau.

Ces divers moyens n'ont pas toujours donné les résultats qu'en attendaient leurs auteurs. Aussi a-t-on songé à prévenir le mal plutôt qu'à essayer de le guérir.

Le plus simple de ces moyens préventifs, préconisé surtout par M. le baron Crud, consisterait à cueillir les graines de trèfle et de luzerne, en évitant de prendre en même temps les graines de cuscute. Il s'agirait, pour atteindre le but, de faire détacher les siliques « avec la faucille, à la sommité des plantes, par des ouvrières soigneuses, en ayant une attention scrupuleuse à ce qu'elles n'approchent d'aucune plante infestée. »

Un second moyen est de débarrasser les graines de trèfle et de luzerne de celles de la cuscute, à l'aide d'un crible dont les ouvertures n'auraient que les dimensions nécessaires pour donner passage à la cuscute seule. M. de Fellemberg a été le premier à recommander l'emploi de cette méthode ; il avait même fait construire une machine pour exécuter cette opération (*Blatter von Hoffwyl*, 3me cahier, p. 120, pl. 12).

Mais, pour que le criblage produise l'effet qu'on veut obtenir, les ouvertures devraient être proportionnelles au volume des graines qu'on veut séparer de la cuscute. Ces ouvertures, d'après M. Lagrèze-Fossat, doivent avoir : pour le chanvre, 4 millimètres ; pour le lin, 3^{mm}.60 ; pour le trèfle et la luzerne, 1^{mm}.50. Une observation de détail à noter ici, c'est que les capsules de la cuscute se trouvent souvent entières parmi les graines de trèfle et de luzerne. Il faut alors, afin de rompre les capsules, froisser les graines à nettoyer entre les mains garnies de toile grossière.

M. Magne ayant observé que les graines de cuscute, étant un peu gluantes, adhèrent à celles des légumineuses, et qu'il est ainsi difficile de les séparer, propose de passer les graines à nettoyer dans une légère dissolution de potasse ou de soude. « Après avoir laissé, dit-il, pendant quelque temps la graine dans le liquide alcalin, on la broie avec soin afin de détacher les graines de cuscute qui une fois libres s'élèvent à la surface de l'eau. »

Il ne suffit pas de semer les graines des légumineuses parfaitement pures de cuscutes : la graine de cette dernière plante peut se rencontrer dans le sol, qu'elle s'y soit répandue naturellement à la suite d'une

culture antérieure, ou qu'elle y ait été apportée avec le fumier de la ferme, par les vents ou par les eaux. De là l'étonnement causé par une apparition subite de la cuscute, qui ferait croire à une sorte de génération spontanée. Dans de telles conditions, la culture du trèfle et de la luzerne ne devra revenir qu'après des cultures de plantes, telles que céréales, pommes-de-terre, betteraves, etc., qui ne sont jamais attaquées par la cuscute, jusqu'à ce que les graines du parasite aient eu le temps de disparaître. M. Lagrèze-Fossat insiste fort judicieusement sur ce genre de système préventif.

Jusqu'à présent, je me suis uniquement servi du mot simple de *cuscute*, et, il faut le dire avec regret, les auteurs agronomiques n'ont guère fait autre chose. Il est temps, pour approfondir cette étude, de dire qu'il existe plusieurs espèces botaniques de cuscutes et d'en tenir compte au point de vue des procédés à suivre pour les détruire.

Les botanistes, qui malheureusement ont trop peu à s'occuper des intérêts de la culture, ont sans doute assez nettement caractérisé les diverses espèces de cuscute. Ils leur ont même attribué quelquefois des noms spécifiques, empruntés aux plantes sur lesquelles ils les ont rencontrées, mais sans en avoir tiré des connaissances positives sous le rapport qui nous occupe. Ainsi, la cuscute du thym *(Cuscuta minor*, D. C., *Cuscuta europæ epithymum*, L.*)* a reçu un de ses noms de la plante qu'elle affectionne le plus; celle qui croit sur le trèfle s'appelle *Cuscuta trifolii*, Barringt. Il en est de même pour la cuscute du lin, *Cuscuta epilinum*, Weih.

(*A suivre*).

DONS.

Il est offert à la Société, par :

MM. Sénamaud, jeune, et Jules Léon :
Le Charabia bleu.

M. Léon Rabain, rédacteur-gérant du Cultivateur agenais :
Notice sur la fabrication du Guano agenais.

M. Tamisier, médecin-major au 2me zouave, à Oran :
Résumé de l'histoire ancienne de l'Algérie, de la régence de Tunis et du Maroc avant la conquête musulmane.

M. A. Delaguel, membre de la Société historique Algérienne :
L'Algérie, histoire, géographie, climatologie.

M. le docteur Bergeret, d'Arbois :
La Prostitution dans les petites localités.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

SCIENCES MÉDICALES.

Hygiène du Vieillard,

PAR M. CHONNAUX-DUBISSON, MEMBRE CORRESPONDANT.

(Suite).

INGESTA.

Opérer la nutrition, c'est-à-dire, assimiler, convertir en notre propre substance différents corps qui se trouvent en contact avec quelques parties de nous-mêmes; éliminer ce qui n'a pu être assimilé et ce qui ne doit plus faire partie de notre organisation, tel est l'ouvrage de nos organes et le but des fonctions qu'ils exécutent. C'est principalement au moyen des aliments qui se trouvent en contact avec la membrane muqueuse intestinale que s'opère la nutrition. Dans cet acte, on voit la supériorité de l'homme sur les animaux; il n'est pas borné comme eux à une seule espèce d'aliment, non-seulement il est omnivore, mais encore il sait varier ses mets de mille manières, en les apprêtant différemment; il sait les rendre plus agréables au goût et plus salutaires en même temps.

Le vieillard doit observer un régime bien ordonné, c'est-à-dire qu'il ne doit pas faire d'excès; qu'il doit choisir les aliments qui lui sont le plus convenables; car on ne doit pas entendre par *régime* une manière uniforme de vivre, une minutie dans le choix des aliments, dans leur quantité.

L'uniformité devient insipide : d'ailleurs, l'usage continuel de la même nourriture ne serait pas salutaire; il en résulterait certainement que l'estomac, habitué à leur impression, deviendrait paresseux à les digérer; la variété des mets réveille son énergie. Rien n'est plus ridicule que de voir dans le monde certaines personnes décider des propriétés des aliments; ils prononcent hardiment que telle chose échauffe, que telle autre rafraîchit; ce n'est pas là le régime. Il faut que le tempéramment, le genre de vie antérieur, les habitudes, les passions, les saisons, soient prises en considération; tout doit être fait avec connaissance de cause.

L'homme sain ne doit pas s'imposer d'habitude, pour ne pas vivre sous une condition pénible qu'il n'est pas sûr de pouvoir toujours satisfaire. Le meilleur régime consiste dans la tempérance; mais la tempérance n'exige pas qu'on reste sur son appétit, comme disent certaines

personnes, il faut seulement se tenir dans de justes bornes.

Inter utrumque vola, medio tutissimus ibis.

Le sentiment du besoin et la limite du besoin nous avertissent assez. L'homme sage est assez maître de lui pour ne pas se laisser entraîner aux excès; il n'a besoin que de se consulter; il trouve dans sa propre organisation le meilleur précepte d'hygiène. Le goût et l'appétit sont en général les meilleurs guides dans le choix des aliments. Il arrive souvent qu'un mets qu'on désire et qui est agréable au goût se digère facilement, fut-il peu sain. Plutarque disait avec justesse : *Optimum condimentum, fames est.* Mais dans un âge avancé surtout on doit être sobre, on n'a plus de forces à acquérir, on ne se nourrit plus que pour exister; l'estomac d'ailleurs refuserait bientôt de se surcharger d'aliments.

Aliments tirés du règne animal. — La viande est la meilleure nourriture dont puisse user le vieillard. Les chairs des animaux sont beaucoup plus nourrissantes que les aliments végétaux, elles réparent et soutiennent davantage les forces; elles contiennent une plus grande quantité de matière nutritive sous un moindre volume. Cependant l'usage exclusif de la viande pourrait avoir quelques inconvénients; c'est pourquoi il est bon d'observer un régime mixte, de faire usage à la fois de substances végétales et animales.

Des quadrupèdes. — Plusieurs circonstances rendent différentes les propriétés de la chair des quadrupèdes, et en général de tous les animaux : ainsi la nourriture influe sensiblement sur leur nature. La chair des animaux carnivores est en général plus dense, plus compacte, plus difficile à digérer que celle des animaux phytivores; l'exercice donne aussi plus de densité aux chairs, leur communique un goût plus marqué. Les animaux qui sont toujours en repos ont les chairs plus molles, plus tendres, plus grasses, mais elles sont moins sapides et moins odorantes. Plus les animaux sont jeunes, plus leurs chairs sont molles, mucilagineuses et de facile digestion; plus ils avancent en âge, plus ils contractent de propriétés étrangères. La castration fait que la nature de la viande fournie par les animaux qui ont subi cette opération, se rapproche beaucoup de celle des jeunes animaux; la castration leur fait acquérir plus d'embonpoint, ce qui les rend plus tendres.

Les différentes parties des animaux ne sont pas toutes également faciles à digérer : ainsi les membranes, les ligaments, les tendons, les aponévroses, dont le tissu est dur, serré, compact, sont coriaces, et ne peuvent convenir aux vieillards.

La chair des animaux domestiques est celle dont l'homme fait un plus

grand usage : comme ils vivent dans l'oisiveté, il en résulte qu'ils acquièrent beaucoup d'embonpoint; leur chair molle et tendre fournit une nourriture facile et abondante. Parmi ces animaux, le cochon a des qualités différentes des autres; il est en général difficile à digérer, surtout lorsqu'il est jeune. Il ne convient qu'aux personnes fortes et robustes; mais le vieillard dont l'estomac est devenu paresseux, doit s'en abstenir.

Le bœuf contient en abondance, relativement aux autres, l'osmazome : c'est à ce principe que le bouillon préparé avec la chair de bœuf doit son odeur et sa saveur.

Les quadrupèdes sauvages dont on use comme nourriture, comme tous les animaux de cette espèce, font un exercice continuel pour se procurer leur subsistance et pour fuir le danger. Ils sont sans cesse en proie à la crainte et aux intempéries de l'air, ce qui communique plus de raideur à leurs membres; leur chair est plus ferme, d'un goût plus exquis; le gluten y est contenu en plus grande abondance; ils sont nourrissants et fournissent moins de matière excrémentitielle que les autres substances.

Du lait et du fromage. — Le lait, qui est la première et la meilleure nourriture de l'enfance, ne convient plus également au vieillard, parce que, quoique ce soit un aliment d'une digestion facile, il ne répare pas suffisamment les forces; il occasionne quelquefois la constipation, incommodité qui tourmente souvent la vieillesse; il peut aussi occasionner des coliques et la diarrhée.

Le fromage est ordinairement sous deux états qui lui font revêtir des qualités bien différentes. On le mange frais, ou bien on n'en use que lorsqu'il a passé à quelque degré de fermentation. Dans le premier cas, son usage ne peut entraîner aucun inconvénient; mais dans le second, on ne doit en user que sobrement; car c'est alors une substance âcre et stimulante; c'est du fromage à cet état qu'on a dit :

Caseus ille bonus, quem dat avara manus.

Des oiseaux. — La chair des oiseaux est en général d'une digestion prompte et facile; elle est moins nourrissante que celle des quadrupèdes. Hippocrate a dit qu'elle contient moins d'humidité que celle des autres animaux, parce qu'ils font moins d'excrétion : *Nam quæ neque vesicam habent; neque urinam reddunt, neque salivam fundunt, prorsùs sicca sunt.*

On doit toujours user de préférence des oiseaux qui vivent de graines à ceux qui se nourrissent d'insectes ou de poissons. Parmi les premiers, le chapon, la poule, les poulets, sont ceux qui doivent obtenir

la préférence; leur chair est blanche, contient beaucoup de gélatine et peu de gluten : c'est de toutes les viandes, la moins irritante, la moins échauffante. Parmi les oiseaux ichtyophages, le canard, qu'on a rendu domestique, est d'un grand usage dans certaines contrées; sa chair rôtie et peu cuite est tendre, succulente et de bon goût.

Des œufs. — Ce sont les œufs des gallinacées dont on fait usage comme aliment. Les œufs seront toujours une bonne nourriture pour le vieillard; le blanc est presque entièrement composé d'albumine; le jaune est presque entièrement composé de soufre. L'œuf est en général très-nourrissant et facile à digérer; cependant quelques estomacs ne peuvent le digérer sans difficulté. C'est la question de goût et d'habitude que l'on doit consulter.

Des poissons. — Les poissons ont en général une chair tendre et de facile digestion; mais ils nourrissent beaucoup moins sous un même volume, et ne réparent pas autant les forces que les autres animaux.

Les poissons de rivière sont plus agréables au goût que les poissons de mer; leur chair est blanche et molle. Ils sont presque tous du genre que les anciens appelaient *saxatiles*; ils fournissent un aliment salutaire et dont le vieillard peut user sans danger.

Parmi les poissons de mer, ceux qui sont salés, tels que la morue, les anchoix, le hareng, etc., doivent être rejetés par les personnes avancées en âge, parce qu'ils fatiguent l'estomac et peuvent souvent occasionner des indigestions; mais les poissons frais de mer, tels que le sansonnet, le turbot, la raie, la sole, etc., fournissent un aliment agréable, et qui peut servir avantageusement à varier les mets qu'on sert sur nos tables.

Les huîtres crues et fraîches sont de facile digestion; elles excitent l'appétit. On a dit qu'elles avaient la propriété de relâcher le ventre : on les a aussi regardées comme aphrodisiaques; mais ces faits ne sont rien moins que le résultat de conjectures erronées.

Les moules se digèrent plus difficilement que les huîtres; beaucoup de personnes même ne peuvent en faire usage sans qu'il leur survienne des efflorescences à la peau, des nausées, des vomissements, quelquefois aussi des convulsions; les vieillards doivent les bannir de leur table. Les autres coquillages fournissent aussi un aliment grossier et pesant; il est bon de s'en abstenir.

Des aliments fournis par le règne végétal. — Comme dans l'article précédent, nous nous bornerons à indiquer les principaux caractères des substances nutritives végétales, les bornes d'une simple dissertation ne pouvant permettre de parcourir en détail la longue série des végé-

taux dont on peut user comme aliment.

De tous les végétaux, les graminées sont ceux dont on fait le plus grand usage. Les plantes de cette famille sont répandues en abondance sur la surface du globe, attestant par là la prévoyance de la nature qui les a multipliées à raison de leur utilité et du besoin que nous en avons. Ces plantes contiennent, la plupart, de la fécule en abondance, ainsi qu'une matière sucrée; ce qui les rend très-nourrissantes. On ne peut donner de préceptes à l'usage qu'on doit faire de ces substances : elles sont toutes bonnes. Cependant c'est le blé qui l'emporte sur toutes les autres par ses qualités; on en fait la plus grande consommation. En effet, le pain fait la base de la nourriture des habitants de l'Europe : le meilleur est celui qui est léger, blanc, troué, fait avec de la farine de froment pur; il faut qu'il soit bien levé, bien cuit; on ne doit le manger que lorsqu'il est froid, et non lorsqu'il sort du four, car il est alors très-indigeste.

Il existe, en dehors de la famille des graminées, beaucoup d'autres plantes qui contiennent de la fécule et qui servent de nourriture. La pomme-de-terre, dont on mange la racine, qui est tubéreuse, fournit une très-bonne nourriture; la fécule y est contenue en très-grande abondance. Le vieillard peut aussi user avec avantage du sagou, fécule qu'on retire de la moëlle de quelques palmiers, et du salep, extrait du bulbe de quelque espèce d'orchis.

Les plantes que l'on désigne sous le nom de potagères, sont douces, insipides; elles sont peu nutritives; celles qui sont les plus sapides, sont employées comme assaisonnement. On a attribué des qualités particulières à plusieurs d'entr'elles, mais ce sont simplement des aliments dont on peut user pour varier les mets, et qui n'ont rien de nuisible; seulement, on ne peut en faire un usage exclusif, attendu qu'elles sont peu nutritives.

Des fruits. — Les fruits ne sont pas donnés ordinairement comme aliment; on en use plutôt comme objet qui flatte le goût que pour servir de nourriture. Cependant on en mange en assez grande quantité dans certains pays; c'est pourquoi il est bon de faire quelques observations sur leur usage.

Les fruits sont en général rafraîchissants, et ils le sont en raison de la quantité d'eau qu'ils contiennent et de l'acide uni à leur suc.

Tous les fruits ne sont pas également nourrissants; les plus nutritifs sont ceux dans lesquels l'eau est en plus petite quantité relativement à la partie mucilagineuse, gélatineuse, sucrée, pulpeuse, tels que les prunes, les abricots, les pommes, quelques espèces de poires, les rai-

sins, les figues, etc. Les moins nourrissants sont ceux au contraire dans lesquels l'eau est en forte proportion relativement aux parties ci-dessus énumérées : telles sont les cerises, les pêches, les citrons, les groseilles, les fruits des cucurbitacées.

Ils ne sont pas tous aussi faciles à digérer les uns que les autres; ceux qui sont trop acides, ceux qui contiennent trop d'eau, ceux qui sont trop visqueux, sont toujours moins convenables pour l'estomac que ceux dans lesquels ces parties ne prédominent pas autant. On doit choisir les fruits bien mûrs; car si on les mangeait encore verts, ils pourraient occasionner différents accidents, parce que leur tissu étant plus compacte, ils sont moins solubles et séjournent plus longtemps dans l'estomac.

Les vieillards doivent user de préférence des fruits doux, dans lesquels la matière sucrée prédomine; ils sont plus nourrissants, plus faciles à digérer que les autres; ils sont d'ailleurs très-agréables au goût. Il est certains pays, tels que la Normandie, où on mange beaucoup de pommes; c'est en général un des fruits dont on fait le plus grand usage. Le vieillard ne doit en user qu'avec modération; car l'expérience a démontré que l'abus pouvait en devenir très-nuisible, en occasionnant des coliques violentes; elles ont même quelquefois donné lieu à la colique végétale.

(A suivre).

HYGIÈNE PUBLIQUE ET MÉDECINE LÉGALE.

Falsification du kirsch par l'eau distillée de laurier-cerise,

PAR M. ROUGET, DOCTEUR-MÉDECIN A ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR (1).

Le kirsch normal s'obtient par la distillation des merises ou des petites cerises noires greffées sur des merisiers et qu'on a laissé fermenter avec leurs noyaux.

Le degré alcoométrique de ce produit aromatique varie entre 46 et 52 degrés centésimaux, correspondant à 18 et 20 degrés Cartier. Quant aux proportions de l'acide cyanhydrique auquel il doit, en grande partie, l'odeur et la saveur qui le caractérisent, elles se trouvent comprises entre 3 et 10 milligrammes pour 100 grammes.

(1) Ce travail n'est qu'un extrait, souvent textuel, d'un rapport fait au Conseil de salubrité du département de la Seine par M. Félix Boudet, et publié dans le journal de pharmacie et de chimie de 1865, 4me série, tome 1er, page 33 et suivantes.

Les faux kirschs dont il s'agit dans cette note sont le résultat d'un mélange d'alcool à 33 degrés Cartier avec partie égale d'eau distillée de laurier-cerise ou de moitié de l'alcool ainsi titré avec 1/4 eau de laurier-cerise et 1/4 eau de marasque (1).

Ils possèdent, d'une manière très-prononcée, l'odeur et la saveur de l'eau de laurier-cerise. A cette différence essentielle avec le kirsch normal, il faut ajouter la plus importante : la proportion beaucoup plus forte d'acide cyanhydrique qu'ils renferment.

On sait que l'eau distillée de laurier-cerise ne jouit pas d'une composition uniforme et que, dans les meilleures conditions de préparation, l'acide cyanhydrique ou prussique, un poison très-actif, peut y varier du simple au double. Dans des circonstances malheureuses, il pourrait donc résulter de ces mélanges arbitraires une liqueur contenant, par 100 grammes, 88 milligrammes, et pour 1 litre, 88 centigrammes environ d'acide cyanhydrique pur, c'est-à-dire douze fois autant que le kirsch de Fougerolles.

On est effrayé des conséquences terribles que peut avoir la fabrication et la vente de ce kirsch à l'eau de laurier-cerise : c'est une des falsifications les plus dangereuses qui puissent se commettre dans le commerce des liqueurs de table.

Déjà un membre du Conseil général du département des Alpes-Maritimes a signalé plusieurs cas d'accidents graves survenus à un grand nombre de bourgeois et de soldats, après la consommation de deux et même d'un seul petit verre de faux kirsch de cette nature (2).

Heureusement la sophistication est facile à reconnaître. Le kirsch à l'eau de laurier-cerise diffère du kirsch normal par la saveur et l'odeur caractéristiques de l'eau de laurier-cerise, qui rappelle celle des amandes amères. Un palais un peu exercé distinguera toujours sans hésitation cette liqueur du véritable kirsch de cerises noires. Quant au dosage de l'acide cyanhydrique, un chimiste le fera facilement au moyen de l'ammoniaque et d'une dissolution titrée de sulfate de cuivre, d'après l'excellent procédé de M. Buignet.

(1) L'eau de marasque est une espèce de kirsch préparé avec la cerise rouge de ce nom, très-pauvre en acide cyanhydrique, et dont le degré alcoolique ne dépasse pas 14 degrés Cartier.

(2) L'auteur de cette note est convaincu qu'en 1857 des faux kirschs ainsi préparés ont été vendus dans les montagnes du Doubs.



Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

En déroulant une mappemonde, une terre-plate, d'après la projection de Mercator, et un empire chinois, les missionnaires ajoutèrent : — Nous sommes heureux de te rencontrer ici, toi qui es si bien au courant des choses de l'Europe, car si tu n'y étais pas, il nous serait impossible de convaincre les autorités thibétaines que nous n'avons pas nous-mêmes tracé ces cartes. — Sensible à ce compliment, Ki-Chan s'empressa d'affirmer que c'était la vérité et qu'au premier coup-d'œil on voyait bien que ces feuilles étaient imprimées. A l'aspect de ces pièces géographiques, le Nomekhan avait d'abord pâli comme si ses deux protégés eussent montré leur arrêt de mort; mais les paroles du ministre sinensique firent subitement briller dans ses yeux et sur son visage la joie et le contentement. — Eh bien, demanda-t-il à l'ambassadeur, avec un ton qui frisait l'ironie, que faut-il faire de ces deux extranés? — Les laisser en paix, ce sont de braves gens. — Bien qu'un semblable aveu dût lui coûter beaucoup, Ki-Chan ne pouvait refuser de se rendre à l'évidence, car elle s'impose forcément à tout le monde. Les mots échappés à leur ennemi étaient assurément de nature à faire croire à MM. Gabet et Huc qu'ils en avaient désormais fini avec les tracasseries qu'il n'avait jusque-là cessé de leur susciter. Si, pendant un instant, ils purent se faire illusion sur ce point, ce ne fut toutefois pas pour longtemps, car, dans un entretien qu'il eut avec eux peu de jours après, leur auguste ami jugea à propos de leur faire pressentir que le délégué du royaume du Milieu, se faisant un point d'honneur de ne pas avoir le dessous dans leur affaire, allait le mettre dans la cruelle alternative de baisser pavillon devant ses menaces et de leur intimer, de la part du Talé-Lama, un ordre d'éloignement, ou bien de se déclarer énergiquement pour eux, ce qui l'exposerait, et peut-être tout le

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.



Thibet, à la redoutable colère du Fils du Ciel. Or, il était patent que pour soutenir deux étrangers de qui il n'avait rien à espérer ni à craindre, le roi ne voudrait pas se lancer dans des complications qui pourraient devenir graves et aboutir même à une guerre. Les Pères pensèrent donc qu'il valait mieux céder à l'orage que de mettre le pouvoir indigène dans la nécessité de prononcer leur renvoi du Thibet, xénélasie qui leur enlèverait tout espoir d'y rentrer et de s'y fixer à nouveau dans des circonstances meilleures. Ils firent part de leur résolution au Régent qui, tout en se montrant très-affecté par la pensée de ne bientôt plus les voir, les remercia néanmoins de ne pas le mettre dans le cas douloureux pour son cœur d'avoir à les bannir. Ils ne voulurent cependant pas s'exécuter sans déclarer au délégué de la Cour de Pékin qu'ils ne faisaient que subir la loi du plus fort et sans protester contre le déni de justice dont ils étaient les victimes. — Oui, c'est cela, répondit Ki-Chan, d'un air légèrement sardonique; mais vous n'avez rien de mieux à faire que de vous en aller. J'ai déjà désigné le mandarin et l'escorte qui doivent vous accompagner; vous partirez dans huit jours et vous suivrez la route qui conduit aux frontières de Chine. — A l'idée d'une seconde édition des dangers qu'ils avaient courus; des souffrances et des fatigues qu'ils avaient endurées pour arriver à Lassa, les deux prêtres frémirent involontairement, comme le condamné qui, au sortir du cachot, voit se dresser devant lui l'échafaud qui l'attend. Le premier moment de stupeur passé, — comment as-tu la barbarie de nous faire faire un voyage de huit mois dans des lieux inabordables, reprochèrent-ils à leur bourreau, tandis qu'en nous dirigeant vers l'Inde, vingt-cinq jours de marche nous suffiraient pour atteindre le premier poste européen, où nous trouverions facilement des moyens pour nous rendre à Calcutta!.... Tout ce qu'ils purent dire pour adoucir sa dureté fut inutile; cet homme d'Etat resta inflexible et ne voulut pas modifier d'un iota sa décision. Quand les Lazaristes, à bout de ressources, le menacèrent de dénoncer sa conduite envers eux au Gouvernement français, il répondit qu'il n'avait pas à s'en préoccuper et qu'il ne faisait qu'exécuter la volonté de son Empereur.

Dans la visite d'adieux que les missionnaires firent au Roi, le

soir qui précéda leur départ, ce prince les pria d'accepter de l'argent pour les besoins inhérents au long trajet qu'ils allaient entreprendre. — Merci, lui dirent-ils, nous sommes profondément touchés de ta générosité, mais les Français savent se passer d'aumônes. — Le régent comprit cette susceptibilité nationale qu'il venait de blesser sans le vouloir et n'insista pas. — Nobles cœurs que vous êtes ! s'écria-t-il, rappelez-vous souvent de moi; je me souviendrai toujours de vous.... — Avec des larmes dans la voix, il leur laissa ensuite entendre qu'il ne perdait point toute espérance de les revoir un jour. Emus eux-mêmes en se levant pour sortir, notre condiocésain et son compagnon dirent au Souverain thibétain, en lui donnant leur microscope qui excitait tant son admiration : — Voici qui contribuera à graver notre image dans ta mémoire.... Que le Seigneur du ciel daigne t'accorder de longs jours.

. . . .

Décrire dans ses mille détails et avec tous ses incidents tragiques la marche des deux pauvres expulsés et de leur escorte pour atteindre les premières limites du Céleste-Empire, ce serait faire jusqu'à satiété de l'orographie thibétaine; ce serait mettre à la torture, si l'on peut ainsi dire, l'imagination du lecteur en traçant un tableau de pics sourcilleux à escalader par des chemins, ou plutôt par des sentiers, tantôt rapides et encombrés de neige, tantôt se déroulant sur les flancs glissants de fortes déclivités, à la base desquelles mugissent des eaux impétueuses, tantôt étroits et serpentant sur des rochers abruptes ou surplombants, où les voyageurs, dans la région aquiline, ou, si on l'aime mieux, des nuages, sont obligés de se ranger à la file les uns des autres et semblent suspendus entre ciel et terre, entre la vie et la mort, ayant d'un côté le roc, parfois droit comme un mur, et de l'autre un vide prêt à attirer l'imprudent qui y porterait la vue, ou à engloutir le malheureux dont la monture ferait un faux pas; ce serait, disons-nous, mettre à contribution sa sensibilité par le navrant récit d'hommes et d'animaux disparaissant avec un fracas qu'en le répétant les échos rendent cent fois plus lugubre et déchirant, dans des abîmes sur lesquels les têtes les mieux organisées n'osent se pencher pour en sonder l'horrible profondeur.

Nous nous bornerons à faire connaître que, partis de Lassa le 26 février 1846, ce ne fut que dans les commencements d'octobre suivant que nos compatriotes arrivèrent à Macao (1). Là seulement, après un si grand nombre de tribulations, ils purent enfin jouir d'un peu de calme et de repos.

(A suivre).

HISTOIRE NATURELLE.

Un mot sur les Sauterelles d'Afrique,

PAR M. DE BOURILHON,

Médecin aide-major au 2me Chasseurs d'Afrique, membre correspondt.

Il est certes bien peu de personnes aujourd'hui qui ne se soient intéressées au malheur qui vient de frapper notre colonie d'Afrique. Les listes de souscription publiées par les journaux de France, nous montrent que les habitants de la mère-patrie n'ont point oublié leurs frères d'outre-mer.

Le fléau des sauterelles est bien le plus terrible qui existe pour l'agriculteur. La grêle, il est vrai, enlève en quelques minutes tout l'espoir d'une famille ; mais ses dégâts ne sont que partiels, et souvent le champ du voisin est épargné ; les gelées tardives, si nuisibles à nos vignes, à nos arbres fruitiers, dépendent de l'altitude de nos vignobles et de leur exposition ; mais rien n'arrête la sauterelle ! la plaine comme la montagne, le côteau comme le vallon, le brin d'herbe comme les plus grands arbres, rien n'échappe à l'investigation de ces êtres voraces ! Un journal d'Alger disait, il y a quelques jours, que ces insectes, après avoir dévasté toutes les moissons dans une localité dont le nom nous échappe, s'étaient introduits dans les habitations et avaient dévoré les rideaux, le linge, etc. Il n'est pas jusqu'aux animaux, dit ce même journal, qui n'aient été en proie à leur voracité. Du reste, la sauterelle, nous le verrons plus tard, est essentiellemont carnivore. Tout est bon pour son insatiable appétit.

(1) Sous le titre de *Flâneries cosmopolites,* le *Siècle* du 6 août 1866 contient un intéressant feuilleton de M. Emmanuel Gonzalès, où l'auteur a groupé les études qu'avaient faites de la Mongolie chinoise les deux missionnaires, lorsqu'ils la traversèrent en se dirigeant vers le Thibet. Il est à présumer que l'écrivain ne s'en tiendra pas à cette seule partie de leur voyage.

D'après Buffon, des populations de l'Ethiopie qui se nourrissent de sauterelles ont parfois le corps envahi et dévoré par ces insectes (Edit. des deux ponts, tome XI, page 26).

On nous assure que des troupes d'infanterie en marche ont été rencontrées par des nuées de sauterelles et n'ont pu les empêcher de dévorer le poil de leurs sacs et une partie de leurs vêtements.

En abordant un tel sujet, loin de nous l'idée de dire quoi que ce soit de nouveau, loin de nous la prétention de nous livrer à de sérieuses investigations scientifiques; nous avons pensé tout simplement qu'il serait intéressant de réunir dans un même travail l'histoire de ces insectes, de dire ce qui a été observé dernièrement, et de faire part à nos lecteurs des quelques observations que nous-même avons pu recueillir.

Nos agriculteurs de France ne seront pas indifférents aux détails de cet horrible fléau et frémiront rien qu'à la pensée de le voir s'abattre sur nos campagnes. Qu'ils se rassurent, la Méditerranée veille sur eux (1).

Déjà dès les temps bibliques on se préoccupait de ce fléau; qui ne connaît, en effet, la huitième plaie d'Egypte? Moïse, qui avait probablement des notions sur les mœurs de ces insectes, menace en ces termes le roi Pharaon, par ordre du Seigneur :

« Laissez aller mon peuple afin qu'il me sacrifie.

« Si vous résistez encore je ferai venir demain des sauterelles dans votre pays.

« Qui couvriront la surface de la terre, en sorte qu'elle ne paraitra plus, et qui mangeront tout ce que la grêle n'aura pas gâté; car elles rongeront tous les arbres qui poussent dans les champs.

« Elles rempliront vos maisons, les maisons de vos serviteurs et de tous les Egyptiens : en sorte que ni vos pères, ni vos aïeux n'en ont jamais vu une si grande quantité depuis le temps qu'il sont nés sur la terre jusqu'à aujourd'hui. » (Exod. chap. X, verset 3).

Il est évident que Moïse savait où se trouvaient à cette époque les sauterelles, et qu'il connaissait le temps nécessaire à leurs diverses métamorphoses (2). Il les dépeint trop bien dans leurs migrations et leurs mœurs au verset 12 du même chapitre.

« Alors le Seigneur dit à Moïse : Etendez votre main sur l'Egypte,

(1) Nous donnerons plus loin notre avis sur les sauterelles observées dans le midi de l'Europe.

(2) En Afrique, elles sont presque toujours annoncées par les Arabes; ils connaissent le lieu qu'elles occupent, la direction qu'elles prendront et la contrée sur laquelle elles s'abattront de préférence.

pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur la terre et qu'elles dévorent toute l'herbe qui est restée après la grêle (1).

« Moïse étendit donc sa verge sur la terre d'Egypte et fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin, ce vent brûlant fit élever les sauterelles.

« Qui vinrent fondre sur toute l'Egypte et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Egyptiens en une quantité si effroyable que ni devant ni après on n'en vit jamais un si grand nombre.

« Elles couvrirent toute la surface de la terre et gâtèrent tout. Elles mangèrent toute l'herbe et tout ce qui se trouve de fruits sur les arbres, qui était échappé à la grêle : il ne resta absolument rien de vert ni sur les arbres ni sur les herbes de la terre dans toute l'Egypte. »

Ce tableau est d'une réalité vraiment remarquable; aussi avons-nous tenu à citer en entier ce passage de Moïse.

Dans les premiers temps de l'ère chrétienne, l'Italie et la Gaule furent dévastées par le fléau.

« On lit dans saint Augustin que l'Afrique fut entièrement ravagée par des quantités de sauterelles telles, que leurs corps rejetés par la mer le long du rivage, occasionnèrent une mortalité effroyable. En Numidie, huit cent mille âmes périrent!.... » (Docteur Amédée Maurin (2).

A plusieurs reprises ces insectes ont reparu, soit dans le midi de l'Europe, soit dans le nord de l'Afrique; ils se sont même répandus, dit Levaillant, sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale, depuis le Maroc jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Emile Blancard raconte que « les apparitions de criquets dans le midi de la France furent très-redoutables pendant les années 1813, 1815, 1822 et 1824. Des fonds ayant été alloués pour la destruction de ces insectes dévastateurs, la ville de Marseille fit, à la première de ces époques, une dépense de 20,000 fr. et la petite ville d'Arles une de 25,000 fr.; cependant on ne payait que 50 cent. par kilog. d'œufs et 25 seulement par kilog. d'insectes. Les années suivantes furent moins malheureuses : on ne dépensa, en 1822, que 2,227 fr.; en 1824, que 5,842 fr. et 6,200 en 1825. »

Elles reparaissent plus tard en Afrique, en 1845, puis en 1864, mais en très-petit nombre.

Enfin arrive notre terrible invasion de 1866, la plus terrible qui ait jamais existé de mémoire d'arabe et celle dont la durée a été la plus longue.

(1) On sait que la septième plaie fut la grêle et le tonnerre.
(2) Invasion des sauterelles, par le docteur Amédée Maurin. Alger, 1866.



Que nos lecteurs soient indulgents! l'historique qui précède peut leur paraître bien incomplet; mais nous écrivons du camp de Sebdon, et Dieu sait si les livres y sont rares.

Nous allons retracer à grands coups de plume l'anatomie de ces acridiens, pour passer ensuite à leurs métamorphoses, à leurs mœurs et aux moyens les plus propres à remédier au fléau.

La sauterelle d'Afrique appartient à l'ordre des orthoptères, que Latreille a divisé en deux grandes familles : celle des *coureurs* et celle des *sauteurs*. Cette dernière section se partage en trois grands genres : 1° les sauterelles ou locustiens; 2° les grillons ou grilliens; 3° les criquets ou acridiens, qui font le sujet de notre travail.

Il s'agit d'établir une distinction entre le 1er et le 3e genre, ordinairement désignés sous le nom générique de *sauterelles*.

Les insectes de ces deux genres ont les ailes et les élytres placés obliquement en forme de toit; mais les différences essentielles sont les suivantes : 1° les locustiens ont quatre articles aux tarses, tandis que les acridiens n'en ont que trois.

2° Les locustiens, dont nous pouvons prendre pour type la sauterelle verte ou grande sauterelle (locusta viridissima) qu'on trouve dans nos prairies de France avant la fenaison, ont des antennes toujours fort longues et en forme de scie; celles des acridiens sont plus courtes, ont à peu près la longueur de la tête et du corselet, et se composent d'une certaine quantité de corps cylindriques invaginés les uns dans les autres.

3° Les femelles des locustiens ont constamment une tarière avancée, comprimée en forme de sabre ou de coutelas. Les femelles des acridiens n'ont point de tarière saillante, mais possèdent à l'extrémité de l'abdomen quatre crochets solides à l'aide desquels elles creusent la terre jusqu'à 10, 15 et même 20 centimètres de profondeur pour y déposer leurs œufs.

4° Absence du tubercule sternal chez les premiers, lorsqu'il existe chez les seconds à la partie antérieure du sternum entre les deux premières paires de pattes.

5° Enfin tous les locustiens sont herbivores; les acridiens sont herbivores et carnivores; quelques instants leur suffisent pour dévorer tantôt un morceau de viande de boucherie d'une certaine grosseur, tantôt le corps d'un oiseau ou d'un gibier quelconque; on les a même vus s'attaquer à des êtres vivants; ils sont très-friands du cadavre de leurs semblables.

Si nous insistons sur les différences de ces deux genres, c'est afin de

donner une idée bien nette de la sauterelle d'Afrique, en la comparant à la sauterelle verte des prairies de France, dont les moyens de destruction et de locomotion sont les mêmes. Heureusement que les climats tempérés ne sont pas aussi favorables à la reproduction de cette dernière, que le sont les régions tropicales pour les acridiens.

Voilà en quelques mots et à peu près l'anatomie différentielle de ces deux genres. Nous croyons inutile de dépeindre leurs caractères communs. Nous ferons seulement observer, en passant, une omission de M. le docteur Amédée Maurin au sujet des yeux : « Les yeux, dit-il, sont placés de chaque côté de la tête, tout-à-fait à la partie supérieure, où ils n'offrent qu'un millimètre de distance l'un de l'autre. Ils sont oblongs, très-bombés et présentent à travers la cornée des lignes blanchâtres alternant avec des lignes brunâtres parallèlement placées. » C'est vrai : mais il existe encore d'autres organes de la vision, nous voulons parler des *ocelles*, *yeux lipes* ou *stemmates*, qui sont au nombre de trois : deux à une très-petite distance du bord interne des yeux proprement dits; un au milieu de l'espace compris entre les antennes. Parmi les orthoptères, excepté chez les blattes, ils existent dans tous les genres.

D'où viennent les sauterelles? D'où viennent ces criquets voyageurs auxquels nous donnerons désormais le nom qui leur est propre d'*acridium migratorium*.

Nous allons tomber en plein dans le domaine de la légende. L'arabe ne voit rien avec les yeux de la nature; son intelligence paresseuse ne se livre à aucune sorte de travail pour se rendre compte des faits les plus simples. Le merveilleux, le surnaturel, voilà tout ce que peut enfanter son imagination. Un fils du désert, un habitant de Figuig, qui se trouve par hasard à Sebdon en ce moment, nous a donné des détails qui ne manquent pas d'une certaine originalité.

Depuis plus de 60 ans, dit-il, les sauterelles n'avaient pas envahi son pays, lorsqu'au commencement du printemps dernier elles arrivèrent par bandes innombrables. Les palmiers, seule ressource des habitants, furent dévorés en un clin-d'œil; les portes et les fenêtres de leurs maisons, faites en bois de palmier-dattier, furent rongées d'une façon incroyable. Dans l'intérieur des maisons, le linge, les provisions, rien ne fut respecté. A cette époque, nos colonnes, sous les ordres du colonel de Colomb, poursuivaient les contingents de Si-Lala; ce dernier fut envahi par une nuée de sauterelles qui s'abattirent sur les moutons et les chameaux et en rongèrent la laine. Il lui fallut 12 ou 13 jours pour s'en débarrasser. Ce qui paraîtra bien plus extraordinaire, c'est que,

ajoute l'arabe, les moutons et les chameaux s'empressaient de dévorer leurs habiles tondeurs.

Voici maintenant la légende telle qu'il l'a entendue raconter par ses pères.

Il n'est pas un seul arabe qui ne vous dise, quand on lui demande d'où viennent les sauterelles : elles viennent de la mer et retournent à la mer. Or, sur les rivages du Maroc se trouve un petit village appelé le Port des Sauterelles; dans les environs niche une sorte d'oiseau fantastique, le *Taaban*, qui signifie dragon ou serpent. Lorsque cet oiseau meurt, son corps entre en putréfaction et donne naissance à une quantité considérable de vers, qui sont les premiers germes des sauterelles. Quand elles ont atteint la croissance voulue, elles se dirigent vers le sud où elles se reproduisent; puis les vents les entraînent vers le nord et les précipitent dans la mer. Les Empereurs du Maroc, émus par les ravages causés, avaient établi au village des Sauterelles une garde à gages. Ces gardiens avaient pour mission de rechercher le corps de l'oiseau quand il mourait et de le brûler. Le germe du fléau était ainsi détruit. Mais l'Empereur actuel, Muley-el-Abbas, a supprimé cette garde; l'oiseau n'a pas été brûlé et les sauterelles ont reparu.

D'autres ont vu le roi des sauterelles avec quatre paires d'ailes et son corps tout rouge, plus gros que celui d'un gros pierrot; sa mission est de guider les masses dans leurs courses. Il y a quelques jours, des arabes de Négrier, à côté de Tlemcen, firent savoir au commissaire de police de cette ville qu'ils avaient pris une reine de sauterelles. Selon eux, cette reine avait une tête de hyène, un corps de cheval, etc., etc. Inutile de dire que ce fonctionnaire fit une course infructueuse.

Chaque pays a probablement ses récits particuliers, plus ou moins merveilleux, au sujet de ce fléau.

Revenons maintenant à la réalité. D'où viennent donc les sauterelles?

Au dire de certains voyageurs, elles naissent et vivent sous les régions équatoriales; c'est là leur pays propre, leur patrie. Mais lorsque la reproduction est trop considérable, sous l'influence peut-être d'une sécheresse trop prolongée, favorable à l'éclosion des œufs, les vivres leur manquent. De là migration. Elles s'élèvent en bandes dans les airs, et guidées un peu par leur instinct, beaucoup par les vents du sud, elles se dirigent vers des pays meilleurs où elles trouveront de quoi satisfaire leur voracité. — C'est ordinairement aux limites du Tell et du Sahara, qu'elles s'arrêtent pour y faire une première ponte. A partir de là seulement, nous pouvons les étudier et nous rendre compte de leurs actes.

Chez ces animaux, le mâle et la femelle sont parfaitement distincts. La fécondation se fait par l'union des deux sexes. Aussitôt après, la femelle cherche un endroit propre à l'éclosion de ses œufs. Tous les terrains lui sont bons; cependant elle choisit de préférence les terrains sablonneux. La structure de son abdomen lui permet de creuser des trous de près de 10 à 20 centimètres de profondeur; 9 ou 10 anneaux le composent; chacun est replié sur lui-même, à peu près comme les diverses pièces d'une longue-vue; leur longueur est donc plus considérable qu'elle ne paraît en réalité; de plus ils sont unis entr'eux par un tissu élastique formant beaucoup de plis à l'état normal. Pour forer son trou, la femelle commence au moyen des quatre crochets qui se trouvent à l'extrémité de son abdomen, et celui-ci-se déplisse et s'allonge au fur et à mesure que le trou devient plus profond. Là elle dépose ses œufs, ordinairement au nombre de 80 à 90. Après ce travail, mâles et femelles, tous meurent! leur mission est accomplie.

Voilà donc la première génération disparue. Les mâles, d'une longueur d'environ 5 à 6 centimètres, avaient le corps d'une couleur jaune serin; les femelles, de couleur brunâtre, avaient le thorax plus développé et plus fort que celui des mâles, et leur longueur dépassait celle de ces derniers d'environ 2 centimètres. Les élytres des deux étaient jaunâtres, tachetés de brun.

Nous avons laissé les œufs dans la terre où ils se trouvent réunis en grappes de 4 à 5 centimètres de longueur. Chaque grappe est entourée d'une sorte d'écume analogue à celle qu'on remarque sur nos herbes de France au commencement du printemps et qui sert au développement de la larve de nos locustiens. Après 15 à 20 jours, l'œuf donne naissance à la larve qui, à cette époque, n'a guère plus d'un millimètre. Elle se nourrit au moyen de l'écume pendant 20 jours environ, au bout desquels elle monte à la surface du sol à l'état de nymphe. La nymphe des acridiens, sauf les ailes, ressemble beaucoup à l'animal parfait. On lui donne généralement le nom de *criquet* jusqu'au moment où elle a atteint son entier développement; alors le criquet reçoit le nom vulgaire de sauterelle, que les naturalistes désignent sous la dénomination d'*acridium migratorium*.

Le criquet, à ce moment, présente une couleur brune noirâtre; les moyens de locomotion consistent plutôt dans la marche que dans le saut. Ils ne montent ni sur les arbres ni sur les arbustes; ils marchent sur la surface du sol d'une allure toujours égale, s'avançant tous dans la même direction, à peu près de la même façon qu'une eau dont la surface serait très-étendue, la profondeur insignifiante et la pente

d'écoulement à peine sensible. Ils se nourrissent des herbes qu'ils rencontrent, et commencent à devenir redoutables pour les moissons.

Mais une nouvelle métamorphose se prépare ! quelques jours après, le criquet noir devient criquet vert, rayé de noir, après avoir changé d'enveloppe. C'est ici que le naturaliste doit porter toute son attention, car de cette dernière nymphe va surgir l'insecte.

Les criquets verts montent sur les arbustes, mais progressivement et sans faire usage du saut ; si on s'en approche à ce moment, ils se laissent tous tomber et se réfugient dans la broussaille. Comme leurs prédécesseurs, les herbes et les moissons font l'objet de leur principale nourriture. A l'emplacement des ailes se trouvent deux espèces d'appendices membraneux, ressemblant assez à des ailes rudimentaires. Les véritables ailes n'apparaîtront que plus tard, quand l'insecte aura dépouillé son dernier vêtement.

Lorsque la métamorphose doit avoir lieu, on voit l'enveloppe du criquet vert se détacher en commençant par la partie postérieure ; c'est la tête qui sort la dernière. Les pattes du nouvel être s'agittent à l'intérieur pour le dégager de sa dernière enveloppe, et bientôt il apparaît, offrant à la vue une magnifique couleur rose. Les ailes sont tordues sur elles-mêmes dans le sens de leur longueur, comprimées en tire-bouchon d'arrière en avant ; c'est ainsi qu'elles étaient enfermées au-dessous de la dernière dépouille, à peu près comme une mèche de cheveux dans une papillote artistement arrangée. Quelques heures suffisent pour que les ailes se mettent dans leur position naturelle ; les membres, si frêles, prennent de la consistance.

Tout travail est fini ! L'insecte est complet ! Il a fallu pour en arriver là : l'œuf, la larve et deux métamorphoses de nymphes. Que de travail pour la formation d'un animal si dévastateur !

Maintenant, la sauterelle peut se livrer à ses instincts de destruction. Ses organes de locomotion, soit qu'elle marche sur le sol, soit qu'elle s'élève dans les airs, sont doués d'une force prodigieuse. Ses mandibules, mues par des muscles très-puissants, n'attendent plus qu'une proie.

Pour se faire une idée de ses immenses moyens de destruction, voyez le tableau qu'en font les arabes : « Elles ont, disent-ils, la tête d'une « hyène, le poitrail d'un cheval, le corps d'un scorpion et les antennes « comme les cheveux de Marie, mère de Jésus. »

La férocité, la force, l'insinuation, l'efficacité merveilleuse attachée au souvenir d'une créature privilégiée entre toutes ! Quelles conditions pour rendre redoutable un être vivant ! (*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE.

L'histoire n'est pas une de ces sciences dont les limites soient à peu près fixées. Chaque jour elle voit accroître son domaine. Un cours d'histoire universelle est donc tenu de se borner à la relation des principaux évènements, sous peine, en voulant aborder les faits particuliers, d'empiéter sur le terrain destiné aux autres études. Plus tard, à chacun selon ses goûts et ses loisirs à acquérir la connaissance approfondie des annales du pays auquel il appartient, et des peuples qui lui inspirent le plus d'intérêt. Ce n'est là, du reste, qu'une application de la grande et féconde loi de la division du travail. Ainsi l'a compris, ainsi surtout l'a mis à exécution M. le baron Edouard de Septenville, dans les deux publications qui suivent et déjà précédées d'une autre, sous le titre de *Victoires et Conquêtes d'Espagne :* 1° *Découvertes et Conquêtes du Portugal dans les deux mondes ;* — 2° *Histoire héroïque et chevaleresque des Alfonse d'Espagne.*

1° Ici encore le noble historien a-t-il cru devoir se restreindre, et de son œuvre faire deux parts, sous le rapport des développements. L'ancienne *Lusitanie*, ses origines, les vicissitudes qu'elle eut à traverser, les combats dont elle fut le théâtre dans les luttes glorieuses qu'elle soutint contre les diverses nations rivales ou dominatrices qui essayèrent de la soumettre et de l'asservir : les Romains, les Suèves, les Goths, Cette première période rapidement esquissée, ne semble apparaître que comme point de départ, en guise de date et en quelque sorte pour mémoire : un voile mélancolique et discret semble aussi avoir été jeté sur la longue sujétion de la péninsule au joug des Arabes, depuis la fatale journée de Xérès. Ce n'est qu'après avoir secoué la domination musulmane et avoir rejeté les hordes de Mahomet en Asie ou en Afrique, que le Portugal, affranchi et rendu à la liberté de ses mouvements, a pu donner carrière à ses aspirations et à ses rêves d'agrandissement et de gloire. Heureux s'il n'eût pas été contrarié dans ses efforts par une nation sœur issue de la même mère, l'Ibérie; on comprend qu'il s'agit de l'Espagne. Ce ne fut qu'au xvme siècle et après trois batailles décisives : celle d'Ourique, qui consacra le principe de la nationalité portugaise; celle de Tariffa, qui amena l'expulsion totale des Sarrasins de la péninsule; celle d'Aljubarotta, qui détruisit les dernières espérances d'envahissement de l'ambitieuse Castille et sanctionna la jeune dynastie d'Avis en la baptisant par la victoire, qu'il fut permis au Portugal de prendre son essor, et rassemblant les matériaux de la magni-

fique épopée de Camoëns, d'ouvrir l'ère des découvertes et des conquêtes qui devaient placer cette belliqueuse nation au rang de première puissance maritime du monde.

Au troisième fils du chef de la maison d'Avis, Jean Ier le Grand, à Henri le Navigateur, l'honneur principal de ce radieux épanouissement. Confiné par amour de la science sur son rocher de Sayres, à proximité du cap Saint-Vincent, entouré de savants, de cartes marines, les yeux sans cesse projetés sur l'Océan, et sur cette boussole récemment inventée par l'italien Flavio Gioja, il employa douze ans de sa vie à méditer le plan dont la réalisation fut de frayer une route aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et de signaler à l'admiration de l'Europe une quantité de royaumes inconnus dont le Portugal prit d'abord possession pour lui-même. Avant de tenter cette périlleuse entreprise, il voulut lui donner pour prologue la prise d'une place barbaresque devenue un repaire de pirates : une expédition de cent trente-deux vaisseaux, qu'il dirigea en personne, le rendit maître de Ceuta et de sa citadelle.

Bientôt (1418), le cap Bojador une fois doublé, et comme acheminement à la grande conquête, objet de ses vœux ardents, furent successivement découverts et soumis l'archipel de Madère, les îles Canaries, les îles d'Açores, l'île d'Adeget, l'île de la Garzas, les îles d'Arguim, les îles du Cap-Vert, etc., dernier exploit au nom de Henri le Navigateur, mort en 1463 dans sa 67me année, mort comme il avait vécu, des livres de sciences aux mains. Mais selon un dicton populaire, un malheur ne va jamais seul, et bientôt l'occupation du trône portugais vint douloureusement interrompre cette ère de prospérité.

Toutefois l'impulsion était donnée, elle reprit à l'avénement de Jean II, signalée par la découverte du cap de Bonne-Espérance, et la pensée qu'elle inspira à ce prince d'une expédition destinée à trouver par l'Océan un passage aux Indes. Afin de s'assurer si la navigation était possible au-delà de ce cap, désigné auparavant sous le nom de Cap des Tourmentes, le roi se décida à faire chercher, par terre, la route qui devait y conduire. Parti de Santarem le 7 mai 1487, trois vaisseaux cinglèrent vers Naples pour Rhode, puis de là, traversant le Caire, arrivèrent à Cananor, puis à Calicut, à Goa. C'en est fait, les Indes étaient découvertes, c'est-à-dire au moment de devenir propriété portugaise.

Ce fut Vasco de Gama qui eût l'honneur de pénétrer le premier dans cette autre terre promise; pourtant il ne fut que l'éclaireur du grand homme qui en fit décidément la conquête, de l'illustre et immortel d'Albuquerque. Mais instabilité des choses d'ici-bas : l'avidité hollan-

daise, la rapacité britanique ne tardèrent pas à disputer aux vainqueurs ce fruit de leurs longs sacrifices. Les colonies qu'ils y avaient formées languirent aussi sous la domination espagnole, et ne reprirent leur mouvement ascendant qu'à la restauration de la maison de Bragance. Bref des possessions, *possessions* portugaises qui s'étendaient sur un espace de 4,000 lieues le long des côtes, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap de Ming-Po, en Chine, sans y comprendre les rivages de la mer Rouge et ceux du golfe Persique, qui comptaient encore environ 1,200 lieues, de ce brillant diadème, il n'est guère resté aux premiers conquérants que la quatrième partie, dont le plus beau fleuron est l'empire florissant du Brésil.

Ce qu'il a été impossible aux ravisseurs, contrairement à leurs procédés de violence et de barbarie, d'enlever aux Portugais, c'est leur renommée de justice, de modération et de bonté envers les peuplades soumises à leur sceptre. L'éloquent et persuasif historien sait nous faire aimer autant qu'admirer ce peuple loyal, énergique et vaillant, digne du bonheur dont il est appelé à jouir aujourd'hui sous le gouvernement bienfaisant et tutélaire de S. M. don Louis.

2° *Histoire héroïque et chevaleresque des Alfonse d'Espagne*, avec une dédicace à S. A. R. don Alfonse, Prince des Asturies.

Les torts de l'Espagne envers le Portugal ne doivent pas nous faire oublier ou méconnaître les titres susceptibles de la recommander aux âges présents et à venir, imitateurs en cela de l'équitable auteur qui, Chevalier de l'ordre royal et distingué de Charles III, comme il l'est de l'ordre militaire du Christ, s'efforce de tenir d'une main impartiale la balance entre les deux nations.

Introduction. — Dans ces préliminaires, sous cette épigraphe : Siècles de héros, jours de gloire, intrépides guerriers qui, malgré le trépas, vivez dans les traditions, vivez dans l'histoire (Du Bocage) ! on lit :

« Il est des noms qui semblent aimés du ciel. Celui d'Alfonse est « un de ceux-là ; les rois d'Espagne qui le portèrent l'illustrèrent tous, « et il est demeuré comme un symbole de piété, de grandeur d'âme, de « bravoure et de sentiments chevaleresques ! »

Puis d'un docte pinceau, l'artiste historien trace en quelques traits incisifs et facilement reconnaissables l'image de chacun d'eux, comme un portrait à suspendre au salon des ancêtres, et distinct de couleur et de physionomie. Mais ces touches savantes nous les retrouverons sans doute implicitement dans le corps de l'ouvrage, et l'espace nous est mesuré.

Ce n'est donc pas seulement en vertu et par l'effet de l'ordre chronologique passé, que sont désignés les Alfonse : au nom de chacun d'eux est attaché un signe distinctif, une qualification propre et comme un cachet individuel, d'autant plus nécessaire que leur identité était menacée d'être confondue par suite de leur participation commune à la même lutte, lutte interminable, qui pendant huit cents ans s'imposa comme tâche essentielle, comme affaire capitale, et d'urgence à tous les rois qui se succédèrent sur le trône d'Espagne. L'Islamisme avait planté ses étendards sur le sol ibérique ; il fallait à tout prix les en arracher. De là l'épithète de catholique donnée à la nation et en particulier au premier des Alfonse.

Alfonse Ier le Catholique, fils de Pierre, duc de Cantabrie et de Biscaye. Alfonse Ier descendait du roi Goth Récarède, prince arien qui s'était converti à l'Orthodoxie en 691.

Contemporain de Pélage, ce nouveau Judas Machabée, et brûlant du désir de s'associer à l'œuvre de délivrance du grand héros chrétien, il accourut de la Biscaye à la tête d'une troupe de Basques, et vint se présenter au libérateur qui ne tarda pas, édifié par les vertus de son jeune auxiliaire, de le choisir pour époux de sa fille Hermésinde, et, à sa mort, trois ans plus tard, de l'appeler par testament au trône, dans le cas où son fils Favella décéderait sans enfants; ce qui arriva, le fils de Pélage, après deux ans de règne, ayant été victime d'un accident de chasse.

Ceint du diadème, Alfonse Ier n'en poursuivit qu'avec plus de dévouement et d'intrépidité le cours de la mission rédemptrice. Faute d'une armée régulière, et hors d'état de livrer des batailles rangées, il se contenta, a la façon de Fabius *cunctator*, d'attirer l'ennemi dans des embûches, ou comme Sertorius, de le harceler par des surprises incessantes et les ruses d'une guerre de montagne, attentif, après l'avoir chassé d'une position, d'une cité, à relever une église sur les ruines d'une mosquée, et à la force brutale du cimeterre, fidèle à substituer la crosse pacifique de l'évêque, tactique à laquelle il avait dû de reprendre sur les Maures un nombre considérable de villes importantes, et de prolonger le royaume des Asturies dans les champs du Portugal, aux monts de la Rioja et jusqu'aux Pyrénées et à l'Arragon, lorsqu'il s'éteignit, en 757, à l'âge de 74 ans, à Cangas, dont il avait fait le siège de son royaume, laissant deux fils, don Froila, qui lui succéda, et don Wimaran.

Alfonse II le Chaste. — Il semble qu'à la vue du sol sacré de la patrie, foulé sous le pied profanateur de l'étranger en armes, toutes les opinions hostiles devraient, oublieuses de leurs dissidences, se réunir

et se concentrer sur un objet unique : la libération du territoire. Qu'il est loin d'en être toujours ainsi ! Le règne du second des Alfonse est un nouvel exemple des tristes désordres des citoyens venant assombrir de leur crêpe sinistre les lauriers déjà en deuil du soldat !

Après un règne de 15 ans sur la Galice et les Asturies, reconquises par Pélage et Alfonse 1er ; après avoir lui-même apporté sa pierre à la réédification de l'édifice réparateur, le père d'Alfonse le Chaste, don Froila, lâchement assassiné en 768, ne laissait à son fils qu'un sceptre brisé. Repoussé successivement du trône par deux compétiteurs à la solde des adeptes du Coran, l'Infant don Alfonse n'en franchit les degrés, en 783, que pour en être précipité par un troisième usurpateur. Enfin, à la mort de ce dernier, en 789, s'il ne recouvra pas immédiatement la couronne héréditaire, du moins, le quatrième détenteur eut-il assez de conscience ou d'habileté pour l'appeler à la cour et l'associer à son pouvoir. Il ne devait pas en rester là : témoin des prodiges de valeur déployés par l'Infant dans une action contre les Maures commandés par l'Emir Issem, il n'hésita plus à abdiquer en sa faveur, le 14 septembre 791.

Le Souverain ne démentit pas les promesses de l'Infant. L'Emir de Cordoue, en échange de l'appui qu'il avait prêté à la félonie, avait exigé un tribut annuel de cent jeunes filles. Irrité du refus d'Alfonse d'acquitter ce honteux impôt qui aurait réalisé la fable du Minotaure de Crête, il s'avança imprudemment jusqu'au pied des murs de la ville de Lutos (Luniége). Alfonse, qui l'avait laissé ainsi s'engager, fondit sur lui avec une telle impétuosité, que 70,000 hommes tombèrent sous les coups des Chrétiens. Ce haut fait d'armes, objet de l'admiration de Charlemagne, fut impuissant à conjurer une révolte qui força le vainqueur à se retirer dans un monastère.

Promptement tiré de son exil et ramené en triomphe dans sa capitale d'Oviedo, le pardon, un pardon absolu, est la seule vengeance qu'il voulut exercer sur les coupables.

C'est sous le règne de ce prince que fut retrouvé le corps de l'apôtre saint Jacques Zébédée, et que, grâce aux bienfaits du roi, fut constituée la milice hospitalière connue sous le nom d'ordre de Saint Jacques de Compostelle, ordre destiné à protéger les pèlerins attirés de toutes parts par leur dévotion à des reliques vénérées. Si d'une main il fondait ainsi des établissements religieux, de l'autre, il ne discontinuait pas de faire sentir aux Ottomans la puissance invincible de ses armes. Couvert de gloire et se voyant accablé d'années, il résolut de convoquer, en 835, les Etats généraux du royaume, et, comme son existence

s'était écoulée dans les austérités du célibat, il se choisit un successeur en la personne de son cousin don Ramire, roi de Galice. Décédé sept ans plus tard, la 78me année de son âge et la 69me de son règne, il emporta dans la tombe la réputation d'un grand roi et d'un saint homme.

Alfonse III le Grand. — Bien que né sous la pourpre et fils du roi Ordoguo, Alfonse III n'en eut pas moins, d'abord, à conquérir son trône, ensuite à le défendre contre les entreprises factieuses, incessamment renouvelées, de quelques seigneurs aux gages et complices des émirs. Il était absent de la Cour et n'avait que 14 ans à la mort de son père, en 866, deux circonstances qui n'empêchèrent pas les grands du royaume de le proclamer roi, mais qui inspirèrent à l'un d'eux, le comte de Galice, l'audace de s'emparer du royaume. Le poignard ayant fait prompte justice de cette révolte, Alfonse se trouva en face d'un autre séditieux parvenu à soulever la province d'Alava. Mais déjà grandi et fortifié par la lutte, il marcha hardiment contre les rebelles qui, terrifiés par sa seule présence, lui livrèrent leur chef, condamné à expier sous les verroux sa criminelle insurrection.

Débarrassé un instant des adversaires du dedans, Alfonse put se tourner tout entier contre les ennemis du dehors, si cette expression convient toutefois au sectateur du Croissant, sacrilègement campé sur une terre vouée au culte de la croix. Ses victoires, dont les fruits furent employés à des fondations pieuses et à l'encouragement des sciences et des arts, nous frappent d'étonnement par leur nombre, leur rapidité et leur éclat. Nous n'essaierons pas d'en donner une idée, c'est dans l'ouvrage qu'il faut en lire les causes, les moyens et l'imposante description.

Ces merveilleux succès obtenus à Pampelune, en Galice et en Castille, poursuivis en Andalousie, en Léon, en Asturie; les frontières du royaume reculées jusqu'aux bords du Duero; les villes rebâties, les terres rendues à l'agriculture, les sanctuaires restaurés ou fondés, cette longue prospérité de 40 ans aurait dû gagner à Alfonse III toutes les affections et tous les cœurs. Ingratitude, inconstance humaine! Sans parler de quatre nouvelles conspirations consécutives de la part de quelques seigneurs ambitieux et mécontents, l'aîné de ses cinq fils, don Garcia, nouvel Absalon, ne craignit pas de lever l'étendard impie de la révolte contre l'auguste auteur de ses jours. Vaincu dans cette tentative parricide, et pour tout châtiment, puni de la perte de sa liberté, au lieu de reconnaître la légèreté de cette peine, si loin de la gravité de l'attentat, par ses instances auprès de ses partisans, de con-

nivence avec son second frère et la reine, il réclama à cor et à cri son élargissement, si bien que le monarque, dans une assemblée des grands du royaume, convoquée en 910, n'écoutant que ses sentiments paternels, alla au-delà de ce qui lui était demandé : il lui céda, en présence de tous, le trône des Asturies, devenu le trône de Léon, et donna la Galice à son second fils Ordonne. Sacrifice sublime mais plein d'amertume. Le grand roi n'y survécut que de deux ans et mourut le 20 décembre 912.

Alfonse III ne mérita pas seulement le titre que la postérité a sanctionné, par la supériorité de ses talents militaires ; éclairé dans un siècle d'ignorance, la meilleure histoire des rois, ses prédécesseurs, a été écrite de sa main.

Alfonse IV le Moine. — Don Alfonse, fils d'Ordonne II et petit-fils d'Alfonse le Grand, fut proclamé roi de Léon, en 924. C'était un de ces princes comme nous en avons eu plus d'un dans notre histoire, bons, mais faibles, et qui, faute de fixité dans leurs projets, deviennent les artisans de leur propre malheur. La mort d'une épouse chérie, sous l'impression des regrets qu'il éprouva de cette perte, ayant développé chez lui les contemplations mystiques et les pratiques religieuses, convaincu de son peu d'aptitude au maniement des affaires publiques, il appela son frère don Ramire à Zamora, et fit publiquement abdication de sa couronne en sa faveur, puis se retira dans un monastère. Mais bientôt, à la sollicitation intéressée de perfides conseillers, il voulut revenir sur cette détermination, ce qui lui fut facile, car il était aimé. Peut être moralement parlant, don Ramire se fût-il honoré en rendant à son frère le sceptre qu'il tenait de sa générosité ; mais l'amour du pouvoir l'emporta. A la tête de l'armée, qui tout naturellement préférait un guerrier à un cénobite, il l'assiégea dans sa capitale, et au bout de deux ans la réduisit par famine. Comme Eustache de Saint-Pierre, Alfonse prit le parti d'aller se jeter aux pieds du vainqueur, qui, tout en pardonnant aux habitants, jeta le malheureux suppliant en prison après lui avoir fait crever les yeux. Vengeance atroce, mais assez familière à cet âge historique qu'on appelle le bon vieux temps. Transféré depuis dans un monastère, l'infortuné captif y mourut de chagrin et de douleur, en 932.

(*A suivre*). H.-G. Cler, *professeur émérite*.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 9 AOUT 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Le Secrétaire-Général lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Correspondance manuscrite : M. Auguste Guyard, fondateur de l'œuvre de la *Commune modèle*, nous annonce l'envoi du 5e numéro du journal consacré au développement de cette œuvre, ainsi que le prospectus d'un autre journal intitulé : le *Dimanche du Village*.— M. J.-A. Barral, ancien rédacteur du journal l'*Agriculture pratique*, et fondateur d'un nouveau journal sous le titre de *Journal de l'Agriculture*, veut bien nous adresser les deux premiers numéros de cette nouvelle publication, ainsi que le premier numéro de la *Presse scientifique des Deux-Mondes*, de mensuelle rendue hebdomadaire.—Mlle Gabrielle de Poligny nous fait l'honneur de nous adresser un extrait de la *Revue hebdomadaire des sciences*, *les Mondes*, livraison du 12 juillet 1866, contenant une appréciation, par M. l'abbé F. Moigno, du *Moteur électro-magnétique*, récemment découvert par son oncle, M. le comte de Molin. — De Bordeaux, MM. Jules Léon et Jean Sénamaud, jeune, nous annoncent, le premier, l'envoi d'un poème en vers sur les *Progrès de la Chimie*, le second, l'envoi d'une nouvelle sous ce titre : *Le Bourreau de l'Estramadure*, et d'une autre faite en collaboration et intitulée : *Les Trous du Maroc*. — D'Oran, M. Patin, lieutenant au 2e zouaves, nous remercie du diplôme de membre correspondant qui lui a été conféré dans une de nos dernières séances.

Correspondance imprimée; circulaires : Société impériale d'agriculture d'Alger : « Monsieur le Président, une souscription, vous le savez, vient d'être ouverte en France, sous les auspices de l'Empereur, en faveur des victimes de l'invasion des sauterelles en Algérie, etc. » Mais, déjà et d'avance il a été répondu à cette circulaire, soit collectivement, soit individuellement. — Congrès archéologique de France et Assises scientifiques de Provence. La 34me session du congrès archéologique de France aura lieu l'hiver prochain, à Nice, dans le courant de janvier, en même temps que la 4me session des *Assises scientifiques de Provence*. Appel aux Sociétés savantes de s'y faire représenter par un ou plusieurs délégués.— Congrès scientifique de France. En raison de l'état sanitaire

de la ville d'Amiens, la 33me session du Congrès scientifique de France, qui devait s'ouvrir dans cette ville du 1er au 10 août dernier, est ajourné à l'année 1867. — Société d'émulation du département des Vosges. Avis donné aux Sociétés correspondantes que, sous le couvert de Son Exc. le Ministre de l'Instruction publique, elle leur adresse le 1er cahier du Tome XII de ses Annales.

Lectures à l'ordre du jour : De M. le docteur Rouget, d'Arbois, sous ce titre : *Hygiène publique et médecine légale; Falsification du kirsch par l'eau distillée de laurier-cerise.* — De M. Foyet, ancien employé des forêts : *Un fait forestier;* du même : *La richesse et la science*, fable en vers sous forme de dialogue. — De M. J.-M.-A. Guillaume, docteur en médecine de la Faculté de Paris : *Catéchisme d'hygiène populaire mis à la portée de la classe ouvrière des villes et des campagnes*, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. — De M. le docteur Descieux, médecin de l'hôpital de Montfort-Lamaury (Seine-et-Oise) : *Influence de l'état moral de la Société sur la santé publique.* — De M. le docteur Bergeret, d'Arbois : *La Prostitution et les maladies vénériennes* dans les petites localités. (De ces trois dernières publications, analyse par M. H. Cler).

Admission, comme membre correspondant, de M. Athanase Mathieu, distillateur à Dole.

AGRICULTURE.

Les Cuscutes.

(*Suite et fin.*)

La distinction spécifique des cuscutes, d'après les plantes qu'elles attaquent, me semble un pressentiment de la science à l'égard du rôle particulier que la nature attache à certaines espèces. Pour moi, les légumineuses fourragères dont il est ici question, le trèfle et la luzerne, auraient chacune leur cuscute spéciale. En effet, d'après les observations d'un naturaliste éminent, M. le Dr Noulet, le trèfle de la contrée que j'habite, aux environs de Toulouse, n'aurait jamais offert que le *Cuscuta minor* ou *trifolii*, et la luzerne, rien que le *Cuscuta corymbosa* ou *suaveolens* de Seringe. Le fait est tellement certain pour cette dernière, que le voisinage d'une luzernière attaquée par la cuscute se révèle à

distance, bien avant qu'on ne l'ait aperçue, par l'odeur suave, comparable à celle de la vanille et de l'héliotrope, que ses fleurs répandent, et qui a valu, en botanique, à cette espèce l'un de ses noms spécifiques.

Pour moi, j'ai constaté un fait des plus concluants. Un champ d'environ six hectares, partagé sans fossé en deux parties, avait reçu d'abord d'un côté, de la luzerne, et de l'autre, quelques années après, du trèfle. Les deux espèces de plantes — trèfle et luzerne — se rencontraient à la ligne de séparation et sur une longueur d'environ 120 mètres. Le trèfle fut envahi presque en entier par la cuscute, pendant la seconde pousse qu'on destinait à fournir de la graine. Les filaments de la cuscute atteignaient les pieds voisins de luzerne et ils commençaient à s'enrouler autour de ceux-ci par leurs extrémités. Mais la marche de la cuscute s'est arrêtée là ; elle n'a pu par conséquent se propager sur une plante qui ne lui offrait pas sans doute les conditions nécessaires à son existence. Ce fait m'avait tellement frappé que j'ai continué de l'observer avec un grand intérêt, à de fréquentes reprises, pendant le cours de la saison. Le trèfle ayant été défriché, je n'ai trouvé nulle part de la cuscute, l'année suivante, sur la luzerne. Si les graines que la plante parasite a dû laisser en abondance sur le terrain ont pu germer et naître, la luzerne, encore une fois, n'en a reçu aucune atteinte.

Dans les environs de Toulouse, les luzernes sont de plus en plus envahies par la cuscute qui leur est propre. Elle-même se propage souvent par le transport des graines par les vents. On a vu des champs de luzerne exempts jusqu'alors de cuscute, en offrir subitement sur leurs bords, à la suite de l'établissement d'une nouvelle luzernière qui a apporté le fléau. Eh bien, les champs de trèfle, qui en étaient également voisins, n'ont nullement souffert.

Voici des faits de détails concernant l'innocuité de la cuscute de la luzerne à l'égard du trèfle.

M. du Bernard, l'un de mes confrères de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne, a rapporté devant cette Société un fait des plus décisifs. A la suite d'une luzernière établie déjà depuis quelques années à Brassac (Tarn), M. du Bernard fit garnir le restant du champ, d'abord d'un ensemencement en luzerne, et, après celui-ci, d'un ensemencement en trèfle. L'année suivante, la cuscute s'est déclarée dans le semis de luzerne et elle a gagné rapidement la vieille luzernière, mais elle n'a pas le moins du monde attaqué le semis de trèfle, également contigu du côté opposé. — Un autre membre de la même Société, M. Marcel Lacaux, dans une commune des environs de Toulouse, avait mêlé dans

un semis une partie de graine de trèfle sur sept parties de graine de luzerne, afin d'épaissir la première coupe de la luzernière. La cuscute étant survenue, les pieds de trèfle ont été épargnés; ils contrastaient d'une manière frappante par leur vigueur avec les pieds mourants de la luzerne.

La pratique agricole pourrait tirer quelque avantage de ces observations. Après un trèfle qui aurait été infesté, on pourrait cultiver sans crainte de la luzerne et réciproquement, pourvu, bien entendu, que chaque semence soit complètement pure. Néanmoins, je ne dois point dissimuler que cette manière de voir peut rencontrer des contradicteurs. Un botaniste de Bordeaux, M. Charles Desmoulins, dans ses *Etudes organiques sur les cuscutes* (pages 30 et 31), rapporte des faits propres à inspirer du doute, M. Benvenuti, cité par M. Desmoulins, aurait constaté qu'une même cuscute aurait réussi sur des trèfles, des luzernes et même sur le mûrier, la vigne, le jasmin, etc. Seulement, M. Benvenuti ne donne à sa cuscute que le nom trop général et trop peu caractéristique d'*europœa*. La contradiction que je note entre mes observations et les faits avancés par MM. Desmoulins et Benvenuti peut tenir à deux causes : d'une part, on a pu reconnaître isolément une cuscute sur une plante qui ne lui est pas spéciale, qui n'est pas sa plante *obligée;* mais celle-ci, dans ce cas, ne remplit que l'office de support, autour duquel le parasite vient s'enrouler instinctivement; et ainsi que je l'ai vérifié dans les premiers faits que j'ai signalés, la cuscute ne fera pas un pas de plus, ne puisant aucun élément nourricier dans le végétal sur lequel le hasard l'a placé. D'autre part, quand la cuscute dont on parle n'est pas spécifiquement caractérisée, c'est que l'on peut avoir à faire à des espèces qu'on appelle *vagabondes*, en botanique, à des espèces analogues à celles du thym *(C. epithymum)* que l'on rencontre sur des végétaux variés. Mais ces espèces vagabondes ne sont point, en définitive, celles que les botanistes décrivent comme étant répandues sur les plantes qui nous occupent, le trèfle et la luzerne.

Le défaut de détermination spécifique n'est pas le seul que les agriculteurs aient à regretter. Un fait plus important encore serait celui de savoir quelle est la vitalité, la durée de l'existence des diverses espèces de cuscute. En 1848, M. Naudin *(Journal d'agriculture pratique*, 2me série, t. V., page 200, *Chronique horticole)*, appelait l'attention des horticulteurs sur une invasion de cuscutes au Muséum. « On avait cru jusqu'à ce jour, disait M. Naudin, que la cuscute ne se développait que sur les légumineuses; mais une fâcheuse expérience qu'on vient de faire au Muséum, prouve qu'elle s'accommode tout aussi bien des

plantes de presque toutes les familles, à l'exception pourtant des graminées. M. Pepin, à qui nous devons ces détails, l'a vue prospérer sur des cistes, des conifères, des rosiers, des cactus et jusque sur des plantes aquatiques.... La *ténacité de ses racines* qui résistent aux plus grands froids de nos hivers; sa facile multiplication par les fragments de ses tiges; et surtout l'énorme quantité de graines qu'elle produit pendant toute la belle saison, sont autant de moyens de propagation rapide qui doivent en faire considérer l'invasion dans un jardin comme un véritable fléau. » En publiant ces observations intéressantes, M. Naudin a oublié de noter quelle était l'espèce de cuscute qui ravageait les cultures du Muséum au point de faire perdre 600 échantillons dans une seule saison. Cet oubli est d'autant plus regrettable que M. Naudin, contrairement à l'opinion générale, fait de la cuscute une plante vivace, résistant aux plus rigoureux hivers. M. Benvenuti, au rapport de M. Ch. Desmoulins, aurait vérifié l'état vivace de la cuscute : « Le mémoire extrêmement curieux de M. Benvenuti, dit M. Desmoulins, nous fait connaître plusieurs faits entièrement nouveaux, et celui-ci, entre autres, que la cuscute n'est nullement *annuelle*, mais bien réellement *vivace*, comme l'avaient fait pressentir quelques observations dues à M. Decaisne. » (Voir à ce sujet les *Annales de l'agriculture française*, année 1843, et les *Annales de la Société d'horticulture de Paris*, année 1848).

Que conclure de tout ce qui précède? 1° C'est que l'étude complète de la cuscute au point de vue agricole est encore à faire, et que l'attention des botanistes doit être appelée sur cette étude; 2° qu'en attendant, des faits agricoles, observés dans les environs de Toulouse, ont démontré que, quant au trèfle et à la luzerne, chacune de ces légumineuses a son parasite propre et distinct, et que, par suite, on n'a pas à redouter dans cette contrée pour le trèfle la présence, dans le sol, des graines du parasite de la luzerne, et réciproquement; 3° quant aux moyens de délivrer un champ envahi par la cuscute, il n'existe que des procédés, assurément bien conçus, mais d'une application difficile et, en conséquence, d'un résultat insuffisant, alors surtout qu'on doit opérer sur de grandes étendues; 4° il est plus sûr de prévenir le mal, en évitant d'abord d'ensemencer soit en trèfle, soit en luzerne, des champs que l'on soupçonnerait renfermer des graines de la cuscute spéciale à la plante; ensuite, toutes les fois qu'on ne sera pas certain de l'état de pureté des graines, de leur faire subir un nettoyage à fond des plus rigoureux.

MARTEGOUTE.

CONCOURS. — EXPOSITION.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient de publier un arrêté dont nous allons faire connaître les deux premiers articles :

Art. 1er. Un concours général de volailles grasses, un concours international de fromages, un concours général de beurres, et une exposition d'instruments à fabriquer les fromages et les beurres, auront lieu à Paris, au mois de décembre 1866.

Art. 2. Une somme de 5,000 fr., des médailles d'or pour les seconds et des médailles de bronze pour les autres prix, sont mises à la disposition du jury, pour être distribuées en primes aux lots de volailles grasses nées chez l'exposant ou engraissées par lui, reconnus les meilleurs.

Les abonnés qui désirent connaître les conditions de ces concours, peuvent s'adresser aux bureaux des préfecture et sous-préfectures de chaque département.

EAU-DE-VIE DE NÈFLES.— M. le docteur Pactet, de Mont-sous-Vaudrey, s'avisant un jour de distiller des nèfles, en tira une eau-de-vie d'un arôme excellent. Le rendement est aussi abondant que celui de la cerise, le procédé est aussi simple que peu coûteux. On sait que la nèfle, qui croît très-facilement dans notre pays, ne se conserve pas. Nous félicitons M. Pactet, membre fondateur de notre Société, d'avoir trouvé un moyen d'utiliser cet ingrat produit.

La Luzerne-Savon.

Voici, dit le *Journal de Vienne*, un fait dont le hasard a rendu témoin un de nos amis. Ce fait, ignoré des botanistes, créera peut-être une industrie nouvelle :

« La semaine dernière, dans une courte excursion à la campagne, cet ami avait vu une jeune et jolie fermière qui, ses beaux bras blancs nus jusqu'à l'épaule, savonnait en chantant, dans une grande cuve de bois montée sur un trépied, le linge de deux charmants enfants.

« Hissés sur une chaise, ces derniers la regardaient faire; ils poussaient de joyeux éclats de rire chaque fois qu'ils pouvaient plonger à la dérobée leurs petites mains dans la belle mousse blanche qui couvrait l'eau du lessivage et formait des milliers de bulles brillantes, irrisées de tous les tons de l'arc-en-ciel, renaissant et éclatant sans cesse. Or, savez-vous ce qui produisait cette mousse et ces bulles, ce qui rendait le linge d'une blancheur éblouissante? C'était de simples racines de luzerne bouillies pendant une demi-heure dans de l'eau de fontaine, ensuite écrasées et pétries.



« C'est une recette de ma mère, dit la jeune femme; elle produit non-seulement une grande économie de savon dans mon petit ménage, mais encore elle me fournit une excellente matière pour faire la lessive; elle remplace avec avantage les cendres de bois dont on se sert. »

M. le baron de Septenville, membre titulaire de notre Société, vient d'être nommé membre bienfaiteur de l'*Orphelinat du Cœur immaculé de Marie*, situé à Courcelles-sur-Aujon.

Mme la baronne de Septenville vient d'acquérir le même titre, en vertu de sa pieuse charité et de son dévouement pour les Orphelines du Cœur immaculé de Marie.

On lit dans le numéro 8 de la *Tribune lyrique* :

« L'éditeur Renard (rue Jacob, 14, Paris) vient de mettre en vente les *Etapes du cœur*, de notre collaborateur, M. Eutrope Lambert. Avis à ceux qui, dans notre âge de prose, aiment encore la poésie.

Nous reproduisons avec plaisir cette annonce en faveur de notre jeune et laborieux correspondant, qui a bien voulu nous faire hommage d'un exemplaire de l'ouvrage mentionné.

DONS.

Il est offert à la Société, par :

M. le baron Edouard DE SEPTENVILLE, du château de Liguières-en-Poix (Somme) :

Découvertes et conquêtes du Portugal dans les deux mondes. — Histoire héroïque et chevaleresque des Alfonse d'Espagne.

M. Achille CHEREAU, docteur en médecine :

Notice sur les anciennes Ecoles de médecine de la rue de la Bucherie, adressée à M. Amédée Latour, rédacteur en chef de l'*Union médicale*.

M. le docteur BLANCSUBÉ, médecin à Mostaganem :

Notice sur le Cousso, extrait du Bulletin de la Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Etienne.

M. H. CLER :

Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 3 volumes.

M. le docteur C.-L. SANDRAS :

Essai sur les eaux minérales phosphatées ferrugineuses.

M. le docteur Achille CHEREAU :

Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny, contenant ce qui s'est passé dans le Comté de Bourgogne pendant l'invasion française et lorraine.

ERRATA DU BULLETIN N° 7.

Page 198, ligne 6, après tromperie, supprimez la virgule.

Page 199, ligne 10, au lieu de *sucre*, lisez *suc*.

Même page, 1re annotation, après de Lens, lisez : *en* au lieu de *ou*.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

SCIENCES MÉDICALES.

Hygiène du Vieillard,

PAR M. CHONNAUX-DUBISSON, MEMBRE CORRESPONDANT.

(Suite).

DE LA PRÉPARATION DES ALIMENTS ET DE L'ASSAISONNEMENT.

La préparation des aliments consiste principalement dans l'application du calorique et dans le mélange de différentes substances auxquelles on les associe.

Deux manières principales sont employées pour appliquer le calorique aux substances alimentaires, la voie humide et la voie sèche.

La viande bouillie ou cuite dans l'eau pendant un espace de temps convenable est tendre à raison de l'humidité qui a pénétré dans son tissu ; mais elle est peu nourrissante ; on se sert de ce procédé plutôt pour avoir l'osmazome et la gélatine, solution qu'on appelle *bouillon*, et dont on fait la soupe. Le bouillon sera toujours une bonne nourriture pour le vieillard; mais la viande bouillie ne lui est pas si convenable que lorsqu'elle est préparée d'une autre manière. La viande rôtie convenablement, c'est-à-dire à feu vif, et arrosée avec la graisse qui en découle, pour en augmenter la chaleur et former une croûte qui concentre les sucs à l'intérieur, et faire qu'ils pénètrent la chair et l'attendrissent, est très-nourrissante, parce qu'elle n'est privée d'aucun de ses sucs; elle est tonique, et presque tous les estomacs s'en accommodent parfaitement. Les viandes les plus visqueuses ont surtout besoin d'être rôties pour être bienfaisantes.

L'étuvée est une des meilleures manières de préparer la viande qu'on doit servir aux vieillards : pour la préparer ainsi, on la met dans un vase recouvert; on ajoute une petite quantité d'eau, et on maintient le tout à un degré de chaleur modéré et longtemps soutenu; de cette façon la viande cuit dans son propre suc, elle s'attendrit beaucoup sans s'épuiser, sans se dessécher : on profite de tout son suc. Dans cette préparation, la viande est plus facile à digérer, et en même temps plus nourrissante. La préparation appelée *friture* est moins bonne que la précédente, parce que le beurre ou la graisse dans lequel on met cuire la viande ne la pénètre pas, mais forme une enveloppe autour, laquelle contracte bientôt l'âcreté de l'empyreume, et de là devient difficile à digérer, fatigue et irrite l'estomac.

Les assaisonnements ou condiments ne sont pas des substances alimentaires; ils ne contiennent rien qui puisse se convertir en notre propre substance; ce sont des corps âcres, irritants, aromatiques. Mais dans les cuisines on a étendu la signification de ce mot; ainsi on a donné le nom d'*assaisonnement* à toutes les matières qu'on mêle aux aliments; et de ce nombre sont plusieurs substances alimentaires.

Le premier but des assaisonnements fut de rendre les mets plus agréables au goût : mais à mesure qu'on en usait, le sens du goût devait nécessairement s'émousser, et forcer à en augmenter la dose et à les multiplier à l'infini; puis on vit qu'ils étaient devenus indispensables à certaines personnes, et que, dans beaucoup de cas où l'estomac ne faisait pas régulièrement ses fonctions, ils pouvaient être utiles; on ne tarda pas alors à en faire un objet de première nécessité, et on en vint au point qu'un mets préparé sans assaisonnement aurait paru insipide.

De tous les assaisonnements, le plus commun est le sel marin; son usage, qui est tellement répandu, a fait loi; mais il est bon cependant que les vieillards n'en abusent pas, parce qu'il pourrait alors irriter le tube intestinal et troubler la digestion. Les acides, dont beaucoup de personnes usent avec délices, ne doivent pas être pris non plus en trop grande abondance, car ils pourraient entraîner des inconvénients plus graves; ils altèrent alors la sensibilité du tube intestinal, ils peuvent accélérer l'émaciation. Les assaisonnements tirés des alljacées contiennent un suc visqueux, gélatineux, dans lesquels est un principe âcre, piquant, qui picote la langue, l'irrite, ainsi que l'œsophage et l'estomac.

Le vieillard doit en user modérément, surtout dans les pays du nord, où les plantes qui fournissent ces subtances sont toujours beaucoup plus âcres. On doit aussi user avec circonspection des assaisonnements aromatiques, exotiques, tels que la muscade, le girofle, la cannelle, le poivre, etc.; ils excitent la soif, ils peuvent même susciter un petit mouvement fébrile, ce qui est très-contraire aux personnes avancées en âge.

On ne doit en général user d'assaisonnements qu'autant que l'insipidité des aliments l'exige; cependant le vieillard peut en étendre l'usage, pourvu que ce soit avec précaution; son estomac affaibli a besoin de stimulants; il a besoin d'être en quelque sorte réveillé pour bien digérer les aliments qui se trouvent en contact avec lui. Les dents, qui manquent à la plupart des vieillards, et qui font que les aliments ne sont pas triturés suffisamment, rendent encore nécessaire l'emploi des assaisonnements pour stimuler l'estomac, qui doit suppléer à ce défaut de trituration.

DES BOISSONS.

On a beaucoup disserté pour savoir quelle était la boisson la plus convenable à l'homme. J'entends ici par boisson tout liquide qui peut se mêler à nos aliments. L'eau paraît être la boisson la plus naturelle. Elle se trouve partout où il y a des hommes, remplace le lait pour les adultes, et nous est aussi nécessaire que l'air.

L'eau est la seule boisson qui apaise véritablememt la soif; et c'est par cette raison qu'on n'en peut boire qu'une assez petite quantité. La plupart des autres liqueurs dont l'homme s'abreuve ne sont que des palliatifs; et s'il s'en était tenu à l'eau, on n'aurait jamais dit de lui qu'un de ses privilèges était de boire sans avoir soif.

Quoiqu'il en soit, les uns veulent que l'homme ne boive que de l'eau; d'autres sont d'un avis contraire et pensent que le vin est la boisson par excellence de l'homme; gardons-nous de tomber dans l'excès, et ne soyons pas exclusif dans nos systèmes.

L'eau pure, servant de boisson habituelle, à l'exclusion de toutes les autres, principalement chez le vieillard, suffit peu à l'entretien des forces et favorise peu la digestion; elle n'est donc pas toujours convenable au vieillard. Les froids penseurs, qui en ont tant prêché l'usage, n'avaient sans doute pas réfléchi aux changements qui devaient avoir lieu dans le régime, à raison de la modification apportée aux hommes par l'état de civilisation, parce que leur principal argument se tirait de ce qu'était ou devait être l'homme dans le plus grand état de simplicité. C'est en vain que les Pythagoriciens ont prétendu qu'elle devait être la seule boisson de l'homme, qu'elle était la plus salubre. Dire que l'usage exclusif du vin a excité certains hommes à commettre des crimes est une objection qui tombe dès qu'on consulte l'histoire; en effet, on a aussi bien vu des buveurs d'eau commettre des crimes que ceux qui usent journellement du vin. Cassius, un des assassins de Jules-César, ne buvait que de l'eau; et Cimber, un des autres conjurés, était un ivrogne de profession.

Platon disait que le vin était le lait des vieillards : assertion vraie, mais qu'il ne faut cependant pas prendre à la lettre : il convient de faire un choix parmi les différentes espèces de vin et d'examiner ceux auxquels il peut nuire.

Les sujets nerveux, très-irritables, irascibles, doivent être très-modérés dans l'usage du vin. Il convient mieux à ceux qui sont d'un tempérament mélancolique; mais aux personnes lymphatiques, il est indispensable; c'est à eux véritablement qu'on peut appliquer le précepte donné par Platon.

Les vins rouges contiennent plus de matière sucrée, de tartre et d'alcool; ils favorisent la digestion, réparent bien les forces.

Les vins blancs sont plus légers, mais ils sont généralement plus excitants, plus capiteux. Les vins doux nourrissent et tendent à entretenir la liberté du ventre; ils favorisent même l'expectoration; ils conviennent éminemment aux vieillards. Les vins acerbes ont une saveur âcre, ils sont peu spiritueux, ils contiennent beaucoup d'acide acétique, ils sont astringents, ils irritent, ils déterminent souvent des coliques : c'est pourquoi les vieillards doivent s'en abstenir. Les vins nouveaux contiennent encore beaucoup d'acide carbonique; ils énivrent facilement, donnent lieu à des rapports acides; ils déterminent fréquemment la diarrhée : aussi ne conviennent-ils pas aux personnes âgées.

Le vin vieux est éminemment tonique; il échauffe, il convient parfaitement aux personnes avancées en âge, parce qu'il active les sécrétions et les excrétions.

Les vins parfumés, qui contiennent ainsi un principe odorant, aromatique, conviennent aussi parfaitement.

La bière, boisson faite avec l'orge, à laquelle on ajoute du houblon, ce qui lui communique un certain degré d'amertume, peut aussi convenir; prise en petite quantité, elle est salutaire, plus nourrissante, moins spiritueuse que le vin.

Le cidre produit à peu près les mêmes effets que le vin. L'ivresse qu'il occasionne est plus longue et plus dangereuse; il peut entraîner les mêmes inconvénients que nous avons dit suivre l'usage immodéré des pommes.

Le poiré jouit à peu près des mêmes qualités que le cidre; mais son action sur le système nerveux est plus marquée : il agace, il irrite les nerfs; c'est pourquoi il est bon de s'en abstenir.

Les vieillards qui n'ont jamais fait usage de boissons alcooliques doivent continuer à s'en abstenir, car elles ne peuvent que leur être nuisibles. Quant à ceux qui en ont fait journellement usage, il leur serait souvent dangereux d'en discontinuer l'emploi; mais ils doivent agir avec discernement.

Les personnes âgées surtout ne doivent pas se laisser séduire par cet instant très-court de bien-être qui suit l'emploi des boissons alcooliques, car il fait bientôt place à une inertie générale qui détériore la santé.

DU CAFÉ.

Le cafier ou cafeyer (caffea arabica, pentandrie monogynie, L.; rubia-

cées. J.) produit une baie dont l'infusion est devenue d'un usage fréquent pour beaucoup de personnes. Le café produit une excitation tonique, prompte, sur l'estomac; il y détermine une sensation agréable de chaleur; la circulation est accélérée, la peau prend plus d'activité, la transpiration devient plus abondante; il dissipe le sommeil; les sens perçoivent plus vivement, plus distinctement; les idées sont plus nettes; en général, les fonctions intellectuelles prennent plus d'activité.

Quelques médecins du XVIIIme siècle ont non-seulement rejeté l'emploi du café, mais ils le regardaient comme un poison. Tout le monde connait la réponse que fit Fontenelle aux détracteurs de cette boisson. Cet illustre personnage et Voltaire, tous deux plus qu'octogénaires, qui avaient toujours fait usage de café, étaient un argument difficile à rétorquer pour les détracteurs de cette boisson.

Le café convient particulièrement aux vieillards qui ont déjà les sens engourdis, chez lesquels les digestions sont lentes, où la nutrition est devenue moins active, où l'estomac a perdu de son énergie. Cependant ceux qui sont d'un tempérament très-nerveux, qui sont très-susceptibles, doivent en prendre peu; car il peut occasionner des insomnies opiniâtres, des tremblements; on en a vu maints exemples, quoique pris à dose ordinaire. Le café convient surtout en temps froid et humide.

EXCRETA.

Les excrétions sont d'une nécessité aussi absolue pour l'entretien de la santé que l'assimilation. La même force, le même principe qui fait que tous les jours les pertes de notre corps se réparent, fait aussi que tous les jours de nouvelles déperditions ont lieu. Presque toutes les maladies des vieillards sont causées par des dérangements qui surviennent dans les excrétions: il est donc de la plus grande importance de les entretenir autant que possible dans leur libre exercice.

La transpiration cutanée, humeur qui s'exhale par une infinité de pores situés à la surface de la peau servant à la décomposition du corps, puisqu'elle émane du sang, est une des excrétions les plus importantes. Dans tous les temps on a reconnu son utilité et les inconvénients qui pouvaient résulter de sa suppression. Les irrégularités de cette excrétion donnent lieu à une foule de maladies. Les affections tristes de l'âme, les variations subites de l'atmosphère, le froid humide, les aliments difficiles à digérer, sont autant de causes qui peuvent déranger, troubler cette excrétion, et qu'on doit par conséquent éviter avec attention. Un des meilleurs moyens de favoriser la transpiration est, comme nous l'avons déjà dit, l'habitude de porter un gilet et un caleçon de flanelle sur la peau.

On n'a pas été aussi d'accord sur l'utilité de la perspiration pulmonaire que sur celle de la transpiration cutanée ; il y a eu beaucoup de controverses à ce sujet parmi les physiologistes ; c'est le professeur Chaussier qui a principalement fixé l'opinion à ce sujet, en démontrant l'importance de cette excrétion.

La transpiration cutanée et la perspiration pulmonaire sont dans un rapport tel, que pendant l'hiver cette fonction pulmonaire double d'activité pour suppléer à ce que fait de moins la première.

Bichat a déduit de ce phénomène la fréquence des catarrhes pulmonaires en hiver; c'est peut-être là aussi une des causes qui rendent ces maladies si fréquentes et si difficiles à guérir chez les vieillards; ceux-ci doivent donc éviter avec la plus scrupuleuse attention le froid, les lieux où il se fait de grands rassemblements, et en général tous les endroits où l'air est vicié d'une manière quelconque ; et enfin tout ce qui peut altérer, déranger les fonctions du poumon.

Le mucus nasal, auquel se mêlent les larmes qui descendent par les conduits lacrymaux et le canal nasal, ainsi que différents atomes que l'air de la respiration peut déposer en passant sur la membrane pituitaire doit être expulsé toutes les fois que le besoin s'en fait sentir; mais on ne doit pas solliciter cette excrétion sans une indication particulière. Cependant les vieillards qui ont l'habitude de prendre du tabac s'étant ainsi faits à l'usage d'un exutoire journalier, doivent continuer, parce qu'il serait dangereux de supprimer cette excrétion, devenue pour ainsi dire naturelle.

Le tabac a l'inconvénient de détruire la sensibilité de la membrane pituitaire et d'émousser ainsi le sens de l'odorat; mais, pris rarement et en petite quantité, il peut être utile aux vieillards; il produit alors une excitation salutaire.

Il est des vieillards qui ont ordinairement le corps relâché; ceux-là jouissent ordinairement d'une santé chancelante; ils doivent éviter tout ce qui peut encore tendre à relâcher davantage.

Les vins nouveaux, les aliments de difficile digestion, les fruits verts, une température froide et humide, qui diminue la transpiration, ce qui donne souvent lieu à la diarrhée, sont autant de causes à éviter. Ceux qui sont habituellement constipés jouissent plus souvent d'une bonne santé; cependant lorsqu'il y a quatre ou cinq jours qu'ils n'ont été à la garde-robe, il peut survenir différents accidents, tels que les douleurs lombaires, une pesanteur incommode vers le rectum; il est bon alors de faire usage de quelques lavements émollients; mais il ne faut pas abuser de ce moyen, car, au lieu de soulager, il ne ferait que nuire, car le rec-

tum, habitué à être sollicité par les émollients, refuserait bientôt d'agir si on en suspendait l'emploi.

Le vieillard doit avoir soin d'excréter son urine sitôt que le besoin s'en fait sentir; rien n'est plus dangereux que de la retenir comme le font certaines gens, tels que les joueurs, les ivrognes; ils s'exposent par là à mille inconvénients; on a vu la paralysie de la vessie être la conséquence d'une pareille négligence.

C'est dans la vieillesse qu'on est le plus souvent exposé à toutes les maladies des voies urinaires, les reins ayant une correspondance directe avec la peau, puisque la diminution d'action dans l'un de ces organes est suppléée par l'augmentation dans l'autre, il faut éviter de solliciter la sueur, car on a remarqué qu'après des sueurs abondantes, l'urine est beaucoup moins fluide; elle est en moins grande quantité, elle a par conséquent des propriétés irritantes qui peuvent devenir très-nuisibles.

Les vieillards doivent s'interdire entièrement les plaisirs de l'amour; rien n'affaiblit davantage que l'excrétion de la liqueur séminale. On a vu maints exemples de morts subites occasionnées par l'acte vénérien chez les vieillards. Il serait presque inutile de faire mention de la masturbation, parce qu'on peut à peine supposer que des vieillards se livrent à cette détestable habitude. Cependant le fait est certain; il est des personnes avancées en âge qui s'y livrent avec emportement; ceux-là doivent être certains que, s'ils ne cessent bientôt de violer ainsi les lois de la nature, ils seront conduits au tombeau bien avant le terme ordinaire, et au milieu des remords et des souffrances.

(*La fin au prochain N°*).

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. GINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite).

VIII.

Pour faire comprendre combien durent être grandes la stupéfaction, puis la joie de M. Guillet, procureur des Lazaristes à Macao, quand les deux expulsés vinrent se précipiter dans ses bras et lui raconter les péripéties horripilantes de leur lointaine pérégri-

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.



nation, péripéties qu'à défaut de place assez ample nous n'avons pu que retracer très-sommairement, il suffira de dire que le bruit de leur mort avait couru à Canton, d'où un correspondant écrivait, le 12 septembre 1846, au *Bengal Catholic Hérald*, journal de Calcutta, que, suivant ce qu'on avait appris, les deux missionnaires, attachés à la queue de chevaux, avaient été ainsi traînés jusqu'à ce qu'ils eussent cessé de vivre. Ceux qui avaient lu cet entrefilet nécrologique de la feuille anglaise, étaient convaincus que désormais il ne restait qu'à inscrire deux noms de plus sur le martyrologue chinois.

Après avoir, du fond de son âme, remercié le Seigneur de revoir sain et sauf le couple excursionniste et de ce qu'il avait daigné, comme à Tobie, le faire accompagner par un ange tutélaire, bien qu'invisible, M. Guillet, s'adressant à notre condiocésain, lui parla ainsi : — Vous saviez déjà, avant votre départ pour le Thibet, que dans un avenir peu éloigné vous seriez élevé à la dignité épiscopale. Le Souverain Pontife a en effet envoyé les bulles de votre nomination d'évêque de Troane *in partibus*. Je regrette en ce moment qu'elles aient été expédiées pour Siwan. . . . . Pendant votre absence, la Société des Missions étrangères a soulevé quelques difficultés sur les limites des contrées qui nous sont assignées. Mgr Vérolles étant parti pour Rome dans le but d'obtenir gain de cause pour nos dignes émules en apostolat, il me paraît urgent qu'avant de reprendre le chemin de la Mongolie, votre *alma parens* d'adoption, vous vous rendiez en Europe pour donner des explications au tribunal de notre Père commun, Pie IX.

Bien que ce voyage lui répugnât, en ce qu'il reculait l'instant où il lui serait donné de se retrouver parmi les Tartares, au salut desquels il avait dès le principe voué son existence entière et vers qui il se sentait irrésistiblement entraîné, M. Gabet obéit, sans pressentir le moins du monde qu'il ne devait jamais revoir les nomades de la Terre-des-Herbes, et que les cieux antarctiques éclairaient la place de son futur tombeau. Il s'embarqua sur un vaisseau de la Compagnie des Indes, prit la voie de la Mer Rouge et, dans le courant de janvier 1847, aborda à Marseille dans un tel dénûment que les filles de Saint-Vincent, de cette ville, prévenues de son arrivée, lui achetèrent un chapeau, une soutane,

un habillement complet, en un mot, les vêtements qu'il portait et les seuls qu'il possédât, ne lui permettant plus de se présenter convenablement en bonne société. Il fit sa quarantaine, puis quitta l'antique ville des Phocéens pour se rendre à Paris. Il demeura dans la capitale jusqu'au mardi de Pâques, 6 avril, époque où, se rendant enfin aux vœux de ses proches, il partit pour venir presser contre son sein les membres de sa famille et revoir les nombreux amis qu'il avait laissés dans le Jura.

Pendant un séjour d'un mois qu'il fit dans notre diocèse, toutes les populations des paroisses où M. Gabet se rendit, tinrent à honneur de lui faire un accueil sympathique et distingué. Les quelques églises où il monta en chaire ne pouvaient littéralement contenir toute la foule des auditeurs.

L'habileté du lazariste jurassien était si bien connue que, lorsqu'il avait prié son supérieur, M. Etienne, de vouloir bien prendre en main le fait de ses missionnaires, celui-ci avait répondu : — Personne mieux que vous, mon cher M. Gabet, n'est à même de faire aboutir à un résultat qui soit favorable à notre ordre la question des prétentions territoriales qu'on a suscitée contre nous. Pour être menée à bonne fin, cette affaire exige votre présence auprès de la Congrégation de la Propagande.

En fils soumis, notre compatriote se mit en mesure de partir pour l'Italie. Quatre mois après avoir fait un premier voyage dans son pays natal, c'est-à-dire le 6 août, M. Gabet y revenait de nouveau et en sortait à huit heures du soir du même jour, en compagnie de son excellent frère aîné, qui désirait voir et le Chef de la chrétienté et la cité des anciens maîtres de l'orbe connu. Cinq jours plus tard, tous deux quittaient Marseille et entraient à Rome la veille de l'Assomption. Ils allèrent demander l'hospitalité aux réguliers de *Monte Citorio*. Dès le surlendemain, le délégué commençait à s'occuper de la mission qui lui avait été confiée. Bien qu'il eût à lutter contre de puissantes influences, il obtenait au bout de quelques jours de négociations, que les limites des pays desservis par ses confrères resteraient dans le *statu quo* jusqu'à ce qu'il fut possible d'assembler, en Chine, un Concile qui examinerait et trancherait le différent qu'avait soulevé la Société des Missions étrangères..

Avant de quitter la ville éternelle, notre condiocésain adressa à Pie IX, le 31 août, une demande d'audience. Grâce au supérieur de *Monte Citorio,* cette audience put avoir lieu le 2 septembre suivant. Dès la première génuflexion, le Pontife-roi dit avec un geste empreint d'une grande bienveillance : — Voici un missionnaire de la Chine; c'est un évêque nommé, mais qui n'est pas encore sacré; c'est monsieur.... monsieur Gabet. — Sa Sainteté fit ensuite au lazariste l'honneur de s'entretenir avec lui pendant près d'une demi-heure.

Il semble que M. Gabet aurait dû naturellement saisir la circonstance de son séjour dans la métropole du Catholicisme, pour se faire sacrer. Son généreux hôte, le chef de la maison où il se trouvait si gracieusement hébergé, et d'autres personnes encore, insistaient pour qu'il le fît; mais l'éclat qu'eût occasionné la cérémonie du sacre; le décorum, l'étiquette que sa nouvelle dignité l'eût obligé à garder et qui eussent entravé, disait-il, la liberté de ses démarches; l'habillement particulier qui l'eût fait reconnaître partout et lui eût attiré des égards, tout répugnait à son caractère ennemi-né de toute distinction personnelle. D'ailleurs, il conservait au fond de son cœur et l'espoir et le désir de recevoir les pouvoirs pontificaux des mains de Mgr. Mouly.

De retour à Paris, M. Gabet fut vivement engagé par M. Etienne à y rester pour enseigner le chinois et le tartare aux lévites qui se destinaient aux Missions des contrées sémitiques; mais comme l'aphorisme : *vita in motu,* semblait avoir été créé exprès pour lui, il prit la liberté de faire sentir à son supérieur que ses propositions le contrariaient beaucoup. Il n'attendait plus que le moment de partir pour Siwan, lorsqu'un douloureux rhumastisme vint le clouer sur sa couche pendant deux mois. L'oracle d'Epidaure lui prédit que s'il retournait dans les zones boréales, il deviendrait bientôt entièrement perclus, ce qui le rendrait plus à charge qu'utile. Profondément attristé de cet avis de la Faculté, le convalescent ne consentit néanmoins pas à renoncer à la vie mouvementée; il pria seulement qu'on voulut bien l'envoyer dans des climats plus doux.

Dans le mois d'octobre 1848, il s'embarquait pour le Brésil et prenait terre à Rio-Janeiro dans le courant de décembre de la

même année. Là, avant tout, il fallut qu'il s'initiât à la langue portugaise. Dès qu'il la posséda suffisamment, l'archevêque de Mariana l'engagea à l'accompagner dans la visite qu'il allait faire de son vaste diocèse. Rien n'était plus pittoresque ni plus primitif qu'une semblable tournée pastorale dans les *llanos* : arrivés au lieu d'une station, les tintements d'une cloche, ordinairement suspendue à un arbre, annonçaient au loin la présence des ministres de la religion. De tous les points de l'horizon accouraient des fidèles, qui construisaient à la hâte des huttes et une église en feuillage, puis la mission commencait; l'archevêque et M. Gabet prêchaient tour-à-tour, entendaient les confessions, baptisaient les nouveaux-nés et bénissaient l'union de ceux qui désiraient contracter mariage. Quand tout le monde s'était approché des Sacrements, les deux hommes évangéliques levaient l'ancre et s'en allaient le jeter dans un autre endroit des pampas.

Rentré à Rio-Janeiro, où il se lia d'amitié avec le consul français, M. Gabet se trouva comme une plante exotique qu'on ne peut parvenir à acclimater. Les réminiscences asiatiques lui donnaient la nostalgie; il se surprenait fréquemment à rêver et à n'avoir pas conscience de ce qui se passait sous ses yeux; pendant ces instants d'absence, il lui semblait tantôt converser avec M. Huc, avec les lamas ou discuter avec les mandarins chinois; tantôt escalader les montagnes du Thibet, franchir des fleuves, parcourir les déserts et revoir les tentes des Tartares.... Dans cette disposition d'esprit, le missionnaire prit la résolution de revenir en France, avec l'arrière-pensée, supposons-nous, de retourner aux lieux dont l'image s'était si profondément empreinte dans la partie mnémonique de son être. Presque à l'heure où il allait quitter le Brésil, le Nonce le retint pour prendre soin d'une communauté de religieuses allemandes que la révolution de 48 avait chassées de la capitale aulique. La soumission étant le premier devoir du prêtre, comme elle l'est du soldat, M. Gabet sut se résigner. Le voilà donc obligé d'enrichir ses connaissances polyglottes de l'idiome que Charles-Quint aurait parlé à son bucéphale. En y comprenant celle que lui avait enseignée l'humble instituteur de son village, c'était, disait-il ingénûment, la huitième grammaire qu'il apprenait.

Le Gouvernement Brésilien ayant assigné pour résidence à ces nonnes un vieux couvent abandonné depuis plus d'un siècle et situé sur l'île du *Gésu*, à une demi-lieue de Rio-Janeiro, le nouvel aumônier y suivit ses ouailles féminines. Force fut de se servir de la hache, de la pioche et de la pelle pour s'ouvrir l'entrée du cloître et le prendre en quelque sorte d'assaut contre une multitude de vespertillons, d'oiseaux nocturnes, de batraciens, de sauriens et d'ophidiens. M. Gabet resta dans son modeste élémosynariat jusqu'au premier mars 1853; ce jour-là, il fut saisi par la fièvre jaune et, le surlendemain, son âme pénétrant les mystères d'outre-tombe, s'envolait vers des mondes inconnus des humains.

Avant de rendre le dernier soupir, notre condiocésain avait manifesté le désir à son ami, le Consul de France, que tout ce qui lui appartenait dans le monastère restât à la communauté. Il est inutile d'ajouter que ses honorables parents se sont empressés de souscrire à son vœu testamentaire.

(La fin au prochain numéro).

SYLVICULTURE.

Un fait forestier,

PAR M. FOYET, ANCIEN BRIGADIER-FORESTIER.

Le Jura renferme plusieurs forêts de sapins très-importantes, entr'autres celles de la Joux et la Fresse. Ces deux forêts sont voisines et se trouvent dans la meilleure région du sapin pectiné, qui y acquiert des dimensions colossales. Il n'est pas rare d'y rencontrer des arbres de 35 à 40 mètres d'élévation sur 5 à 6 mètres de circonférence à la base. Rien n'est plus grandiose que l'aspect de ces géants du règne végétal, dont la tige nue, souvent jusqu'à la hauteur de 30 mètres, conserve un port droit et s'élance majestueusement dans les airs.

Ces deux sapinières, formant presque une seule masse, occupent une étendue de près de 5000 hectares. Le fait que je veux signaler concerne la Fresse. Cette forêt, d'une superficie d'environ 1318 hectares, y compris les cantonnements attribués aux communes usagères, s'étend sur deux versants, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Le pied du versant occiden-

tal est garni de villages dont les habitants, autrefois ne rencontrant peut-être pas une surveillance aussi bien organisée et aussi sévère que celle d'aujourd'hui, étaient généralement délinquants et négligeaient la culture de leurs champs pour aller journellement couper en maraude, des bois dans cette forêt, et bien entendu qu'ils s'attachaient à enlever les plus beaux arbres.

Lors des évènements politiques de 1830, ils se jetèrent par attroupement dans ladite sapinière et y commirent de telles dévastations, que le nouveau Gouvernement dût envoyer sur les lieux plusieurs compagnies de soldats, dont la présence parut un instant les intimider, mais ne les corrigea point de leur déplorable habitude. Cependant, pour soustraire la forêt à ce désastreux maraudage, l'Administration forestière avisa à un moyen grave, mais qui se conciliait alors heureusement avec les exigences culturales de la sapinière : elle fit exploiter sur plusieurs centaines d'hectares des coupes définitives, appelées dans ce pays, coupes à blanc-étoc, ou coupes blanches. C'était, en effet, le véritable moyen de salut à adopter en ce moment d'effervescence révolutionnaire, sans quoi il eût fallu entretenir une garnison en permanence dans les villages habités par les délinquants. En outre, par ce moyen, on coupait les *vivres* à ces derniers, qui se trouvaient forcés de se rattacher à la culture et de se moraliser; puis, l'on faisait entrer dans la caisse de l'Etat le produit des arbres qui eussent servi à alimenter leur coupable industrie. Enfin, on dégageait du couvert des vieux arbres une jeunesse qui avait besoin d'air et de lumière.

Ayant été chargé par MM. les maîtres de forges du Bourg-de-Sirod de participer à la reconnaissance et au cubage des sapins provenant de ces coupes définitives, je suis en position de donner quelques renseignements sur le résultat de leur exploitation (qui n'avait pas laissé sur pied un seul gros arbre, un seul porte-graine).

Dans des conditions différentes de celles où se trouvait la forêt lors desdites coupes, cette façon d'exploiter eût pu porter une très-grave atteinte à sa régénération : car le sapin *(abies pectinata)* ne revient pas sur souches; il ne se reproduit naturellement que par semis. Mais MM. les Agents forestiers qui avaient proposé la mesure autorisée par l'Administration, avaient agi avec discernement. Ils n'ignoraient nullement que le sapin, dans son extrême jeunesse, et jusqu'à l'âge d'au moins 10 à 12 ans, ne peut supporter l'ardeur du soleil, et qu'il a besoin d'un ombrage épais pour y résister et se développer. Or, ils étaient convaincus que les morts-bois (houx, épines, coudriers, marsaults, etc.) existaient en suffisante quantité pour offrir un abri salutaire aux jeunes semis pro-

venant de la graine tombée des vieux bois avant leur abatage. Ils n'avaient donc aucune crainte pour l'avenir de la sapinière. La suite a prouvé qu'ils avaient raison.

Aujourd'hui, l'emplacement des coupes dont il est question ci-dessus est couvert de sapins, en majeure partie à l'état de perchis de 30 à 60 ans, de la plus belle venue, grâce aux coupes d'éclaircies-nettoiements qu'on y effectue depuis une douzaine d'années. C'est donc en grande partie à la présence des *fourrés de morts-bois* laissés sur pied qu'est due la régénération des 4 à 500 hectares de forêt sur lesquels la hache s'est promenée de 1830 à 1832; ces morts-bois ayant prêté aux semis naturels existants toute la fraîcheur et tout le couvert que réclamaient leur jeunesse et leur tempérament. Les quelques repeuplements artificiels sans importance qui ont été opérés dans cette partie de forêt doivent passer inaperçus.

Je conclus de ce fait : 1° qu'il est très-prudent de ne pas toucher aux sous-bois feuillus (hêtre, chêne) et morts-bois (houx, coudriers, etc.) dominés par les sapins en exploitation, lorsqu'on effectue des coupes de régénération (coupes d'ensemencement, coupes secondaires et définitives) (1); 2° que, s'il y est poussé par la spéculation, le propriétaire d'une sapinière peut l'exploiter à blanc-étoc sans craindre pour son avenir, si elle se trouve dans certaines conditions qui en avaient assuré la reproduction : c'est-à-dire, s'il existe sous le couvert des arbres à exploiter une jeunesse suffisamment abritée ou assez vigoureuse pour se passer de l'ombrage tutélaire de ces arbres; sans ces conditions, une coupe à blanc-étoc effectuée, par exemple, sur un sol rocheux et exposé au sud ou à l'ouest, garni de semis non abrités par les bois feuillus ou morts-bois et non assez robustes pour résister aux ardeurs du soleil, serait la ruine d'une sapinière, ou conduirait à des repeuplements de main d'homme des plus onéreux.

(1) On entend par coupe d'ensemencement, celle qui s'exploite en laissant sur pied, convenablement *espacés*, tous les arbres destinés à fournir la graine nécessaire au repeuplement *naturel* de l'emplacement de ladite coupe. La coupe secondaire a pour but d'enlever une partie de ces arbres seulement. afin de commencer à donner de l'air et de la lumière aux jeunes sapineaux. Enfin, on entend par coupe définitive, celle qui a pour objet d'abattre tous les vieux bois restés sur pied après les deux coupes précédentes.



BIBLIOGRAPHIE.

Histoire héroïque et chevaleresque des Alfonse d'Espagne, par le Baron Édouard de Septenville.

(*Suite.*)

Alfonse V le Noble. — Don Alfonse, fils du roi Bernude, outre son âge de cinq ans, comme celui de Louis XIV, lors de son avénement, l'an 999, au trône de la Galice, des Asturies et du royaume de Léon, n'était appelé à régner que sur des Etats dévastés par les désastres des règnes précédents. Mais grâce aux conseils de la reine, fille de son gouverneur, et dirigée elle-même par son père, grâce aussi à l'alliance qu'Alfonse contracta avec le roi de Navarre et le comte de Castille, désormais à l'abri des invasions mauresques, il lui fut donné de réparer en peu de temps les ruines causées par les dissensions civiles et les irruptions fréquentes de l'ennemi, et de s'occuper enfin sérieusement des intérêts moraux et matériels de ses peuples.

En 1020, dans une assemblée solennelle tenue dans la capitale, fut rédigé le fameux *fuero* de Léon, sorte de charte analogue à l'acte d'affranchissement des communes de Louis-le-Gros, également propre à réunir le trône et les cités dans une même pensée de nationalité et de patriotisme. La même idée le porta à faire recueillir les cendres des rois, ses prédécesseurs, et transférées dans la métropole, de leur élever une sépulture en commun.

Cependant, on le sait, la guerre avec les enfants du Prophète restait en permanence. A la tête d'une armée qu'il conduisit de Zamora sur les rives opposées du Duero, où tout le pays enlevé par les Maures fut reconquis, il arriva devant Visée qui lui ferma ses portes. Contraint à la prendre de force, il surveillait les préparatifs de l'assaut, lorsqu'une flèche lancée du haut des remparts, vint l'atteindre mortellement et l'arrêter dans sa marche victorieuse. Transporté dans sa tente, il expira le 5 mai 1037, laissant deux enfants, don Bermude et dona Sanche. Dans Alfonse le Noble, l'Etat perdait un guerrier et un législateur, et l'Eglise un fils toujours prêt par ses libéralités à contribuer à sa splendeur et son exaltation.

Alfonse VI le Brave. — Alfonse VI n'était que le second fils de Ferdinand Ier, dit le Grand, pour avoir réuni sous son sceptre les royaumes de Léon et de Castille.

Par suite du partage que ce prince en prévision d'une mort prochaine avait fait, en 1064, de ses Etats entre ses enfants, don Alfonse fut in-

vesti, en 1065, du royaume de Léon, tandis que la Castille était donnée à don Sanche, l'aîné, et que Garcie, le troisième fils, recevait le Portugal et la Galice. Mesure funeste à l'Espagne, comme au temps des Carlovingiens le fut la même erreur pour la France. Don Sanche n'attendait donc que la mort de sa mère pour revendiquer les portions d'héritage soustraites à sa couronne, au mépris de ses droits de primogéniture. Alors, il commença par s'attaquer au roi de Léon. La première rencontre lui fut favorable ; mais dans une seconde, en présence des forces des deux frères coalisés par le besoin d'une défense commune, il vit la chance des combats passer du côté de ses rivaux, et ses troupes, décimées par toute une journée de carnage, chercher leur salut dans la fuite. Il eût été libre à don Alfonse de les poursuivre et de les exterminer, il préféra, par ménagement pour un frère, ramener ses soldats au camp et les laisser réparer leurs forces dans les bras du sommeil. Don Sanche prompt à profiter de cette imprudence, se hâte de rassembler les débris de son armée, et fondant à l'improviste au milieu de la nuit sur des gens endormis, il les taille facilement en pièces, s'empare de la personne de son frère, auquel il ne laisse la vie que sur sa parole de renoncer au trône et de prendre l'habit religieux : condition dure, que le vaincu subit de bonne foi. Mais à peine retiré dans un monastère, la solitude lui pèse, et sachant don Sanche tout entier à son expédition contre leur frère Garcie, il va demander un asile à son ancien allié et tributaire, l'émir El-Mamoun de Tolède. Un autre évènement, évènement tragique auquel il n'eut aucune part, vient le rendre tout-à-fait à la liberté : don Sanche, au siège de Zamora, fut tué par un citoyen de cette ville, en 1072. — Tout change, tout est changé. Alfonse remonte sur son trône, la Castille l'appelle à sa tête, la Navarre lui tend les bras, et la mort d'El-Mamoun, dont il avait du reste déjà payé l'hospitalité en le défendant contre les Maures de l'émir de Séville, lui permet de songer à restituer à l'Espagne un des plus beaux fleurons de sa couronne, l'antique ville de Tolède; mais que d'obstacles à l'exécution de ce projet!

Mais enfin, le 25 mai 1085, à l'aide du vaillant Cid, le Rolland de la chevalerie hispanique, il entra en vainqueur dans la cité si vivement désirée et qui lui avait coûté sept années de siège, conquête qui, de place en place, de Cuença jusqu'à Alcantara, devait le conduire à Santarem, à Lisbonne et à Cintra, et à l'occupation du tiers de la péninsule. Toutefois, le couchant de cet astre radieux fut attristé de sinistres nuages. Possédée pendant 374 ans par les Arabes, la perte de Tolède leur causait trop de regrets pour ne pas leur inspirer l'insurmontable envie de la recouvrer. Ils commencèrent par prendre Uclès. A cette

nouvelle, Alfonse rassemble son armée, et, retenu par son âge, il en confie le commandement à son fils don Sanche, qu'il place sous la conduite du comte Garcia de Cabra. Tous deux sont tués dans une déroute, et le 30 juin 1109, dix-huit mois après le désastre, le vainqueur de trente-neuf batailles rangées, de 1065 à l'année de sa mort, s'éteignait peut-être dans de noirs pressentiments qui ne se sont pas réalisés. Il avait été marié six fois. Une de ses filles fut donnée à Henri de Besançon, seigneur français qui, avec beaucoup d'autres, eût tenu à honneur de combattre sous ce héros.

Alfonse VII le Batailleur. — Alfonse VII, roi d'Arragon par la naissance et successeur au trône de Castille par suite de son mariage en 1106, avec une des filles d'Alfonse VI, l'infante dona Urraque, veuve du comte Raymond de Bourgogne, dont il lui restait un fils, n'eut pas d'ailleurs à se féliciter, sinon de cet héritage, au moins de cette union. Femme impérieuse, énorgueillie de la dot apportée par elle à son nouvel époux, elle prétendit en user et en abuser comme d'un fief attaché à sa personne, pour contrecarrer sans cesse le roi dans tous ses desseins. Sa captivité dans le château de Castellar, d'où elle fut tirée à l'aide des seigneurs dévoués à sa cause et à celle de son fils, loin de l'avoir corrigée, ne la rendit que plus audacieuse dans sa lutte insensée, au point de tenter de distraire la Galice de la couronne de Castille, au profit de son enfant de trois ans, courant en aveugle au devant d'une répudiation qui fut solennellement prononcée à Soria, en 1111, et suivie d'une bataille livrée le 26 octobre de la même année, près de Sepulveda, où les partisans de la reine furent vaincus.

Vaincus mais si peu soumis que, comme acheminement à la séparation projetée, l'infant don Alfonse dut à leurs intrigues d'être sacré et couronné à St.-Jacques. Le roi n'y mit aucun obstacle, étant à la veille du concile de Palencia qui, au nom de la papauté, confirma, en 1113, l'arrêt du divorce prononcé deux ans auparavant; il se proposait de renoncer au trône de Castille, de rester simplement roi d'Arragon, et la mort de la reine Urraque, en 1126, trouva cette détermination accomplie et Alfonse VII en pleine guerre avec les Musulmans. Ils s'étaient enhardis, dès 1114, à la vue des démêlés de la cour d'Espagne, à former le siège de Tolède; mais le roi, comme on vient de le voir, y ayant mis fin par une abdication, s'était ménagé d'avance le moyen de diriger toutes ses forces contre les ennemis du nom chrétien. Secondé par un grand nombre de gentilshommes français, il se mit en marche pour conquérir Saragosse, capitale de la Celtibérie, en battant tout sur son passage; pourtant, la trouvant extrêmement fortifiée, et désireux

d'épargner le sang, il se borna à la prise de Tudèle, attendant que l'épuisement de toutes ressources forçât Saragosse à se rendre, ce qui arriva en 1118. De cette place, qu'il choisit pour résidence, il s'avança vers Borja Alagon dont il se rendit maître; vers Calatayud, dont il s'empara le 24 juin 1120. La fameuse bataille de Cotanda, livrée le 17 juin 1121, le conduisit en vainqueur à Alcolea, dans la contrée de Lérida; dans le royaume de Valence, dans les terres de Denia et de Murcie. La bataille d'Alcazar devait lui ouvrir, en 1124, un chemin assuré vers les territoires de Cordoue, de Jaen et de Grenade. La bataille de Lyzera, dont le gain fut vivement disputé, ne laissa pas que de présager aux Maures le temps peu éloigné où le dernier d'entr'eux disparaîtrait de l'Espagne. L'expédition de 1133 ne fut pas aussi heureuse, s'étant terminée le 17 juillet 1134 par la défaite de Fraya, où ce grand guerrier, après avoir vu tomber sa garde, fut emporté mourant dans le monastère de ce nom. Mais ce revers n'altère en rien son titre de *gagneur de batailles*, et ne compromit point ses conquêtes de Saragosse, Tudèle, Taragone, Calatayud, Daroca et presque tout le pays de la partie sud de l'Ebre, sans parler de Léon, des Asturies, de la Galice, du royaume de Tolède, de la Castille que, par esprit de conciliation, et par attachement pour le fils de celle qui fut sa femme, il avait cédée à Alfonse VIII.

Alfonse VIII l'Empereur. — Le lecteur est prévenu que l'histoire de ce souverain est indissolublement liée à celle de son prédécesseur, l'ayant vu, sous ce règne et dès le berceau, étant né le 1er mars 1106. Reconnu en 1108 en qualité de comte-souverain de Galice, disputé par les partis désireux de s'en faire plus tard un instrument, il fut enlevé aux mains de son gouverneur et remis à celles de la reine, plus que personne disposée à régner sous son nom, et jetant par ses prétentions ambitieuses la mésintelligence entre les seigneurs; les uns se courbant sous ses caprices, les autres n'entendant obéir qu'au jeune prince. Et celui-ci n'attendit pas la mort de sa mère pour secouer le joug de sa tutelle : faisant acte de majorité dès l'année 1117, il entra en maître dans Tolède, s'avança vers Soria, obtenant du roi d'Arragon une renonciation volontaire aux droits que comme époux de la reine, il avait possédés sur les royaumes de Castille et de Léon. A l'âge de 22 ans, en 1128, le choix d'une épouse éminemment douée sous tous les rapports d'utilité et de convenance; puis des gages de valeur militaire tempérée par des études approfondies en morale religieuse et philosophique, en science politique et gouvernementale; une conscience honnête et délicate s'inquiétant des désordres engendrés par des guerres incessantes; des séditions énergiquement comprimées et pardonnées avec une bonté

magnanime; une hospitalité généreusement accordée à des adversaires menacés dans leurs biens et leur existence; l'éclat d'une renommée attirant dans sa sphère radieuse les autres rois de la péninsule prêts à en subir la suzeraineté; tant de qualités, de vertus, inspirèrent aux grands vassaux, aux hauts personnages des royaumes espagnols, la pensée d'offrir au roi un titre plus en rapport avec la réalité. Dans la cathédrale de Léon, le jour de la Pentecôte, en 1136, sur son front fut déposée la couronne impériale aux acclamations répétées de *Vive l'Empereur !* Investi de cette dignité suprême, et aussi prompt qu'habile à rassembler et à retremper dans ses mains les tronçons de l'épée de son prédécesseur laissée brisée sur le terrain néfaste de Fraya, il commença par s'en servir pour rappeler les rois de Navarre et de Portugal à leurs devoirs de soumission et de dépendance ; puis libre enfin d'autres soucis, il en tourna la pointe contre les Ottomans. Nous ne le suivrons pas, dit le brillant historien, dans ses expéditions, bien qu'il en déroule le vivant tableau; devant cette magnifique odyssée, ajoute-t-il, la plume s'arrête et admire, bien que la sienne changée en pinceau, nous en retrace l'émouvante splendeur. Pour nous, pauvre copiste, et qui, dans les proportions de notre cadre ne pourrions pas même en offrir une image pâle et décolorée, qu'il nous suffise de dire que de 1138 à 1157, toutes les campagnes de l'incomparable guerrier furent couronnées de succès, et que la dernière, à la différence de la fin de ses deux derniers prédécesseurs, fut signalée par une immense victoire, au sein de laquelle, suivant l'expression consacrée, il fut enseveli sous son triomphe. Il laissait deux fils, don Sanche et don Ferdinand : au premier échéait le trône de Castille, au second, celui de Léon, à chacun d'eux la mission providentielle dévolue aux rois d'Espagne, de délivrer la nation de l'Islamisme et de réaliser cet avenir dont Alfonse VIII fut l'étoile messagère et la prophétique aurore.

Alfonse IX le noble. — A la mort de don Sanche, arrivée le 31 août 1158, Alfonse, âgé de 3 ans, fut proclamé roi de Castille. Le règne de ce prince à son début, et fréquemment dans une grande partie de sa durée, fut agité par les divisions des rois chrétiens de la péninsule, aussi peu scrupuleux à rompre leurs alliances que faciles à les former. D'abord, tout le temps de sa minorité, la Castille fut en proie à l'ambition des prétendants à la régence. Son mariage avec la princesse Eléonore, fille d'Henri II, roi d'Angleterre, mariage avancé pour raison d'Etat, et célébré à Tarragone, en 1170, ne parvint pas à suspendre ces mésintelligences funestes, au grand préjudice de la grande cause à défendre, et à l'avantage de ses adversaires.

C'est ainsi que le roi de Navarre fondit à l'improviste sur les États du roi d'Aragon, allié d'Alfonse. Ce jeune prince, de bonne heure à manifester sa bravoure, usant de représailles, se jeta à son tour en Navarre, et par la conquête de plusieurs places, força l'agresseur à subir la paix aux conditions qui lui furent imposées. Alors, de concert avec le roi d'Aragon, il poursuivit le cours de la guerre sainte.

Rien n'est plus intéressant que d'en suivre les incidents et les péripéties dans le beau livre de M. de Septenville; et une carte d'Espagne sous les yeux, de constater les progrès accomplis chaque année.

La campagne s'ouvrit en 1177, par le siège et la prise de Cuença, et se termina par les mesures employées à assurer la conservation de cette place importante. — En 1182, il se rendit maître de Sietfila ; pénétrant l'année suivante dans le royaume de Murcie, il le ravagea, puis il alla s'emparer d'Alarcon. — L'année 1185 le vit assiéger et prendre Truxillo et Medellin, la ville d'Iniesle et celle de Regna; pénétrer dans l'Estramadure et enfin saccager tout le territoire de Séville, attentif au fur et à mesure à remplacer les étrangers par les indigènes et les mosquées par des églises.

Sur ces entrefaites, l'Empereur de Maroc, comprenant que c'en était fait du séjour de ses coréligionnaires en Espagne, s'il ne se hâtait d'accourir à leur aide, conduisit une armée sous les murs de Tolède, pour tenter de reprendre cette place si regrettée. Mais nouvel et déplorable exemple du défaut d'intelligence et d'entente entre les rois chrétiens ! Qui le croirait ? Ce fut ce moment critique que saisirent les rois de Léon et de Navarre, pour fondre sur les états d'Alfonse. Sans se déconcerter, le héros Castillan, après avoir pourvu à la défense de Tolède, prompt comme la foudre, fait irruption dans les états du roi de Léon, le met à feu et à sang, et revient tomber sur les Maures qu'il refoule dans leur royaume de Murcie.

Ces succès rapides dessillèrent les yeux du roi de Léon. Conduit enfin à reconnaître la gravité de la faute commise par les rois chrétiens qui semblaient prendre à tâche de s'affaiblir mutuellement, au lieu de réserver toutes leurs forces contre l'ennemi commun, il chercha à se rapprocher d'Alfonse qui, touché de sa démarche, voulut bien, sur sa demande, lui accorder la main de sa fille dona Berengère. Cette union, célébrée à Valladolid, en 1197, et grosse de promesses flatteuses, fut malheureusement cassée par le pape comme entachée de parenté au second ou au troisième degré, cassation qui ne pouvait produire que de mauvais effets, malgré le soin pris de faire reconnaître la légitimité des enfants, dont l'un fut vénéré depuis sous le nom de saint Ferdinand.

Cependant, moins sage que le roi de Léon, le roi de Navarre s'était retiré auprès de l'Empereur de Maroc, dans l'intention, comme il en fut soupçonné, d'épouser la fille du souverain mahométan. Pour l'en punir, Alfonse entra en Navarre, et par la prise de plusieurs provinces, incorporées depuis à la couronne de Castille, il força l'imprudent à revenir dans ses Etats. Etant ensuite intervenu en faveur de Philippe-Auguste contre Jean-sans-Terre, au sujet de l'Aquitaine, il chassa l'Anglais de cette province. Puis, désormais en paix avec ses voisins, il tourna de nouveau ses armes contre les infidèles, et au printemps de 1211, fit une irruption fructueuse dans les États mahométans, fruit, il est vrai, payé bien cher par la mort d'un de ses fils. Cette expédition n'était que le prélude des expéditions gigantesques de l'année suivante, vrai duel à outrance livré par le Christianisme, représenté par le concours des princes chrétiens accourus de tous côtés, à l'islamisme armé de toutes ses forces. Inaugurée le 20 juin 1212, cette campagne mémorable fut couronnée par la célèbre bataille de Tolage, gagnée par le roi Alfonse en personne et au péril de sa vie. Déjà l'on croyait entendre sonner l'heure de l'entière délivrance de l'Espagne, mais le ciel en avait autrement disposé. Après quelques nouvelles conquêtes, en 1219, entr'autres celles de Castel, de Rios, d'Abengor, de Riopar et d'Alcazar, la mort vint briser la glorieuse carrière du libérateur, et une fièvre maligne l'emporta le 5 août 1214. Outre l'enfant qu'il avait perdu, Alfonse laissait trois fils : don Sanche, don Henri et don Philippe, et deux filles, dona Berengère et dona Blanche, qui épousa Louis VIII et qui fut mère de saint Louis. — Alfonse ne mérita pas la qualification de *noble* seulement par ses qualités de gentilhomme et de guerrier; à cette noblesse, unissant celle des sentiments, du goût et de l'esprit, il fonda l'Université de Palencia, et sur l'initiative de deux moines de Citeaux, rendus soldats par le patriotisme, il constitua cet ordre militaire et hospitalier de Calatrava, dont la grande maîtrise fut incorporée plus tard à la couronne de Castille.

H.-G. Cleb, *professeur émérite.*

(La fin au prochain N°.)

LA VITICULTURE DE L'EST DE LA FRANCE.

Rapport de M. le Dr Jules GUYOT.

Compte-rendu.

Les viticulteurs de Poligny se rappellent les visites de M. le Dr Jules Guyot sur les vignes de son territoire, et ses leçons aussi savantes qu'ins-

tructives dans une salle de l'Hôtel-de-Ville. Son passage à Salins, Arbois et Lons-le-Saunier n'a pas été moins remarqué et a laissé le même souvenir.

C'était en 1862. Alors M. Guyot remplissait la mission spéciale qu'il avait reçue de son Ex. le Ministre de l'agriculture, d'explorer les différentes régions viticoles de la France.

Au nombre des rapports successifs, adressés à ce sujet au Ministre par M. Guyot, se trouve le rapport particulier sur la viticulture comparée des sept départements de l'Est dont le Jura fait partie. L'auteur a bien voulu en faire hommage d'un exemplaire à la Société d'agriculture de Poligny, laquelle lui en exprime ici sa gratitude.

Le nom de M. le docteur Guyot, les distinctions dont il porte les marques, son expérience et la position qu'il occupe dans le monde de la science viticole, sont autant de titres qui recommandent son œuvre à l'attention de tous les viticulteurs de France.

Après l'avoir lu et examiné on ne peut se défendre d'un regret : c'est de voir qu'un pareil ouvrage soit exposé à rester dans les archives des communes ou des Sociétés viticoles ; on aimerait qu'il fut dans les mains de tous ceux qui s'occupent de la vigne, propriétaires et ouvriers, ou que tout au moins il lui fût donné une publicité étendue.

Les comptes-rendus qui peuvent en être publiés ne sauraient avoir une grande valeur pour l'instruction. Ils expliquent le mérite de l'ouvrage et donnent peut-être le désir de le posséder; ce n'est pas assez.

Le compte-rendu que j'entreprends ici a pour but de réparer, dans le Bulletin de la Société d'agriculture de Poligny, un oubli involontaire. J'aurais souhaité une plume mieux exercée pour faire ressortir aux yeux de ses lecteurs toute l'importance de cette œuvre, véritable monument élevé à l'ampélographie française.

L'auteur entre d'abord dans des détails concernant la plantation et la conduite des vignes en général. Le mode de culture qu'il recommande pour tous les vignobles de France, comme un type de théorie et de pratique viticoles, est la culture en ligne; il la regarde comme indispensable à l'économie, à la fécondité de la vigne, ainsi qu'à la qualité de ses fruits, même dans les lieux où la culture à la main est la seule possible.

La vigne doit être plantée de franc pied et entretenue de même, sans provignage ni recouchage. Chaque souche doit être dressée à 0,15 ou 0,20 cent. de terre, à moins que l'humidité du sol n'oblige à tenir la tête du cep plus élevée, toutes les souches et les échalas doivent être en lignes parfaites, distantes entr'elles d'un mètre au moins et d'un mètre et demi au plus; un mètre doit séparer chaque cep dans le rang.

A la distance d'un mètre entre les lignes, et à celle d'un mètre dans le rang, on a dix mille ceps dans un hectare. On obtient vingt mille ceps en les

plaçant à 0,50 cent. dans la ligne; on en placerait trente mille à 0,33 cent. sans changer en rien les conditions ni les frais de culture par les animaux de trait. Mais si vingt mille ceps par hectare sont parfois utiles à la plus grande production possible de la vigne, tout ce qui dépasse ce chiffre est nuisible dans la culture de franc pied en lignes, la plus féconde de toutes les cultures.

Il peut donc être avantageux à la production d'avoir moins de vingt mille ceps à l'hectare ; alors il faut plus d'espace entre les lignes et entre les ceps de chaque ligne.

L'éloignement ou le rapprochement des lignes et des ceps doit dépendre du climat, de la richesse du sol, de la nature du plant et du mode de culture.

Les opérations relatives à la taille, au pinçage, à l'ébourgeonnement viennent à la suite de ces principes généraux, et sont traitées avec la clarté et le talent qui distinguent l'auteur, particulièrement dans la connaissance de la physiologie végétale.

Tel est le commencement de son rapport, sorte d'avant-propos, qui lui a servi de base, comme il le dit lui-même, pour décrire et apprécier avec plus de clarté, plus de solidité et plus de fruit les différentes méthodes de viticulture qu'il a observées.

« Cette méthode type et modèle, dit-il, résume à la fois tous les avantages « de la taille courte et de la taille longue, pratiquées en France, soit sépa- « rément et à l'exclusion l'une de l'autre, soit réunies avec plus ou moins « d'imperfections. Elle contient et concentre l'œuvre de différents âges et « des crûs différents dans une culture d'ensemble qui profite de toute la « tradition de nos vignobles, et y joint tous les progrès de la pratique et de « la science moderne, mais elle n'est point absolue ni exclusive : elle sert « à tout mesurer, à tout réparer, mais elle ne rejette rien. J'ai usé de cette « méthode en grand et avec succès. Je l'ai publiée en texte et en gravures « depuis six ans, mais je ne prétends point qu'elle m'appartienne : c'est une « œuvre collective toute française.... Si la France a une suprématie agri- « cole incontestable, c'est bien celle de la viticulture. »

M. Guyot passe ensuite à l'examen des vignobles et des vins de chaque département. Dans le Jura, il n'a pu visiter que les arrondissements de Poligny et Lons-le-Saunier, c'est-à-dire à peu près les trois quarts des vingt mille hectares environ des vignes que possède ce département.

Les renseignements qu'il a obtenus lui ont permis de constater que la vigne, malgré le peu de terrain qu'elle y occupe, produit dans les arrondissements de Lons-le-Saunier et Poligny, un revenu triple au moins de leurs autres propriétés, à surfaces égales.

Au milieu des détails qu'il donne, et comme si rien ne devait lui échapper, le savant docteur a consacré deux pages à l'appréciation de l'esprit viticole

du Jura. Mieux que les personnes qui, sans raisons valables, y ont jugé les vignerons dangereux pour l'ordre, il a su expliquer les véritables causes de leur caractère d'indépendance; il a rendu justice à leur travail et à leur conduite; il a aussi rappelé aux propriétaires les devoirs qui leur incombent, dans leurs rapports avec leurs vignerons à moitié fruits, pendant que ceux-ci accomplissent la besogne journalière pour l'intérêt commun.

Les sujets d'étude, de viticulture et de vinification ont été pour l'auteur plus nombreux dans le Jura qu'en aucun autre pays. Voici comment il s'exprime sur ce point :

« La variété des cépages cultivés dans le Jura et la singularité de leur « choix offre d'abord la base de viticulture et de vinification la plus originale « que j'aie jamais eu à observer. La plantation, les cultures proprement dites « de ces divers cépages ne s'éloignent pas beaucoup des coutumes les plus « générales; elles offrent pourtant des particularités qui méritent l'examen « et la discussion; mais la taille et la conduite des vignes, dans l'arrondisse- « ment de Lons-le-Saunier et dans celui de Poligny, sont des plus remar- « quables et des plus dignes d'attention. Enfin, aucune circonscription des « vignobles de France ne fait plus de sortes de vins naturels, toutes ayant « une réputation méritée, une valeur réelle, un cachet distingué et résultant « de la connaissance approfondie de la sélection ou de l'association des « divers cépages cultivés dans chaque localité. Vins communs et vins fins « rouges, vins blancs ordinaires, fins secs, tisanes, mousseux, vins rosés « ordinaires, fins de pulsard, vins jaunes secs, de demi-liqueur, de liqueur « ou de garde : telle est la gamme des vins du Jura. Malheureusement, si les « vendanges s'y font avec une grande intelligence des meilleures époques « de maturité, surtout pour les vins choisis blancs, jaunes et rosés; si ces « vins spéciaux, qui n'ont pour ainsi dire à faire qu'au pressoir, y sont traités « dans la perfection, au point d'approcher des vins de Champagne, d'une « part, et d'égaler les meilleurs vins de liqueur du midi, d'autre part, il n'en « est pas de même pour les vins rouges qui doivent y subir une cuvaison tout- « à-fait bizarre et des moins favorables, selon toute apparence, à la spirituo- « sité, à la couleur et à la droiture des vins rouges. Toutefois, cette étrange « méthode de cuvaison mérite d'être étudiée à fond avant d'être rejetée abso- « lument; elle peut révéler des effets de vinification qui, pour moi du moins, « demeurent jusqu'à présent inexpliqués. »

Les observations et les critiques de l'auteur touchant la culture de la vigne dans le Jura, portent sur le mode de plantation, le provignage et la taille.

La plantation des boutures et des plants enracinés à la profondeur du sol végétal place les racines dans les plus mauvaises conditions : celles du fond ne peuvent ni descendre, ni prendre de l'expansion; les lois naturelles s'opposent à ce qu'elles remontent; elles restent donc sans force. Il en résulte

que la vigne met beaucoup plus de temps à se constituer.

Si, au contraire, la plantation est faite à la profondeur de 25 ou 30 cent., dans un sol défoncé, et qui permette aux racines d'y entrer et de s'étendre, la vigne peut être forte et donner des fruits dès la troisième année.

D'après ce conseil, dont personne ne contestera la valeur et la justesse, il faut se garder de planter sur un sous-sol compact où les racines ne peuvent pénétrer.

Le provignage et le fossoyage ont les inconvénients : d'offrir un sol tourmenté outre mesure à ce point de ressembler à des fouilles ou à des ruines; de rendre toute espèce d'ordre et d'alignement impossible, et d'engendrer des ceps sans vigueur ni durée. Chaque cep provigné ne vivrait que 20 ans, tandis qu'il en doit durer jusqu'à 40, 60 et plus dans une vigne de franc pied.

« Il serait à désirer, dit M. le docteur Guyot, que les vieilles vignes du « Jura fussent mises en lignes par un recouchage successif au lieu du pro- « vignage; que le terrain en fût mis de niveau à mesure des recouchages, « sauf à laisser toutes les sept ou huit lignes à un mètre chacune, un inter- « valle de deux mètres pour y puiser les terres d'amendement Mais si ce « travail, qui s'opère très-facilement partout et qui couvre ses frais dès la « première année, ne peut s'exécuter, il faudrait au moins que les jeunes « vignes fussent ainsi plantées et conduites en lignes sans provignage. »

Ces mesures peuvent être jugées différemment, mais à coup sûr elles méritent d'être essayées par les viticulteurs du Jura.

La taille en courgée longue, telle qu'on la pratique dans les côtes du Jura, depuis Salins jusqu'à Saint-Amour, d'où elle s'étend dans les vignobles de l'Ain, a paru à M. Guyot des plus intelligentes et en harmonie avec la physiologie de la vigne; il la croit d'origine jurassienne. Elle présente de grands avantages, elle a aussi ses inconvénients.

Les avantages sont de faire rendre beaucoup en moyenne à d'excellents cépages qui produiraient peu dans le Jura s'ils étaient taillés à courson, et de parer en partie aux effets de la gelée du printemps.

Les inconvénients sont d'allonger rapidement les souches.

Pour y parer, il est un moyen simple : c'est de tailler à deux yeux francs, pour faire la courgée de l'année suivante avec le plus beau bourgeon qui en sortira, le sarment qui précède la branche à fruits de l'année.

Avec cette méthode, le bras de la souche ne s'allonge pas d'un millimètre par an, le fruit est plus abondant, plus gros et meilleur, et la fécondité se soutient, tandis que les mêmes branches à fruits prises l'une sur l'autre pendant un certain nombre d'années, amènent une stérilité complète.

La forme de la courgée pliée en arc vertical inférieur présente un autre inconvénient : « C'est, dit M. Guyot, de trop élever les souches, de tenir la

« plupart des raisins trop éloignés du sol et généralement recouverts d'une « grande épaisseur de pampres enchevêtrés, et de diminuer ainsi la quan- « tité et la qualité des raisins par le manque de circulation d'air et d'insola- « tion suffisante de la terre; enfin, de multiplier la nécessité d'échalas, « sans que les échalas puissent assurer aux bourgeons de renouvellement « les avantages de la position verticale, puisque le haut des souches est « presque aussi haut que les échalas.

« Il y aurait donc tout avantage pour le Jura : 1° à mettre ses souches en « lignes près de terre, à les conduire à un long bois horizontal et à un bacot « de remplacement; 2° à élever verticalement les bourgeons du bacot le long « de l'échalas et à pincer tous les bourgeons des branches à fruits horizon- « tales, en les palissant à un fil de fer courant le long des lignes; en un « mot, à adopter la taille et la conduite de la vigne telles que je les indique « au commencement de ce rapport.... et cette culture serait aussi écono- « mique et plus fructueuse que celle adoptée aujourd'hui.— Ainsi, chaque « hectare du Jura contient, en moyenne, 10,000 souches et exige 20,000 « échalas; il n'en faut que 15,000, dont 5,000 coupés en deux dans la mé- « thode rationnelle. En comptant la dépense du fil de fer pour les 5,000 « échalas économisés, il y a égalité de fournitures. On pratique dans la « méthode actuelle, l'échalassage, le dépaissage et quatre fortes ligatures par « souche. Toutes ces façons se réduisent à une ligature de taille sèche et à « l'accolage des pampres, ce qui est moins coûteux dans la méthode type. On « ébourgeonne, on mouche les pampres et certains raisins à la fleur; nous « avons le pinçage et le rognage en sus; mais ces façons sont peu dispendieu- « ses : en revanche, nos binages sont plus faciles et plus rapides; la surveil- « lance, la vendange, les transports de terre ou d'amendements, toutes ces « opérations se font mieux et plus économiquement. Avec un sol et un climat « comme celui du Jura, mais surtout avec l'intelligence, la force et l'activité « de ses vignerons, la méthode rationnelle ferait merveille en ce pays et don- « nerait à ses vins déjà si remarquables une qualité bien plus grande encore « par l'aérage et l'insolation. »

Et plus loin : « En exprimant le vœu que les viticulteurs du Jura amélio- « rent leur viticulture, déjà si belle et si remarquable, je suis loin de leur « conseiller de faire à leurs vignes, en pleine et bonne production, aucun « changement que ceux qui peuvent les perfectionner en réformant peu ou « point leurs principales dispositions. Ainsi, l'adoption du bacot de rempla- « cement, le rognage des pampres entre les deux sèves, l'allongement de la « courgée contre les gelées, sauf à jeter bas le trop de charge à l'ébourgeon- « nage ou au mouchage : voilà tout ce que je conseille dans les vignes en « plein rapport ou en rapport satisfaisant. Pour les vignes stériles par vieil- « lesse ou par épuisement du sol, je conseille le recouchage en jauges ali-

« gnées à un mètre, avec terrage, amendement ou fumure, et la conduite « en ligne. Je recommande surtout cette conduite pour les plantations nou- « velles.

« Je tiens à ce que les habitants des vignobles du Jura ne se méprennent « point sur le sens de mes observations. Si je m'arrête à donner à l'égard « de leurs travaux mes nombreuses observations critiques, c'est qu'à mes « yeux leurs pratiques hors lignes en valent la peine, et que d'ailleurs elles « m'ont appris à moi-même bien des faits auxquels j'attache la plus grande « importance. »

M. Guyot, qui a tout remarqué et tout retenu, n'oublie pas de parler du mouchage des grappes, qui s'opère dans le Jura avant la fleur, sur le maldoux et sur les autres plants à grappes trop allongées, et il en explique les bons résultats.

Il fait l'éloge des fins cépages et des vins ordinaires, et termine ainsi ses observations sur la culture de la vigne et sur sa production :

« Si le Jura cultivait le maldoux en lignes, sur souches basses, pincées, « ébourgeonnées, rognées et palissées, bien aérées, bien chauffées par le « soleil; si la récolte y était faite tard et la cuvaison à cuve libre et à air « chaud, maintenue de trois à six jours seulement, le Jura obtiendrait du « maldoux, son vin d'ordinaire, le plus parfumé, le plus sain et le plus acheté « pour ses qualités alimentaires et bienfaisantes. . . . . , ...

« Les moyennes des récoltes sont généralement très-élevées dans le Jura, « relativement aux autres moyennes de la France. Ainsi, Salins, où les vignes « sont toutes en côteaux, la moyenne récolte est de 25 hectolitres à l'hectare; « à Arbois, elle est de 30; à Poligny, on l'estime de 30 hectolitres en cô- « teaux et de 60 en plaine; à Lons-le-Saunier, elle est de 40 en côteaux et de « 70 à 80 hectolitres en plaine.

« De tels résultats n'ont rien d'étonnant d'après la conduite de la vigne « adoptée dans le Jura, pays de vignerons artistes, qui ont su tout créer chez « eux par leur propre inspiration. Je suis convaincu qu'ils arriveront bien- « tôt au maximum de production en quantité et qualité, en s'empressant de « discipliner leurs créations viticoles, et de les soumettre aux lois de la « physiologie végétale, combinées avec celles des nécessités de la pratique « et de l'art. »

Toutes les démonstrations concernant le défonçage du sol et la plantation de la vigne, le développement des racines, la taille et la palissade des vignes en ligne, sont données par l'auteur avec des détails intéressants. Déjà claires par le style autant que la matière le comporte, elles sont accompagnées de figures qui les rendent parfaitement intelligibles pour tous les lecteurs.

La fin du rapport sur le Jura embrasse la manière dont on y fait les vendanges, le mode de cuvaison, la description des caves, cuves et tonneaux,

la durée de la fermentation, le soutirage des vins, leur traitement, etc. Les critiques portent principalement sur les inconvénients des cuvaisons dans des pièces fermées, de la fermentation trop lente et du séjour prolongé des vins sous les marcs.

« Maintenant, dit l'auteur, je me demande ce que les œnophiles jurassiens « espèrent de ces circonstances, différentes de toutes les circonstanoes re- « cherchées par les œnophiles bourguignons, bordelais, champenois, tou- « rangeaux, beaujolais, ... je me demande quels effets ils en attendent « et quels résultats ils en obtiennent, et je me pose cette question sans pré- « vention et avec un vif intérêt. . . . .

« Ce qui me paraît certain, c'est que la fermentation lente des vins rouges, « qui est considérée comme un inconvénient, comme un accident en Bourgo- « gne, ne me paraît pas très-avantageux dans le Jura, qui possède d'excellents « cépages et qui pourrait en faire d'excellents vins rouges. Il en fait de bons, « surtout aux Arsures et à Montigny, mais je suis convaincu qu'ils pourraient « être meilleurs et surtout plus réguliers dans leurs qualités; car, dans « cette longue cuvaison souterraine, les goûts de fûts et de moisi se com- « muniquent fréquemment. Le séjour prolongé des pellicules et des pepins « y rend l'acétification facile; et je ne sais si l'acide carbonique reste en « partie dissout dans le vin (c'est à étudier), mais beaucoup de bons vins « rouges du Jura offrent à la dégustation une acidité qui n'est pas toujours « agréable.

« Par toutes ces raisons et surtout par la constatation d'une incroyable « inconstance dans la qualité des vins rouges du Jura qui ne peut que nuire « à leur réputation et à leur prix de vente, j'ai engagé les viticulteurs de ce « pays à cuver une partie de leurs vins dans des cuves ouvertes, remplies « en un jour et tenues dans des locaux chauds; de ne prolonger la cuvaison « que de 4 à 8 jours suivant la température, et de tirer les vins ainsi faits « dans des futailles neuves d'expédition, analogues à celles de la Bourgogne « et du Beaujolais. Je les ai engagés à comparer les résultats obtenus par la « méthode ancienne et par la nouvelle, et je suis convaincu que cette dernière « aura bientôt prévalu partout.

« Si, à mes yeux, la préparation des vins rouges du Jura est défectueuse « ou tout au moins douteuse dans ses bons effets, il n'en est pas de même « pour la préparation des vins rosés, des vins blancs, des vins mousseux, « des vins de demi-paille, de paille et vins jaunes de garde. Ces préparations « sont parfaites et donnent des produits très-agréables, très-bons et tout-à- « fait supérieurs en ce qui concerne les vins jaunes et de garde. »

Tous ces conseils et toutes ces observations méritent de fixer l'attention des viticulteurs jurassiens. Le savant auteur leur fait l'honneur de les qua-

lifier d'artistes. Ils aiment en effet les améliorations et les perfectionnements, et ils se plairont à suivre ses bons conseils pour toutes les innovations avantageuses dans certains procédés actuels de viticulture et de vinification.

J'ai choisi, pour les citer, les passages essentiels du rapport, et j'ai dû en omettre d'autres utiles à divers point de vue. Les propriétaires et vignerons qui désirent s'en instruire voudront bien y recourir.

Ils liraient aussi avec fruit le traité et les autres rapports de l'auteur sur la même matière. Il y a toujours profit à apprendre les différentes manières dont la vigne est conduite et le vin façonné dans les autres départements viticoles de la France. Au surplus, M. Guyot instruit largement ses lecteurs; il ne s'en tient ni aux explications théoriques ni aux démonstrations expérimentales. Abordant des considérations d'un ordre plus élevé, il rehausse le mérite de ses œuvres en ajoutant aux détails pratiques un nouvel et puissant intérêt. On peut en juger par les citations suivantes :

(*A suivre*). J. Ch.

POÉSIE.

Chants Orphéoniques,

PAR M. EMILE KREYENBIELH.

LA SAINT-MARC.

Pêcheurs, voici Venise,
Célébrons la Saint-Marc;
Allons sans nul retard
A la fête promise.

Parons nos balancelles
De couleurs, d'étincelles,
De tous les pavillons.
Il faut que rien n'égale
Sous les feux de Bengale
Nos légers avirons.

Voyez l'onde sourire
A Saint-Marc qui l'inspire
Pour nous en ce beau jour.

Et puis les banderolles
Capricieuses et folles,
Voltiger sur la tour.

Voici les chars qui roulent,
Les pêcheurs qui se foulent
En allant au saint lieu.
C'est Venise la belle
Qui tous les ans fidèle
Se recommande à Dieu.

1er juillet 1865.

LA CHASSE.

Hop! hop! voici la chasse,
Sonnez, cors, tout est prêt.
Tayau! la meute passe.
Clic! clac! vite en forêt.

Holà! chasseurs, la route est belle,
Entendez-vous, au fond des bois,
Le son du cor qui nous appelle
Et le cerf bramant aux abois.

Là-bas, à travers la clairière,
Bondissent les faons et les daims.
Plus loin, les hôtes des tanières,
Rugissent au fond des ravins.

Chasseurs, là-haut, sur ces grands chênes,
Voltigent les faisans dorés,
Nos gibecières seront pleines,
Car tous nos coups sont assurés.

Bravo! ce soir c'est grande fête;
Chacun, en rentrant au logis,
Aura bon vin, gaîté parfaite,
Et du gibier pour ses amis.

12 juillet 1865.

NÉCROLOGIE.

Depuis quelque temps, la Société a fait des pertes bien regrettables dans la personne de deux de ses membres des plus distingués, MM. Grillet et Nequille, jeune.

Bien que n'étant pas né à Poligny, M. le notaire Grillet avait été amené, par ses goûts, par sa position, par la clientèle considérable qu'il s'était acquise, grâce à son expérience et à l'aménité de son caractère, à en adopter définitivement le séjour, comme on le verra dans la notice qui suit, outre que de son union il a laissé des fruits pour nous conserver sa mémoire.

Marie-Blaise-Georges-Victor Grillet, né à Lure (Haute-Saône), le 6 février 1816, décédé à Poligny, le 18 septembre 1866, fit ses études au collège de Poligny, de 1832 à 1836, suivit ensuite, pendant trois ans, de 1836 à 1839, les cours de la Faculté de droit de Paris, où il obtint le diplôme de licencié en droit.

Avocat pendant quatre ans au barreau de Lure, il vint habiter définitivement Poligny, où il s'était marié, en 1840, et succéda comme notaire à M. Chevassu, le 21 novembre 1843.

Elu conseiller municipal une première fois, en 1846, il fut choisi comme adjoint au maire, en 1847, et remplit cette fonction jusqu'en 1849. Il fut appelé de nouveau à faire partie de ce Conseil par les élections de 1859 et de 1865.

A son décès, M. Grillet était président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Poligny depuis cinq ans.

Plus connu et plus intime, comme étant né parmi nous, et ayant grandi sous nos yeux, M. Gustave Nequille, notaire également, mais ayant appris de son père à joindre aux préoccupations privées le culte des affaires publiques, trouvait, surtout après avoir disposé de sa charge, le temps de vaquer aux intérêts de la commune, de ceux de l'arrondissement, aux soins de nos hospices et de nos institutions de bienfaisance. M. le maire s'est fait un devoir de consigner quelques-uns de ses services dans les feuilles du département. Aux paroles de notre premier magistrat, nous allons ajouter celles qu'un parent du défunt, l'honorable M. Piquet, s'était promis de prononcer sur ses restes, paroles sans apprêt, qu'une impression trop vive a arrêtées sur ses lèvres.

Messieurs,

Avant de nous séparer, disons un dernier adieu à celui qui repose dans cette tombe, et que la mort a trop subitement frappé.

A cet homme dont la vie a été si bien remplie, et qui était un puissant auxiliaire, non-seulement pour les habitants de cette ville, qu'il aidait de ses conseils et de ses lumières, mais encore pour les magistrats qui la gouvernent, et qu'il a toujours si bien secondés.

Que nos vœux l'accompagnent au ciel, qu'il a si bien mérité par sa bonté, sa bienveillance, non-seulement à l'égard de ses parents et de ses nombreux amis, mais encore de toutes les personnes qui ont eu des relations avec lui et qui ont pu justement l'apprécier.

Mon émotion, en voyant fermer cette tombe sur cet ami que nous regrettons tous, me force de terminer et de lui dire, avec le plus profond regret, mon dernier adieu!

CHIMIE AGRICOLE.

Note extraite de divers recueils scientifiques,

PAR M. ROUGET, DOCTEUR-MÉDECIN A ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR.

LA FAINE.

Les fruits triangulaires et inodores du hêtre ou foyard, fau, fayard, portent le nom de faînes. Quoiqu'on retire de leur amande une huile très-bonne à manger et qui se conserve plusieurs années sans détérioration, elles sont parfois dangereuses.

Les chevaux ne peuvent s'en nourrir sans inconvénient. Chez l'homme, fraîches et prises en grande quantité, elles irritent l'estomac et le cerveau.

Il était intéressant d'en faire l'analyse. MM. Brandl et Rakowietki (1) ont trouvé, à côté de l'albumine, de la fécule, de la résine, de la gomme et du sucre, de l'acide citrique, de l'acide oxalique, du tannin verdissant les sels de fer, un alcaloïde liquide : de la *triméthylamine*. La matière grasse se composait de stéarine et de palmitine.

La triméthylamine ($C^6 H^9 Az$) est une ammoniaque tertiaire que l'on rencontre dans les fleurs de divers *Cratægus*, les fruits du *sorbier*, l'*urine*, l'*huile de foie de morue*, le *cotylédon umbilicus* (Hélet), le *chenopodium vulvaria* (Dessaignes), le *seigle ergoté* (Winckler) et la *saumure de harengs* (Wretheim). Elle a été longtemps confondue avec son isomère, la propylamine que le Dr Avenurius, de Saint-Pétersbourg, emploie contre les rhumatismes.

(1) Journal de pharmacie et de chimie, 4e série, tome I. 1865, page 399.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



SCIENCES MÉDICALES.

Hygiène du Vieillard,

PAR M. CHONNAUX-DUBISSON, MEMBRE CORRESPONDANT.

(Suite et fin).

GESTA.

Du mouvement et du repos. — Prendre de l'exercice, se reposer, sont deux choses indispensables à l'entretien de la santé. L'influence de l'exercice spontané sur les différentes parties du corps et sur les fonctions qu'elles exécutent a été reconnue de tous temps : on connait le soin particulier que les anciens portaient à la gymnastique, ils en faisaient la base de l'éducation nationale. L'exercice anime les forces digestives, augmente l'appétit, rend la faim plus impérieuse lorsque l'estomac est vide. La circulation et la respiration, par le fait même de l'exercice, acquièrent plus d'activité; le pouls est plus fort, plus fréquent; la chaleur du corps devient plus considérable, le poumon consume une plus grande quantité d'oxygène; le passage du sang veineux au sang artériel se fait plus vite, plus facilement. Par suite de la propriété excitante et tonique de l'exercice, l'absorption acquiert plus d'activité, l'assimilation se fait mieux; mais un des grands avantages que procure l'exercice modéré au vieillard, c'est l'augmentation d'action des fonctions excrétoires et exhalantes : si la peau surtout paraît vivement excitée, il s'établit une diaphorèse qui quelquefois même est très-forte. La sueur que fait naître l'exercice paraît avoir des qualités particulières; elle salit davantage le linge, elle offre plus de particules huileuses, elle exhale une odeur très-marquée.

On a beaucoup disserté pour savoir si on devait prendre de l'exercice après le repas, ou si l'on devait demeurer en repos. Les uns défendaient cet aphorisme de l'école de Salerne : *post prandium sta*, *post cœnam ambula;* d'autres alléguaient des raisons contraires; mais la simple observation aurait dû lever toute difficulté. N'est-il pas constant qu'un exercice modéré rend la digestion plus facile, l'accélère même, procure un état de bien-être général; cependant beaucoup de personnes ont coutume de se reposer et même de dormir après le dîner; ils s'en trouvent bien; ils en ont contracté l'habitude; ils doivent continuer.

L'exercice le plus salutaire est une promenade à pied, en plein air, dans les lieux champêtres. Non seulement cet exercice favorise l'égale répartition des forces dans tous les organes, mais encore il récrée l'âme

et fait naître des sentiments agréables. L'exercice du cheval est aussi très-convenable; il donne plus de vigueur au corps; il agit d'une manière particulière sur les viscères du thorax et de l'abdomen, met en action tout le système musculaire : ce sont les deux espèces d'exercice les plus convenables au vieillard. Les personnes âgées doivent donc regarder l'exercice comme une des choses les plus essentielles à la conservation de leur santé. L'observation prouve que tous les vieillards qui sont morts jouissant autant que possible à cet âge, de la santé, ont toujours conservé jusqu'à la fin de leur vie l'usage d'un exercice modéré.

Le repos doit succéder au mouvement, à l'exercice; il convient de s'y livrer aussitôt que le sentiment de lassitude sera assez marqué pour s'y résoudre; mais le repos doit encore être comme les autres choses dont on peut faire usage; il doit être modéré et pris seulement comme délassement. Le défaut d'exercice ou le repos trop prolongé jette les organes dans l'inertie; c'est surtout la peau qui en souffre; elle perd de son activité; la transpiration diminue; et nous avons déjà dit plusieurs fois à quels inconvénients entraîne cette diminution ou cette cessation de la transpiration. Le repos excessif occasionne encore au système nerveux, une mobilité, une susceptibilité extraordinaire.

Du sommeil et de la veille. — Le sommeil est le repos, le silence des sens et des mouvements volontaires; il est un des grands bienfaits de la nature.

Du Dieu qui nous créa la clémence infinie
Pour adoucir les maux de cette courte vie,
A placé parmi nous deux êtres bienfaisants,
De la terre à jamais aimables habitants,
Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence:
L'un est le doux sommeil, et l'autre est l'espérance.
L'un, quand l'homme accablé sent de son faible corps
Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,
Vient par un calme heureux secourir la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure;
L'autre anime nos cœurs, enflamme nos désirs,
Et même en nous trompant donne de vrais plaisirs.

(Voltaire, Henr., ch. 7.)

Le sommeil calme est suivi de bien-être, naissant de la facilité avec laquelle s'exécutent toutes les fonctions. Le principe de l'action musculaire étant réparé par le repos, l'homme sent le besoin de le dépenser de nouveau, même sans objet qui l'attire. Mais pour que le sommeil

soit bienfaisant, il ne faut pas qu'il soit trop prolongé, car alors il énerve le corps, le rend lourd, paresseux, lui fait prendre un embonpoint factice qui s'oppose au libre exercice des fonctions; il diminue l'activité des sens et des fonctions de l'intellect. Sa durée pour le vieillard ne doit pas excéder sept ou huit heures; il doit toujours choisir la nuit pour s'y livrer, se coucher de bonne heure et se lever matin. Il ne doit pas faire, comme beaucoup de personnes, du jour la nuit, car ce n'est pas impunément qu'on intervertit ainsi l'ordre de la nature. L'on reconnait facilement à leur figure pâle et blême ceux qui violent ainsi les lois naturelles.

La veille, ou cet état d'activité de tous les sens et du cerveau, ne doit pas être trop prolongée, car ce ne serait jamais qu'aux dépens de la santé; elle détermine une espèce de tension dans les organes qui peut être très-nuisible. Les vieillards doivent surtout avoir grand soin de ne pas chercher à prolonger la veille par des excitants, des irritants de tout genre, comme on le fait quelquefois, car tôt ou tard il en résulte quelques dérangements dans les fonctions, et particulièrement la diminution des fonctions intellectuelles.

PERCEPTA.

La sensibilité est le plus beau, le plus singulier phénomène de la nature. Elle est une propriété générale des corps animés. On peut la considérer comme cause, comme principe de tous les phénomènes vitaux dans l'état de santé et dans l'état de maladie; c'est elle qui nous met en rapport avec tout ce qui nous environne; c'est elle qui nous avertit des qualités bonnes ou mauvaises de tout ce qui nous approche; c'est elle enfin qui fait du règne animal le premier règne de la nature. Les modifications apportées à la sensibilité, selon la structure et le nombre des tissus qui composent un organe, produisent les sensations.

Les sens ou organes immédiats des sensations chez le vieillard, comme toutes les autres parties, ont subi des changements considérables apportés par l'âge. On sait que la surdité est souvent le triste apanage de la vieillesse, ainsi que l'affaiblissement de la vue : ce sont ces deux sens qui paraissent subir les plus grandes altérations et se détruire les premiers. Beaucoup de personnes deviennent sourdes ou aveugles parce qu'elles ont abusé des sens de la vue ou de l'ouïe. Milton devint aveugle parce qu'il avait contracté l'habitude de lire la nuit à la lumière des bougies.

De l'odorat. — Le vieillard ne doit pas user d'odeurs fortes, de parfums, que le luxe met en vogue tour-à-tour, car bientôt la sensibilité

de l'odorat s'émousse et se perd. Notre odorat deviendrait peut-être égal à celui des animaux, sans la manie des parfums factices et l'usage de cette poudre ammoniacale que l'Europe entière, depuis plus d'un siècle, semble avoir adoptée, et qui, comme des liqueurs fortes, ne donnent un mouvement de ressort à l'entendement que pour le conduire par degrés à la stupidité. Les odeurs émanées des fleurs qu'on a quelquefois coutume de mettre dans les appartements ne sont pas toujours sans danger. Le vieillard ne doit donc pas laisser de fleurs odoriférantes dans sa chambre à coucher pendant la nuit. On les a souvent vues occasionner différents accidents, tels que des céphalalgies opiniâtres, des éblouissements, des convulsions.

De l'ouïe. — L'ouïe est un des sens qui procure aux hommes les jouissances les plus grandes et les plus innocentes. La musique a une influence marquée sur les passions et sur toutes nos affections morales : elle inspire le courage, charme les cœurs tendres, excite la joie, rend les passions plus douces, calme l'homme le plus emporté. Chiron apaisait Achille avec sa guitare; David réprimait avec la harpe les fureurs de Saül. On connaît l'influence de la musique dans le traitement des maladies. Les vieillards doivent donc fréquenter les concerts, s'entourer souvent de musique, ce qui leur procurera un délassement agréable et leur fera oublier leurs peines et leurs chagrins.

De la vue. — Nous avons déjà dit les avantages que peut procurer une promenade considérée comme exercice, faite en plein air, dans des lieux champêtres; mais ces promenades ont en outre l'avantage de procurer au vieillard le riant spectacle de la nature : les prés, les bois, les campagnes émaillées de fleurs, la verdure des arbres et des gazons qui flatte la vue sans la fatiguer, voilà pour le vieillard de vraies jouissances sans remords.

Des passions. — Quelques moralistes ont blâmé les passions ; mais sans doute ils entendaient les passions outrées; car l'homme ne peut vivre sans elles. En effet, que serait l'homme sans les passions? un automate. Ce serait la machine de Vaucanson exécutant des mouvements au moyen de rouages plus ou moins compliqués.

Les passions douces facilitent la circulation, la respiration, et en général toutes les fonctions; elles portent les forces et les humeurs à la circonférence; elles font éprouver les mêmes effets qu'une douce chaleur. Les passions tristes, au contraire, ralentissent la circulation et la respiration, concentrent les forces à l'intérieur, font éprouver un mouvement de resserrement, de constriction à l'épigastre.

Il faut toujours, autant que possible, procurer aux personnes avancées

en âge des affections douces et paisibles, comme la gaîté, la joie modérée, l'espérance, l'amitié. Alors les fonctions s'exécutent avec plus de facilité, plus de régularité, et avec un certain sentiment de plaisir; les traits s'épanouissent et annoncent l'heureux état de l'âme. Il faut que la joie soit modérée, car, lorsqu'elle est excessive, elle a des effets tout-à-fait opposés ; elle s'exprime, comme le chagrin, par des sanglots, par un resserrement à l'épigastre, par la pâleur du visage et le tremblement des membres. Combien n'a-t-on pas d'exemples de morts subites occasionnées par une nouvelle heureuse et inattendue !

On doit autant que possible cacher aux vieillards la nouvelle de la mort d'un parent, d'un ami : il est toujours cruel de rappeler aux personnes avancées en âge qu'elles n'ont plus que quelques pas à faire pour arriver à la mort.

On doit éviter avec grand soin tout ce qui pourrait exciter la colère du vieillard. Cette funeste passion trouble l'esprit, occasionne le tremblement des membres, gêne la respiration, l'interrompt par de fréquents soupirs, déforme d'une manière horrible les traits du visage; elle précipite la circulation, fait faire irruption au sang vers le cerveau ; elle peut donner lieu à des hémorrhagies, à l'apoplexie, peut occasionner la rupture d'anciennes cicatrices. On voit par là combien la colère est nuisible aux vieillards.

L'amour ne doit plus être qu'un souvenir dans la vieillesse. Le désir, l'espérance, le plaisir, le chagrin, la jalousie et surtout le désespoir, sont le nombreux cortège de l'amour. Cette passion ne peut être que ridicule chez les vieillards et leur être en même temps funeste.

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

Biographie de Mgr GABET (1),

PAR M. CINDRE, VICE-PRÉSIDENT.

(Suite et fin).

APPENDICE.

Si Buffon a pu dire avec raison : *le style, c'est l'homme ;* s'il est vrai que chaque écrivain se peigne non-seulement par la nature

(1) La *Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny* tient à mettre en relief toutes les illustrations jurassiennes, que ces illustrations appartiennent au monde savant, à l'armée, à l'église, etc.

et la forme des pensées qu'il stéréotype sur le papier, mais aussi, prétend-on, par la facture calligraphique des traits scripturaux qu'il laisse découler de sa plume (1), il ne nous paraît pas inutile pour montrer sous toutes ses faces l'individualité dont nous avons crayonné la cosmopolite et trop courte existence, de placer sous les yeux du lecteur l'éthopée suivante, remarquable à plus d'un titre. Nous choisissons cette notice sur la fameuse prière bouddhique, le *Mani*, parce que, tout en faisant voir comment M. Gabet, cet évêque qui ne fut que préconisé, savait manier le français, elle est de nature à faire pleinement connaître le mysticisme profond des nations du centre de l'Asie et de ses régions hyperborées. Malgré son étendue relative, nous croyons donc doublement intéressant de la reproduire *in extenso*.

« *Om ma ni pat mé houm*, est la formule de prière bouddhique la plus répandue et la plus populaire de toutes. Elle est tirée de la langue Sanscrite et signifie littéralement : *Salut précieuse fleur du nénuphar*. Mais les Thibétains, en la faisant passer dans leur langue, lui ont attaché un sens plus étendu, plus mystique et plus conforme à leurs croyances; pour eux elle est le symbole de la doctrine de la métempsycose, par la transmigration céleste et terrestre, par la transmigration des esprits et celle des démons, par la transmigration humaine et animale.

« Cette prière se dit en récitant un chapelet de cent vingts grains, fait de bois dur, de fruits secs, de noyaux, composé quelquefois avec les articulations de l'arrête d'un poisson ou d'un serpent, quelquefois de petits ossements humains : tous les sectateurs de

(1) Du moment où toutes les écritures particulières diffèrent entr'elles sous quelques rapports et peuvent toujours être distinguées les unes des autres, on conçoit jusqu'à un certain point qu'il ne doit pas plus être impossible d'étudier et de reconnaître par ce moyen le caractère de l'individu, qu'il ne l'est aux *physiognomonistes* ou partisans du système de Lavater de le faire par l'examen des traits du visage.

Dans les autographes du missionnaire jurassien, par exemple, des yeux exercés devineraient sans peine un homme robuste, courageux, calme, accommodant et sans prétentions, un homme enfin qui n'aimait pas à marchander avec l'espace et qui pensait que *e meglio essere uccello di campagna, che di gabbia*, comme diraient nos voisins, les Italiens (il vaut mieux être oiseau de campagne que de cage).

Bouddha, hommes et femmes, vieillards et enfants, lamas (religieux) et hommes noirs (hommes du monde) portent ce chapelet pendu au cou en forme de collier, ou passé autour de leur bras en forme de bracelet.

« On voit dans toute la Tartarie, mais plus encore dans le Thibet, cette formule gravée comme inscription sur les monuments, sur le fronton des maisons et le portail des temples. Souvent on rencontre de longs enchaînements de bandelettes faites de papier, de soie, de peaux ou d'autres matières, liées à des cordages allant d'un arbre à un autre ; quelquefois suspendues au-dessus d'un fleuve et attachées au ravin de l'un à l'autre bord : on en trouve même avec des proportions grandioses tendues de la cîme d'une montagne à la cîme de la montagne voisine, et qui couvrent le vallon d'une ombre toujours agitée : chacune de ces bandelettes est écrite en entier de la prière mille fois répétée *Om ma ni pat mé houm*.

« Dans les déserts, les arbres sont dépouillés de leur écorce pour recevoir cette prière sur leur substance ligneuse mise à nu. Les chemins sont bordés de pierres sur lesquelles on distingue les débris de cette inscription à demi effacée; les rochers en sont couverts et la font lire de loin au voyageur, écrite en caractères gigantesques. Sur le sommet des montagnes, dans le fond des vallées, on rencontre à chaque pas de grands monuments, faits de pierres brutes amoncelées; chaque pierre a sur sa surface et ses contours ces mots symboliques. On voit fréquemment ces monuments couronnés de branches d'arbres auxquelles sont suspendues des milliers d'omoplates ou d'autres ossements, couverts en entier de cette prière. Ce sont quelquefois, au lieu de branches d'arbres, des têtes de cerfs avec leurs bois longs et rameux, des têtes de bœufs ou d'énormes bouquetins avec leurs cornes ramenées en croissant ou retournées sur elles-mêmes comme du fil élastique. Le front de ces têtes, dépouillé de sa peau et blanchi, se voit toujours dans toute son étendue couvert d'écriture, et l'écriture n'est jamais autre que cette prière.

« On l'écrit sur des cranes d'hommes desséchés, sur des débris de squelettes humains qu'on entasse sur le bord des voies publiques,

« Elle se lit surtout autour de la circonférence du *Tchu-kor*, c'est-à-dire, de la *roue priante*. La prédilection enfin des bouddhistes pour tout ce qui exprime révolution sur soi, départ et retour continuel, paraît avoir été la raison inventrice de la roue priante. Elle exprime, par l'image simple et juste de sa rotation, la loi de la transmigration des êtres, telle qu'ils se la figurent et qui forme le point de leur croyance le plus clair et le plus enraciné.

« Il y en a de portatives qu'ils tiennent à la main en les faisant incessamment tourner; il en est de plus grandes qui ressemblent à un cylindre fixé et rendu mobile sur un pivot; d'autres de formes tout-à-fait grandioses, posées de même sur un pivot et que l'on fait mouvoir à force de bras. On en voit de construites sur le bord des torrents et qui tournent au moyen de rouages et d'engrenures, d'autres posées sur le faîte des maisons que le vent seul agite, d'autres encore suspendues sur le foyer et qui se meuvent à la vapeur du feu. Les maisons en ont toujours une longue rangée à leur vestibule, et l'hôte, avant d'entrer, ne manque jamais de leur imprimer un violent mouvement de rotation, espérant par là attirer le bonheur sur soi et sur la maison qu'il vient visiter.

« La prière *Om ma ni pat mé houm* est sue de tout le monde; l'enfant apprend à bégayer par ces six monosyllabes, et ils sont encore la dernière expression de vie qu'on voit se moduler sur les lèvres du mourant; le voyageur la murmure le long de sa route, le berger la chante à côté de ses troupeaux, les filles et les femmes n'en donnent nul relâche à leurs lèvres; dans les villes et les rassemblements des lamazeries, on en distingue les échos à travers le bruissement des conversations et le tumulte du commerce : à l'instant du danger, c'est le cri d'alarme qu'ils font entendre, et dans la guerre, le combattant s'arrête près de l'ennemi qu'il vient d'immoler pour célébrer par cette prière l'ivresse de son triomphe.

« Les tribus errantes de la Mongolie et la Tartarie indépendante, les hordes qui se promènent au nord des deux côtés de la chaîne du *Bokte-oola* (la sainte montagne), les féroces et anthropophages sectateurs qui, vers le sud, en possession de la célèbre montagne *Soumiri*, passent leur vie à en faire perpétuellement le tour, toutes ces peuplades voyageuses, ces nations nomades qui, ne

voulant s'arrêter sur aucun point de la terre, emploient tous les jours de leur vie à en parcourir la surface, murmurent sans cesse cette mystérieuse invocation.

« Tous les points de l'Asie centrale sont couverts d'éternelles processions de pélerins que l'on voit, chargés d'or et d'argent, se rendre à la montagne Bouddha *(Bouddhala)*, ou en revenir rapportant les bénédictions qu'ils y ont reçues, et toujours on les trouve accompagnant du chant de la formule mystique leur marche lente et silencieuse dans le désert. De la mer du Japon jusqu'aux frontières de la Perse, cette prière n'est qu'un long et ininterrompu murmure qui remue tous les peuples, anime toutes les solennités, est le symbole de toutes les croyances, l'antienne de toutes les cérémonies religieuses.

« Le corps de la religion bouddhique couvre une grande partie du monde de ses gigantesques conformations, et partout cette prière est le véhicule de la vie, le nerf des mouvements qui l'animent. »

HISTOIRE NATURELLE.

Un mot sur les Sauterelles d'Afrique,

PAR M. DE BOURILHON,

Médecin aide-major au 2me Chasseurs d'Afrique, membre correspond.

(*Suite et fin*).

Le vol des sauterelles n'est pas excessivement rapide; il y a une très-grande différence avec la rapidité du vol de l'oiseau. Les nombreuses trachées dont elles sont pourvues leur permettent de se maintenir longtemps dans les airs et de s'élever dans l'atmosphère à des hauteurs vraiment prodigieuses. Nous ne saurions mieux les comparer dans leur course aérienne, qu'à ces gros flocons de neige tombant par un vent violent, qui les tourmente et les entremêle dans tous les sens. Leur nombre est quelquefois si considérable que la lumière du soleil pâlit comme au commencement d'une éclipse.

Elles prennent leur essor vers 9 heures du matin, alors que le soleil a desséché la rosée qui rend leurs ailes humides; vers 6 heures du soir elles retombent dans un état d'engourdissement tel, qu'on peut les prendre avec la main sans qu'elles essaient de vous éviter.

D'après ce que nous venons de dire, comment est-il possible qu'elles aient pu traverser la Méditerranée pour aller ravager le midi de l'Europe? Il y a en moyenne deux jours de traversée; ne se fussent-elles pas toutes noyées avant d'atteindre la rive opposée? Elles ont choisi peut-être le détroit de Gibraltar! Qu'elles prennent bien garde! Le sort d'Icare les attend si le coucher du soleil les surprend en route. Et puis qu'est-ce que ce point en comparaison de toute la côte septentrionale de l'Afrique! Est-il admissible que les sauterelles se soient donné là un rendez-vous général pour aller porter leur dévastation en Europe? Admettons un instant que quelques-unes aient pu traverser, elles se seraient maintenues dans le midi de l'Espagne, où elles seraient mortes après la 2me génération, comme cela est arrivé ici, sans causes bien connues, avant la 3me ponte; et, à supposer qu'il en eût été autrement, leur nombre n'eût pas été assez considérable pour répandre, comme l'ont prétendu certains auteurs, le fléau en France, en Italie, en Valachie. . . . etc.

Il y a eu cependant, à diverses époques, des nuées de sauterelles qui ont occasionné en Europe de très-grands désastres!

Nous croyons fermement que le 3me genre, le genre *criquet*, *l'acridium migratorium*, y est complètement étranger. Il n'est pas de même du 1er genre ou *locustiens*, qui habitent l'Europe de préférence. Il est probable qu'à des époques différentes, quelques hivers peu rigoureux dans le midi se sont succédé et ont favorisé par suite l'éclosion des œufs des locustiens, au lieu de les détruire comme cela arrive ordinairement. Il est facile de comprendre que ces insectes se trouvèrent dès lors en nombre assez considérable pour former des nuées compactes qui traînèrent après elles la disette et la faim.

Dès qu'elles se sont envolées, les sauterelles recherchent avec avidité tous les endroits du sol sur lesquels apparaît un peu de verdure. Elles s'y précipitent avec fureur, et en un clin d'œil elles ont tout dévoré. Rien ne peut les chasser; elles ont une ténacité vraiment désespérante. Si on les chasse d'un endroit, elles retombent à deux pas de là, sans jamais quitter le champ, objet de leur convoitise; d'autres fois elles restent immobiles à votre approche, puis disparaissent derrière les tiges qu'elles rongent; elles tournent sur ces dernières de la même façon qu'un homme qui se dérobe derrière un arbre, tourne au fur et à mesure que s'avance la personne dont il veut éviter les regards.

Elles sont très-capricieuses dans le choix de leur nourriture; à Sebdon, elles ont complètement délaissé la vigne, les mûriers, le maïs, dont elles n'ont pas laissé de traces ailleurs.

Ici, elles se sont abattues tout d'abord sur les feuilles de frêne et de

noyer dont elles se montrent très-friandes; puis le sureau leur a fourni ses feuilles et l'écorce des jeunes tiges; enfin, elles ont pris au peuplier non-seulement ses feuilles et son écorce, mais encore son bois; elles en ont détaché des branches atteignant presque un centimètre de diamètre.

Les choux étaient rongés d'une manière toute remarquable, on eût dit qu'on les avait coupés avec un couteau et qu'on venait de faire la récolte de tout le champ. Des pommes de terre, elles n'ont rongé que l'enveloppe de la tige, dont elles ont dédaigné la partie ligneuse; il n'est pas jusqu'au datura strammonium ou pomme épineuse qui n'ait flatté leur goût. En somme, toutes les céréales, toutes les plantes des jardins, tous les arbres, jusqu'au chêne vert (*quercus ilex*) de ces pays, deviennent leur proie selon leur caprice.

Beaucoup de moyens ont été employés pour les chasser. Tambours, clairons, pompes à incendie, tout a été inutile. Elles ont disparu de leur propre gré quelques jours après leur invasion, et sont mortes dans les champs voisins au moment où elles cherchaient à s'accoupler pour une ponte nouvelle.

Maintenant, c'est notre croyance, nous voilà délivrés jusqu'à nouvelle invasion du sud!

M. le docteur Amédée Maurin, d'Alger, a voulu voir en elles un objet d'utilité publique.

« Supposez, dit-il, une nuée de sauterelles répandues sur un champ et d'une épaisseur de quinze centimètres; la chose s'est vue il n'y a que quinze jours.

« Le premier jour, elles ne touchent à rien, elles sont encore sous le coup du voyage aérien qu'elles viennent de faire. La nuit se passe, elles ne bougent pas jusqu'à ce que le soleil soit levé. Dès l'aube elles sont engourdies et présentent l'aspect d'une masse compacte, parfaitement immobile. Préparez des sacs, car vous allez avoir une abondante moisson à recueillir; agriculteur, ne restez pas les bras croisés ou les mains levées au ciel, qui ne vous écoute guère, ou plutôt bénissez la Providence (1); si vous croyez qu'elle vous a envoyé les sauterelles pour vous être agréable, vous serez depuis six mille ans le premier qui rendiez de telles actions de grâce.

« Cela fait, creusez une fosse d'un mètre de profondeur et de 7 à 8 mètres de long; mettez au fond un lit de chaux vive de 5 à 6 centimètres; videz au-dessus une quantité de sauterelles suffisante pour faire un lit

(1) *Bénir la Providence quand le ciel ne vous écoute guère*, nous paraît un contre-sens.

de 15 à 20 centimètres, puis jetez rapidement de la chaux sur cette première couche et continuez jusqu'à ce que vos sacs soient vides et votre fosse pleine; couvrez le tout d'une assez forte couche de chaux et oubliez pendant un an ce qui s'est passé.

« Au bout d'une ou deux années, vous pouvez répandre le résidu de votre œuvre de fossoyeur dans vos champs usés par la production; chaque sauterelle vous donnera vingt épis!

« C'est alors que vous bénirez la Providence et que vous lui demanderez de vous envoyer des sauterelles ou des criquets; vous ne craindrez plus le fléau, car vous en tirerez un parti très-avantageux (1). »

Moyennant une dépense de 500 fr., M. Maurin fait pour 25,000 fr. d'engrais avec les sauterelles ramassées sur un hectare de terrain où elles seraient en assez grand nombre pour atteindre une couche de 0m15c. d'épaisseur!

De plus, ajoute-t-il, c'est un très-grand moyen de destruction, car en détruisant l'insecte on l'empêche de déposer en terre des quantités considérables de larves.

Certainement ces intentions sont très-louables, mais en les mettant à exécution, atteindra-t-on le but qu'on se propose?

Des expériences chimiques ont démontré que cet engrais est excessivement pauvre en phosphates. 400 sauterelles, formant 1 kil., ont fourni à l'analyse 1,65 0/0 de phosphates, alors que le guano du Pérou fournit 24 0/0; en outre, ce dernier pouvant être payé de 33 à 37 fr. les 100 kilog., le premier ne vaudra que 2 fr. 30 c.! (*Journal des Colons*, du 10 août 1866).

Un propriétaire des environs d'Alger, le maire de Kouba, après l'invasion de 1845, fit enterrer dans ses propriétés une quantité très-considérable de sauterelles; de grandes fosses furent creusées et refermées avec de la terre. Un an après on fouilla le terrain et l'on trouva des masses noires ayant encore de l'odeur et non réduites complètement à l'état pulvérulent. Pendant plusieurs années l'herbe ne poussa pas à l'emplacement des fosses, et plus tard, la végétation ne se fit pas même remarquer par sa vigueur. (*Journal des Colons*, 8 août 1866).

Quant au moyen de destruction proposé par M. Maurin, il est aussi insuffisant pour l'anéantissement du criquet, que l'est le précédent pour faire de l'engrais.

En détruisant une sauterelle on détruit, il est vrai, 90 œufs et par suite

(1) Idée bizarre! Pour avoir une belle récolte, il faut des criquets, mais les criquets mangent la récolte! Comment sortir de là?

autant de criquets à venir; mais chaque sauterelle qui reste en produit autant; or, il en reste toujours beaucoup plus qu'on ne peut en détruire, donc l'avantage est encore en leur faveur comme nombre. Dans un pays où plusieurs milliards de sauterelles s'abattent, qu'on en détruise un peu plus, un peu moins, le désastre n'en sera pas moins le même. Si elles sont en trop grande abondance, la plupart mourront de faim, mais on a beau en remplir des sacs, il en restera toujours assez pour tout dévorer.

A Sebdon elles n'étaient pas en assez grand nombre pour mettre en pratique le mode d'engrais et de destruction de M. Maurin. Leur épaisseur sur le sol était l'épaisseur même de la sauterelle, et encore n'était-il pas couvert partout; elles choisissaient de préférence les arbres pour passer la nuit; elles y représentaient, comme couleur et comme disposition, les gousses de l'accacia ou de l'arbre de Judée, mais en très-grande quantité, et à l'époque où ce fruit mûrit.

D'après de récents observateurs, un ver les détruirait complètement vers la fin de juillet, et c'est à cette cause qu'on attribuerait la disparition subite des sauterelles lors de certaines invasions.

« Vers le milieu de Juillet, dit le *Moniteur de l'Algérie*, des sauterelles furent apportées au commandant de l'annexe des Beni-Mansour, les unes mortes, les autres encore vivantes, quoiqu'à moitié dévorés par des vers. Il y reconnut des vers blancs de deux espèces : les uns gros et courts comme ceux de la noisette, les autres filiformes et longs de 10 à 30 millimètres, peut-être plus. Depuis lors, des vols considérables de sauterelles s'abattirent sur le pays et d'immenses quantités s'arrêtèrent sur le sol. Toutes ces dernières étaient atteintes par les vers, seulement on ne trouvait guère en elles que le ver long et filiforme. Ce ver paraissait dévorer la sauterelle au point de ne laisser absolument que son enveloppe extérieure, et cela en très-peu de temps.

« Il est important de pouvoir constater s'il y a là une loi générale qui vient aider à la destruction de ces insectes; des études ont été prescrites à ce sujet dans toutes les subdivisions. Déjà les renseignements ci-après, venus de Médéah, semblent confirmer les observations faites aux Beni-Mansour.

« Il y a une quinzaine de jours, l'on a découvert dans des sauterelles abattues dans le jardin de Médéah, un, deux et jusqu'à cinq vers blancs très-longs, d'une ténuité presque capillaire. Ces vers sont dans l'abdomen, en dehors des intestins, et quelquefois concurremment avec eux, l'on a trouvé plusieurs petits vers blancs semblables à ceux qui se produisent dans les fruits. Les sauterelles ainsi atteintes meurent sur place au bout de quelques jours sans s'être accouplées, sans avoir pondu, et

l'on retrouve dans leur abdomen les mêmes vers longs, desséchés et passés à la couleur brune.

« De tout ceci, il n'est encore possible de rien conclure; mais les études qui se poursuivent apporteront peut-être à la science des données plus certaines.

« La sauterelle a d'ailleurs encore un autre ennemi : c'est une mouche de la grosseur d'une abeille, mais bien plus allongée. Elle a été trouvée dans les bas-fonds, faisant une guerre acharnée aux locustes, et son bourdonnement seul suffit pour faire fuir leurs essaims. Cette mouche sera également étudiée. Jusqu'ici il ne serait possible de faire sur son origine autre chose que des suppositions. (1) »

Nous avons pu nous-même constater à Sebdon ce fait de mortalité chez les sauterelles au moment de l'accouplement et avant la ponte. A l'époque de la 3me génération, les mâles et les femelles se recherchant mutuellement sont tombés sous l'influence d'une cause qui nous a échappé, dans un état de marasme incroyable; on les prenait sans difficulté, et la plupart avaient l'abdomen complètement vide d'organes et plein de fourmis; nous n'avons pas eu occasion de constater l'existence des vers dont parle le *Moniteur de l'Algérie*. Le fait est qu'elles sont toutes mortes sans se reproduire.

Les Arabes, avec leur exagération habituelle, parlent d'un oiseau particulier qui leur ferait la chasse à outrance. On ne le trouve qu'en un certain endroit, connu seulement des privilégiés du prophète. On doit le mettre dans une cage qui n'ait jamais touché terre, et le porter toujours dans les mêmes conditions, dans le pays où existe le fléau. Là, il dévore, détruit, anéantit cette race maudite. Mais parfois la rébellion s'en mêle; les sauterelles poussent l'audace jusqu'à se défendre, elles livrent à leur ennemi un combat terrible, et après l'avoir tué, véritables cannibales, elles le dévorent, chair et plumes comprises, et il ne reste que ses os pour constater sa défaite.

Du temps de Pline on songeait déjà au mode de destruction des sauterelles (genre locustiens probablement).

En Grèce, une loi obligeait les habitants à détruire ces insectes à leurs trois états, d'œuf, de larve et d'insecte.

Dans l'île de Lemnos, chaque citoyen devait fournir tous les ans une certaine quantité de sauterelles.

(1) On a parlé aussi d'une autre mouche qui suivrait les sauterelles dans leurs diverses migrations pour se repaître de leurs cadavres; sa piqûre produirait l'affection charbonneuse. Sur son compte, comme sur celle dont il est question ici, on ne peut se livrer qu'à des conjectures.

A Tlemcen, on a payé cette année jusqu'à 10 fr. le kilog. d'œufs et 2 fr. le kilog. d'insectes. La quantité apportée était si considérable que, vu le manque d'argent, on a été obligé de renoncer à ce moyen de destruction. En très-peu de jours on avait dépensé de 10 à 15,000 fr.

Un journal du midi, *le Toulonnais*, raconte sérieusement ce qui suit :

« Il existe dans l'Afrique méridionale plusieurs sortes d'oiseaux destructeurs des sauterelles, mais la plus intéressante, écrit-on du cap de Bonne-Espérance, est une espèce de grive qui poursuit, par bandes innombrables, les grosses sauterelles dont elle fait sa nourriture presque exclusive. L'action meurtrière de cet oiseau s'accomplissant surtout dans l'air, les ravages résultant du séjour des sauterelles dans les champs ne sont plus à redouter.

« D'après l'expérience acquise dans la colonie du cap, l'acclimatation de l'oiseau à sauterelles semblerait donc devoir rendre des services considérables aux possessions françaises du nord de l'Afrique qui ont été si cruellement éprouvées par l'invasion de ces insectes. »

L'idée qui consiste à trouver dans leurs matières fécales un engrais supérieur pour les champs dans lesquels elles ont séjourné quelque temps nous paraît dénuée de fondement, surtout lorsqu'on saura que le criquet ne reste sur un terrain que le temps nécessaire pour en dévorer le produit, et ce n'est pas long ! Quelle quantité prodigieuse d'excréments ne faudrait-il pas qu'elles fournissent dans un temps aussi court pour obtenir un résultat sensible ?

Certains peuples font entrer les sauterelles dans leur alimentation.

Au chapitre XI du lévitique, Dieu permet ce mode de nourriture à son peuple.

En Afrique, dit M. Emile Blancard, quelques peuplades mangent ces insectes. On leur arrache ordinairement les ailes et les pattes, et on les fait bouillir soit dans du beurre, soit dans de l'huile. Quelquefois aussi on les conserve dans de la saumure.

Enfin on les réduit encore en farine après les avoir fait sécher. Les anciens donnaient le nom d'*acridophages* aux peuplades qui se servaient de cette sorte d'aliment.

L'Arabe de Figuig dont nous avons parlé plus haut, nous a assuré que les sauterelles se vendaient à Fez à raison de 25 douros (125 fr.) la charge de chameau ! Ceci nous paraît fort douteux, quant au prix, du moins.

Les tribus du sud les mangent avec des dattes; ils enlèvent le noyau et mettent une sauterelle à la place.

Des français d'Alger, voulant *s'arabiser* un peu plus, ont cru recon-

naître en elles un goût comparable à celui de la crevette.

Pauvre et bon crustacé, est-il permis de t'assimiler à un mets aussi dégoûtant!

Un de nos collègues, M. le docteur Giard, qui a fait la dernière expédition de Chine, nous raconte que les Chinois en sont très-friands. A Tien-Tsin, les marchands en colportent dans les rues absolument comme on colporte toutes sortes de comestibles; ils les font frire dans l'huile de sésame *(sesamum indicum)* (1) et elles constituent une friandise aussi goûtée par eux que la pomme de terre frite traditionnelle l'est par ce bon peuple parisien.

Jetés dans la mer par la violence du vent, puis repoussés sur le rivage, les cadavres des sauterelles donnent lieu à des émanations putrides qui à certaines époques ont provoqué les épidémies les plus meurtrières. Joignons à cela la famine, et nous aurons le tableau de la plus complète désolation.

Citons encore à ce sujet le passage suivant de M. Emile Blancard : « Des populations entières ont été parfois réduites à la plus affreuse misère par suite des ravages occasionnés par ces orthoptères. La famine s'est fait sentir ensuite à diverses époques d'une manière déplorable dans le midi de l'Europe et en Afrique. La mort de ces insectes, loin d'être un bienfait, est devenue souvent la cause d'un plus grand fléau; car leurs corps amoncelés et échauffés par les rayons du soleil entrent bientôt en putréfaction, et leurs exhalaisons déterminent des pestes qui achèvent de détruire des populations épargnées jusqu'alors par la famine. On a peine à se convaincre que les récits des auteurs ne sont pas empreints d'exagération, en lisant les détails relatifs aux maux occasionnés par les criquets. Mais de nos jours, ou à une époque peu reculée, on a eu à enregistrer nombre de faits que l'on ne saurait révoquer en doute. »

En 1780, au Maroc, dit un voyageur, les pauvres déterraient les racines des végétaux et se jetaient sur les fientes de chameaux pour y chercher les grains d'orge qui n'étaient pas en décomposition et dont ils se nourrissaient avidement. (2)

(1) C'est l'huile de sésame et non l'huile de ricin qui sert d'ordinaire aux Chinois pour la préparation de leurs mets.

(2) Ceci nous semble peu probable. Les Arabes n'eussent-ils pas commencé par manger leur orge, au lieu de le donner aux chameaux qui se contentent d'alfa! Puis le chameau étant un ruminant, il nous paraît difficile que des grains d'orge soumis deux fois à l'action de la mastication, soient excrétés sans être décomposés.

En 1799, la Barbarie fut ravagée par la peste après une apparition de sauterelles, par suite des miasmes qu'elles exhalaient lorsque les flots les avaient repoussées sur le rivage.

Trouvera-t-on, soit pour détruire ces insectes, soit pour obvier à leurs ravages, des moyens faciles à appliquer? C'est ce que le temps nous apprendra.

Il faudrait néanmoins pouvoir, en attendant, mettre autant que possible nos colons à l'abri du fléau. On a bien songé aux souscriptions; mais que la recette est peu de chose en raison de la perte!

Donnons ici le résumé du travail de la Commission centrale chargée de procéder à la répartition des souscriptions en faveur des victimes de l'invasion des criquets.

La somme totale des pertes s'élève à 19,652,981 fr., dont :

Pour la province d'Alger,	. . . .	13,868,337 fr.
—	d'Oran, ...	3,343,151
—	de Constantine, . . .	2,441,493

Il a été perçu 800,000 fr., dont 600,000 fr. ont été versés par la France. Cette somme sera répartie ainsi qu'il suit :

Alger, ...	514,300 fr.
Oran, ...	171,420
Constantine, ...	114,280

Les cultivateurs, victimes du fléau, seront soumis, pour les secours qu'ils ont a recevoir, au jugement de leurs pairs.

Aucune distinction ne sera faite entre les cultivateurs, à raison de leur qualité d'Européens ou d'indigènes.

Les cultivateurs complètement ruinés seront secourus de préférence à tous les autres; puis viendront ceux qui, tout en ayant essuyé des pertes considérables, peuvent cependant faire face à leurs affaires; enfin, les gens riches, n'ayant subi que des pertes relatives, percevront en dernier lieu une indemnité si les fonds le permettent.

Ici se termine notre travail. Nous émettrons, en finissant, l'idée suivante, en laissant à d'autres plus expérimentés le soin de l'apprécier à sa juste valeur.

Pourquoi ne se formerait-il pas une compagnie d'assurances ou d'association mutuelle algérienne contre les sauterelles, comme il y en a contre la grêle?

La compagnie deviendrait riche en peu de temps, si les invasions ne sont pas plus fréquentes dans les temps futurs qu'elles ne l'ont été par le passé; de cette sorte, elle pourrait grandement dédommager les victimes du fléau.

Ce serait, à notre avis, beaucoup plus rassurant que tous les moyens de destructions présents et à venir.

Et maintenant, adieu les sauterelles, sinon pour toujours, espérons du moins que ce sera pour longtemps!

ARCHÉOLOGIE.

En donnant dans ce Bulletin (1) la description d'un sceau de Grégoire IX, trouvé à Montmorot, nous émettions cette opinion : Que les seigneurs de ce lieu, au moyen-âge, ont dû avoir de fréquents rapports avec la Cour pontificale. Une récente trouvaille du même genre vient confirmer notre assertion : C'est également l'empreinte en plomb du sceau d'un pontife; elle est de l'anti-pape Clément VII, qui tint son siège à Avignon, de 1378 à 1394.

Les grossières effigies des apôtres saint Pierre et saint Paul sont si ressemblantes à celles qu'on voit sur le sceau de Grégoire IX, qu'on les croirait frappées au même coin. Mais au revers, ou contre-sceau, on remarque quatre petites fleurs de lys encadrant le nom du pontife, écrit en trois lignes horizontales.

Cette dérogation aux règles héraldiques des papes, qui ne doivent rien emprunter aux armes des autres princes, a ici une signification politique qu'il n'est pas hors de propos de rappeler.

On sait qu'à la mort de Grégoire XI, les cardinaux qui devaient lui donner un successeur étaient en majorité des Français. Les Romains voulant à tout prix avoir un pape de leur nation, s'assemblèrent en armes autour du vatican et firent retentir les cellules de leurs menaces. Les cardinaux français déjà désunis furent intimidés par de telles démonstrations, et Barthélemi de Prignano, archevêque de Bari, fut élu sous le nom d'Urbain VI.

« (2) Mais dès que le péril fut passé; dès que les électeurs connurent l'inflexible austérité de celui qu'ils s'étaient donné pour maître, ils regrettèrent leurs suffrages, s'enfuirent à Anagny, proclamèrent irrégulière et nulle l'élection obtenue par les poignards romains; écrivirent aux rois de ne point reconnaître Urbain, s'entourèrent de la fameuse compagnie de bretons, excommunièrent celui qu'ils dési-

(1) Année 1865, page 241.

(2) De Vidaillan. *Histoire politique de l'Eglise.*

gnaient sous le nom d'apostat et d'usurpateur, en lui reprochant de n'avoir pas été appelé par le Saint-Esprit. »

Une élection nouvelle eut alors lieu, et Robert de Genève y fut élu pape sous le nom de Clément VII.

Mais Urbain, déjà en possession des clefs de Saint Pierre, n'était pas homme à s'en dessaisir par le seul motif de rendre la paix à l'Eglise. Il fulmina, à son tour, des excommunications et contre Clément et contre les cardinaux qui avaient concouru à cette seconde élection. Ce dernier pontife, dont la nomination était due à l'influence française, vint établir son siège à Avignon, où les subventions de Charles V ne lui firent pas défaut. Ce généreux appui du roi de France méritait quelque reconnaissance; elle se manifesta, en effet, dans plusieurs circonstances : Clément VII empêcha le duc d'Anjou, frère du roi, d'exécuter la terrible sentence qu'il avait rendue contre une forte partie des habitants de Montpellier, révoltés contre l'odieux gouvernement du duc. Enfin, on voit que le pontife fit un grand honneur à Charles V en faisant représenter les armes de la France sur le sceau des apôtres.

VIONNET, *Vice-Président.*

LA VITICULTURE DE L'EST DE LA FRANCE.

Rapport de M. le Dr Jules GUYOT.
Compte-rendu.

(*Suite et fin.*)

« Le premier objet de l'agriculture est de produire l'homme; sa fonction « principale n'est, comme on le pense généralement, ni de le nourrir, ni de « l'engraisser, c'est de le produire. Sans doute l'agriculture doit nourrir et « entretenir les hommes produits; mais c'est en vain qu'elle nourrira, engrais- « sera les hommes des villes, de l'industrie, du commerce et des armées; « tout cela périra et les campagnes avec tout cela, dans un temps relativement « court, si la terre n'engendre pas la masse des hommes nécessaires aux « services de la nation. Or, pour multiplier les hommes sur la terre, il faut d'a- « bord que ceux qui la possèdent y bâtissent des logements, y fassent venir « des vivres et y établissent une exploitation rurale où les colons gagnent « leur abri, leurs vêtements, leur nourriture avec sécurité, tout en créant « la richesse agricole du maître, en même temps que leur propre aisance. « Il faut que le colon devienne propriétaire de sa chaumière et du champ « qui l'entoure, par annuités retenues sur son salaire; il faut qu'il ait un

« salaire fixe, sa maison, son jardin, son champ de pommes-de-terre, etc., « et de plus une part en nature dans les produits agricoles de son travail; « il faut qu'avec son salaire et son petit domaine, cette part jointe à l'attrait « du drame rural, soit telle que nul prolétaire des villes, que nul prolétaire « de l'industrie ni du commerce, n'ait un sort plus sûr, plus calme et plus « heureux devant son travail, et en proportion de ce travail, que le prolétaire « des campagnes.

« C'est là, c'est dans l'agriculture productive d'hommes, que les villes, l'in« dustrie et le commerce doivent placer la plus grande partie de leurs épargnes « et de leurs bénéfices; c'est à eux de faire prospérer l'agriculture par leur « instruction, leur sollicitude et leurs ressources. Tout autre mode de procéder « est un suicide, toute autre philosophie est une erreur : les villes, l'industrie, « le commerce n'ont de principes solides et durables d'existence que dans la « production du sol de leur pays en hommes, animaux, végétaux bruts et « travaillés..... »

On ne saurait mieux indiquer les moyens d'arrêter les émigrations. L'habitant de la campagne qui possède une maison et quelques coins de terre, celui même qui n'a encore que l'espoir fondé de les acquérir et qui se sent assuré de vivre avec sa famille du produit de son travail, ne songe pas à émigrer. Que les possesseurs de la terre assurent aux prolétaires qui la fécondent un sort au moins égal au sort des prolétaires des villes, de l'industrie et du commerce, et elle ne sera plus désertée.

Mais où sont les propriétaires disposés à diviser leurs domaines, à établir de nombreux colons, à leur assurer la nourriture, le vêtement, une maison, un champ et le partage des produits de leur travail ?

M. Guyot, dans un autre passage, nomme un propriétaire du Beaujolais qui garde, en vignes et en terres, une fraction de ses propriétés, appelée réserve; qui prend autant de domestiques qu'il en faut pour mettre cette réserve en valeur; qui les attache à sa maison, les initie à la vie intérieure et à la vie rurale, et lorsqu'ils sont bons sujets, les établit et leur donne un vigneronnage à moitié fruits, ce qui est une riche dot. Mais il le cite « comme le meilleur exemple à donner à tous les agriculteurs grands et petits. » C'est donc une exception rare.

Sans doute, le propriétaire qui met toute son activité et sa sollicitude à diriger l'exploitation de ses domaines et qui rend heureux les ouvriers qu'il occupe, tout en augmentant ses revenus, est digne des plus grands éloges; il fait de sa fortune et de son intelligence le plus noble usage et donne un bon exemple, mais qui serait bien meilleur s'il était suivi.

Il est une classe de cultivateurs très-intéressante, et dont M. Guyot s'occupe fort peu. Je veux parler de ces familles nombreuses sorties de la servitude, libres mais sans bien, parvenues maintenant, à force de courage, de travail

et de persévérance, à la possession du sol qu'elles ont défriché ou rendu plus fertile.

Ces petits propriétaires de fraîche date qui n'ont eu pour se produire que la bonne conduite et la vigueur de leurs bras, forment actuellement la base la plus solide de la richesse agricole; ils sont en mesure de faire plus et aussi bien que le grand propriétaire qui est à la tête de son métayage et ils ne donnent pas moins que lui un bon exemple d'encouragement.

En continuant de donner ses conseils aux grands propriétaires, M. Guyot dit : « propriété oblige, comme et plus que noblesse aujourd'hui; l'homme « naît de la terre; celui qui possède la terre doit y faire pousser des hom- « mes avec lui et pour lui, ou bien les hommes y pousseront sans lui et « contre lui. »

C'est là une vérité déjà démontrée, c'est un fait qui s'accomplit : les familles que je viens de citer ont réellement poussé « sans le propriétaire et contre lui. »

Je reviens à mes citations :

« Ce n'est pas l'espace qui manque à l'homme, c'est l'homme qui manque « à l'espace; c'est la richesse ou les leviers qui manquent à l'homme; c'est « l'enseignement paternel sur les meilleurs moyens de tirer parti de cet es- « pace qui lui manque.

« Des sophistes sont venus, qui ont dit : chassez l'homme de l'espace et « vous aurez les produits de la terre et la main-d'œuvre à bon marché; et « l'agriculture s'est fondée là-dessus, et les vivres sont devenus très-chers, « la main-d'œuvre rare et à prix élevé. Tandis que la vérité est celle-ci : avec « 10 ares de jardin, 30 ares de pommes de terre et de racines, 50 ares de « fourrages et de légumes, 80 ares de céréales et 30 ares de vigne, une « famille moyenne de 4 membres peut se nourrir parfaitement, plus un âne « ou un mulet, plus une chèvre ou une petite vache, plus un cochon à l'en- « grais pendant 6 mois. Sur deux hectares même médiocres, même mauvais, « grâce à l'engrais de la vache, du mulet, du cochon et de la famille, quatre « personnes, dont deux seulement en force de travail, peuvent produire tout « le nécessaire à une nourriture saine et abondante, et même y joindre des « poules et des lapins.

« Or, deux personnes en force de travail, plus la force d'un âne ou d'un « mulet, peuvent tenir 25 ares de jardin, 75 ares de pommes de terre et de « racines, 125 ares de fourrage, 200 ares de céréales et 75 ares de vigne en « parfait état de culture et de production, en se reposant soixante jours dans « l'année.

« En admettant la population agricole au taux de 24 millions d'individus « ou de 6 millions de familles moyennes, elles peuvent donc se nourrir, man- « ger du pain, de la viande et boire du vin, sur 12 millions d'hectares de terre,

« elles peuvent en outre, produire l'alimentation de 9 millions d'autres familles « sur 18 autres millions d'hectares, c'est-à-dire nourrir 24 millions de popu- « lation agricole d'une part, et 36 millions de population commerçante, in- « dustrielle, militaire, artistique, savante, religieuse, etc. de l'autre, sur 30 « millions d'hectares de bonnes terres bien cultivées, un peu plus de la moitié « du sol de la France. Quelle combinaison de machines ou d'assolements « pourrait se flatter d'atteindre un pareil résultat? L'homme est la machine la « plus puissante et la meilleure pour la production agricole.

« Voilà où est le progrès, voilà où est le bon marché des vivres. Quand 24 « millions de productions agricoles ont à offrir un superflu de 36 millions « de rations annuelles, à 12 à 15 millions de consommateurs seulement, l'a- « bondance et le bon marché sont assurés. C'est la division de la terre, c'est « son lotissement par familles rurales, qui rendront la vie à bon marché, et « non les grandes cultures sur les terres désertes. Il faut laisser ces théories « à la triste Angleterre, qui anéantit ses populations rurales et qui peut le « faire sans inconvénient, parce qu'elle vit momentanément de son trafic..... « Mais la France tire sa force, sa richesse autant et plus de son sol et de sa « population que de ses relations extérieures.

« Je ne veux pas dire par là qu'il faille anéantir la fortune territoriale par « la division; loin de là, je regarde la fortune territoriale comme indispen- « sable au progrès de l'agriculture et de la puissance autant qu'au bonheur « et à la stabilité d'une nation. Je regarde cette fortune comme la seule so- « lide, la seule civilisatrice, j'allais presque dire la seule respectable; je la « regarde comme le seul moyen de porter aux campagnes l'instruction, l'é- « mulation, la civilisation et l'abondance par les ressources. La fortune, à « mes yeux, est un levier, un instrument de travail; et les bénéfices du com- « merce, de l'industrie, des arts, de la science, n'ont pour moi de valeur que « s'ils viennent féconder la production agricole et développer, par l'intelli- « gence, l'expérience et l'argent acquis, le nombre et l'aisance des familles « rurales; doubler, tripler, quadrupler la production, en doublant, triplant, « quadruplant les populations agricoles; tel est le rôle vraiment rationnel, « la fonction vraiment physiologique et l'assiette définitive de la fortune ac- « quise en dehors de l'agriculture, par le commerce, la banque, l'industrie, les « arts et les sciences; tout autre placement est aléatoire, il ne fonde ni for- « tune, ni familles patriarcales.......

« Plus le possesseur de la fortune territoriale fera de nids humains dans sa « propriété, plus il étendra sa sollicitude, ses conseils, ses secours, sa direc- « tion, son autorité sur les familles qu'il aura faites et qui lui appartiendront « par les bienfaits d'un travail intelligent et énergique, plus sa propriété de- « viendra riche, heureuse, agréable.......

« Partout où la vigne peut prospérer, son introduction dans le lot de la fa-

« mille est le principal élément du succès. L'usage alimentaire du vin donne « l'amour, le contentement, l'intelligence et la force du travail : la vigne ne « donnât-elle que la boisson du repas, suffirait à doubler les autres produits « par les vigoureuses et actives constitutions qu'elle développe........

« Les racines les plus profondes et les plus solides sont dans les familles « rurales, dans la production des enfants en légitimes mariages, dans leur « enseignement agricole direct et traditionnel du père et de la mère et dans « la culture d'un espace de terrain proportionné aux forces de la famille; et ces « racines seules produiront l'abondance et le bon marché pour tous, la force et « la richesse pour la nation........

« Le travail agricole de la famille rurale dépasse donc en effets utiles toutes « les combinaisons de l'exploitation rurale industrielle.......

« La propriété, dit-il ailleurs, est un levier social, un instrument de pro- « duction; celui qui a l'honneur de tenir cet instrument entre ses mains est « obligé moralement à faire plus et mieux que ceux qui n'ont que leurs bras; « plus son levier est long, plus son instrument est puissant, plus le propriétaire « est obligé à le mettre en mouvement par des efforts et par un travail pro- « portionnés. C'est par sa force et son habileté à se servir de son arme, dans « l'intérêt de tous, qu'il méritera la confiance, le respect et la subordination « reconnaissante de ses mégers. Il abandonne leurs propres intérêts, il trahit « le progrès, s'il dépose son arme et laisse le soin de la manœuvrer à des « mains inhabiles ou impuissantes. Le propriétaire a le devoir de travailler « mieux et plus que tous les autres; voilà le véritable droit, le grand honneur « de la propriété.

« Toutefois, malgré cette défaillance du patriarcat rural, le bien qu'il pro- « duit ou plutôt qu'il conserve encore, n'est pas moins précieux et très-appré- « ciable. Les rapports du propriétaire au paysan, la douceur et l'aménité des « caractères sont évidemment moins altérés là où il existe encore, que là « où l'agriculture est pratiquée industriellement et sans la moindre partici- « pation de l'ouvrier rural aux produits....... »

On voit que M. le docteur Guyot se plaît à développer la thèse du patriarcat rural et qu'il le fait avec une forte conviction de son importance et de son utilité; il pose, sur ce patriarcat, les fondements de la propriété agricole, mais il a soin de dire quels sont, pour le propriétaire, les devoirs à accomplir pour l'exercer avec succès : il doit diviser le travail, diriger lui-même ses exploitations, donner à la famille un lot de terre proportionné à ses forces, lui assurer une part dans les récoltes, etc., en un mot, il veut que tout prospère : la propriété, le propriétaire et les travailleurs.

Dans divers endroits, M. Guyot fait ressortir la nécessité d'intéresser l'ouvrier dans les produits; « le métayage, dit-il, dirigé par le propriétaire lui- « même, doublera toujours son revenu et celui de ses métayers. Mais si les

« coutumes et les conditions du métayage ne pouvaient exister dans un pays,
« il sera toujours très-avantageux au propriétaire de donner au journalier
« prix-faiteur ou tâcheron, en outre du prix de son travail, une fraction de la
« récolte de la vigne ou une prime proportionnelle à cette récolte; et plus
« cette fraction sera importante, plus le propriétaire verra augmenter ses
« produits. »

La prospérité générale de l'agriculture ayant sa source dans une population qui vit aisément de son travail et qui a l'espoir d'y trouver son bien-être à venir, il faut croire que plusieurs combinaisons peuvent y concourir. Cependant, M. Guyot semble ne pas l'admettre; il ne voit guère cette prospérité en dehors de la métairie divisée, avec le propriétaire pour directeur. C'est à ce mode d'exploitation agricole qu'il donne ses encouragements, qu'il accorde ses préférences; il s'élève contre la grande exploitation et voit des inconvénients dans la petite.

On reproche, il est vrai, à la petite culture de trop diviser le travail et la propriété. C'est prendre la chose par le petit côté, c'est méconnaître sa véritable importance. La petite exploitation par le travail libre, embrasse le vignoble, la plaine et la montagne ; elle s'étend partout en France. Faisant elle-même tous ses travaux, n'ayant pas à craindre les salaires élevés et vivant en partie de ses produits, elle fait des économies dont la valeur fait monter de plus en plus les prix de vente et de location du sol, c'est-à-dire la richesse territoriale. Le progrès le plus solide et le plus heureux de l'agriculture est là, dans l'augmentation continuelle du nombre des cultivateurs-propriétaires.

Les grandes exploitations ont l'avantage des machines industrielles, mais il ne compense pas l'intérêt du prix de ces machines et les dépenses de représentation, d'entretien et de main-d'œuvre. Puis, elles ont le grave inconvénient d'occuper à la journée, au mois ou à l'année, un personnel nombreux, dont les membres, pour la plupart, ne tiennent au sol ni par la famille, ni par l'entreprise, qui manquent de stabilité, ne connaissent pas l'épargne, et finissent par chercher leur dernière ressource dans les bureaux de bienfaisance et leur dernier refuge dans les hôpitaux.

Voici quelle est l'opinion de M. Guyot sur ce point :

« Le mouvement des classes ouvrières rurales des campagnes vers les
« villes et vers les travaux publics tient, sans contredit, au taux élevé des
« salaires journaliers; mais il tient plus encore à ce que chaque jour, de
« plus en plus, l'ouvrier des campagnes devient un simple instrument de
« travail, sans aucun intérêt qui l'attache. Ce mouvement tient également à
« la dissolution de la famille rurale qui n'est plus, puisqu'elle se compose
« d'un mari journalier, d'une femme journalière, d'enfants journaliers, c'est-
« à-dire de membres n'ayant aucun attrait, aucun but, aucun lien de famille,

« dans un travail tout actuel et tout personnel, et sans intérêt de commu-
« nauté ni d'avenir. »

Par les remarques que je me suis permises, j'ai dit ce qui me paraît être vrai sur la différence des résultats que donnent ou peuvent donner les cultures dont M. Guyot a parlé.

Selon moi, le patriarcat rural est une belle théorie qui passera rarement dans la pratique avec toutes ses promesses.

La grande exploitation par le propriétaire ou par le fermier, nous fait voir de nouveaux instruments et de nouvelles méthodes qui abrégent et simplifient le travail; mais elle nous montre également la famille champêtre dissoute, le salaire substitué à l'entreprise, le travail sans émulation et, pour une maison qui prospérera peut-être, toute une population découragée et sans racines, parce qu'elle est sans espoir; c'est le revers de la médaille.

La petite et la moyenne culture, avec la liberté du travail, peuvent mieux que tout autre répandre l'aisance et le contentement dans les campagnes, y multiplier la famille et contribuer à la production et à la richesse, mais il faut reconnaître que le travail agricole a beaucoup à gagner d'être dirigé par un propriétaire éclairé, surtout dans le vignoble.

Entre la culture libre et la culture dirigée par le propriétaire, s'il existe quelque différence, il existe aussi plusieurs points de rapprochement qui leur permettent de concourir ensemble au but qu'il faut désirer d'atteindre dans l'intérêt de tous. Sous tous les rapports, ces deux cultures méritent d'être encouragées de préférence aux grandes entreprises agricoles. D'ailleurs, elles sont, pour me servir encore d'une expression de M. Guyot, de l'école française et de la bonne. J. Ch.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire héroïque et chevaleresque des Alfonse d'Espagne, par le Baron Edouard de Septenville.

(*Suite et fin.*)

Alfonse X le Sage. — Fils du grand roi saint Ferdinand et son successeur, en 1252, au trône de Castille et de Léon, Alfonse, à son avénement, trouvant Séville rendue à l'Espagne, l'émir de Grenade soumis au tribut, les royaumes de Castille et de Léon définitivement réunis, était en droit d'espérer, à la vue de ces résultats, sauf la guerre indispensable à continuer contre les Maures, et de se promettre, au

moins à l'intérieur, une ère de quiétude et de tranquillité. Ces prévisions ne furent pas accomplies. Jamais prince, au contraire, avec plus d'amour pour le bien et plus de capacité pour l'effectuer, ne rencontra plus d'ingratitude et une opposition plus détestable, et il semble que les évènements se soient entendus pour se mettre en travers, de connivence avec cette résistance et ces obstacles.

Ainsi, à la veille de poursuivre le projet qu'avait formé saint Ferdinand, de s'emparer des capitales de Féc et de Maroc, il fut arrêté dans l'exécution de cette entreprise par diverses complications surgies coup sur coup, et dont il faut lire les détails circonstanciés dans l'ouvrage consciencieux du laborieux historien : notamment la Gascogne à réclamer des Anglais; le Portugal à punir de ses irruptions sur les terres d'un allié; ses droits à faire valoir sur le duché de Souabe; à la mort de l'empereur d'Allemagne Guillaume, sa candidature à poser au trône impérial, et, sanctionnée qu'elle était par les suffrages de quatre électeurs sur six, à soutenir au besoin par les armes; la révolte de son frère Henri et de ses complices à châtier.

Toutes ces difficultés, comme bien on pense, amenèrent les Maures à s'imaginer que le moment était venu de ressaisir un peu de leur puissance évanouie, et à plusieurs reprises ils franchirent les frontières de la Castille, et, comme en 1262, y commirent des dégâts. C'en était trop : Alfonse se jette sur leurs terres, et tout ce dont ils s'étaient emparés par surprise, il le leur reprend et bien au-delà. Jusqu'où ne se serait-il pas avancé dans cette voie, si soudainement et inopinément il n'en eût été empêché par de nouveaux troubles. Une sorte de ligue de bien public, comme en France sous Louis XI, mais sans les mêmes motifs à invoquer, ligue ayant à sa tête plusieurs maisons de la grandesse d'Espagne, et pour chef un autre frère du roi, don Philippe, s'était formée, ne tendant à rien moins qu'à le renverser du trône, sous prétexte de soulager le peuple écrasé d'impôts. Le roi se contenta de proposer aux rebelles de soumettre leurs griefs aux Etats, et sur leur refus, de lancer contre eux un arrêt d'exil. La plupart se réfugièrent en Grenade, d'où ils sollicitèrent un pardon qui leur fut paternellement accordé. En retour, quelques-uns moururent noblement à la défense des places dont il leur avait confié la sûreté, ou dans les rangs de l'armée qu'ils sauvèrent d'un désastre. C'est dans une de ces fatales rencontres que périt le fils aîné d'Alfonse, don Ferdinand, perte qui vint augmenter les embarras de la situation, en éveillant l'ambition de son frère don Sanche, et en suscitant chez lui la prétention de succéder à son frère, au détriment des enfants de don Ferdinand. Impatient d'assouvir sa soif de régner, il fit reconnaître aux

Etats de Ségovie ses droits prétendus de succession directe au trône, et poussa si loin l'audace des procédés à cet égard, que s'étant ligué avec les rois de Portugal et d'Aragon, il se fit nommer héritier et régent de Castille par les Etats convoqués à Valladolid. Alfonse, outragé dans sa majesté de Monarque et de père, le deshérita par un acte publié conjointement à une sentence du Saint Père, déclarant nuls et non avenus tous les serments prêtés à don Sanche. Mais aux premières manifestations du fils coupable, Alfonse révoqua l'acte d'exhérédation, trait d'indulgence paternelle qui ne précéda que de quelques jours la mort de ce roi si bon et si clément.

Ce caractère d'Alphonse où la mansuétude l'emporte abondamment sur la sévérité, a dû nous faire pressentir qu'il n'y avait pas seulement dans sa riche organisation un élément militaire et guerrier, mais culture des sciences et des lettres, les lettres en possession *d'humaniser*.

En effet, on ne conçoit pas comment, au milieu de tous les soucis dont il était obsédé, il ait pu consacrer aux unes et aux autres de si longues et si pénibles veilles. Que de publications, s'écrie son digne historien, qui eussent fait de lui, sous le rapport de la science, dont il embrassait toutes les branches, le plus grand homme de la Castille, s'il n'en eût déjà été le chef! En astronomie : ses *Tables astronomiques*, désignées sous le nom de *Tables Alfonsines*, et son livre des *Astragates;* en littérature sacrée : les *Hymnes à la Vierge*, mises par lui en musique; en jurisprudence : le *Code de las siete partidas* (des sept parties), résumé de tous les *fueros* ou chartes locales, imprimé pour la première fois à Séville, en 1491, et reproduit plusieurs fois dans notre siècle; en chronologie : la célèbre *Cronica hispana;* et comme si ce n'eût pas été assez de ses labeurs en mathématiques, en chimie, et même selon l'époque, en alchimie, en poésie : son *Livre des Complaintes*. A la pensée unissant l'action, il fonda neuf chaires d'enseignement ou cours publics à l'université de Salamanque, et trop instruit par les trames ourdies sous son règne, il régla l'ordre de la succession au trône.

Ce monarque regrettable à tant de titres mourut le 4 avril 1284, laissant quatre fils.

Alfonse XI le Vengeur. — Ce titre, à lui seul, n'est-il pas un enseignement? Il semblerait qu'au souvenir de l'indigne et sacrilège abus fait de la longanimité du bon roi Alfonse le Sage, Alfonse le Vengeur se fût juré de déployer plus de vigueur et de fermeté et, au besoin, de ne pas reculer devant les fonctions de haut justicier. Mais hélas! la turbulence des seigneurs infestés du sang féodal, l'esprit de faction et d'anarchie n'en persista pas moins pendant vingt-cinq ans de son règne,

à désoler le royaume et à retarder d'autant l'entière émancipation de l'Espagne du joug étranger.

Né le 13 août 1310, et proclamé roi à onze ans, sa tutelle ouvrit d'abord toute grande la porte aux gens de haut parage, en mesure d'aspirer à la régence. Heureusement que dès l'âge de 15 ans, le jeune prince se dégagea de leurs tiraillements et revendiqua pour lui-même les rênes du Gouvernement. Et le fils de l'un d'eux, frustré de l'espoir qu'il avait conçu de prendre part à son tour à l'exercice du pouvoir, s'étant soulevé contre l'autorité royale, Alfonse, après avoir épuisé tous les moyens de le ramener par la douceur, se vit dans la nécessité, pour l'exemple, d'ordonner sa mort.

Cet acte de sévérité, diversement apprécié par les contemporains, eut du mois pour résultat de lui permettre de vaquer aux soins de la guerre contre les Maures de Grenade, et une fois les routes purgées des bandits qui les infestaient, au printemps de 1327, il passa en Andalousie, et déjà il s'y était emparé de plusieurs places, lorsqu'un nouveau séditieux, profitant de son absence, leva l'étendard de la révolte et se mit à ravager la Castille. Alfonse vient tomber sur ces rebelles et les défait complètement. Au moins ceux-là étaient ouvertement sous les armes et échappaient à une condamnation à mort; mais un factieux, par des menées souterraines, et fermant les yeux sur le sort qui l'attendait, ayant osé résister au roi, il paya de sa vie la déloyauté de sa rébellion.

A l'issue de cet évènement, le roi Alfonse XI se maria avec Dona Marie, infante de Portugal, en 1328; et en 1330, reprenant le cours des opérations militaires contre les Maures, sur lesquels il brûlait de reconquérir Grenade, il s'empara de Théba, puis de plusieurs autres places, et jeta une telle épouvante dans l'esprit du roi de ce pays, qu'il s'empressa de lui envoyer une ambassade à Séville pour se reconnaître son vassal, et s'engager, par une traite, à lui payer un tribut annuel de 12,000 pièces d'or.

Ce traité, dicté par la peur, ne devait durer que jusqu'au moment où le roi de Grenade se croirait assez fort pour le déchirer de la pointe de son sabre. Ayant donc obtenu de l'empereur du Maroc un renfort important, il vint mettre le siège devant Gibraltar. En toute autre circonstance, Alfonse eût volé à la défense d'une telle place, mais la Castille était en pleine révolte, il fallait la dompter. L'un des principaux conjurés, cerné dans le lieu où il s'était retranché et sommé de paraître devant le roi, entendit tomber de sa bouche une sentence de mort, sentence exécutée par les mains du bourreau. Cette répression san-

glante, mais indispensable, fit trembler ses complices.

Ici se déroulent une quantité d'évènements civils, politiques, dont l'exposé même le plus succinct dépasserait les bornes d'une analyse et qui ne peuvent être lus que dans l'auteur. Quelques faits militaires seulement à vol d'oiseau. En 1337, guerre contre le Portugal, suspendue sur les instances du Pape, en vue d'une expédition en commun contre les Maures. 1339, bataille où l'empereur du Maroc perd son fils. Bataille fameuse, celle de Salado, où 200,000 mahométans restèrent sur le terrain; prise d'Alcana, 1342; subsides considérables accordés par les Etats pour pousser avec vigueur la guerre sainte : après un siége de deux ans, prise d'Algésiras, qui fut remise au roi de Castille le 26 mars 1344. Mais une autre conquête lui tenait à cœur, reprendre Gibraltar. Il l'investit par terre et par mer, sûr de la réduire bientôt par famine. Mais une peste survient, et le monarque Castillan en est la première victime. L'inintelligent fléau l'emporte le 26 mars 1350.

Cette mort fut considérée comme un désastre public, et pleurée par le peuple comme celle d'un père : c'en était un pour lui, et il le savait plus soucieux de son bonheur que du sien propre. Entr'autres institutions, l'Espagne dut à Alfonse XI la fondation de l'Ordre de Chevalerie de la Bande, un des plus enviés des gentilshommes de Castille.

Ici se termine le beau livre de M. le baron de Septenville : il nous laisse encore avec une partie de la péninsule sous la domination des Maures. L'ouvrage n'est pas achevé ; que M. le baron veuille bien y donner suite avec cette hauteur de pensées, cette élévation de sentiments, cette richesse de style qui décèlent en lui l'influence de la triple noblesse qu'il a célébrée : noblesse de naissance, de fortune et de talent.

H.-G. Cler, *professeur émérite.*

SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 NOVEMBRE 1866.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-Outhier, Président.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance manuscrite. — Des remerciements de la part de M. Léon Audé, ancien secrétaire-général de la préfecture de La Vendée, en reconnaissance du don que la Société lui a adressé de la biographie du général Travot.— De M. Patin, lieutenant au 2e zouaves; de M. E. Cortet, secrétaire de l'Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'Etranger, pour le diplôme de membre correspondant qui leur a

été décerné. — M. Armand Maillard, attaché au bureau du dépôt légal et de la propriété littéraire au Ministère de l'Intérieur, est chargé de nous faire parvenir, au nom de l'Athénée des arts, sciences et belles-lettres de Paris (fondé en 1792), le compte-rendu de ses travaux pendant l'année académique 1865-1866. Trop tard pour que cette annonce ait pu être reproduite à temps, M. le président du Congrès pomologique de France nous prévient que la 11me session de ce Congrès se tiendrait à Melun, vers la fin de l'année. — De Beaulieu (Corrèze), M. Louis de Veyrières nous prie de lui adresser le programme de notre concours. — De Bordeaux, M. Hector Berge nous adresse un travail pour le prochain concours.— M. le docteur Chereau nous informe qu'il met à notre disposition l'histoire d'un prieuré voisin des plus intéressants pour notre arrondissement. — Une lettre de M. Marminia, une autre de M. Regnault nous font connaître que ces deux honorables correspondants s'occupent de préparer des matériaux pour notre prochaine lutte. — M. le docteur Rouget nous signale des améliorations que nous nous empresserons de réaliser.

Correspondance imprimée. — Ministère de l'Instruction publique : Avis que les Nos 5 et 6 de l'année 1866, à l'adresse des Sociétés correspondantes, ont été transmis à leur destination. — Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics : Ecoles impériales d'agriculture. Programme des conditions de l'admission dans les Ecoles impériales d'agriculture de Grignon, par Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise); Grand-Jouan, par Nozay (Loire-Inférieure); La Saulsaie, par Montluel (Ain).— Conditions d'admission. Les Ecoles impériales d'agriculture ne reçoivent que des élèves internes. Tout candidat pour l'admission dans ces établissements, doit avoir au moins 17 ans accomplis et être français ou naturalisé français; néanmoins, le Ministre accorde, par exception, s'il le juge convenable, à des étrangers, la faculté de s'y présenter; mais alors il se réserve de leur désigner celle des trois Ecoles où ils peuvent être reçus. — Quiconque désire entrer dans une Ecole impériale d'agriculture, doit adresser sa demande au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Cette demande peut être faite, soit directement par le candidat, soit par ses parents, son tuteur et ses protecteurs. — Pièces à fournir : 1° l'acte de naissance du candidat; 2° un certificat du maire de sa résidence, constatant qu'il est de bonne vie et mœurs; 3° un certificat d'un médecin ou officier de santé, attestant que le pétitionnaire a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole; 4° une obligation souscrite sur papier timbré, par le parent, le tuteur ou le protecteur du candidat, pour garantir le paiement par tri-

mestre et d'avance, de sa pension pendant toute la durée de son séjour à l'Ecole. Suivent les détails.

Sociétés académiques ci-après : La Société d'émulation d'Epinal nous annonce l'envoi du 2e cahier du tome 22 de ses annales. — Celle d'Arras nous informe qu'elle nous adresse, par l'entremise de M. le Ministre de l'instruction publique, sa dernière publication. — Banquet annuel de la Société d'émulation du Doubs. Cette Société nous prie d'accepter deux invitations à cette fête qui aura lieu le 20 décembre, et sera précédée d'une séance publique. — Journaux d'agriculture. *L'Union séricicole*, publication hebdomadaire et agence spéciale à Valréas (Vaucluse). — *Journal d'agriculture progressive*, dirigé par M. Ed. Vianne. Transformation, sans augmentation du prix de l'abonnement, de cette publication, de bi-mensuelle en hebdomadaire. — Même modification opérée dans la périodicité de la *Presse scientifique et industrielle des Deux-Mondes*, rédigée par M. J.-A. Barral, fondateur du *Journal de l'agriculture* et publicateur des *Almanachs de l'agriculture*, dont le premier, celui de 1867, vient de paraître. — *Le Moniteur de l'archéologue*, paraissant le 1er de chaque mois, sous la direction de M. J.-C. Coustou (Montauban). Œuvre de décentralisation et de propagande archéologique. Cette revue est destinée à être répandue gratuitement, afin de vulgariser le goût de l'archéologie.

Lectures à l'ordre du jour : De M. le docteur Rouget, d'Arbois, sous le titre général de chimie agricole : 1° *Le Fusain;* 2° *La Faine.* — De M. le docteur Andrieux, de Brioude : *De la Phtysie pulmonaire* — De M. Henri Gourdon de Genouillac : *Compte-rendu de la distribution des prix du Conservatoire impérial de musique et de déclamation à la suite du Concours de l'année scolaire* 1865-66. — De M. Victor Chatel : *Découvertes intéressantes d'objets anté-historiques dans le Calvados.* — De M. Polhe, président du Comice agricole de Bazas (Gironde) : *Importance des Comices et des Sociétés d'agriculture.* — De M. Emile Jacquemin, principal rédacteur de la *Vie des Champs* : *L'Homme, son organisation spirituelle.* — De M. J. Chavanton : *Compte-rendu du rapport de M. le docteur Jules Guyot, sur la Viticulture de l'Est de la France.* — De M. le baron de Septenville : *Conquêtes du Portugal dans les Deux-Mondes.* (De cette dernière publication, analyse par M. H. Cler).

Admission, comme membres correspondants, de M. Charles Lucas, architecte, secrétaire-général de la Société libre des beaux-arts, et de M. de Girardin, capitaine-commandant au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.

SÉANCE AGRICOLE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1866.

A 1 heure 1/2, M. le Vice-Président Vionnet ouvre la séance et appelle l'attention des personnes présentes sur *l'ensemencement du blé plus ou moins mûr et même ayant plusieurs années*, et entre à cet égard dans de nombreux détails sur la culture de différentes variétés de blé, en insistant sur cette idée : qu'il vaut mieux ensemencer du blé vieux de bonne qualité, bien mûr, que des blés nouveaux mal vieillis, à maturité douteuse, ou ayant déjà subi un commencement de germination sous l'influence de pluies prolongées lors de la moisson.

M. Romand dit se rappeler avoir ensemencé du blé avarié par les grandes pluies d'été, qui donna néanmoins une récolte passable, sans pouvoir attribuer ce résultat, soit à un plus fort ensemencement, à cause de la qualité inférieure du blé, soit à un salage plus considérable que d'ordinaire des quelques graines, sous l'influence d'une année exceptionuelle.

M. Baud, du Fied, a employé avec avantage du blé de 4 ans, seulement il pense, sans l'affirmer toutefois, qu'il faut semer en vieille lune.

M. le Vice-Président passe ensuite aux 2e et 3e paragraphes de l'ordre du jour : 1° *De la taille de la vigne en automne et de l'opportunité de lui donner en cette saison un premier labour ;* 2° *Du terrage des prés non arrosés.* Il lit à ce sujet quelques notes que le défaut d'espace nous oblige à renvoyer au N° suivant.

M. Ruty, un de nos bons vignerons, taille chaque année ses vignes en automne, excepté toutefois celles en côte et trop exposées au grand froid, et vient confirmer, conjointement avec plusieurs personnes présentes, qu'il serait avantageux de donner dans la même saison un premier labour à la vigne, opération qui se fait du reste dans certaines localités, et notamment dans le Bourbonnais, là où on cultive en ligne; ce qui facilite de beaucoup l'opération.

La séance est levée à 4 heures.

ERRATA.

Page 238, ligne 2, lisez : *Sebdou* au lieu de *Sebdon*.
id ligne 21, lisez : *en forme de soie* au lieu de *en forme de scie*.
Page 239, ligne 15, lisez : *yeux lisses* au lieu de *yeux lipes*.
Page 242, dernier paragraphe, au lieu de *l'efficacité merveilleuse, etc.*, lisez : *la finesse de la femme,* pourvu toutefois que cela ne froisse les idées de personne, chose que nous n'avons jamais eu l'intention de faire; nous avons considéré Marie comme *femme* et encore comme *mère du Sauveur* ; pour les arabes, Marie, *lalla-Marien, madame Marie,* est la mère d'un grand prophète, *Sidi-Aissa, seigneur Jésus*; et chez eux là mère d'un prophète est douée, par-dessus toutes les femmes, d'un *savoir-faire* remarquable.

Dr DE BOURILHON.

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

(Nos 11 et 12).

Un Hippophage en l'année 1629.

Paris, le 25 octobre 1866.

A M. Amédée Latour.

Mon cher ami,

Il y a quelques semaines à peine, j'étais installé dans une des salles de la mairie de Saint-Claude (Jura). Là, paperassier incorrigible, dénicheur de vieux parchemins rongés par le temps... et par les vers, je consultais avec passion les antiques archives de la cité, *Condate* des anciens, *Condate-Montagne* pendant la Révolution, *Saint-Oyan-de-Joux* pendant des siècles.

Vous connaissez, au moins de nom, la charmante petite ville de Saint-Claude, coquettement bâtie dans un admirable vallon qu'arrosent les eaux souvent tumultueuses du Tacon et de la Bienne, et ceinte presque de tous côtés par de magnifiques montagnes qui la protègent contre les bourrasques de l'atmosphère.

Vous n'ignorez pas que depuis des siècles, la population, industrieuse comme le sont toutes celles qui habitent les hautes montagnes, ne pouvant demander à un terrain ingrat les ressources matérielles de l'existence, le *pabulum vitæ*, fournit le monde entier de ces mille objets façonnés au tour, qu'on appelle articles de Saint-Claude, et qui transforment le buis, l'os, l'ivoire, la racine de bruyère, le coco, etc., en instruments de jeux, d'amusements, de fantaisie ou d'utilité domestique. Je parierais bien que le couvert en buis qui vous sert à *fatiguer* la salade vient de Saint-Claude; que la toupie que cet enfant fait amoureusement tourner, en ronflant, que cette pipe en bruyère qui fait les délices du commissionnaire du coin, arrivent en droite ligne de la même source.

Vous avez entendu dire aussi, sans doute, que depuis environ cent vingts ans, St-Claude possède un évêché, et que le premier possesseur de cette haute dignité ecclésiastique fut Monseigneur de Meallet de Fargues. D'aucuns assurent que, grâce à cet évêché, les bénédictions du ciel ne cessent de tomber sur la ville; d'autres, au contraire, — les impies évidemment, — crient à qui veut les entendre, que sans évêché la cité ne s'en porterait pas plus mal. Quoiqu'il en soit, cet évêché existe, il a remplacé l'antique abbaye du lieu, dont l'origine se rattacherait à de dévots personnages canonisés, et ayant noms de Saint-Romain,

Saint-Lupicin, Saint-Oyan ou Eugende, Saint-Olympe, Saint-Claude, enfin, qui a fini par l'emporter sur ses concurrents, et donner son nom à la ville. Heureux religieux de Saint-Claude! Rien ne manquait à leur félicité; portant le titre de *Grands Bénédictins*, il fallait, pour entrer dans la congrégation, qu'ils fussent d'une ancienne noblesse et qu'ils fissent préalablement la preuve de huit lignées, quatre mâles et quatre femelles. Leurs officiers, chambellan, réfecturier, cellerier, pitancier, etc., jouissaient de bénéfices considérables. Au IXe siècle, l'abbaye était assez puissante pour fournir des subsides et des soldats au Gouvernement; dans le XIVe siècle, on la voit battre monnaie; les abbés devinrent peu à peu seigneurs de la presque totalité du pays, conférant la noblesse, rendant la justice, faisant emprisonner, pendre et décapiter à leur gré, nommant les juges, les procureurs, les notaires de la grande judicature du lieu, dont les jugements ressortissaient au baillage de Lons-le-Saunier et au parlement de Dôle. C'était là le bon vieux temps...! C'est à l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux que le roi de France Louis XI, défait, infirme, paralytique, l'ombre de lui-même, alla plusieurs fois en pélérinage, poussé par son médecin, Jacques Coitier, pour chercher à se rendre favorable Monseigneur Saint-Claude, et pour racheter, par d'immenses bienfaits, quelques-uns des nombreux crimes qu'il avait commis.

C'est là que ce tyran couronné signa une lettre de don, que j'ai vue originale, dans laquelle il enjoint aux illustres reclus de prier Dieu pour lui, et de s'arranger de manière à ce que son estomac fonctionne bien, « que vin n'y autres choses ne luy puissent nuire. »

Enfin, cher ami, il y a, se rapportant à cette même petite ville, un nom qui a dû tinter lugubrement à vos oreilles : c'est celui de Henri Boguet, grand juge de la terre de Saint-Oyan-de-Joux, l'être à face humaine le plus exécrable que je connaisse, le pourchasseur des malheureux hallucinés, des infortunés démoniaques, le brûleur, le tourmenteur des sorciers, abominable dans sa barbarie même, implacable dans ses jugements, assouvissant comme une bête féroce sa rage contre des femmes, des enfants! Et cela, au nom d'un Dieu de paix et de miséricorde qu'il invoquait toutes les fois qu'il envoyait une victime au bûcher!

Cet homme ou plutôt ce démon n'a pas cessé, pendant les dernières années du XVIe siècle, de faire dresser sur la terre de Saint-Claude le gibet et le bûcher. Il a même écrit contre les sorciers un livre dont chaque page est teinte de sang et mouillée de larmes. On sent les cheveux se dresser sur la tête lorsqu'on parcourt son *Discours exécrable des sorciers, ensemble leurs procez faicts depuis deux ans en divers endroicts de la France, avec une instruction pour un juge en faict de sorcellerie*

(Paris, 1602, in 8°). Cette instruction, composée de soixante et onze articles, surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer. J'en détache les aménités suivantes :

« Le crime de sorcellerie est un crime exceptionnel; il doit être jugé aussi exceptionnellement, sans observer l'ordre du droit ni les procédures ordinaires.

« Le bruit public, le *vox populi* est presque infaillible en pareille matière.

« Quand on veut interroger un sorcier, il faut le déshabiller tout nu, le faire raser *partout* pour découvrir *le sort de taciturnité* qu'il porte sur lui.

« Il est bon de supposer quelqu'un qui se dise prisonnier pour le même crime, afin d'induire le sorcier, par toutes voies licites, de confesser la vérité.

« Il est bon d'appliquer l'accusé à la torture un jour de fête.

« Le fils est admis à porter témoignage contre son père, le père contre le fils.

« Les personnes infâmes sont reçues à porter le même témoignage, voire même les ennemis déclarés de l'accusé.

« Il ne faut pas rejeter le témoignage des enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté.

« La peine ordinaire des sorciers est d'être brûlés; ceux qui se seront transformés en loups seront brûlés vifs.

« J'estime que non-seulement il faut faire mourir l'enfant-sorcier qui est en âge de puberté, mais encore celui qui ne l'a pas atteint, l'atrocité du crime devant faire transgresser les règles ordinaires du droit.

« Il vaut mieux condamner à mort les enfants-sorciers que de les laisser vivre davantage, au grand mépris de Dieu. Il convient de faire observer qu'en fait de crime de sorcellerie, il est loisible de passer quelquefois à condamnation sur des indices et conjectures indubitables. »

Et remarquez que le livre de Boguet, dans lequel le féroce et inepte magistrat a promulgué un tel code, a été imprimé avec l'assentiment de plusieurs autorités ecclésiastiques. Dans l'édition de 1602, je vois les « approbations » de Coyssard, de la Compagnie de Jésus, de Dorotheus, recteur du Collège de Besançon, de De La Barre, docteur en théologie, de Jean Le Comte, prieur des Augustins. Que dis-je, la poésie s'en mêle, et je lis entre deux sonnets louangeurs le quatrain suivant, signé G. Gruz :

Vostre ouvrage facond descouvre vérité,
Et venin donne-mort du medeam sorcier.
Mais par vostre équité et par droit justicier,
Vous leur faictes subir le mérité supplice.

Or, mon cher ami, en fouillant, comme je viens de vous le dire, les Archives municipales de St-Claude, une main amie est allée déterrer dans un casier, et m'a glissé un volume in-4° relié assez fraichement, mais qui décelait dans ses flancs, avec d'autres pièces,.... précisément les *originaux* de quelques-unes des procédures suivies par le grand-juge de Saint-Claude contre les sorciers du lieu. Ces deux noms, *Henri Boguet*, qui rappellent de si épouvantables choses, flamboyaient au bas des pièces, et me semblaient deux flammèches échappées, en crépitant, des brasiers qui avaient dévoré les pauvres victimes.

Un jour, je vous offrirai, pour l'*Union Médicale*, une analyse de l'une de ces procédures que j'ai copiées *in extenso*, et qui vous donnera une juste idée de ce que pouvait faire un siècle enveloppé encore dans le linceul du fanatisme, une population assez peu éclairée pour ne pas se révolter, la lance au poing, contre de pareilles atrocités, et un juge suprême assez bête pour croire de telles inepties, assez exécrable pour, au nom de Dieu, exercer des vengeances délirantes et insensées.

En attendant, je détache du même volume manuscrit un document, bizarre s'il n'était atroce, curieux s'il ne donnait la chair de poule. C'est l'acte d'accusation formulé le 28 juillet 1629, contre un malheureux paysan des faubourgs de St-Claude, qui fut bel et bien décapité pour avoir mangé en carême de la chair de cheval « mort de pauvreté et de maladie. »

Henri Boguet n'est plus là : il était mort depuis le 23 février 1619, sa mémoire encore indemne de l'exrécration que l'avenir lui réservait. La condamnation n'est plus prononcée par le grand juge ; elle l'est par le pouvoir municipal de Saint-Claude, c'est-à-dire les trois échevins : Ch. Pariset, Daloz, Michaud.

Voici cette pièce, à laquelle, bien entendu, je ne change rien, voulant lui conserver toute sa couleur locale :

28 juillet 1629. En la cause pendante par-devant nous, et à nous renvoyée, pour la décision d'icelle, par Monsieur le grand juge en la grant judicature de Sainct-Ouyan-de-Joux, entre Me Jacques-Pierre, procureur substitué en la terre dudict Sainct-Ouyan, impétrant et demandeur,

CONTRE

Claude Guillon, l'ayné, originel de Grandvaux, demeurant aux Molins,

proche ledict Sainct-Ouyan, détenu prisonnier en la Conciergerie dudict lieu, deffendeur;

Pour avoir, au commencement du caresme dernier, prins et emporté en sa chambre d'habitation aux dicts Molins, quantité de la chair d'une jument morte en ceste ville et escorchée au lieu du Pré, proche icelle ville.

Item. D'avoir, dès le milieu ou environ dudict caresme, aussi heu de la chair d'un veau qui estoit mort de pauvreté et maladie, en une grange proche ladicte ville, appelée *En Avignons*, et partie d'icelle chair mise par ledict deffendeur dans des greaux en ladicte chambre, et icelle (chair) trouvée par ledict sieur procureur, l'ors de la saisie dudict deffendeur, en présence de tesmoings et sergens l'ayant assisté.

Item. D'avoir mis cuire de ladicte chair pendant ledict caresme dernier, et en avoir mangé le samedy, dernier jour du mois de mars dernier passé; et le dimanche, premier jour du mois d'avril en suivant, esté retrouvées dans un pot deux pièces de ladicte chair dudict veau, cuictes dedans, et le bouillon encore tiède, environ les deux heures après midy, tant par ledict sieur procureur qu'autres voisins, en l'absence dudict deffendeur; le tout au grand scandale de ceux qui ont vu ledict acte.

Item. Pour, par ledict deffendeur couvrir ledict crime, avoir fait cuire ladicte chair la nuict, fermé la porte de sa chambre affin que personne n'y entrast, et fait sa sortie et entrée par les fenestres, et avoir mis quelques pièces de peaux et linges devant, à l'endroit des trous et pertuis estant en une fendue de bois séparant sadicte chambre de celle où habite Michel Fornier desdits molins, affin de n'estre veu mettant cuire et mangeant ladicte chair ledict caresme. Ayant confessé lesdicts trous estre en ladicte fendue, et avoir accroché des linges contre iceux, mais que c'était pour les essuyer.

Item. D'avoir confessé, par ses premières réponses, d'avoir mis cuire de ladicte chair, et en avoir mangé ledict samedy, une seule fois, mais que c'était par nécessité, et que celle qui se retrouva cuite dans son pot, c'était pour la garder cuitte jusques après Pasques, affin qu'elle ne se putréfiât, bien qu'elle fût réservée dans de la muyre d'harengs qu'il avait mandée en ceste ville.

Item. D'avoir, par ses secondes réponses, nié d'avoir en partie mangé de ladicte chair; et dit qu'il y avait seulement tâté avec le doigt pour sçavoir si elle estoit cuitte, et craché en terre ce qu'il avait goûté. Et néantmoins, luy ayant esté confronté avec Claude, fils de Michel Fornier, son proche voisin, après que icelluy deffendeur l'avait recongnu ou annoncé pour homme de bien, icelluy Fornier lui avait constamment.

maintenu qu'il luy avait veu manger de ladicte chair ledict samedy dernier de mars, par les trous de ladicte fendue, et la lui avoir vue tirer de son coffre; outre ce que ja précédemment il avait adverty qu'il croyait qu'il mangeait de la chair en caresme, parce que dès la chambre il sentait l'odeur de la cuite. A quoi ledict Guillon luy avait respondu : *Tu verras de quoy. En mangeras-tu, toi?*

Item. D'avoir esté trouvé sur son lict des os de la chair qu'il avait mangée, lesquels, probablement, il n'avait osé jetter en la rue; et d'avoir esté retrouvée petite quantité de ladicte chair en ladicte chambre, provenant de celle qu'il y avait portée, tant de la jument que du veau.

Finalement. De, pendant sa détention en ladicte Conciergerie, et estant en la compagnie d'autres prisonniers, et discourant avec eux, leur avoir dit que *sa bouche le ferait perdre*; ce que lesdicts prisonniers luy ayant esté confrontés, luy ont maintenu constamment.

Veu le procès criminel dudict procureur, informations, recours et ampliations d'icelles, les responses dudict deffendeur, les descharges dudict deffendeur, l'appointement du vingt-cinquiesme jour du mois de may dernier, contenant comme icelluy deffendeur serait en impossibilité de faire aucunes preuves sur lesdictes escriptures et descharges.

Sur l'advis de gens sages, avons condamné et condamnons icelluy deffendeur, estre cejourd'huy, conduict sur un échaffaud dressé en la place publique du marché de ce lieu, et illec, avoir la teste tranchée et séparée de son corps, par l'exécuteur de la haute justice. Le condamnons, en outre, aux frais et mises de justice, tels qu'ils seront fixés par le greffier de la grant judicature, ou l'un de ses clers juré que commettrons à ce. Déclarons tous ses biens confisqués, lesdicts despens et mises de justice préalablement levés. Le nom de Dieu préalablement invoqué.

Ch. Pariset, Daloz, Michaud.

Je n'ai pu trouver le procès-verbal d'exécution. Mais, n'en doutez pas, cher ami, le pauvre Claude Guillon, l'infortuné hyppophage a subi sa peine, maudissant ses juges, maudissant l'abbé de Saint-Claude, qui était alors seigneur haut justicier du lieu, et sous l'inspiration duquel avaient agi les trois échevins.

A vous, D[r] A. Chereau.



HYGIÈNE.

Influence fâcheuse des fleurs et des fruits sur la constitution chimique d'une atmosphère confinée et par suite sur la santé,

PAR M. A. ROUGET, DOCTEUR-MÉDECIN A ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR.

Loin d'être des corps inertes, comme on serait tenté de le supposer, les fleurs et les fruits vivent et réagissent par leur respiration sur l'atmosphère qui les environne.

Le fruit mûr végète et se conserve en respirant. Si l'on prend un fruit mûr et qu'on l'abandonne à lui-même dans de grandes cloches remplies d'air ou d'oxigène, ce gaz est absorbé graduellement; si l'on fait en outre l'analyse des gaz contenus dans les éprouvettes qui renfermaient le fruit, on observe que le volume s'en est accru très-notablement, que l'oxigène y a complètement disparu, et que la quantité d'acide carbonique qu'on y trouve est bien supérieure à la proportion de ce gaz existant dans l'air normal. (MM. Cahours et Chatin).

L'absorption de l'oxygène et le dégagement de l'acide carbonique sont plus considérables à la lumière diffuse que dans l'obscurité, à une température élevée qu'à une température basse.

La proportion d'acide carbonique produit s'accroît d'une manière très-rapide lorsque commence la période de décomposition du fruit. Que l'acide carbonique exhalé soit le résultat de la fermentation du sucre, comme le professe M. Cahours ou, selon M. Chatin, celui de l'élaboration des matières tannoïdes, ce fait est constant et caractérise les périodes de blettissement, de ramollissement et de pourriture du fruit.

Le premier degré de putréfaction qu'éprouvent certains fruits, y développe une odeur d'éther très-caractérisée.

Il en est des fleurs comme des fruits. Qu'elles soient ou non odorantes, elles s'emparent de l'oxygène de l'air et développent de l'acide carbonique. L'air renfermé dans une cloche au milieu de laquelle était une rose, se trouvait, au bout de six heures, assez altéré pour éteindre deux fois de suite une bougie allumée.

Le dégagement d'acide carbonique est d'autant plus grand que la température est plus haute ou la lumière plus intense.

La fleur naissante et, parmi les divers éléments de la fleur, les pistils et les étamines, absorbent plus d'oxygène que le calice, la corolle et que la fleur arrivée à son entier développement.

Les fruits et les fleurs inodores vicient l'atmosphère en la dépouillant de son oxygène et en y déversant une quantité plus ou moins considérable d'acide carbonique. Or, ce gaz est doublement nuisible : il tient la place de l'air respirable, et est impropre à la combustion qui se passe dans les poumons sur lesquels il agit comme un poison stupéfiant. Il amène la mort en deux minutes quand seulement il forme la cinquième partie de l'air respiré.

Les fleurs odorantes agissent en outre d'une manière spéciale, par la volatilisation de certains de leurs matériaux immédiats, en d'autres termes par leurs émanations. L'influence des odeurs sur l'économie animale rappelle celle des poisons.

Leurs effets varient suivant les principes dont se composent les substances odorantes. Les fleurs les plus nuisibles sont le lis, les narcisses, les tubéreuses, la violette, la rose, le jasmin, le sureau et généralement celles *à odeur suave*, *fade et comme nauséuse*. Par contre celles qui, comme la sauge, le romarin, les labiées, répandent une *odeur aromatique*, non-seulement ne causent pas d'accidents, mais sont propres, en réveillant l'énergie vitale, à remédier aux symptômes morbides causés par les premières.

L'action des fleurs odorantes varie aussi selon le degré de sensibilité, selon l'idiosyncrasie de ceux qui en respirent les émanations. Pendant que quelques sujets sont réfractaires à leurs effets, d'autres les manifestent promptement et avec une intensité plus ou moins grande. Les uns éprouvent des angoisses inexprimables, des maux de tête, des défaillances, des syncopes, des étouffements. Chez d'autres, il survient de l'engourdissement dans les membres, la privation de la voix, des convulsions. Le plus ordinairement les émanations amènent un état de faiblesse, de somnolence avec affaiblissement du cœur, diminution dans la fréquence et la force du pouls. La mort survient si la cause persiste, ainsi que l'attestent de trop nombreux exemples.

Conclusions pratiques. Il est éminemment insalubre de passer la nuit dans des appartements où sont déposées des fleurs, surtout des fleurs odorantes et dans ceux où sont accumulés des fruits. Les cultivateurs du pied du Jura doivent renoncer à leur fâcheuse habitude de transformer en fruiterie leurs chambres à coucher.

ARCHÉOLOGIE.

Découvertes intéressantes d'objets antéhistoriques dans le Calvados.

Depuis deux ou trois ans surtout, on s'occupe beaucoup de la recherche et de l'étude des objets antéhistoriques, particulièrement des silex taillés de main d'homme.

On trouve le plus généralement ces silex à la surface du sol dans les terres labourées et souvent en très-grand nombre dans des grottes, des cavernes et même dans des terrains de transport appelés *diluvium*, c'est-à-dire dont la formation est attribuée à une inondation marine antérieure aux temps historiques.

Quelquefois aussi on les rencontre associés à des ossements humains, mais plus souvent d'animaux domestiques, ou même d'espèces ayant disparu de la surface du globe, ou ne se trouvant plus dans le pays.

Les hommes qui les premiers habitèrent la terre ne connurent point les métaux, et avant la découverte du bronze, qui précéda celle du fer, — ce qui a fait donner aux trois époques antéhistoriques les noms de l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge du fer, — ce fut seulement à la pierre, et surtout au silex pyromaque qu'ils durent d'abord avoir recours pour fabriquer les armes offensives et défensives et le petit nombre d'ustensiles qui, en raison de leur peu de besoins, leur étaient seulement nécessaires.

Dans les armes offensives et défensives on voit des pointes de flèche, de javelot et de lance, des casse-tête et des pierres de fronde.

Dans les ustensiles : des lames ayant dû servir de couteaux, des grattoirs avec lesquels on suppose qu'on enlevait la moëlle des os, après en avoir brisé les deux extrémités ou apophyses et les avoir fendus en long; des râcloirs destinés sans doute à préparer les peaux avec lesquelles ces hommes se vêtissaient; des couperets, pour couper et tailler ces mêmes peaux; des éclats appointés, destinés probablement à les percer afin de pouvoir les assembler avec des cordes de boyaux et de nerfs d'animaux, ou de fibres végétales; des scies, des pointes pouvant servir d'espèce de vilebrequin, des marteaux, des disques et quelques autres objets dont l'usage n'est pas encore défini.

Parmi les silex très-nombreux à bords tranchants et de formes très-diverses, il en est sans doute, — ceux surtout qui sont convexes ou concaves dans leur partie tranchante, — qui ont dû servir à tailler et

à polir les arcs, les verges de flèche, de lance et de javelot, et à préparer les bois dont ces hommes primitifs pouvaient se servir pour divers usages.

L'importance que présentent ces études au point de vue surtout de l'ancienneté de l'homme, est devenue telle qu'un savant éminent dans les sciences paléontologiques et archéologiques, M. G. de Mortillet, a eu la bonne pensée de fonder un journal spécial pour reproduire toutes les découvertes relatives aux temps antéhistoriques. Nous trouvons dans le dernier numéro de ce journal, qui présente un très-grand intérêt, un article concernant celles de notre compatriote et persévérant chercheur, M. Victor Chatel.

Voici cet article :

M. V. Chatel a apporté à Paris une partie des silex qu'il a trouvés à Valcongrain, dans le Calvados. Ce qui frappe surtout, c'est la ressemblance générale que ces silex ont avec ceux du plateau de Pontlevoy. Ce sont les mêmes petits grattoirs courts et trapus, très-abondants; les mêmes lames; les mêmes petits nucléus, presque en boules, à facettes; parfois les mêmes pièces avec des appendices latéraux, pièces dont M. l'abbé Bourgeois a formé de si longues séries à Pontlevoy. Ce sont ces pièces à appendices que M. Chatel considère en grande partie comme des sculptures devant représenter des têtes d'animaux et surtout des figures humaines. Sous ce rapport, ne se laisse-t-il pas entraîner par un excès d'imagination (1)?

Dans la récolte de Valcongrain se trouve une très-belle scie et quelques véritables pointes de flèches de formes diverses en silex, ainsi qu'un gros nucléus, qui ensuite a été utilisé comme marteau. De petites haches polies en roche dioritique étaient associées à ces silex divers.

Les silex paraissent disséminés à la surface du sol, surtout sur certains points. Ainsi certains champs n'en contiennent pas, d'autres en fournissent en abondance. Ce sont très-probablement les lieux d'habitation, de réunion. Comme le sol se compose d'une terre argileuse, sans pierres, et que le silex est une matière étrangère au pays, la récolte est facile. Quand M. Chatel ne peut pas la faire lui-même, il la fait exécuter par des enfants qui visitent les terres nouvellement labourées.

Dans les bois se trouvent les tombelles dont nous avons déjà parlé. Elles sont généralement ovales, situées sur un terrain en pente; les matériaux qui

(1) Nous savons que M. V. Chatel va faire lithographier les *quelques* silex qui lui *paraissent* représenter des profils humains et des têtes d'animaux, et qu'il se propose d'envoyer des exemplaires de ces lithographies à un grand nombre de savants, afin d'appeler tout particulièrement leur attention sur cette question si importante, encore si peu étudiée et si controversée, et que M. Boucher de Perthes, que l'on peut à juste titre appeler le créateur de l'étude des silex taillés de main d'homme, a traitée le premier.

les composent ont toujours été pris en amont. L'intérieur contient des traces de cendres. On a aussi recueilli dans ces tombelles quelques fragments de silex, les uns taillés avec soin, les autres informes. Ces fragments ont-ils été placés avec intention dans la sépulture, ou bien se sont-ils trouvés accidentellement dans le terrain qui a servi à faire la tombelle? C'est ce qu'on ne pourrait dire d'une manière certaine pour le moment.

Comme on le voit, par ce court résumé, les recherches de M. Chatel sont extrêmement intéressantes et méritent d'autant plus d'être continuées qu'il y a encore d'importantes questions à résoudre.

(Moniteur du Calvados).

TOXICOLOGIE.

Empoisonnement de porcs par le fruit du Mélia-Azédarac ou Lilas de Chine ou du Japon,

PAR M. DREUX, VÉTÉRINAIRE AU 2me ESCADRON DU TRAIN D'ARTILLERIE, MEMBRE CORRESPONDANT.

La trichinose, cette terrible maladie qui a exercé dans le nord de l'Allemagne de si profonds ravages, a appelé sur l'espèce porcine l'attention publique, et cette race si intéressante au point de vue économique, est devenue l'objet de soins que justifie sa grande utilité.

En effet, le porc, dont la chair constitue la base de l'alimentation dans nos campagnes, est un de nos animaux domestiques les plus précieux; avec lui, tout est bénéfice, et l'on ne saurait trop s'attacher à sa conservation; c'est pourquoi nous venons porter à la connaissance des vétérinaires et des agriculteurs, le fait d'un empoisonnement qui a eu lieu sur un troupeau de ces animaux, par le fruit du Mélia-Azédarac.

Le *Mélia-Azédarac* (en arabe, malfaisant) est un arbre exotique de la famille des méliacées; très-élégant, il est acclimaté depuis longtemps dans le midi de la France, où il est l'ornement des parcs, des jardins et des routes; en Algérie on le rencontre partout. Ses fleurs en grappes, nuancées de blanc et de violet, d'une odeur agréable, l'ont fait appeler le Lilas de Chine ou du Japon; ses fruits drupacés renferment un noyau multiloculaire dont on fait des chapelets, d'où encore son nom d'arbre saint ou d'arbre à chapelet.

Ce végétal, connu des anciens, est employé par les médecins des localités où il se trouve en abondance (Algérie, Java, Calcutta, Ile de France) comme un anthelmintique puissant. La partie interne de l'écorce frai-

che de sa racine est administrée contre le tœnia, dans l'Amérique septentrionale; la décoction des feuilles a été employée avec succès contre l'hystérie, et une pommade préparée avec la pulpe du fruit a été indiquée contre la teigne.

Mais venons au fait de l'empoisonnement :

Dans la matinée du 25 février 1866, M. le gardien de batterie attaché au polygone d'Oran, faisait élaguer les arbres des jardins et jeter les branches coupées dans un ravin voisin, avec l'autorisation du sieur Lacrabère, locataire de ce ravin et propriétaire d'un troupeau de 150 porcs de quatre a dix mois; parmi ces branches, s'en trouvait une grande quantité appartenant au mélia, et garnies encore des fruits de l'année précédente.

Dans la journée, les porcs sont conduits au ravin ; les premiers arrivés se jettent sur les grappes appétissantes et les mangent avidement, mais à peine en ont-ils ingéré une certaine quantité, qu'ils tombent sur le sol, se livrent à des mouvements brusques et saccadés, agitent convulsivement la queue et portent la tête fortement en arrière; la respiration, tout en s'accélérant, devient profonde, les conjonctives s'injectent, la pupille se dilate et l'œil devient immobile; l'artère tendue donne de 150 à 170 pulsations à la minute. A ces symptômes succède un engourdissement profond, mais de courte durée, car la mort arrive rapidement : les plus jeunes meurent en un quart d'heure, les gros en une heure; aussi s'empresse-t-on d'éloigner le troupeau qui aurait infailliblement succombé en entier, car les porcs se montraient très-friands de ces fruits. De 32 animaux qui ont mangé des drupes du Mélia, 31 sont morts ; un seul, fort et bien constitué, qui en avait à peine goûté, a pu résister; chez lui les symptômes ont été les mêmes, mais moins intenses, et une heure après il n'y paraissait plus, quoiqu'il n'ait pas reçu de secours.

Prévenu de suite par M. le gardien du polygone, nous avons assisté à l'agonie de ces malheureux animaux, sans pouvoir leur donner des soins, le polygone se trouvant à 3 kilomètres de la ville.

Autopsie. — Dans l'après-midi nous avons procédé à l'inspection des cadavres :

Aux premiers coups de bistouri, s'échappe un sang noir, fluide, sans odeur particulière. — Dans l'estomac et le premier tiers de l'intestin grêle, mêlés à des matières alimentaires imparfaitement digérées, on reconnaît des fragments de la graine du fruit, revêtus encore de leur mince enveloppe noire; la muqueuse de ces viscères présente des taches rouge-foncé, d'une configuration différente, dont les plus grandes ont à peu près les dimensions d'une pièce de 20 centimes, mais plus nom-

breuses dans la portion pylorique de l'intestin où elles forment un pointillé remarquable; les autres organes de la cavité abdominale sont sains. — Les poumons sont gorgés d'un sang noir et épais, la muqueuse bronchique est injectée. — L'encéphale et la moëlle épinière ne présentent aucune altération dans leur substance, mais les vaisseaux veineux de ces organes et de leurs enveloppes sont remplis de sang. — Le système musculaire n'offre rien de particulier. Nous avons ouvert huit cadavres, qui tous nous ont présenté les mêmes lésions, à très-peu de différence près.

Cependant l'on n'est pas d'accord sur les propriétés vénéneuses du fruit du Mélia : quelques-uns les affirment, d'autres les nient, c'est pourquoi en présence du fait que nous venons de citer, nous avons recherché d'où provenait cette divergence d'opinions, et fait quelques expériences pour baser notre conviction.

Ayant remarqué que l'homme et les oiseaux pouvaient manger la pulpe du fruit sans aucun inconvénient, nous avons tout d'abord pensé que le principe toxique résidait seulement dans les graines contenues dans le noyau, et c'est ce qu'effectivement nous avons constaté.

Après avoir recueilli de ces drupes du Mélia, nous avons enlevé la partie parenchymateuse et extrait les 4 ou 5 petits pépins du noyau, puis nous avons donné ces deux substances séparément, en procédant ainsi :

Administration de Parenchyme.

N° 1. *Chien arabe de 4 ans.* — Du 10 au 16 mars inclus : tous les jours, en deux doses, 40 gr. mélangés avec de la soupe. Aucun effet.

N° 2. *Chienne de chasse de 2 ans.* — Du 10 au 12 mars inclus : une fois par jour, le matin, une heure avant le repas, 25 gr. Aucun effet.

Du 12 au 16 inclus : le matin, l'animal à jeun, 25 gr.; le soir, une heure avant le repas : 25 gr. Aucun effet.

N° 3. *Chat hongre san.* — Du 10 au 16 : 45 gr. tous les jours, en 3 doses, dans l'intervalle des deux repas. Aucun effet.

N° 4. *Six poules.* — Le parenchyme, entrant pour les deux tiers dans une pâte faite avec du son mouillé et de la farine d'orge, et qui, du 10 au 16, a été la seule nourriture de ces poules, n'a produit aucun effet.

N° 5. *Cochon de 3 mois.* — Du 10 au 20 mars inclus : de 70 à 100 gr. par jour en 2 doses, mélangés avec la nourriture composée d'eaux grasses. Aucun effet.

Administration de pépins soit entiers, soit écrasés.

N° 1. 17 mars : 10 gr. dans la soupe du matin. Aucun effet.

— 18 id. : 15 gr. 1 heure avant la soupe du matin. Aussitôt après

l'ingestion, l'animal est triste, il se couche et l'on observe quelques frémissements musculaires, surtout aux cuisses; le nez est chaud, la respiration un peu gênée; mais ces symptômes disparaissent vite, et une demi-heure après le chien a recouvré sa gaieté.

— 19 mars : 15 gr. le soir, l'animal ayant mangé sa soupe depuis un quart d'heure, mêmes symptômes que la veille, mais moins intenses cependant.

— 20 mars : 25 gr. dans la soupe du matin. Aussitôt qu'il a mangé le sujet se laisse tomber, il agite convulsivement les membres; la pupille est fixe et dilatée; respiration lente et profonde (9 à 10 mouvements du flanc par minute); artère tendue. Nous essayons de pratiquer une saignée, mais il s'échappe seulement quelques gouttes de sang noir et épais; au bout de 10 minutes l'animal succombe.

Autopsie. — Mêmes lésions que celles que nous avons décrites plus haut pour les porcs, seulement les enveloppes cérébrales sont plus fortement congestionnées; l'intérieur du cervelet est très-injecté.

N° 2. 17 mars : 10 gr. dans la soupe du matin. Aucun effet.

— 18 mars : 15 gr. 1 heure avant le repas du matin. Mêmes effets produits que chez le sujet N° 1. Cependant les symptômes d'empoisonnement durent plus longtemps et ne cessent qu'au bout d'une heure.

— 19 mars : 20 gr. le matin, l'animal étant à jeun. Aussitôt chute sur le sol, mouvements saccadés d'abord, puis contractions violentes des muscles extenseurs du cou; œil fixe, largement ouvert; respiration difficile.

Nous pratiquons alors une saignée à la veine saphène; mais comme le sang s'écoule trop lentement, nous enlevons 1 ou 2 nœuds de la queue, et nous administrons une potion préparée d'avance, ainsi composée :

Emétique.	0 gr. 05 cent.
Ammoniaque liquide . .	5 — » —
Eau de camomille	0 litre 20 —
Miel, Q. S. pour édulcorer.	

Enfin nous excitons fortement la peau par des frictions vigoureuses; quelques minutes s'écoulent : l'animal fait des efforts pour se lever et pour vomir et rend le bol (1) que nous lui avions fait prendre; la contraction des muscles diminue, la respiration devient plus facile et plus active, peu à peu tous les signes fâcheux disparaissent, et 1 heure après l'animal est revenu à son état normal.

(1) Nos sujets d'expérience ayant toujours refusé de prendre d'eux-mêmes ces pépins, nous avons été obligé d'en faire des boulettes avec du miel et de la poudre de réglisse, lorsque nous voulions les leur administrer à jeun.

— 21 mars : 20 gr. le matin, l'animal étant à jeun, mêmes symptômes que le 19. Saignée à l'autre saphène, seconde amputation d'un tronçon de la queue; potion ainsi composée :

Ammoniaque liquide. . . 7 gr. » cent.
Eau de camomille. . . . 0 litre 20 —
Miel, Q. S. pour édulcorer.

Frictions vigoureuses sur la peau, sinapismes aux membres, lavements éthérés et camphrés; malgré ces soins, la chienne meurt au bout de trois quarts d'heure, sans avoir eu de nausées.

Autopsie. — Lésions identiques à celles trouvées sur le sujet N° 1.

N° 3. 17 mars : 10 gr. le matin, mélangés avec de la viande hâchée. Aucun effet.

— 18 mars : 15 gr. le matin, l'animal à jeun. A peine a-t-il dégluti les trois petites pilules, qu'il s'échappe des mains des aides; mais il tombe après quelques bonds qu'il a essayés pour se réfugier sur un arbre, et meurt en présentant tous les symptômes d'empoisonnement que l'on connaît.

Autopsie. — Mêmes traces laissées dans l'estomac que sur les sujets précédents. Enveloppes du système cérébro-spinal et poumons gorgés de sang noir et épais.

N° 4. 17 mars. Les six poules ont refusé de manger la pâte qu'on leur offrait et qui était composée pour la moitié de pépins écrasés, mais comme elles n'ont pas eu d'autre nourriture, le soir elles en ont pris une petite quantité et ont aussitôt éprouvé les effets de la substance toxique : chute sur le sol, extension des ailes et des pattes, tête portée en arrière, etc., mort au bout d'un quart d'heure.

Nous n'avons pas fait l'autopsie.

N° 5. Le porc ne nous appartenant pas, nous n'avons pas pu essayer sur lui l'action des pépins, mais le résultat que nous aurions obtenu ne nous paraît pas douteux.

Remarques et Conclusion.

D'après ces faits, nous pouvons donc établir qu'effectivement le fruit du Mélia-Azédarac est vénéneux, mais que la partie toxique se trouve *seulement* dans les graines contenues dans les loges du noyau, en sorte que ce fruit est inoffensif pour les animaux qui, comme les oiseaux, en mangent seulement le parenchyme, mais qu'il détermine rapidement l'empoisonnement chez ceux qui, broyant leurs aliments, cassent les noyaux et mettent ainsi la graine en contact avec les organes digestifs, et dans ce cas la mort arrive d'autant plus vite que l'estomac est moins lesté de matières alimentaires.

Maintenant, dans quelle classe de toxiques placerons-nous le fruit du Mélia, et quelles sont les antidotes que nous pouvons administrer?

Ces questions sont résolues par l'observation que nous venons de communiquer : en effet, ces symptômes graves, cette mort rapide et les lésions trouvées aux autopsies, nous indiquent évidemment que nous avons affaire à un agent exerçant son action sur le système nerveux à la façon des narcotiques, et surtout de l'acide cyanhydrique, dont les effets sont si foudroyants; c'est pourquoi nous nous croyons autorisé à placer le Mélia-Azédarac parmi les végétaux vénéneux, tels que : le laurier-cerise, le merisier, le pêcher, etc.

Un fait nous a surtout frappé, c'est l'absence du vomissement chez des animaux qui, comme le chien, le porc, exécutent si facilement cet acte plus ou moins physiologique; aussi est-ce d'après cette observation que nous indiquons tout d'abord les vomitifs dans le traitement à suivre, si l'on peut secourir assez promptement les animaux empoisonnés; l'ammoniaque, citée comme antidote de l'acide cyanhydrique, ne nous a pas réussi, et malheureusement l'on cherchera encore longtemps un agent qui puisse neutraliser les effets de ce poison si redoutable.

En résumé, notre observation n'ayant eu pour but que d'établir d'une manière certaine les propriétés vénéneuses du fruit du Mélia-Azédarac ou Lilas de Chine, nous serons satisfait si elle a pour résultat de faire éviter quelques cas d'empoisonnement

---

APICULTURE.

Avantages de l'Apiculture pastorale,

PAR M. A. ROUGET, DOCTEUR EN MÉDECINE A ARBOIS, MEMBRE FONDATEUR.

Naturæ imperare parendo. (BACON).

L'usage antique de conduire les abeilles au pâturage n'a pas cessé de constituer une pratique essentielle de l'apiculture non-seulement à l'étranger, mais en France, en Normandie, en Champagne, en Beauce, en Sologne, etc.

Sa persistance est due aux avantages qu'il procure :

1° L'apiculture pastorale, en permettant de varier l'orientation des ruches, suivant les lieux et les saisons, afin de les exposer de la meilleure manière, augmente l'activité des abeilles.

2° Elle diminue les risques de pillage, car, à la diminution de population du rucher à demeure fixe correspond pour le ressort de celui-ci un agrandissement proportionnel. « Les pays trop peuplés, pour employer le langage de M. Bel (1), se débarrassent de l'exubérance de leurs habitants par les colonies lointaines ; c'est ce que l'on pourrait et devrait faire pour les abeilles, et c'est ce qu'elles tentent elles-mêmes par les essaims que nous disons *perdus*. »

3° Elle donne à volonté A l'*abondance* ou B la *qualité*.

A. La Beauce doit l'abondance de son miel à ses prés artificiels et à ses blés noirs. « Après la récolte du tout bon miel du printemps, le Beaucereau (2), dit notre distingué collègue d'Orgelet, transporte ses abeilles dans le voisinage des champs de sarrazin, qui leur donnent un miel peu agréable à la bouche de l'homme, mais excellent pour les hiverner. »

Un autre membre de la Société, mon père, qui, depuis plus de trente ans, s'occupe de l'éducation des abeilles, a obtenu de bons résultats de cette méthode à laquelle diverses circonstances l'ont parfois obligé de recourir. Du rucher voisin de son habitation (à Levier, département du Doubs, sur le premier plateau du Jura), il transportait ses essaims faibles à 3 kilomètres du village, dans un pré-bois où ceux-ci prospéraient malgré l'aridité du sol et la privation d'eau pendant les sécheresses prolongées.

M. P. Faivre, de Seurre (Côte-d'Or), dans son remarquable travail que vient de publier la Société d'émulation du Doubs (3), a enregistré des détails précis et intéressants. C'est en 1863 qu'il effectue son premier transport de ruches au pâturage : les ruches, médiocres à la fin de juin, pesaient à l'arrière-saison de 20 à 40 kilogrammes ; quelques-unes dépassaient ce poids. — En 1864, il conduit au sarrazin 66 ruches pauvres et en laisse 66 de choix au rucher. Ramenées du pâturage à la fin d'octobre, les ruches, bien mouchées, avaient toutes de si abondantes provisions, qu'au printemps il trouvait son rucher dans l'état inverse de l'année précédente : cette fois, les anciennes ruches de choix étaient les ruches pauvres.

B. Comme le bourdon et la guêpe, l'abeille ne transforme qu'incomplètement les sucs qu'elle recueille. Ces miels d'azalea pontica, d'andromeda mariana, de diverses kalmia, etc., sont vénéneux ; ceux d'absin-

(1 et 2) Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1862, 3me année. — Poligny, imprimerie Mareschal.

(3) Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 4e série, tome 1, année 1865. Besançon, imp. Dodivers.

the, de bruyère, de buis, de sarrazin, etc., présentent une amertume et un arrière-goût désagréables, tandis que ceux de romarin, de thym, de lavande, etc., jouissent d'une faveur aromatique qui les fait rechercher (1).

L'apiculture pastorale, qui installe les abeilles au milieu de fleurs choisies permet, à l'aide de la taille des ruches, non-seulement la récolte de ces miels mélangés, qui ne se vendent que difficilement et à bas prix, mais encore celle des miels doués de faveurs particulières, réclamées par des indications thérapeutiques ou par la diversité des goûts individuels.

Nombreuses, en effet, sont les variétés de miel qu'une intelligente activité peut isoler. A lui seul, l'habile apiculteur de Seurre, au Mémoire duquel nous avons fait de larges emprunts, est parvenu à récolter : 1° *dans les terrains granitiques*, le miel de bruyère; 2° *sur les montagnes de la Côte-d'Or*, les miels de sainfoin, de luzerne, de minette et de navette d'été; 3° enfin, *dans le bassin de la Saône*, ceux de divers colzas, de navette d'hiver, de centaurée jacée, de tilleul, de lotier, de jacobée, de trèfle blanc des prés, de trèfle incarnat, de bluet, de silaüs officinalis, de sarrazin, de fèves et de miellée des bois.

C'est à tort que nos apiculteurs dédaignent cette méthode, dont l'application se prête à des combinaisons variées et leur réserve une prodigieuse production. Les zônes climatériques qui s'échelonnent de la plaine au sommet du vaste amphithéâtre du Jura, perpétuent par des floraisons successives l'exploitation des plantes mellifères. Pour les mouches à miel, c'est une abondance toujours nouvelle au sein de laquelle il faut les installer.

POÉSIE.

Agriculture, Sciences et Arts.

PAR M[lle] MÉLANIE BOUROTTE, MEMBRE CORRESPONDANTE.

En avant! fils des champs, des arts, de la science!
Marchons au même but en nous donnant la main.
En un sillon commun, répandons la semence :
Nous devons, du progrès, élargir le chemin!

(1) Voir Mérat et de Lens, Dictionnaire universel de thérapeutique et de matières médicales, art. *Miel* et art. *Abeille* de M. Léon Soubeiran au Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, en cours de publication.

L'ARTISTE.

Sous nos ciseaux, l'or, le marbre et la pierre
Transfigurés, ne sont plus la matière,
Et nos pinceaux font revivre les morts.
Nous élévons, pour Dieu, l'église sombre,
Et notre luth a des cordes sans nombre
Qui font jaillir l'espoir ou le remords :

En avant! fils des champs, des arts, de la science!
Marchons au même but en nous donnant la main.
En un sillon commun, répandons la semence :
Nous devons, du progrès, élargir le chemin!

LE SAVANT.

Pour la science, il est un vaste livre :
C'est l'univers! et Dieu même nous livre
Ses feuillets d'or et leurs secrets puissants.
De notre veille, a surgi l'industrie.
Nos nuits ont fait les jours de la patrie;
Et la patrie acclame ses enfants!

En avant! fils des champs, des arts, de la science!
Marchons au même but en nous donnant la main.
En un sillon commun, répandons la semence :
Nous devons, du progrès, élargir le chemin!

L'AGRICULTEUR.

Bravant les feux que le soleil nous verse,
Prenant le pic, la faucille ou la herse,
Nous convions les peuples au banquet.
Vivent l'air pur, l'indépendance fière,
Le travail libre aidé par la prière
Et le devoir que Dieu nous a marqué!

En avant! fils des champs, des arts, de la science!
Marchons au même but en nous donnant la main.
En un sillon commun, répandons la semence.
Nous devons, du progrès, élargir le chemin!

Feu Boissec,

PAR M. AD. CHEVASSUS, MEMBRE CORRESPOND[1].

D'abord nous trinquerons pour boire,
Et puis nous boirons pour trinquer.
BÉRANGER.

S'il fut jamais buveur célèbre,
C'était à coup sûr celui-là!
Chantons lui ce verset funèbre :
Dies iræ, dies illa.....

Feu Boissec n'était pas un rustre :
Il était l'âme des banquets;
Le cadran bleu lui doit un lustre
Qui fit supprimer les quinquets.

Un vrai disciple de Silène,
Que ce franc-buveur consommé!
Il vidait un muid par semaine :
Boissec on l'avait surnommé.

Le bleu classique des barrières
N'humecta jamais son palais;
Jamais de boissons meurtrières :
Mais les produits du Bordelais!

Mais le Médoc et le Sauterne,
Mais le Bourgogne aux crûs vantés!
Il faisait fi de la Taverne,
Où l'on boit des vins frelatés.

Il était soigné dans sa mise,
Chevelu comme Clodion;
On trouvait chez lui table mise,
Vins et mets à profusion.

Buveur doublé d'un gastronome,
Dîner! pour lui tout était là ;
Je crois qu'il préférait, en somme,
Berchoux à l'auteur d'Atala.

Beaucoup enviaient sa faconde
Et ses succès de calembour;
Dans un canton de la Gironde
On croit qu'il avait vu le jour.

A bien vivre il mettait sa gloire;
Au reste il était étranger;
Et pour lui le moment de boire
Valait bien l'heure du berger.

Sans famille — à ce qu'on assure
Sans maîtresse (admirez cela)!
Il ne craignait ni la censure,
Ni les ciseaux de Dalila.

Doué d'une force athlétique,
D'un embonpoint de Cordelier,
Il avait pour tout domestique
Un chef d'office, un sommelier.

Lui, faisait, d'une main savante,
Passer dans l'art centemporain,
Cette cuisine transcendante
Dont traite Brillat-Savarin.

Au demeurant, assez bon prince,
Le seul, dans un certain rayon,
Qui sût des gourmets de province
Se montrer digne amphytrion.

Esprit de verve et de réplique,
Il savait, aux jours de gala,
Entonner un couplet bachique,
Inter cibos et pocula.

Son grand verre, des Danaïdes
Imitait le fameux tonneau :
Il laissa tant de flacons vides,
Qu'on jase encore dans Landerneau.

Bien qu'il éblouît par son faste,
Il n'avait aucun ennemi....

Mais un jour, hélas! jour néfaste,
Disparut notre pauvre ami.

Chacun alors se mit en quête :
Plus d'un parasite en émoi
Se dit : plus de saint, plus de fête,
« Je vais chômer faute d'emploi! »

On crut à quelque fantaisie :
L'un disait : « il s'est alité : »
L'autre : « en un fût de Malvoisie
« Comme Clarence il s'est jeté... »

Erreur que chaque conjecture!
On le trouva le lendemain,
Étendu près d'une clôture,
Une Dame-Jeanne à la main.

Souffrant d'un dîner de la veille,
Dans sa demeure on le hissa :
Il dit ces mots : « dive bouteille! »
Le deux Novembre il trépassa...

Boissec aura son biographe :
Déjà sur sa tombe un graveur
Met cette emphatique épitaphe :
« *Cit gît Boissec, le franc-buveur.*

« Que l'échanson de l'Empyrée
« Verse à l'illustre Bordelais
« Cette septembrale purée
« Dont parle François Rabelais.

« Sa mort même ajoute à sa gloire;
« Il s'est éteint dans sa verdeur.
« Il vécut bien. A sa mémoire,
« Vous qui passez, donnez un pleur! »

Mais, grâce à ses doctes préceptes,
Boissec tout entier n'est pas mort :
Il laisse au pays des adeptes
Qui vont disant avec transport :

S'il fut jamais buveur célèbre
C'était à coup sûr celui-là!
Chantons lui ce verset funèbre :
Dies iræ, dies illa....

BIBLIOGRAPHIE.

Le Dahlia bleu, par M. Jean Sénamaud, jeune, membre correspondant de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, et par M. Jules Léon, correspondant de la même Société.

Ce Dahlia bleu, ainsi nommé sans doute pour cadrer avec la feuille littéraire de Bordeaux, dite la *Gazette bleue*, à laquelle il a inspiré ce joli quatrain :

« Voyez à quoi tiennent les choses,
Sans être Turc ni Visigoth,
Rien qu'avec deux sous d'indigo,
On peut créer des fleurs plus belles que des roses. »

Ce dahlia eût pu cependant s'intituler aussi bien et mieux peut-être dahlia gris, noir, brun ou rouge, étant composé en grande partie de nouvelles, d'anecdotes et de légendes toutes plus sombres et plus sanglantes les unes que les autres.

A commencer par la *Tour de Fontarabie*, ce monument néfaste nous rappelle la tour d'Ugolin et les atroces tortures dont elle était devenue l'effroyable repaire, y compris l'intolérable supplice de la soif et de la faim. Cette tour nous remet aussi en mémoire le cachot problématique et contesté du soi-disant *Masque de fer*, ce prétendu frère utérin et frère aîné de Louis XIV, infortuné jouet de la destinée, triste victime de l'ambition et de la politique, exclu du trône malgré ses droits de primogéniture, et qui n'aurait pas eu comme Polynice à sa disposition sept preux braves et vaillants pour soutenir sa cause contre un autre Etéocle et châtier le spoliateur dans son palais usurpé (1).

Dans la tour de Fontarabie gémit donc une noble princesse, en punition de la résistance opposée par elle aux passions brutales d'un grand d'Espagne, ayant ajouté à l'assassinat de celui dont elle était la fiancée,

(1) Un de mes anciens collègues, à la Société académique de Loir-et-Cher, M. le comte de Sallaberry, a démontré jusqu'à l'évidence la fausseté de ce fantastique emprisonnement.

la honte de la tenir captive dans un cachot dont il s'est fait l'infâme geolier. Faute d'un plat d'argent pour y révéler son existence, ainsi que le supposé masque de fer, elle jette par les barreaux de la prison un billet où elle déclare qu'elle est enfin parvenue à s'empoisonner. A cette annonce le ravisseur tombe foudroyé, et le même acte rapproche dans deux cadavres juxta posés ces êtres de raisons si antipathiques, la vertu et le vice, l'innocence et le crime.

Le Chant de mort. Ce chant n'est pas le doux chant du cygne, ni même celui de nos Girondins au pied de l'échafaud; c'est le chant d'un prince d'Abyssinie, le guerrier Négouzié, vaincu dans sa compétence au trône par son rival Otar-Gull, et qui, d'après les usages de ce pays, usages de cannibales et d'antropophages, peut et doit même être égorgé tout vif par l'impitoyable vainqueur. Loin de demander grâce, il lance l'anathème au bourreau dont il se vante de triompher par son courage intrépide en face du martyre, tandis que lui, le lâche, il tremble rien qu'à la pensée de la vengeance qu'il va exercer. Victoire ou défaite, ému ou de sang-froid, le barbare n'en accomplit pas moins son œuvre sanguinaire. Serait-il donc vrai, comme on l'a dit, qu'il n'y a qu'un être féroce dans la nature, et que cet être n'est pas le quadrupède ?

Le Chèvre-pieds. L'antique et vénérable et quatorze fois séculaire monarchie de nos aïeux, épithètes justifiées par la multitude des évènements accumulés à sa suite et qui nous la font apparaître comme dans l'orbe obscur d'un lointain mystérieux, *major e longinquo reverentia*, cette monarchie a compté parmi ses princesses, et non la moins digne, celle désignée sous le nom de Berthe aux longs pieds.

Tout récemment, la chronique des feuilles légères nous citait ce jeu de mots singulièrement impertinent d'un lion à une de nos lionnes : « Madame, vous avez une main de reine et un *pied de roi.* »

Il s'agit ici d'une bien autre bizarrerie de la nature : des jambes et des pieds de chèvre !

C'est avec cette difformité qu'était née Béatrix, fille unique du marquis de Lescar. Belle du reste, et le secret bien gardé sur cette monstruosité physiologique, l'honneur de sa main fut recherché par nombre de seigneurs, notamment par le sire de Quercy et Gaston de Guiche, qui se la disputèrent en champ clos. Vaincu, le sire de Quercy en conçut une haine mortelle.

Profitant d'une nuit orageuse, il pénètre dans le manoir des jeunes époux et jusque dans la chambre nuptiale. Eveillée en sursaut, à la vue des armes du forcené, Béatrix a tout compris. Il est venu dans l'intention bien arrêtée de faire périr son mari et de lui faire violence à elle-

même. Soudain, se redressant comme la panthère blessée et tirant de son sein un stylet empoisonné, elle abat l'audacieux à ses pieds. Mais avant de mourir, il a le temps de lui lancer ces atroces imprécations : Malédiction sur ton époux ! malédiction sur toi, qui en le perdant perdras la raison ! malédiction sur ce manoir, que le feu du ciel va réduire en cendres ! — Prédiction aussitôt accomplie : les éclairs brillent d'un plus sinistre éclat; les roulements du tonnerre se multiplient et la foudre tombe sur le donjon qu'elle embrase. — Seule échappe Béatrix, mais échevelée, égarée et qui, dans l'espoir de retrouver son époux, se précipite dans des flots courroucés.

Est-ce assez lugubre? Mais arrêtons-nous. Il suffit de la mention de ces trois récits pour donner une idée des autres, et indiquer le gala auquel sont conviés les nerfs amateurs de spasmes et de frissons.

Tout n'est cependant pas sur ce ton tragique. Le recueil donne place à des poésies qui nous reposent de ces émotions, telles que *les Plaintes d'une Fleur*, tel aussi que le *Dialogue entre le Poète et la Porte d'une femme galante*, etc.; on a des sujets en prose et d'actualité, comme celui de la *Décentralisation littéraire et artistique.*

H.-G. Cler, *professeur émérite.*

COMPTE-RENDU ANNUEL

des Travaux de la Société et de ses Récompenses en 1866.

Messieurs et chers collègues,

Le sujet du discours de clôture de l'année 1866 semblait indiqué d'avance et comme rendu obligatoire par les exigences d'une impérieuse actualité.

Vous le savez : ému par des plaintes élevées sur les souffrances de l'agriculture, le Gouvernement s'était mis sérieusement en devoir de rechercher les causes de cette situation et de s'informer des mesures à adopter pour y porter remède. A cette fin, il a prescrit une enquête sur l'état de l'agriculture au moral et au matériel, et après avoir formulé un vaste questionnaire pour s'aider dans ses investigations, il l'a adressé à tous les Conseils compétents, notamment aux Sociétés et Comices agricoles, ainsi mis en demeure de se prononcer sur chacune des difficultés proposées.

A ce phare dressé au milieu des champs, pour y diriger les pas des explorateurs, désireux de fournir son faible contingent de lumière, votre Secrétaire-général avait été conduit à l'intention d'exprimer les sentiments et les vœux de la modeste Association dont il se trouve provisoirement l'interprête, en se promettant de prendre pour guides les maîtres illustres de la science, les Olivier de Sères, les Jacques Bujault, les Mathieu de Dombasles, etc., aussi bien que les feuilles et les publications spéciales les plus autorisées, sans cesser d'avoir les yeux attachés sur le but à atteindre.

Ce but, quel est-il? quel est en définitive le problème à résoudre, solution poursuivie depuis si longtemps et sans succès, semblable au Prothée de la Mythologie, obstiné à s'échapper au moment où l'on croyait le saisir?

Il s'agit de *la vie à bon marché*, c'est-à-dire d'une sorte d'énigme qui met en présence ces trois termes, en apparence contradictoires :

Rémunération suffisante due aux travaux du producteur;

Ménagement des deniers de l'innombrable classe qui consomme;

Part réclamée par le service des intermédiaires.

Ce triple point de vue, bien qu'assez simple au premier aspect, ne laisse pas que de parsemer la route de jalons nombreux et pas mal longs à parcourir, entre autres ceux-ci :

Droit de la France à représenter les autres peuples, dans cette occurence solennelle, à la veille de la grande manifestation pacifique et humanitaire de l'Exposition internationale-universelle.

Des villes, ou du commerce et de l'industrie, des campagnes et de la mission qui leur est dévolue, qui contribue le plus au bien-être et à la prospérité générale, à l'ordre public, à la conservation des mœurs, à l'affermissement et à la consolidation des Empires? Conséquemment, de quel côté convient-il, de quel côté est-il de toute justice de porter ses sympathies et ses encouragements?

Exemples à cet égard légués par les temps anciens et modernes.

Honneurs divins décernés dans la vénérable antiquité grecque à l'inventeur de la charrue.

Aux beaux siècles de la République romaine, l'agriculture, élevée au rang de la carrière militaire, alors si prisée.

En Chine, l'Empereur ne manquant jamais, au retour du printemps, de poser la main sur l'instrument nourricier et de tracer le premier sillon.

Chez nous, projets du bon Henri IV, et son souhait devenu si populaire.

Loi de 1837, relative à l'instruction primaire, surtout en vue des populations rurales, suivie bientôt de celle sur les chemins de petite et moyenne vicinalité.

Loi de 1861, sur la liberté commerciale des denrées.

Si c'est à cette loi et à la suppression de l'échelle mobile que doit être attribuée la gêne momentanée qui se fait sentir, ou à l'exagération du prix de la main-d'œuvre par suite de la rareté des travailleurs champêtres?

Moyens d'obvier au manque des bras, par l'abandon du vieil outillage et l'introduction des machines récentes et perfectionnées.

Par la substitution à la culture extensive, disséminée et perdue sur un trop large espace, de la culture intensive, obtenant autant et plus d'une étendue de terrain relativement infiniment moindre, mais sagement ménagée, tout en laissant de la place pour des productions variées.

Par l'application de ce langage pittoresque de l'autre côté du détroit : « Faire de la viande pour avoir du pain, » en emblavant moins et dans les lieux favorables, aux céréales, préférant l'ensemencement des prairies, des prairies artificielles plus fécondes et plus accessibles aux modifications qu'on veut leur faire subir, étables préparées pour de nombreux troupeaux, pour un fumier abondant, sans préjudice des engrais de fabrication scientifique.

Suivant les exhortations de notre grand fabuliste :

« Travaillez, prenez de la peine,
« C'est le fonds qui manque le moins. »

Aux moissons et aux vendanges, ajouter des industries et des cultures secondaires : l'élève du bétail, l'entretien d'une basse-cour, les plantes fourragères, comme la betterave, textiles comme le lin et le colza.

Relever et soulager les travaux du corps par l'exercice des œuvres de l'esprit et du cœur, épurées au foyer des principes religieux et d'une bienveillante et charitable mutualité.

Dans cet ordre d'idées, traiter avec commisération les pauvres animaux que l'homme a soumis à sa domesticité, dont il peut, en conséquence, être le roi, mais dont il lui est défendu d'être le tyran ; à plus forte raison, se montrer plein d'égards envers les garçons de ferme, les valets de labour; dans les bonnes années, les admettre au surcroît des bénéfices, car ainsi que l'épée de Jeanne d'Arc, ayant été à la peine, n'est-il pas juste qu'il soit également aux honneurs?

Retirer l'épée de Damoclès suspendue sur la tête des amodiateurs de

la terre par la prolongation de la durée des baux, qui leur laisse l'espoir de profiter du fruit de leurs avances et de leurs améliorations.

Extirper jusqu'à la racine le fléau dévorant de l'usure, par l'organisation des banques agricoles qui, abaissant le taux de l'intérêt, mettent l'emprunt à la portée des plus faibles bourses.

Enfin, salubre et fortifiant qu'il est déjà; caressé qu'il est déjà avec amour par l'air et par le soleil, que le séjour de la campagne rendu plus agréable encore et annobli par quelques-uns de ces établissements de bienfaisance et d'instruction prodigués aux villes, rappelle dans son sein, au milieu de leurs propriétés, les détenteurs du sol, et sur leurs traces, les imprudents déserteurs du toit paternel, enfants prodigues revenus la plupart de leurs illusions et de leurs erreurs.

Que l'homme des champs, sentant sa profession au moins aussi considérée que celle de l'industriel et du financier, et témoin consciencieux de l'approbation de ses concitoyens à tout ce qui peut augmenter son importance et sa dignité, par la fondation des concours cantonaux et régionaux, par l'institution des primes d'honneur, examine le progrès accompli à son avantage au moyen d'une nourriture plus saine, d'un vêtement plus propre, d'une habitation plus commode; et que dans cette médiocrité dorée, à une égale distance d'un luxe ruineux et des privations dures et humiliantes, il puise la certitude qu'un bon système d'enseignement agricole et professionnel achèvera d'assurer à ses enfants un avenir encore plus heureux et plus prospère, et grâce à cette série d'éléments réparateurs, l'agriculture, victorieuse d'une éclipse passagère, aura bientôt repris son élan et son essor ascendant.

Tel était le canevas que je m'étais proposé de développer et d'orner de quelques fleurs.

Mais la réflexion m'a fait craindre de m'engager dans le domaine de la politique et de l'économie sociale, et de franchir des limites imposées à ma discrétion. Plein de déférence pour les lois de mon pays, devant elles humblement je m'incline, et m'empressé d'aborder les parties habituelles de notre programme : Dons à la Bibliothèque et au Musée; résumé des travaux de l'année; rapport sur le Concours qui en a couronné le terme.

Messieurs et chers collègues,

Préoccupées de la grande exhibition qui se prépare, moins d'offrandes semblent avoir pris le chemin de notre bibliothèque; aux dons mentionnés dans les livraisons de l'année 1866, viendront s'ajouter successivement en 1867, et par ordre d'ancienneté, en compagnie, autant que

possible, d'un Compte-rendu, ceux qui restent à annoncer.

Le Musée s'est enrichi de produits exotiques, rares et peu connus. Un jeune officier, notre compatriote, M. Gagneur, de Molain, a su mettre à profit les loisirs que lui laissait le service dans ses campagnes en Orient et en Occident, pour nous adresser ce qu'il a pu recueillir de plus neuf et de plus pittoresque; il nous a expédié une caisse remplie d'objets curieux tirés de l'Afrique et de la Cochinchine.

M. Guy, militaire en retraite, nous a offert une meule à bras très-antique, trouvée dans son jardin, à Grozon.

Un honorable médecin de l'armée d'Afrique, une de nos vieilles et précieuses connaissances, M. de Bourilhon, nous a fait parvenir un spécimen des diverses sauterelles qui, cette année, ont fait revivre si cruellement une des plaies redoutables que le Dieu de la Bible infligeait à l'ancienne Egypte.

Pour ce qui concerne le zèle de nos collaborateurs, résidants ou étrangers, il demeure invariable, toujours prêt, comme pour la vigne mystique de la parabole, à supporter le poids du jour et de la chaleur.

Ainsi notamment, indépendamment des nombreuses lectures qui ont rempli les séances, mais dont il serait trop long de reproduire ici la série, d'autant plus qu'elles ont été déjà rapportées en temps et lieu; ainsi, en agriculture, notre doyen, M. Bel, d'Orgelet, sous le titre d'*améliorations agricoles*, a fait passer sous nos yeux divers articles sur la destruction des larves de hannetons ou vers blancs, et des courtilières ou taupes-grillons. — Sur les moyens de doubler et de tripler les produits agricoles. — Sur l'inconvénient d'emblaver les communaux, et l'avantage de leur aménagement bien entendu. — Sur l'utilité réciproque des troupeaux et des forêts. — Sur les mesures à prendre contre la concurrence que nous font les blés et les vins étrangers, entr'autres la propagation des Associations agricoles.

M. le Vice-Président Gindre, à l'occasion de ce même sujet publié par le journal de la Société d'agriculture de la Suisse-Romande, a discuté une de ces questions qui intéressent toujours le cultivateur, celle des engrais; il a traité des plâtres ou gypses et des plâtras, en y rattachant la nécessité de développer les cultures fourragères, les productions céréales ou industrielles agricoles.

L'honorable M. Vionnet, Vice-Président, dans une des séances de la Société, a donné lecture d'un article sur la Cuscute, imprimé depuis dans le Bulletin et confirmé avec plus de développement par l'insertion *in extenso*, dans une livraison postérieure, d'un savant mémoire publié sur

le même parasite, par M. Martegoute, dans le *Journal d'agriculture pratique* de M. Barral.

Viticulture. M. Chavanton a signalé oralement dans une de nos séances, en la livrant à une discussion approfondie, et par écrit dans notre recueil, une maladie de la vigne qui, sans doute, avait échappée à bien des yeux, quoique déjà assez ancienne, puisqu'il en est fait mention dans un cours d'agriculture imprimé en 1809 : il en a recherché les causes et indiqué le remède, lui donnant, à la vue de ses symptômes, le nom de *jaunisse*.

De cette affection physique, notre honorable collègue porte les regards sur un mal qui, cette fois, dépend tout entier du bon vouloir des hommes; il s'agit du peu de garanties qui, d'ordinaire, entourent le *louage* des vignes, et permet au propriétaire de remercier, au bout de l'année, un vigneron qui s'est acquitté, et au delà, de la tâche convenue.

Sylviculture. Les forêts n'ont pas été oubliées : pénétrant dans leur enceinte, M. Vionnet, à l'occasion de l'*Alternance des herbes dans les prés naturels*, a rappelé qu'après une longue suite de coupes, soit de sapins, soit de toute autre essence résineuse, si la dernière coupe est à blanc, on verra, sur la même place, se développer soit du hêtre, soit du charme, etc.

Un de leurs anciens employés, M. Foyet, sous le simple titre : *un fait forestier*, a prouvé que dans sa retraite il n'avait pas cessé de veiller à leur conservation et à leur prospérité.

M. Bel a posé et résolu négativement cette double question : Est-il bon de permettre d'enlever le bois mort de nos forêts et de pêcher dans les eaux qui ne sont pas du domaine public? traçant une autre voie aux secours des communes.

Engrais. Indispensables à la fécondité de nos champs, ces amendements ne sont pas moins profitables aux simples légumes, et le *chaulage des choux*, par exemple, en accroît et le volume et la qualité, ainsi que l'a démontré M. Dumas, jardinier-chef de la ferme-école de Bazin (Cher), dans un article que notre Revue mensuelle n'a pas voulu laisser ignorer à ses lecteurs.

Economie domestique. — Le *Sechium comestible*, nouvelle substance qui, au rapport de M. le docteur Blancsubé, émerveillé de ses propriétés qu'il s'attache à décrire, est au moment d'enrichir le catalogue des plantes alimentaires de l'Algérie, mais peut également s'acclimater de ce côté-ci de la Mediterranée.

M. le docteur Pactet, de Mont-sous-Vaudrey, habile à utiliser un produit resté jusqu'ici assez ingrat, a su tirer des *Nèfles* une eau-de-vie d'un arôme excellent, et déterminer les analyses quantitatives du sucre renfermé dans les différentes variétés de pommes et de poires recueillies en 1864.

Economie rurale et Chimie végétale. — Pendant que M. Jules Léon, pharmacien-chimiste, s'emparait du bois de *Genevrier* pour en analyser la composition, en indiquer les usages, M. le docteur Rouget entreprenait de nous décrire les propriétés bienfaisantes des *Mûriers* et des *Ronces*.

Hygiène publique et Médecine légale. — C'est sous ces titres que le docte praticien d'Arbois a placé des articles sur les *Falsifications du Beurre* et celles du *Kirsch* par l'eau distillée de laurier-cerise, et ceux de *Médecine vétérinaire* et d'*Empirisme*, que M. Henri Giraud, Président de la Société d'agriculture des Deux-Sèvres et correspondant de celle de Poligny, a opposé les sûretés de la science acquise par de sérieuses études aux essais présomptueux et téméraires du charlatanisme.

Science médicale. — Sous l'invocation de cette autorité, M. Pomier a traité de la *Miopie;* M. Chonnaux-Dubisson, de l'*Hygiène du Vieillard*, travail plein de recherches et d'érudition ; et M. Léchelle nous a exposé les produits spéciaux propres à rétablir la santé.

Archéologie. — Ce terrain appartenait naturellement à un vétéran de l'instruction. Sous cette antiphrase, *Libertés et Franchises* concédées, en 1266, à la ville d'Orgelet (Jura), M. Bel nous a suffisamment édifiés sur l'état prétendu regrettable des populations seigneuriales avant le VIIIme siècle.

M. Marminia nous a décrit les *Mariages* dans la partie jurassienne de la Séquanie, aux siècles précédents.

M. Figurey, que la rédaction d'une feuille politique n'a pas enlevé au culte des lettres, nous a fait jouir de la collection des débris de l'industrie celtique dans le Jura, présentée au congrès des Sociétés savantes par M. Robert, conservateur du musée de Lons-le-Saunier, et M. Victor Chatel, correspondant de la Société, des découvertes d'objets antéhistoriques qu'il a faites dans le Calvados.

M. Vionnet qui, déjà l'an dernier, nous avait donné la description d'un sceau de Grégoire IX, trouvé à Montmorot, a eu récemment la main assez heureuse pour faire, au même lieu, une nouvelle découverte du même genre, à savoir, l'empreinte en plomb du sceau d'un autre

pontife, l'anti-pape Clément VII, qui tint son siége à Avignon de 1378 à 1394.

Industrie. — *Le Monde industriel* nous a fait connaître avec les plus grands éloges, une fabrique de poterie de cuisine allant au feu, qui existe dans le département du Jura, à Tassenières, canton de Chaussin, de l'invention de M. Jean Dégermann, qui a trouvé dans son fils aîné un digne successeur.

Bibliographie. — Sous les auspices de M. Vionnet, nous nous sommes transportés dans l'établissement de MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, où il nous a été donné d'admirer leurs belles fleurs de pleine terre.

Toujours préoccupé du sort de nos vignerons et des moyens d'améliorer leur état, M. Chavanton a mis à leur portée le rapport adressé par M. le docteur Guyot sur la *Viticulture de l'Est de la France*, et notamment du Jura, á Son Exc. le Ministre de l'agriculture; en même temps il rendait un autre service : juxta posant ces deux termes : *Emigration et enseignement*, il proposait un mode d'instruction de nature à arrêter la désertion des campagnes, et ailleurs accueillant avec reconnaissance l'annonce de l'enquête agricole.

Biographie. — Mais ce qui surtout a fait la bonne fortune, c'est-à-dire l'intérêt et l'attrait des numéros du Bulletin de cette année, c'est sans contredit la suite, dans chaque livraison, de la biographie de Mgr Gabet, tracée sur des documents authentiques, dus à l'obligeance de son propre frère, comme lui ecclésiastique, et par la plume exercée de M. Gindre, leur compatriote. Rien d'émouvant, de pathétique et d'accidenté comme la vie de ce généreux confesseur de la foi, qui, d'une modeste paroisse voisine, Molain, parti simple prêtre pour l'extrême Orient, afin d'y allumer le flambeau de la civilisation chrétienne, parti avec la presque certitude et peut-être le désir d'y conquérir la palme du martyr, en fécondant la publication évangélique de l'effusion de son sang, a eu le bonheur, sous la couronne d'évêque, de voir se réaliser en partie son attente et ses vœux. Dévouement sublime d'une profonde croyance, dont la relation vient d'acquérir une lugubre et lamentable opportunité par le massacre de sept de nos missionnaires en Corée.

Poésie. — L'enthousiasme du poète se rapproche de l'exaltation religieuse, et comme elle, élève les esprits et les cœurs, *sursum corda*, en les détachant des vulgaires jouissances de la vie positive et sensuelle. Tel est le vrai mérite de la poésie, et celui qui perce dans la plupart des pièces suivantes :

L'Enthousiasme; l'enthousiasme, dans une mansarde et sous le poids

de toutes les privations, a valu à M. Louis Oppepin, d'Imphy, le prix d'honneur de la *Tribune lyrique.*

L'*Hommage* de Mlle Bourotte à M. Duruy, élevé d'une chaire à l'administration d'un département ministériel, lui a mérité une de nos premières récompenses.

Le pauvre, de M. Hector Berge, est un appel chaleureux à la commisération des riches, et le *Retour au village*, de M. Chevassus, un avertissement donné à tous les enfants prodigues, comme le dialogue entre *la violette et l'immortelle*, du même auteur, un hommage à la vertu modeste.

Les *Chants orphéoniques*, de M. Kreyenbielh, se proposent de ranimer dans les âmes les sentiments religieux.

La prophétie du Dante, de Lord Byron, traduction de M. Regnault, nous peint la constante aspiration de l'Italie vers le programme aujourd'hui réalisé : « liberté, des Alpes à l'Adriatique. »

Mais il est temps de passer à l'exposé des résultats du Concours.

PROCLAMATION DES LAURÉATS DU CONCOURS (1).

Médaille de vermeil à M. le docteur Chereau, de Paris, pour un abrégé de l'*Histoire du Prieuré de Château-sur-Salins*, par Chassignet, et pour ses savantes recherches sur la Franche-Comté.

Médaille de vermeil à M. Chonnaux-Dubisson, docteur-médecin à Villers-Bocage (Calvados), pour : 1° *Recherches expérimentales sur l'Agriculture et la Botanique*; 2° *Recherches expérimentales sur quelques particularités de la Fièvre typhoïde chez les enfants*; 3° *Hygiène de l'enfant.*

Médaille de vermeil à M. Jules Léon, pharmacien-chimiste à Bordeaux, pour ses travaux sur la chirurgie et les sciences physiques; — sur les progrès de la chimie, poème avec notes explicatives; — pour ses commentaires sur les objets qu'il a envoyés à la Société, etc.

Médaille d'argent à M. Maillard, attaché au Ministère de l'Intérieur, à Paris, pour une *Notice sur Mgr Gerbet*, de Poligny, et un *Récit historique sur l'incendie de Salins, en* 1825.

Médaille d'argent à Mlle Mélanie Bourotte, de Guéret, pour plusieurs pièces de vers et un travail intitulé : *Au Puy rocheux*, nouvelle creusoise.

(1) L'impression des rapports des Jurys d'examens aurait demandé trop d'espace dans le *Bulletin;* il a fallu se borner à ne donner ici qu'une simple liste des lauréats.

Médaille d'argent à M. Marminia, interprète juré près les Cours et Tribunaux de Paris, pour ses travaux biographiques, de pédagogie, de linguistique et l'*Eloge de Saint-Louis*, etc.

Médaille d'argent à M. Louis de Veyrières, pour diverses poésies inédites et sonnets.

Médaille d'argent à M. Regnault, archiviste et bibliothécaire honoraire du Conseil d'Etat, à Paris, pour une *Notice sur le maréchal Moncey.*

Médaille de bronze à M. Petit, Etienne, de Bracon, près Salins, pour une pièce de vers intitulée : *La Visite de S. M. l'Impératrice aux cholériques d'Amiens.*

Médaille de bronze à M. Louis Oppepin, directeur de l'Ecole du Château, à Nevers, pour trois pièces de vers intitulées : *La Foi, Le Christ aux Travailleurs*, et *Le Poète et sa Fille.*

Médaille de bronze à M. Chaintre, vétérinaire à Dole (Jura), pour ses *Essais monographiques sur le Tournis des bêtes ovines.*

Médaille de bronze à M. Péclet, maire à Plasne (Jura), pour ses *Essais sur les diverses Cultures ordinaires.*

Mention honorable à Mlle Arnoult, institutrice à Blois (Loir-et-Cher), pour ses compositions morales.

Mention honorable à M. l'abbé Turcy, prêtre à Castelnaudary (Aude), pour ses *Etudes sur l'Iliade*, traduction des 1er, 2e et 3e chants.

Mention honorable à M. Jean Sénamaud, jeune, de Bordeaux, pour quelques poésies et un travail sur la *Ladrerie des Porcs.*

Mention honorable à M. Delphis de la Cour, de Loches (Indre-et-Loire), pour une pièce de vers ayant pour titre : *Aux Matérialistes*, dédiée à Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude.

Mention honorable à M. Hector Berge, de Bordeaux, pour : 1° cinq petites pièces de vers intitulées : *La Prière du Poète, La Fête-Dieu, Pâques fleuries, Le Laboureur et ses Bœufs, N'effeuillez pas les Roses*; 2° un tableau contenant les principaux faits historiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Mention honorable à M. Achille Millien, de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), pour quatre pièces de vers intitulées : *Les Adieux du Chêne, Vénus et Minerve, Le Sénéchal Joinville, Homo.*

Mention honorable à M. Barrier des Graviers, de Bordeaux, pour trois pièces de vers ayant pour titre : *L'Aigle Impérial, Hymne au Progrès, L'Amour des Sylphes.*

Le Secrétaire-Général, H.-G. CLER.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 DÉCEMBRE 1866.

:e est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Clerc-, Président.

ıture du procès-verbal de la dernière séance.

Correspondance manuscrite. — Lettres de M. Eugène Cortet, rédacteur de l'*Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'Étranger*. Dans la première, celle du 8 novembre, M. E. Cortet nous fait hommage de son *Voyage humoristique dans le Chablais et la Suisse;* dans la seconde, celle du 29 du même mois, il nous fait part de l'intention où il est de signaler dans le prochain N° de *l'Analyse*, les travaux de notre Société qui sont contenus dans les livraisons 6, 7 et 8 du Bulletin, et nous exprime la satisfaction qu'il a éprouvée à lire dans le dernier N° du *Journal de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerçante de Paris*, un article très-intéressant sur notre Association. En même temps, dans le cas où les ouvrages imprimés seraient admis à notre Concours, il nous présente sa *Notice sur les seigneurs de Beaufort* et son *Essai sur les fêtes religieuses*, dans lequel il a tenu à montrer, autant que possible, toutes les traditions du Jura. — Deux lettres de M. Hector Berge, toutes deux au sujet de notre Concours. — Lettre de M. Jean Sénamaud. L'auteur, en collaboration avec M. Jules Léon, nous rappelle différents opuscules qu'ils nous ont adressés, et nous exprime le désir qu'il en soit fait bientôt mention dans notre Recueil. M. Bel nous consulte sur les sujets préférables au point de vue de l'opportunité, et qui pourront le mieux convenir à notre prochaine campagne.

Correspondance imprimée. — Exposition universelle de 1867. Commission consultative pour les expositions d'Agriculture (Champ de Mars et Billancourt).

L'Agriculture sera largement représentée sous toutes les formes à l'Exposition. De vastes terrains sont disposés à Billancourt pour l'installation des produits vivants, des spécimens de méthode de culture et d'usines agricoles. Il est désirable que, dans ce Concours, la viticulture soit représentée de la façon la plus large et la plus complète.

En conséquence, invitation à toutes les personnes qui s'intéressent à la production de la vigne et du vin, à prendre part à l'exposition agricole.

Société protectrice des animaux. Exposition internationale de 1867. Appareils et applications servant à l'amélioration du sort des animaux : plans, dessins, albums, images et publications dans le même but. Dépôt :

Paris, 2, place du Panthéon. — La Neige et les petits Oiseaux, par M. Victor Chatel.

Société aérostatique et météorologique de France, fondée par arrêté ministériel du 22 juillet 1852. Cette Société, qui se propose de réaliser le problème de la navigation aérienne, et présidée par M. le vicomte de Ponton d'Aurécourt, siégeant à Paris, rue d'Enfer, 103, veut bien nous adresser ses statuts, et solliciter le concours de ceux qui, parmi nous, auraient pu s'occuper d'une question appelée à réaliser un jour la paix universelle par la suppression des distances et des frontières, par le contact et le commerce des hommes et des peuples.

Société centrale de médecine du département du Nord. Concours annuel de 1867. Tous les praticiens français et étrangers sont invités à prendre part à ce Concours. Les seuls mémoires en français ou en latin seront admis à concourir, ayant d'ailleurs le choix du sujet sur une des branches de l'art de guérir : *Médecine thérapeutique, obstétrique, pharmacie, médecine vétérinaire, chirurgie.*

Programme des Concours ouverts par la Société Impériale des sciences de l'agriculture et des arts de Lille : médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze en réserve; questions proposées : Procédés pour empêcher les incrustations dans les chaudières à vapeur. — Etudier les diverses espèces de houille du nord de la France. — Faire l'étude comparée des photomètres existants. — Faire un exposé élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur. — Si les morceaux, dits de choix, dans la viande de boucherie, offrent réellement des différences en rapport avec leurs valeurs vénales.

Société Dunkerquoise pour encouragement des sciences, des lettres et des arts. Concours de 1867. Une médaille d'or pour le meilleur travail sur chacun des sujets suivants : Etude sur la Faune de la Flandre maritime. — Faire l'histoire de l'industrie cotonnière dans le nord de la France. — Une histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse. — Une pièce de poésie de cent vers au moins, sur la télégraphie océanique. — Une cité ouvrière à ériger à Dunkerque. Chœur pour quatre voix d'hommes sans accompagnement, sur les paroles tirées du *Chant de l'atelier*, de V. Derode.

Société académique de St.-Quentin. Sujets mis au Concours pour l'année 1867. — Poésie : au choix des concurrents. Faire l'histoire d'une localité quelconque de l'arrondissement de St.-Quentin. — Des diverses applications du mutualisme.

La Société Impériale d'émulation d'Abbeville nous informe qu'elle a reçu régulièrement nos Bulletins de cette année. Les Sociétés d'agricul-

ture recommandent le travail publié il y a quelques mois par M. N. Delagarde, *sur les engrais perdus dans les campagnes (2 milliards par an. facilité de les recueillir).* — Les engrais dits *Guanos Agenais.* — Machine apte à produire 20,000 à 25,000 briques par jour, moyennant une force motrice de deux chevaux environ, de François Durand, ingénieur-mécanicien, à Paris.

Lectures à l'ordre du jour : De M. le docteur Rouget, sous ce titre, Hygiène : Influence fâcheuse des fleurs et des fruits sur la constitution chimique d'une atmosphère confinée et par suite sur la santé. — De M. le docteur Chereau : Un Hyppophage à Saint-Claude en l'année 1629. — De M. Dreux, médecin-vétérinaire au 2me escadron du train d'artillerie, sous ce titre, Toxicologie : Empoisonnement de porcs par le fruit du Mélia-Azédarac ou Lilas de Chine et du Japon. — De M. Gourdon de Genouillac : Hommage à la mémoire de quelques célébrités enlevées coup sur coup : M. le duc de Barante, l'historien des ducs de Bourgogne, mort académicien à 84 ans ; Gavarni, le crayon parisien par excellence ; Servais, le célèbre violoncelliste ; Joseph d'Ortigue, non moins regrettable pour l'art musical. — De M. Alfred Fauconnet : Une visite au cimetière du Père-Lachaise. — De M. Vionnet, sous ce titre, Archéologie : Empreinte en plomb du Sceau du pape Clément VII.

Poésie : De M. Lonchamp, instituteur à Plumont : Invocation à la bonté de Dieu pour conjurer les fléaux suspendus sur nos têtes. — De M. Sternemann, capitaine de douane à Brévières : A mon nouveau-né au berceau. — De MM. Sénamaud, jeune, et Jules Léon : Le Dahlia bleu, prose et vers. — De M. Evariste Carrance, avec ce sujet en prose, les Hommes d'élite : Un acte en vers, sous ce titre : A vingt ans. (De ces trois dernières publications, analyse par M. H. Cler).

Communications et propositions diverses, celle-ci d'urgence : Fixation du jour de notre séance annuelle.

AGRICULTURE.

Abécédaire pour la culture de la luzerne.

La grande enquête agricole offrira probablement des résultats inattendus, si elle est étudiée et résumée avec le bon sens de la pratique.

Mais un de ses résultats peut être déjà prévu avec la plus absolue certitude : ce sera le conseil donné à tous les cultivateurs :

« FAITES DES LUZERNES. »

Faites-en partout où le sol s'y prête; faites-en même à côté des prairies naturelles si vous en avez. Mais, surtout, faites-les bien.

C'est ici que le *soin* produit d'énormes bénéfices; — le *soin*, cette denrée de première nécessité dans l'industrie agricole, plus peut-être que dans toute autre, et qui, malheureusement, y manque plus que dans aucune autre.

Une luzerne bien faite peut durer dix et onze ans, et donner, par année, quatre ou cinq coupes abondantes, sans autre dépense que celles de la fauchaison et de la rentrée en grange.

Tandis qu'une luzerne faite négligemment se maintiendra trois ou quatre ans à peine, avec des coupes annuelles misérables, deux ou trois au plus, dont la dernière même ne vaut pas, le plus souvent, les frais de fauchaison.

Il ne suffit pas, pour cette culture, du labour profond : il faut la fumure profonde. J'ai vu de jeunes luzernes pousser en huit mois, d'avril en novembre, des racines de 40 à 45 centimètres de longueur. Elles doivent donc trouver dans leur trajet l'engrais qui leur prête cette vigueur, source et cause de la vigueur de la tige extérieure et de la plante toute entière.

Il ne suffit pas encore du labour profond et d'une fumure appropriée; il faut, en outre et surtout, un hersage fait avec l'attention la plus minutieuse.

Les terres où prospère naturellement la luzerne sont, on le sait, les sols sablonneux calcaires.

Mais ces terrains produisent, par malheur, et naturellement aussi, le gramen.

Le gramen, tel est l'ennemi-né, l'ennemi constitué de la luzerne. La cuscute n'est qu'un accident, limité et temporaire, si on l'aperçoit et si on le détruit dès le principe.

Mais le gramen est immortel. N'en restât-il que quelques fragments, c'est assez pour détériorer toute une pièce de luzerne en bien peu de temps.

Les mauvaises herbes qu'on détruit en les enfouissant ne sont rien en comparaison. Plus vous l'enterrerez et plus vous lui préparerez une vie énergique. Tout ce que vous aurez fait pour la prospérité de votre luzerne, labour et fumure, le gramen en profitera et le tournera contre vous.

J'avais, par curiosité, enterré un énorme amas de gramen. J'avais fait battre, serrer, tasser par-dessus une épaisseur de terre suffisante pour

que je pusse croire que toute communication avec l'atmosphère était interceptée.

Je laissai le tas trois années entières dans cet état. Au bout de ce temps, je le fis ouvrir. Vous pensez peut-être que le gramen était mort?

Il avait végété avec une vigueur insolente. On aurait dit un monceau de serpents entrelacés.

Le feu, le feu seul peut avoir raison de l'infâme.

Voilà pour les mesures répressives. Quant aux moyens préventifs, ils sont faciles : mais ils exigent une attention soutenue.

Le premier, c'est de ne pas économiser la graine de luzerne. Il n'en restera que ce que la terre pourra nourrir, et vous aurez, d'avance, enlevé toute facilité d'existence aux mauvaises herbes, qui ne se sèment que trop toutes seules.

Faites même que votre jeune luzerne trouve de quoi se nourrir avec surabondance.

Dans ce but, au moment du dernier hersage, avant de semer, faites jeter à la surface, aussi également que posssble, un mélange de cendre ou de sable et de guano. Mêlez, triturez bien cendre ou sable avec l'engrais, en un mot divisez le guano de façon à ce qu'il ne puisse nuire à la semence par l'excès de son action.

Mais dans les terres calcaires surtout, ce n'est pas encore assez contre les herbes parasites ennemies de la luzerne. Pour la délivrer à temps de celles qui auraient survécu à vos précautions, pour développer encore l'énergie de végétation dans la luzerne, au printemps de la seconde année, après le dégel définitif, quand la terre est humide et tendre, faites passer une herse légère à dents aiguës (1). Puis, sans vous effrayer de l'air ravagé qu'aura pris votre luzernière après cette opération, faites semer, aussi également que possible, une nouvelle ration (très-faible cette fois) de graine mêlée à une bonne quantité de terreau très-friable, très-divisé, en poudre, pour dire le vrai mot.

Un dernier hersage ordinaire passé sur le tout, et votre semaille est enfin parfaite.

Que de peines, direz-vous ; quelles complications !

Ne les regrettez pas. Encore une fois, vous en serez bien payés !

A une condition pourtant, c'est que les coupes seront aménagées avec un soin intelligent (toujours *le soin !*)

Dans le désir, très-naturel, de faire de l'argent, beaucoup de cultiva-

J'avais fait construire sous mes yeux et par le maréchal-ferrant de mon village, une herse spéciale pour ce travail qui exige beaucoup de soin et de précaution. Mais quel travail n'en exige pas?



teurs destinent à la vente leur première coupe de luzerne, et même de foin. Pour accroître le poids et (ils le croient) le profit, ils laissent le fourrage arriver à l'extrême maturité et devenir ligneux.

Cette fâcheuse coutume, même quand elle n'a pas pour motif la vente, est universelle. On fauche trop tard, foin et luzerne.

Vérité générale et constante : tout être, végétal aussi bien qu'animal, qui travaille à la reproduction de son espèce, s'épuise.

Pour la plante, cette dissipation des forces organiques, inutile à la plante elle-même, commence dès que la fleur se montre.

C'est donc dès lors qu'il est urgent de faucher. La plante ne peut plus rien gagner.

Pour la luzerne, surtout, il arrive une autre perte sur la valeur substantielle du fourrage lui-même. Elle se défeuille par en bas, en même temps que sa tige devient dure comme le bois et désagréable, et peu profitable aux animaux; elle perd son parfum naturel, aussi bien que son élément principalement nutritif.

Voulez-vous vous convaincre de ce fait? Regardez un champ où la luzerne vient d'être coupée tardivement : le sol est couvert, sur une épaisseur de un ou deux centimètres, de feuilles tombées de la plante, c'est-à-dire de la partie la plus précieuse, la plus odorante, la plus savoureuse du fourrage.

Foin et luzerne, il faut faucher, non pas quand la plante a complétement fleurie, quand le champ entier paraît couvert de fleurs, mais dès que les premières fleurs se montrent sur les plantes les plus hâtives.

Ajoutez que si la première coupe est enlevée pendant que la terre est encore humide, la seconde pousse avec une rapidité merveilleuse; tandis que si vous laissez arriver les fortes chaleurs, le soleil ardent, trouvant le sol nu et la plante sans défense, brûle l'un, ruine l'autre.

Enfin, la dernière coupe récoltée, gardez-vous d'envoyer les bestiaux paître dans le champ dépouillé. Le large pied des bêtes à cornes, le fer meurtrier des chevaux, quand ils se posent sur la plante, l'écrasent, la broient et ne lui laissent, pour l'année suivante, qu'une végétation lente et maladive. Le dur petit pied des moutons même est à redouter quand il rencontre le cœur de la luzerne, outre que la brebis a un art infini pour chercher ce cœur et l'arracher, si peu qu'il dépasse le sol.

Au lieu de laisser ainsi ravager, en vingt-quatre ou quarante-huit heures de pacage, la dernière coupe, si peu importante qu'elle soit en poids et en volume, on en peut faire un précieux usage. C'est de la transformer en *mêlée*, avec de grandes quantités de paille et un peu de sel, moulu très-fin et répandu très-également.

Ainsi on pourra échapper à cette triste nécessité de n'alimenter, l'hiver, les vaches que de paille pure, comme on est réduit à le faire dans beaucoup de campagnes; de telle sorte que ces pauvres bêtes arrivent exténuées, à moitié mortes de misère, aux premiers fourrages verts, et sont ensuite un ou deux mois sans pouvoir donner ni travail ni produit.

Cette coupe finale est toujours fort menue. Elle sèche donc facilement malgré la saison avancée. Et d'ailleurs, il ne faut pas qu'elle soit trop sèche pour être brassée avec la paille. Un peu humide, elle aide à l'action du sel sur l'ensemble, auquel elle communique aussi mieux son arôme et son goût.

J'ajoute en terminant un mot qui aurait dû peut-être venir le premier. Ne vous pressez pas de semer. Une gelée tardive sur la jeune luzerne, ce n'est pas seulement la perte d'une coupe, c'est un affaiblissement définitif de la plante.

Ne dois-je pas être honteux et de ces longs détails primaires, si superflus pour tout cultivateur expérimenté, et de l'accent magistral auquel le sujet m'a condamné? Mais si on m'a délivré le diplôme de *docteur en luzerne*, ne faut-il pas que je prenne le ton de mon titre?

Et puis, c'est un A B C. Les savants ne le liront pas.

(*Journal de l'Agriculture*). ANSELME PETETIN.

De la Taille de la vigne en automne.

Pourquoi ne pratique-t-on pas la taille de la vigne quand le temps est propice, immédiatement après les vendanges?

On nous répondra que ce n'est pas l'usage; qu'on craint de couper des rames qui pourraient être plus aoûtées que celles qu'on destine à porter fruits et qui gèlent quelquefois dans les gros hivers. C'est là, croyons-nous, le plus fort argument qu'on puisse faire valoir contre la méthode de la taille en automne et même en hiver. Ce cas se présente heureusement peu souvent dans nos contrées, et les vignerons qui ont à cœur de ne point perdre de temps ont rarement à se repentir d'avoir commencé la taille avant ou dans l'hiver, alors que le froid n'est pas assez vif pour faire fendre le bois après la coupe. Qu'est ce qui empêche, du reste, de procéder d'abord à un premier ébranchage, sauf à terminer la taille au printemps? Il nous souvient qu'un vigneron de notre localité, dont les vignes étaient le plus en état de rapport, les taillait presque entièrement avant les grands froids.

Nous pourrions encore au besoin citer des imitateurs de cette méthode, et qui n'ont eu qu'à se louer de l'avoir employée quand il leur a été possible.

Nous pourrions aussi invoquer le témoignage des arboriculteurs qui avancent de beaucoup leurs travaux en taillant définitivement les arbres à pepins après la chute des feuilles.

Dans les années pluvieuses comme celle dans laquelle nous sommes, beaucoup de vignes ne reçoivent pas complètement les labours d'usage, et les graines des mauvaises herbes se ressèment l'année suivante en remuant le sol. Il est donc bien important, quand la chose est possible, d'enfouir ces graines dès l'automne afin de les faire germer avant les labours du printemps suivant.

En donnant à ces vignes négligées un labour à la houe ou fossoir, dans les derniers beaux jours de l'automne, on relève d'abord le sol rendu trop compacte par les pluies et l'on forme un engrais avec les herbes sèches tout en provoquant la germination de leurs graines, qui, à leur tour, sont anéanties par le premier travail printannier. Nous avons vu pratiquer cette méthode dans le vignoble de Vougeot, en 1852, et nous voyons chaque année quelques vignerons soigneux ne pas craindre de nuire à leurs vignes en les nettoyant ainsi avant la venue des gelées.

VIONNET, *Vice-Président.*

ÉCONOMIE AGRICOLE.

Du Bétail de rente,

PAR M. EDMOND SAURIA, SECRÉTAIRE-ADJOINT.

Une des questions les plus importantes en agriculture, est sans contredit celle du bétail de rente, car sans lui il est impossible de mener à bien aucune opération agricole.

On s'est beaucoup préoccupé depuis quelque temps de cette branche de l'économie agricole, et les études faites dans ce sens, bien qu'incomplètes encore, vu les nombreuses difficultés dont elles sont hérissées, n'en ont pas moins apporté avec elles des découvertes d'un très-grand intérêt. En comprenant sous la dénomination de bétail de rente tous les animaux donnant un bénéfice autre que celui résultant du travail musculaire, on a naturellement un double but à atteindre : production des engrais et production végétale.

Si la terre, pour produire, pouvait se passer de toute fumure, la question serait infiniment simplifiée. N'ayant plus à s'occuper de la production végétale, on ferait du bétail au point de vue purement commercial et on arriverait bien vite à la solution de cet important problème : la

viande à bon marché. Malheureusement il n'en est pas ainsi, un sol, si fécond qu'il soit, sous peine de devenir stérile, demande tôt ou tard des engrais. Ces vastes plaines d'Amérique, qui ont donné de si beaux bénéfices à ceux qui, les premiers, les ont exploitées, sont maintenant presque improductives.

Il faut que la terre soit bonne mère pour donner autant qu'elle le fait encore, quand on songe à l'énorme quantité de produits végétaux et animaux qu'on lui enlève sans les lui rendre, et qui vont surtout dans les grands centres de population pour servir à la consommation des hommes, et passer des égoûts aux rivières, qui les charrient ensuite jusqu'à la mer, comme s'il fallait s'en débarrasser. Combien de matières fertilisantes sont encore perdues dans nos campagnes. Un jour viendra où la nécessité fesant loi, l'espèce humaine plus soucieuse de sa conservation et moins prude, s'ingéniera à transformer en puissants auxiliaires de production tous ces éléments de fertilité si généralement repoussés.

Il peut se faire cependant que telle contrée, grâce à des circonstances exceptionnelles, soit avantageusement fertilisée au moyen d'irrigations comme les abords du Nil, mais ici c'est le fleuve lui-même qui se charge de charrier les engrais. Là, on le comprend, on peut diminuer le bétail de rente. Mais si en général on se contentait, pour rétablir la fertilité du sol, d'avoir recours à des engrais soit recueillis çà et là, soit fabriqués artificiellement, mettant de côté toute production fourragère pour s'occuper exclusivement de celle commerciale, industrielle ou céréale, on suivrait un système factice, défavorable, qui empêcherait la fabrication de la viande et diminuerait la fécondité du sol.

On a fait mille tentatives pour remplacer le fumier d'étable et supprimer le bétail de rente. Tull pensait qu'avec un ameublissement extrême du sol, on arriverait à une production indéfinie, mais l'expérience a eu bientôt fait justice de ce système. Des industriels ont inventé mille engrais myrobolans, donnant des résultats merveilleux. Avec un litre de ces engrais, soit à l'état pulvérulent, soit à l'état liquide, on fumait une grande surface de terrain; mais ceux-là aussi ont plus promis qu'ils n'ont tenu. Avec de la chaleur et de l'humidité on peut faire croître une plante sur du coton, mais quel piètre produit! On avait aussi vanté l'enfouissement de plantes vertes comme panacées, mais là encore ce système exclusif a échoué.

On peut donc dire que toute spéculation agricole basée sur le bétail de rente, convenablement appropriée aux circonstances environnantes, sera seule avantageuse. Le bétail de rente ne devra donc plus être considéré comme un *mal nécessaire*, pas plus qu'on ne le regarde comme une

machine. C'est au contraire un être animé ayant des passions, des préférences pour son mode de direction et de nutrition, un consommateur auquel on vend des fourrages pour lui racheter du fumier. L'essentiel est que ce fumier soit le meilleur marché possible. Le bétail de rente joue aussi un rôle important dans la consommation humaine, car sans lui on serait réduit à une alimentation presque exclusivement végétale : il faudra donc le multiplier, car on ne pourra jamais le remplacer par des machines, comme on pourrrait le faire pour le bétail de trait.

La spéculation sur le bétail de rente sera naturellement très-variable. En effet, après avoir fait naître l'animal sur lequel on opérera, il faudra l'élever, le dresser, afin de le rendre propre au service qu'on lui demandera plus tard. Si c'est un jeune cheval il faudra, après l'avoir fait naître, l'élever, puis ensuite le dresser et savoir si on en veut faire un animal reproducteur ou un cheval de selle ou de trait. Si c'est un jeune veau, il y aura également à s'occuper de l'élever, de le façonner au joug, ou d'en faire de suite une bête d'engrais. Il en sera de même pour chaque catégorie d'animaux : l'âne, le mulet, le mouton et le porc; et comme on a à faire à des êtres sujets à une foule d'accidents et de caprices, il sera toujours prudent d'entreprendre deux ou plusieurs branches de spéculation, sans qu'il soit toujours possible d'en poursuivre une même complètement. Ainsi, celui qui fera l'élevage du cheval ne pourra probablement pas le dresser pour le vendre propre, soit à la selle, soit au trait. Il sera presqu'impossible, à moins de compliquer énormément la spéculation, de faire naître une génisse, l'élever, en faire une mère vache et l'engraisser pour la livrer ensuite au boucher. Il faut approprier le genre d'animaux dont on voudra s'occuper, avec les circonstances environnantes et les ressources dont on peut disposer.

Pour baser une entreprise de ce genre, il a fallu faire des recherches sur les quantités d'aliments nécessaires aux animaux. L'expérience a démontré que pour tout être il y avait deux rations, la *ration d'entretien*, celle nécessaire au maintien de sa santé, et la *ration de production*, celle indispensable pour que l'animal puisse donner un bénéfice. La ration d'entretien représenterait en moyenne le 3 p. 0/0 du poids de l'animal vivant; celle de production serait le double de la précédente et pourrait être portée à un taux plus élevé. Avec ces données on arrivera toujours à établir le rapport entre la consommation de son bétail et la fécondité de son sol.

En général, pour qu'une bête de rente produise le plus possible, il faut qu'elle soit placée dans les conditions les plus avantageuses et qu'elle accomplisse sa tâche dans le moins de temps possible; que celle desti-

née à l'engraissement, par exemple, soit aussi activement poussée que le permettront les circonstances. C'est en vue d'arriver plus rapidement à ce résultat que les Anglais ont, à force de temps et de soins, créé leurs belles races de bétail, celles de Durham, si particulièrement propres à l'engraissement.

Dans ces différents modes de spéculation sur le bétail de rente, et notamment pour l'engraissement et la production du lait, on a suivi deux systèmes : celui de la *stabulation permanente* et le système : purement *pastoral*. Ces deux manières d'opérer, bien que diamétralement opposées, ont eu leurs prôneurs comme leurs détracteurs. La stabulation permanente, disent les premiers, est le moyen le plus sûr et le plus productif; le bétail est mieux soigné, n'est pas exposé aux intempéries des saisons; sa ration est toujours la même, pas un brin de paille n'est perdu, tout est converti en fumier; tandis que le système pastoral laisse les animaux tantôt à la pluie froide, tantôt au soleil ardent, sous les piqûres de myriades d'insectes, et laisse perdre, en outre, une notable partie des déjections. Les partisans du système pastoral reprochent à la stabulation permanente de demander beaucoup de capitaux, et un sol riche et de grands soins, et de causer quelques maladies graves, telles que la pommelière, la phthisie pulmonaire commune aux vaches enfermées dans les étables chaudes et calfeutrées des nourrisseurs des grandes villes, avançant que leur système demande moins d'argent, moins de soins, et permet d'utiliser presque sans frais les déjections des animaux, soit par l'épandage, soit par le parcage.

Pour adopter l'un ou l'autre de ces systèmes, ou mieux encore pour suivre un système mixte, il faudra, comme dans toute opération, consulter les circonstances environnantes, l'état du sol, le genre de spéculation possible et les capitaux disponibles.

La stabulation, pour devenir permanente, a dû commencer par le parcage dans les pâturages clos par une haie vive, puis avec des pallis on formait des enceintes où le bétail passait la nuit, pour les enfermer ensuite dans des étables chaudes, alors que la culture du trèfle impatronisé par Schubart a pu permettre de les nourrir au-dedans.

Au point de vue scientifique, la stabulation permanente est sans-contredit le système le plus perfectionné, mais au point de vue économique, *le système pastoral mixte* paraît avoir d'immenses avantages en ce qu'il réunit les qualités des deux autres systèmes, sans en avoir les inconvénients.

Dans cette note, peut-être un peu trop courte pour un pareil sujet, nous avons eu pour but, tout en définissant ce qu'on appelle bétail de

rente, d'indiquer au cultivateur quels étaient les principes qui doivent le guider dans sa pratique, et nous nous estimerons très-heureux si ces idées peuvent trouver d'utiles applications dans notre pays où cette branche d'agriculture est encore loin d'avoir atteint tout le perfectionnement désirable.

DONS.

Il est offert à la Société, par :

M. Jules Léon, pharmacien-chimiste à Bordeaux :

Un *herbier* composé de quatre grands fascicules, contenant des plantes des Landes, des Pyrénées, d'Autriche et des environs de Paris. — Un *droguier* composé de plusieurs flacons de produits rares. — Deux tiroirs contenant des *coquilles* et des *minéraux* étiquetés avec soin. — Des *Médailles* et *Monnaies* étrangères et antiques. — Des *échantillons* de *sel gemme*, de *dolomie* et *d'ophytes* trouvés à Dax ; un flacon de *sel gemme cristallisé et purifié*. — Un *échantillon de thorea ramosissima*, conferve très-rare, accompagnée d'une note botanique.

M. de Bourilhon, médecin aide-major au 2e Chasseur d'Afrique :

Une boîte *d'insectes* appartenant à différents ordres, et contenant plusieurs exemplaires bien préparés et bien conservés, du *Criquet* qui a ravagé l'année dernière notre colonie algérienne.

M. Casimir Blondeau, de Champagnole :

Près du clocher, poésie par Auguste Lestourgie, un volume in-18.

Par la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse) :

Ses Annales de 1864-1865.

M. le docteur Jules Guyot :

Sur la Viticulture de l'Ouest de la France, rapport à M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Un beau volume grand in-8°. Paris, imp. Impériale, 1866.

ERRATUM.

Page 267, ligne 27, Bulletin de 1866, au lieu de *mnémonique*, lisez : *mnémosynique* (de Mnémosyne, déesse de la mémoire).

FIN DE LA 7me ANNÉE (1866).

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.



TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

